This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

T 51.

1

T. FINCH
è Coll. Div. Joh. Bapt. Oxon.

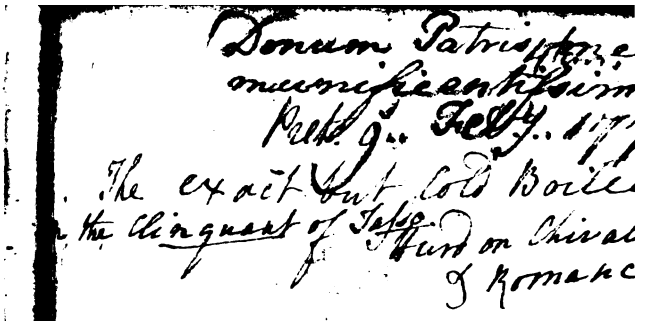

TAYLOR INSTITUTION.

*BEQUEATHED*

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

*OF BALLIOL COLLEGE.*

B. Picart inven. et fecit 1731.

Le Portrait de BOILEAU, aporté sur le PARNASSE, par la POESIE SATIRIQUE.
APOLLON tend les bras, pour le recevoir, et les MUSES lui preparent des Couronne.

# OEUVRES
## DE
## NICOLAS BOILEAU
## DESPREAUX.
*AVEC DES*
## CLAIRCISSEMENS HISTORIQUES,
DONNEZ PAR LUI-MEME.
*Nouvelle Edition revuë, corrigée & augmentée.*
Enrichie de FIGURES gravées
par BERNARD PICART le Romain.
*TOME PREMIER.*

A LA HAYE,
ISAAC VAILLANT,
PIERRE GOSSE,
PIERRE DE HONDT.
*MDCCXXII.*
*Privilege de N. S. les Etats de Hollande & de West-Frise.*

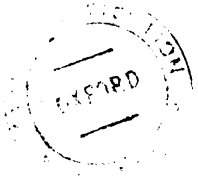
EXPIRED

# PRIVILEGIE.

DE Staten van Hollandt ende Weſt-Vrieſlandt, doen te weten, Alſoo Ons vertoont is by *David Mortier*, Burger en Boekverkooper binnen Amſterdam; dat hy Suppliant, op den 19. Juny 1714. van *Suſanne Pelt*, Weduwe van *Hendrick Scholte* hadde gekogt, alle de Exemplaeren en Copie, Regt, ende Privilegie van ſeecker Boek, genaemt *Les Oeuvres de Nicolas Boileau Deſpréaux, avec des Eclairciſſemens Hiſtoriques donnez par lui-même*, blyckende by de verklaring aan Ons geëxhibeert, en hy Supplt: van voornemens was, het ſelve te herdrucken; 't welck ſwaere onkoſten vereyſchten, dog alſoo de voornoemde Privilégie van date den 12. April, 1713. waer van de Copie meede aan Ons geëxhibeert, de boete maer tot drie hondert guldens was geſtelt, tegens de nadruckers &c. en den Supplt: kenniſſe hadde bekomen dat het voorn: werk van *Les Oeuvres de Nicolas Boileau Deſpréaux, avec des Eclairciſſemens Hiſtoriques donnez par lui-même* buyten 's Lands wierd gedrukt, 't welck hier dan ingevoert werdende hem Supplt: groote ſchade ſoude toebrengen, Roedenen waerom den Supplt: hem was keerende tot Ons, onderdaeniglyck verſoekende, dat wy geliefden te verleenen Ons Octroy op het voorn: Werck in ſoodaanigen formaat als hy Suppl: ſoude goedvinden, voor den tyd van vyftien eerſt agter een volgende Jaaren, op een pœne van drie duyſent Guldens tot meerder afſchrick tegens de nadruckers &c. SOO IS'T: dat Wy de ſake, ende 't verſoek voorſz. overgemerkt hebbende, ende geneegen volende ter bede van den Supplt: uyt Onſe regte wetenſchap, Souveraine Magt, ende Authoriteyt, den ſelven Supplt: Geconſenteert, Geaccordeert, ende Geoctroyeert hebben, Conſenteeren, Accordeeren en Octroyeren hem mits deſen, dat hy geduurende den tyd van vyftien eerſt agter een volgende Jaaren, het voorſz. Boeck genaemt *Les Oeuvres de Nicolas Boileau Deſpréaux, avec des Eclairciſſemens Hiſtoriques donnez par lui-même*, binnen den voorſz. Onſen Lande alleen ſal mogen drucken, doen drucken, uytgeven ende verkoopen; verbiedende daarom allen ende een yelyken, het ſelve Boeck in 't geheel ofte ten deelen te drukken, of doen naadrucken, ofte verhandelen, ende verkopen, ofte elders naar gedruckt binnen den ſelven Onſen Lande te brengen, uyt te geven ofte verhandelen ende verkopen, op verbeurte van alle de naargedrukte, ingebragte, verhandelde, ofte verkogte Exemplaren, ende een Boete van drie duyſend guldens, daar en boven te verbeuren, te appliceeren een derde part voor den Officier die de Calangie doen ſal, een derde part voor den Armen der Plaatſe, daar het Caſus voorvallen ſal, ende het reſteerende derde part voor den Supplt: ende dit t'elckens ſo menigmael als deſelve ſullen werden achterhaelt, alles in dien verſtande, dat Wy den Supplt: met deſen Onſen Octroye

alleen

# PRIVILEGIE.

alleen willende gratificeren tot verhoedinge van ſyne ſchade door het naardrucken van het voorſz. Boek, daar door in genigen deele verſtaan den inhouden van dien te authoriſeeren, ofte te advouëren, ende veel min deſelve onder Onſe protectie ende beſcherminge eenig meerder credit, aanſien ofte reputatie te geven, neen maar den Suppit: in cas daar inne yets onbehoorlyks ſoude influëren, alle het ſelve tot ſynen laſten ſal gehouden weſen te verantwoorden, tot dien eynde wel expreſſelyk begerende, dat by aldien hy deſen Onſen Octroye voor het ſelve Boek, ſal willen ſtellen, daar van geen geabbrevieerde ofte gecontraheerde mentie ſal mogen maken, neen maar gehouden weſen het ſelve Octroye in 't geheel, ende ſonder eenige Omiſſie daar voor te drucken, ofte te doen drucken, en dat hy gehouden ſal ſyn een Exemplaar van het voorſz. Boeck, gebonden en wel gecondicioneert te brengen in de Bibliotheecq van Onſe Univerſiteyt tot Leyden, ende daar van behoorlyk te doen blyken, alles op peene van het effect van dien te verlieſen. Ende ten eynde den Suppit: deſen onſen Conſente ende Octroye moge genieten, als naar behoren, laſten Wy allen ende een yegelyken die 't aangaan mag, dat ſy den Suppit: van den inhoude van deſen doen, laten, ende gedoogen, ruſtelyk, vredelyk, ende volkomentlyk genieten ende gebruyken, ceſſeerende alle belet ende wederſeggen ter contrarie. Gedaan in den Hage onder Onſen grooten Zegele hier onder aan doen hangen, den ſeventiende Mey in 't Jaar onſes Heeren en Zaligmakers Seventien honderd ſeſtien.

Vt.

A. HEINSIUS

*Ter Ordonnantie van de Staten*

SIMON van BEAUMONT.

AVER-

# AVIS

## SUR LES EDITIONS, *in Folio & in Quarto, & ſur celle-ci in* 12.

VOICI une Edition des Oeuvres de Mr. DESPRE'AUX qui ſera, ſans doute, très-bien reçûë du Public. La plus exacte de toutes les Editions précédentes, c'eſt celle que publia à Geneve en 1716. [1] un celèbre Avocat de Lion, Ami de Mr. Despréaux. Elle eſt enrichie d'un ample Commentaire, qui contient, outre les Remarques de l'Editeur, celles que Mr. Despréaux avoit miſes dans les dernieres Editions de ſes Ouvrages; & pluſieurs Eclairciſſemens qu'il avoit communiquez à cet Ami, tant en Converſa-

[1] Elle fut réimprimée en 1717. à Amſterdam chez David Mortier, en 4. voll. in 12. & avec quelques Additions.

de pluſieurs nouvelles Remarques, que l'Imprimeur a diſtinguées des autres en les renfermant entre deux crochets, avec ces mots à la fin, *Addition de l'Edition d'Amſterdam.* En parcourant les Notes de l'Edition de Geneve on s'eſt aperçu que le Commentateur n'avoit pas jugé à propos d'expliquer les endroits où Mr. Despréaux déſigne certains Dogmes de Morale, que Mr. Pascal a reprochez aux Jéſuites dans ſes *Provinciales.* On a même trouvé qu'il deguiſoit quelquefois la penſée de notre Poëte, lorſqu'il s'agit de ce qu'on apelle le *Janſéniſme.* On l'a relevé ſur ce dernier Article [2] : & dans les autres endroits, on a éclairci & commenté les expreſſions de Mr. Despréaux, qui étoient auparavant inintelligibles à la plûpart des Lecteurs [3]. Ces Re-

mar-

[2] Satire III. vers 169, 273, 280, 287, 289, 290, 291, 293, 294, 296, 298, 301, 312, 313, 314.

marques ſont purement hiſtoriques. On n'y épouſe aucun parti : on ſe contente de fixer le véritable ſens de Mr. Despréaux, & de marquer les paſſages citez par Mr. Pascal, qu'il avoit en vuë. On a fait d'autres Remarques hiſtoriques, qui ſervent à éclaircir divers endroits des Ouvrages de Mr. Despréaux [4].

On a auſſi ajouté des Remarques critiques. Dans quelques-unes on releve Mr. Despréaux [5] : liberté que ſon Commentateur ne s'eſt pas toujours refuſée. Dans d'autres on critique le Commentateur : ſoit qu'il paroiſſe avoir mal pris la penſée de Mr. Despréaux [6] : ſoit qu'il ne raporte pas certains faits avec aſſez d'exactitude [7]. On a quelquefois in-

4 Satire XII. vers 148, 268, 343. Art poëtique Chant III. vers 86. Chant IV. vers 36. Lutrin Chant IV. vers 188. Epigrammes XXXI. XLIX.

5 Satire XII. vers 64, 150, 158. Epître V. vers 28.

6 Art poëtique Chant III. vers 91. Lettre à Mr. Arnauld, Note 2.

ndiqué les ſources d'où il a tiré les particularitez qu'il raporte [7]. On eût pû y ajoûter les Remarques ſuivantes *.

Dans une des Notes ſur la IV. Epître [9], le Commentateur dit que les Hollandois *avoient fait fraper une Medaille en* 1668, *dans laquelle ils prenoient les titres faſtueux d'*ARBITRES DES ROIS, *de* REFORMATEURS DE LA RELIGION, *de* PROTECTEURS DES LOIX, &c. Pour le prouver, il ajoute qu'*au revers* de cette Medaille *on lit cette Inſcription qui contient tous ces titres ambitieux :* ASSERTIS LEGIBUS; EMENDATIS SACRIS; ADJUTIS, DEFENSIS, CONCILIATIS REGIBUS, &c.

Mais

* On les a ajoûtées dans cette Edition *in* 12.

7 Préface de Mr. Despréaux, Not. 1. Art poëtique, Chant III. vers 39. Lettre I. à Mr. de Vivonne, Note 6. Réponſe de Mr. de Maucroix à Mr. Despréaux, Note 1.

8 Art poëtique Chant I. vers 1.

9 Epître IV. vers 80.

Le Portrait de BOILEAU, aporté sur le PARNASSE, par la POESIE SATYRIQUE.
APOLLON tend les bras, pour le recevoir, et les MUSES lui preparent des Couronnes.

Le Commentateur, dans une de ſes Notes ſur la premiere *Reflexion ſur Longin* [11], remarque que *Mr. d'Orbay mourut en* 1689. Cependant Mr. Despréaux, dans l'endroit même auquel cette Note ſe raporte, parle de cet Architecte comme d'un homme plein de vie en 1693.

Dans une Remarque ſur la Preface de la Traduction de Longin [12], le Commentateur de Mr. Despréaux dit 1. que Gerard Langbaine *a traduit en Latin le Traité du Sublime de Longin, avec des Notes fort eſtimées:* 2. que *cet Ouvrage fut imprimé à Oxford en* 1638: & 3. que *Langbaine mourut en* 1657. Mais 1. Langbaine n'a point *traduit* Longin: il a ſeulement fait réimprimer la Traduction de Gabriel de Petra. 2. Les Notes de Langbaine ſur Longin n'ont pas été *imprimées en* 1638. pour la premiere fois, comme

[11] Ibid. page 8. Note 5.

me il paroit que le Commentate
l'a crû, par la maniere dont il s'e
prime. La premiere Edition eſt
1636. 3. Langbaine ne mourut p
en 1657 : mais en 1658. Pour êt
exact, il falloit dire, que Langb
ne mourut le 10. de Février 165
ſuivant notre maniere de compte
& 1657. ſelon la maniere de com
ter établie en Angleterre, où l'a
née commence le 25. de Mars.

III. On trouvera dans cette Ed
tion quelques Pièces qui ne ſo
pas dans celle de Geneve ; qu
qu'elles ayent une liaiſon néceſſa
avec les Ouvrages de Mr. D
préaux. On ne ſauroit bien ente
dre ſa Diſſertation ſur les *Jocon*
de Bouillon & de la Fontaine, ſa
avoir, pour ainſi dire, ces deux P
ces devant les yeux. Cependant
Joconde de Bouillon n'étoit conn
que d'un très-petit nombre de ger
on la cherchoit en vain chez
Libraires. On la trouvera ici av
ce

celle de la Fontaine. L'une & l'autre auroient dû être placées avant la Dissertation de Mr. Despréaux, dont elles font le sujet : mais cette Dissertation étoit déja imprimée lorsque le Libraire a reçu la Jocon-de de Bouillon*. On ajoutera ici, puisque l'occasion s'en présente, que le Commentateur n'a pas tout-à-fait bien raporté l'histoire de la Contestation qui arriva au sujet de la Joconde de Bouillon, & de celle de la Fontaine. Il dit [13] que Mr. l'Abbé le Vayer & Mr. de St. Gilles ayant fait une gageure considerable sur la préference de ces deux Pièces, *s'en raporterent à Moliere qui étoit leur Ami commun, & le prirent pour Juge : mais qu'il refusa de dire son sentiment.* Cependant il paroit, par la Dissertation même, que ces Mes-

* Ceci ne regarde que les Ed. *in Fol.* & *in 4.* Car ces Pieces sont placées dans leur rang dans cette Ed. *in 12.*

13 Tome II. p. 325.

Meſſieurs avoient choiſi trois perſonnes pour Juges. *Penſe-t-il donc*, dit Mr. Despréaux parlant de Mr. de St. Gilles [14], *que trois des plus galans Hommes de France, aillent de gayeté de cœur ſe perdre d'eſtime dans l'esprit des habiles gens pour lui faire gagner cent piſtoles? Et depuis Midas, d'impertinente memoire, s'eſt-il trouvé perſonne qui ait rendu un jugement auſſi abſurde que celui qu'il attend d'eux?*

On a encore ajouté ici la *Réponſe* [13] de Mr. de la Motte à la XI. *Reflexion* de Mr. Despréaux ſur Longin. Mr. de la Motte, dans ſon Diſcours ſur l'Ode, avoit trouvé trop hyperbolique & trop affecté ce Vers de la Phedre de Racine, où Theramene parlant du Monſtre qui a cauſé la mort d'Hippolyte, dit

*Le flot qui l'apporte recule épouvanté.*

Mr. Despréaux a défendu Racine, ſon Ami, dans la Reflexion qu'on vient

14 Tome II. p. 348.

vient de marquer ; & Mr. de la Motte a répondu. Le Lecteur ſera, ſans doute, bien aiſe de pouvoir comparer cette Réponſe avec la Reflexion de Mr. Despréaux ſans être obligé de recourir au Livre même de Mr. de la Motte. Si Mr. Despréaux vivoit encore, & qu'il eût quelque peine à convenir de la force des raiſons de ſon Adverſaire ; il y a apparence qu'il ſe rendroit à l'autorité de feu Mr. l'Archevêque de Cambrai. „ Rien n'eſt moins naturel, „ dit cet illuſtre Ecrivain, que la „ narration de la Mort d'Hippolyte „ à la fin de la Tragedie de Phedre, „ qui a d'ailleurs de grandes beau„ tez. Theramene, qui vient pour „ apprendre à Theſée la mort fu„ neſte de ſon fils, devroit ne dire „ que ces deux mots, & manquer „ même de force pour les pronon-

„ cer

r) On l'a inſérée auſſi dans l'Edition de 1717. citée ci-deſſus Note 1. Tom. III. pag. 380.

„ cer diſtinctement. *Hippolyte*
„ *mort. Un Monſtre envoyé du fo*
„ *de la Mer par la colere des Dieux*
„ *fait perir, Je l'ai vû.* Un tel ho
„ me ſaiſi, éperdu, ſans haleine pe
„ il s'amuſer à faire la deſcripti
„ la plus pompeuſe, & la plus fle
„ rie de la figure du Dragon ?

„ *L'œil morne maintenant & la t*
*baiſſée*

„ *Sembloient ſe conformer à ſa triſte p*
*ſée*, &c.

„ *La terre s'en émeut, l'air en eſt infe*

„ *Le flot qui l'apporta recule épouvanté*

On a fait entrer dans cette E
tion quelques autres Pièces q
n'ont à la verité aucun rapport
vec les Ecrits de Mr. Despréau
mais qui ſont neceſſairement li
av

16 Reflexions ſur la Grammaire, la Rhetoric
la Poëtique & l'Hiſtoire, *page* 100. *de l'Ed. de*
*ris* 1716. & *pag.* 51. *de l'Ed. d'Amſt.* 1717.

17. Elles ſe trouvent auſſi dans l'Edition in
en 1717. Tom. IV. p. 20. *& ſuiv.*

avec d'autres Ouvrages qu'il a plû au Commentateur d'inſerer dans l'Edition de Geneve. Ainſi on a joint à la *Lettre de Mr. Racine* contre Mr. Nicole, les deux *Réponſes* [17] qui y furent faites *. Et l'on remarquera en paſſant que les Notes qui ſe raportent à ces Réponſes, & cinq ou ſix autres placées ailleurs [18], ne ſont pas de la même main que celles dont on vient de parler. On a auſſi joint au *Sonnet* de Mr. de Nantes contre la Satire ſur l'Equivoque, deux autres Pièces du même Auteur; & dans une Remarque on a fait l'hiſtoire de ces trois Ouvrages. Le Commentateur n'a publié dans l'Edition de Geneve que la ſeconde Piece, qui eſt contre Mr. Des-

18 Satire III. vſ. 107. Satire VII. vſ. 40. Satire X. vſ. 428. &c.

* On trouvera de plus dans cette Edition in 12. la ſeconde Lettre de M. *Racine*, qui eſt une Replique à ces deux Reponſes. Cette Lettre étoit extrêmement rare.

Despréaux: nous avons crû devoir l'accompagner de la premiere, qui contient ſon éloge. C'eſt dans le même esprit d'équité & de desintéreſſement qu'on a mis à la ſuite des Remarques ſur l'Epigramme LI. un Extrait de la *Défenſe du Grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Despréaux*, par Meſſieurs les Journaliſtes de Trevoux.

Le Commentateur a diviſé les Notes en trois parties. La premiere contient les *Changemens* que Mr. Despréaux a faits dans les differentes Editions de ſes Ouvrages: la ſeconde les *Remarques* qui expliquent les faits dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour l'intelligence du Texte: & la troiſième les *Imitations*, c'eſt-à-dire, les paſſages que notre Poëte a imitez des Anciens. On trouvera ici la même diviſion. Mais au lieu que dans l'Edition de Geneve,

19 On a obſervé la même choſe dans l'Edition in 12. de 1717. citée ci-deſſus.

ve, on a fait des Articles ſeparés de chacune de ces parties, & par là interrompu très-ſouvent la ſuite naturelle des Notes ; on a placé dans celle-ci [19] chaque Note ſuivant l'ordre & la ſuite des Vers : mettant au commencement en groſſe lettre les termes diſtinctifs de CHANGEMENT, ou d'IMITATION. Si cette diſtinction ne ſe trouve pas par tout où elle devroit être, c'eſt parce qu'on a ſuivi ſcrupuleuſement l'Edition de Geneve, où elle n'eſt pas toujours obſervée. Le Commentateur s'eſt éloigné ici de ſes propres regles. Son plan l'obligeoit à comprendre ſous le Titre de CHANGEMENT, tous les Vers que Mr. Deſpréaux a retranchez dans les Editions poſterieures de ſes Ouvrages : il les produit néanmoins très-ſouvent ſous le titre de REMARQUES [20].

AVER-

[19] Comparez Lutrin Chant II. vſ. 8, 57. avec Chant IV. vſ. 205. & Satire I. vſ. 63, & 132. &c.

# AVERTISSEMENT
# DE L'EDITEUR
## DE GENEVE.

*EN publiant un Commentaire ſur les Oeuvres de Monſieur Boileau-Deſpréaux, j'ai eu deſſein de donner une édition du Texte, plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre telle, j'ai raſſemblé avec ſoin tout ce qui eſt ſorti de la plume de cet illuſtre Ecrivain. Je donne des Pièces entieres qui n'avoient pas encore vû le jour; je conſerve les endroits qu'il avoit retranchez de quelques éditions: enfin, juſqu'aux moindres fragmens, tout ſe trouve ici, revû plus exactement que jamais.*

*J'ajoûte des Eclairciſſemens hiſtoriques au Texte de l'Auteur; & je n'impoſe point quand j'annonce dans mon titre, qu'ils m'ont été donnez par l'Auteur lui-même: car je n'avance presque rien qui ne ſoit tiré, ou des converſations que j'ai euës avec lui, ou des Lettres qu'il m'a écrites. La haute idée que j'avois de ſes Ouvrages, m'aïant fait ſouhaiter de le connoître, je me trouvai en lui*

*lui ni cette fauſſe modeſtie, ni cette vaine oſtentation, ſi ordinaires aux perſonnes qui ont acquis une réputation éclatante: & bien different de ces Autours renommés qui perdent à être vûs de près, il me parut encore plus grand dans ſa Converſation que dans ſes Ecrits.*

*Cette premiere entrevuë donna naiſſance à un commerce intime qui a duré plus de douze années. La grande inégalité de ſon âge & du mien, ne l'empêcha point de prendre confiance en moi: il m'ouvrit entierement ſon cœur; & quand je donne ce Commentaire, je ne fais proprement que rendre au Public le dépôt que cet illuſtre Ami m'avoit confié.*

*S'il eut la complaiſance de m'apprendre toutes les particularitez de ſes Ouvrages, je puis dire que de mon côté je ne négligeai rien de ce qui pouvoit me donner d'ailleurs une connoiſſance exacte de certains faits, qu'il touche légerement, & dont il m'avoüoit qu'il ne ſavoit pas trop bien le détail. Mes recherches ne lui déplaiſoient pas; de ſorte qu'un jour, comme je lui rendois compte de mes découvertes:* A l'air dont vous y allez, *me dit-il*, vous ſaurez mieux votre Boileau que moi-même.

*Ce n'eſt donc pas ici un tiſſu de conjectures*,

*res, hazardées par un Commentateur qui devine : c'eſt le ſimple récit d'un Hiſtorien qui raconte fidellement, & ſouvent dans les mêmes termes, ce qu'il a apris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'eſt l'Hiſtoire ſecrette des Ouvrages de Mr. Deſpréaux. Mais c'eſt auſſi, en quelque façon, l'Hiſtoire de ſon Siècle. Car comme il y a eu peu d'Ecrivains de ce tems-là qu'il n'ait nommez, en bien ou en mal; peu d'évenemens de quelque importance, qu'il n'ait indiquez; mon Commentaire embraſſe le détail de ces diverſes matières. Ainſi, l'on y trouvera quantité d'anecdotes litteraires & hiſtoriques, peut-être aſſez curieuſes d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs, & pour ſuppléer à ces graces intereſſantes que je ſerois peu capable de répandre ſur mon Ouvrage.*

*Bien loin de m'abandonner à cette aveugle prévention tant reprochée aux Commentateurs, j'ai raporté aſſez exactement les Critiques qu'on a faites de mon Auteur, pour peu qu'elles m'aient paru ſenſées. J'ai crû, qu'à l'égard de mes Lecteurs, je devois moins me regarder comme l'Ami de ſa Perſonne, que comme l'Interprète & l'Hiſtorien de ſes Ecrits.*

*En parlant des perſonnes qui y ſont nommées, je me ſuis attaché particulierement à faire*

*faire connoître celles qui ſont plus obſcures, & dont les noms ſeroient peut-être ignorez ſans les Satires de notre Auteur. Dans le tems auquel il les publia, telle Perſonne étoit fort cannuë à la Cour ou à la Ville, qui ne l'eſt plus maintenant : comme* l'Angéli, *le* Savoïard, *& un tas de mauvais Ecrivains qui ſont nommez dans les Satires. Tel Evenement faiſoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de tems après fut entierement oublié : comme le Siège ſoûtenu par les Auguſtins, dont il eſt fait mention dans le premier Chant du Lutrin. Voilà principalement quels ſont les ſujets abandonnez à la prévoïance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction eſt de fixer de bonne heure la connoiſſance des choſes qui vrai-ſemblablement ne paſſeroient pas juſqu'à la Poſterité.*

*Cette réflexion s'adreſſe ſur tout à ceux qui ſeroient tentez de rejetter quelques-unes de mes Remarques, parce qu'elles leur paroîtroient moins importantes que la plûpart de celles qui entrent dans ce Commentaire. J'ai eu deſſein d'écrire pour tout le monde; pour les Etrangers auſſi bien que pour les François; pour la Poſterité encore plus que pour notre Siècle. Dans cette vûë, ne devois-je pas expliquer ce qui regarde nos uſages, nos modes & nos coûtumes ? Un Fran-*

*çois,*

*çois, qui lira aujourd'hui mon Commentaire, ne ſentira pas le beſoin de cette explication; mais nos Neveux ſans doute m'en ſauront gré: & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui ſemblent n'avoir été écrites que pour la ſimple curioſité, deviendront toûjours plus néceſſaires, à meſure que l'on s'éloignera du Païs & du Siècle où nous vivons.*

*Quelle ſatisfaction & quel avantage ne ſeroit-ce pas pour nous, ſi les Anciens avoient laiſſé des Eclairciſſemens de cette ſorte, ſur Horace, ſur Perſe, ſur Juvenal! S'ils nous avoient inſtruits ſur une infinité de faits, d'uſages, de portraits, d'alluſions, que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera toûjours, & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs! Au défaut de ces connoiſſances, les Commentateurs qui ſont venus après, ont été obligez de ſe renfermer dans la critique des mots, critique ſèche, rebutante, peu utile; & quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obſcurs, à peine ont-ils pû s'élever au deſſus des doutes & des conjectures.*

*L'obſcurité que l'éloignement des tems ne manque jamais de jetter ſur les ouvrages de mœurs & de caractères, reſſemble à la pouſſière qui s'attache aux tableaux, & qui en*

*ternit*

*ruit les couleurs, ſans les détruire entiere-ent. Un œil habile peut quelquefois percer travers ce voile, & découvrir les beautez e la Peinture: il en voit l'ordonnance & le eſſein, quoique le coloris en paroiſſe presque ffacé. Un Commentateur tâche, pour ainſi ire, d'enlever la pouſſiere qui couvroit ſon Auteur, & de faire revivre les couleurs du ableau. Mais celui qui prépare un Commen-aire ſous les yeux de l'Auteur même, & de oncert avec lui, prévient toute obſcurité & onſerve juſques aux moindres traits, ces raits délicats & presque imperceptibles qui 'effacent ſi aiſément, & qu'il eſt impoſſi-ble de rapeller quand une fois ils ſont ef-acez.*

*J'ai donc quelque ſujet d'eſperer que ce Commentaire ſera utile & agréable au Pu-blic: On peut dire de ce genre d'Ouvrage, ce qu'un Ancien a dit de l'Hiſtoire, qu'elle* plaît, de quelque maniere qu'elle ſoit é-crite *. *La peinture qu'elle fait des vertus & des vices, des guerres, des changemens d'Etats, des révolutions mémorables, lui don-ne ce privilège. On ne verra ici que très-peu de ces faits éclatans, mais on y trouve-ra*

* *Hiſtoria quoquomodo ſcripta delectat.* Plin. L. 5. Ep. 8.

*ra des particularitez secrettes, ſouvent plus intereſſantes par leur ſingularité & par leur nouveauté. C'eſt double ſatisfaction, quand, à la connoiſſance générale des faits, on ajoûte celle des motifs & des cauſes qui les ont produits. Un Lecteur s'applaudit de devenir, en quelque manière, le Confident d'un Ecrivain célèbre, & d'être admis dans le ſecret de ſes penſées. Il entre dans cette eſpèce de confidence, un air de myſtère qui flatte également la curioſité & l'amour propre.*

*Mes Notes ſont diſtinguées par les titres de* Changemens, Remarques, & Imitations.

*Dans le premier ordre de Notes, j'ai rapporté les* Changemens *que l'Auteur a faits dans les diverſes éditions de ſes Ouvrages, & quand je l'ai crû néceſſaire, j'ai expliqué les raiſons qui l'ont obligé à faire ces Changemens. Il ne ſe contentoit pas de dire bien : il vouloit que l'on ne pût pas dire mieux. Souvent il a changé des endroits qui auroient paſſé pour achevez, s'il n'en avoit pas fait appercevoir les défauts, ou la foibleſſe, par ſes corrections. Rien peut-être ne pouvoit mieux faire connoître ſon génie, que de rapprocher ainſi ſes differentes manières de penſer & de s'exprimer ſur un même ſujet, quelque moins heureuſes les unes que les au-*

*autres. C'eſt, ſi j'oſe uſer de ce terme, la ſucceſſion généalogique de ſes penſées. On y voit, par des exemples fréquens & bien marquez, les accroiſſemens de l'Eſprit humain, & les progrès d'une Critique auſſi ſévère qu'éclairée. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à former le goût, que la comparaiſon qui ſe peut faire à tout moment, des endroits changez de mal en bien, ou de bien en mieux?*

*Les* **Remarques** *ſuivent les Changemens, & ſont l'eſſentiel de mon Commentaire. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux Ouvrages de l'Auteur, & dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour la parfaite intelligence du Texte. Une matière ſi abondante & ſi riche n'avoit pas beſoin d'ornemens étrangers. Auſſi n'ai-je rien tant recherché qu'un ſtile ſimple, tourné uniquement au profit des Lecteurs, & débarraſſé de toutes ces vaines ſuperfluitez qui, au lieu d'éclaircir le Texte, ne font que dégenerer de la Critique.*

*Enfin, après les Remarques viennent les* **Imitations**, *c'eſt-à-dire, les paſſages que Mr. Deſpreaux a imitez des Anciens. Bien loin qu'il eût honte d'avoir ces ingénieux larcins, il les propoſoit, par forme de défi, à ſes Adverſaires qui s'aviſoient de les lui re-*

*reprocher : & c'eſt lui qui m'a indiqué, dans la lecture ſuivie de tous ſes Ouvrages, les ſources les plus détournées où il avoit puiſé. Auſſi n'imitoit-il pas d'une manière ſervile. Les Poëtes médiocres ne font que raporter des paſſages, ſans y rien mettre du leur que la ſimple Traduction, n'aïant ni aſſez d'adreſſe ni aſſez de feu pour fondre la matière, ſelon la penſée d'un de nos meilleurs Ecrivains *, ils ſe contentent de la ſoûder groſſierement, & la ſoûdure paroît. On diſtingue l'Or des Anciens, du Cuivre des Modernes. Mr. Despréaux au contraire s'aproprioit les penſées des bons Auteurs, il s'en rendoit, pour ainſi dire, le maître, & ne manquoit jamais de les embellir en les emploïant. On ne doit pas cependant mettre ſur ſon compte tous les paſſages que j'ai raportez : car il y en a pluſieurs qu'il n'a jamais vûs, ou qu'il n'a vûs qu'après-coup. Mais je ne laiſſe pas de les citer, parce qu'il eſt toûjours agréable de voir comment deux eſprits ſe rencontrent, & les differens tours qu'ils donnent à la même penſée.*

*C'eſt l'envie d'être clair, qui m'a aſſujetti à l'ordre que je viens d'expliquer touchant*

* D'Ablancourt, Lett. I. à Patru.

*chant le partage de mes Notes; & il m'a paru qu'en prenant ſur moi le ſoin de faire cette diſtribution, j'épargnois de la fatigue à mes Lecteurs. Car les uns peut-être ne s'embarraſſeront pas des Imitations, d'autres mépriſeront les Changemens, la plûpart s'en tiendront aux Remarques hiſtoriques. * Si j'avois tout confondu, il auroit fallu lire tout, pour trouver ce qu'on cherchoit: au lieu que de la maniere dont les choſes ſont diſpoſées, chacun peut en un coup d'œil choiſir ce qui eſt de ſon goût, & laiſſer le reſte.*

*Je finis par une réflexion importante, & peut-être la plus néceſſaire de toutes, puis qu'elle contient l'Apologie de mon Commentaire. Quoique j'y faſſe mention d'une infinité de perſonnes, on ne doit pas craindre d'y trouver de ces veritez offenſantes, ni de ces faits purement injurieux, qui ne ſervent qu'à flater la malignité, & qui deshonorent encore plus celui qui les publie, que ceux contre qui ils ſont publiez. Il eſt de la prudence d'un Ecrivain qui met au jour des faits cachez & des perſonalitez, de diſtinguer ce que le Public doit ſavoir, d'avec ce qu'il*

* On n'a pas ſuivi cette diſtinction dans cette Edition, non plus que dans celle de 1717. en 4. voll. in 12. On en verra les raiſons dans *l'Avis ſur cette Nouvelle Edition, pag.* xv.

*qu'il eſt bon qu'il ignore. Suivant cette règle, je n'ai pas dit toutes les veritez ; mais tout ce que j'ai dit eſt veritable, ou du moins je l'ai reçû comme tel. Enfin, je me ſuis défendu ſéverement tout ce qui n'auroit pû m'acquerir la gloire de Commentateur exact, qu'aux dépens de la probité & de la religion.*

PRE-

# PREFACE DE L'AUTEUR.

COMME c'eſt ici vraiſemblablement la derniere Edition de mes Ouvrages que je reverrai, & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'âgé, comme je ſuis, [1] de plus de ſoixante & trois ans, & accablé de beaucoup d'in-

REMARQUE.

[1] *De plus de ſoixante & trois ans.*] C'eſt-à dire, *de plus de ſoixante & quatre ans*: car Mr. Deſpréaux étant né le 1. de Novembre, 1636. il couroit ſa 65. année en 1701. quand il compoſa cette Préface. Le Roi lui aïant demandé un jour, en quel tems il étoit né, Mr. Deſpréaux lui répondit, que le tems de ſa naiſſance étoit la circonſtance de la plus glorieuſe de ſa vie; *Je ſuis venu au monde*, dit-il, *une année avant Votre Majeſté, pour annoncer les merveilles de ſon Regne.* Le Roi fut touché de cette réponſe, & les Courtiſans ne manquerent pas d'y applaudir. Mr. Deſpréaux, qui ne fit peut-être pas alors réflexion ſur l'année de ſa naiſſance, s'eſt crû depuis engagé d'honneur à ſoûtenir un mot qu'il avoit dit en préſence de toute la Cour, & qui avoit ſi bien réuſſi. C'eſt ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler de ſa naiſſance, de la mettre en 1637. & c'eſt ce qui a cauſé

ple, cette replique si fameuse de Louis Douzième à ceux de ses Ministres qui lui conseillerent de faire punir plusieurs personnes, qui, sous le regne précedent, & lors qu'il n'étoit encore que Duc d'Orleans, avoient pris à tâche de le desservir; *Un Roi de France*, leur répondit-il, *ne venge point les injures d'un Duc d'Orleans.* D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, & qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours de Morale, *Qu'un grand Prince, lors qu'il est une fois sur le Trône, ne doit plus agir par des mouvemens particuliers, ni avoir d'autre vûë que la gloire & le bien général de son Etat?* Veut-on voir au contraire combien une pensée fausse est froide & puerile? Je ne saurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir, que deux Vers du Poëte Théophile, dans sa Tragedie intitulée, *Pyrame & Thisbé*; lorsque cette malheureuse Amante aiant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrame s'étoit tué, elle querelle ainsi ce poignard,

*Ah! voici le poignard, qui du sang de son Maître*

*S'est*

*S'eſt ſouillé lâchement. Il en rougit, le Traître.*

Toutes les glaces du Nord enſemble ne ont pas, à mon ſens, plus froides que cette penſée. Quelle extravagance, bon Dieu ! de vouloir que la rougeur du ſang, dont eſt teint le poignard d'un Homme qui vient de s'en tuer lui-même, ſoit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué ? Voici encore une penſée qui n'eſt pas moins fauſſe, ni par conſéquent moins froide. Elle eſt de Benſerade, dans ſes Métamorphoſes en Rondeaux, où parlant du Déluge envoïé par les Dieux, pour châtier l'inſolence de l'Homme, il s'exprime ainſi :

*Dieu lava bien la tête à ſon Image.*

Peut-on, à propos d'une auſſi grande choſe que le Déluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la penſée eſt d'autant plus fauſſe en toutes manieres, que le Dieu dont il s'agit en cet endroit, c'eſt Jupiter, qui n'a jamais paſſé chez les Païens pour avoir fait l'Homme à ſon image : l'Homme dans la Fable étant, comme tout le monde ſait, l'ouvrage de Promethée.

Puis qu'une penſée n'eſt belle qu'en ce qu'elle eſt vraie; & que l'effet infaillible du Vrai, quand il eſt bien énoncé, c'eſt de fraper les Hommes; il s'enſuit que ce qui ne frape point les Hommes, n'eſt ni beau ni vrai, ou qu'il eſt mal énoncé: & que par conſéquent un Ouvrage qui n'eſt point goûté du Public, eſt un très-méchant Ouvrage. Le gros des Hommes peut bien, durant quelque tems, prendre le faux pour le vrai, & admirer de méchantes choſes: mais il n'eſt pas poſſible qu'à la longue une bonne choſe ne lui plaiſe; & je défie tous les Auteurs les plus mécontens du Public, de me citer un bon Livre que le Public ait jamais rebuté: à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs Ecrits, de la bonté desquels eux ſeuls ſont perſuadez. J'avouë néanmoins, & on ne le ſauroit nier, que quelquefois, lors que d'excellens Ouvrages viennent à paroître, la Cabale & l'Envie trouvent moïen de les rabaiſſer, [2] & d'en rendre en apparence le ſuccès douteux: mais cela ne dure guères; &

*REMARQUES.*

2 *Et d'en rendre . . . . . le ſuccès douteux.*] Mr. Despréaux citoit pour exemples, *l'Ecole des Femmes* de Moliere, & la *Phèdre* de Mr. Racine.

& il en arrive de ces Ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main : il demeure au fond tant qu'on l'y retient, mais bien-tôt la main venant à se lasser, il se relève & gagne le dessus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, & ce seroit la matiere d'un gros Livre : mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au Public ma reconnoissance, & la bonne idée que j'ai de son goût & de ses jugemens.

Parlons maintenant [3] de mon Edition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru ; & non seulement je l'ai revuë avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes Ouvrages. Car je ne suis point de ces Auteurs fuians la peine, qui ne se croient plus obligez de rien raccommoder à leurs Ecrits, dès qu'ils les ont une fois donnez au Public. Ils alleguent pour excuser leur paresse, qu'ils auroient peur, en les trop remaniant, de leur ôter cet air libre & facile,

REMARQUES.

3 *De mon Edition nouvelle.* ] Celle de 1701. pour laquelle cette Preface fut faite.

cile, qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours : mais leur excuse, à mon avis, est très-mauvaise. Ce sont les Ouvrages faits à la hâte, &, comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs, & forcez. Un Ouvrage ne doit point paroître trop travaillé ; mais il ne sauroit être trop travaillé ; & c'est souvent le travail même, qui en le polissant lui donne cette facilité tant vantée qui charme le Lecteur. Il y a bien de la difference entre des Vers faciles, & des Vers facilement faits. Les Ecrits de Virgile, quoi qu'extraordinairement travaillez, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est donnée un Auteur à limer & à perfectionner ses Ecrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les lisant. Voiture, qui paroit si aisé, travailloit extrêmement ses Ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses médiocres ; mais des gens qui en

faſſent,

REMARQUES.

4 *Une liste . . . . de tous mes Ecrits.*] Elle étoit differente de celle qui depuis a été mise dans l'Edition

, même difficilement, de fort bon-
on en trouve très-peu.
n'ai donc point de regret d'avoir em-
emploïé quelques-unes de mes veilles
tifier mes Ecrits dans cette nouvelle
ion, qui eſt, pour ainſi dire, mon E-
n favorite. Auſſi y ai-je mis mon nom,
je m'étois abſtenu de mettre à toutes
autres. J'en avois ainſi uſé par pure
leſtie : mais aujourd'hui que mes Ou-
ges ſont entre les mains de tout le mon-
, il m'a paru que cette modeſtie pour-
avoir quelque choſe d'affecté. D'ail-
rs, j'ai été bien aiſe, en le mettant à la
e de mon Livre, de faire voir par là
ls ſont préciſément les Ouvrages que
ouë, & d'arrêter, s'il eſt poſſible, le
ns d'un nombre infini de méchantes
ces, qu'on répand par tout ſous mon
n, & principalement dans les Provinces
dans les Païs étrangers. J'ai même, pour
ux prévenir cet inconvénient, fait met-
au commencement de ce volume, une
e exacte & détaillée de tous mes Ecrits ;
&

REMARQUES.

on de 1713. & dont on a parlé dans la Remar
1. ſur cette Préface.

& on la trouvera immédiatement après cette Préface. Voilà de quoi il eſt bon que le Lecteur ſoit inſtruit.

Il ne reſte plus préſentement qu'à lui dire quels ſont les Ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus conſiderable eſt une onzième Satire, que j'ai tout récemment compoſée, & qu'on trouvera à la ſuite des dix précedentes. Elle eſt adreſſée à Monſieur de Valincour, mon illuſtre Aſſocié à l'Hiſtoire. J'y traite du vrai & du faux Honneur, & je l'ai compoſée avec le même ſoin que tous mes autres Ecrits. Je ne ſaurois pourtant dire ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe : car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes intimes Amis, à qui même je n'ai fait que la réciter fort vîte, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui eſt arrivé à quelques autres de mes Pièces, que j'ai vû devenir publiques avant même que je les euſſe miſes ſur le papier : pluſieurs perſonnes, à qui je les avois dites plus d'une fois, les aïant retenuës par cœur, & en aïant donné des copies. C'eſt donc au Public à m'apprendre ce que je dois penſer de cet Ouvrage, ainſi que de pluſieurs autres petites Pièces de Poëſie qu'on trouvera dans cette nouvelle Edition, & qu'on y a mêlées parmi

les

les Epigrammes qui y étoient déja. Ce ſont toutes bagatelles, que j'ai la plûpart compoſées dans ma plus tendre jeuneſſe, mais que j'ai un peu rajuſtées, pour les rendre plus ſupportables au Lecteur. J'y ai fait auſſi ajoûter deux nouvelles Lettres, l'une que j'écris à Monſieur Perrault, & où je badine avec lui ſur notre démêlé Poëtique, preſque auſſi-tôt éteint qu'allumé. L'autre eſt un Remercîment à Mr. le Comte d'Ericeyra, au ſujet de la Traduction de mon Art Poëtique faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoïer de Lisbone, avec une Lettre & des Vers François de ſa compoſition, où il me donne des louanges très-délicates, & auſquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur ſujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole que je lui donne à la fin de ce Remercîment, de faire imprimer cette excellente Traduction à la ſuite de mes Poëſies; mais malheureuſement [5] un de mes Amis, à qui je l'avois prêtée, m'en a égaré le premier Chant,

REMARQUES.

[5] *Un de mes Amis*] Mr. l'Abbé Regnier-Desmarais, Secretaire de l'Académie Françoiſe.

Chant ; & j'ai eu la mauvaiſe honte de n'oſer récrire à Lisbone pour en avoir une autre copie. Ce ſont-là à peu près tous les Ouvrages de ma façon, bons ou méchans, dont on trouvera ici mon Livre augmenté. Mais une choſe qui ſera ſûrement agréable au Public, c'eſt le préſent que je lui fais dans ce même Livre, de la Lettre que le célèbre Monſieur Arnauld a écrite à Monſieur Perrault à propos de ma dixième Satire, & où, comme je l'ai dit dans l'Epître à mes Vers, il fait en quelque ſorte mon apologie. Je ne doute point que beaucoup de gens ne m'accuſent de témerité, d'avoir oſé aſſocier à mes Ecrits les Ouvrages d'un ſi excellent Homme ; & j'avouë que leur accuſation eſt bien fondée. Mais le moïen de réſiſter à la tentation de montrer à toute la Terre, comme je le montre en effet par l'impreſſion de cette Lettre, que ce grand Perſonnage me faiſoit l'honneur de m'eſtimer, & avoit la bonté *meas eſſe aliquid putare nugas* ?

Au reſte, comme malgré une apologie ſi authentique, & malgré les bonnes raiſons que j'ai vingt fois alleguées en Vers & en Proſe, il y a encore des gens qui traitent de médiſances les railleries que j'ai faites de quantité d'Auteurs modernes, & qui pu-

publient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs, je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualitez; je veux bien, pour les convaincre du contraire, répeter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la Préface [6] de mes deux Editions précedentes. Les voici. *Il est bon que le Lecteur soit averti d'une chose; c'est qu'en attaquant dans mes Ouvrages les défauts de plusieurs Ecrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualitez qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, quoique Poëte fort dur, n'ait fait autrefois, je ne sçai comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les Ouvrages de Monsieur Quinaut, quoique si éloigné de la perfection de Virgile. J'ajouterai même sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivois contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'Ouvrages, qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer qu'il y a du génie dans les Ecrits de Saint Amand,*

REMARQUES.

6 *De mes deux Editions précedentes.*] De 1683. & 1694.

*Amand, de Brébeuf, de Scuderi, de même, & de pluſieurs autres que j'ai quez. En un mot, avec la même ſincerit j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâmable, prêt à convenir de ce qu'ils peuvent d'excellent... Voilà, ce me ſemble, leur dre juſtice, & faire bien voir que ce point un eſprit d'envie & de médiſance m'a fait écrire contre eux.*

Après cela, ſi on m'accuſe encor médiſance, je ne ſai point de Lecteu n'en doive auſſi être accuſé; puiſqu'il en a point qui ne diſe librement ſon des Ecrits qu'on fait imprimer; & qu ſe croit en plein droit de le faire, du ſentement même de ceux qui les met au jour. En effet, qu'eſt-ce que m un Ouvrage au jour? N'eſt-ce pas en que ſorte dire au Public, Jugez-moi? P quoi donc trouver mauvais qu'on nou ge? Mais j'ai mis tout ce raiſonnemen rimes dans ma neuvième Satire, & il d'y renvoïer mes Cenſeurs.

# ELOGE
## DE
# MR. DESPREAUX,

*Tiré du Discours que Monsieur* DE VALINCOUR, *Secretaire du Cabinet du Roi, Chancelier de l'Academie, prononça à la reception de Monsieur l'Abbé* D'ESTRÉES, *à present Archevêque de Cambray* *, *&c.*

JE ne crains point ici, MESSIEURS, que l'amitié me rende suspect sur le sujet de Monsieur Despréaux. Elle me fourniroit plûtôt des larmes hors de saison, que des louanges exagerées. Ami dès mon enfance, & ami intime de deux des plus grands Personnages, qui jamais aïent été parmi vous, je les ai perdus tous deux † dans un petit nombre d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place du premier, que j'aurois voulu ne voir jamais vacante. Par quelle fatalité faut-il que je sois encore destiné à recevoir aujourd'hui en votre nom l'Homme illustre qui va remplir la place de l'autre; & que dans deux occasions, où

* *Mr. l'Abbé d'Estrées mourut le 3. Mars* 1718. *dans sa* 52. *année* ADD. de l'Ed. d'Amst.

† *Mr. Racine, mort en* 1699. *Mr. Despréaux, mort en* 1711.

où ma douleur ne demandoit que le ſilence & la ſolitude, pour pleurer des Amis d'un ſi rare mérite, je me ſois trouvé engagé à paroître devant vous pour faire leur éloge !

Mais quel éloge puis-je faire ici de Monſieur Deſpréaux, que vous n'aïez déja prévenu ? J'oſe atteſter, MESSIEURS, le jugement que tant de fois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteſte celui de tous les Peuples de l'Europe, qui font de ſes Vers l'objet de leur admiration. Ils les ſavent par cœur ; ils les traduiſent en leur Langue ; ils apprennent la nôtre pour les mieux goûter, & pour en mieux ſentir toutes les beautez. Approbation univerſelle, qui eſt le plus grand éloge que les hommes puiſſent donner à un Ecrivain ; & en même tems la marque la plus certaine de la perfection d'un Ouvrage.

Par quel heureux ſecret peut-on acquerir cette approbation ſi généralement recherchée, & ſi rarement obtenuë ? Monſieur Deſpréaux nous l'a appris lui-même ; c'eſt par l'amour du Vrai.

En effet, ce n'eſt que dans le Vrai ſeulement que tous les hommes ſe réüniſſent. Differens d'ailleurs dans leurs mœurs, dans leurs préjugez, dans leur manière de penſer, d'écrire, & de juger de ceux qui écrivent, dès que le Vrai paroît clairement à leurs yeux, il enleve toûjours leur conſentement & leur admiration.

Comme il ne ſe trouve que dans la Nature, ou pour mieux dire, comme il n'eſt autre choſe que la Nature même, Monſieur Deſpréaux en avoit fait ſa principale étude. Il avoit puiſé dans ſon ſein ces graces qu'elle ſeule peut donner, que l'Art emploïe toûjours avec ſuccès, & que jamais il ne ſauroit contrefaire. Il y avoit

voit contemplé à loisir ces grands modèles de beauté & de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laisse voir qu'à ses Favoris. Il l'admiroit sur tout dans les Ouvrages d'Homere, où elle s'est conservée avec toute la simplicité, & pour ainsi dire, avec toute l'innocence des premiers tems; & où elle est d'autant plus belle, qu'elle affecte moins de le paroître.

Il ne s'agit point ici de renouveller la fameuse guerre des Anciens & des Modernes, où Monsieur Despréaux combattit avec tant de succès en faveur de ce grand Poëte.

Il faut espérer que ceux qui se sont fait une fausse gloire de résister aux traits du défenseur d'Homère, se feront honneur de céder aux graces d'une nouvelle Traduction *, qui le faisant connoître à ceux même à qui sa Langue est inconnue, fait mieux son éloge que tout ce qu'on pourroit écrire pour la défense. Chef-d'œuvre véritablement digne d'être loué dans le Sanctuaire des Muses, & honoré de l'aprobation de ceux qui y sont assis.

Mais c'est en vain qu'un Auteur choisit le Vrai pour modèle. Il est toûjours sujet à s'égarer, s'il ne prend aussi la Raison pour guide.

Monsieur Despréaux ne la perdit jamais de vûë: & tout que pour la venger de tant de mauvais Livres, où elle étoit cruellement maltraitée, il entreprit de faire des Satires, elle lui apprit à éviter les excès de ceux qui en avoient fait avant lui.

Juvenal, & quelquefois Horace même, (a-

vouons-

* *La Traduction de Madame Dacier.*

vouons-le de bonne-foi) avoient attaqué les vices de leur tems avec des armes qui faiſoient rougir la Vertu.

Regnier, peut-être en cela ſeul, fidèle Diſciple de ces dangereux Maîtres, devoit à cette honteuſe licence une partie de ſa réputation; & il ſembloit alors que l'obſcenité fût un ſel abſolument neceſſaire à la Satire; comme on s'eſt imaginé depuis, que l'amour devoit être le fondement, & pour ainſi dire, l'ame de toutes les Pièces de Théatre.

Monſieur Deſpréaux ſut mépriſer de ſi mauvais exemples dans les mêmes Ouvrages qu'il admiroit d'ailleurs. Il oſa le premier faire voir aux hommes une Satire ſage & modeſte. Il ne l'orna que de ces graces auſtères, qui ſont celles de la Vertu même; travaillant ſans ceſſe à rendre ſa vie encore plus pure que ſes Ecrits, il fit voir que l'amour du Vrai, conduit par la Raiſon, ne fait pas moins l'Homme de bien que l'excellent Poëte.

Incapable de déguiſement dans ſes mœurs, comme d'affectation dans ſes Ouvrages, il s'eſt toûjours montré tel qu'il étoit; aimant mieux, diſoit-il, laiſſer voir de véritables défauts, que de les couvrir par de fauſſes vertus.

Tout ce qui choquoit la Raiſon ou la Vérité, excitoit en lui un chagrin, dont il n'étoit pas maître, & auquel peut-être ſommes-nous redevables de ſes plus ingenieuſes compoſitions. Mais en attaquant les défauts des Ecrivains, il a toûjours épargné leurs perſonnes.

Il croïoit qu'il eſt permis à tout homme, qui ſait parler ou écrire, de cenſurer publique-

quement un mauvais Livre, que son Auteur n'a pas craint de rendre public ; mais il ne regardoit qu'avec horreur ces dangereux ennemis du Genre humain, qui sans respect ni pour l'amitié, ni pour la Vérité même, déchirent indifféremment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces sortes de gens, & qui du fond des ténèbres, qui les derobent à la rigueur des Loix, se font un jeu cruel de publier les fautes les plus cachées, & de noircir les actions les plus innocentes.

Ces sentimens de probité & d'humanité n'étoient pas dans Monsieur Despréaux des vertus purement civiles. Ils avoient leur principe dans un amour sincère pour la Religion, qui paroissoit dans toutes ses actions, & dans toutes ses paroles ; mais qui prenoit encore de nouvelles forces, comme il arrivé à tous les hommes, dans les occasions où ils se trouvoient animés à son honneur & à son genie.

C'est ce qui l'animoit si vivement contre un certain Genre de Poësie, où la Religion lui paroissoit [illegible] offensée.

Quoi, disoit-il à ses Amis, des maximes, qui feroient horreur dans le langage ordinaire, se produisent impunément dès qu'elles sont mises en Vers ! Elles montent sur le Theatre à la faveur de la Musique, & y parlent plus haut que nos Loix. C'est peu d'y étaler ces Exemples qui instruisent à pécher, & qui ont été detestez par les Païens même. On en fait aujourd'hui des conseils, & même des préceptes ; & loin de songer à rendre utiles les divertissemens publics, on affecte

ſecte de les rendre criminels. Voilà dequoi il étoit continuellement occupé, & dont il eût voulu pouvoir faire l'unique objet de toutes ſes Satires.

Heureux d'avoir pû d'une même main imprimer un opprobre éternel à des Ouvrages ſi contraires aux bonnes mœurs : & donner à la Vertu, en la perſonne de notre auguſte Monarque, des loüanges qui ne périront jamais.

# TABLE DES PIECES

## Contenues dans ce Premier Tome.


DISCOURS AU ROI. Pag. 1

SATIRE I. *Sur la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris va chercher ailleurs une deſtinée plus heureuſe.* 13

SATIRE II. à Mr. de Moliere, *ſur la difficulté de trouver la Rime & de la faire accorder avec la Raiſon.* 34

SATIRE III. *Deſcription d'un Feſtin ridicule.* 44

SATIRE IV. à M. l'Abbé Le Vayer, *où l'on prouve que tous les hommes ſont fous, quoi que chacun croye être ſage tout ſeul.* 73

SATIRE V. à Mr. le Marquis de Dangeau, *où l'on fait voir que la veritable Nobleſſe conſiſte dans la vertu.* 87

SATIRE VI. *Deſcription des Embarras de Paris.* 99

SATIRE VII. *Sur les inconvenients qu'il y a de compoſer des Satires.* 110

SATIRE VIII. à Mr. Morel. *De l'Homme.* 120

SATIRE IX. A ſon Esprit, *pour répondre à ſes adverſaires & pour faire en même tems ſon Apologie.* 146

PREFACE *ſur la Satire X.* 174

SATIRE X. *Contre les Femmes.* 176


SATI-

SATIRE XI. à Mr. de Valincour: *Du vrai & du faux Honneur.* 230
DISCOURS *de l'Auteur pour servir d'Apologie à la Satire XII.* 243
SATIRE XII. *Sur l'Equivoque.* 250
EPÎTRE I. Au Roi: *Où l'on fait voir qu'un Roi n'est ni moins grand ni moins glorieux dans la Paix que dans la Guerre.* 281
EPÎTRE II. à Mr. l'Abbé des Roches, *contre l'ardeur de plaider.* 300
EPÎTRE III. à Mr. Arnauld, *sur la mauvaise Honte.* 305
EPÎTRE IV. Au Roi; *sur le passage du Rhin.* 314
EPÎTRE V. à Mr. de Guilleragues, *sur la Connoissance de soi-même.* 335
EPÎTRE VI. à Mr. de Lamoignon, Avocat General, *sur les douceurs dont il jouit à la Campagne & les Chagrins qui l'attendent à la Ville.* 340
EPÎTRE VII. à Mr. Racine, *sur l'utilité qu'on peut retirer de la jalousie de ses ennemis, & en particulier des bonnes & des mauvaises Critiques.* 361
EPÎTRE VIII. Au Roi, *pour le remercier de ses bienfaits.* 376
EPÎTRE IX. à Mr. le Marquis de Seignelai, *sur l'Amour de la Verité.* 384
PREFACE *sur les trois Epîtres suivantes.* 397
EPÎTRE X. à ses Vers. *Pour répondre à ses Censeurs.* 402
EPÎTRE XI. à son Jardinier, *sur l'utilité du Travail pour être heureux.* 414
EPÎTRE XII. à Mr. l'Abbé Renaudot, *sur l'Amour de Dieu.* 423

DIS-

# ISCOURS AU ROI.

JEUNE & vaillant Heros, dont la haute ſageſſe
N'eſt point le fruit tardif d'une lente vieilleſſe,
Et qui ſeul, ſans Miniſtre, à l'exemple des Dieux,
Sou-

## REMARQUES.

ue cette Piéce ſoit placée avant toutes les autres, n'a pourtant pas été faite la premiere. L'Auteur oſa au commencement de l'année 1665. & il avoit t cinq Satires. La même année ce *Diſcours* fut inſe- un Recueil de Poëſies, avant que l'Auteur eût eu le le corriger. Il le fit imprimer lui-même, l'année 1666. avec les ſept premières Satires.

NIER a mis à la tête des ſiennes, une Epître en vers à Henri IV. ſous le même titre de *Diſcours au Roi.*

3. *Et qui ſeul, ſans Miniſtre*, &c.] Après la mort linal Mazarin, arrivée en 1661. le Roi, âgé ſeule- e vingt-deux ans & demi, ne voulut plus avoir de Miniſtre, & commença à gouverner par lui-même.

Soutiens tout par Toi-même, & vois tout par tes ye
GRAND ROI, ſi jusqu'ici, par un trait de pruden
J'ai demeuré pour Toi dans un humble ſilence,
Ce n'eſt pas que mon cœur vainement ſuſpendu
Balance pour t'offrir un encens qui t'eſt dû.
Mais je ſai peu louër, & ma Muſe tremblante
Fuit d'un ſi grand fardeau la charge trop peſante,
Et dans ce haut éclat où Tu te viens offrir,
Touchant à tes lauriers, craindroit de les flêtrir.

Ai

## REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 4. *Soutiens tout par Toi-même*, d
Horace, L. II. Ep. I. 1.

*Cùm tot ſuſtineas & tanta negotia ſolus.*

On peut obſerver ici, & dans la plûpart des endroits
notre Auteur a imitez des Anciens, qu'il enchérit ſur l'
ginal, ſoit en rectifiant la penſée, ſoit en la plaçant pl
propos qu'elle n'étoit; tantôt en lui donnant plus de f
par des expreſſions plus vives & plus énergiques, tantô
y ajoûtant des images nouvelles qui l'embelliſſent. Il di
quelquefois, en parlant de ces ſortes d'imitations : *Ce
s'appelle pas imiter; c'eſt joûter contre ſon Original.*

VERS 6. *J'ai demeuré pour Toi dans un humble ſilence.*
vers fait connoître que l'Auteur avoit compoſé d'autres
vauges avant celui-ci.

VERS 10. *Fuit d'un ſi grand fardeau la charge trop peſa*
Quelques Critiques ont condamné ce vers, prétendant
l'on ne peut pas dire, *la charge d'un fardeau*. Cependant
dit fort bien, *le poids d'un fardeau; ce fardeau eſt d'un
trop grand.* Ces expreſſions n'ont rien d'irrégulier; & l
herbe en a employé une toute ſemblable à celle de n
Auteur.

*Mais ſi la peſanteur d'une charge ſi grande*
*Réſiſte à mon audace.*

Sonnet à la Princeſſe de Conti.

C

ſi, ſans m'aveugler d'une vaine manie,
ure mon vol à mon foible génie:
ge en mon reſpect, que ces hardis Mortels
un indigne encens profanent tes autels;
ans ce champ d'honneur, où le gain les ameine,
chanter ton nom ſans force & ſans haleine;
i vont tous les jours, d'une importune voix,
uyer du récit de tes propres exploits.
Ja en ſtile pompeux habillant une Eglogue,

De

## REMARQUES.

ANGEMENS. Vers 11. *Et dans ce haut éclat* &c.] Ce le ſuivant étoient de cette manière dans les premi tions:

*ma plume mal propre à peindre des Guerriers,*
*aindroit, en les touchant, de flétrir tes lauriers.*

ur les changea ainſi dans l'édition de 1674.

*de ſi hauts exploits mal propre à diſcourir,*
*uchant à Tes lauriers craindroit de les flétrir.*

lans les Editions ſuivantes, il corrigea encore le pre- ces deux vers, comme il eſt ici:

*dans ce haut éclat où Tu te viens offrir,* &c.

RE. Vers 13. *Ainſi, ſans m'aveugler.*] Dans les pre- éditions il y avoit: *Ainſi, ſans me flater.*

21. *L'Un en ſtile pompeux habillant une Eglogue.*] CHAR- a avoit publié, en 1663, un Dialogue en vers ſous m, intitulé: *Louis, Eglogue Roïale.* Cette Pièce étoit poſée à-la-fois des louanges du Roi, & de celles de

De ſes rares vertus Te fait un long prologue,
Et mêle, en ſe vantant ſoi-même à tout propos,
Les louanges d'un Fat à celles d'un Heros.
L'Autre en vain ſe laſſant à polir une rime,
Et reprenant vingt fois le rabot & la lime,
Grand & nouvel effort d'un eſprit ſans pareil!
Dans la fin d'un Sonnet Te compare au Soleil.
Sur le haut Hélicon leur veine mépriſée,
Fut toûjours des neuf Sœurs la fable & la riſée.
Calliope jamais ne daigna leur parler,
Et Pégaſe pour eux refuſe de voler.
Cependant à les voir enflez de tant d'audace,
Te promettre en leur nom les faveurs du Parnaſſe,
On diroit, qu'ils ont ſeuls l'oreille d'Apollon,
Qu'ils diſpoſent de tout dans le ſacré Vallon.
C'eſt à leurs doctes mains, ſi l'on veut les en croire,
Que Phébus a commis tout le ſoin de ta gloire;
Et ton nom, du Midi juſqu'à l'Ourſe vanté,
Ne devra qu'à leurs vers ſon immortalité.

Mais

## REMARQUES.

VERS 25. *L'Autre en vain ſe laſſant.*] C'eſt CHAPELAIN, qui avoit fait un Sonnet, à la fin duquel il comparoit le Roi au Soleil.

VERS 54. *Parmi les Pelletiers.*] PIERRE DU PELLETIER, Pariſien, étoit un miſerable Rimeur, dont la principale occupation étoit de compoſer des Sonnets à la louange de toutes ſortes de gens. Dès qu'il ſavoit qu'on imprimoit un Livre, il ne manquoit pas d'aller porter un Sonnet à l'Auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnoit ſa vie à aller en ville enſeigner la Langue Françoiſe aux Etrangers. Ibid.

ôt ſans ce nom, dont la vive lumiere
un luſtre éclatant à leur veine groſſiere,
ient leurs Ecrits, honte de l'Univers,
dans la pouſſière à la merci des vers.
bre de ton nom ils trouvent leur aſile;
e on voit dans les champs un arbriſſeau débile
ins l'heureux appui qui le tient attaché,
roit triſtement ſur la terre couché.
'eſt pas que ma plume, injuſte & téméraire,
blâmer en eux le deſſein de Te plaire:
ni tant d'Auteurs, je veux bien l'avoüer,
n en connoit qui Te peuvent loüer.
: ſai qu'entre ceux qui t'adreſſent leurs veilles,
es Pelletiers on compte des Corneilles.
ne puis ſouffrir, qu'un Eſprit de travers,
ur rimer des mots penſe faire des vers,
ne en Te louant une gêne inutile.
ıanter un Auguſte, il faut être un Virgile.
›rouve les ſoins du Monarque guerrier,
Qui

*REMARQUES.*

——— *On compte des Corneilles.*] PIERRE CORNEILLE, un de nos plus grands Poëtes, eſt mis en oppoſition avec *Pelletier*. Quoique le grand Corneille doive principalement ſa réputation aux excellentes Tragédies qu'il a faites, il eſt connu auſſi par de très-beaux Poëmes qu'il a compoſés à la louange du Roi: c'eſt à quoi on fait allusion en cet endroit.

9. *Et j'approuve les ſoins du Monarque guerrier.*] Alexandre le Grand n'avoit permis qu'à APELLE de le peindre, & à PYRRHUS de faire ſon image en bronze, & à PYRGO-

Qui ne pouvoit ſouffrir qu'un Artiſan groſſier
Entreprît de tracer, d'une main criminelle,
Un portrait réſervé pour le pinceau d'Apelle.
Moi donc, qui connois peu Phébus & ſes douceurs,
Qui ſuis nouveau ſevré ſur le mont des neuf Sœurs:
Attendant que pour Toi l'âge ait mûri ma Muſe,
Sur de moindres ſujets je l'exerce & l'amuſe:
Et tandis que ton bras, des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,
Et retient les Méchans par la peur des ſupplices:
Moi, la plume à la main, je gourmande les vices;
Et gardant pour moi-même une juſte rigueur,
Je confie au papier les ſecrets de mon cœur.
Ainſi,

## *REMARQUES.*

COUTELE de la graver ſur des pierres précieuſes: il étoit défendu à tout autre de faire le portrait ou l'effigie d'Alexandre. *Plin. nat. Hiſt. VII.* 38. L'Empereur Auguſte fit avertir les Magiſtrats de ne pas ſouffrir que ſon nom fût avili, en le faiſant ſervir de matière aux diſputes pour les prix de proſe & de vers. *Suet. c.* 89.

IMITATIONS. Vers 60. *Qui ne pouvoit ſouffrir* &c.] Horace II. Ep. I. vſ. 239.

*Edicto vetuit, ne quis ſe, præter Apellem,*
*Pingeret; aut alius Lyſippo duceret æra*
*Fortis Alexandri vultum ſimulantia.*

VERS 67. *Et tandis que ton bras.... Va, la foudre à la main.*] Le *Bras* eſt employé ici pour la Perſonne même: la Partie pour le Tout. Ainſi, c'eſt mal-à-propos que l'on a condamné cette expreſſion. *Mais il faut être Poëte*, diſoit l'Auteur, *& ſentir les beautés de la Poëſie, pour juſtifier cette faute, qui n'en eſt pas une.* Il la juſtifioit par ce beau vers de M. Ra-

Ainſi, dès qu'une fois ma verve ſe réveille,
Comme on voit au printems la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va compoſer ſon miel,
Des ſottiſes du tems je compoſe mon fiel.
Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
Sans tenir en marchant une route certaine,
Et, ſans gêner ma plume en ce libre métier,
Je la laiſſe au hazard courir ſur le papier.
Le mal eſt, qu'en rimant, ma Muſe un peu légère
Nomme tout par ſon nom; & ne ſauroit rien taire.
C'eſt là ce qui fait peur aux Eſprits de ce tems,
Qui tout blancs au dehors, ſont tout noirs au dedans:
Ils tremblent qu'un Cenſeur, que ſa verve encourage,

No

*REMARQUES.*

Racine, dans la dernière Scène de Mithridate:

*Et mes derniers regards ont vû fuir les Romains.*

*Mes regards ont vû*, eſt la même choſe que, *le bras qui va le foudre à la main.*

IMITATIONS. Vers 72. *Je confie au papier* &c.] Horace, parlant du Poëte Lucilius:

*Ille, velut fidis arcana ſodalibus, olim*
*Credebat libris.* L. II. Sat. I. vſ. 30.

CHANGEMENT. Vers 75. *Qui du butin des fleurs va compoſer ſon miel.*] C'eſt ainſi que l'Auteur a corrigé dans l'édition de 1674. Dans les précedentes éditions on liſoit:

*Qui des fleurs qu'elle pille en compoſe ſon miel.*

VERS 82. *Nomme tout par ſon nom.*] L'Auteur fait alluſion à cet endroit de la Satire I.

*Je ne puis rien nommer ſi ce n'eſt par ſon nom.*



Apris matina mon mieux

Ne vienne en ſes Ecrits démasquer leur viſage,
Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,
N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.
Tous ces gens éperdus, au ſeul nom de Satire,
Font d'abord le procès à quiconque oſe rire.
Ce ſont eux que l'on voit, d'un diſcours inſenſé,
Publier dans Paris que tout eſt renverſé,
Au moindre bruit qui court, qu'un Auteur les menace
De jouër des Bigots la trompeuſe grimace.
Pour eux un tel ouvrage eſt un monſtre odieux;
C'eſt offenſer les Loix, c'eſt s'attaquer aux Cieux.
Mais bien que d'un faux zele ils masquent leur foibleſſe,
Chacun voit qu'en effet la Vérité les bleſſe.
En vain d'un lâche orgueil leur eſprit revétu
Se couvre du manteau d'une auſtere vertu:
Leur cœur qui ſe connoit, & qui fuit la lumiere,
S'il ſe moque de Dieu, craint Tartuffe & Moliere.
Mais pourquoi ſur ce point ſans raiſon m'écarter?
GRAND ROI, c'eſt mon défaut, je ne ſaurois flatter.
Je ne ſai point au Ciel placer un Ridicule,
D'un

## REMARQUES.

VERS 88. *N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.*] Démocrite diſoit que la Vérité étoit au fond d'un Puits, & que perſonne ne l'en avoit encore pû tirer.

VERS 93. ——— *Qu'un Auteur les menace*, &c.] En 1664. MOLIERE compoſa ſon *Tartuffe*; mais la Cabale des faux Devots porta le Roi à défendre la repréſentation de cette Comédie: & cette défenſe ſubſiſta jusqu'en l'année 1669.

VERS 121. *Enuler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre.*] Le

n Nain faire un Atlas, ou d'un Lâche un Hercule,
ans ceſſe en eſclave à la ſuite des Grands,
es Dieux ſans vertu prodiguer mon encens,
ne me verra point d'une veine forcée,
ne pour Te louër, déguiſer ma penſée:
uelque grand que ſoit ton pouvoir ſouverain,
on cœur en ces vers ne parloit par ma main,
ſt eſpoir de biens, ni raiſon, ni maxime,
pût en ta faveur m'arracher une rime.
ais lorsque je Te voi, d'une ſi noble ardeur,
pliquer ſans relâche aux ſoins de ta grandeur,
honte à ces Rois que le travail étonne,
i ſont accablés du faix de leur Couronne.
d je voi ta ſageſſe, en ſes juſtes projets,
e heureuſe abondance enrichir tes Sujets,
r aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre;
faire de la mer une campagne libre;
braves Guerriers ſecondant ton grand cœur,
re à l'Aigle éperdu ſa première vigueur:
ance ſous tes Loix maîtriſer la Fortune;

Et

*REMARQUES.*

ſe fit faire ſatisfaction des deux inſultes faites à ſes
ſadeurs: à Londres, par l'Ambaſſadeur d'Espagne,
. & à Rome, par des Corſes de la Garde du Pape,
2.

s 122. *Nous faire de la mer une campagne libre.*] La mer
gée de Pirates par la victoire remportée en 1665. ſur
rſaires de Thunis & d'Alger, aux Côtes d'Afrique.

s 124. *Rendre à l'Aigle éperdu* &c.] En 1664. les Trou-



annum cuiusdam Auctoris
Juvenal Sat. 8. 165 Pag

Et nos vaiſſeaux domtant l'un & l'autre Neptune,
Nous aller chercher l'or, malgré l'onde & le vent,
Aux lieux où le Soleil le forme en ſe levant.
Alors, ſans conſulter ſi Phébus l'en avouë,
Ma Muſe toute en feu me prévient & Te louë.
Mais bien-tôt la Raiſon arrivant au ſecours,
Vient d'un ſi beau projet interrompre le cours,
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,
Que je n'ai ni le ton, ni la voix aſſez forte.
Auſſi-tôt je m'effraye, & mon eſprit troublé
Laiſſe là le fardeau dont il eſt accablé;
Et ſans paſſer plus loin, finiſſant mon ouvrage,
Comme un Pilote en mer, qu'épouvante l'orage,
Dès que le bord paroît, ſans ſonger où je ſuis,
Je me ſauve à la nage, & j'aborde où je puis.

*REMARQUES.*

pes que le Roi envoya au ſecours de l'Empereur, défirent les Turcs ſur les bords du Raab.

VERS 128. *Aux lieux où le Soleil le forme en ſe levant.*] En l'année 1669. le Roi établit la Compagnie des Indes Orientales, à laquelle Sa Majeſté accorda de grands privilèges, fournit des ſommes conſiderables, & prêta des vaiſſeaux pour le premier embarquement.

*Où le Soleil le forme* &c.] Dans l'édition de 1674. on avoit mis: *Où le Soleil ſe forme en ſe levant.* Cette faute d'impreſſion eſt remarquable.

IMITATIONS. VERS 138. *Comme un Pilote en mer*, &c.] Le Bembe a dit dans une Lettre à Hercule Strozzi: *Equidem in his concludendis Elegis, feci idem quod Nauta ſolent, qui tempeſtate coacti, non eum portum capiunt quem petunt, ſed ad illum qui proximus eſt, deferuntur.* P. Bembus, *Epiſt. L.* 3.

SATIRES.

# SATIRES.

# SATIRE I.

DAMON ce grand Auteur, dont la Muſe fertile
Amuſa ſi long-tems & la Cour & la Ville:
Mais

## REMARQUES.

CEtte Satire a été commencée vers l'année 1660., & c'eſt le premier ouvrage conſidérable que notre Auteur ait compoſé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une deſtinée plus heureuſe.

C'eſt une imitation de la troiſième Satire de JUVENAL, dans laquelle eſt auſſi décrite la retraite d'un Philoſophe qui abandonne le ſéjour de Rome, à cauſe des vices affreux qui y regnoient. Juvénal y décrit encore les embarras de la même ville; &, à ſon exemple, Mr. Deſpréaux, dans cette premiere Satire, avoit fait la deſcription des embarras de Paris; mais il s'aperçut que cette deſcription étoit comme hors d'œuvre, & qu'elle faiſoit un double ſujet. C'eſt ce qui l'obligea à l'en détacher, & il en fit une Satire particuliere, qui eſt la ſixième.

Il ne faiſoit pas grand cas de cette Piéce. A peine avoit-il pû ſe réſoudre à la lire à quelques amis particuliers; lors qu'un jour l'Abbé FURETIERE, qui avoit été reçu depuis peu à l'Académie Françoiſe, rendit une viſite au Frere * de Mr. Deſpréaux, qui étoit ſon Ami, & ſon Confrère. Comme Mr. Boileau l'Académicien étoit ſorti, Furetiere s'arrêta avec Mr. Deſpréaux, & lût cette Satire. Il en fut fort content; & quoi qu'elle fût aſſez éloignée de la perfection à laquelle l'Auteur l'a portée depuis, il convint de bonne foi qu'elle valoit beaucoup mieux que toutes celles qu'il avoit faites lui-même †. Il encouragea ce jeune Poëte à continuer; & lui demanda même une copie de la nouvelle Satire, qui devint bientôt publique par les autres copies qu'on en fit. Cette Satire étoit alors dans un état bien different de celui auquel l'Auteur la mit avant que de la faire imprimer: car, de 212. vers qu'elle contenoit, il n'en a conſervé qu'environ ſoixante. Tout le reſte a été ou ſupprimé ou changé.

VERS 1. *Damon, ce grand Auteur*, &c.] *Damon*; FRANÇOIS.

* GILLES BOILEAU.

† *Voy. la Satire de Furetiere imprimée.*

Mais qui n'étant vétu que de ſimple bureau,
Paſſe l'été ſans linge, & l'hiver ſans manteau:
Et de qui le corps ſec, & la mine affamée,
N'en ſont pas mieux refaits pour tant de renommée:
Las de perdre en rimant & ſa peine & ſon bien,
D'emprunter en tous lieux, & de ne gagner rien,
Sans habits, ſans argent, ne ſachant plus que faire,
Vient

## REMARQUES.

çois Cassandre, Auteur celèbre de ce tems-là. Il étoit ſavant en Grec & en Latin, & faiſoit aſſez bien des vers François; mais ſon humeur bourruë & farouche, qui le rendoit incapable de toute ſocieté, lui fit perdre tous les avantages que la fortune pût lui préſenter: de ſorte qu'il vécut d'une manière très-obſcure & très-miſerable. „ Il „ mourut tel qu'il avoit vécu; c'eſt-à-dire, très-miſanthro„ pe, & non ſeulement haïſſant les hommes, mais aiant „ même aſſez de peine à ſe réconcilier avec Dieu, à qui, „ diſoit-il en mourant, il n'avoit aucune obligation *. Le Confeſſeur qui l'aſſiſtoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu, par le ſouvenir des graces que Dieu lui avoit faites: *Ah! oui*, dit Caſſandre, d'un ton chagrin & ironique, *je lui ai de grandes obligations; il m'a fait jouer ici bon un joli perſonnage!* Et comme ſon Confeſſeur inſiſtoit à lui faire reconnoître les graces du Seigneur: *Vous ſavez*, dit-il, en redoublant l'amertume de ſes reproches, & montrant le grabat ſur lequel il étoit couché: *Vous ſavez comme il m'a fait vivre; voyez comme il me fait mourir.*

Caſſandre a traduit en François les derniers volumes de l'Hiſtoire de Mr. de Thou, que Du Ryer avoit laiſſez à traduire. Il a fait auſſi *les Paralléles hiſtoriques*, & ſa *Traduction de la Rhetorique d'Ariſtote*. Cette Traduction eſt fort eſtimée; & Mr. Deſpréaux, pour engager le Libraire à faire quelque gratification à l'Auteur, en parla très-avantageuſement à la fin de la Préface ſur le Sublime de Longin, dans l'édition de 1675.

Vers

* *Lettre de Mr. Deſpréaux, dont l'Original eſt entre les mains de l'Auteur de ces Notes.*

Vient de s'enfuir chargé de ſa ſeule miſere;
Et bien loin des Sergens, des Clercs, & du Palais,
Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais:
Sans attendre qu'ici la Juſtice ennemie
L'enferme en un cachot le reſte de ſa vie;
Ou que d'un bonnet vert le ſalutaire affront
Flétriſſe les lauriers qui lui couvrent le front.
Mais

## REMARQUES.

VERS 4. *Paſſe l'été ſans linge, & l'hiver ſans manteau.*] Quoique Caſſandre, ſous le nom de *Damon*, ſoit le héros de cette Satire, l'Auteur n'a pas laiſſé de charger ce caractère de pluſieurs traits qu'il a empruntez d'autres Originaux. Ainſi c'eſt TRISTAN L'HERMITE qu'il avoit en vûë dans ce vers, & non pas Caſſandre; car celui-ci portoit un manteau en tout tems, & l'autre n'en avoit point du tout: témoin cette Epigramme de Mr. DE MANTMOR, Maître des Requêtes:

*Elie, ainſi qu'il eſt écrit,*
*De ſon Manteau comme de ſon Eſprit*
*Récompenſa ſon Serviteur fidèle.*
*Triſtan eût ſuivi ce modèle;*
*Mais Triſtan, qu'on mit au tombeau*
*Plus pauvre que n'eſt un Prophète,*
*En laiſſant à Quinaut ſon eſprit de Poëte,*
*Ne put lui laiſſer un Manteau.*

CHANGEMENT. VERS 10. *Vient de s'enfuir*] Dans les premières éditions il y avoit: *S'en eſt enfui.*

VERS 15. *Ou que d'un bonnet vert le ſalutaire affront.*] Ce vers exprime figurément la *Ceſſion de biens*; c'eſt-à-dire, l'abandonnement que fait un debiteur, de tous ſes biens à ſes créanciers, pour éviter la priſon, ou pour en ſortir. Le bénéfice de la Ceſſion avoit été introduit chez les Romains par

Mais le jour qu'il partit, plus défait & plus blême
Que n'eſt un Pénitent ſur la fin d'un Carême,
La colere dans l'ame, & le feu dans les yeux,
Il diſtila ſa rage en ces triſtes adieux:
Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muſes ſi commode,
Le Merite & l'Eſprit ne ſont plus à la mode,
Qu'un Poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,
Et qu'ici la Vertu n'a plus ni feu ni lieu;
Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche,
D'où jamais ni l'Huiſſier, ni le Sergent n'aproche;
Et ſans laſſer le Ciel par des vœux impuiſſans,
Mettons-nous à l'abri des injures du tems;

Tan-

## REMARQUES.

par une Loi particulière *, pour tempérer la rigueur de la Loi des douze Tables, qui rendoit les créanciers maîtres de la liberté, & de la vie même de leurs débiteurs. Les Ceſſions de biens devinrent ſi fréquentes, que l'on crût devoir en arrêter la trop grande facilité par la crainte de la honte publique; & l'on s'aviſa en quelques endroits d'Italie d'obliger tout Ceſſionaire de biens de porter un bonnet ou chapeau orangé; & à Rome, un bonnet vert: pour marquer, dit Paſquier †, que celui qui fait Ceſſion de biens eſt devenu pauvre par ſa folie. Cette peine ne s'eſt introduite en France que depuis la fin du ſeizième Siècle, ſuivant les Arrêts rapportez par nos Juriſconſultes; mais elle eſt comme abolie depuis quelque tems parmi nous.

IMITATIONS. Vers 21. *Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muſes ſi commode.*] C'eſt ici particuliérement que commence l'Imitation de Juvénal, Sat. III. 21.

——— *quando aſtibus, inquit, honeſtis*
*Nullus in Urbe locus, nulla emolumenta laborum*; &c.

IMI-

* *La Loi Julia.* † *Recherches, liv. 4. c. 10.*

Tandis que libre encor, malgré les deſtinées,
Mon corps n'eſt point courbé ſous le faix des années;
Qu'on ne voit point mes pas ſous l'âge chanceler,
Et qu'il reſte à la Parque encor dequoi filer.
C'eſt-là dans mon malheur le ſeul conſeil à ſuivre:
Que George vive ici, puiſque George y ſait vivre,
Qu'un million comptant, par ſes fourbes aquis,
De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte & Marquis.
Que Jaquin vive ici, dont l'adreſſe funeſte
A plus cauſé de maux que la guerre & la peſte,
Qui de ſes revenus écrits par alphabet,
Peut fournir aiſément un Calépin complet.
Qu'il regne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.
Mais

## REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 29. *Tandis que libre encor* &c.] Juvénal au même endroit:

*Dùm nova canities, dùm prima & recta ſenectus,*
*Dùm ſupereſt Lacheſi quod torqueat, & pedibus me*
*Porto meis; nullo dextram ſubeunte bacillo.*

VERS 34. *Que George vive ici*, &c. Vers 37. *Que Jaquin* &c.] Sous ces noms-là l'Auteur déſigne les Partiſans en général.

IMITATIONS. Ibid. *Que George vive ici.*] Juvénal au même endroit:

——— ——— ——— *Vivant Arturius illic,*
*Et Catulus: maneant qui nigrum in candida vertunt.*

VERS 40. ——— *Un Calépin complet.*] Le Dictionaire de CALEPIN eſt en deux gros volumes.

IMI-

Mais moi, vivre à Paris! Eh, qu'y voudrois-je faire?
Je ne ſai ni tromper, ni feindre, ni mentir,
Et quand je le pourrois, je n'y puis conſentir.
Je ne ſai point en lâche eſſuïer les outrages
D'un Faquin orgueilleux qui vous tient à ſes gages,
De mes Sonnets flateurs laſſer tout l'Univers,
Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.
Pour

## REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 42. *Mais moi, vivre à Paris!* &c.] Juvénal, là-même, v. 41.

*Quid Roma faciam? mentiri neſcio.*

IMITATIONS. Vers 45. *Je ne ſai point en lâche* &c.] Térence dans l'Eunuque,

*At ego infelix, neque ridiculus eſſe, neque plagas pati*
*Poſſum.* Act. II. Sc. III. v. 14.

VERS 47. *De mes Sonnets flateurs.*] Alluſion aux Sonnets que Pelletier faiſoit à la louange de toutes ſortes de gens. *Voyez la Remarque ſur le vers 54. du Diſcours au Roi.*

VERS 50. *Je ſuis ruſtique & fier*, &c.] Caractère du Sieur Caſſandre, qui étoit farouche & groſſier juſqu'à la ruſticité.

VERS 51. *Je ne puis rien nommer, ſi ce n'eſt par ſon nom.*] L'Auteur fait alluſion à la belle réponſe que Philippe Roi de Macedoine fit à Laſthène Olynthien, qui s'étoit retiré à la Cour de ce Prince après lui avoir vendu par trahiſon la ville d'Olynthe ſa patrie. Laſthène alla ſe plaindre à Philippe, de quelques Courtiſans Macédoniens qui l'avoient apelé *Traître*; & demanda Juſtice de cette injure. Ce Roi lui répondit froidement: *Les Macédoniens ſont ſi groſſiers, qu'ils ne ſavent nommer les choſes que par leur nom.* Plut. dans les Apopht. des Rois & des Capitaines.

VERS 52. *J'appelle un chat un chat*; &c.] Ce vers a paſſé en proverbe parmi nous, à cauſe de ſa ſimplicité, & du ſens naïf qu'il renferme. Les Grecs avoient auſſi un proverbe, dont le ſens répond à celui-ci: Τὸ σῦκα σῦκα, Τὸν ῥά-

Pour un ſi bas emploi ma Muſe eſt trop altiere.
Je ſuis ruſtique & fier, & j'ai l'ame groſſiere.
Je ne puis rien nommer, ſi ce n'eſt par ſon nom.
J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.
De ſervir un Amant, je n'en ai pas l'adreſſe.
J'ignore ce grand art qui gagne une maîtreſſe,
Et je ſuis à Paris, triſte, pauvre & reclus,
Ainſi

## REMARQUES.

*σύκον σύκον λέγω. Il appelle les figues des figues, & un bateau il l'appelle un bateau.* Erasme, dans ſes Adages, Chil. 2. Cent. 3. n. 5. Rabelais a eû ce proverbe en vûë quand il a dit: *Nous ſommes ſimples gens, puiſqu'il plaît à Dieu, & appelons les figues figues* &c. L. IV. 54.

Ibid. ——— *Et Rolet un fripon.*] CHARLES ROLET, Procureur au Parlement, étoit fort décrié, & on l'appeloit communément au Palais, l'*ame damnée*. Mr. le Premier Préſident de Lamoignon employoit le nom de *Rolet*, pour ſignifier un Fripon inſigne: *C'eſt un Rolet*, diſoit-il ordinairement. On peut voir le caractère de ce Procureur, ſous le nom de *Vollichon*, dans le Roman Bourgeois de Furetiére pages 24. & 27. Ed. d'Amſt. 1714. Il avoit été convaincu d'avoir fait reviure une obligation de cinq cens livres, dont il avoit déja reçu le payement; il fut condamné par Arrêt, au banniſſement pour neuf ans, en 4000. livres de réparation civile, en diverſes amendes, & aux dépens. La minute & la groſſe de cette obligation furent déclarées nulles, & il fut ordonné qu'elles ſeroient lacérées par le Greffier en la préſence de Rolet. Cet Arrêt eſt du 12. Août 1681. Rolet fut enſuite déchargé de la peine du banniſſement, & obtint une place de Garde au Château de Vincennes, où il mourut. Dans la ſeconde Edition des Satires, l'Auteur mit cette note à côté du nom de Rolet: *Hôtelier du Païs Blaiſois*; afin de dépaïſer les Lecteurs: mais par malheur il ſe trouva en ce païs-là un Hôtelier de même nom, qui lui en fit faire de grandes plaintes. Dans une premiére Edition qui fut faite en 1665. à Rouen, ſans la participation de l'Auteur, on avoit mis un autre nom que celui de Rolet.

IMI-

Ainſi qu'un corps ſans ame, ou devenu perclus.
Mais, pourquoi, dira-t-on, cette Vertu ſauvage,
Qui court à l'hôpital, & n'eſt plus en uſage?
La Richeſſe permet une juſte fierté.
Mais il faut être ſouple avec la Pauvreté.

C'eſt

## REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 56. *Ainſi qu'un corps ſans ame, ou devenu perclus.*] Juvénal, dans la même Satire troiſième, v. 46.

——— ——— ——— *Tamquam*
*Mancus, & exſtincta corpus non utile dextræ.*

IMITATIONS. Vers 63. *Et que le Sort burleſque* &c.] Juvénal Sat. VII. v. 197.

*Si Fortuna volet, fies de Rhetore Conſul:*
*Si volet hoc eadem, fies de Conſule Rhetor.*

Mme le Jeune a dit à peu près la même choſe: *Quos tibi, Fortuna, ludos facis? facis enim ex Profeſſoribus Senatores, ex Senatoribus Profeſſores.*

Ibid. ——— *En ce ſiècle de fer.*] M. le Duc de Montauzier condamnoit hautement les Satires de notre Auteur, & ſur tout ces deux vers, qu'il diſoit être extrémement injurieux à la perſonne du Roi à cauſe de ces mots: *En ce ſiècle de fer.* Mais cette accuſation ne rendit point le Poëte coupable aux yeux de Sa Majeſté.

Vers 64. *D'un Pédant ..... fait faire un Duc & Pair.*] En 1655. l'Abbé DE LA RIVIERE, LOUÏS BARBIER, fut fait Evêque de Langres, Duc & Pair de France. Il avoit été Régent au Collège du Pleſſis, & enſuite Aumônier de M. Habert, Evêque de Cahors, Premier Aumônier de Gaſton Duc d'Orleans, qui le mit auprès de ce Prince. L'Abbé de la Rivière entra ſi habilement dans toutes les inclinations de ſon Maître, qu'il devint lui-même le maître abſolu de ſon cœur & de ſon eſprit; mais il ne ſe ſervit de la confiance du Prince, que pour le trahir, en découvrant tous ſes ſecrets au Cardinal Mazarin. Pour récom-

est par-là qu'un Auteur, que presse l'indigence,
eut des Astres malins corriger l'influence,
t que le Sort burlesque, en ce siècle de fer,
'un Pédant, quand il veut, sait faire un Duc & Pair.
Ainsi de la Vertu, la Fortune se jouë.

Tel

## REMARQUES.

compense il obtint successivement plusieurs Abbaïes, & enfin l'Evêché de Langres. Il mourut à Paris, en 1670. Il avoit été nommé au Cardinalat.

VERS 65. *Ainsi de la Vertu.*] Avant ce vers il y en avoit vingt-quatre autres, que l'Auteur retrancha dans l'édition de 1674. ne les trouvant pas dignes du reste. Les voici :

*Je sai bien que souvent, un cœur lâche & servile*
*A trouvé chez les Grands un esclavage utile:*
*Et qu'un Riche pourroit, dans la suite du tems,*
*D'un flateur affamé payer les soins ardents.*
*Mais avant que pour vous il parle, ou qu'il agisse,*
*Il faut de ses forfaits devenir le Complice;*
*Et sachant de sa vie & l'horreur, & le cours,*
*Le tenir en état de vous craindre toûjours:*
*De trembler qu'à toute heure, un remors légitime*
*Ne vous force à le perdre, en découvrant son crime.*
*Car n'en attendez rien, si son esprit discret*
*Ne vous a confié qu'un honnête secret.*
*Pour de si hauts projets je me sens trop timide:*
*L'inceste me fait peur, & je hais l'homicide:*
*L'adultere & le vol allarment mes esprits.*
*Je ne veux point d'un bien qu'on achete à ce prix.*
*Non, non, c'est vainement qu'au mépris du Parnasse,*

J'irois

Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de ſa roue,
Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné,
Conduire le carroſſe où l'on le voit traîné,
Si dans les droits du Roi ſa funeſte ſcience
Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.
Je ſai qu'un juſte effroi l'éloignant de ces lieux,
L'a fait pour quelques mois disparoître à nos yeux:
Mais

## REMARQUES.

*J'irois de porte en porte étaler ma disgrace.*
*Il n'eſt plus d'honnête homme, & Diogène, en vain,*
*Iroit, pour en chercher, la lanterne à la main.*
*Le chemin aujourd'hui par où chacun s'élève,*
*Fut le chemin jadis qui menoit à la Grève:*
*Et Monléron ne doit qu'à ſes crimes divers,*
*Ses ſuperbes lambris, ſes Jardins toûjours verts.*
*Ainſi de la Vertu &c.*

MONLERON, dans le pénultième vers, eſt un fameux Partiſan, dont le nom étoit tout au long dans la premiére compoſition de cette Satire. Il avoit fait bâtir dans la Ruë St. Auguſtin, près de la porte de Richelieu, une belle maiſon, qui eſt à préſent l'hôtel de Gramont.

IMITATIONS. Vers 76. *Et jouir du Ciel même irrité contre lui.*] Juvénal, Sat. I. v. 47.

——— ——— ——— *Damnatus inani*
*Judicio (quid enim ſalvis infamia nummis?)*
*Exſul ab octavâ Marius bibit, & fruitur Dîs*
*Iratis.*

Dans Sénèque, *Herc. Fur.* Act. I. Sc. I. v. 33. Junon parle ainſi d'Hercule:

*Se-*

Mais en vain pour un tems une taxe l'exile :
On le verra bien-tôt pompeux en cette Ville,
Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.
Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine :
Savant en ce métier si cher aux beaux Esprits,
Dont

## REMARQUES.

——— ——— *Superat & crescit malis,*
*Irâque nostrâ fruitur.*

Vers 77. *Tandis que Colletet.*] Il y avoit ainsi dans la première édition ; mais depuis, à la prière de Mr. Ogier, ami de Colletet, on mit PELLETIER pour COLLETET. *Jamais personne ne fut moins Parasite*, dit Richelet *, *que le bon homme du Pelletier : hors qu'il alloit montrer en ville, c'étoit un véritable Reclus.* C'est pourquoi l'Auteur ingenieux † *de la guerre des Auteurs*, a fait parler ainsi *du Pelletier*, dans un sonnet :

*On me traite de Parasite,*
*Moi, qui plus reclus qu'un Hermite,*
*Ne mangeai jamais chez autrui.*
*O fatalité sans seconde !*
*Faut-il qu'on déchire aujourd'hui,*
*Celui qui loua tout le monde ?*

Ce n'est que dans les dernières éditions des Satires, que Mr. Despréaux a remis le nom de *Colletet* ; & c'est FRANÇOIS COLLETET, fils de Guillaume, qu'il a voulu désigner. Ils ont été Poëtes tous les deux. GUILLAUME COLLETET étoit mort dès l'année 1659. & sa place à l'Académie Françoise avoit été remplie par Gilles Boileau, frere de notre Auteur.

VERS

* *Traité de la versification Françoise, pag.* 146.
† GUERET, *Avocat, qui a fait aussi le Parnasse réformé.*

Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.
Il eſt vrai que du Roi la bonté ſecourable
Jette enfin ſur la Muſe un regard favorable,
Et réparant du Sort l'aveuglement fatal,
Va tirer deſormais Phébus de l'hôpital.
On doit tout eſpérer d'un Monarque ſi juſte.
Mais ſans un Mécénas, à quoi ſert un Auguſte?
Et fait comme je ſuis, au ſiècle d'aujourd'hui,
Qui

## REMARQUES.

VERS 80. *Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*] MONMAUR étoit un Profeſſeur en Grec, fameux Paraſite, qui alloit chercher ſa vie de table en table; & qui, après avoir bien bû, & bien mangé, ſe mettoit à médire des Savans, tant vivans que morts. Tous les beaux Esprits de ſon tems ſe déchaînérent contre lui, à l'envi les uns des autres: & c'eſt l'Abbé Ménage qui fut l'Auteur de cette célèbre conſpiration. En 1636. il écrivit en Latin la Vie de *Monmaur*, ſous le nom de *Gargilius Mamurra:* à la fin de cette Pièce Satirique, il exhorta tous les Savans à prendre les armes contre cet Ennemi commun; & l'on peut dire que *Monmaur* fut accablé des traits de leurs Satires. Dans la même Pièce, Ménage lui donne le ſurnom de Paraſite-Pédant, *Paraſito-padagogus:* Il feint même que *Monmaur* donnoit des leçons ſur le métier de Paraſite, & lui attribuë pluſieurs écrits imaginaires ſur ce ſujet. C'eſt à quoi Mr. Despréaux fait allusion: *Savant en ce métier..... Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*

*Pierre Monmaur* logeoit au Collége des Cholets, ſur la Montagne de Ste. Geneviève. Il étoit né dans la Marche, & avoit été Avocat: Enſuite il eut une Chaire de Profeſſeur Royal en Langue Grecque au Collège de Cambrai; C'eſt pourquoi on le ſurnommoit *Monmaur le Grec.* Il appliquoit tout ſon esprit à faire des allusions ou jeux-de-mots ſur les noms propres: ces allusions étoient toûjours tirées du Grec ou du Latin; & on les appela des *Monmaurismes*, du nom de leur Inventeur. [Mr. de Sallengre a publié en 1716. à la Haye, *l'Hiſtoire de Pierre de Montmaur* en 2 voll. in 8. où il a raſſemblé toutes les Pièces compoſées

Qui voudra s'abbaiſſer à me ſervir d'appui ?
Et puis, comment percer cette foule effroyable
De Rimeurs affamez dont le nombre l'accable,
Qui, dès que ſa main s'ouvre, y courent les premiers,
Et raviſſent un bien qu'on devoit aux derniers ?
Comme on voit les Frélons, troupe lâche & ſtérile,
Aller piller le miel que l'Abeille diſtile.
Ceſſons donc d'aſpirer à ce prix tant vanté,

Que

## REMARQUES.

ſées pour tourner en ridicule ce fameux Paraſite. ADD. *de l'Ed. d'Amſt.*]

Vers 81. ——— *Du Roi la bonté ſecourable.*] En ce tems-là le Roi, à la ſollicitation de Mr. Colbert, donna pluſieurs penſions aux Gens de Lettres dans le Royaume, & dans les Païs étrangers. Ces gratifications commencerent en 1663.

Vers 94. *Aller piller le miel que l'Abeille diſtile.*] Après ce vers, il y en avoit huit qui ſont remarquables: cependant l'Auteur les a ſupprimez dans l'édition de 1674. & dans toutes celles qui ont été faites depuis.

*Enfin je ne ſaurois, pour faire un juſte gain,*
*Aller bas & rampant fléchir ſous Chapelain.*
*Cependant, pour flater ce Rimeur tutélaire,*
*Le frere, en un beſoin, va tenir ſon frere ;*
*Et Phébus en perſonne, y faiſant la leçon,*
*Gagneroit moins ici, qu'au métier de maçon ;*
*Ou, pour être couché ſur la liſte nouvelle,*
*S'en iroit chez Bilaine admirer la Pucelle.*
*Ceſſons donc d'aſpirer &c.*

Quand le Roi eut réſolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres, Mr. Colbert chargea CHAPELAIN, de faire la liſte de ceux que leur mérite rendoit dignes des bien-

Que donne la faveur à l'importunité.
Saint-Amand n'eut du Ciel que ſa veine en partage:
L'habit, qu'il eut ſur lui, fut ſon ſeul héritage:
Un lit & deux placets compoſoient tout ſon bien;
Ou, pour en mieux parler, Saint-Amand n'avoit rien.
Mais quoi, las de traîner une vie importune,
Il engagea ce rien pour chercher la Fortune,
Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,
Conduit d'un vain eſpoir, il parut à la Cour.

Qu'ar-

## *REMARQUES.*

faits de Sa Majeſté. Cette commiſſion fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les reſpects intéreſſez d'une infinité d'Auteurs de toute eſpèce, qui briguoient ſa faveur, en donnant des louanges à ſon Poëme de la Pucelle d'Orleans: C'eſt pourquoi il eſt ici appelé, *Rimeur tarélatin.*

Mr. Deſpreaux étoit brouillé avec ſon aîné GILLES BOILEAU, l'Académicien; La cauſe de cette brouillerie eſt expliquée dans cette Epigramme de Liniere:

*Vous demandez pour quelle affaire*
*Boileau le Rentier aujourd'hui,*
*En veut à Deſpréaux ſon frere,*
*C'eſt qu'il fait des vers mieux que lui.*

Gilles Boileau faiſoit ſa Cour à Chapelain aux dépens de ſon Cadet, & c'eſt à quoi ſe rapporte le quatrième vers: *Le frere en un beſoin va renier ſon frere.* Dans la ſuite notre Auteur voulut effacer juſqu'aux moindres veſtiges de ce démêlé: & c'eſt la principale raiſon pour laquelle il a retranché ces huit vers.

Dans la première édition, l'Auteur n'avoit déſigné Chapelain que par la première lettre de ſon nom à la fin du ſecond vers. Dans les éditions ſuivantes il mit, *Pucelain.*

VERS 97. *Saint-Amand n'eut du Ciel &c.*] MARC ANTOINE

Qu'arriva-t-il enfin de ſa Muſe abuſée ?
Il en revint couvert de honte & de riſée ;
Et la Fièvre au retour terminant ſon deſtin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim.
Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode :
Mais des Fous aujourd'hui c'eſt le plus incommode :
Et l'Eſprit le plus beau, l'Auteur le plus poli,
N'y parviendra jamais au ſort de l'Angeli.
Faut-il donc deſormais jouer un nouveau rôle ?
Dois-

## *REMARQUES.*

TOINE GERARD DE SAINT-AMAND, né à Rouen, fils d'un Gentilhomme Verrier. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut en 1660. ou 1661. On a pluſieurs Ouvrages de lui, où il y a beaucoup de génie. Il ne ſavoit pas le Latin, & étoit fort pauvre.

IMITATIONS. Ibid. *Saint-Amand n'eut du Ciel.*] Juvénal, Sat. III. v. 208.

*Nil habuit Codrus, quis enim negat ? & tamen illud*
*Perdidit infelix totum nihil.*

VERS 103. *Et tout chargé de vers.*] Il avoit fait entre autres, un Poëme *de la Lune*, dans lequel il louoit le Roi, ſurtout de ſavoir bien nager ; car le Roi, dans ſa jeuneſſe, étant à Saint Germain, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine. Le Roi ne put ſouffrir la lecture du Poëme de Saint-Amand ; & l'Auteur ne ſurvêcut pas long-tems à cet affront.

VERS 112. *N'y parviendra jamais au ſort de l'Angeli.*] L'ANGELI étoit un fou, qui avoit ſuivi en Flandres Mr. le Prince de Condé, en qualité de valet d'écurie. Ce Prince l'ayant ramené en France, le donna au Roi. L'Angeli, quoique fou, avoit de l'eſprit. Il trouva le ſecret de plaire aux uns, & de ſe faire craindre des autres ; & tous lui donnoient de l'argent ; de ſorte qu'il amaſſa environ vingt-cinq mille écus. Mais ſes railleries piquantes le firent enfin

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole,
Et feuilletant Louet allongé par Brodeau,
D'une robbe à longs plis balayer le Barreau?
Mais à ce seul penſer, je ſens que je m'égare.
Moi? que j'aille crier dans ce païs barbare,
Où l'on voit tous les jours l'Innocence aux abois
Errer dans les détours d'un Dédale de Lois,

Et

## REMARQUES.

ſin chaſſer de la Cour. On raconte que MARIGNI étant un jour au dîner du Roi, dit à quelcun, en voïant l'Angeli, qui faiſoit rire le Roi par ſes folies: *De tous nous autres fous qui avons ſuivi M. le Prince, il n'y a que l'Angeli qui ait fait fortune.*

VERS 114. *Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole?*] C'eſt-à-dire, dois-je quitter la Poëſie pour la Juriſprudence? BARTOLE étoit un célèbre Juriſconſulte d'Italie, qui a fait d'amples Commentaires ſur le Droit. Notre Auteur ſe déſigne ici lui-même. Il avoit été reçû Avocat au Parlement, le 4. de Decembre 1656. étant âgé de 20. ans, & il ſuivit le Barreau pendant quelque tems; mais il préfera les douceurs de la Poëſie, au tumulte des affaires; & les occupations que ſa réputation naiſſante lui donna, acheverent de l'arracher à la Juriſprudence.

VERS 115. *Et feuilletant Louet allongé par Brodeau.*] GEORGE LOUET, Conſeiller au Parlement de Paris, a fait un Recueil d'Arrêts, qui eſt fort eſtimé, & JULIEN BRODEAU, Avocat au même Parlement, y a ajoûté un ſavant Commentaire.

IMITATIONS. Vers 122. *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.*] C'eſt une maniére de proverbe.

*Candida de nigris, & de candentibus atra.*

Ovid. Metam. XI. v. 315., & Juvénal, Sat. III. 30. en ces mots que notre Auteur a eus en vûë:

——— *Maneant qui nigrum in candida vertunt.*

VERS 123. *Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.*] OLIVIER PATRU, Avocat au Parlement, & l'un des Qua-

Et dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes;
Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier,
Et dont les Cicerons ſe font chez Pé-Fournier?
Avant qu'un tel deſſein m'entre dans la penſée,
On pourra voir la Seine à la Saint Jean glacée,
Arnauld à Charenton devenir Huguenot,
Sainte

## REMARQUES.

Patru de l'Académie Françoiſe, étoit de Paris, fils d'un Procureur de la Cour. Il naquit en 1604. L'amour qu'il avoit pour les Belles Lettres, ruina ſa fortune, comme il en convenoit lui-même *, & fut cauſe qu'il ne s'attacha pas aſſez à ſa profeſſion, quoi qu'il fût très-habile Avocat. Ses Plaidoïez imprimez ſont des preuves immortelles de ſon eſprit, & de ſon éloquence. Nous aurons occaſion de parler de lui dans la ſuite.

Huot, & le Mazier: Ces deux Avocats étoient d'un mérite fort médiocre; mais ils ne laiſſoient pas d'être fort emploïez; parce qu'ils ſe chargeoient de toutes ſortes de cauſes, bonnes & mauvaiſes, & les défendoient avec beaucoup de bruit.

Vers 124. *Et dont les Cicerons ſe font chez Pé-Fournier?* ] Pierre Fournier, Procureur au Parlement, ſignoit *P. Fournier*, pour ſe diſtinguer de quelques-uns de ſes confreres qui portoient auſſi le nom de *Fournier*: C'eſt pourquoi on l'appeloit ordinairement Pé-Fournier. Tous les Procureurs, qui ont des confrères de même nom qu'eux, ſe diſtinguent ainſi par la premiere lettre de leur nom de Batême. Dans la Comédie Italienne d'*Arlequin Procureur*, Arlequin, pour imiter ce vers, ſe nommoit *Pé-Arlequin*.

Changement. Vers 127. *Arnauld à Charenton* &c. ] Au lieu de ce Vers & de celui qui ſuit, il y avoit dans la premiere compoſition, avant l'Impreſſion:

*Le Pape devenir un zelé Huguenot,*
*Sainte Beuve Jéſuite, & Saint Pavin dévot.*



* *Lettre à Mr. de Montauzier.*

Saint-Sorlin Janſéniſte, & Saint-Pavin bigot.

Quittons donc pour jamais une Ville importune,
Où l'Honneur a toûjours guerre avec la Fortune:
Où le Vice orgueilleux s'érige en Souverain,
Et va la mitre en tête & la croſſe à la main :

Où

## REMARQUES.

Mr. de SAINTE BEUVE étoit un célèbre Docteur de Sorbonne.

Ibid. *Arnauld à Charenton devenir Huguenot.*] Meſſire ANTOINE ARNAULD, Docteur de Sorbonne. Les Ouvrages que ce ſavant Docteur a publiez contre les Calviniſtes, prouvent aſſez combien il étoit éloigné d'embraſſer leurs ſentimens.

VERS 128. *Saint-Sorlin Janſéniſte.*] JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN, après avoir ceſſé d'écrire pour le Théatre, publia un écrit en 1665. contre les Religieuſes de Port Royal, qui étoient accuſées de Janſénisme.

Ibid. ——— *Et Saint Pavin bigot.*] SANGUIN DE ST. PAVIN, étoit un fameux Libertin, diſciple de Théophile, auſſi bien que Des-Barreaux, Bardouville, & quelques autres. Saint Pavin a fait lui-même la peinture de ſes ſentimens, & de ſes mœurs, dans les vers ſuivans : *

*Je n'ai l'eſprit embarraſſé*
*De l'avenir ni du paſſé.*
*Ce qu'on dit de moi peu me choque.*
*De force choſes je me moque ;*
*Et ſans contraindre mes déſirs,*
*Je me donne entier aux plaiſirs,*
*Le jeu, l'amour, la bonne chère, &c.*

Cependant, St. Pavin ne pût ſouffrir que l'on eût mis ſa converſion au rang des impoſſibilitez morales On verra ci-après, dans les Remarques ſur les Epigrammes, ce qu'il fit pour s'en vanger, & ce que lui repliqua notre Auteur.

Adrien

* *Portrait de S. Pavin, fait par lui-même.*

Où la Science triste, affreuſe, délaiſſée,
Eſt par tout des bons lieux comme infame chaſſée ;
Où le ſeul Art en vogue eſt l'Art de bien voler :
Où tout me choque : enfin, où... Je n'oſe parler.
Et quel Homme ſi froid ne ſeroit plein de bile,

A

## REMARQUES.

Adrien de Valois s'eſt trompé * en diſant que St. Pavin s'étoit converti, à cauſe d'une voix terrible qu'il ouït au moment de la mort de Theophile, qui mourut en 1626.

Gui Patin nous aprend la mort de St. Pavin, dans une Lettre du 11. d'Avril 1670., & il ajoute, que le Curé de St. Nicolas l'obligea d'emploïer en legs pieux le bien qui lui reſtoit.

VERS 132. *Et va la mitre en tête & la croſſe à la main.*] Après ce vers il y en avoit quatre autres que l'Auteur a ſupprimés depuis l'édition de 1674.

*Où l'argent ſeul tient lieu d'eſprit & de nobleſſe :*
*Où la Vertu ſe pèſe au poids de la Richeſſe :*
*Où l'on emporte à peine, à ſuivre les neuf Sœurs,*
*Un laurier chimérique, & de maigres honneurs.*

IMITATIONS. Vers 133. *Où la Science triſte*, &c.] Ces deux vers ſont imitez de Regnier, Satire III.

*Si la Science pauvre, affreuſe, & mépriſée,*
*Sert au Peuple de fable, aux plus grands de riſée.*

VERS 136. *Où tout me choque : Enfin, où.... Je n'oſe parler.*] Dans les premières éditions, la ponctuation du dernier hémiſtiche étoit ainſi : *Enfin, où je n'oſe parler.* M. Racine conſeilla à l'Auteur de marquer une ſuſpenſion après la particule *où*.... ce qui rend le ſens bien plus fort, & l'expreſſion plus vive.



* *Valeſiana p.* 320.

A l'aſpect odieux des mœurs de cette Ville ?
Qui pourroit les ſouffrir ? & qui, pour les blâmer,
Malgré Muſe & Phébus, n'apprendroit à rimer ?
Non, non, ſur ce ſujet pour écrire avec grace,
Il ne faut point monter au ſommet du Parnaſſe,
Et ſans aller réver dans le double Vallon,
La colère ſuffit, & vaut un Apollon.
Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie,
A quoi bon ces grands mots ? Doucement, je vous prie :
Ou bien montez en Chaire, & là, comme un Docteur,
Allez de vos Sermons endormir l'Auditeur.
C'eſt-là que bien ou mal on a droit de tout dire.
Ainſi

## *REMARQUES.*

IMITATIONS. Vers 144. *La colère ſuffit, & vaut un Apollon.*] Juvénal en ce vers célèbre, Sat. I. v. 79.

*Si natura negat, facit indignatio verſum.*

Regnier l'avoit ainſi traduit, Satire II.

*Puis ſouvent la colère engendre de bons vers.*

Mais on voit combien l'expreſſion de Mr. Despréaux eſt plus noble & plus animée.

CHANGEMENT. Vers 145. *Tout beau, dira quelqu'un.*] Dans les premières éditions il y avoit : *Mais quoi, dira quelqu'un.*

VERS 154. *Attend pour croire en Dieu, que la fièvre le preſſe.*] Ce vers déſigne particulierement le fameux DES-BARREAUX, *qui*, ſelon le langage de Bourſaut dans ſes Lettres, *ne croyoit en Dieu que quand il étoit malade.* Pendant une maladie qu'il eut, il fit un Sonnet de piété, qui eſt connu de tout le monde, & qui eſt très-beau ; mais quand ſa ſanté fut revenuë, il deſavoua fortement ce Sonnet. Il commence par ce vers :

*Grand Dieu, tes jugemens ſont remplis d'équité*, &c.

Voïez la remarque ſur le vers 660. de la Satire X.

VERS

Ainſi parle un Eſprit qu'irrite la Satire,
Qui contre ſes défauts croit être en ſûreté,
En raillant d'un Cenſeur la triſte auſterité :
Qui fait l'homme intrépide, & tremblant de foibleſſe,
Attend pour croire en Dieu que la fièvre le preſſe ;
Et toûjours dans l'orage au Ciel levant les mains,
Dès que l'air eſt calmé, rit des foibles Humains.
Car de penſer alors qu'un Dieu tourne le Monde,
Et règle les reſſorts de la Machine ronde,
Où qu'il eſt une vie au delà du trépas,
C'eſt-là, tout haut du moins, ce qu'il n'avoûra pas.
Pour moi qu'en ſanté même un autre Monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, & que c'eſt Dieu qui tonne,
Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce Lieu.
Je me retire donc. Adieu, Paris, Adieu.

## *REMARQUES.*

VERS 155. *Et toûjours dans l'orage &c.*] Au lieu de ces vers, & du ſuivant, il y avoit ceux-ci dans les premieres éditions :

*Et riant hors de-là du ſentiment commun ;*
*Prêche que Trois ſont Trois, & ne ſont jamais Un ;*

Mais ces vers parurent trop hardis, & même un peu libertins ; auſſi bien que ceux-ci qui venoient un peu après :

*C'eſt-là ce qu'il faut croire, & ce qu'il ne croit pas ;*
*Pour moi, qui ſuis plus ſimple, & que l'Enfer étonne.*

Mr. Arnauld les fit changer. *Otez tout cela*, lui dit-il, *vous aurez trois ou quatre Libertins à qui cela plaira, & vous perdrez je ne ſai combien d'honnêtes-gens, qui liroient vos Ouvrages.*

CHANGEMENT. VERS 157. *Car de penſer alors.*] Dans les premières éditions, il y avoit : *Car enfin, de penſer.*

# SATIRE II.

## A M. DE MOLIERE.

RARE & fameux Esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail & la peine;
Pour qui tient Apollon tous ſes tréſors ouverts,
Et qui ſais à quel coin ſe marquent les bons vers;
Dans les combats d'eſprit ſavant Maître d'eſcrime,
Enſeigne-moi, MOLIERE, où tu trouves la rime.
On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.
Jamais

### REMARQUES.

LE ſujet de cette Satire eſt, *la difficulté de trouver la Rime, & de la faire accorder avec la Raiſon.* Mais l'Auteur s'eſt appliqué à les concilier toutes deux, en n'emploïant dans cette Pièce, que des Rimes extrêmement exactes.

Cette Satire n'a été compoſée qu'après la ſeptième: ainſi elle eſt la quatrième dans l'ordre du tems. Elle fut faite en 1664.

La même année, l'Auteur étant chez Mr. Du Brouſſin, avec Mr. le Duc de Vitri, & Moliere; ce dernier y devoit lire une Traduction de Lucrèce en vers François, qu'il avoit faite dans ſa jeuneſſe. En attendant le dîner, on pria Mr. Deſpréaux de réciter la Satire adreſſée à Moliere; mais après ce récit, Moliere ne voulut plus lire ſa Traduction, craignant qu'elle ne fût pas aſſez belle pour ſoutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il ſe contenta de lire le premier Acte du Miſanthrope, auquel il travailloit en ce tems-là: diſant, qu'on ne devoit pas s'attendre à des vers auſſi parfaits & auſſi achevez que ceux de Mr. Deſpréaux; parce qu'il lui faudroit un tems infini, s'il vouloit travailler ſes Ouvrages comme lui.

VERS 17. *Si je veux d'un Galant &c.*] Ces deux vers étoient ainſi:

&

Jamais au bout du vers on ne te voit broncher;
Et ſans qu'un long détour t'arrête, ou t'embarraſſe,
A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.
Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,
Pour mes péchez, je croi, fit devenir Rimeur:
Dans ce rude métier, où mon eſprit ſe tuë,
En vain, pour la trouver, je travaille & je ſuë.
Souvent j'ai beau réver du matin juſqu'au ſoir:
Quand je veux dire *blanc*, la quinteuſe dit *noir*.
Si je veux d'un Galant dépeindre la figure,
Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de Pure;
Si je penſe exprimer un Auteur ſans defaut,

La.

## REMARQUES.

*Si je penſe parler d'un Galant de notre âge,*
*Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.*

Mais heureuſement pour l'Abbé Ménage, l'Abbé de Pure fit en ce tems-là des Vers contre notre Auteur. C'étoit une Parodie de la Scène de Corneille, dans laquelle Auguſte confond Cinna après la découverte de ſa conjuration; & dans cette Parodie, Mr. Colbert convainquoit Mr. Deſpréaux d'être l'Auteur de quelques Libelles qui paroiſſoient alors. Mr. Deſpréaux n'étoit pas aſſuré que de Pure eût fait cette Parodie maligne; mais il ſavoit bien que cet Abbé la diſtribuoit. Pour toute vengeance d'une ſi noire calomnie, notre Auteur ſe contenta de mettre le nom de l'Abbé de Pure dans cette Satire, où il le traite ironiquement de Galant, parce que cet Abbé affectoit un air de propreté & de galanterie, quoi qu'il ne fût ni propre ni galant.

MICHEL DE PURE étoit de Lyon, où ſon Pere avoit été Prevôt des Marchands, en 1634. & ſon Aïeul, Echevin en 1596. Il avoit publié en 1663. une fort mauvaiſe Traduction de *Quintilien*. Dans la ſuite il traduiſit encore

La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.
Enfin quoique je faſſe, ou que je veuille faire,
La bizarre toûjours vient m'offrir le contraire.
De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,
Triste, las, & confus, je ceſſe d'y réver :
Et maudiſſant vingt fois le Démon qui m'inspire,
Je fais mille ſermens de ne jamais écrire,
Mais quand j'ai bien maudit & Muſes & Phébus,
Je la voi qui paroît, quand je n'y penſe plus.
Auſſi-tôt, malgré moi, tout mon feu ſe rallume :
Je reprens ſur le champ le papier & la plume,
Et de mes vains ſermens perdant le ſouvenir,
J'attens de vers en vers qu'elle daigne venir.
Encor ſi pour rimer, dans ſa verve indiscrete,
Ma

## REMARQUES.

*Histoire des Indes*, écrite en Latin par le P. *Maffée* ; & *l'Histoire Africaine*, écrite en Italien par *J. B. Birago*. Il a auſſi traduit *la Vie de Leon X.* du Latin de *Paul Jove* ; & de plus il a fait un Roman, qui a pour titre, *Les Précieuſes* ; la *Vie du Maréchal de Gaſſion*, &c.

VERS 20. *La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.*] PHILIPPE QUINAUT, Auteur de pluſieurs Tragédies, imprimées en deux volumes, mais qui ſont abſolument tombées dans l'oubli. Il a depuis compoſé des Opéra. Il fut reçû à l'Académie Françoiſe, en l'année 1670. & mourut en 1688.

VERS 25. *Je ferois comme un autre.*] GILLES MENAGE, dont les Poëſies ſont remplies d'expreſſions ſemblables à celles que notre Auteur reprend dans les vers ſuivans : ce qui marque un génie froid & ſtérile, tel qu'étoit celui de l'Abbé Ménage, qui n'avoit *point de naturel à la Poëſie*, & qui ne *faiſoit des vers qu'en dépit des Muſes*, comme il l'a dit lui-même, dans la *Préface de ſes Obſervations ſur Malherbe*.

Gilles

Ma Muſe au moins ſouffroit une froide épithete :
Je ferois comme un autre, & ſans chercher ſi loin,
J'aurois toûjours des mots pour les coudre au beſoin.
Si je louois Philis, *En miracles féconde* ;
Je trouverois bien-tôt, *A nulle autre ſeconde.*
Si je voulois vanter un objet *Nompareil* ;
Je mettrois à l'inſtant, *Plus beau que le Soleil.*
Enfin parlant toûjours d'*Aſtres* & de *Merveilles*,
De *Chef-d'œuvres des Cieux*, de *Beautez ſans pareilles* ;
Avec tous ces beaux mots ſouvent mis au hazard,
Je pourrois aiſément, ſans génie & ſans art,
Et transpoſant cent fois & le nom & le verbe,
Dans mes vers recouſus mettre en pieces Malherbe.
Mais mon Eſprit, tremblant ſur le choix de ſes mots,
N'en.

## REMAQUES.

Gilles Boileau, frere de notre Auteur, avoit déja repris l'Abbé Ménage de ſon affectation à emploïer ces ſortes de Phraſes Poëtiques : *En charmes ſi féconde, A nulle autre pareille, A nulle autre ſeconde : Ce chef-d'œuvre des Cieux, ce miracle d'amour*, &c. on peut voir *l'Avis à Mr. Ménage*, ſur ſon Eglogue intitulée *Chriſtine*. p. 16.

VERS 46. *Dans mes Vers recouſus mettre en pieces Malherbe.*] Il étoit difficile de faire un vers qui rimât avec celui-ci. Cela parut même impoſſible à la Fontaine, à Moliere, & à tous les amis que notre Poëte conſulta. Cependant il trouva le vers qu'il cherchoit.

[ *Et transpoſant cent fois & le nom & le verbe.*

Quand il le dit à La Fontaine : *Ah ! le voilà*, s'écria celui-ci, en l'interrompant : *Vous-êtes bien-heureux. Je donnerois le plus beau de mes Contes pour avoir trouvé cela.*

Mr. Deſpréaux faiſoit ordinairement le ſecond vers avant le premier. C'eſt un des plus grands ſecrets de la Poëſie, pour donner aux vers beaucoup de ſens & de force. Il conſeilla à Mr. Racine de ſuivre cette méthode ; & il diſoit, à ce propos : *Je lui ai appris à rimer difficilement.*

N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos,
Et ne sauroit souffrir, qu'une phrase insipide
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide.
Ainsi recommençant un ouvrage vingt fois,
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.
Maudit soit le premier, dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,
Et donnant à ses mots une étroite prison,

Vous

## REMARQUES.

VERS 53. *Maudit soit le premier, dont la verve insensée*, &c.] Mr. Arnaud d'Andilly entendant réciter cette Satire, fut extrêmement touché de ces quatre vers; il en admira la beauté, & les compara à ceux-ci de BREBEUF, qui sont si fameux: *Pharsale L. III.*

*C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux*
*De peindre la parole & de parler aux yeux;*
*Et par les traits divers des figures tracées*
*Donner de la couleur & du corps aux pensées.*

Mr. D'Andilly se fit réciter cette Satire trois fois de suite, par l'Auteur.

VERS 57. *Sans ce métier fatal au repos de ma vie*, &c.] Première maniere:

*Sans ce métier, helas! si contraire à ma joie,*
*Mes jours auroient été filez d'or & de soie.*

L'Auteur corrigea ces deux vers, parce que Mr. D'Andilly lui fit remarquer qu'il tomboit dans le defaut qu'il attaquoit: *Vous blâmez*, lui dit Mr. D'Andilly, *ceux qui dans leurs vers mettent en pièces Malherbe; & voilà une expression qui est de ce Poëte.* En effet, MALHERBE a emploïé trois fois cette expression.

1. Dans l'Ode à la Reine Marie de Medicis, 1600.

Les

Voulut avec la Rime enchaîner la Raiſon.
Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,
Mes jours pleins de loiſir couleroient ſans envie;
Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant;
Et comme un gras Chanoine, à mon aiſe, & content,
Paſſer tranquillement, ſans ſouci, ſans affaire,
La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.
Mon cœur exemt de ſoins, libre de paſſion,

Sain

## REMARQUES.

*Les Parques d'une même ſoie*
*Ne devident pas tous nos jours.*

II. Dans l'Ode au Duc de Bellegarde, 1608.

*Ainſi de tout d'or & de ſoie*
*Ton âge devide ſon cours*, &c.

III. Et dans un fragment au Cardinal de Richelieu:

*Nos jours filez de toutes ſoies*
*Ont des entrelis comme des joies*, &c.

VERS 62. *La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.*] Il auroit bien pû mettre la négative, en diſant; *La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire*; comme LA FONTAINE l'a mis depuis dans ſon Epitaphe:

*Jean s'en alla, comme il étoit venu,*
*Mangea le fonds avec le revenu,*
*Vint les tréſors choſe peu néceſſaire.*
*Quant à ſon tems, bien le ſût dispenſer:*
*Deux parts en fit, dont il ſouloit paſſer*
*L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.*

Mr

Sait donner une borne à ſon ambition ;
Et fuïant des grandeurs la préſence importune,
Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune.
Et je ſerois heureux, ſi, pour me conſumer,
Un deſtin envieux ne m'avoit fait rimer.
Mais depuis le moment que cette frénéſie
De ſes noires vapeurs troubla ma fantaiſie,
Et qu'un Démon, jaloux de mon contentement,
M'inſpira le deſſein d'écrire poliment :
Tous les jours malgré moi, cloué ſur un ouvrage,
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin paſſant ma vie en ce triſte métier,

J'envie

## REMARQUES.

Mr. Deſpréaux demanda à l'Académie, laquelle de ces deux manieres valoit mieux, la ſienne, ou celle de La Fontaine. Il paſſa tout d'une voix, que la ſienne étoit la meilleure, parce qu'en ôtant la négative, *Rien faire* devenoit une eſpèce d'occupation.

VERS 76. *J'envie, en écrivant, le ſort de Pelletier.*] Boëte du dernier ordre, qui faiſoit tous les jours un Sonnet. *Pelletier* prit ce vers pour une louange ; & dans cette penſée, il fit imprimer cette Satire dans un Recueil de Poëſies, où il y avoit quelques-uns de ſes vers. Mr. Deſpréaux s'étant plaint au Libraire de ce qu'il avoit imprimé cette Satire ſans ſon aveu, le Libraire lui répondit, que c'étoit Pelletier qui l'avoit donnée à imprimer, *parce qu'elle étoit à ſa louange.*

Richelet s'eſt trompé, quand il a dit que Pelletier mourut en 1660. *Lett. Choiſies Tom.* I. On a parlé de ce Poëte, ſur le vers 54. du Diſcours au Roi, & ſur le vers 47. de la Satire I.

VERS 77. *Bienheureux Scuderi, &c.*] GEORGE DE SCUDERI de l'Académie Françoiſe, a compoſé pluſieurs Romans : *L'Illuſtre Baſſa, le Cabinet fidelle, &c.* outre le Poëme

vie en écrivant le fort de Pelletier.
ienheureux Scuderi, dont la fertile plume
tous les mois ſans peine enfanter un volume.
Ecrits, il eſt vrai, ſans art & languiſſans,
ɔlent être formez en dépit du bon ſens :
ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puiſſe dire,
Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire.
ıand la Rime enfin ſe trouve au bout des vers,
nporte que le reſte y ſoit mis de travers ?
eureux mille fois celui dont la manie
aux règles de l'art aſſervir ſon génie !
ot en écrivant fait tout avec plaiſir :

II

## REMARQUES.

*Alaric*, & un grand nombre de Pièces de théatre. ue le Roman de *Cyrus*, & celui de *Clélie*, aïent été nez ſous ſon nom; ils ſont néanmoins de l'illuſtre DELFINE DE SCUDERI ſa Sœur.

ZAC avoit fait le même jugement de la facilité à écrire cet Auteur. *O bienheureux Ecrivains*, s'écrie-t-il, *M. maiſe en Latin, & Mr. De Scuderi en François! J'admire votre facilité, & j'admire votre abondance. Vous pouvez lus de Calepins, que moi d'Almanachs.* Il dit encore: *reux ſont ces Ecrivains qui ſe contentent ſi facilement; qui aillent que de la mémoire & des doigts; qui, ſans choiſir, t tout ce qu'ils ſavent.* Lett. XII. Liv. XXIII.

ANGEMENT. Voïez 79. ——— *Sans art & languiſ-* Dans les premières éditions il y avoit: *Sans force niſſans.*

ıs 87. *Un Sot en écrivant fait tout avec plaiſir:*] Un ɔgien François donne une aſſez plaiſante raiſon de e complaiſance avec laquelle les Auteurs médiocres ent leurs propres Ouvrages. „ Selon la juſtice, dit- out travail honnête doit être recompenſé de louan- n de ſatisfaction. Quand les bons Eſprits font un rage excellent, ils ſont juſtement récompenſez par „ les

Il n'a point en ſes vers l'embarras de choiſir,
Et toûjours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement en ſoi-même il s'admire.
Mais un Eſprit ſublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver :
Et toûjours mécontent de ce qu'il vient de faire,

## REMARQUES.

„ les applaudiſſemens du Public ; Quand un pauvre Eſp
„ travaille beaucoup pour faire un mauvais Ouvrage,
„ n'eſt pas juſte ni raiſonnable qu'il attende des louang
„ publiques ; car elles ne lui ſont pas dûës : Mais afin q
„ ſes travaux ne demeurent pas ſans récompenſe, Di
„ lui donne une ſatisfaction perſonnelle, que perſonne
„ lui peut envier ſans une injuſtice plus que barbare. To
„ ainſi que Dieu, qui eſt juſte, donne de la ſatisfacti
„ aux Grenouilles, de leur chant : autrement, le blâ
„ public, joint à leur mécontentement, ſeroit ſuffiſa
„ pour les réduire au deſeſpoir. *Le P.* FRANÇOIS G
BASSE, *Somme Théolog. L.* II. *p.* 419.

IMITATIONS. Ibid. *Un Sot en écrivant*, &c.] Hora
L. II. Ep. II. 106. & ſeqq. 125.

*Ridentur, mala qui componunt Carmina : verùm*
*Gaudent ſcribentes, & ſe venerantur ; & ultro*
*Si taceas, laudant ; quidquid ſcripſere beati.* &c.
*Pratulerim ſcriptor delirus, inerſque videri,*
*Dum mea delectent mala me, vel denique fallant :*
*Quàm ſapere, & ringi.*

VERS 94. *Il plait à tout le monde, & ne ſauroit ſe plai*
En cet endroit, Moliere dit à notre Auteur, en lui ſerr
la main : *Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais*
*Je ne ſuis pas du nombre de ces Eſprits ſublimes, dont vous*
*lez : mais tel que je ſuis, je n'ai rien fait en ma vie, don*
*ſuis véritablement content.*

Il plaît à tout le monde, & ne ſauroit ſe plaire,
Et Tel, dont en tous lieux chacun vante l'eſprit,
Voudroit pour ſon repos n'avoir jamais écrit.
Toi donc, qui vois les maux où ma Muſe s'abîme,
De grace, enſeigne-moi l'art de trouver la Rime:
Ou, puiſqu'enfin tes ſoins y ſeroient ſuperflus,
MOLIERE, enſeigne-moi l'art de ne rimer plus.

## *REMARQUES.*

Le célèbre SANTEUL penſoit bien autrement de ſes Poëſies; il l'avoüa même un jour chez Thierri, à Mr. Despréaux, qui lui dit; *Vous êtes donc le ſeul Homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content de ſes Ouvrages.* Alors Santeul, flaté par le titre d'*Homme extraordinaire*, & voulant faire voir qu'il ne ſe croïoit pas indigne de cet Eloge, revint au ſentiment de Mr. Despréaux, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement ſatisfait des Ouvrages qu'il avoit compoſés.

Mr. Despréaux citoit un jour à ce propos, ces Réflexions de l'Auteur des Caractères: *La même juſteſſe d'eſprit qui nous fait écrire de bonnes choſes, nous fait apprehender qu'elles ne le ſoient pas aſſez pour mériter d'être lûës. Un Eſprit médiocre croit écrire divinement: Un bon Eſprit croit écrire raiſonnablement.* LA BRUYERE, ch. des *Ouvrages de l'eſprit.*

# SATIRE III.

A. QUEL ſujet inconnu vous trouble & vous altère
D'où vous vient aujourd'hui cet air ſombre
ſevère,

## REMARQUES.

CEtte Satire a été faite en l'année 1665. Elle contie
le recit d'un Feſtin, donné par un Homme d'un go
faux & extravagant, qui ſe pique neanmoins de rafiner
la bonne chère. Ce caractère eſt ſemblable à celui qu'H
race donne à Naſidiénus, dans la Satire VIII. du Livre
où ce Poëte a fait le récit d'un repas ridicule. Un de n
plus célèbres Ecrivains, ſavant Traducteur & Commen
teur d'Horace, ne paroit pas être bien entré dans le ſe
de ſon Auteur, quand il a dit, qu'Horace *avoit peint le*
*ractère d'un Homme fort avare, qui fait une ſotte oſtentation*
*ſes richeſſes.* Il ſemble au contraire, que c'eſt plutôt le
ractère d'un Homme qui ne manque pas de généroſit
mais qui manque de goût: d'un Sot magnifique. C'ét
la penſée de Mr. Deſpréaux. Regnier a fait auſſi la descr
tion d'un Soupé ridicule, auquel il fut retenu malgré l
C'eſt dans ſa dixième Satire.

Bien des gens ont crû fauſſement, que Mr. Despréau
dans cette Satire, avoit voulu ſe dépeindre ſous le perſo
nage de celui qui fait le recit: & ſur cela, ils l'ont reg
dé comme un Homme d'une délicateſſe exceſſive en fait
bonne chère. Mais ils n'ont pas pris garde que, bien l
de ſe repreſenter ici lui-même, il ſe moque d'un Hom
qui ne peut s'accommoder que des repas exquis; & que
raillerie ne tombe pas moins ſur la délicateſſe outrée
celui qui fait le récit du Feſtin, que ſur le Feſtin mên
Il a voulu repréſenter Mr. DU ROUSSIN, *qui*, ſel
le langage de notre Auteur, *traitoit ſérieuſement les rep*
Quand il ſut que Mr. Despréaux travailloit ſur cette mat
re, il tâcha de l'en détourner: diſant que ce n'étoit
là un ſujet ſur lequel il falût plaiſanter: *Choiſiſſez plûtôt*
*Hypocrites*, lui diſoit-il ſérieuſement, *vous aurez pour v*
*tous les honnêtes gens; mais pour la bonne chère, croyez-moi,*
*badinez point la-deſſus.* Il ſe reconnut bien dans cette pein
re; mais il n'en ſut aucun mauvais gré à l'Auteur.

Au reſte, il y a ſept Perſonnes que l'on fait parler d

Et ce viſage enfin plus pâle qu'un Rentier,
A l'aſpect d'un Arrêt qui retranche un quartier?
Qu'eſt devenu ce teint, dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans ſeuls, & de bisques nourrie,
Où

## REMARQUES.

cette Satire: l'Auditeur, ou celui qui interroge au commencement; & ſix Conviyes, qui ſont, le Perſonnage qui fait le récit du Repas, l'Hôte, deux Nobles Campagnards, celui qui eſt déſigné par le Hableur, & enfin un Poëte.

VERS 1. *A.*] Cette lettre, qui eſt au commencement du premier vers, ſignifie l'Auditeur, ou celui qui interroge; & la lettre P. qui eſt devant le quatorzième vers dénote le Poëte. L'Auteur avoit deſſein d'y mettre un B. pour marquer le *Brouſſin:* mais il craignit que ſon intention ne fût trop marquée.

IMITATIONS. Ibid. *Quel ſujet inconnu* &c.] Juvénal commence ainſi ſa neuvième Satire:

*Scire velim, quare toties mihi, Naevole, triſtis*
*Occurras, fronte obducta? ——— ———*
*——— ——— ——— unde repente*
*Tot rugae?*

VERS 4. *A l'aſpect d'un Arrêt qui retranche un quartier?*] En 1664. le Roi ſuprima un quartier des rentes conſtituées ſur l'Hôtel de Ville: Le Chevalier de CAILLI fit alors cette Epigramme, dont Mr. Deſpréaux faiſoit cas:

*De nos Rentes, pour nos péchez,*
*Si les quartiers ſont retranchez,*
*Pourquoi s'en émouvoir la bile?*
*Nous n'aurons qu'à changer de lieu:*
*Nous allions à l'Hôtel-de-Ville,*
*Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.*

VERS 6. ——— *Et de bisques nourrie.*] En ce tems-là, les Bisques étoient un mets fort eſtimé.

VERS

Où la joie en ſon luſtre attiroit les regards,
Et le vin en rubis brilloit de toutes parts?
Qui vous a pû plonger dans cette humeur chagrine?
A-t-on par quelque Edit réformé la cuiſine?
Ou quelque longue pluïe, inondant vos vallons,
A-t-elle fait couler vos vins & vos melons?
Répondez donc enfin, ou bien je me retire.
P. Ah! de grace, un moment, ſouffrez que je reſpire.
Je ſors de chez un Fat, qui, pour m'empoiſonner,
Je penſe, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
Je l'avois bien prévû. Depuis près d'une année,
J'éludois tous les jours ſa pourſuite obſtinée.
Mais

## REMARQUES.

VERS 10. *A-t-on par quelque Edit reformé la cuiſine?* ] On publia alors divers Edits de reformation.

CHANGEMENT. Vers 12. *Vos vins & vos melons.* ] Dans la première Edition il y avoit *Vos vins ou vos melons.*

CHANGEMENT. Vers 13. *Répondez donc enfin.* ] Il y avoit ici: *Répondez donc du moins.*

VERS 15. *Je ſors de chez un Fat.* ] C'eſt celui qui avoit donné le dîner; mais c'eſt un Perſonnage feint.

CHANGEMENT. Vers 19. *Mais hier.* ] Il y avoit dans les premières Editions: *Quand hier.*

VERS 22. —— *Boucingo n'en a point de pareilles.* ] BOUCINGO, fameux Marchand de vin.

VERS 23. —— *Chez le Commandeur.* ] JAQUES DE SOUVRÉ, Commandeur de St. Jean de Latran, & enſuite Grand Prieur de France. Il aimoit la bonne chère, & tenoit ordinairement une table ſomptueuſe, à laquelle aſſiſtoient ſouvent Mr. du Brouſſin, & Mr. de Villandri, qui eſt nommé dans le vers ſuivant. Les Repas du *Commandeur* étoient renommez en ce tems-là, & Saint-Evremond en fait mention dans ſes Ecrits *. Le Commandeur de Souvré

* *Converſ. du Duc de Candale, avec Mr. de St. Evremond.*

Mais hier il m'aborde, & me ſerrant la main :
Ah ! Monſieur, m'a-t-il dit, je vous attens demain.
N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux... Boucingo n'en a point de pareilles :
Et je gagerois bien que chez le Commandeur,
Villandri priſeroit ſa ſève, & ſa verdeur.
Moliere avec Tartuffe y doit jouër ſon rôle :
Et Lambert, qui plus eſt, m'a donné ſa parole.
C'eſt tout dire en un mot, & vous le connoiſſez.
Quoi Lambert ? Oui, Lambert. A demain. C'eſt aſſez.
Ce matin donc, ſéduit par ſa vaine promeſſe,
J'y cours, midi ſonnant, au ſortir de la Meſſe.

A

## REMARQUES.

vré étoit fils du Maréchal de Souvré, Gouverneur de Louis XIII. & Oncle de Madame de Louvois.

VERS 24. *Villandri priſeroit.*] Mr. de VILLANDRI étoit fils de BALTAZAR LE BRETON, Seigneur de VILLANDRI, Conſeiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Roi.

VERS 25. *Moliere avec Tartuffe.*] La Comédie du *Tartuffe* avoit été defenduë en ce tems-là, & tout le monde vouloit avoir Moliére pour la lui entendre reciter.

VERS 26. *Et Lambert, qui plus eſt*, &c.] MICHEL LAMBERT, fameux Muſicien, étoit ſouhaité par tout. C'étoit un fort bon homme, qui promettoit à tout le monde, & manquoit presque toûjours de parole. Cela eſt bien marqué dans ce vers & dans les deux ſuivans. C'étoit l'homme de France qui chantoit le mieux, & on le regardoit comme l'inventeur du beau chant. Il mourut à Paris, au mois de Juin 1696. âgé de 87. ans. Son corps a été mis dans le tombeau de Jean Baptiſte Lulli ſon Gendre.

VERS 28. *Quoi Lambert ? Oui, Lambert. A demain. C'eſt aſſez.*] Ce vers eſt en Dialogue. *Quoi Lambert ?* c'eſt le Convié qui dit ceci. L'Hôte repond : *Oui, Lambert. A demain.* Et le Convié promet d'y aller, en diſant ; *C'eſt aſſez.*

VERS

A peine étois-je entré, que ravi de me voir,
Mon Homme, en m'embraſſant, m'eſt venu recevoir,
Et montrant à mes yeux une allégreſſe entiere,
Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Moliere:
Mais puiſque je vous voi, je me tiens trop content.
Vous êtes un brave homme: Entrez. On vous attend.
A ces mots, mais trop tard, reconnoiſſant ma faute,
Je le ſuis en tremblant dans une chambre haute,
Où malgré les volets le Soleil irrité
Formoit un poële ardent au milieu de l'Eté.
Le couvert étoit mis dans ce Lieu de plaiſance;
Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connoiſſance,
Deux nobles Campagnards, grands lecteurs de Romans,
Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.
J'en-

## *REMARQUES.*

VERS 43. *Deux nobles Campagnards* &c.] De ces deux Campagnards il n'y en a qu'un qui ſoit un perſonnage réel. Voïez la Remarque ſur le vers 173. de cette Satire.

VERS 44. *Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.*] *Artamene* ou *le Grand Cyrus*, Roman de Mademoiſelle de Scuderi, en dix volumes. Il eſt rempli de longues converſations, & ſur tout de grans Complimens fort ennuïeux. C'eſt pourquoi Furetiere a dit dans *l'Hiſtoire des troubles arrivés au Royaume d'Eloquence*, Que *les Bourgeois de cette Place* (le Roman de Cyrus) *affectoient ſur tout d'être fort civils, & de fort bon entretien.* La plûpart des gens de Province, qui s'imaginoient que le ſtile de ces Romans étoit le ſtile de la Cour, & un modèle de politeſſe, formoient leur langage & leurs complimens ſur le *Cyrus* & ſur la *Clélie*, dont ils retenoient les façons de parler. Ces Romans, dont le goût s'étoit répandu dans toute la France, avoient auſſi produit les Précieuſes: caractère que Moliere a ſi bien joüé. Les premiers Volumes du Roman de *Cyrus* commencèrent à paroître en 1649.

VERS

J'enrageois. Cependant on apporte un potage.
Un coq y paroiſſoit en pompeux équipage,
Qui changeant ſur ce plat & d'état & de nom,
Par tous les Conviez s'eſt appelé chapon.
Deux aſſiettes ſuivoient, dont l'une étoit ornée
D'une langue en ragoût de perſil couronnée:
L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,
Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.
On s'aſſied: mais d'abord, notre Troupe ſerrée
Tenoit à peine autour d'une table quarrée:
Où chacun, malgré ſoi, l'un ſur l'autre porté,
Faiſoit un tour à gauche, & mangeoit de côté.
Jugez en cet état ſi je pouvois me plaire,
Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chère,

Si

## REMARQUES.

VERS 45. *Cependant on apporte un potage &c.*] Mr. FOURCROI, célèbre Avocat, s'aviſa un jour, de donner un repas ſemblable en tout à celui qui eſt décrit dans cette Satire, à M. de Lamoignon, Avocat General; à M. de Meurs, Maître des Requêtes, enſuite Préſident à Mortier; à Mr. Deſpréaux; & à quelques autres. Mais ſa plaiſanterie ne plût point aux Conviez; & l'on dit alors, que ces ſortes de repas ſont bons à décrire & non pas à donner.

VERS 48. *Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère.*] Il auroit pû mettre: *Moi qui compte pour rien & le vin & la chère.* Mais il a crû l'autre manière plus conforme à l'uſage. L'un & l'autre ſe peuvent dire. Cependant il ſemble que l'uſage y ait mis cette difference, qu'après *Ne compter pour rien*, il faut une négation; & après, *Compter pour rien*, il faut une affirmation:

*Je ne compte pour rien ni le vin ni la chère.*
*Moi qui compte pour rien & le vin & la chère.*

Si l'on n'eſt plus au large aſſis en un feſtin,
Qu'aux Sermons de Caſſagne, ou de l'Abbé Cotin.
Notre Hôte, cependant, s'adreſſant à la Troupe:
Que vous ſemble, a-t-il dit, du goût de cette ſoupe?
Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus,
Avec

## REMARQUES.

VERS 60. *Qu'aux Sermons de Caſſagne, ou de l'Abbé Cotin,*] Ce fut l'Abbé Furetiere qui indiqua à notre Auteur, les deux mauvais Prédicateurs qui ſont ici nommés : l'Abbé *Caſſagne* & l'Abbé *Cotin*, tous deux de l'Academie Françoiſe. JAQUES CASSAGNE, de la Ville de Nismes, étoit Docteur en Théologie, & Prieur de S. Etienne. Il fut reçu à l'Academie Françoiſe en l'année 1661. à la place de St. Amant, & mourut au mois de Mai 1679. Il a fait la Préface des Oeuvres de Balzac, qui eſt eſtimée: il a encore traduit Saluſte, &c. Il eut aſſez de bon ſens pour ne témoigner aucun reſſentiment contre l'Auteur des Satires. Mais l'Abbé Cotin ne fit pas de même. Fier & préſomptueux comme il étoit, il ne put ſouffrir que ſon talent pour la Chaire lui fût conteſté. Pour s'en venger il fit une mauvaiſe Satire contre Mr. Deſpréaux, dans laquelle il lui reprochoit, comme un grand crime, d'avoir imité Horace, & Juvénal. Cotin ne s'en tint pas là: il publia un Libelle en proſe, intitulé: *La Critique deſintereſſée ſur les Satires du tems*; dans lequel il chargeoit notre Auteur des injures les plus groſſieres, & lui imputoit des crimes imaginaires. Il s'aviſa encore malheureuſement pour lui, de faire entrer Moliere dans cette diſpute, & ne l'épargna pas plus que Mr. Deſpréaux. Celui-ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries, comme on le verra dans les Satires ſuivantes; mais Moliere acheva de le ruiner de reputation, en l'immolant ſur le Théatre à la riſée publique, dans la Comédie des *Femmes ſavantes*, ſous le nom de *Trißotin*, qu'il changea dans la ſuite en celui de *Triſſotin*. CHARLES COTIN, Pariſien, fut reçu à l'Academie Françoiſe en 1656. & mourut au mois de Janvier 1682. Il a fait pluſieurs Ouvrages tant en vers qu'en proſe.

VERS 63. *Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus* &c.] Ces ſortes de ſoupes étoient alors à la mode, & on les appeloit des *Soupes de l'ieu d'argent*. C'étoit l'Enſeigne d'un Trai-

des jaunes d'œufs mêlez dans du verjus ?
, vive Mignot, & tout ce qu'il apprête !
eveux cependant me dreſſoient à la tête :
gnot, c'eſt tout dire, & dans le Monde entier,
empoiſonneur ne ſut mieux ſon métier.
J'ap-

## REMARQUES.

: qui demeuroit dans le quartier de l'Univerſité. Il
it inventé la manière de les faire.

s 65. *Ma foi, vive Mignot*, &c.] JAQUES MI-
Patiſſier-Traiteur, demeuroit dans la Ruë de la
vis-à-vis la Ruë percée. Il avoit la charge de Maî-
eux de la Maiſon du Roi, & celle d'Ecuïer de la
de la Reine: ainſi il crut qu'il étoit de ſon hon-
: ne pas ſouffrir qu'on traitât d'Empoiſonneur, un
comme lui. Il donna ſa plainte à M. Deffita, Lieu-
Criminel, contre l'Auteur des Satires, mais ni ce
, ni M. de Riants, Procureur du Roi, ne vou-
roient la plainte de *Mignot*: ils le renvoïerent, en
ue l'injure dont il ſe plaignoit, n'étoit qu'une plai-
: dont il devoit rire tout le premier. Cette raiſon,
ie de l'appaiſer, ne fit qu'irriter ſa colère: & voïant
pouvoit eſperer de ſatisfaction par la voie de la
, il réſolut de ſe faire juſtice lui-même. Pour cet
s'aviſa d'un expedient tout nouveau. Mignot avoit
coûtume de faire d'excellens Biſcuits, & tout Paris en
it querir chez lui. Il ſut que l'Abbé Cotin avoit fait
rire contre M. Deſpréaux leur Ennemi commun.
la fit imprimer à ſes dépens; & quand on venoit
: des biſcuits, il les enveloppoit dans la feuille qui
oit la Satire imprimée, afin de la répandre dans le
: aſſociant ainſi ſes talens à ceux de l'Abbé Cotin.
Mr. Deſpréaux vouloit ſe réjouïr avec ſes amis, il
it acheter des biſcuits chez Mignot, pour avoir la
ſe Cotin. Cependant la colère de Mignot s'appaiſa,
il vit que la Satire de Mr. Deſpréaux, bien loin de
ſer, comme il le craignoit, l'avoit rendu extrême-
élèbre. En effet, depuis ce tems-là tout le monde
aller chez lui. Mignot a gagné du bien dans ſa
on, & il fait gloire d'avouër qu'il doit ſa fortune à
ſpréaux.

J'approuvois tout pourtant de la mine & du geſte,
Penſant qu'au moins le vin dût reparer le reſte.
Pour m'en éclaircir donc, j'en demande. Et d'abord,
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord,
D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage,
Se vendoit chez Crenet, pour vin de l'Hermitage;
Et qui rouge & vermeil, mais fade & doucereux,
N'avoit rien qu'un goût plat, & qu'un déboire affreux.
A peine ai-je ſenti cette liqueur traîtreſſe,
Que de ces vins mêlez j'ai reconnu l'adreſſe,

Toute-

## REMARQUES.

VERS 73. *D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage.*] L'*Auvernat*, ou *Auvernas*, eſt un vin fort rouge & fumeux, qui n'eſt bon à boire que dans l'arrière-ſaiſon. Ce vin croît aux environs d'Orleans. Il eſt fait de raiſins noirs qu'on appèle du même nom, parce que le plant en eſt venu d'Auvergne.

Le *Lignage* eſt un vin moins fort en couleur, qui eſt fait avec toutes ſortes de raiſins. Les Cabaretiers mêlent ces deux ſortes de vins pour faire leurs vins clairets & roſez de pluſieurs couleurs.

VERS 74. *Se vendoit chez Crenet.*] Fameux Marchand de vin, qui tenoit le Cabaret de la Pomme du Pin, vis-à-vis l'Egliſe de la Magdelaine, près du pont Notre-Dame. Ce Cabaret étoit déja renommé du tems de Regnier qui en parle ainſi dans ſa dixième Satire,

*Où maints Rubis balays tout rougiſſans de vin,*
*Montroient un* hâc itur *à la Pomme de Pin.*

Et même du tems de Rabelais, qui dit: *Puis canoniſons ici Tabernes meritoires de la Pomme de Pin, du Caſtel, de la Magdelaine, & de la Mule.* Pantagr. l. 2. ch. 6.

CRENET ne fit pas comme Mignot, car il ne fit que tirer du mêlange de vins qu'on lui reprochoit dans cette Satire. Et ce reproche n'étoit pas auſſi ſans fondement, car

M.

Toutefois avec l'eau que j'y mets à foiſon,
J'eſperois adoucir la force du poiſon.
Mais qui l'auroit penſé ? pour comble de diſgrace,
Par le chaud qu'il faiſoit nous n'avions point de glace,
Point de glace, bon Dieu ! dans le fort de l'Eté !
Au mois de Juin ! Pour moi, j'étois ſi transporté,
Que donnant de fureur tout le feſtin au Diable,
Je me ſuis vû vingt fois prêt à quitter la table,
Et dût-on m'appeller & fantaſque & bouru,
J'allois ſortir enfin, quand le Rôt a paru.

Sur

## REMARQUES.

M. du Brouſſin avoit fait acheter à M. d'Herbant, chez *Cronat*, un muid de vin de l'Hermitage, qu'on reconnut enſuite être de ce vin coupé & mêlangé : ce qui mit le Brouſſin dans une furieuſe colère contre *Cronat*, qu'il ne menaçoit pas de moins que de le perdre. C'eſt à cette avanture que l'Auteur fait alluſion.

Ibid. —— *Pour vin de l'Hermitage.*] Il croît ſur un côteau ſitué dans le Dauphiné, proche la ville de Thain, ſur le rivage du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Sur ce côteau il y a un Hermitage qui a donné ſon nom au territoire, & au vin qui y vient.

CHANGEMENT. Vers 75. *Et qui rouge & vermeil.*] Il y avoit : *Et qui rouge en couleur*, dans les premières éditions.

VERS 83. *Point de glace, bon Dieu !*] Dans le tems que cette Satire fut faite, l'uſage de la glace n'étoit pas ſi commun en France qu'il l'eſt à préſent. Il n'y avoit que ceux qui ſe piquoient de délicateſſe & de rafinement, qui buſſent à la glace. Ainſi la plainte que fait ici le Perſonnage qui parle, marque bien ſon caractère. En France on n'a commencé à boire à la glace que vers la fin du dix-ſeptième Siécle ; mais cet uſage étoit connu des anciens Romains qui en faiſoient leurs délices.

VERS 88. —— *Quand le Rôt a paru.*] Quand l'Auteur travailloit à cette Satire, il demanda à Mr. du Brouſſin, en quoi il falloit dire *le Rôt*, ou le *Rôti*. Il répondit qu'on pou-

Sur un lièvre flanqué de ſix poulets étiques,
S'élevoient trois lapins, animaux domeſtiques,
Qui dès leur tendre enfance élevez dans Paris,
Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.
Autour de cet amas de viandes entaſſées,
Regnoit un long cordon d'alouettes preſſées,
Et ſur les bords du plat, ſix pigeons étalez
Préſentoient pour renfort leurs ſquelètes brûlez.

## REMARQUES.

voit dire l'un & l'autre, mais que *Rôt* étoit plus noble. *Servir le Rôt.*

VERS 92. *Sentoient encor le chou.*] Une petite avanture domeſtique a fourni à l'Auteur l'idée de ce vers & des deux précedens. Un ſoir il y avoit du monde à ſouper chez Mr. Boileau ſon pere. En entrant dans la Salle à manger, on ſentit une odeur ſemblable à celle de la ſoupe aux choux, dont tout le monde fut frapé. Mr. Boileau demanda à la Cuiſiniere, ſi elle étoit folle de vouloir leur donner une ſoupe aux choux, à ſouper? La Cuiſiniere répondit que ce n'étoit pas ſon deſſein; cependant on ſentoit toûjours la même odeur: mais à peine eut-on ſervi le Rôt, que l'on découvrit au fond du baſſin un Lapin nourri aux choux, qui étoit caché ſous le reſte de la viande: car on la ſervoit alors en Pyramide. Dès que l'on vit le Lapin, on ne chercha plus d'où venoit cette odeur. On le fit d'abord emporter; mais il avoit répandu par tout une odeur de chou qui dura tout le reſte du repas.

VERS 94. *Regnoit un long cordon d'alouettes preſſées.*] Comme ce Repas ſe donnoit en Eté, au mois de Juin, les Critiques ont prétendu qu'en ce tems-là on ne mangeoit pas d'Alouettes. C'eſt Bourſaut qui a fait cette objection dans une petite Pièce de Théatre, intitulée *la Satire des Satires*, imprimée en 1669.

Notre Auteur répondoit, qu'il a eu raiſon de faire ſervir des Aloüettes dans ce repas, parce que c'eſt un repas donné par un homme d'un goût bizarre & extravagant, qui cherche des mêts extraordinaires. Qu'ainſi, l'on peut pré-

Le côté de ce plat paroiſſoient deux ſalades,
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades,
Dont l'huile de fort loin faiſiſſoit l'odorat,
Et nageoit dans des flots de vinaigre roſat.
Tous mes Sots à l'inſtant changeant de contenance,
Ont loüé du feſtin la ſuperbe ordonnance,
Tandis que mon Faquin, qui ſe voïoit priſer,
Avec un ris moqueur les prioit d'excuſer.
Sur tout certain Hableur, à la gueule affamée,

Qui

*REMARQUES.*

préſumer qu'il a donné des Aloüetes quoi que mauvaiſes, dans une ſaiſon où il n'eſt pas impoſſible d'en avoir, puis qu'il y en a eu tout tems: les Aloüetes n'étant pas des oiſeaux de paſſage. D'ailleurs, cette faute tombe ſur Mignot qui avoit préparé le repas, & non pas ſur le Poëte qui en fait la deſcription. Mais au fond, l'Auteur auroit peut-être changé cet endroit, ſi ſes ennemis ne s'étoient pas ſi fort applaudis de cette critique.

IMIT. ibid. *Un cordon d'Aloüetes.*] Les Latins diſoient dans le même ſens,

*Une couronne d'Aloüetes, de Grives, &c.*

*Texta Roſis fortaſſe tibi, vel divite Nardo,*
*At mihi de Turdis facta Corona placet.*

Martial. XIII. Epig. LI.

IMIT. Vers 96. *Leurs ſqueletes brûlez.*] Horace, dans ſon récit d'un feſtin ridicule, applique aux Merles, ce que notre Auteur dit ici des Pigeons:

——— ——— *Tum pectore adufto*
*Vidimus & Merulas poni.* L. II. Sat. VIII. 90.

VERS 105. *Sur tout certain Hableur.*] Celui dont le caractère eſt ſi vivement exprimé dans ces dix vers, s'appe-

Qui vint à ce feſtin conduit par la fumée,

Et

## *REMARQUES.*

loit B. D. L. Couſin iſſu de Germain de notre Auteur. Il étoit neveu de M. de L. . . . . Grand Audiancier de France, qui lui avoit acheté une charge de Préſident à la Cour des Mônoies; mais il diſſipa tout ſon bien; & ſon Oncle l'aïant abandonné, il fut réduit à vivre chez ſes amis. Il alloit ſouvent chez Mr. Boileau le Greffier, frére aîné de Mr. Deſpréaux. Ce fut là que ſe paſſa entre ce même Mr. D. L..... & la Comteſſe de CRISSÉ, cette Scène plaiſante & vive qui a été décrite par Mr. Racine dans ſes *Plaideurs*, ſous les noms de Chicaneau & la Comteſſe de Pimbêche. La Comteſſe de Criſſé étoit une Plaideuſe de profeſſion, qui a paſſé toute ſa vie dans les procès, & qui a diſſipé de grans biens dans cette occupation ruineuſe. Le Parlement fatigué de ſon obſtination à plaider, lui defendit d'intenter aucun procès, ſans l'avis par écrit de deux Avocats que la Cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de ſon deſeſpoir, les Juges, les Avocats, & ſon Procureur; elle alla encore, porter ſes plaintes à Mr. Boileau le Greffier, chez qui ſe trouva par hazard Mr. de L. . . . . dont il s'agit. Cet Homme qui vouloit ſe rendre neceſſaire par tout, s'aviſa de donner des conſeils à cette Plaideuſe. Elle les écouta d'abord avec avidité; mais par un mal-entendu qui ſurvint entre eux, elle crut qu'il vouloit l'inſulter, & l'accabla d'injures. Mr. Despréaux, qui étoit preſent à cette Scène, en fit le récit à Mr. Racine qui l'accommoda au Théatre, & l'inſera dans la Comédie des *Plaideurs*. Il n'a preſque fait que la rimer. La premiére fois que l'on joüa cette Comédie, on donna à l'Actrice qui repreſentoit la Comteſſe de Pimbêche, un habit de couleur de Roſe-ſeche, & un masque ſur l'oreille; qui étoit l'ajuſtement ordinaire de la Comteſſe de Criſſé.

VERS 107. *Dans l'Ordre des Côteaux.*] *Les Côteaux:* ce nom fut donné à trois grans Seigneurs tenant table, qui étoient partagez ſur l'eſtime qu'on devoit faire des vins des Côteaux qui ſont aux environs de Rheims. Ils avoient chacun leurs partiſans: *Je ne puis m'ôter de l'eſprit* [dit le P. Bouhours] *qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satires, dans la deſcription de ſon Feſtin:*

*Sur*

s'eſt dit Profès, dans l'Ordre des Côteaux,

A

## REMARQUES.

*Sur tout certain Hableur*, &c.

e fuis même mis en tête (continuë le P. Bouhours) les Commentateurs ſe tourmenteront fort pour exer ce *Profès dans l'Ordre des Côteaux*, & qu'on pour en le corriger en liſant, *Profès dans l'Ordre de Ci* , par la raiſon que *l'Ordre des Côteaux* ne ſe trouvera dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, & que les gens de ns-là ne ſauront pas que cet Ordre n'étoit qu'une té de fins Débauchez, qui vouloient que le vin bûvoient, fût d'un certain côteau; & qu'on les oit pour cela *les Côteaux*.

plus fameux Côteaux qui produiſent le vin de igne, ſont Rheims, Pérignon, Silleri, Haut-Vil- , Taiſſy, Vertenai, S. Thierri. Notre Auteur que ces trois Seigneurs qu'on nommoit *les Côteaux* ; le Commandeur de SOUVRÉ, le Duc de MOR- ; & le Marquis de SILLERI.

ge donne une autre origine à ce nom-là. „ Ce it-il, feu Mr. de LAVARDIN, Evêque du Mans, plaignant de ces Meſſieurs qui diſoient que ſon étoit pas bon, dit que c'étoient des délicats qui uloient du vin que d'un certain *Côteau*, & là-deſſus appella *les Côteaux*. Ces Meſſieurs étoient le Mar- le BOIS-DAUFIN, du nom de *Laval*; Le Comte OMME, du nom de la *Trimouille*; L'Abbé de VIL- EAUX, du nom de *Mornai*; & le Comte de BRÛLAIN, du nom de Brûlart. *Dict. étymol.*

*gument d'une Lettre de Mr.* D'ES MAIZEAUX *à * * * ſur ce ſujet.*

sque je priai Mr. de St. EVREMOND de m'apren origine du nom de CÔTEAUX, je lui fis voir ce lénage a écrit là-deſſus dans ſon *Dictionnaire étymo* , où il dit, que Mr. de Lavardin Evêque du Mans *enoit de quelques grands Seigneurs qui diſoient que ſon étoit pas bon* &c. Mr. de St. Evremond m'aſſura t Auteur ſe trompoit: car 1. ceux à qui on donna m de *Côteaux* n'étoient pas de *grands Seigneurs*. 2. Ils *ient* point que *le Vin* de l'Evêque du Mans n'étoit pas

A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.
Je riois de le voir, avec ſa mine étique,
Son rabat jadis blanc, & ſa perruque antique,
En lapins de garenne ériger nos clapiers,

Et

## REMARQUES.

*pas bon.* 3. Ce Prelat ne *ſe plaignoit* point d'eux. 4. Il ne parloit pas d'*un certain Côteau.* L'Abbé *de Villeyceaux* n'en étoit pas, lui qui ne s'entendoit nullement en délicateſſe: ni *du Brouſſin*, qui n'eſt venu que dix ans après. Mr. de St. Evremond ajouta qu'il étoit lui-même à la table de l'Evêque du Mans, lorſque ce Prelat donna, pour ainſi dire, naiſſance au fameux nom de CÔTEAUX. Il m'aprit enſuite la veritable origine de ce nom-là, que j'ai rapportée dans la VIE de M. de St. Evremond.

Voici l'endroit de la *Vie de St. Evremond*, où Mr. Des Maizeaux parle des *Côteaux*. „ La bonne chère dont on ſe piquoit à la Cour, dit-il, ſe diſtinguoit moins par la ſomptuoſité & la magnificence, que par la délicateſſe & la propreté. Tels étoient les repas du Commandeur de Souvré, du Comte d'Olonne, & de quelques autres Seigneurs qui tenoient table. Il y avoit entr'eux une eſpece d'émulation, à qui feroit paroître un goût plus fin, & plus délicat. Mr. de Lavardin, Evêque du Mans & Cordon-bleu, s'étoit auſſi mis ſur les rangs. Un jour que Mr. de St. Evremond mangeoit chez lui, cet Evêque ſe prit à le railler ſur ſa Délicateſſe, & ſur celle du Comte d'Olonne, & du Marquis de Bois-Dauphin. *Ces Meſſieurs*, dit ce Prélat, *outrent tout à force de vouloir raffiner ſur tout. Ils ne ſauroient manger que du Veau de riviere: il faut que leurs Perdrix viennent d'Auvergne: que leurs Lapins ſoient de la Roche-Guyon ou de Verſine. Ils ne ſont pas moins difficiles ſur le Fruit: & pour le Vin, ils n'en ſauroient boire que des trois Côteaux, d'Ai, d'Haut-Villiers, & d'Avenay.* Mr. de St. Evremond ne manqua pas de faire part à ſes Amis de cette converſation; & ils repeterent ſi ſouvent ce qu'il avoit dit des *Côteaux*, & en plaiſanterent en tant d'occaſions, qu'on les apella LES TROIS CÔTEAUX.

Mr. Des Maizeaux remarque dans le même endroit, que

Et nos pigeons Cauchois en superbes Ramiers;
Et pour flater notre Hôte, observant son visage
Composer sur ses yeux son geste & son langage.
Quand notre Hôte charmé, m'aviſant ſur ce point,
Qu'e-

*REMARQUES.*

que le Pere Bouhours, Mr. Ménage & Mr. Despréaux ſe ſont trompez ſur l'origine du nom de *Côteaux*; & il renvoye à ce qu'on a dit là-deſſus dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Août 1704. pag. 165. & ſuiv. ADD. de l'Edit. d'Amſt.]

On croit que le Vin de Champagne doit ſa première reputation à Meſſieurs Colbert & le Tellier, Miniſtres d'Etat, qui poſſedoient de grans Vignobles dans la Province de Champagne. On fait néanmoins remonter beaucoup plus loin le tems de la reputation de ce vin; car on aſſure, que le Pape Leon X., Charles-Quint, François I. & Henri VIII. Roi d'Angleterre, voulurent toûjours uſer du Vin d'Aï, comme le plus excellent, & le plus épuré de toute ſenteur de terroir. Ils avoient tous leur propre Maiſon dans Aï, ou proche d'Aï, pour y faire plus cuire ſoigneuſement leurs proviſions. Voilà ſans doute d'illuſtres Curieres dans l'*Ordre des Côteaux*.

VERS III. *En lapins de Garenne ériger nos clapiers.*] On appelle ordinairement *Clapiers*, les Lapins domeſtiques; & l'on n'en voit jamais ſur les tables bien ſervies. Dans les *Plaideurs* de Mr. Racine, Chicaneau dit à ſon valet:

*Prens moi dans ce Clapier trois Lapins de Garenne,*
*Et chez mon Procureur porte-les ce matin.*

VERS IIII. *Et nos pigeons Cauchois en ſuperbes Ramiers.*] *Pigeons-Cauchois* ſont de gros Pigeons: & ce mot de *Cauchois* eſt venu de Normandie, à cauſe que les Pigeons de Caux ſont plus gros que les autres. *Cauchois*, qui eſt né au Pays de Caux. MENAGE, *Diſſ. Etymol.*

*Ramier*: Sorte de Pigeon ſauvage qui perche ſur les branches des arbres: ce que les Pigeons domeſtiques ne font pas.

VERS

* St. Evremond, Lettre à Mr. le Comte d'Olonne, Tom. I.

Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?
Je vous trouve aujourd'hui l'ame toute inquiette,
Et les morceaux entiers reſtent ſur votre aſſiette.
Aimez-vous la muſcade? On en a mis par tout.
Ah! Monſieur, ces poulets ſont d'un merveilleux goût.
Ces pigeons ſont dodus, mangez ſur ma parole.
J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.
Ma foi, tout eſt paſſable, il le faut confeſſer,
Et Mignot aujourd'hui s'eſt voulu ſurpaſſer.
Quand on parle de ſauce il faut qu'on y raffine.
Pour moi j'aime ſur tout que le poivre y domine.
J'en ſuis fourni, Dieu ſait, & j'ai tout Pelletier.
Roulé

## REMARQUES.

VERS 119. *Aimez-vous la muſcade? On en a mis par tout.*] Il demande ſi l'on aime la Muſcade; & il y en a par tout. Cela renferme un ridicule bien ſenſible, & aſſez ordinaire. D'ailleurs, c'étoit un goût hors de mode, & depuis longtems on ne vouloit plus que la muſcade ſe fît ſentir dans les ragoûts.

VERS 122. *J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.*] Ce Perſonnage donne encore ici une preuve de ſon mauvais goût: car les Lapins, pour être bons, doivent avoir la chair ferme & de couleur un peu bize. Il n'y a que les Clapiers qui aïent la chair blanche & molle.

VERS 126. *J'aime ſur tout que le poivre y domine.*] Le Commandeur de Souvré avoit le goût uſé par la bonne chère, & aimoit beaucoup le poivre; la muſcade & les épices les plus fortes.

VERS 127. *J'ai tout Pelletier &c.*] Cette raillerie eſt extrêmement fine & délicate, parce qu'elle eſt indirecte. On a parlé de *Pelletier* dans les Remarques ſur le vers 545 du Diſcours au Roi, & ſur le vers 77. de la Satire précédente.

VERS 130. *Ou comme la Statuë eſt au Feſtin de Pierre.*] *Le Feſtin de Pierre* eſt une Pièce de Théatre dont le ſujet nous a été apporté en France par les Comédiens italiens, qui l'ont

dans mon office en cornets de papier.
ns ces beaux discours, j'étois comme une pierre,
omme la Statuë est au Festin de Pierre;
ns dire un seul mot, j'avalois au hazard
que aîle de poulet dont j'arrachois le lard.
pendant mon Hableur, avec une voix haute,
à mes Campagnards la santé de notre Hôte;
ous deux pleins de joie, en jettant un grand cri,
un rouge-bord acceptent son deffi.
galant exploit reveillant tout le monde,
porté par tout des verres à la ronde,
s doigts des Laquais, dans la crasse tracez,

Tô-

## REMARQUES.

imitée des Espagnols. TIRSO DE MOLINA, Auspagnol, est le premier qui l'a traitée. Il l'a intitu-*El Combidado de piedra:* ce qui a été mal rendu en nomagne par, *le Festin de Pierre:* car ces paroles signifiérécisément, *le convié de pierre:* c'est-à-dire, *la Statuë ve ou de pierre, conviée à un repas.* Cependant l'usage rain. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'est que la qui se rend au souper auquel elle a été invitée, est né d'un Commandeur nommé *Dom Pedro.* De là est sans doute le nom du *Festin de Pierre.* Toutes les es de Comédiens ont accommodé cette Pièce à leur re. De Villiers, Comédien, l'a traitée pour le Théa-l'Hôtel de Bourgogne. Moliere la fit paroître en sur le Théatre du Palais Roïal, avec beaucoup plus plaisir & d'agrémens. Elle n'avoit encore été jouée s que par les Italiens, dans le tems que Mr. Desompoſa cette Satire. Dorimond fit ensuite le Fes-Pierre, & le mit en vers. Rosimond en fit encore re, qui fut representé sur le Théatre du Marais, en Enfin, Corneille le Jeune a tourné en vers la Pièce tiere, en y faisant quelques legers changemens dans ction. Elle commença à paroître au Mois de Jan-

Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincez.
Quand un des conviez, d'un ton mélancholique,
Lamentant triſtement une chanſon bachique,
Tous mes Sots à la fois, ravis de l'écouter,
Détonnant de concert, ſe mettent à chanter.
La Muſique ſans doute étoit rare & charmante :
L'un traîne en longs fredons une voix glapiſſante,
Et l'autre l'appuïant de ſon aigre fauſſet,
Semble un violon faux qui jure ſous l'archet.
Sur ce point un jambon, d'aſſez maigre apparence,
Arrive ſous le nom de jambon de Maïence.

Un

## REMARQUES.

vier, 1677. & c'eſt cette derniere qu'on joüe préſentement en France.

VERS 141. *Quand un des conviez, d'un ton mélancholique*, &c.] Mr. de la C. . . . . Neveu de notre Auteur, avoit la voix aſſez belle ; mais il chantoit toutes ſortes d'airs, même les plus gais, d'un ton ſi triſte & ſi mélancholique, qu'on eût dit qu'il lamentoit, au lieu de chanter.

VERS 142. ——— *Une chanſon bachique.*] Bernier le Voïageur appelloit les chanſons à boire, des *Chanſons bachiques*, ſelon l'ancien langage. *Avant que j'allaſſe au Mogol*, diſoit-il, *je ſavois grand nombre de Chanſons bachiques.* L'Auteur a emploïé cette expreſſion ſuranée en parlant d'un Noble Campagnard. Il y a des *Chanſons bachiques* dans le Recueil des Airs du Savoïard, fameux Chantre du Pont-neuf.

VERS 150. ——— *Sous le nom de jambon de Maïence.*] Les jambons de Maïence ſont prépaſés d'une façon particuliere. Ils viennent de Weſtphalie, & on les appele jambons de Maïence, parce qu'autrefois il y avoit une foire de ces jambons à Maïence : cette foire ſe tient maintenant à Francfort ſur le Mein.

IMIT. Vers 151. *Un valet le portoit, marchant à pas comptez*, &c.] Horace s'eſt auſſi moqué de la gravité avec laquelle un Valet aportoit des bouteilles de vin ſur ſa ré-

Un Valet le portoit, marchant à pas comptez,
Comme un Recteur ſuivi des quatre Facultez.
Deux Marmitons craſſeux, revêtus de ſerviettes,
Lui ſervoient de Maſſiers, & portoient deux aſſiettes,
L'une de champignons, avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verds, qui ſe noyoient dans l'eau.
Un ſpectacle ſi beau ſurprenant l'aſſemblée,
Chez tous les Conviez la joie eſt redoublée :
Et la troupe à l'inſtant, ceſſant de ſredonner,
D'un ton gravement fou s'eſt miſe à raiſonner.
Le vin au plus muet fourniſſant des paroles,

Cha-

## REMARQUES.

ge : diſant que ce Valet s'avance à pas plus meſurez qu'une jeune Athénienne qui porte les vaſes dont on ſe ſert dans les Sacrifices de Cérès.

——— ——— ——— *Ut Attica Virgo*
*Cum ſacris Cereris, procedit fuſcus Hydaſpes*
*Cocuba vina ferens.* L. II. Sat. VIII. 13.

VERS 152. *Comme un Recteur* &c.] L'Auteur tire ſa comparaiſon, des Proceſſions de l'Univerſité de Paris, à la tête deſquelles marche le Recteur, précedé de ſes Bedeaux, & ſuivi des quatre Facultez, qui ſont les Arts, la Medecine, la Juriſprudence, & la Théologie. Le Recteur eſt le premier Officier électif de l'Univerſité ; & la Proceſſion du Recteur ſe fait quatre fois l'année.

VERS 154. *Lui ſervoient de Maſſiers.*] Quand le Recteur va en proceſſion, il eſt toûjours accompagné de deux *Maſſiers*, c'eſt-à-dire, deux Bedeaux qui portent devant lui des Maſſes, ou Bâtons à tête, garnis d'argent, tels qu'on en porte par honneur devant le Roi, & devant Mr. le Chancelier.

VERS 161. *Le vin au plus muet fourniſſant des paroles.*] Horace L. I. Ep. V. 29.

Facun-

Chacun a débité ſes maximes frivoles,
Réglé les interêts de chaque Potentat,
Corrigé la Police, & réformé l'Etat;
Puis de-là s'embarquant dans la nouvelle guerre,
A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.
Enfin, laiſſant en paix tous ces Peuples divers,
De propos en propos on a parlé de Vers.
Là, tous mes Sots, enflez d'une nouvelle audace,
Ont

REMARQUE

*Facundi calliéi quem non fecere diſertum?*

VERS 166. *A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.*] L'Angleterre & la Hollande étoient alors en guerre. Les Hollandois perdirent en 1665. une grande bataille ſur mer contre les Anglois. Le Roi ſe déclara enſuite contre l'Angleterre, en faveur des Hollandois; & cette guerre fut terminée par le Traité de Breda, au mois de Janvier 1667.

IMIT. Vers 170. *Ont jugé des Auteurs &c.*] Perſe, Satire I. 30.

——— ——— *Ecce inter pocula quærunt*
*Romulida ſæturi quid dia poëmata narrent.*

VERS 171. ——— *Pour la juſteſſe & l'art, . . . . . Théophile & Ronſard.*] Le Poëte THÉOPHILE avoit l'imagination vive & brillante; mais pour la régularité & la juſteſſe, ce n'eſt pas dans ſes vers qu'il la faut chercher. RONSARD avoit le génie élevé, & de grands talens pour la Poëſie; mais il ſemble que l'art n'ait ſervi qu'à corrompre en lui la nature, au lieu de la perfectionner. En effet, ſes vers ſont pleins de licences outrées; & l'affectation qu'il eut de les charger d'une érudition fatigante & mal ménagée, les a rendu peu intelligibles. C'eſt ce qui fit bientôt déchoir ce Poëte, de la haute réputation qu'il s'étoit acquiſe dans ſon ſiècle: & depuis long-tems on ne lit plus ſes Poëſies. Voïez la Remarque ſur le vers 126. du premier Chant de l'Art Poëtique.

Vers

Ont jugé des Auteurs en maîtres du Parnaſſe,
Mais notre Hôte ſur tout, pour la juſteſſe & l'art,
Elevoit juſqu'au ciel Théophile & Ronſard.
Quand un des Campagnards relevant ſa mouſtache,
Et ſon feutre à grans poils ombragé d'un panache,
Impoſe à tous ſilence, & d'un ton de Docteur,
Morbleu! dit-il, la Serre eſt un charmant Auteur!
Ses vers ſont d'un beau ſtile, & ſa proſe eſt coulante.
La

## REMARQUES.

VERS 173. *Quand un des Campagnards* &c.] Mr. De B***, Gentilhomme de Châlons, Couſin de notre Poëte. Il portoit effectivement une grande mouſtache, qu'il relevoit ordinairement avant que de parler; & ſon chapeau ſemblable à un feutre, étoit un chapeau à grands poils, couvert d'un panache ou gros bouquet de plumes. Il vint à Paris quelque tems après la reception de Gilles Boileau à l'Académie: *Ah, Ah, Couſin*, lui dit-il, *vous êtes donc parmi ces Meſſieurs de l'Académie Françoiſe! Combien cela vaut-il de revenu par année?*

VERS 174. *Et ſon feutre à grans poils*;] Anciennement on liſoit, *un chapeau de feautre*; témoin VILLON, dans une double Ballade:

*Abuſé m'a, & fait entendre*
*Toûjours de ung, que c'eſt ung autre:*
*De farine, que ce fuſt cendre;*
*D'ung mortier, ung chapeau de feautre.*

Et dans le *Cymbalum Mundi*, de BONAVENTURE DES PERRIERS, Dial. III. *Mais au Diable l'une qui dit: Tien, Verzure, voilà pour avoir un feutre de chapeau.* Pag. 106. 107. Ed. d'Amſt. 1711.

VERS 176. —— *La Serre eſt un charmant Auteur!*] PUGET DE LA SERRE, miſerable Ecrivain, qui a publié quantité d'Ouvrages en proſe & en vers. Ils ne laiſſoient pas d'être débitez à meſure qu'ils paroiſſoient; mais l'Auteur

La Pucelle eſt encore une Oeuvre bien galante,
Et je ne ſai pourquoi je bâille en la liſant.

Le

## REMARQUES.

teur les aïant fait imprimer en un corps, perſonne ne voulut plus les acheter. Il convenoit lui-même que ſes Ecrits étoient un Galimathias continuel, & il ſe glorifioit de cela même, diſant qu'il avoit trouvé un ſecret inconnu aux autres Auteurs: *C'eſt*, diſoit-il, *d'avoir ſu tirer de l'argent de mes Ouvrages tout mauvais qu'ils ſont, tandis que les autres meurent de faim avec de bons Ouvrages.* Un jour il eut la curioſité d'aller entendre les Conférences que RICHESOURCE faiſoit ſur l'Eloquence, dans une maiſon de la Place Dauphine. Après que celui-ci eut débité toutes ſes extravagances, La Serre, en manteau long & en rabat, ſe leva de ſa place, & allant embraſſer Richeſource: *Ah! Monſieur*, lui dit-il, *je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du Galimathias; mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.*

VERS 178. *La Pucelle eſt encore une Oeuvre bien galante.*] *La Pucelle*, ou la *France délivrée*, Poëme héroïque de JEAN CHAPELAIN de l'Académie Françoiſe. Il demeura trente ans à compoſer ou à promettre cet Ouvrage, qui parut enfin en 1655. Toute la France l'attendoit avec beaucoup d'impatience, ſur la réputation que Chapelain s'étoit faite par ſon Ode au Cardinal de Richelieu; mais l'impreſſion en fut l'écueil. Il ſeroit difficile de trouver rien de plus ennuïeux que la lecture de *la Pucelle*, dont les vers ſont extrêmement durs, forcez, & pleins de tranſpoſitions monſtrueuſes.

VERS 179. *Je ne ſai pourquoi je bâille en la liſant.*] Un jour Chapelain liſoit ſon Poëme chez Mr. le Prince. On y applaudiſſoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville, à qui un des Admirateurs demanda ſi elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit: *Oui, cela eſt parfaitement beau, mais il eſt bien ennuyeux.* Cette penſée eſt l'original de celle de Mr. Deſpréaux.

VERS 180. *Le Païs, ſans mentir, eſt un bouffon plaiſant:*] RENÉ LE PAÏS étoit de la ville de Nantes en Bretagne. Il s'apliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il les entendoit fort bien, on lui donna la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence. Il avoit l'eſprit aiſé, vif & agréable, & il compoſoit en vers & en proſe, avec facilité. En 1664. il publia

des

, ſans mentir, eſt un bouffon plaiſant;
ne trouve rien de beau dans ce Voiture.
Ma

## REMARQUES.

tres & des Poëſies, ſous le titre d'*Amitiez, Amours, urettes.* Les Railleurs l'appelèrent *le Singe de Voitu-* ce que *Le Païs* ſe flatoit d'imiter l'enjouëment & la eſſe de cet Auteur. C'eſt ce que Mr. Despreaux infi- cet endroit, par la contre-verité qu'il met dans la de ſon Campagnard, qui préfere *Le Païs à Voiture.* s prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit noble, où il étoit alors, une Lettre badine ſur ce un de ſes amis qui étoit à Paris. On la peut voir s *Nouvelles Oeuvres*, qui ſont la ſuite du premier vo- l fit plus: étant lui-même à Paris, il alla voir Mr. aux, & ſoutint toûjours ſon caractère enjoué. Mr. aux fut d'abord embaraſſé de la viſite d'un homme voit mis en droit de ſe plaindre; mais il dit pour xcuſe à Mr. Le Païs, qu'il ne l'avoit nommé dans e, que parce qu'il avoit vû des gens qui le préfe- à Voiture. Mr. Le Païs paſſa facilement condamna- r cette préference, & ils ſe ſéparèrent bons amis. Auteur eſtimoit plus la Proſe de *Le Païs* que ſes vers. *Païs*, Sieur *du Pleſſis-Villeneuve*, mourut à Paris dans du Bouloi, le dernier jour d'Avril 1690., & fut en- St. Euſtache, où le célèbre VINCENT VOITURE té auſſi enterré.

. 181. *Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.* La Fontaine avoit mené Mrs. Despréaux & Raci- hâteau-Thierri, qui étoit le lieu de ſa naiſſance. Un ceaux Officiers de cette Ville invita un jour à dîner ſpréaux tout ſeul, & laiſſa ſes deux Amis qui é- occupez ailleurs. Pendant le repas, la converſation particulierement ſur les belles Lettres. L'Officier de- de tout en maître: Il dit qu'il n'aimoit point , qu'à la vérité, *le Corneille* lui faiſoit plaiſir quel- , mais que ſur tout il étoit paſſionné pour le beau e. Et puis il diſoit, en s'aplaudiſſant de ſon bon *Avouez, Monſieur, que le jugement ſert bien dans la* Regnier a fait dire quelque choſe de ſemblable à ſon qu'il introduit dans ſa dixième Satire:

*Il eſtime Lucain, Térence un peu joli;*
*Mais ſur tout il eſtime un langage poli.*

VEL-

Ma foi, le jugement ſert bien dans la lecture.
A mon gré, le Corneille eſt joli quelquefois.
En verité pour moi, j'aime le beau François.
Je ne ſai pas pourquoi l'on vante l'Aléxandre.
Ce n'eſt qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.
Les Heros chez Quinaut parlent bien autrement,
Et juſqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.
On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire,
Qu'un

## REMARQUES.

VERS 183. —— *Le Corneille eſt joli quelquefois.*] L'épithete de *joli* convient auſſi peu au grand Corneille, qu'elle convenoit à Mr. de Turenne, quand un jeune Homme de la Cour s'aviſa de dire, que Mr. de Turenne étoit un *joli* Homme. C'eſt en ce ſens que l'on dit de ce qui a un caractère de grandeur: *Cela paſſe le joli.* Mais notre Auteur fait parler ainſi un Campagnard, pour le rendre ridicule.

VERS 185. *Je ne ſai pas pourquoi l'on vante l'Aléxandre.*] Aléxandre le Grand, Tragédie de Mr. RACINE, qui la donna au public en 1665. Quand il l'eut faite, l'Abbé de BERNAY, chez qui il demeuroit, ſouhaita qu'elle fut repréſentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, & Mr. Racine vouloit que ce fût par la Troupe de Moliere. Comme ils étoient en grande conteſtation là-deſſus, Mr. Despréaux intervint, & décida par une plaiſanterie, diſant, qu'*il n'y avoit plus de bons Acteurs à l'Hôtel de Bourgogne: qu'à la vérité il y avoit encore le plus habile Monſieur de chandelles qui fût au monde, & que cela pourroit bien contribuer au ſuccès d'une Piéce.* Cette plaiſanterie ſeule fit revenir l'Abbé de Bernay, qui étoit d'ailleurs très-obſtiné; & la Piéce fut donnée à la Troupe de Moliere.

VERS 188. *Et juſqu'à* Je vous hais, *tout s'y dit tendrement.*] Dans les Tragédies de Quinaut, tous les ſentimens ſont tournez à la tendreſſe, juſques dans les endroits où l'on ne devroit exprimer que de la haine ou de la douleur. C'eſt pourquoi on l'avoit ſurnommé, *le doucereux Quinaut.* Mr. Despréaux avoit vû jouër *Stratonice*, Tragédie de ce Poëte, où Eloridor faiſoit le rôle d'Antiochus, qui eſt l'Amant

Qu'un jeune Homme... Ah! je ſai ce que vous voulez dire,
A répondu notre Hôte. *Un Auteur ſans défaut,*
*La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.*
Juſtement. A mon gré, la pièce eſt aſſez plate.
Et puis blâmer Quinaut.... Avez-vous vû l'Aſtrate?
C'eſt-là ce qu'on appèle un ouvrage achevé.
Sur tout l'*Anneau Roïal* me ſemble bien trouvé.

Son

## REMARQUES.

l'Amant; & la Barone faiſoit celui de Stratonice, qui eſt la Maîtreſſe. Antiochus diſoit bien tendrement à Stratonice; *Vous me haïſſez donc?* A quoi Stratonice répondoit auſſi d'un air fort paſſionné: *J'y mets toute ma gloire.* Enfin, après avoir tourné en pluſieurs façons les mots de *haine* & de *haïr*, la Scène finiſſoit par ces deux vers:

*Adieu, croïez toûjours que ma haine eſt extrême,*
*Prince, & ſi je vous hais, haïſſez-moi de même.*

C'eſt particulièrement cet endroit que Mr. Deſpréaux a eu en vuë. *Act. II. Scène 6. & 7.*

VERS 189. *On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire.*] Dans la Satire précedente, adreſſée à Moliere; & c'eſt cette raiſon qui a déterminé l'Auteur à placer ces deux Satires dans ſon Livre, immédiatement l'une après l'autre, quoique elles n'aient pas été compoſées dans le même ordre. Après la ſeconde Satire, l'Auteur avoit fait la quatrième, & le Diſcours au Roi, avant la Satire troiſième.

VERS 193. *Juſtement. A mon gré.*] C'eſt le Noble Campagnard qui reprend ici le diſcours.

VERS 194. ——— *Avez-vous vû l'Aſtrate?*

VERS 196. *Sur tout l'Anneau Roïal &c.*] *Aſtrate, Roi de Tyr*, Tragédie de Quinaut, fut repréſentée au commencement de l'année 1665. L'Auteur du Journal des Savans, faiſant l'éloge de *l'Aſtrate* *, dit que cette Pièce a de

* Journal du 23. de Mars 1665.

Son ſujet eſt conduit d'une belle maniere,
Et chaque Acte en ſa Piece eſt une Piece entiere :
Je ne puis plus ſouffrir ce que les autres ſont.
Il eſt vrai que Quinaut eſt un Eſprit profond,
A repris certain Fat, qu'à ſa mine diſcrete
Et ſon maintien jaloux j'ai reconnu Poëte :
Mais il en eſt pourtant qui le pourroient valoir.
Ma foi, ce n'eſt pas vous qui nous le ferez voir,
A dit mon Campagnard avec une voix claire,
Et déja tout bouillant de vin & de colere.
Peut-être, a dit l'Auteur pâliſſant de courroux :
Mais vous, pour en parler, vous y connoiſſez-vous?
Mieux que vous mille fois, dit le Noble en furie.

Vous?

## REMARQUES,

de la tendreſſe par tout, & de cette tendreſſe délicate qui eſt toute particuliere à Mr. Quinaut. *L'Anneau Roïal* fait le ſujet de la Scene 3. & 4. de l'Acte troiſieme. *Eliſe*, héritiere du Roïaume de Tyr, donne à *Agénor* ſon parent, un Anneau, qui étoit la marque de la dignité Roïale, pour le remettre à *Aſtrate*, qui eſt aimé de la Reine, & qu'elle veut faire Roi en l'épouſant. Mais Agénor, qui avoit été nommé par le pere de la Reine pour être ſon époux, ne veut point ſe déſaiſir de *l'Anneau Roïal* : & comme il veut ſe ſervir de l'autorité ſouveraine que lui donne ce précieux Anneau, pour faire arrêter ſon Rival, il eſt lui-même mis en priſon par ordre de la Reine.

VERS 198. *Et chaque Acte en ſa Piece eſt une Piece entiere.*] Une des premieres regles du Théatre, eſt qu'il ne faut qu'une Action pour le ſujet d'une Piece Dramatique; & cette Action doit être non-ſeulement complette, mais continuée juſqu'à la fin, ſans aucune interruption. Or, notre Auteur prétend que dans l'*Aſtrate*, l'Action théatrale eſt interrompuë à la fin de chaque Acte : ce qui fait autant d'Actions, qu'il y a d'Actes dans la Piece. Cette critique

Vous? Mon Dieu, mêlez-vous de boire, je vous prie,
A l'Auteur ſur le champ aigrement reparti.
Je ſuis donc un Sot? Moi? vous en avez menti:
Reprend le Campagnard, & ſans plus de langage,
Lui jette, pour deffi, ſon aſſiette au viſage.
L'autre esquive le coup, & l'aſſiette volant
S'en va frapper le mur, & revient en roulant.
A cet affront, l'Auteur ſe levant de la table,
Lance à mon Campagnard un regard effroïable:
Et chacun vainement ſe ruant entre-deux,
Nos Braves s'accrochant ſe prennent aux cheveux,
Auſſi-tôt ſous leurs piez les tables renverſées
Font voir un long débris de bouteilles caſſées:

En

## REMARQUES.

tique eſt très-fine. „ J'ai relû l'*Aſtrate*, m'a dit Mr. Deſpréaux. J'ai été étonné que je n'en aie pas dit davantage dans ma Satire; car il n'y a rien de plus ridicule, & „ il ſemble que tout y ait été fait exprès en dépit du bon „ ſens. A la fin, on dit à Aſtrate, que ſa Maîtreſſe eſt „ empoiſonnée: cela ſe dit devant elle; & il répond pour „ toute choſe, *Madame*. Cela n'eſt-il pas bien touchant? „ Nous diſions autrefois, qu'il valoit bien mieux mettre, „ *Tredame*.

VERS 201. *A repris certain Fat.*] Cet endroit ne déſigne perſonne en particulier.

VERS 216. *S'en va fraper le mur, & revient en roulant.*] L'Auteur a cherché à imiter, par le ſon des mots, le bruit que fait une aſſiette en roulant. Il y a d'ailleurs beaucoup de grace dans cette imitation de la Poëſie héroïque, abaiſſée à un ſujet plaiſant. La beauté de la Poëſie conſiſte principalement dans les images, & dans les peintures ſenſibles: & c'eſt en quoi Homère a ſurpaſſé tous les autres Poëtes.

CHANG.

En vain à lever tout les Valets ſont fort promts,
Et les ruiſſeaux de vin coulent aux environs.
Enfin, pour arrêter cette lutte barbare;
De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les ſépare;
Et leur premiere ardeur paſſant en un moment,
On a parlé de paix & d'accommodement.
Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conſpire,
J'ai gagné doucement la porte ſans rien dire,
Avec un bon ſerment, que ſi pour l'avenir,
En pareille cohuë on me peut retenir,
Je conſens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,
Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
Et qu'à peine au mois d'Août l'on mange des pois verts.

## REMARQUES.

CHANG. VERS 233. *Je conſens de bon cœur.*] Il y avoit, *D'un bon cœur*, dans les éditions de 1674. & de 1675. mais c'étoit une faute. L'Auteur a toûjours mis, *de bon cœur*, dans les autres éditions.

VERS 234. *Deviennent vins de Brie.*] Les vins de la Province de Brie ſont ſi mauvais qu'ils ont paſſé en proverbe: Auſſi a-t-on dit en chanſon:

*Mais tout vin eſt vin de Brie,*
*Quand on boit avec ſa Fat.*

SATIRE

# SATIRE IV.

## A M. L'ABBE' LE VAYER.

D'Où vient, cher LE VAYER, que l'Homme le moins ſage
Veut toûjours ſeul avoir la Sageſſe en partage:
Qu'il n'eſt point de Fou, qui par belles raiſons
Ne loge ſon voiſin aux Petites-Maiſons?

Un

### *REMARQUES.*

La Satire IV. a été faite en l'année 1664. immédiatement après la ſeconde Satire, & avant le Diſcours au

VERS 1. l'Abbé LE VAYER, à qui elle eſt adreſſée; étoit fils unique de LA MOTHE LE VAYER, Conſeiller d'Etat, Précepteur de MONSIEUR Philippe de France, Frere unique du Roi. En 1656. l'Abbé le Vayer publia une Traduction Françoiſe de *Florus*, qu'il dit avoir été faite par ce Jeune Prince, & il accompagna cette Verſion d'un Commentaire ſavant & curieux. On croit qu'il a auſſi compoſé le Roman de *Tarſis & Zelie* qui eſt fort bien écrit.
L'Abbé avoit un attachement ſingulier pour Moliere, dont il étoit le Partiſan & l'admirateur. Il mourut âgé de vingt 35. ans, au mois de Septembre 1664. peu de temps après que cette Satire eut été compoſée. Mr. Desmarais en conçut l'idée dans une converſation qu'il eut avec l'Abbé le Vayer & Moliere, dans laquelle on prouva par divers exemples que *tous les hommes ſont fous, & que chacun voudroit néanmoins être ſage tout ſeul.* Cette propoſition fait le ſujet de cette Satire. Moliere avoit réſolu de faire une Comédie ſur le même ſujet. Il trouvoit que Desmarais n'avoit pas bien rempli ce deſſein dans la Comédie des *Viſionnaires*.

VERS 4. ——— *Aux Petites-Maiſons.*] Hôpital de Paris où l'on enferme les Fous dans de petites chambres. Autrefois on l'appeloit l'Hôpital de Saint Germain des Prez,

Un Pédant enivré de ſa vaine ſcience,
Tout hériſſé de Grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,
Dans ſa tête entaſſez, n'a ſouvent fait qu'un Sot,
Croit qu'un Livre fait tout, & que ſans Ariſtote
La Raiſon ne voit goute, & le Bon Sens radote.
D'autre part un Galant, de qui tout le métier
Eſt de courir le jour de quartier en quartier,
Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,
De ſes froides douceurs fatiguer tout le monde,
Condamne la Science, & blâmant tout Ecrit,
Croit qu'en lui l'Ignorance eſt un titre d'eſprit:
Que c'eſt des gens de Cour le plus beau privilège,
Et renvoie un Savant dans le fond d'un Collège.

Un

## *REMARQUES.*

Frez, parce qu'il dépendoit de l'Abbaïe de St. Germain; & c'étoit une *Maladerie* deſtinée à retirer les Ladres qui y alloient coucher. Mais en 1544. cet Hôpital n'aïant point de revenus, la Cour de Parlement le fit démolir, & le Cardinal de Tournon, Abbé de Saint Germain, en vendit la place en 1557. aux Echevins de Paris, qui y firent bâtir l'Hôpital des Petites-Maiſons.

VERS 5. *Un Pédant enivré.*] L'Auteur fait ici les caractères d'un Pédant, d'un Galant, d'un faux Dévot, & d'un Libertin. Ce ſont des caractères généraux qui n'ont point d'objet particulier. Pradon a voulu inſinuer que le portrait du Pédant étoit fait ſur Mr. Charpentier de l'Académie Françoiſe; mais ſa conjecture étoit ſans fondement. PRADON, *Préface des nouvelles Rem. ſur les Ouvrages de Mr. Deſpréaux.*

VERS 10 *La Raiſon ne voit goute.*] L'Auteur auroit pû mettre: *La Raiſon eſt aveugle*; & ce changement ne lui déplaiſoit pas.

VERS 22. *Démine ſous les Humains, de ſa pleine puiſſance.*] Mo-

Bigot orgueilleux, qui dans ſa vanité
uper jusqu'à Dieu par ſon zèle affecté,
nt tous ſes défauts d'une ſainte apparence,
: tous les Humains, de ſa pleine puiſſance.
ibertin d'ailleurs, qui, ſans ame & ſans foi,
de ſon plaiſir une ſuprême loi,
ue ces vieux propos, de Démons & de flammes,
ns pour étonner des enfans & des femmes;
ſt s'embarraſſer de ſoucis ſuperflus,
nfin tout Dévot a le cerveau perclus.
n mot, qui voudroit épuiſer ces matières,
it de tant d'eſprits les diverſes manières,
pteroit plûtôt, combien, dans un Printems,
ud & l'antimoine ont fait mourir de gens,

Et

## REMARQUES.

: a imité cette penſée, dans ſon *Feſtin de Pierre*, Scène 2. où il fait dire à Don-Juan: *Je ſaurai démentre mes ennemis, des zèlez indiscrets, qui ſans conde cauſe crieront contre eux, qui les accableront d'injules damneront hautement de leur autorité privée.* Moliere a le Feſtin de Pierre à la fin de 1664. peu de tems ue cette Satire eut été faite.

TATIGNS. Vers 31. *Il compteroit plûtôt*, &c.] Ces ers ſont imités de Juvénal, Satire X. vers 220.

*omtûs expediam, quot amaverit Hippia mœchos,*
*ut Themiſon agros autumno occiderit uno.*

§ 32. *Guenaud & l'antimoine.*] Dans le tems que atire fut compoſée, la diſpute des Medecins au ſu- *l'antimoine* étoit dans ſa plus vive chaleur. Gue-, Medecin de la Reine, étoit à la tête de ceux qui ouvoient l'uſage; & le célèbre Gui Patin étoit un

Et combien la Neveu, devant ſon mariage,
A de fois au public vendu ſon ***.
Mais, ſans errer en vain dans ces vagues propos,
Et pour rimer ici ma penſée en deux mots;
N'en déplaiſe à ces Fous nommez Sages de Grece;
En ce monde il n'eſt point de parfaite Sageſſe;
Tous les hommes ſont fous, & malgré tous leurs ſoins,
Ne different entre eux que du plus ou du moins.
Comme on voit qu'en un bois, que cent routes ſéparent,
Les voïageurs ſans guide aſſez ſouvent s'égarent,
L'un à droit, l'autre à gauche, & courant vainement,
La même erreur les fait errer diverſement:
Chacun ſuit dans le monde une route incertaine,
Selon que ſon erreur le joüe & le promène;

Et

## REMARQUES.

des plus grans ennemis de ce mineral. *Voyez le 23. Journal des Savans 1666.*

*Guenaud* mourut le 16. de Mai 1667. Pendant ſa vie on déguiſa ſon nom dans les premières éditions, ſous celui de *Desnaud*, Apoticaire.

VERS 33. *Et combien la Neveu, devant ſon mariage.*] LA NEVEU fameuſe Courtiſane, extrêmement décriée par les débauches éclatantes & ſcandaleuſes que quelques-uns des principaux Seigneurs de la Cour faiſoient chez elle. Elle étoit morte avant la compoſition de cette Satire.

*Devant ſon mariage.*] *Devant* & *Avant*, ſont deux Prépoſitions que l'on emploïoit autrefois indifferemment: mais l'uſage en a déterminé plus particuliérement le ſens: *Devant*, ſert à marquer le lieu: & *Avant*, déſigne le tems. Ainſi il auroit été plus regulier de mettre ici: *Avant ſon mariage*; & l'Auteur l'auroit fait, ſi le mot précedent n'avoit pas fini par une voïelle. Il pouvoit aiſément mettre quelque autre nom, que celui de la Neveu, ſans rompre la meſure du Vers: & ce n'eſt pas la diſette des noms qui

l'a

Et tel y fait l'habile & nous traite de fous,
Qui ſous le nom de ſage eſt le plus fou de tous.
Mais quoi que ſur ce point la Satire publie,
Chacun veut en ſageſſe ériger ſa folie,
Et ſe laiſſant regler à ſon eſprit tortu,
De ſes propres défauts ſe fait une vertu.
Ainſi, cela ſoit dit pour qui veut ſe connoître,
Le plus ſage eſt celui qui ne penſe point l'être;
Qui toûjours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde ſoi-même en ſévere Cenſeur,
Rend à tous ſes défauts une exacte juſtice,
Et fait, ſans ſe flatter, le procès à ſon vice.
Mais chacun pour ſoi-même eſt toûjours indulgent.
Un Avare idolâtre, & fou de ſon argent,
Ren-

*REMARQUES.*

l'a empêché de faire ce changement.

CHANGEMENT. Vers 41. *Comme on voit qu'en un bois* &c.] Première manière, avant l'impreſſion;

*Comme lors qu'en un bois tout rempli de traverſes,*
*Souvent chacun s'égare en ſes routes diverſes*, &c.

IMIT. Ibid. *Comme on voit qu'en un bois* &c.] Horace, L. II. Sat. III. 48.

——— —— *Velut Sylvis, ubi paſſim*
*Palantes error certo de tramite pellit.*
*Ille ſiniſtrorſum, hic dextrorſum abit: unus utrique*
*Error, ſed variis illudit partibus.*

IMIT. Vers 60. *Un Avare idolâtre.*] Les ſix vers qui expriment ici le caractère de l'Avare, ſont imités d'Horace, Lib. II. Sat. III. 108.

Rencontrant la diſette au ſein de l'Abondance,
Appèle ſa folie une rare prudence,
Et met toute ſa gloire, & ſon ſouverain bien,
A groſſir un tréſor qui ne lui ſert de rien.

## REMARQUES.

——— ——— ——— *qui diſcrepat iſtis,*
*Qui nummos aurumque recondit, neſcius ni*
*Compoſitis, metuensque volet contingere Sarrum:*
. . . . . .
*Nimirum inſanus paucis videatur.*

CHANG. VERS 61. *Rencontrant la diſette au ſein de l'Abondance.*] Dans les premières éditions il y avoit ainſi:

*Au milieu de ſes biens rencontrant l'indigence.*

VERS 64. *A groſſir un tréſor qui ne lui ſert de rien.*] A ce vers il y en avoit treize autres que l'Auteur a retranchés dans les dernières éditions.

*Dites-moi, pauvre eſprit, ame baſſe & vénale,*
*Ne vous ſouvient-il point du tourment de Tantale,*
*Qui dans le triſte état où le Ciel l'a réduit,*
*Meurt de ſoif au milieu d'un fleuve qui le fuit?*
*Vous riez: ſavez-vous que c'eſt votre peinture,*
*Et que c'eſt vous par là que la fable figure?*
*Chargé d'or & d'argent, loin de vous en ſervir,*
*Vous brûlez d'une ſoif qu'on ne peut aſſouvir.*
*Vous nagez dans les biens, mais votre ame alterée*
*Se fait de ſa richeſſe une choſe ſacrée;*
*Et tous ces vains tréſors que vous allez cacher,*
*Sont pour vous un dépôt que vous n'oſez toucher.*
*Quoi donc? de votre argent ignorez-vous l'uſage?*

lus il le voit accrû, moins il en fait l'uſage.
ans mentir, l'Avarice eſt une étrange rage,
Dira cet autre Fou, non moins privé de ſens,
Qui jette, furieux, ſon bien à tous venans,

Et

## REMARQUES.

Ces vers ſont la traduction de ceux-ci d'Horace, Liv. I. Sat. I. 68. & ſuiv.

*Tantalus a labris ſitiens fugientia captat*
*Flumina. Quid rides? mutato nomine, de te*
*Fabula narratur. Congeſtis undique ſaccis*
*Indormis inhians, & tanquam parcere ſacris*
*Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.*
*Neſcis quid valeat numerus, quem prabeat uſum?*

L'Auteur ne trouva pas que ſa traduction fût aſſez ſerrée, ni qu'elle fût digne de ſon Original.

VERS 67. *Dira cet autre Fou.*] L'Abbé de B. . . . M. . . . Conſeiller Clerc au Parlement: Il avoit eu quarante mille livres de rente, tant en Bénéfices, qu'en biens de Patrimoine. Mais il diſſipa tout ſon patrimoine, & fut réduit au revenu de ſes Bénéfices, qui étoit encore très-conſidérable. Il avoit une table ſomptueuſe, où il recevoit toutes ſortes de gens, & on y faiſoit une diſſipation outrée. C'eſt ce que ſignifie ce vers:

*Qui jette, furieux, ſon bien à tous venans.*

Il avoit l'eſprit inquiet, chagrin, inégal, ne pouvant quelquefois ſe ſouffrir lui-même: juſques-là qu'on l'a vû ſouvent ſouhaiter, en ſe couchant, d'être trouvé mort le lendemain dans ſon lit. *Et dans l'ame inquiette à ſoi-même importune.*

Il étoit auſſi embarraſſé de ſes richeſſes, diſant qu'il étoit mal-heureux d'avoir tant de bien: & qu'il auroit vécu beaucoup plus content ſi ſa fortune avoit été bornée à un revenu médiocre: *Se fuit en embarras de ſa bonne fortune.*

CHANG. Ibid. ——— *Non moins privé de ſens*, &c.] Dans les premières éditions il y avoit,

Et dont l'ame inquiette, à ſoi-même importune,
Se fait un embarras de ſa bonne fortune.
Qui des deux en effet eſt le plus aveuglé?
L'un & l'autre à mon ſens ont le cerveau troublé,
Répondra chez Fredoc, ce Marquis ſage & prude,
Et qui ſans ceſſe au jeu, dont il fait ſon étude,
Attendant ſon deſtin, d'un quatorze ou d'un ſept,
Voit ſa vie ou ſa mort ſortir de ſon cornet.
Que ſi d'un ſort fâcheux la maligne inconſtance
Vient par un coup fatal faire tourner la chance:
Vous le verrez bien-tôt, les cheveux heriſſez,

Et

## REMARQUES.

*Qui prodigue du ſien*
*A trois fois en dix ans devoré tout ſon bien.*

VERS 73. *Répondra chez Fredoc.*] FREDOC tenoit une Académie de jeu très-frequentée en ce tems-là. Il logeoit dans la place du Palais Roïal. Il en eſt fait mention dans la *Fille Capitaine* de MONTFLEURI. Acte I.

Ibid. ——— *Ce Marquis ſage & prude.*] Il y avoit *ce Greffier ſage & prude*; & c'étoit Jérôme Boileau, Greffier au Parlement, frere aîné de notre Auteur. Il étoit fort emporté dans le jeu, mais par tout ailleurs c'étoit un homme très-affable.

VERS 90. *Chapelain veut rimer.*] JEAN CHAPELAIN de l'Académie Françoiſe. Cet Auteur, avant que ſon Poëme de la *Pucelle* fût imprimé, paſſoit pour le premier Poëte du Siècle. L'impreſſion gâta tout. Il mourut en 1674. Il y avoit *Ariſte*, au lieu de *Chapelain*, dans les éditions faites pendant ſa vie.

VERS 91. *Mais bien que ſes durs vers.*] Notre Auteur donne l'exemple avec le précepte: car il a affecté d'exprimer dans cet hémiſtiche qui eſt fort rude, la dureté qu'on trouve dans les vers de Chapelain. Cette dureté de vers étoit

pour

Et les yeux vers le Ciel de fureur élancez,
Ainſi qu'un Poſſedé que le Prêtre exorciſe,
Fêter dans ſes ſermens tous les Saints de l'Egliſe.
Qu'on le lie; ou je crains, à ſon air furieux,
Que ce nouveau Titan n'eſcalade les Cieux.
Mais laiſſons-le plûtôt en proie à ſon caprice.
Sa folie, auſſi-bien, lui tient lieu de ſupplice.
Il eſt d'autres erreurs, dont l'aimable poiſon
D'un charme bien plus doux enivre la Raiſon:
L'eſprit dans ce nectar heureuſement s'oublie.
Chapelain veut rimer, & c'eſt-là ſa folie.
Mais bien que ſes durs vers, d'épithètes enflez,
Soient

*REMARQUES.*

pour Mr. Despréaux un fond inépuiſable de plaiſanteries. Il fit les vers ſuivans à l'imitation de Chapelain:

*Droits & roides rochers, dont peu tendre eſt la Cime,*
*De mon flamboyant Cœur l'âpre état vous ſavez.*
*Savez auſſi, durs bois, par les hivers lavez,*
*Qu'holocauſte eſt mon Cœur pour un front magnanime.*

Ils ſont extraits de divers endroits du Poëme de la *Pucelle*.

Notre Auteur, pour faire mieux ſentir la dureté de ces vers, les chantoit ſur l'air d'une chanſon fort tendre, du Ballet de la naiſſance de Venus:

*Rochers, vous êtes ſourds, vous n'avez rien de tendre*, &c.

Mr. de PUIMORIN, frere de Mr. Despréaux, ſe moquoit auſſi du Poëme de la *Pucelle*. Chapelain ne pouvant ſouffrir les railleries qu'il en faiſoit; *C'eſt bien à vous à en juger*, lui dit-il en colère, *vous, qui n'êtes qu'un ignorant & qui ne ſavez pas même lire*. Mr. de Puimorin répondit; qu'il n'avoit que trop ſû lire, depuis que Chapelain s'étoit aviſé de faire imprimer. Sa repartie aïant été trouvée plaiſante

Soient des moindres Grimauds chez Ménage fiflez:
Lui-même il s'applaudit, & d'un esprit tranquile,
Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.
Que feroit-il, helas! si quelque Audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux,

Lui

## REMARQUES.

& vive, il eut envie de la tourner en Epigramme, & fit ainsi les deux derniers vers:

*Helas! pour mes péchez, je n'ai fû que trop lire,*
*Depuis que tu fais imprimer.*

Mais comme Mr. de Puimorin n'étoit pas Poëte, il ne put jamais faire le commencement de l'Epigramme. Quelque tems après il se trouva avec Mr. Despréaux, Mr. Racine, & Moliere, qui tous ensemble firent les deux suivans.

*Froid, sec, dur, rude Auteur, digne objet de Satire,*
*De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer?*
*Helas! pour mes péchez, &c.*

Mr. Racine vouloit que l'on mît au second vers: *De mon peu de lecture* & non pas, *De ne savoir pas lire*; parce que ce dernier mot fait une rime vicieuse dans l'hémistiche, avec la fin du vers précedent: mais Moliere voulut qu'on laissât: *De ne savoir pas lire*; préferant la justesse de l'expression, à la régularité scrupuleuse du vers. Il dit alors fort judicieusement, qu'il falloit quelquefois s'affranchir de la contrainte des règles, quand elles nous resserroient trop; *La Raison & l'Art même*, ajouta-t-il, *demandent & autorisent ces sortes de libertés*. C'est un précepte que Mr. Despréaux a inséré dans son Art Poëtique, Chant IV.

Ibid. ——— *D'épithètes enflez.*] Dans tout le long Poëme de la *Pucelle* il n'y a presque aucun vers dans lequel on ne trouve deux ou trois épithètes, qui, le plus souvent, ne sont employées que pour remplir la mesure du vers.

VERS 92. *Soient des moindres Grimauds chez Ménage fiflez.*] Tous les Mécredis, l'Abbé Ménage tenoit chez lui une Assemblée, où alloient beaucoup de petits esprits. Il appel-

loit

Lui faiſant voir ſes vers, & ſans force & ſans graces,
Montez ſur deux grans mots, comme ſur deux échaſſes;
Ses termes ſans raiſon l'un de l'autre écartez,
Et ſes froids ornemens à la ligne plantez?
Qu'il maudiroit le jour, où ſon ame inſenſée

Fut

## REMARQUES.

loit ces Aſſemblées, *Mercuriales*; mais il ne trouva pas bon que notre Auteur les eût ainſi décriées: „ Il eſt très-faux (dit-il dans ſon *Dictionaire Etymologique*, au mot *Grimaud*) „ que les Aſſemblées, qui ſe font chez moi, ſoient rem„ plies de Grimauds. Elles ſont remplies de gens de grand „ merite dans les Lettres, de perſonnes de naiſſance, & „ de perſonnes conſtituées en dignité; & ces vers n'ont „ pas dû être écrits par Mr. Deſpréaux.

VERS 94. *Prend le pas au Parnaſſe au deſſus de Virgile.*] Ceux qui vouloient flater Chapelain, avoient l'impudence de lui dire, que ſon Poëme étoit au deſſus de l'Eneïde: & Chapelain ne s'en défendoit que très-foiblement.

VERS 98. *Montez ſur deux grans mots, comme ſur deux échaſſes.*] Dans le Poëme de Chapelain on trouve pluſieurs vers compoſez de deux grands mots, dont chacun remplit la moitié du vers. Notre Auteur, pour ſe moquer de ces mots gigantesques, citoit ordinairement ce vers de Chapelain:

*De ce ſourcilleux Roc l'inébranlable cime,*

Roc ſourcilleux & l'inébranlable cime.

Et il diſpoſoit ce vers, comme il eſt ici à côté. Dans cette diſpoſition il ſemble que le mot de *Roc* ſoit monté ſur deux échaſſes, qui ſont, *ſourcilleux*, & *inébranlable*.

Il y a dans ce Poëme pluſieurs autres vers pareils.

*D'inſupportables* maux *une ſuite enchaînée.* Liv. I.

*Des ſourcilleuſes* tours *ſapper le fondement.* Liv. II. &c.

VERS 99. *Ses termes ſans raiſon l'un de l'autre écartez.*] Les tranſpoſitions de mots.

VERS 100. *Et ſes froids ornemens à la ligne plantez...*] Ce ſont les Comparaiſons fréquentes que Chapelain a em-

Perdit l'heureuſe erreur qui charmoit ſa penſée !
Jadis certain Bigot, d'ailleurs homme ſenſé,
D'un mal aſſez bizarre eut le cerveau bleſſé :
S'imaginant ſans ceſſe, en ſa douce manie,
Des Eſprits bien-heureux entendre l'harmonie.
Enfin un Médecin, fort expert en ſon Art,
Le guérit par adreſſe, ou plûtôt par hazard.
Mais voulant de ſes ſoins exiger le ſalaire,
Moi ? vous païer ? lui dit le Bigot en colère,
Vous, dont l'Art infernal, par des ſecrets maudits,
En

## REMARQUES.

ploïées, & qui ne manquent jamais de venir réguliérement après un certain nombre de vers. Elles commencent par ces mots : *Ainſi, quand* ; &c. *Ainſi, lorſque* &c. & elles ſont toûjours enfermées en quatre ou huit vers.

Le Poëte Lucile allégué par Ciceron, *l.* 3. *de Orat.* compare ces ornemens affectez, à un Echiquier, & à des Pavez en compartiment :

*Quàm lapide lexeis compoſita, ut teſſerula omnes,*
*Arte pavimento, atque emblemate vermiculato !*

IMIT. Vers 103. *Jadis certain Bigot.*] Horace décrit la folie d'un Citoïen d'Argos, lequel étant ſeul aſſis ſur le théatre, où il ne paroiſſoit ni Acteurs ni Spectateurs, s'imaginoit entendre les plus belles Tragédies du monde.

——— ——— *Fuit haud ignobilis Argis,*
*Qui ſe credebat miros audire Tragœdos.*
*In vacuo lætus ſeſſor plauſorque theatro.* &c.
Horat. L. II. Ep. II. 129. & ſeqq.

Ariſtote raconte la même choſe d'un homme d'Abyde *l.* 6. *de reb. mir.* Elien, dans ſes Hiſtoires diverſes, rapporte un genre de folie preſque ſemblable. Un Athenien, nom-

En me tirant d'erreur, m'ôte du Paradis?
J'approuve ſon courroux. Car, puiſqu'il faut le dire,
Souvent de tous nos maux la Raiſon eſt le pire.
C'eſt Elle qui farouche, au milieu des plaiſirs,
D'un remords importun vient brider nos deſirs.
La Fâcheuſe a pour nous des rigueurs ſans pareilles;
C'eſt un Pédant qu'on a ſans ceſſe à ſes oreilles,
Qui toûjours nous gourmande, & loin de nous toucher,
Souvent, comme Joli, perd ſon tems à prêcher.

En

## REMARQUES.

nommé THRASYLLE, s'en alloit au port de Pirée, où s'imaginant que tous les Vaiſſeaux qui étoient dans ce port lui appartenoient, il en tenoit un compte exact; il donnoit ſes ordres pour leur départ, & ſe réjouïſſoit de leur retour, comme ſi effectivement ces vaiſſeaux euſſent été à lui. *Élian. l. 4. ch. 25.*

Galien dit qu'un Médecin, nommé THÉOPHILE, étant malade, s'imaginoit voir dans un coin de ſa Chambre, des Muſiciens, & des Joueurs d'inſtrumens, dont il entendoit la voix & l'harmonie. *Galien. lib. de Symptomatum differentiis. c. 3.*

IMIT. Vers 117. *La Fâcheuſe a pour nous des rigueurs ſans pareilles.*] Notre Auteur applique à la Raiſon ce que Malherbe a dit de la Mort:

*La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;*
*On a beau la prier:*
*La Cruelle qu'elle eſt ſe bouche les oreilles,*
*Et nous laiſſe crier.*

VERS 120. *Souvent, comme Joli.*] Prédicateur fameux, qui étoit extrêmement touchant & pathétique. Les Libertins, qui avoient interêt de le décrier, comparoient les talens de Mr. JOLI avec ceux de Moliere; mais ils diſoient que Moliere étoit meilleur Prédicateur, & que Mr.

En vain certains Rêveurs nous l'habillent en Reine,
Veulent ſur tous nos Sens la rendre Souveraine,
Et s'en formant en terre une Divinité,
Penſent aller par Elle à la Félicité.
C'eſt Elle, diſent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces discours, il eſt vrai, ſont fort beaux dans un Livre
Je les eſtime fort : mais je trouve en effet,
Que le plus fou ſouvent eſt le plus ſatisfait.

*REMARQUES.*

Joli étoit plus grand Comédien. Il étoit alors Curé de S Nicolas des Champs. Il fut enſuite nommé à l'Evêché d S. Pol de Léon en Bretagne, & peu de tems après il obtin l'Evêché d'Agen. On a imprimé pluſieurs fois ſes Prônes qui ſont eſtimez. Il étoit né en 1610. à Buzi ſur l'Orne dans le Diocèſe de Verdun en Lorraine, & il mourut e 1678.

# SATIRE V.

## A M. LE MARQUIS DE DANGEAU.

LA Nobleſſe, DANGEAU, n'eſt pas une chimère,
Quand ſous l'étroite loi d'une vertu ſévère,
Un homme iſſu d'un ſang fécond en Demi-Dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchoient ſes Aïeux.
Mais je ne puis ſouffrir qu'un Fat, dont la molleſſe
N'a rien pour s'appuïer qu'une vaine Nobleſſe,
Se pare inſolemment du mérite d'autrui,
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.
Je veux que la valeur de ſes Aïeux antiques
Ait fourni de matière aux plus vieilles Chroniques,
Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,
Ait

### REMARQUES.

Cette Satire a été faite en l'année 1665. L'Auteur y fait voir que la veritable Nobleſſe conſiſte dans la Vertu, indépendamment de la Naiſſance. Juvénal a traité la même matière dans ſa Satire VIII. & Séneque dans la quatrième de ſes Epitres.

VERS 8. *Et me vante un honneur qui ne vient pas*

*Quo genus jactat ſuum,*
*Aliena laudat.* Senec. Hercul. Fur. Act. II. Sc. II. 340.

VERS 11. *Et que l'un des Capets, . . . . . Ait de trois fleurs de lis* &c. ] L'Illuſtre Maiſon d'Eſtaing porte les armes de France,

Ait de trois fleurs de lis doté leur écuſſon.
Que ſert ce vain amas d'une inutile gloire?
Si de tant de Heros célèbres dans l'Hiſtoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers,
Que de vieux parchemins qu'ont épargnez les vers:
Si tout ſorti qu'il eſt d'une ſource divine,
Son cœur dément en lui ſa ſuperbe origine,
Et n'aïant rien de grand qu'une ſotte fierté,
S'endort dans une lâche & molle oiſiveté?
Cependant, à le voir avec tant d'arrogance
Vanter

## *REMARQUES.*

France, par conceſſion du Roi Philippe Auguſte, qui étoit un des Descendans de *Hugues Capet*, Chef de la troiſième Race de nos Rois. Philippe Auguſte aïant été renverſé de deſſus ſon Cheval à la Bataille de Bovines, *Deodat*, ou *Dieu-donné* d'Eſtaing, l'un des vingt-quatre Chevaliers commis à la garde de la Perſonne Roïale, aida à tirer ce Prince du peril où il étoit, & ſauva auſſi l'Ecu du Roi, ſur lequel étoient peintes ſes Armes. En récompenſe d'un ſervice ſi important, le Roi lui permit de porter les Armes de France, avec un Chef d'or pour briſure.

Dans le tems que l'Auteur compoſa cette Satire, JOACHIM Comte d'ESTAING travailloit à rechercher les Antiquitez de ſa Maiſon, dont il a dreſſé des Mémoires. Cette recherche, qu'il faiſoit avec beaucoup d'affection, l'engageoit à parler ſouvent de la conceſſion des Fleurs de lis: & l'on trouva qu'il en parloit avec un peu trop de complaiſance. C'eſt ce que notre Poëte a voulu marquer en cet endroit.

VERS 12. —— *Doté leur écuſſon.*] Dans quelques éditions, on lit *Doré leur écuſſon*; mais c'eſt une faute.

VERS 29. *Dites-moi, grand Heros*, &c.] Les quatre vers qui précédent celui-ci ont été ajoûtés par l'Auteur dans l'édition de 1713. commencée à la fin de ſa vie. Il les ajoûta, pour empêcher que l'on ne crût que l'Apoſtrophe contenuë dans ce vers, s'adreſſe à Mr. de Dangeau lui-même. Bien des gens y avoient été trompés. Mais, com-

me

Vanter le faux éclat de ſa haute naiſſance;
On diroit que le Ciel eſt ſoûmis à ſa loi,
Et que Dieu l'a paîtri d'autre limon que moi.
Enivré de lui-même, il croit dans ſa folie,
Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.
Aujourd'hui toutefois, ſans trop le ménager,
Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger.
Dites-moi, grand Heros, Eſprit rare & ſublime,
Entre tant d'Animaux, qui ſont ceux qu'on eſtime?
On fait cas d'un Courſier, qui fier & plein de cœur
Fait

## *REMARQUES.*

me cette erreur eſt viſible, il auroit pû ſe dispenſer d'ajoûter ici ces quatre vers, qui ne répondent point à la beauté de la Pièce.

IMIT. Ibid. *Dites-moi, grand Heros*, &c.] Ce vers & les neuf ſuivans, ſont une imitation de ceux-ci de Juvénal, Satire VIII. 56. & ſeqq.

*Dic mihi, Teucrorum proles; animalia muta*
*Quis generoſa putet, niſi fortia? nempe volucrem*
*Sic laudamus Equum, facili cui plurima palma*
*Fervet, & exſultat rauco victoria Circo.*
*Nobilis hic, quocumque venit de gramine, cujus*
*Clara fuga ante alios, & primus in æquore pulvis.*
*Sed vernale pecus, Corytha poſteritas, &*
*Hirpini, ſi rara jugo victoria ſedit,*
*Nil ibi Majorum reſpectus, gratia nulla*
*Umbrarum, dominos pretiis mutare jubentur*
*Exiguis, triſtoque trahunt epirhedia collo*
*Segnipedes, dignique molam verſare Nepotis.*

VERS

Fait paroître en courant ſa bouillante vigueur :
Qui jamais ne ſe laſſe, & qui dans la carriere
S'eſt couvert mille fois d'une noble pouſſiere :
Mais la poſterité d'Alfane & de Bayard,
Quand ce n'eſt qu'une roſſe, eſt venduë au hazard
Sans reſpect des Aïeux dont elle eſt deſcenduë,
Et va porter la malle, ou tirer la charuë.

Po

## *REMARQUES.*

VERS 35. *Mais la poſterité d'Alfane & de Bayard.* ] *Alfane* & *Bayard*, ſuivant notre Auteur, ſont les noms de deux Chevaux, très-renommés dans nos vieux Romanciers. *Alfane* étoit la monture du Géant Gradaſſe, qui vint fond de la Séricane, pour conquerir l'épée de Renaud Montauban. Voïez le Poëme de *Roland amoureux*, Boiardo. L'Arioſte, dans le 2. Chant de ſon *Orlando rioſo*, dit :

*Gradaſſo avea una Alfana la più bella,*
*E la miglior, che mai portaſſe ſella.*

Surquoi l'on a obſervé, qu'*Alfana* eſt un nom général de Cavale, & non pas le nom propre d'une Cavale : a l'on prétend que notre Auteur s'eſt trompé, & qu'on peut non plus dire, *la poſterité d'Alfane* que *la poſterité Barbe*, ou *de Genêt*.

*Bayard* eſt le nom du Cheval de Renaud de Montaub qui étoit l'aîné, & le plus vaillant des quatre Fils Aim Le Roman dit, que ce Cheval *n'eut onques ſon pareil, pour avoir couru dix lieuës, il n'étoit point las.* Il rendi grans ſervices à ſon Maître en pluſieurs rencontres p leuſes : ſur tout quand les quatre Fils Aimon furent a gez dans Montauban par Charlemagne. Auſſi Renau ma mieux ſouffrir une faim extrême pendant ce Si avec *Dame Claire* ſa femme, ſes enfans, & ſes freres, de permettre qu'on tuât ſon tant valeureux Cheval, leur ſervir de nourriture. Ceux qui ſont dans le goût *anciens Romans* ne ſeront pas fâchez de ſavoir quelle fu deſtinée de ce fameux Cheval. Charlemagne aïant fa paix avec Renaud de Montauban, Renaud lui envoïa

Pourquoi donc voulez-vous que par un ſot abus
Chacun reſpecte en vous un honneur qui n'eſt plus?
On ne m'éblouït point d'une apparence vaine.
La Vertu d'un cœur noble eſt la marque certaine.
Si vous êtes ſorti de ces Heros fameux,
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,
Ce zèle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.

Res-

## REMARQUES.

Cheval Bayard, & s'en alla outre-mer, c'eſt-à-dire dans la Terre-Sainte. „ Quand le Roi fut ſur le Pont de Meuſe, „ dit le Roman *, il commanda qu'on lui amenaſt Bayard „ le bon Cheval de Renaud. Quand il le vit, il lui dit: „ *Ah! Bayard, tu m'as mainteſois courroucé; mais je ſuis ve-* „ *nu à point pour m'en vanger.* Lors lui fit lier une grande „ pierre au Col, & le fit jetter du pont à bas dedans la „ Riviere de Meuſe, & Bayard alla au fond. Quand le „ Roi vit ce, il eut grand' joie, & dit: *Ah! Bayard, au-* „ *rai-je ce que je demande. Vous eſtes mort ſi vous ne pouvez* „ *toute la riviere boire.* Bayard frapa tant des pieds ſur ladi- „ te pierre, qu'il la froiſſa toute, & revint deſſus. Et „ quand il fut ſur l'eau, il paſſa à nage de l'autre part de „ la riviere. Et quand il fut ſur la rive, il ſe mit à hennir „ hautement, & puis ſe mit à courir ſi roidement, qu'il „ ſembloit que la foudre le chaſſaſt; & entra dedans Ar- „ denne la grande Foreſt. Charlemagne voyant que Bayard „ s'eſtoit échappé, il en eut grand deuil, mais tous les „ Barons en furent bien joyeux. Les gens diſent en celui „ pays, que Bayard eſt encores en vie dedans le bois d'Ar- „ denne; mais quand il void homme ou femme, il fuit, „ ſi que nul ne le peut approcher. " *Bayard* a été ainſi nommé à cauſe de la couleur *Baye* qui eſt un rouge-brun, ou couleur de Chataigne.

IMIT. VERS 42. *La Vertu d'un cœur noble eſt la marque certaine.*] Ce vers explique le ſujet de cette Satire. Juvenal a dit:

*Nobilitas ſola eſt atque unica Virtus.* Sat. VIII. 20.
*La vertu ſeule eſt la Nobleſſe.*
CRAMER.

* *Les quatre fils Aimon, chap.* 20.

Respectez-vous les Loix? Fuïez-vous l'injuſtice?
Savez-vous pour la gloire oublier le repos,
Et dormir en plein champ le harnois ſur le dos?
Je vous connois pour Noble à ces illuſtres marques.
Alors ſoïez iſſu des plus fameux Monarques;
Venez de mille Aïeux; & ſi ce n'eſt aſſez,
Feuilletez à loiſir tous les ſiècles paſſez,
Voïez de quel Guerrier il vous plaît de deſcendre;
Choiſiſſez de Céſar, d'Achille, ou d'Alexandre.
En vain un faux Cenſeur voudroit vous démentir,
Et ſi vous n'en ſortez, vous en devez ſortir.
Mais fuſſiez-vous iſſu d'Hercule en droite ligne,
Si vous ne faites voir qu'une baſſeſſe indigne,
Ce long amas d'Aïeux, que vous diffamez tous,
Sont autant de témoins, qui parlent contre vous;
Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie

Ne

## REMARQUES.

CHANG. Vers 47. *Savez-vous pour la gloire oublier le repos?*] Ce vers étoit ainſi: *Savez-vous ſur un mur repouſſer des aſſauts?* Mais l'Auteur le changea dans l'édition de 1701. qui eſt la dernière qu'il ait donnée. Il trouvoit que *Aſſauts* & *dos* ne rimoient pas aux yeux; & le vers qu'il a ſubſtitué contient un ſens plus beau.

IMIT. Vers 50. *Alors ſoyez iſſu des plus fameux Monarques*, &c.] Juvénal dans la même Satire VIII. 131. & ſuiv.

*Tunc licet à Pico numeres genus, altaque ſi te*
*Nomina delectant, omnem Titanida pugnam,*
*Inter majores, ipſumque Promethea ponas:*
*De quocumque voles proavum tibi ſumito libro.*

IMIT. Vers 60. *Sont autant de témoins*, &c.] Juvénal au même

Ne ſert plus que de jour à votre ignominie.
En vain tout fier d'un ſang que vous deshonorez,
Vous dormez à l'abri de ces noms réverez.
En vain vous vous couvrez des vertus de vos Peres :
Ce ne ſont à mes yeux que de vaines chimeres.
Je ne voi rien en vous qu'un lâche, un impoſteur,
Un traître, un ſcelerat, un perfide, un menteur,
Un Fou, dont les accès vont juſqu'à la furie,
Et d'un tronc fort illuſtre une branche pourrie.
Je m'emporte peut-être, & ma Muſe en fureur
Verſe dans ſes diſcours trop de fiel & d'aigreur.
Il faut avec les Grands un peu de retenuë.
Hé bien, je m'adoucis. Votre race eſt connuë.
Depuis quand ? Répondez. Depuis mille ans entiers ;
Et vous pouvez fournir deux fois ſeize quartiers.
C'eſt beaucoup. Mais enfin les preuves en ſont claires ;
Tous

## REMARQUES.

même endroit, vers 138. & ſuiv.

*Incipit ipſorum contra te ſtare parentum*
*Nobilitas, claramque facem præferre pudendis.*

IMIT. Vers 75. ——— *Depuis mille ans entiers.*] Perſe Sat. III. v. 28.

*Stemmate quod Tuſco ramum millesima ducit.*

CHANG. Vers 76. ——— *Deux fois ſeize quartiers.*] Première manière : *Du moins trente quartiers.* L'Auteur corrigea ainſi : *Plus de trente quartiers.* Mais il s'aperçut que l'une & l'autre de ces expreſſions étoient peu exactes ; parce que les preuves de Nobleſſe ſe comptent par quartiers, en progreſſion géométrique : quatre, huit, ſeize, trente-deux quartiers, &c. La plus haute preuve que l'on faſſe ordinairement eſt de 32. quartiers.

Tous les Livres ſont pleins des titres de vos Peres :
Leurs noms ſont échappez du naufrage des tems.
Mais qui m'aſſurera, qu'en ce long cercle d'ans,
A leurs fameux Epoux vos Aïeules fidelles,
Aux douceurs des Galans ſavent toûjours rebelles?
Et comment ſavez-vous, ſi quelque Audacieux
N'a point interrompu le cours de vos Aïeux;
Et ſi leur ſang tout pur, ainſi que leur nobleſſe,
Eſt paſſé juſqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce?
Que maudit ſoit le jour, où cette vanité
Vint ici de nos mœurs ſouiller la pureté!
Dans les tems bienheureux du Monde en ſon enfance,
Chacun mettoit ſa gloire en ſa ſeule innocence.
Chacun vivoit content, & ſous d'égales loix,
Le Mérite y faiſoit la Nobleſſe & les Rois;
Et ſans chercher l'appui d'une naiſſance illuſtre,
Un Heros de ſoi-même empruntoit tout ſon luſtre.
Mais enfin par le tems le Mérite avili
Vit l'Honneur en roture, & le Vice annobli;
Et l'Orgueil, d'un faux titre appuïant ſa foibleſſe,
Maſ-

## REMARQUES.

VERS 86. ——— *De Lucrèce en Lucrèce.*] La Chaſteté de LUCRÈCE, Dame Romaine, eſt ſi célèbre qu'elle a paſſé en proverbe. L'Auteur m'a dit qu'un homme, qui pourtant ſe piquoit d'eſprit, s'imaginoit bonnement qu'il parloit du Poëte Lucrèce.

VERS 106. *Et tout ce que Segoing dans ſon Mercure entaſſe.*] Dans les premières éditions l'Auteur avoit mis *Vaiſſon*, au lieu de *Segoing*; parce qu'il avoit confondu ces deux Auteurs, dont le premier, qui eſt VAISSON DE LA COLOMBIERE, a com-

Maîtrisa les Humains sous le nom de Noblesse.
De là vinrent en foule & Marquis & Barons.
Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.
Aussi-tôt maint Esprit, fécond en réveries,
Inventa le blason avec les armoiries;
De ses termes obscurs fit un langage à part,
Composa tous ces mots de *Cimier*, & d'*Ecart*,
De *Pal*, de *Contrepal*, de *Lambel*, & de *Face*,
Et tout ce que Segoing dans son Mercure entasse.
Une vaine folie enivrant la Raison,
L'Honneur triste & honteux ne fut plus de saison.
Alors, pour soûtenir son rang & sa naissance,
Il fallut étaler le luxe & la dépense;
Il fallut habiter un superbe palais,
Faire par les couleurs distinguer ses valets:
Et traînant en tous lieux de pompeux équipages,
Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.
Bien-tôt pour subsister, la Noblesse sans bien
Trouva l'art d'emprunter, & de ne rendre rien;

Et

## REMARQUES.

compoſé *la Science héroïque, traitant de la Nobleſſe, & de l'origine des armes, de leurs Blazons & ſymboles, &c. en* 1644. L'autre a fait le *Mercure Armorial*, qui eſt le Livre déſigné par notre Poëte. Cependant au lieu de *Segoing*, il mit *Segoral*, dans l'Edition de 1674. & cette faute a été répetée dans toutes les éditions. Dans celle de 1713. on a mis *Segoiral*. L'Auteur du *Tréſor Héraldique*, ou *Mercure Armorial*, imprimé en 1657. à Paris, ſe nommoit CHARLES SEGOING, Avocat, &c.

VERS 114. *Le Duc & le Marquis ſe reconnut aux Pages.*] En ce tems-là tous les Gentils-hommes avoient des Pages.

CHANG,

Et bravant des Sergens la timide cohorte,
Laiſſa le Créancier ſe morfondre à ſa porte.
Mais pour comble, à la fin le Marquis en priſon
Sous le faix des procès vit tomber ſa maiſon.
Alors le Noble altier, preſſé de l'indigence,
Humblement du Faquin rechercha l'alliance,
Avec lui trafiquant d'un nom ſi précieux,
Par un lâche contract vendit tous ſes Aïeux;
Et corrigeant ainſi la fortune ennemie,
Rétablit ſon honneur à force d'infamie.
Car ſi l'éclat de l'or ne releve le ſang,
En vain l'on fait briller la ſplendeur de ſon rang,
L'amour de vos Aïeux paſſe en vous pour manie,
Et

## REMARQUES.

CHANG. Vers 122. —— *Rechercha l'alliance.*] L'Auteur avoit d'abord mis: *Emprunta l'alliance.*

VERS 123. *Avec lui trafiquant.*] Avant l'édition de 1701. il y avoit: *Et trafiquant d'un nom jadis ſi précieux.*

VERS 125. *Et corrigeant ainſi la fortune ennemie*, &c.] Le Poëte aïant beſoin de deux vers féminins, fit ceux-ci par néceſſité. Le ſens étoit fini au vers précedent: *Par un lâche contract vendit tous ſes Aïeux.* Il étoit bien difficile de trouver une penſée qui renchérît ſur ce qui précedoit, & plus difficile encore de renfermer cette penſée en deux vers; c'eſt pourtant ce qu'il a fait heureuſement.

VERS 132. —— *La mandille à Paris.*] Mandille, eſpèce de caſaque ou de manteau que les Laquais portoient autrefois, & même encore dans le tems que cette Satire fut compoſée. La Mandille étoit particulière aux Laquais, & les faiſoit diſtinguer des autres Valets. Elle étoit compoſée de trois pièces, dont l'une leur pendoit ſur le dos, & les deux autres ſur les épaules. *Furetière.*

VERS 134. *D'Hozier lui trouvera* &c.] PIERRE D'HOZIER, Généalogiſte de la Maiſon du Roi, Juge général des

Et chacun pour parent vous fuit & vous renie.
Mais quand un homme eſt riche, il vaut toûjours ſon prix :
Et l'eût-on vû porter la mandille à Paris,
N'eût-il de ſon vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent Aïeux dans l'Hiſtoire.
Toi donc, qui de mérite & d'honneurs revêtu,
Des écueils de la Cour as ſauvé ta vertu,
DANGEAU, qui dans le rang où notre Roi t'appelle,
Le vois toûjours orné d'une gloire nouvelle,
Et plus brillant par ſoi que par l'éclat des lis,
Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis;
Fuir d'un honteux loiſir la douceur importune;

A

*REMARQUES.*

des Armes & Blazons de France. Il a laiſſé CHARLES D'HOZIER ſon fils, qui a les mêmes titres. L'Abbé de BOIS-ROBERT parlant de la faveur dont le Cardinal de Richelieu l'honoroit, a dit dans une Epître :

*On m'adoroit, & les plus apparens*
*Payoient d'Hozier pour être mes parens.*

L'Auteur avoit fini ſa Pièce à ce vers : mais Mr. de DANGEAU à qui elle eſt adreſſée, lui conſeilla d'y mettre quelques vers à la louange du Roi, afin que la Pièce fut mieux reçûë à la Cour ; & il ajoûta les quatorze vers ſuivans : *Toi donc, qui de mérite* &c. Avant que cette Satire fût imprimée, Mr. de Dangeau la lut à quelques Seigneurs, dans une Salle où le Roi étoit à joüer. Le Roi qui le remarqua, voulut ſavoir ce que c'étoit, & quitta le jeu pour le faire lire. C'eſt la première Pièce de l'Auteur qui ait paru devant ſa Majeſté : quelque tems après on lui lut le *Diſcours au Roi*, qui étoit déja compoſé.

CHANG. Vers 137. *Dangeau, qui dans le rang où notre Roi t'appelle.*]

A ſes ſages conſeils aſſervir la Fortune;
Et de tout ſon bonheur ne devant rien qu'à ſoi,
Montrer à l'Univers ce que c'eſt qu'être Roi :
Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
Va par mille beaux faits mériter ſon eſtime :
Sers un ſi noble Maître ; & fais voir qu'aujourd'hui
Ton Prince a des Sujets qui ſont dignes de lui.

## REMARQUES.

VERS 148. *Ton Prince a des Sujets qui ſont dignes de lui.* Dans les premières éditions le vers 137. finiſſoit ainſi : *ton Prince l'appelle* ; & dans le dernier vers il y avoit : *France a des Sujets.* Cette dernière expreſſion manquoit de juſteſſe, & l'Auteur la corrigea en mettant : *Ton Prince a des Sujets.* En même tems il changea ces mots, *Ton Prince*, qui étoient dans le vers 137.

SATIR

B. Picart ſc. 1720.

# SATIRE VI.

QUi frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?
ft-ce donc pour veiller qu'on ſe couche à Paris?
l quel fâcheux Démon, durant les nuits entieres
aſſemble ici les chats de toutes les gouttieres?
ai beau ſauter du lit plein de trouble & d'effroi;
penſe qu'avec eux tout l'Enfer eſt chez moi.
'un miaule en grondant comme un tigre en furie:
'autre roule ſa voix comme un enfant qui crie.
e n'eſt pas tout encor. Les ſouris & les rats
mblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,
importuns pour moi, durant la nuit obſcure,
jamais, en plein jour, ne fut l'Abbé de Pure.
conſpire à la fois à troubler mon repos:

Et

## REMARQUES.

[illegible] contient la deſcription des embarras de Pa-
[illegible] été compoſée dans le même tems que la
[illegible] elle faiſoit partie, comme on l'a expliqué
[illegible] C'eſt une imitation de la Satire III. de Juvé-
[illegible] écrit les incommodités de la ville de Rome, de-
[illegible] 222. jusqu'à la fin. Martial a fait une Epi-
[illegible] le même ſujet. L. XII. Epig. 57.

Vers 2. *Eſt-ce donc pour veiller qu'on ſe couche à Pa-*] Juvenal III. 232.

*Hîc magnæ domus, hîc ædes ad ſidera tollunt*
*Plurimus hîc ager, hîc ingens area ſuadet*
*Dictare, hîc nemo dormit nisi pane lupini*
*Qui pretio parvo conducit, & hîc tibi pistor*
*Proximus, & longè cantet vicinia gallis*
*Vix credas, nec ſi dormire velis, quies ulla datur.*
*Quid facias illic, ubi nocturnus mercator, & ingens*
*Plaustrorum comes, & lites, & rixa cubili*
*Major, & è tecto ferventia dolia pendent,*
*Quæ tibi somnum*
*Rumpant, quum longa boves vigilandum aratro*
*Exigat, & prima reparet cum luce colonus.*

Vers 12. ——— *L'Abbé de Pure.*] Ennuïeux célèbre. Voïez la remarque ſur le vers 18. de la Satire II.

Et je me plains ici du moindre de mes maux.
Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
Auront de cris aigus frappé le voiſinage:
Qu'un affreux Serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente ſoif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.
J'entens déja par tout les charrettes courir,
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir:
Tandis que dans les airs mille cloches émuës,
D'un funèbre concert ſont retentir les nuës,
Et ſe mêlant au bruit de la grêle & des vents,
Pour honorer les morts, font mourir les vivans.
Encor je benirois la bonté ſouveraine,

## *REMARQUES.*

IMIT. Vers 15. *Car à peine les coqs* &c.] Martial L. D Epig. LXIX.

*Nondum criſtati rupêre ſilentia galli;*
*Murmure jam ſævo verberibuſque tonat.*
*Tam grave percuſſis incudibus æra reſultant*, &c.

CHANG. Vers 17. *Qu'un affreux Serrurier*, &c.] Da toutes les éditions qui ont paru pendant la vie de l'A teur, il y avoit:

*Qu'un affreux Serrurier, que le Ciel en courrouce*
*A fait pour mes pechez trop voiſin de chez nous.*

Il changea ces deux vers dans l'édition qui fut comm cée avant ſa mort, & qui parut en 1713.

IMIT. Vers 31. *En quelque endroit que j'aille*, &c.] vers & les trois ſuivans ſont imitez de Juvénal, III. 24

Si le Ciel à ces maux avoit borné ma peine.
Mais ſi ſeul en mon lit je peſte avec raiſon,
C'eſt encor pis vingt fois en quittant la maiſon.
En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la preſſe
D'un peuple d'importuns qui fourmillent ſans ceſſe.
L'un me heurte d'un ais, dont je ſuis tout froiſſé.
Je vois d'un autre coup mon chapeau renverſé.
Là d'un enterrement la funèbre ordonnance
D'un pas lugubre & lent vers l'Egliſe s'avance :
Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçans,
Font aboïer les chiens, & jurer les paſſans.
Des Paveurs en ce lieu me bouchent le paſſage.
Là je trouve une croix de funeſte préſage :

E

## REMARQUES.

*Nobis properantibus obſtat*
*Unde prior, magno populus premit agmine lumbos*
*Qui ſequitur : ferit hic cubito, ferit aſſere duro*
*Alter : at hic tignum capiti incutit, ille metretam.*

HOR. Vers 35. *Là d'un enterrement* &c. ] Horace, Liv. II. Ep. II. v. 74.

*Triſtia robuſtis luctantur funera plauſtris.*

Vers 40. *Une croix de funeſte préſage.* ] C'eſt une de ces croix, compoſées de deux lattes attachées au bout d'une corde, que les Maçons & les Couvreurs ſont obligez de ſuſpendre devant les maiſons ſur leſquelles ils travaillent ; afin d'avertir les paſſans de n'en pas approcher. Ce ſigne ou cette croix s'appèle *Avertiſſement* ou *Défenſe*. Il y a des Villes où les Couvreurs ne ſuſpendent qu'un ſimple bâton, ou une tuile, pour ſervir d'*Avertiſſement* : Ce vers aïant beſoin d'être éclairci, j'en écrivis à

Et des Couvreurs, grimpez au toit d'une maiſon,
En font pleuvoir l'ardoiſe & la tuile à foiſon.
Là ſur une charrette une poutre branlante
Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente.
Six chevaux, attelez à ce fardeau peſant,
Ont peine à l'émouvoir ſur le pavé gliſſant.
D'un caroſſe en tournant il accroche une roue;
Et du choc le renverſe en un grand tas de boue:
Quand un autre à l'inſtant, s'efforçant de paſſer,
Dans le même embarras ſe vient embarraſſer.
Vingt caroſſes bien-tôt arrivant à la file,
Y ſont en moins de rien ſuivis de plus de mille:
Et pour ſurcroît de maux, un fort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.

Cha-

## REMARQUES.

l'Auteur, qui me répondit ainſi par ſa Lettre du 5. de Mai 1709. . . . . „ Je ne ſai pas pourquoi vous êtes en peine „ du ſens de ce vers: *Là je trouve une croix* &c. puiſque c'eſt „ une choſe que dans tout Paris *& pueri ſciunt*, que les „ Couvreurs, quand ils font ſur le toit d'une maiſon, laiſ- „ ſent pendre du haut de cette maiſon une croix de latte „ pour avertir les paſſans de prendre garde à eux, & de „ paſſer vite; Qu'il y en a quelquefois des cinq ou ſix dans „ une même rue; & que cela n'empêche pas qu'il n'y ait „ ſouvent des gens bleſſez: C'eſt pourquoi j'ai dit: *Une „ croix de funeſte préſage*. . . . .

I. Mets. Vers 45. *Là ſur une charrette* &c.] Juvenal, Satire III. v. 254.

*Multo ſtrepitu cornuſque, & ſarraco veniens, abies, atque altera pinus*
*Plauſtra vehunt, nutant alti ſub pondere tigni.*

Et

cun prétend paſſer : l'un mugit, l'autre jure,
mulets en ſonnant augmentent le murmure.
ſi-tôt cent chevaux dans la foule appellez,
l'embarras qui croît ferment les défilez.
ar tout des Paſſans enchaînant les brigades,
milieu de la paix font voir les barricades.
n'entend que des cris pouſſez confuſément.
u, pour s'y faire ouïr, tonneroit vainement.
i donc, qui dois ſouvent en certain lieu me rendre,
jour déja baiſſant, & qui ſuis las d'attendre,
ſachant plus tantôt à quel Saint me voüer,
ne mets au hazard de me faire roüer.
ute vingt ruiſſeaux, j'esquive, je me pouſſe:
naud ſur ſon cheval en paſſant m'éclabouſſe.

Et

## REMARQUES.

lorace, parlant des mêmes embarras, L. II. Ep. II. 73.

*Torquet nunc lapidem, nunc ingens machina tignum*, &c.

ERS 54. —— *Un grand troupeau de bœufs.*] L'uſage
ns de quelques Provinces, où l'on prononce *Bœufs* au
el, comme on le prononce au ſingulier, m'oblige
rtir que ce mot ſe prononce, *Beus*; ainſi il rime avec
*ventreux*, qui eſt dans le vers précedent. On prononce
ſſi des *Oeus*, quoi qu'on écrive, *Oeufs*.

ERS 57. *Auſſi-tôt que chevaux* &c.] Ce vers & les trois
ns n'étoient pas dans la premiere édition, faite en

ERS 60. —— *Font voir les barricades.*] L'Auteur dé-
e ici celles qui ſe firent à Paris, au mois d'Août 1648.
lant la guerre de la Fronde.

ERS 65. *Guenaud ſur ſon cheval* &c.] GUENAUD, fa-
ux Medecin, dont il a été parlé dans la Satire IV. vers.
On le voïoit ſouvent à cheval, ſur le pavé de Paris,
l'on diſoit ordinairement : *Guenaud & ſon cheval.*

Et n'oſant plus paroître en l'état où je ſuis,
Sans ſonger où je vais, je me ſauve où je puis.
Tandis que dans un coin en grondant je m'eſſuie,
Souvent, pour m'achever, il ſurvient une pluie.
On diroit que le Ciel, qui ſe fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverſer la ruë, au milieu de l'orage,
Un ais ſur deux pavez formé un étroit paſſage.
Le plus hardi Laquais n'y marche qu'en tremblant.
Il faut pourtant paſſer ſur ce pont chancelant.
Et les nombreux torrens qui tombent des goutieres,
Groſſiſſant les ruiſſeaux, en ont fait des rivieres.
J'y paſſe en trébuchant; mais malgré l'embarras,
La fraieur de la nuit précipite mes pas.
Car ſi-tôt que du ſoir les ombres pacifiques
D'un

## *REMARQUES.*

VERS 70. *Sans ſonger où je vais, je me ſauve où je puis.*] Ce vers a de la conformité avec celui-ci, qui eſt le dernier du *Diſcours au Roi.*

*Je me ſauve à la nage, & j'aborde où je puis.*

VERS 73. *On diroit que le Ciel. . . . . Veuille inonder* &c.] *Veuille:* bien des gens préferent, *Veut.*

IMIT. Vers 83. *Car ſi-tôt que du ſoir les ombres pacifiques*, &c.] Juvénal, Satire III. 302.

*——— ——— Nam qui ſpoliet te*
*Non deerit: clauſis domibus, poſtquam omnis ubique*
*Fixa catenatæ ſiluit compago tabernæ.*
*Interdum & ferro ſubitus graſſatur, agit rem,*

VERS

louble cadenas font fermer les boutiques;
tiré chez lui, le paisible Marchand
voir ses billets, & compter son argent;
ans le Marché-neuf tout est calme & tranquille,
oleurs à l'instant s'emparent de la Ville.
is le plus funeste, & le moins fréquenté,
u prix de Paris, un lieu de sûreté.
ir donc à celui qu'une affaire imprévue
: un peu trop tard au détour d'une rue.
ot quatre Bandits, lui serrant les côtez :
rse : il faut se rendre; ou bien non, résistez;
ie votre mort, de tragique mémoire,
assacres fameux aille grossir l'Histoire.
oi, fermant ma porte, & cedant au sommeil,
es jours je me couche avecque le Soleil.

Mais

## REMARQUES.

v. 87. *Que dans le Marché-neuf* &c.] Place de Paris à tenir le Marché, entre le pont St. Michel, & le pont de l'Hôtel-Dieu.

v. 89. *Les Voleurs à l'instant s'emparent de la ville.*] Les vols que les Voleurs commettoient dans Paris, & le danger qu'il y avoit de se trouver dans les ruës pendant la nuit ici décrits fort naïvement. En 1667. le Roi pourvut à la sûreté publique, par l'établissement des Lanternes, le doublement du Guet, & de la Garde: par un reglement sur le port d'armes, & contre les gens sans aveu; & plusieurs autres sages Ordonnances, dont l'exécution fut confiée à Mr. DE LA REYNIE, Lieutenant General de Police. En peu de tems la sûreté fut rétablie dans

v. 96. *Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.*] Il y a un livre intitulé, *l'Histoire des Larrons*, où sont décrits plusieurs de ces assassinats.

Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumiere,
Qu'il ne m'eſt plus permis de fermer la paupiere.
Des Filous effrontez, d'un coup de piſtolet,
Ebranlent ma fenêtre, & percent mon volet.
J'entens crier par tout, au meurtre, on m'aſſaſſine;
Ou, le feu vient de prendre à la maiſon voiſine.
Tremblant, & demi mort, je me leve à ce bruit,
Et ſouvent ſans pourpoint je cours toute la nuit.
Car le feu, dont la flâme en ondes ſe déploie,
Fait de notre quartier une ſeconde Troie;
Où maint Grec affamé, maint avide Argien,

A

## REMARQUES.

Vers 106. *Et ſouvent ſans pourpoint* &c.] Tout le monde en ce tems-là portoit des pourpoints.

Imit. Vers 116. *Ce n'eſt qu'à prix d'argent qu'on dort cette Ville.*] Juvénal, Satire III. vers 235.

——— *Magnis opibus dormitur in Urbe.*

Notre Poëte a ſurpaſſé le Poëte Latin. S'il avoit voulu ſimplement le traduire, il auroit dit: *Et ce n'eſt qu'à grands frais qu'on dort en cette Ville.* Mais, *à prix d'argent*, a bien plus de force & d'énergie: C'eſt comme ſi l'on diſoit que l'on dort mieux à proportion de ce que l'on donne pour acheter ſon repos: plus il en coûte, & mieux on dort.

Martial, Livre XII. Epigr. 57.

*Nec coſtantis ſpatium, nec quieſcendi*
*In Urbe locus eſt pauperi.*

Martial a fait pluſieurs Epigrammes contre les Perturbateurs du ſommeil: Liv. IX. Ep. 69. Liv. X. Ep. 74. Liv. XII. Ep. 57. & 69.

Vers 119. ——— *Un Poëte de Cocagne.*] Pays imaginaire, où les habitans vivent dans une heureuſe abondance,

ravers des charbons va piller le Troiem.
ſous mille croix la maiſon abîmée
ſine auſſi le feu qui ſe perd en fumée.
me retire donc, encor pâle d'effroi:
le jour eſt venu quand je rentre chez moi.
s pour repoſer un effort inutile:
eſt qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.
droit, dans l'enclos d'un vaſte logement,
r loin de la rue un autre apartement.
ris eſt pour un Riche un païs de Cocagne:
ſortir de la ville, il trouve la campagne;

## REMARQUES.

rien faire. On eſt incertain ſur l'origine de ce nom
iere dit que dans le Haut-Languedoc on appele *Cocan*
i petit pain de Paſtel: & que comme le Paſtel eſt une
qui ne croît que dans des terres extrémement fertiles
a nommé ce païs-là, un *Païs de Cocagne*.
Italie, ſur la route de Rome à Lorette, il y a, dit-
ne petite contrée, qu'on nomme *Cucagna*, dont la
lon eſt fort agréable, & le terroir très-fertile; mais
ux les denrées y ſont excellentes & à bon marché.
roit-on point le *Païs de Cocagne*?
DE LA MONNOYE, de l'Académie Françoiſe,
pris la peine de tirer ces Remarques, eſt perſuadé
tre façon de parler vient du fameux MERLIN CO-
, qui, tout au commencement de ſa première *Mouſ*
, après avoir invoqué *Tagne*, *Fodrale*, *Maſeline*, &
s Muſes Burleſques, décrit les Montagnes où elles
ent, comme un ſéjour de ſauſſes, de potages, de
rs, de ragoûts, de reſtaurans; où l'on voit couler
fleuves de vin, & des ruiſſeaux de lait. Il y a bien de
arence, qu'un tel païs a tiré ſon nom de celui de ſon
teur, & que de *Cocato*, on en aura fait *Cocagna*. Cet-
çon de parler n'eſt pas ancienne dans notre Langue:
e la trouve ni dans Rabelais, ni dans Marot, ni mê-

Il peut dans ſon jardin, tout peuplé d'arbres verds,
Receler le printems au milieu des hivers,
Et foulant le parfum de ſes plantes fleuries,
Aller entretenir ſes douces rêveries.

Mais

## REMARQUES.

me dans Regnier. Elle s'eſt établie un peu tard en France, parce que Merlin Cocaïe, dont le Jargon n'eſt pas fort aiſé à entendre, y a trouvé peu de Lecteurs; & que la traduction qu'on en a faite en proſe Françoiſe, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin, le ſavant Mr. HUET, ancien Evêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette [illegible] marque de ſes conjectures. Il croit que *Cocagne* vient de *Gogaille: Païs de Gogaille*, & par corruption *Païs de Cocagne*. Selon lui, *Gogaille*, vient de *Gogue*, qui eſt une eſpèce de Saupiquet, ou de Farce. Quoi qu'il en ſoit, cette diverſité d'opinions ſur le mot de *Cocagne* ſert du moins à faire voir que l'on n'en ſait pas la veritable origine. [illegible] n'en a rien dit.

VERS 125. *Mais moi, . . . . . qui n'ai ni fo[illegible]* Quand l'Auteur compoſa cette Satire, il étoit [illegible] la Cour du Palais, chez ſon Frere ainé, Jérôme [illegible] Sa chambre étoit au deſſus du grenier, dans une [illegible] Guérite, au cinquième étage. Gilles Boileau, [illegible] logeoit auſſi dans la même maiſon, & quand il [illegible] on donna ſa chambre à notre Auteur. Cette chambre [illegible] pratiquée à côté d'un grenier au quatrième étage; [illegible] Deſpréaux s'applaudiſſant de ſon logement nouveau, [illegible] ſoit plaiſamment: *Je ſuis deſcendu au grenier.*

Au reſte, l'Auteur vouloit mettre au nombre des [illegible] moditez de Paris, la grande affluence de Peuple, qui fait que l'on y eſt toûjours extrêmement ſerré, & il auroit terminé ſa deſcription par ce vers:

*Cherchons une autre Ville où nous puiſſions tenir.*

ou bien:

*Et cherchons une Ville où l'on puiſſe tenir.*

mais

Mais moi, grace au Destin, qui n'ai ni feu ni lieu,
Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu.

*REMARQUES.*

mais il ne voulut pas emploïer ce vers, à cause de l'équivoque qui s'y rencontre: *tenir dans une Ville*, signifiant aussi se défendre contre les ennemis qui l'assiégent.

# SATIRE VII.

MUSE, changeons de ſtile, & quittons la Satire.
C'eſt un méchant métier que celui de médire.
A l'Auteur qui l'embraſſe il eſt toûjours fatal.
Le mal, qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.
Maint Poëte, aveuglé d'une telle manie,
En courant à l'honneur, trouve l'ignominie,
Et tel mot, pour avoir réjoüi le Lecteur,
A coûté bien ſouvent des larmes à l'Auteur.
Un Eloge ennuïeux, un froid Panégyrique,
Peut pourrir à ſon aiſe au fond d'une boutique,
Ne craint point du Public les jugemens divers,
Et n'a pour ennemis que la poudre & les vers.
Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,
Qu'on blâme en le liſant, & pourtant qu'on veut lire,
Dans ſes plaiſans accès qui ſe croit tout permis,
De ſes propres Rieurs ſe fait des ennemis.

## REMARQUES.

CEtte Satire a été faite immédiatement après la Satire première & la ſixième, à la fin de l'année 1663. L'Auteur délibère avec ſa Muſe, s'il doit continuer à compoſer des Satires. Il enviſage d'abord tous les inconvéniens qu'il y a de s'appliquer à ce genre d'écrire; mais comme ſon génie l'entraîne de ce côté-là, il ſe détermine enfin à ſuivre ſon inclination. Horace lui a fourni cette idée, dans la Satire I. du Livre II.

IMIT. Vers 1. *Muſe, changeons de ſtile*, &c.] Martial, Livre II. Epigr. XXII.

Quid

opurs trop sincère aiſément nous outrage.
i dans ce miroir penſe voir ſon visage ;
en vous liſant, admire chaque trait,
ns le fond de l'ame & vous craint & vous hait.
c'eſt donc en vain que la main vous démange.
t rimer ici, rimons quelque louange,
rchons un Heros, parmi cet Univers,
de notre encens, & digne de nos vers.
ce grand effort en vain je vous anime :
uis pour louer rencontrer une rime.
ie j'y veux rêver, ma veine eſt aux abois.
n frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
puis arracher du creux de ma cervelle,
es vers plus forcez que ceux de la Pucelle.
ſe être à la gêne, & pour un tel deſſein,
me & le papier réſiſtent à ma main.
quand il faut railler, j'ai ce que je ſouhaite.
, certes alors je me connois Poëte,
s, dès que je parle, eſt prêt à m'exaucer :

Mes

REMARQUES.

*Nimirum hoc vobis eſt, ô Phœbe, novemque Sorores !*
*Ecce nocet Vati Muſa jocoſa ſuo.*

Que des vers plus forcez que ceux de la Pucelle.] Démétrius de Chapelain, dont tous les vers ſemblent être faits de Minerve. Voïez les Remarques ſur le Prologue de la Satire III., & ſur le Vers 20. de la Sa-

Mes mots viennent ſans peine, & courent ſe placer.
Faut-il peindre un fripon, fameux dans cette Ville?
Ma main, ſans que j'y rêve, écrira Rammaville.
Faut-il d'un Sot parfait montrer l'original?
Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal.

## REMARQUES.

VERS 40. ——— *D'abord trouve Sofal.* ] C'eſt SAUVALLE, Auteur d'une Hiſtoire manuſcrite des Antiquités de Paris. Il avoit travaillé ſur d'aſſez bons mémoires, mais il gâta tout par ſon ſtile, chargé d'expreſſions empoulées & de figures extravagantes. Il avoit mis dans cette Hiſtoire, un Chapitre des lieux de débauche qui étoient autrefois dans Paris. Mr. Deſpréaux ſe ſouvenoit d'un paſſage de ce Chapitre, qui peut ſervir à juger du ſtile de *Sauvalle*. *Ces ſales Impudiques, ces infames Débauchées, allerent chercher un aſile dans la rue Briſe-miche; & de là elles contemplérent en ſureté les tempêtes & les orages qui s'élevoient continuellement dans la rue Chapon.* Tout le reſte étoit à peu près du même ſtile. „ Cependant * l'Ouvrage, tel qu'il „ étoit, auroit vû le jour, ſi Mr. Colbert avoit voulu faire donner à l'Auteur une penſion de mille écus, & je „ ne ſai quelle charge honoraire ſeulement dans la Maiſon „ de Ville. . . . . Comme il étoit d'un naturel chagrin, „ il ne put ſupporter ce refus; & ce qui augmentoit ſon „ chagrin, c'eſt qu'il prétendoit avoir rendu à Mr. Colbert un grand ſervice, dont il croioit n'avoir pas été „ bien recompenſé. Les Moines de Saint Germain des „ Prez demandoient au Roi de groſſes ſommes d'argent „ pour de certaines places qui étoient à eux. M. Colbert „ leur avoit fait offrir une ſomme conſiderable qu'ils refuſérent d'accepter. *Sauvalle*, qui avoit vû dans le Treſor „ des Chartres une Pièce en très-bonne forme, qui contenoit le païement qu'on avoit fait pour cela aux Moi„ nes

* *Ce qui ſuit eſt tiré des* Lettres choiſies *de M.* RICHARD SIMON, *imprimées à* * *Rotterdam, chez Reinier Leers, Tome III. Lettre derniere de l'année* 1698. [* Ces Lettres n'ont jamais été imprimées à Rotterdam quoi que le titre le porte. Elles ont été imprimées à Trevoux & à Roüen. La derniere Edition eſt de 1704. & 1705. ADD. *de l'Ed. d'Amſt.*]

ſens que mon eſprit travaille de génie.
t-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie ?
s vers, comme un torrent, coulent ſur le papier ;
encontre à la fois Perrin, & Pelletier,
neceuſe, Pradon, Colletet, Titreville,
Et

*REMARQUES.*

a alla lui-même en donner avis à Mr. Colbert, .... ſe plaignoit que Mr. Colbert ne lui avoit envoïé pour avis de cette importance, que cent Louïs, qu'il n'a- it point voulu recevoir. .... Vous voïez par tout que je vous ai raporté, qu'un homme moins chagrin, moins intereſſé que Mr. *Sauvalle*, auroit donné au blic cet Ouvrage qui faiſoit honneur à l'Auteur. Il en roit néanmoins fallu retrancher le Traité *des Bordels*, il méritoit d'être enfouï ſous le ſable, afin qu'on n'en tendît jamais parler.

ERS 44. *Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier.*] L'Ab- PERRIN avoit été Introducteur des Ambaſſadeurs de ur de France, Duc d'Orleans. Il a traduit en vers çois l'Eneïde de Virgile, & il a fait pluſieurs autres ces qui furent imprimées en 1661. Cet Abbé fut le ier qui obtint en 1669. le privilège d'établir en Fran- ce Opera à l'imitation de Veniſe ; mais en 1672. il fut ſtraint de ceder au célèbre Lulli. Pierre Perrin étoit né ville.

*Auteur* : Voïez les Remarques ſur le vers 54. du *Diſcours* ſur.

ERS 45. *Bonnecorſe, Pradon, Colletet, Titreville.*] Au- des deux premiers noms, il y avoit ceux de *Bardou*, *Bourſaut*, dans les premieres éditions. Mais *Mau-* & *Bourſaut* devinrent amis de notre Poëte, & en mê- tems *Bonnecorſe* & *Pradon* firent paroître contre lui des rages remplis d'injures. Cela fut cauſe qu'il ôta les s des premiers, pour faire place à ceux-ci ; & c'eſt à os de ce changement de noms qu'il fit l'Epigramme ante :

*Venez, Pradon & Bonnecorſe,*
*Grans Ecrivains de même ſorte,*

De

Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.
Auſſi-tôt je triomphe, & ma Muſe en ſecret
S'eſtime & s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.
C'eſt en vain qu'au milieu de ma fureur extrême,
Je me fais quelquefois des leçons à moi-même.
En vain je veux au moins faire grace à quelcun,
Ma plume auroit regret d'en épargner aucun;
Et ſi-tôt qu'une fois la verve me domine,

Tout

## REMARQUES.

*De vos vers recevoir le prix;*
*Venez prendre dans mes écrits*
*La place que vos noms demandent:*
*Linière, & Perrin vous attendent.*

Les cauſes de ces démêlez avec Pradon, ſont expliquées ſur le dernier vers de l'Epître VII., & à l'égard de Bonnecorſe, ſur le vers 64. de l'Epître IX.

BARDOU: mauvais Poëte de ces tems-là, qui avoit fait inſérer quelques petits Ouvrages dans les Recueils de Poëſies qu'on imprimoit alors.

*Mauroy*: JEAN TESTU DE MAUROY, dont les Ouvrages paroiſſoient auſſi dans les Recueils de Poëſies. Il a été enſuite de l'Académie Françoiſe. Il étoit Abbé de Fontaine-Jean, & de S. Chéron de Chartres, Prieur de S. Jean de Dampmartin, & Aumônier de Madame la Ducheſſe d'Orleans. Il mourut le 10. d'Avril, 1701. âgé de 80. ans. Notre Auteur avoit auſſi fait les deux vers ſuivans qu'il n'a jamais fait imprimer:

*Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy,*
*Pourroit bien pour ſa peine aimer ceux de Fourcroy.*

C'eſt une traduction du fameux vers de Virgile, Eglogue III.

*Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.*

BOURSAULT: Dans le tems que notre Poëte compoſa cette

qui s'offre à moi paſſe par l'étamine.
e pourtant m'eſt toûjours précieux:
t Fat me déplaît, & me bleſſe les yeux.
rſuis par tout, comme un chien fait ſa proie,
ſens jamais, qu'auſſi-tôt je n'aboie.
ins perdre tems en de ſi vains propos,
udre une rime au bout de quelques mots.
j'habille en vers une maligne proſe.

C'eſt

*REMARQUES.*

re, Bourſaut avoit un démêlé avec Moliere, con-fit une petite Comédie, intitulée, *Le Portrait du u la Contre-critique de l'Ecole des Femmes*; qui fut ſe au mois de Novembre 1667. par les Comé-l'Hôtel de Bourgogne. Moliere ne regarda pas comme un ennemi digne de ſon reſſentiment; te Auteur le plaça dans cette Satire pour faire plai-iere. Bourſaut s'en vengea par une autre Comé-fit contre Mr. Deſpréaux, intitulée, *La Satire* ; & cette Piéce devoit être jouée par les mêmes ns, mais Mr. Deſpréaux obtint un Arrêt du Par-ui leur fit défendre de la repréſenter. Bourſaut ne as perdre le fruit de ſa vengeance, fit imprimer ée. Elle fit néanmoins ſi peu de bruit que notre ſtreit qu'il ne l'avoit vuë que trois ou quatre ans elle eut été imprimée. La querelle n'alla pas , entre deux ennemis qui ne ſe connoiſſoient s l'un l'autre. Mais Mr. Deſpréaux étant allé aux Bourbon en 1685., Bourſaut, qui étoit alors Re-s Gabelles à Montbaçon, Ville voir, lui offrit ſa ſes ſervices; & voulut même le régaler. Depuis nciliation ils furent fort bons amis; & notre Au-le ſes Satires le nom de *Bourſaut*. EDME BOUR-ſtoit de Bar-ſur-Seine, & mourut à Paris en 1702. il ne ſût pas le Latin, il n'a pas laiſſé de faire des s en vers & en proſe, qui ſont eſtimez.

Voïez la note ſur le vers 77. de la Satire I. VILLE: Boëſe [illegible] dont il y a quel-dans les Recueils de Poëſies.

Vers 60. *Je ſai coudre une rime &c.* ] Horace L. I. Sat.

C'eſt par là que je vaux, ſi je vaux quelque choſe.
Ainſi, ſoit que bien-tôt, par une dure loi,
La Mort d'un vol affreux vienne fondre ſur moi:
Soit que le Ciel me garde un cours long & tranquille
A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la Ville
Dût ma Muſe par là choquer tout l'Univers,
Riche, gueux, triſte ou gai, je veux faire des vers.
Pauvre Eſprit, dira-t-on, que je plains ta folie!
Modère ces bouillons de ta mélancholie;
Et garde qu'un de ceux que tu penſes blâmer

N'éte

## REMARQUES.

Sat, IV. 41. & ſeqq.

——— ——— *Neque enim concludere verſum*
*Dixeris eſſe ſatis: neque, ſi quis ſcribat, uti nos,*
*Sermoni propiora, putes hunc eſſe Poëtam.*

VERS 63. *Ainſi, ſoit que bien-tôt, par une dure Loi, &c* Ce vers, & les dix-ſept ſuivans ſont imitez d'Horace, Li II. Sat. I. 57. & ſuiv.

*Ne longum faciam: ſeu me tranquilla Senectus*
*Exſpectat, ſeu mors atris circumvolat alis;*
*Dives, inops; Roma, ſeu fors ita juſſerit, exſul;*
*Quisquis erit vita, ſcribam, color.*

CHANG. Vers 68. *Riche, gueux, triſte ou gai, je veux faire des vers.*] Il y avoit dans les premières éditions:

*Riche, gueux, ou content, &c.*

Mr. Desmarêts, dans la critique qu'il fit en 1674. des tires de notre Poëte, condamna cet endroit, parce *content* demandoit un mot qui lui fût oppoſé, comme *tr* & il lui propoſa de mettre ainſi:

R

: dans ton ſang cette ardeur de rimer.
oi ! lors qu'autrefois Horace, après Lucile,
en bons mots les vapeurs de ſa bile,
unt la Vertu par des traits éclatans,
:r le maſque aux Vices de ſon tems ;
quand Juvénal, de ſa mordante plume
ouler des flots de fiel & d'amertume,
ıdoit en courroux tout le Peuple Latin,
l'autre fit-il une tragique fin ?
raindre, après tout, d'une fureur ſi vaine ?
Per-

## REMARQUES.

*ou gueux, triſte ou gai, je veux faire des vers.*

teur a ſagement profité de cette correction : C'eſt il a dit ailleurs, en parlant de ſes Ennemis, Epî. 5.

*ſur leurs avis corriger mes erreurs.*

Vers 69. *Pauvre Eſprit, dira-t-on,* &c.] Horace endroit :

— ——— —— *O Puer, ut ſis*
*is metuo ; & majorum ne quis amicus*
*re te feriat.*

79. *Hé quoi ! lors qu'autrefois, Horace après Lucile,* ace au même endroit :

— ——— *Quid, cùm eſt Lucilius auſus*
*ui in hunc operis componere carmina morem,*
*ubere & pellem, nitidus qua quisque per ora*
*et, introrſum turpis ; num Lælius, aut qui*
*it ab oppreſſâ meritum Carthagine nomen,*
*ıio offenſi, aut læſo doluere Metello ?*

VERS

Perſonne ne connoit ni mon nom ni ma veine.
On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil
Groſſir impunément les feuillets d'un Recueil.
A peine quelquefois je me force à les lire,
Pour plaire à quelque Ami, que charme la Satire
Qui me flatte peut-être, & d'un air impoſteur,
Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.
Enfin c'eſt mon plaiſir : je me veux ſatisfaire ;

## REMARQUES.

VERS 82. *Perſonne ne connoit ni mon nom ni ma veine.*] vers fait connoître que cette Satire eſt un des premiers vrages de l'Auteur ; car il n'auroit pas pû dire, que *pe ne ne connoiſſoit ni ſon nom ni ſa veine*, après avoir adreſſ autres Satires à diverſes perſonnes.

VERS 83. ——— *A l'envi de Montreuil.*] MATTHE DE MONTREUIL, fils d'un Avocat de Paris, nâqu 1620. Il a toûjours porté l'habit Eccléſiaſtique ſans lié aux Ordres. Il avoit de l'eſprit, & ſes Poëſies lui nèrent de la réputation, mais il affecta un peu trop de re mettre ſes vers dans les Recueils de Poëſies choi que les Libraires faiſoient imprimer : c'eſt à quoi Auteur fait alluſion. Montreuil ne ſe fâcha point de petite raillerie ; au contraire, il a toûjours été des am Mr. Deſpréaux, qui avoit ſoin de lui envoïer un exem re de ſes Oeuvres toutes les fois qu'on les imprimoit. L bé de Montreuil mourut à Valence, au mois de Jui 1692. étant logé chez Mr. de Geſnac, ſon ami, alo vêque de Valence, & enſuite Archevêque d'Aix. Ain Montreuil fit imprimer à Paris toutes ſes Oeuvres, qui ſiſtent en vers, & en des Lettres.

IMIT. Ibid. *On ne voit point mes vers*, &c.] Horace, I. Satire IV. 71.

*Nulla taberna meos habeat, neque pila libellos,*
*Queis manus inſudet vulgi, Hermogenisque Tigelli.*

Je ne puis bien parler, & ne ſaurois me taire;
Et dès qu'un mot plaiſant vient luire à mon eſprit,
Je n'ai point de repos qu'il ne ſoit en écrit:
Je ne réſiſte point au torrent qui m'entraîne.
Mais c'eſt aſſez parlé. Prenons un peu d'haleine.
Ma main, pour cette fois, commence à ſe laſſer.
Finiſſons. Mais demain, Muſe, à recommencer.

## REMARQUES.

IMIT. Vers 85. *A peine quelquefois je me force à les lire*, &c.] Horace au même endroit:

*Non recito cuiquam, niſi amicis, idque coactus:*
*Non ubivis, coramve quibuslibet.*

VERS 88. *Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.*] Quand Mr. Despréaux lut ſa première Satire à l'Abbé Furetiere, comme on l'a dit ci-devant, il s'aperçut qu'à chaque trait cet Abbé ſourioit amèrement, & laiſſoit entrevoir une joie maligne, prévoïant que l'Auteur alloit ſe faire bien des Ennemis: *Voilà qui eſt bon*, diſoit-il d'un air railleur: *Mais cela fera du bruit.* Ce trait n'échapa pas à notre Poëte, & c'eſt à quoi il fait alluſion dans ce vers, & dans les trois précedens.

SATIRE

# SATIRE VII

## A MONSIEUR M***.

## DOCTEUR DE SORBONNE

DE tous les Animaux qui s'élèvent dans l'air
Qui marchent ſur la terre, ou nagent dans la mer,
De Paris au Perou, du Japon juſqu'à Rome,
Le plus ſot animal, à mon avis, c'eſt l'Homme.
Quoi? dira-t-on d'abord, un ver, une fourm

### *REMARQUES.*

LEs ſept Satires précedentes aïant été publiées en 1 la plûpart de ceux qui y avoient été maltraitez, ſ chainèrent contre l'Auteur. Il ne daigna pas répondre moins ſur le ton ſerieux, à leurs Libelles ni à leurs inj mais il compoſa la Satire adreſſée à ſon Eſprit, qui e neuvième, & dans laquelle, ſous prétexte de ſe faire même ſon procès, il ſe juſtifie de tous les crimes qu Ennemis lui avoient imputez. Le Poëte, après avoir fai Apologie dans cette Satire, entreprit de traiter un ſujet général, & qui fût au goût de tout le monde. Dans vuë il fit la Satire *de l'Homme* *. Ces deux Pièces, q voient été compoſées en l'année 1667. furent publiée parément en 1668. La Satire de l'Homme parut la pre re, & on en fit en même tems pluſieurs éditions, qu rent débitées avec une rapidité prodigieuſe. C'eſt de ſes Ouvrages, celui qui a eu le plus de cours en particu Cette Satire eſt tout-à-fait dans le goût de Perſe, & 1 que un Philoſophe chagrin qui ne peut ſouffrir les vices Hommes. Elle eſt adreſſée à Mr. MOREL Docteur de bone. Ce Docteur étoit ſurnommé *la Machoire d'Ane*, ce qu'il avoit la machoire fort grande & fort avan

* *C'eſt ainſi que l'Auteur la nommoit, & non pas la S contre l'Homme.*

n inſecte rampant qui ne vit qu'à demi,
n taureau qui rumine, une chevre qui broute,
it l'esprit mieux tourné que n'a l'Homme ? Oui ſans doute.
discours te ſurprend, Docteur, je l'apperçoi.
Homme de la Nature eſt le Chef & le Roi.
is, prez, champs, animaux, tout eſt pour ſon uſage.
lui ſeul a, dis-tu, la Raiſon en partage.
eſt vrai, de tout tems la Raiſon fut ſon lot :
ais de là je conclus que l'Homme eſt le plus ſot.
Ces propos, diras-tu, ſont bons dans la Satire,
our égaïer d'abord un Lecteur qui veut rire :
Mais

## *REMARQUES.*

ſt pour cette raiſon que notre Poëte lui adreſſa cette Sa-e, à la fin de laquelle il met l'Homme au deſſous de ne même ; & ce fut Mr. BOILEAU, Docteur de Sor-nne, frere du Poëte, qui lui conſeilla de dedier ſa Satire Mr. Morel. Il étoit grand ennemi des Janſeniſtes, con-leſquels il a compoſé divers Ouvrages, mais tous aſſez uvais. Cependant le Poëte Santeul fit des vers Latins, u leſquels il affecta de louër ce Docteur ; de ce que par diſcours & par ſes écrits il avoit confondu les Diſciples Janſénius : comme Samſon défit les Philiſtins armé d'u-machoire d'Ane. CLAUDE MOREL étoit de Châlons Champagne d'une bonne famille de Robe. Il mourut à is le 30. d'Avril 1679. étant Doïen de la Faculté de éologie & Chanoine Théologal de Paris. Il avoit refu-l'Evêché de Lombez.

IMIT. Vers 1. *De tous les Animaux* &c.] Homère, Ilia-L. XVII. a éxageré la misère de l'Homme par une ſem-ble comparaiſon : *De tous les animaux qui reſpirent, & qui mpent ſur la terre, il n'y en a point de plus malheureux que Homme.*

VERS 13. *Il eſt vrai.*] C'eſt le Poëte qui reprend ici le iscours. Comme cette Satire eſt en Dialogue entre le

Mais il faut les prouver. En forme. J'y conſens.
Répons-moi donc, Docteur, & mets-toi ſur les bancs
Qu'eſt-ce que la Sageſſe? Une égalité d'ame,
Que rien ne peut troubler, qu'aucun deſir n'enflame;
Qui marche en ſes conſeils à pas plus meſurez,
Qu'un Doïen au Palais ne monte les degrez.
Or cette égalité, dont ſe forme le Sage,
Qui jamais moins que l'Homme en a connu l'uſage
La Fourmi tous les ans traverſant les guérèts,
Groſſit ſes magaſins des tréſors de Cérès;
Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure,
Vient de ſes noirs frimats attriſter la Nature,
Cet animal, tapi dans ſon obſcurité,

Joui

## REMARQUES.

Poëte & le Docteur, il faut prendre garde aux discours d l'un & de l'autre.

VERS 17. *Mais il faut les prouver. En forme. J'y conſens.* Ces derniers mots, *J'y conſens*, ſont du Poëte. Le reſte e du Docteur. *En forme:* ce mot, détaché de ce qui préc de, eſt un trait qui caractériſe bien le perſonnage & ma que mieux le Dialogue, que ſi l'Auteur avoit mis tout d ſuite: *Mais il faut les prouver en forme.* Cela ſeroit froid.

IMIT. Vers 25. *La Fourmi tous les ans traverſant les gué rèts* &c.] Hor. L. I. Sat. I. 33. & ſeqq.

*Parvula (nam exemplo eſt) magni Formica laboris*
*Ore trahit quodcumque poteſt, atque addit acervo*
*Quem ſtruit, haud ignara, ac non incauta futuri.*
*Quæ, ſimul inverſum contriſtat Aquarius annum,*
*Non uſquam prorepit, & illis utitur ante*
*Quæſitis ſapiens.*

VERS

uit l'hiver des biens conquis durant l'été.
ais on ne la voit point d'une humeur inconſtante,
areſſeuſe au printems, en hiver diligente,
ffronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Du demeurer oiſive au retour du Bélier.
Mais l'Homme, ſans arrêt dans ſa courſe inſenſée,
Voltige inceſſamment de penſée en penſée:
Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,
Ne ſait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.
Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le ſouhaite.
Moi? j'irois épouſer une Femme coquette?
J'irois, par ma conſtance aux affronts endurci,
Me mettre au rang des Saints qu'a célébrez Buſſi?
Aſſez

## REMARQUES.

VERS 34. ——— *Au retour du Bélier.*] C'eſt-à-dire, au retour du Printems, car le Printems commence quand le Soleil entre dans le ſigne du Bélier.

EMIT. Vers 35. *Mais l'Homme, ſans arrêt*, &c.] Horace, Liv. I. Epitre I. 97. & ſuiv.

——— *Quid mea cùm pugnat ſententia ſecum?*
*Quod petiit, ſpernit: repetit, quod nuper omiſit;*
*Æſtuat, & vitæ diſconvenit ordine toto.*

VERS 39. *Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le ſouhaite.*] L'Auteur auroit pu mettre, *Ce qu'un jour il abhorre, un autre il le ſouhaite.*

VERS 42. ——— *Des Saints qu'a célébrez Buſſi.*] Le Comte de BUSSY-RABUTIN avoit fait un petit Livre, relié proprement en manière d'Heures, où, au lieu des Images que l'on met dans les Livres de prières, étoient les portraits en mignature de quelques Hommes de la Cour, dont les Femmes étoient ſoupçonnées de galanterie. Et, ce que dans la ſuite il a lui-même condamné tout le premier, il

Assez de Sots sans moi feront parler la Ville,
Disoit, le mois passé, ce Marquis indocile,
Qui depuis quinze jours dans le piège arrêté,
Entre les bons Maris pour exemple cité,
Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle
A tiré pour lui seul une Femme fidelle.
Voilà l'Homme en effet. Il va du blanc au noir.
Il condamne au matin ses sentimens du soir.
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il change à tous momens d'esprit comme de mode:

H

## REMARQUES.

avoit mis au bas de chaque portrait, un petit discours en forme d'Oraison ou de Prière, accommodée au sujet. Il avoit aussi composé *l'Histoire amoureuse des Gaules*, où il décrivoit d'une manière très-satirique, les galanteries des principales personnes de la Cour. Ce Livre fut la cause de sa disgrace. Les Lettres suivantes servent encore à l'explication de ce vers.

*Lettre de Madame de* SCUDERI *à Mr. le Comte de* BUSSI, *du 4. Août*, 1674.

„ Aimez-vous, Monsieur, que Despréaux ait nommé vo-
„ tre nom dans une de ses Satires? J'ai ouï dire que le Roi
„ avoit demandé ce que c'étoit qu'il vouloit dire à l'en-
„ droit où il parle de vous; & qu'on lui répondit d'une
„ manière qui vous auroit fâché, si vous la saviez. . . . .

*Réponse du Comte de Bussi, du 8. Août. . . . .*

„ L'endroit où Despréaux m'a nommé dans ses Satires,
„ fait plus contre lui que contre moi. Il a dit, *les Saints*
„ *qu'a célébrez Bussi*, pour dire, *les Cocus*. La Métaphore est
„ ridicule. Pour moi je ne voi pas que cela m'ait fait ni
„ bien ni mal, ni que la réponse qu'on auroit pu faire au
„ Roi, ait dû me déplaire. D'ailleurs Despréaux est un
„ Garçon d'esprit & de mérite que j'aime fort.

Les

Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc ;
Aujourd'hui dans un casque, & demain dans un froc ;
Cependant à le voir plein de vapeurs légères,
Soi-même se bercer de ses propres chimères,
Lui seul de la Nature est la baze & l'appui ;
Et le dixième Ciel ne tourne que pour lui.
De tous les Animaux il est, dit-il, le Maître.
Qui pourroit le nier ? poursuis-tu. Moi peut-être :
Mais sans examiner, si, vers les Antres sourds,

L'Ours

## REMARQUES.

*Lettre de Madame de Scuderi, du 19. Août. . . .*

„ Pour Despréaux, je ne trouve pas qu'un homme comme vous, quoique vous en puissiez dire, doive être cité, si légérement que vous l'avez été. Le Roi, à ce qu'on m'a dit, demanda ce que c'étoit que *les Saints* que vous aviez celébrez ? & l'on lui répondit, que c'étoit une badinerie un peu impie que vous aviez faite. Je ne trouve pas cela plaisant.

Cette Dame étoit la veuve du fameux Gouverneur de Notre-Dame de la Garde, Messire GEORGE DE SCUDERI, peu ménagé en divers endroits des Oeuvres de notre Satirique, contre lequel, pour venger la mémoire de son Epoux, elle auroit bien voulu animer Mr. le Comte de Bussi. Elle mourut à Paris au commencement de l'année 1711. Les Lettres dont on vient de rapporter les fragmens, n'ont pas été imprimées.

VERS 47. *Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle.*] Voïez là Remarque sur le vers 103. de la Satire X.

VERS 53. *Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc :* &c.] L'Auteur faisoit cas de ce vers & du suivant ; tant pour leur beauté, que pour la singularité de la rime.

VERS 61. *Mais sans examiner, si, vers les Antres sourds,*] Un Critique habile * croit que *les Antres sourds*, donnent une

* *Mr. De la Monnoye.*

L'Ours a peur du Paſſant, ou le Paſſant de l'Ours:
Et ſi, ſur un Edit des Paſtres de Nubie,
Les Lions de Barca vuideroient la Libye:
Ce Maître prétendu, qui leur donne des lois,
Ce Roi des animaux, combien a-t-il de Rois?
L'Ambition, l'Amour, l'Avarice, la Haine,
Tiennent comme un Forçat ſon Eſprit à la chaîne,
Le ſommeil ſur ſes yeux commence à s'épancher.
Debout, dit l'Avarice, il eſt tems de marcher.
Hé laiſſez-moi. Debout. Un moment. Tu repliques?

A

## REMARQUES.

une idée trop vague, & ne ſont là que pour la rime: Il voudroit que le Poëte eût mis:

*Mais ſans examiner par un trop long diſcours,*
*Si l'Ours craint le Paſſant; ſi le Paſſant craint l'Ours.*

VERS 63. *Et ſi, ſur un Edit des Paſtres de Nubie,* &c.] La Nubie eſt un grand Païs de l'Afrique, au Midi du Roïaume de Barca. Il y a beaucoup de Lions dans les deſerts de Barca.

IMIT. Vers 69. *Le ſommeil ſur ſes yeux commence* &c.] Perſe, Satire V. vers 132. *& ſuiv.*

*Mane piger ſtertis: ſurge, inquit Avaritia: eia,*
*Surge. Negas; inflat: Surge, inquit. Non queo. Surge.*
*Et, quid agam? Rogitas? Saperdas advehe Ponto,*
*Caſtoreum, ſtuppas, ebenum, thus, lubrica Coa.*
*Tolle recens primus piper è ſiccante Camelo.*
*Verte aliquid, jura.*

VERS 76. *Rapporter de Goa.*] Capitale des Etats que les Portugais poſſedent dans les Indes Orientales. Cette ville eſt

A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.
N'importe, leve-toi. Pourquoi faire après tout?
Pour courir l'Ocean de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,
Raporter de Goa le poivre & le gingembre.
Mais j'ai des biens en foule, & je puis m'en paſſer.
On n'en peut trop avoir; & pour en amaſſer,
Il ne faut épargner ni crime ni parjure:
Il faut ſouffrir la faim, & coucher ſur la dure:
Eût-on plus de tréſors que n'en perdit Galet,

N'avois

## REMARQUES.

eſt célèbre par ſon Port de mer, & par le grand commerce qui s'y fait.

VERS 81. *Eût-on plus de tréſors que n'en perdit Galet.*] Fameux Joüeur qui avoit gagné au jeu des ſommes immenſes, qu'il reperdit dans la ſuite. Il avoit fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli, dans la ruë St. Antoine; mais il le joua en un coup de dez. Après avoir perdu tout ſon bien, il alloit encore joüer, dit-on, avec les Laquais dans les ruës, & même ſur les degrez de la maiſon qui lui avoit apartenu. Regnier a fait mention de ce Joüeur dans ſa quatorziéme Satire.

*Gallet a ſa raiſon; & qui croira ſon dire,*
*Le hazard pour le moins lui promet un Empire,*
*Toutefois au contraire étant leger & net,*
*N'ayant que l'eſperance & trois dez au cornet,*
*Comme ſur un bon fond de rente & de receptes,*
*Deſſus ſept ou quatorze il aſſigne ſes dettes.*

Il n'y a pas long-tems, dit Ménage, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de *Galet*. GALET le joüeur étoit de cette famille, & ULRICH ou HURLI GALET, Maî-

N'avoir en ſa maiſon ni meubles ni valet:
Parmi les tas de blé vivre de ſeigle & d'orge,
De peur de perdre un liard, ſouffrir qu'on vous égorge.
Et pourquoi cette épargne enfin? L'ignores-tu?
Afin qu'un Héritier bien nourri, bien vétu,
Profitant d'un tréſor en tes mains inutile,
De ſon train quelque jour embarraſſe la Ville.
Que faire? il faut partir. Les Matelots ſont prêts.
Ou, ſi pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,
Bien-tôt l'Ambition, & toute ſon escorte,
Dans le ſein du Repos, vient le prendre à main forte,
L'envoie en furieux au milieu des hazards,
Se faire eſtropier ſur les pas des Céſars,
Et cherchant ſur la brêche une mort indiscrète,
De ſa folle valeur embellir la Gazette.

Tout

## REMARQUES.

ire des Requêtes de *Grandgouſier*, en étoit auſſi *. Menage avoit ouï dire à Galet le joüeur. *Dict. Etymol. au mot* Galet.

VERS 84. *De peur de perdre un liard, ſouffrir qu'on vous égorge.*] Ce vers & les ſix précedens font alluſion à l'avarice outrée du Lieutenant Criminel Tardieu, & de ſa femme, qui avoient été aſſaſſinez dans leur maiſon, ſur le Quai des Orfèvres. Leur avanture eſt décrite dans la Satire X. *Voïez les Remarques au même endroit.*

CHANG. VERS 91. *Bien-tôt l'Ambition, & toute ſon escorte.*] Dans les premières éditions il y avoit: *Avec meilleure escorte.*

VERS 101. *Ce fougueux l'Angéli.*] Le Pere BOUHOURS, dans ſon quatrième Dialogue *de la Manière de bien penſer*, parlant de certains faits hiſtoriques qui deviennent obſcurs par le tems: „ *J'en dis autant du Nom que porte Alexandre* „ *dans.*

* *Rabelais, I.* 39.

beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos ;
e fut toûjours la vertu des Héros.
lonc ? à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre ?
cet écervelé, qui mit l'Asie en cendre ?
gueux l'Angéli, qui de sang alteré,
du Monde entier, s'y trouvoit trop serré ?
gé qu'il étoit, né Roi d'une province,
ouvoit gouverner en bon & sage Prince,
a follement, & pensant être Dieu,
comme un Bandit qui n'a ni feu ni lieu ;
ant avec soi les horreurs de la guerre,
aste folie emplir toute la Terre.
ix ! si de son tems, pour cent bonnes raisons,
cédoine eût eu des Petites-Maisons,
n sage Tuteur l'eût, en cette demeure,

Par

## REMARQUES.

*Satire contre l'Homme.* *Ce fougueux l'Angéli*, &c. est clair maintenant, parce que nous savons que éli étoit un Fou de la Cour, que le Prince de Conit amené de Flandres. Et si cela devient obscur e tems, il ne faut pas s'en prendre à l'Auteur. » vers 112. de la Satire I. & la Remarque sur ce rs, où il est parlé de l'*Angéli*.

Vers 102. *Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop* uvenal Sat. X. vers 168.

*Pellæo Juveni non sufficit Orbis :*
*æstuat infelix angusto limite mundi.*

voir Sénèque, *de Benef. L. I. c.* 13.

110. *La Macédoine eût eu des Petites-Maisons.* Les *isons* sont un Hôpital de Paris, où l'on enferme Voïez la Remarque sur le vers 4. de la Satire IV.

Par avis de Parens, enfermé de bonne heure.
Mais sans nous égarer dans ces digreſſions;
Traiter, comme Senaut, toutes les paſſions;
Et les diſtribuant par claſſes & par titres,
Dogmatizer en vers, & rimer par chapitres:
Laiſſons-en diſcourir la Chambre, ou Coëffeteau:
Et voïons l'Homme enfin par l'endroit le plus beau.
Lui ſeul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes,
Fait voir d'honnêtes mœurs, des coûtumes civiles,

Se-

## REMARQUES.

VERS 114. *Traiter, comme Senaut, toutes les paſſions.*] Le P. JEAN FRANÇOIS SENAUT, Général de la Congrégation de l'Oratoire, a fait un Traité *de l'uſage des Paſſions*.

VERS 117. *Laiſſons-en diſcourir la Chambre, ou Coëffeteau.*] MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, Médecin ordinaire du Roi, a fait *le Caractère des Paſſions*, outre pluſieurs autres Ouvrages. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut à Paris au mois de Novembre 1669. âgé de 76. ans. NICOLAS COEFFETEAU, Religieux de l'Ordre de St. Dominique, nommé à l'Evêché de Marſeille, a compoſé *le Tableau des Paſſions humaines, leurs cauſes, & leurs effets.*

VERS 119. *Lui ſeul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes*, &c.] Ce vers, & les trois ſuivans, ſont d'une facilité, & d'une douceur admirables: Cependant l'Auteur diſoit, que, de tous les vers qu'il avoit faits, c'étoient ceux-ci qu'il avoit le plus travaillez, & qui lui avoient coûté le plus de tems & de peine.

IMIT. Vers 125. *Voit-on les Loups brigans*, &c.] Horace, Epode VII. 11, 12.

*Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus*
*Umquam, niſi in dispar, feris.*

Juvénal a étendu la même penſée, dans ſa XV. Satire, vers 159.

*Sed*

Se fait des Gouverneurs, des Magistrats, des Rois,
Observe une police, obéit à des lois.
Il est vrai. Mais pourtant, sans lois & sans police,
Sans craindre Anchara, Prevôt, ni Suppôt de Justice,
Voit-on les Loups brigans, comme nous inhumains,
Pour détrousser les Loups, courir les grans chemins?
Jamais pour s'agrandir, vit-on dans sa manie
Un Tigre en factions partager l'Hyrcanie?
L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?
Le

## REMARQUES.

*Sed jam serpentum major concordia, parcit*
*Cognatis maculis similis fera, quando leoni*
*Fortior eripuit vitam leo? quo nemore unquam*
*Expiravit aper majoris dentibus apri?*
*Indica tigris agit rabida cum tigride pacem*
*Perpetuam: sævis inter se convenit ursis.*
*Ast homini &c.*

Mons. Auteur a parfaitement bien traduit le Latin de ces deux Poëtes, & y a joint d'autres exemples. Il a aussi visé à ce passage de Pline le Naturaliste: *Denique, cetera animantia in suo genere probè degunt: congregari videmus & stare contra dissimilia. Leonum feritas inter se non dimicat: Serpentium morsus non petit serpentes: ne maris quidem bellua ac pisces, nisi in diversa genera, sæviunt. At, Hercules! Homini plurima ex homine sunt mala.* Plin. L. VII. *in princ.* On peut voir les réflexions que Mr. Bayle a faites sur cet endroit de notre Poëte, dans son *Dictionaire historique & critique*, au mot, *Garbe*, Remarque G.

Vers 128. ——— *Partager l'Hyrcanie?*] Province de la Perse au Midi de la Mer Caspienne.

Vers 129. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?*] Ce vers étoit autrement dans les premières éditions.

Le Vautour dans les airs fond-il sur les Vautours?
A-t-on vû quelquefois dans les plaines d'Afrique,
Déchirant à l'envi leur propre République,
*Lions contre Lions, Parens contre Parens,*
*Combattre follement pour le choix des Tyrans?*
L'animal le plus fier qu'enfante la Nature,
Dans un autre animal respecte sa figure,
De sa rage avec lui modère les accès,
Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.

Un

## REMARQUES.

*L'Ours fait-il dans les bois la guerre avec les Ours?*

Tous les amis de l'Auteur, particulièrement Mr. de Brienne *, La Fontaine, & Racine, remarquèrent que l'on ne disoit pas: *Faire la guerre avec quelqu'un*, mais *à quelqu'un*; & qu'ainsi il falloit dire: *L'Ours fait-il la guerre aux Ours?* Chacun s'efforça de corriger ce vers, mais personne n'y put réussir, & il fut imprimé avec cette négligence. Il avoit même essuïé plusieurs éditions, lors qu'enfin l'Auteur trouva le moïen de le rectifier, par le changement d'un seul mot. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?* Ce changement fut fait dans l'édition de 1674. on fut étonné qu'une correction si facile eût été si difficile à trouver par de si habiles gens.

IMIT. Vers 133. *Lions contre Lions*, &c.] Ces deux vers sont parodiez de *Cinna*, Tragédie de Corneille: ACTE II. Scène 3.

*Romains contre Romains, Parens contre Parens,*
*Combattoient seulement pour le choix des Tyrans.*

VERS 139. *Un Aigle sur un champ prétendant Droit d'Aubaine.*] Le Droit d'*Aubaine* est le droit de prendre la succession d'un Etranger qui meurt en France. Ce Droit appartient au Roi seul, dans son Roiaume. Ainsi, ce n'est pas

* *Secretaire d'Etat qui entra dans la Congregation de l'Oratoire en 1664.*

Un Aigle, ſur un champ prétendant droit d'Aubaine,
Ne fait point appeler un Aigle à la huitaine.
Jamais contre un Renard chicanant un poulet,
Un Renard de ſon ſac n'alla charger Rolet.
Jamais la Biche en rut n'a pour fait d'impuiſſance
Traîné du fond des bois un Cerf à l'Audiance,
Et jamais Juge, entr'eux ordonnant le Congrès,
De ce burleſque mot n'a ſali ſes arrêts.
On ne connoît chez eux ni Placets, ni Requêtes,
Ni

REMARQUES.

pas au hazard que le Poëte attribuë à l'Aigle le Droit d'Aubaine, qui eſt un Droit Roïal: car l'Aigle eſt le Roi des Oiſeaux.

VERS. 142. *Un Renard de ſon ſac n'alla charger Rolet.*] Procureur au Parlement, dont il a été parlé dans la Satire I. vers 2. L'exemple du Renard eſt d'autant plus juſte, que ROLET avoit la phyſionomie & les inclinations d'un Renard.

VERS. 145. *Et jamais Juge entr'eux ordonnant le Congrès, &c.*] Le Congrès eſt une preuve honteuſe qui ſe faiſoit en préſence de Chirurgiens & de Matrones, par ordonnance des Juges Eccleſiaſtiques, quand une femme demandoit la diſſolution du mariage à cauſe de l'impuiſſance du mari. Ces deux vers qui frapèrent Mr. le Premier Préſident de Lamoignon, ne contribuèrent pas peu à faire abolir l'uſage du *Congrès*. En effet, depuis la publication de cette Satire, toutes les fois qu'il ſe préſenta au Parlement quelque conteſtation au ſujet du *Congrès*, ce ſage Magiſtrat ſe déclara contre cette épreuve. Mr. de Lamoignon ſon fils, Avocat Général, portant la parole en 1674. dans une cauſe de cette eſpèce, témoigna la juſte horreur que l'on devoit avoir de cet uſage odieux; qui offenſe, dit-il, les bonnes mœurs, la Religion, la Juſtice, & la Nature même. Enfin, en 1677. Mr. le P. Préſident de Lamoignon prononça un Arrêt en forme de Règlement, qui abolit pour toûjours la preuve inutile & infame du Congrès. *Journal du Palais, Tom. III. p. 366. & Tom. V. p. 1.*

Ni haut ni bas Conſeil, ni Chambre des Enquêtes,
Chacun l'un avec l'autre en toute ſimplicité
Vit ſous les pures lois de la ſimple Equité.
L'Homme ſeul, l'Homme ſeul, en ſa fureur extrême,
Met un brutal honneur à s'égorger ſoi-même.
C'étoit peu que ſa main, conduite par l'Enfer,
Eût paîtri le ſalpêtre, eût aiguiſé le fer.
Il falloit que ſa rage, à l'Univers funeſte,
Allât encor de lois embrouiller un Digeſte;
Cherchât pour l'obſcurcir des gloſes, des Docteurs,
Accablât l'Equité ſous des monceaux d'Auteurs,
Et pour comble de maux apportât dans la France
Des harangueurs du tems l'ennuïeuſe éloquence.
Doucement, diras-tu. Que ſert de s'emporter?
L'Homme a ſes paſſions; on n'en ſauroit douter;
Il a comme la mer ſes flots & ſes caprices.
Mais ſes moindres vertus balancent tous ſes vices.

Nul

## REMARQUES.

I'm 11. Vers 153. *C'étoit peu que ſa main &c.*] Juvénal Satire XV. 165.

*Aſt hominis ferrum letalis incudibus affabre*
*Fabricatum ſumit.*

Ibid. Vers 165. *Dans le tour d'un compas &c. meſuré le Monde.*] Virgile, Eglog. III. v. 41.

*Deſcripſit radio totum qui Gentibus Orbem,*

Et Horace, Liv. I. Ode XXVIII. 5.

*Aërias tentaſſe domos, animoque rotundum*

per

N'eſt-ce pas l'Homme enfin, dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a meſuré les Cieux?
Dont la vaſte Science, embraſſant toutes choſes,
A fouillé la Nature, en a percé les cauſes?
Les Animaux ont-ils des Univerſitez?
Voit-on fleurir chez eux des quatre Facultez?
Y voit-on des Savans en Droit, en Médecine,
Endoſſer l'écarlate, & ſe fourrer d'hermine?
Non ſans doute, & jamais chez eux un Médecin
N'empoiſonna les bois de ſon art aſſaſſin.
Jamais Docteur, armé d'un argument frivole,
Ne s'enroua chez eux ſur les bancs d'une Ecole,
Mais ſans chercher au fond, ſi notre Eſprit deçû
Sait rien de ce qu'il ſait, s'il a jamais rien ſû,
Toi-même, répons-moi. Dans le ſiècle où nous ſommes,
Eſt-ce au pié du ſavoir qu'on meſure les hommes?
Veux-tu voir tous les Grans à ta porte courir?

Dis

## REMARQUES.

*Percurriſſe polum.*

IMIT. Vers 181. *Veux-tu voir tous les Grans à ta porte courir?*] Horace, Art Poëtique, vers 325.

*Romani pueri longis rationibus aſſem*
*Diſcunt in partes centum diducere: dicat*
*Filius Albini, ſi de quincunce remota eſt*
*Uncia, quid ſuperat? poteras dixiſſe, Triens. Eſto,*
*Rem poteris ſervare tuam. Redit uncia: quid fit?*
*Semis, &c.*

VERS.

Dit un Pere à ſon Fils, dont le poil va fleurir;
Pren-moi le bon parti. Laiſſe-là tous les livres.
Cent francs au denier cinq combien font-ils? Vingt livres.
C'eſt bien dit. Va, tu ſais tout ce qu'il faut ſavoir.
Que de biens, que d'honneurs ſur toi s'en vont pleuvoir!
Exerce-toi, mon Fils, dans ces hautes Sciences;
Prens, au lieu d'un Platon, le Guidon des Finances;
Sache quelle Province enrichit les Traitans;
Combien le ſel au Roi peut fournir tous les ans.
Endurci-toi le cœur. Sois Arabe, Corſaire,
Injuſte, violent, ſans foi, double, fauſſaire.
Ne va point ſottement faire le genereux.
Engraiſſe-toi, mon Fils, du ſuc des malheureux;

Et

## REMARQUES.

VERS 184. *Cent francs au denier cinq, combien font-ils? Vingt Livres.*] C'eſt un Uſurier qui parle, & qui, au lieu d'interroger ſon fils ſur le pié du denier vingt, qui eſt l'interêt légitime, l'interroge ſur le pié du denier cinq, qui eſt ſon interêt ordinaire.

VERS 188. —— *Le Guidon des Finances.*] Livre qui traite des droits & revenus du Roi, & de tout ce qui concerne les Finances. Il étoit d'un grand uſage autrefois, mais l'habileté de nos Financiers l'a rendu fort inutile.

VERS 195. *Et trompant de Colbert* &c.] Miniſtre & Secretaire d'Etat, Contrôlleur Général des Finances. &c.

VERS 200. *De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces.*] Il a voulu parler du grand CORNEILLE, qui reçut une ſomme conſiderable, pour dédier ſon *Cinna* à MONTORON, riche Partiſan. Depuis ce tems-là on a apelé les Epîtres dédicatoires de cette eſpèce-là, *des Epîtres à la Montoron*.

Et

Et trompant de Colbert la prudence importune,
Va par tes cruautez mériter la fortune.
Auſſi-tôt tu verras Poëtes, Orateurs,
Rhéteurs, Grammairiens, Aſtronomes, Docteurs,
Dégrader les Heros pour te mettre en leurs places,
De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces,
Te prouver à toi-même en Grec, Hebreu, Latin,
Que tu ſais de leur Art & le fort & le fin.
Quiconque eſt riche eſt tout. Sans ſageſſe il eſt ſage.
Il a, ſans rien ſavoir, la Science en partage.
Il a l'eſprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le ſang.
Il eſt aimé des Grans, il eſt cheri des Belles.
Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.

L'or

## REMARQUES.

*Ce n'eſt que Maroquin perdu*
*Que les Livres que l'on dédie,*
*Depuis que Monteron mandie,* &c. SCARRON.

IMIT. Vers 203: *Quiconque eſt Riche eſt tout*, &c.] Horace, L. I. Ep. VI. v. 36.

*Scilicet uxorem cum dote, fidemque & amicos,*
*Et genus, & formam Regina pecunia donat,*
*Ac bene nummatum decorat Suadela, Venusque.*

VERS 208. *Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.*] Mr. NICOLAS FOUQUET Procureur Général au Parlement de Paris, a été le dernier Sur-Intendant des Finances.

VERS

L'or même à la Laideur donne un teint de beauté:
Mais tout devient affreux avec la pauvreté.
C'eſt ainſi qu'à ſon fils un Uſurier habile
Trace vers la Richeſſe une route facile:
Et ſouvent tel y vient, qui ſait pour tout ſecret,
Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reſte ſept.
Après cela, Docteur, va pâlir ſur la Bible;
Va marquer les écueils de cette mer terrible:

Per-

## REMARQUES.

VERS 209. *L'or même à la Laideur.*] Ce vers étoit de cette manière:

*L'or même à Péliſſon donne un teint de beauté.*

Mr. PELISSON étoit d'une laideur ſi étonnante, qu'une Dame lui dit un jour, qu'il abuſoit de la permiſſion que les hommes ont d'être laids. Son nom venoit là d'autant plus à propos, qu'il avoit été Premier Commis de Mr. Fouquet, déſigné dans le vers précedent. Mais dans l'Impreſſion l'Auteur ſupprima le nom de Mr. Péliſſon, ne voulant pas lui reprocher un défaut corporel dont il n'étoit point coupable. Cependant, cet adouciſſement ne contenta point Mr. Péliſſon, qui conſerva toûjours du reſſentiment contre notre Poëte. Dans le *Voïage de Bachaumont & la Chapelle*, on fait dire à des gens du peuple, qu'ils voïoient Mr. de Scuderi:

*Un homme de fort bonne mine,*
*Vaillant, riche & toûjours bien mis;*
*Sa ſœur une beauté divine,*
*Et Peliſſon un Adonis.*

C'eſt de lui que la Bruyere a dit, qu'*un homme qui a beaucoup de mérite & d'eſprit, & qui eſt connu pour tel, n'eſt pas laid, même avec des traits qui ſont difformes; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas ſon impreſſion.* LA BRUYERE, Chap.

des

Perce la ſainte horreur de ce Livre divin :
Confons dans un Ouvrage & Luther & Calvin :
Débrouille des vieux tems les querelles célèbres :
Eclairci des Rabins les ſavantes ténèbres :
Afin qu'en ta vieilleſſe, un livre en maroquin
Aille offrir ton travail à quelque heureux Faquin,
Qui, pour digne loïer de la Bible éclaircie,
Te païe en l'acceptant d'un, *Je vous remercie.*

Ou,

## REMARQUES.

*s Jugemens*, p. 426. Ed. de Bruxelles 1697.

PAUL PELISSON FONTANIER, natif de Caſtres en anguedoc, étoit Maître des Requêtes. Il avoit été reçu l'Académie Françoiſe en 1652. en conſidération de ce n'il avoit écrit l'Hiſtoire de l'Académie, il mourut à Pa- en 1692.

IMIT. Ibid. *L'or même à la Laideur donne un teint de beau-*.] Corneille dans ſa Comédie de *Mélite*, Acte I. Sc. 1.

*L'argent dans le ménage a certaine ſplendeur,*
*Qui donne un teint d'éclat à la même Laideur.*

VERS. 214. *Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reſte ſept.*] e vers eſt fort ſerré : il contient les deux premières règles e l'Arithmétique ; *l'Addition*, & *la Souſtraction*. Dans les remières éditions il y avoit : *Cinq & quatre font neuf* ; Et ms un autre vers qui a été retranché de la Satire I. *Prée que trois font trois.* Mais il faut toûjours dire ; *cinq & natre font neuf. Dix & cinq font quinze.* &c.

IMIT. Vers 215. *Après cela, Docteur, va pâlir ſur la Bible*, &c.] Ce vers eſt imité de Regnier, Satire IV.

*Or, va, rompt-toi la tête, & de jour & de nuit*
*Raſſis deſſus un livre, à l'appetit d'un bruit,*
*Qui nous honore après que nous ſommes ſous terre.*

VERS.

Ou, ſi ton cœur aſpire à des honneurs plus grans,
Quitte-là le bonnet, la Sorbone & les bancs;
Et prenant deſormais un emploi ſalutaire,
Mets-toi chez un Banquier, ou bien chez un Notaire:
Laiſſe-là ſaint Thomas s'accorder avec Scot:
Et conclus avec moi, qu'un Docteur n'eſt qu'un ſot.
Un Docteur, diras-tu? Parlez de vous, Poëte.
C'eſt pouſſer un peu loin votre Muſe indiscrete.
Mais ſans perdre en diſcours le tems hors de ſaiſon,
L'Homme, venez au fait, n'a-t-il pas la Raiſon?
N'eſt-ce pas ſon flambeau, ſon pilote fidèle?
Oui: Mais dequoi lui ſert que ſa voix le rappèle,
Si ſur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,
Il ne voit point d'écueil qu'il ne faille choquer?
Et que ſert à Cotin la Raiſon qui lui crie,
N'écri plus, guéri-toi d'une vaine furie;

Si

## REMARQUES.

VERS 229. *Laiſſe-là Saint Thomas s'accorder avec Scot,*] Les Diſputes des Thomiſtes & des Scotiſtes ſont fameuſes dans les Ecoles. JEAN DUNS vulgairement appelé *Scot*, parce qu'il étoit Ecoſſois, fut ſurnommé le Docteur Subtil, ſes opinions ſont ſouvent opoſées à celles de St. THOMAS.

VERS 238. *Il ne voit point d'écueil qu'il ne faille choquer.*] Après ce vers, le Poëte avoit deſſein de tirer cette penſée. *Que dirois-tu, Docteur, d'un homme qui ſeroit au milieu d'un bois pendant l'obſcurité de la nuit; & qui ayant un flambeau pour s'éclairer, ne laiſſeroit pas de s'écarter du chemin, pour s'aller jetter dans des précipices? il eſt à plaindre, dirois-tu:*

*Il a perdu l'eſprit, & demain dès l'aurore,*
*Il prendra, s'il m'en croit, deux grains d'Ellébore.*

Car

Si tous ces vains conſeils, loin de la reprimer,
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer ?
Tous les jours de ſes vers, qu'à grand bruit il recite,
Il met chez lui Voiſins, Parens, Amis en fuite.
Car lors que ſon Démon commence à l'agiter,
Tout, jusqu'à ſa Servante, eſt prêt à deſerter.
Un Ane, pour le moins inſtruit par la Nature,
A l'inſtinct qui le guide obéït ſans murmure:
Ne va point follement de ſa bizarre voix
Défier aux chanſons les oiſeaux dans les bois.
Sans avoir la Raiſon, il marche ſur ſa route.
L'Homme ſeul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goute ;
Reglé par ſes avis, fait tout à contre-tems,
Et dans tout ce qu'il fait, n'a ni raiſon ni ſens.
Tout lui plaît & déplaît, tout le choque & l'oblige.
Sans raiſon il eſt gai, ſans raiſon il s'afflige.

Son

## *REMARQUES.*

*C'eſt bien dit: le Conſeil eſt ſagement donné,*
*Et Guenaud chez Cotin n'eût pas mieux ordonné.*

L'Auteur ne voulut point emploïer ces vers, & ſe contenta de mettre ce qui ſuit. *Et que ſert à Cotin* &c. Voïez les Remarques ſur le vers 60. de la Sat. III.

IMIT. Vers 244. *Il met chez lui Voiſins, Parens, Amis en fuite.*] Horace, Art Poëtique, vers 474.

*Indoctum, doctumque fugat recitator acerbus.*

VERS 246. *Tout, jusqu'à ſa Servante, eſt prêt à deſerter.*] L'Abbé Cotin avoit effectivement une Servante, & n'avoit point de Valet.

CHANGE

Son esprit au hazard aime, évite, poursuit,
Défait, refait, augmente, ôte, éleve, détruit.
Et voit-on, comme lui, les Ours ni les Panthères,
S'effraïer sottement de leurs propres Chimères,
Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,
Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air?
Jamais l'Homme, dis-moi, vit-il la Bête folle
Sacrifier à l'Homme, adorer son idole,
Lui venir, comme au Dieu des saisons & des vents,
Demander à genoux la pluie, ou le beau tems?
Non,

## REMARQUES.

CHANG. Vers 258. *Défait, refait, augmente,* &c.] La même manière:

*Fait, défait & refait; ôte, augmente & détruit.*

IMIT. Ibid. *Défait, refait, augmente,* &c.] Horace, I. Ep. I. 100.

*Dirnit, ædificat, mutat quadrata rotundis,* &c.

CHANG. Vers 261. *Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,*

*Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air.*]

Il y avoit dans les premières éditions:

*De Fantômes en l'air combatre leurs desirs,*
*Et de vains argumens chicaner leurs plaisirs.*

Le sens de ces deux vers étoit un peu libertin; & Mr. Arnaud Docteur de Sorbonne, conseilla à l'Auteur de les changer. Il substitua ceux-ci qui ne tombent que sur des superstitions frivoles & populaires. En effet, bien des gens croient que lors que l'on se trouve treize à table, il y a toûjours dans l'année un des treize qui meurt; & qu'un Corbeau aperçu dans l'air, présage quelque chose de sinistre.

VERS

Non. Mais cent fois la Bête a vû l'Homme hypochondre
Adorer le metal que lui-même il fit fondre:
A vû dans un païs les timides Mortels
Trembler aux piés d'un Singe assis sur leurs Autels;
Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encensoir à la main, chercher les Crocodiles.
Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux?
Que peut servir ici l'Egypte & ses faux Dieux?
Quoi? me prouverez-vous par ce discours profane,
Que l'Homme, qu'un Docteur est au dessous d'un Ane?
Un

## REMARQUES.

VERS 267. ——— *L'Homme hypochondre.*] Quelques Critiques * ont prétendu qu'il faloit dire *Hypochondriaque*; mais on ne se sert de ce mot, qu'au sens propre, pour signifier une personne malade des hypochondres, & c'est un terme de Médecine. *Hypochondre*, au sens figuré, signifie un Fou mélancholique, un Atrabilaire: & nos meilleurs Ecrivains emploïent en ce sens. LA FONTAINE L. II. Fable XVIII. *Un hypochondre de mari.* LA BRUYERE dans ses *Caractères*, &c.

IMIT. VERS 270. *Trembler aux piés d'un Singe* &c.] Juvénal commence ainsi la XV. Satire.

*Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens*
*Ægyptus portenta colat? Crocodilon adorat*
*Pars hæc, illa pavet saturam Serpentibus Ibin.*
*Effigies Sacri nitet aurea Cercopitheci*, &c.

VERS 276. ——— *Qu'un Docteur est au dessous d'un Ane?*] Dans la Table des Oeuvres de l'Auteur, édition de 1694. on avoit mis au mot, *Docteur*, Voïez *Ane*. Le Garçon de Thierri le Libraire fit cette plaisanterie.

VERS

* *Pradon, dans ses Remarques.*

Un Ane, le joüet de tous les animaux,
Un ſtupide animal, ſujet à mille maux;
Dont le nom ſeul en ſoi comprend une ſatire?
Oui d'un Ane: & qu'a-t-il qui nous excite à rire?
Nous nous moquons de lui; mais s'il pouvoit un jour,
Docteur, ſur nos défauts s'exprimer à ſon tour:
Si, pour nous réformer, le Ciel prudent & ſage,
De la parole enfin lui permettoit l'uſage:
Qu'il pût dire tout haut ce qu'il ſe dit tout bas,
Ah! Docteur, entre nous, que ne diroit-il pas?
Et que peut-il penſer, lorsque dans une ruë
Au milieu de Paris il promène ſa vuë:
Qu'il voit de toutes parts les Hommes bigarrez,
Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrez?
Que dit-il quand il voit, avec la Mort en trouſſe,
Courir chez un Malade un Aſſaſſin en houſſe:
Qu'il trouve de Pédans un escadron fouré,
Suivi par un Recteur de Bedeaux entouré:
Ou qu'il voit la Juſtice, en groſſe compagnie,

Me-

## REMARQUES.

VERS 294. *Suivi par un Recteur* &c.] L'Univerſité de Paris fait ſes Proceſſions quatre fois l'année. Le Recteur y aſſiſte avec ſes Supôts. Les quatre Facultés, de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, marchent auſſi à leur rang, & avec les habits qui leur ſont propres.

VERS 304. *Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Eſope.*] Dans le *Cymbalum mundi*, Mercure donne à un Cheval l'uſage de la parole, & ce Cheval adreſſe ce diſcours à ſon Maître: *Il a eſté un temps que les beſtes parloient, mais ſi le par-*

Mener tuer un homme avec cérémonie ?
Que penſe-t-il de nous, lors que ſur le Midi
Un hazard au Palais le conduit un Jeudi ;
Lors qu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
La Chicane en fureur mugir dans la Grand' Sale ?
Que dit-il quand il voit les Juges, les Huiſſiers,
Les Clercs, les Procureurs, les Sergens, les Greffiers ?
O ! que ſi l'Ane alors, à bon droit miſanthrope,
Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Eſope !
De tous côtez, Docteur, voïant les Hommes fous,
Qu'il diroit de bon cœur, ſans en être jaloux,
Content de ſes chardons, & ſecoüant la tête ;
Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'eſt qu'une bête !

## *REMARQUES.*

*urler ne nous euſt point eſté oſté, non plus qu'à vous, vous ne ous trouveriez pas ſi beſtes que vous faites.*

IMIT. Vers 307. *Content de ſes chardons*, &c.] Regnier nit ſa Satire neuvième par ces vers :

*Si Virgile, le Taſſe, & Ronſard ſont des Anes,*
*Sans perdre en ces diſcours le tems que nous perdons,*
*Allons comme eux aux champs, & mangeons des Chardons.*

# SATIRE IX.

C'Est à vous, mon Esprit, à qui je veux parler.
Vous avez des défauts que je ne puis celer.
Assez & trop long-tems ma lâche complaisance,
De vos jeux criminels a nourri l'insolence.

Ma

## REMARQUES.

L'Auteur adresse cette Satire *à son Esprit*. Après la publ cation des sept premières Satires, il fut assailli par u foule d'Auteurs, dont il avoit parlé peut-être avec trop franchise. Ce fut pour leur répondre, & pour faire même tems son Apologie, qu'il conçut l'idée de cette Pi ce. Mais son embarras fut de savoir comment il exécu roit ce dessein: car il vouloit éviter l'écueil dans lequel l Ennemis avoient donné; c'est-à-dire, la chaleur, l'em portement, & par conséquent les injures grossieres. Il j gea donc qu'il n'avoit pas d'autre ton à prendre que cel de la plaisanterie, pour tourner ses Ennemis en ridicul sans leur donner aucune prise sur lui. C'est ce qu'il exéc ta d'une manière inimitable dans cette Satire, qui est e tierement dans le goût d'Horace. Là, sous prétexte censurer ses propres défauts, ou ceux *de son Esprit*, il justifie de tous les crimes que ses Adversaires lui imputoien & les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confusion. Il fait son procès à soi-même, pour le faire à tous les autr

Cette Satire est sans contredit la plus belle de toutes, celle où il y a le plus d'art, d'invention, & de finess En un mot, on peut hardiment l'opposer, & peut-être même la préferer à tout ce que l'Antiquité nous a fou de plus parfait en ce genre.

M. Despréaux la composa en 1667. mais il ne la fit im primer que l'année suivante, après avoir composé & p blié la Satire de l'Homme. Cette derniere Satire, qui e la huitième, eut un succès extraordinaire. Le Roi lui-m me, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois av de grans éloges. Le Sr. de SAINT-MAURIS *, Chev

* *Il avoit l'honneur d'aprocher de la personne du Roi, par qui il lui montroit à tirer en volant.*

puisque vous poussez ma patience à bout,
fois en ma vie il faut vous dire tout.
n croiroit à vous voir, dans vos libres caprices,
ourir en Caton des vertus & des vices,
der du mérite & du prix des Auteurs,
ire impunément la leçon aux Docteurs,
tant seul à couvert des traits de la Satire,

Vous

## REMARQUES.

de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que au avoit fait une autre Satire qui étoit encore plus bel- e celle-là, & dans laquelle il parloit de Sa Majesté. oi lui dit fièrement, mais avec quelque surprise : Il y de moi, dites-vous? *Oui, Sire*, répondit St. Mauris; *il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté.* s le Roi témoigna de la curiosité pour la voir; & St. ris lui promit de la demander à l'Auteur, qui étoit de mis. Mr. Despréaux lui remit en effet une copie de la e *à son Esprit*, en lui faisant promettre qu'il ne la mon- it qu'au Roi. Le Roi l'ayant lue la fit voir à quelques onnes de sa Cour. Madame la Maréchale de la Mothe, ernante de Monseigneur, en fit faire une copie qui en suffit bien-tôt quantité d'autres. Ainsi, c'est en quel- façon, de la main du Roi même que cette Pièce a dans les mains du Public.

Auteur craignant qu'on ne l'imprimât sur quelque co- fidence, se détermina à la faire imprimer lui-mê- & l'accompagna d'un petit Discours en prose, où il fe, par l'autorité des Poëtes anciens & modernes, la té qu'il s'est donnée dans les Satires, de nommer les nes.

ers 7. *On croiroit à vous voir*, &c.] Ce vers & les trois ns, qui désignent les Satires précedentes, particuliè- ent la huitième, furent ajoûtés par l'Auteur à la Sati- cuvième, quand il voulut la faire imprimer; car elle n'étoit faite avant la huitième. Il y avoit auparavant: *vous, qui à couvert des traits de la Satire*, &c.

Vous avez tout pouvoir, de parler & d'écrire.
Mais moi, qui dans le fond sais bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts;
Je ris, quand je vous vois, si foible & si stérile,
Prendre sur vous le soin de réformer la Ville,
Dans vos discours chagrins plus aigre, & plus mordant,
Qu'une Femme en furie, ou Gautier en plaidant.
Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrete,
Sans l'aveu des neuf Sœurs, vous a rendu Poëte?
Sentiez-vous, dites-moi, ces violens transports,
Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts?
Qui vous a pû souffler une si folle audace?
Phébus a-t-il pour vous applani le Parnasse?
Et ne savez-vous pas, que sur ce Mont sacré,

Qui

## REMARQUES.

VERS 14. *Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.*] Cette expression proverbiale, *compter par ses doigts* étoit déja en usage parmi les Latins: *Supputare articulis.*

VERS 18. ——— *Ou Gautier en plaidant.*] CLAUDE GAUTIER, Avocat fameux, & très-mordant: C'est pourquoi on le surnomma, *Gautier la Gueule.* Quand un Plaideur vouloit intimider sa partie, il la menaçoit *de lui lâcher Gautier.* Son éloquence n'étoit point réglée; C'étoient des saillies & des impétuositez fort inégales. Son feu s'éteignoit même dans le repos, & il avoit besoin d'être animé par l'action: de là vient que ses Plaidoïez imprimez, sur lesquels il avoit réfléchi, ne sont que de foibles copies de ses originaux. Il logeoit dans la Cour du Palais, & mourut le 16. de Septembre 1666. âgé de 76. ans.

VERS 21. *Sentiez-vous.*] Dans les dernières éditions de l'an 1701. faites *in quarto*, & *in douze*, l'Imprimeur a mis *Sentez-vous*; mais c'est une faute.

IMI

Qui ne vôle au ſommet tombe au plus bas degré :
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure ?
Que ſi tous mes efforts ne peuvent réprimer
Cet aſcendant malin, qui vous force à rimer ;
Sans perdre en vains diſcours tout le fruit de vos veilles ;
Oſez chanter du Roi les auguſtes merveilles.
Là, mettant à profit vos caprices divers,
Vous verriez tous les ans fructifier vos vers ;
Et par l'eſpoir du gain votre Muſe animée,
Vendroit au poids de l'or une once de fumée.
Mais en vain, direz-vous, je penſe vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop peſant à porter.

Tout

## *REMARQUES.*

IMIT. Vers 26. *Qui ne vôle au ſommet tombe au plus bas degré.*] Horace, Art Poëtique, vers 378.

*Si paulùm à ſummo diſceſſit, vergit ad imum.*

VERS 28. *On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure.*] Voïez la Remarque ſur le vers 17. de la Satire II.

IMIT. Vers 30. *Cet aſcendant malin*, &c.] Horace, Liv. I. Sat. I. 10. & ſuiv.

*Aut ſi tantus amor ſcribendi te rapit, aude*
*Cæſaris invicti res dicere ; multa laborum*
*Præmia laturus. Cupidum, Pater optime, vires*
*Deficiunt : neque enim quivis horrentia pilis*
*Agmina, nec fractâ pereuntes cuſpide Gallos,*
*Aut labentis equo deſcribat vulnera Parthi.*

Tout Chantre ne peut pas, ſur le ton d'un Orphée,
Entonner en grans vers, *la Diſcorde étouffée*,
Peindre *Bellone en feu tonnant de toutes parts*,
*Et le Belge effraïé fuïant ſur ſes remparts.*
Sur un ton ſi hardi, ſans être téméraire,
Racan pourroit chanter au défaut d'un Homère,
Mais pour Cotin & moi, qui rimons au hazard,
Que l'amour de blâmer fit Poëtes par art;
Quoi qu'un tas de Grimauds vante notre éloquence,
Le plus ſûr eſt pour nous de garder le ſilence.
Un Poëme inſipide, & ſottement flatteur,
Deshonore à la fois le Heros & l'Auteur.
Enfin de tels projets paſſent notre foibleſſe.
Ainſi parle un Eſprit languiſſant de molleſſe,
Qui, ſous l'humble dehors d'un reſpect affecté,
Cache le noir venin de ſa malignité.

Mais

## REMARQUES.

VERS 42. *Et le Belge effraïé* &c.] Cette Satire a été faite dans le tems que le Roi prit Lille, au mois d'Août, 1667. Dans la même Campagne il ſe rendit maître de pluſieurs autres villes de Flandres.

VERS 44. *Racan pourroit chanter*, &c.] HONORAT DE BEUIL, *Marquis de* RACAN, Poëte eſtimé. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut en 1670.

VERS 45. *Mais pour Cotin & moi*, &c.] Allusion aux Satires que l'Abbé Cotin avoit faites contre notre Auteur, & dont on a parlé ſur le vers 60. de la Satire III.

IMIT. Ibid. *Mais pour Cotin & moi*, &c.] Juvénal, Sat. I. 79.

*Si natura negat, facit indignatio verſum*,

Que-

Mais dûssiez-vous en l'air voir vos aîles fonduës,
Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nuës,
Que d'aller sans raison, d'un stile peu Chrétien,
Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien,
Et du bruit dangereux d'un Livre téméraire,
A vos propres perils, enrichir le Libraire?
Vous vous flattez peut-être en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'Immortalité:
Et déja vous croiez dans vos rimes obscures,
Aux Saumaises futurs préparer des tortures.
Mais combien d'Ecrivains, d'abord si bien reçus,
Sont de ce fol espoir honteusement deçus;
Combien, pour quelques mois, ont vû fleurir leur Livre,
Dont les vers en paquet se vendent à la livre?
Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimez,
Cou-

## REMARQUES.

*Qualemcumque potest, quales ego, vel Cluvienus.*

VERS 64. *Aux Saumaises futurs préparer des tortures.*] CLAUDE SAUMAISE, savant Critique & Commentateur, a éclairci une infinité d'endroits obscurs & difficiles des Auteurs anciens. Il mourut en 1653. C'est ce vers qui m'a inspiré la première pensée de faire un Commentaire historique sur les Oeuvres de Mr. Despréaux, afin de donner une entiere connoissance des endroits sur lesquels l'éloignement des tems ne manqueroit pas de jetter de l'obscurité.

VERS 69. *Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimez, &c.*] Nous avons parlé ci-devant * de la jalousie que Gilles Boileau l'Académicien avoit contre son frere, à cause



* *Sur le vers 94. de la Satire I.*

Courir de main en main par la Ville ſemez:
Puis de là tout poudreux, ignorez ſur la terre,
Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain & la Serre;
Ou de trente feuillets reduits peut-être à neuf,
Parer demi-rongez les rebords du Pont-neuf.
Le bel honneur pour vous, en voïant vos Ouvrages
Occuper le loiſir des Laquais & des Pages,
Et ſouvent dans un coin renvoïez à l'écart,
Servir de ſecond Tome aux airs du Savoïard!
Mais je veux que le Sort, par un heureux caprice,
Faſſe de vos Ecrits prosperer la malice,

Et

*REMARQUES.*

du grand ſuccès des nouvelles Satires: *On les lira pendant quelque tems*, diſoit-il d'un air mépriſant, *mais à la fin elles tomberont dans l'oubli, comme font la plûpart de ces petits Ouvrages: & le tems leur ôtera les charmes que la nouveauté leur a donnez.* Notre Poëte ſe ſervit à propos des mêmes termes contre ſon frere lui-même, en les appliquant à deux petits Ouvrages que ce frere avoit publiez, l'un contre Coſtar, & l'autre contre l'Abbé Ménage. Il avoit mis en cet endroit:

*Vous pourrez voir un tems vos Ecrits eſtimez*
*Courir de main en main par la Ville ſemez:*
*Puis ſuivre avec..... ce rebut de notre âge,*
*Et la Lettre à Coſtar, & l'Avis à Ménage.*

Mais quand il donna au Public cette Satire, il changea ces deux derniers vers, & mit ainſi:

*Puis de là tout poudreux, ignorez ſur la terre,*
*Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain & la Serre.*

LOUÏS DE NEUF-GERMAIN, étoit un Poëte ridicu-

la

l'enfin votre Livre aille, au gré de vos vœux,
ſiffler Cotin chez nos derniers Neveux.
vous ſert-il qu'un jour l'Avenir vous eſtime,
s vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,
produiſent rien pour fruit de leurs bons mots,
'effroi du Public, & la haine des Sots?
Démon vous irrite, & vous porte à médire?
ivre vous déplaît. Qui vous force à le lire?
z mourir un Fat dans ſon obſcurité.
uteur ne peut-il pourrir en ſureté?
nas inconnu ſeche dans la pouſſiere.

Le

## REMARQUÉS.

xtravagant, qui vivoit ſous le Règne de Louïs XIII
t le Joüet de la Cour, & des beaux Eſprits de ce
ı. Sa méthode favorite étoit de faire des vers qui
ent par les ſyllabes du nom de ceux qu'il vouloit
On en peut voir des exemples dans ſes Oeuvres im-
s à Paris en 1637. & des Imitations Satiriques en
es-uns de nos Poëtes. On a parlé de *La Serre*, ſur
176. de la Satire III.

s 74. ——— *Les rebords du Pont-neuf.*] Où d'ordi-
n étale les livres de rebut.

s 78. *Servir de ſecond Tome aux airs du Savoïard.*] Fa-
Chantre du Pont-neuf, dont on vante encore les
ons. Elles ſont imprimées en un petit volume, ſous-
:: *Recueil nouveau des Chanſons du Savoïard, par lui*
*ütées à Paris.* Il les chantoit ſur le Pont-neuf, aidé
ques jeunes Garçons qu'il avoit inſtruits à chanter
ü; & il accompagnoit ſes Chanſons de pluſieurs
neries qui attiroient le peuple. Il ſe nommoit PHI-
T, autrement LE SAVOÏARD. Son Pere avoit fait
e métier que lui, & chantoit en ſon tems les Chan-
GUE'DRON, & du vieux BOISSET.

s 91. *Le Jonas inconnu* &c. *Le David imprimé* &c.
; &c.] Poëmes héroïques, qui n'ont pas réüſſi. Le
de *Jonas, ou Ninive pénitente*, parut en 1663. JA-

Le David imprimé n'a point vû la lumiere.
Le Moïſe commence à moiſir par les bords.
Quel mal cela fait-il? Ceux qui ſont morts ſont morts.
Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre?
Et qu'ont fait tant d'Auteurs pour remuer leur cendre?
Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,
Colletet, Pelletier, Titreville, Quinaut,
Dont les noms en cent lieux, placez comme en leurs niches,
Vont de vos vers malins remplir les hémiſtiches?
Ce qu'ils font vous ennuïe. O le plaiſant détour!
Ils ont bien ennuïé le Roi, toute la Cour;
Sans que le moindre Edit ait, pour punir leur crime,
Retranché les Auteurs, ou ſupprimé la rime.
Ecrive qui voudra. Chacun à ce métier
Peut

## *REMARQUES.*

QUES DE CORAS en étoit l'Auteur. Il en avoit fait un autre intitulé, *David, ou la Vertu couronnée*, qu'il publia en 1665. Mais ce n'eſt pas celui-ci que notre Satirique a eu en vûë; c'eſt un autre Poëme de *David*, compoſé par le Sieur LES-FARGUES, Toulouſain. *Moïſe ſauvé*, Idylle héroïque, diviſée en douze parties, par le Sieur de St. AMAND.

VERS 97. *Que vous ont fait Perrin*, &c.] Ce vers & le ſuivant ſont alluſion aux 44. & 45. de la Satire VII. où la plûpart des mêmes noms ſont placez. Dans les premieres éditions il y avoit: *Que vous ont fait Perrin, Bardin, Maurey, Bourſaut?* A la place de ces deux derniers, l'Auteur a mis *Pradon* & *Hainaut*. Nous parlerons de Pradon ci-après ſur le dernier vers de l'Epître VII. A l'égard du ſecond, c'eſt HE'NAUT, Poëte de ce tems-là, connu par le fameux Sonnet de l'Avorton, dont il étoit l'Auteur; & par quelques autres Piéces tant en vers qu'en proſe, qui furent imprimées à Paris en 1670. Il mourut en l'année 1683.

M.

eut perdre impunément de l'ancre & du papier.
Un Roman, ſans bleſſer les Loix ni la coûtume,
eut conduire un Heros au dixième volume.
De là vient que Paris voit chez lui de tout tems
Les Auteurs à grans flots déborder tous les ans:
Et n'a point de portail, où juſques aux corniches,
Tous les piliers ne ſoient enveloppez d'affiches.
Vous ſeul plus dégoûté, ſans pouvoir, & ſans nom,
Viendrez régler les droits & l'Etat d'Apollon.
Mais vous, qui raffinez ſur les Ecrits des autres,
De quel œil penſez-vous qu'on regarde les vôtres?
Il n'eſt rien en ce tems à couvert de vos coups;
Mais ſavez-vous auſſi comme on parle de vous?
Gardez-vous, dira l'Un, de cet Eſprit critique:
On ne ſait bien ſouvent quelle mouche le pique.
Mais

## REMARQUES.

Mr. Despréaux le trouvoit aſſez bon Poëte, & diſoit que ſa meilleure pièce, non pas pour le ſujet, mais pour la compoſition, étoit un Sonnet contre Mr. Colbert, qui commençoit par ce vers: *Miniſtre avare & lâche, Eſclave malheureux.* Mr. Colbert fit là-deſſus une action pleine de grandeur. On lui parla de ce Sonnet: Il demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi; on lui dit que non. *Cela étant*, répondit-il, *je n'en veux point de mal à l'Auteur.*

VERS 103. *Sans que le moindre Edit* &c.] En ce tems-là on avoit publié des Edits de réformation & de ſuppreſſion.

CHANG. Vers 108. ——— *Au dixième volume.*] Dans les premières éditions il y avoit: *Au douzième volume.* Notre Auteur ne ſe ſouvenoit pas, que les Romans de *Cyrus*, de *Clélie*, de *Pharamond*, & de *Cleopatre*, ſont chacun de dix volumes, & non pas de douze.

IMIT. VERS 119. *Gardez-vous. . . . de cet Eſprit critique.*] Horace, Liv. I, Sat. IV. v. 33.

Mais c'eſt un jeune Fou, qui ſe croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt Amis.
Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,
Et croit règler le Monde au gré de ſa cervelle.
Jamais dans le Barreau trouva-t-il rien de bon?
Peut-on ſi bien prêcher qu'il ne dorme au Sermon?
Mais lui, qui fait ici le Régent du Parnaſſe,
N'eſt qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.

Avant

## REMARQUES.

*Omnes hi metuunt verſus, odere Poëtas.*
*Fœnum habet in cornu, longè fuge: dummodo riſum*
*Excutiat ſibi, non hic cuiquam parcet amico.*

Cet endroit d'Horace avoit auſſi été imité par Regnier, Sat. XII.

——— ——— *Fuyez ce Médiſant:*
*Faſcheuſe eſt ſon humeur, ſon parler eſt cuiſant.*
*Quoi, Monſieur, n'eſt-ce pas cet Homme à la Satire,*
*Qui perdroit ſon Ami pluſtoſt qu'un mot pour rire?*

Quintil. L. VI. c. 3. *Ladere numquam velimus, longéque abſit propoſitum illud: Potius amicum quàm dictum perdidi.*

VERS 125. *Jamais dans le Barreau* &c.] Notre Auteur poſſedoit dans un grand degré de perfection le talent de contrefaire toutes ſortes de gens. Il ſavoit ſi bien prendre le ton de voix, l'air, le geſte, & toutes les manières des perſonnes qu'il vouloit copier, qu'on s'imaginoit les voir & les entendre. Etant jeune Avocat, il n'alloit au Palais que pour obſerver les manières de plaider des autres Avocats, & pour les contrefaire quand il étoit avec ſes amis. Il en faiſoit autant à l'égard des Prédicateurs, & des Comédiens.

VERS 128. *N'eſt qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.* &c.] SAINT PAVIN, dans un Sonnet qu'il avoit fait con-

lui Juvénal avoit dit en Latin,

*ſt aſſis à l'aiſe aux Sermons de Cotin.*

& l'Autre avant lui s'étoient plaints de la rime;
: auſſi ſur eux qu'il rejette ſon crime:
che à ſe couvrir de ces noms glorieux.
i-lû ces Auteurs: mais tout n'iroit que mieux,
de ces Médiſans l'Engeance toute entière
tête en bas rimer dans la rivière.

Voi-

## REMARQUES.

l'Auteur, lui reprochoit qu'il n'étoit riche que des
les d'Horace, de Juvénal, & de Regnier *. L'Abbé
ppuïoit fortement ce reproche, ſoit dans *la Satire*
contre Mr. Despréaux †, ſoit dans ſa *Critique déſ-*
*ſur les Satires du tems.* Mais notre Auteur le rend
nent ridicule, en lui faiſant dire, que *Juvénal avoit*
*atin, Qu'on eſt aſſis à l'aiſe aux Sermons de Cotin.* Il ſe
e une objection impertinente, qui retombe ſur ce-
la fait. Ce tour eſt très-ingenieux.

s 136. *Iroit la tête en bas rimer dans la rivière.*] L'aus-
ru dont M. le Duc de Montauzier faiſoit profeſ-
ii fit regarder les precedentes Satires de l'Auteur,
des médiſances affreuſes qu'on ne devoit pas auto-
e ſorte qu'un jour il dit dans un mouvement de co-
u'il faudroit envoïer Boileau & tous les Satiriques
ans la rivière. Cependant on ſait que ce Duc, qui
mêlé de Poëſie dans ſa Jeuneſſe, avoit lui-même
é des Satires, qui paſſoient pour vives & piquan-
Marot a dit dans ſon Epitre à François I.

*de ce ſaut m'envoier à l'envers*
*ner ſous terre, & y faire des vers.*

IMIT.

*ez la Note ſur le vers 128. de la Sat. I.*
*ez la Remarque ſur le vers 60. de la Satire III.*
*les vividæ illæ atque acres Satiræ quæ nobile & generoſum*
*um quodam modo præ ſe ferunt . . . . Teſtes mira rotun-*
*epigrammata*, &c. MENAGE, dans l'Epitre dédica-
: ſes Poëſies.

Voilà comme on vous traite : & le Monde effraié
Vous regarde déja comme un homme noïé.
En vain quelque Rieur, prenant votre défenſe,
Veut faire au moins de grace adoucir la ſentence.
Rien n'appaiſe un Lecteur toûjours tremblant d'effroi,
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en ſoi.
Vous ferez-vous toûjours des affaires nouvelles?
Et faudra-t-il ſans ceſſe eſſuïer des querelles?
N'entendrai-je qu'Auteurs ſe plaindre & murmurer?
Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer?
Répondez, mon Eſprit, ce n'eſt plus raillerie :
Dites..... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie?
Quoi? pour un maigre Auteur que je gloze en paſſant,

Eſt-

## REMARQUES.

LIMIT. Vers 159. *Si l'on vient à chercher pour quel ſacré myſtère*, &c.] Horace, Liv. I. Sat. IV. 92. & ſuiv.

——— ——— *Mentio ſi qua*
*De Capitolini furtis injecta Petilli*
*Te coram fuerit; defendas, ut tuus eſt mos,*
*Me Capitolinus convictore uſus amico-*
*que à puero eſt &c.*

VERS 160. *Alidor à ſes frais bâtit un Monaſtère.*] Ce vers & les quatre ſuivans déſignent deux Perſonnes. La première eſt un riche Partiſan qui ſe retira à Rome pour ſe mettre à couvert des recherches que le Roi fit faire contre les gens-d'affaires par la Chambre de Juſtice, établie à Paris en 1661. L'Abbé FURETIERE avoit fait une Epigramme contre ce Partiſan ſous le même nom d'*Alidor*.

Tan-

-ce un crime, après tout, & ſi noir & ſi grand?
qui voïant un Fat s'applaudir d'un Ouvrage,
la droite Raiſon trébuche à chaque page,
s'écrie auſſi-tôt : *L'impertinent Autour!*
*mïeux Ecrivain! le maudit Traducteur!*
*uoi bon mettre au jour tous ces diſcours frivoles,*
*es Riens enfermez dans de grandes paroles?*
ſt-ce donc là médire, ou parler franchement?
n, non, la Mediſance y va plus doucement.
'on vient à chercher, pour quel ſecret myſtère
dor à ſes frais bâtit un Monaſtère:
*dor*, dit un Fourbe, *il eſt de mes Amis.*
*l'ai connu Laquais avant qu'il fût Commis.*

C'eſt

## REMARQUES.

*Tandis qu'Alidor fut Laquais,*
*Il fut ſoumis, humble & docile;*
*Mais quand il eut fait force acquets,*
*Il fut rogue, altier, difficile.*
*On l'eût pris pour un Roitelet,*
*Tant l'orgueil le fit méconnoître.*
*Je vois bien que d'un bon Valet*
*On ne ſauroit faire un bon Maître.*

NICOLAS RAULIN, Chancelier de Bourgogne, décrié r ſes concuſſions, avoit fondé un Hôpital: ſurquoi Louïs dit ce bon mot; *Que Raulin ayant fait une infinité de pau-tes, il étoit bien juſte qu'il les logeât.*
Ce n'étoit pas à celui-là que notre Auteur en vouloit: moit des exemples plus modernes.

VERS

*C'eſt un Homme d'honneur, de pieté profonde,*
*Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde.*
Voilà jouer d'adreſſe, & médire avec art;
Et c'eſt avec reſpect enfoncer le poignard.
Un Eſprit né ſans fard, ſans baſſe complaiſance,
Fuit ce ton radouci que prend la Médiſance.
Mais de blâmer des vers ou durs, ou languiſſans;
De choquer un Auteur, qui choque le bon ſens:

De

## REMARQUES.

VERS 165. ——— *Et médire avec art.*] Il y a auſſi un art à médire, & la médiſance même a ſes règles. *Eſt ars etiam maledicendi.* Scaligerana 2. p. 10.

VERS 173. ——— *Un Sot de qualité*, &c.] Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en préſence de notre Poëte; & ſoûtint ſon avis avec beaucoup de hauteur. Mr. Despréaux ne voulant pas lui répondre d'une manière qui pût l'offenſer: *Vous ſavez bien que j'ai raiſon*, lui dit-il; *Or, dites-vous à vous-même ce que vous me diriez ſi vous étiez à ma place.*

VERS 176. *Et le clinquant du Taſſe.*] Poëte Italien très-célèbre qui a vêcu dans le XVI. ſiècle. Pluſieurs Auteurs, & particulierement des Italiens, n'ont point fait de difficulté de mettre LE TASSE en parallèle avec *Virgile*. Balzac même a dit que *la Jéruſalem délivrée* eſt l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on eût encore vû depuis le ſiècle d'Auguſte; & qu'en ce genre d'écrire, *Virgile* eſt cauſe que *le Taſſe* n'eſt pas le premier: & *le Taſſe*, que *Virgile* n'eſt pas le ſeul. On avoit déja donné le même éloge à Ciceron, comparé à Demoſthène *.

Un Auteur Italien † qui a entrepris la défenſe du *Taſſe*, & des autres Ecrivains de ſon païs, contre les reproches qui leur ont été faits par le P. Bouhours, dans ſa *Manière*

de

* *Demoſthenes tibi præripuit ne eſſes primus Orator; tu illi, ne ſolus.* D. Hieron. *Epiſt. ad Nepotian. de vita Cleric.*

† Le Marquis ORSI: *Conſiderazioni ſopra un famoſo Libro Franceſe, intitolato*, la Manière *&c.* Cioè, la Maniera di ben penſare ne' componimenti, *imprimé à Bologne.* 1703.

De railler d'un Plaiſant, qui ne ſait pas nous plaire;
C'eſt ce que tout Lecteur eut toûjours droit de faire.
Tous les jours à la Cour un Sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité:
A Malherbe, à Racan, préferer Théophile,
Et le clinquant du Taſſe, à tout l'or de Virgile.
Un Clerc, pour quinze ſous, ſans craindre le hola,
Peut

## REMARQUES.

*de bien penſer*; eſſaïe auſſi de juſtifier le Taſſe du Jugement que Mr. Despréaux en a fait, en oppoſant ſon clinquant à l'or de Virgile. *Ed appunto non è un ſerio giudizio*, dit-il, *ma una ſcherzevole licenza poetica fu quella ch' egli usò contra il Taſſo.* „ Ce n'eſt pas un Jugement ſérieux, mais une plai„ ſanterie, & une licence poëtique.

Ce même Auteur ajoûte * que cette plaiſanterie de Mr. Despréaux contre *le Taſſe*, n'a été dite qu'après un Auteur Italien †, à qui il eſt échappé, d'écrire que *la Jéruſalem délivrée* n'eſt préciſément que du clinquant ou de l'oripeau, en comparaiſon d'un autre Poëme Italien qu'il nomme: *Che la Gierusalemme liberata pareagli appunto un' orpello allato all' Oro dell' Avarchide.* Ce Poëme eſt de LUIGI ALAMANNI.

VERS 177. *Un Clerc, pour quinze ſous, ſans craindre le hola*, &c.] Mr. Despréaux étant, en 1666. à la première repréſentation d'*Agéſilas*, qui eſt une des dernières Tragédies du grand Corneille, ſentit que cette Pièce étoit bien au deſſous de celles qui l'avoient précedée, & que l'Auteur commençoit à baiſſer. Sur cela il fit l'Epigramme ſuivante, qui eſt peut-être la plus courte des Epigrammes Françoiſes.

*J'ai vû l'Agéſilas,*
*Helas!*

L'année ſuivante Corneille donna la Tragédie d'*Attila*, où

* *Dial. VI. pag.* 506.
† Le Cavalier Salviati: *Infarinato ſecondo. pag.* 385.

Peut aller au Parterre attaquer Attila;
Et ſi le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de Viſigots tous les vers de Corneille.
Il n'eſt Valet d'Auteur, ni Copiſte à Paris,
Qui, la balance en main, ne pèſe les Ecrits.
Dès que l'impreſſion fait éclorre un Poëte,
Il eſt eſclave né de quiconque l'achète:
Il ſe ſoûmet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ſes Ecrits tous ſeuls doivent parler pour lui.
Un Auteur à genoux, dans une humble Préface
Au Lecteur, qu'il ennuïe, a beau demander grace
Il ne gagnera rien ſur ce Juge irrité,
Qui lui fait ſon procès de pleine autorité.

## REMARQUES.

où la décadence de ſon génie ſe faiſoit encore mieux ſen
Mr. Despréaux doubla ainſi la même Epigramme.

*Après l'Agéſilas,*
*Holas!*
*Mais après l'Attila,*
*Hola.*

C'eſt à cela que notre Auteur a fait allusion dans vers, que Mr. Corneille prenoit pour un éloge, quoi q puiſſent être interprêtez d'une manière bien differente; i l'Auteur y avoit mis à deſſein un peu d'ambiguité.

LIMIT. Vers 185. *Il ſe ſoûmet lui-même aux caprices d trui.*] *Qui ſcribit, multos ſumit Judices: alius in alterius ac graſſatur ingenium.* D. Hieron. Epiſt. 29. ad Rufti Diaconum.

VERS 187. *Un Auteur à genoux, dans une humble Préf.* Ces quatre vers ſont remarquables par leur beauté. Ils été cauſe qu'une Dame extrêmement ſpirituelle ne vo

: ſerai le ſeul qui ne pourrai rien dire ?
:a ridicule, & je n'oſerai rire ?
ont produit mes vers de ſi pernicieux,
ırmer contre moi tant d'Auteurs furieux ?
de les décrier, je les ai fait paroître ;
ıvent, ſans ces vers qui les ont fait connoître,
talent dans l'oubli demeureroit caché.
i ſauroit ſans moi que Cotin a prêché ?
ıtire ne ſert qu'à rendre un Fat illuſtre.
ıne ombre au tableau, qui lui donne du luſtre.
: blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en croi,
, qui m'en reprend, en penſe autant que moi.
rt, dira l'Un, *Pourquoi faut-il qu'il nômme ?*

*Auteur.*

## REMARQUES.

cune Préface, de peur de ſe laiſſer prévenir. Elle: t juger des Ouvrages par ſes ſeules lumières, & elle eoit bien.

[T. Ibid. *Un Auteur à gonoux*, &c.] CERVANTES. a Préface de ſon Don Quichotte. *No quiero Yrme con ente del uſo, ni ſupplicarte caſi con las lagrimas en los ojos, vos hazen, Lector mio, que perdones ò diſſimules las faltas eſte mi hijo viuiues.*

AS 198. *Et qui ſauroit ſans moi que Cotin a prêché ?*] Allà ce vers de la Satire III. *Qu'aime Sermons de Caſſagne, l'Abbé Cotin.* Quelque tems après la publication de la me Satire, l'Abbé Caſſagne prêcha dans l'Egliſe des oit. La curioſité attira à ſon Sermon beaucoup plus nde qu'il n'en avoit ordinairement ; ce que notre: : aïant appris : *Il m'eſt redevable de cet honneur*, dit-il, *ue je l'ai fait connoître. Sans moi l'on ne ſauroit pas que Caſſagne eût prêché.* Il appliqua enſuite à l'Abbé Co- : qu'il avoit dit de l'Abbé Caſſagne.

AS 203. *Il a tort*, dira l'un, *Pourquoi faut-il qu'il nomme* Un jour l'Abbé DE LA VICTOIRE diſoit à l'Auteur :.

*Attaquer Chapelain! ah! c'eſt un ſi bon Homme.*
*Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.*
*Il eſt vrai, s'il m'eût crû, qu'il n'eût point fait de vers.*
*Il ſe tuë à rimer. Que n'écrit-il en proſe?*
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre choſe?
En blâmant ſes Ecrits, ai-je d'un ſtile affreux
Diſtilé ſur ſa vie un venin dangereux?
Ma Muſe en l'attaquant, charitable & diſcrète,
Sait de l'Homme d'honneur diſtinguer le Poëte.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;
Qu'on priſe ſa candeur & ſa civilité:
Qu'il ſoit doux, complaiſant, officieux, ſincère:
On le veut, j'y ſouscris, & ſuis prêt de me taire.
Mais

## REMARQUES.

retir: *Chapelain eſt de mes amis; & je ſuis fâché que vous l'ayez nommé dans vos Satires. Il eſt vrai, que s'il m'en avoit crû, il n'auroit jamais fait de vers. La Proſe lui convenoit mieux. Voilà ce que l'on dit*, s'écrie ici notre Poëte, *& que dis-je autre choſe?* Il ajoûtoit encore, *Que peut-on me reprocher, ſi ce n'eſt d'avoir dit en vers, ce que tout le monde dit en proſe? Je ſuis le Secretaire du public.*

VERS 205. *Balzac en fait l'éloge.*] Voïez les Lettres de Balzac à Chapelain: il y en a ſix Livres entiers, depuis le 17. jusqu'au 22. incluſivement.

VERS 218. *Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux Eſprits.*] Le Roi donnoit une penſion de mille écus à Chapelain. Mr. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000. francs à cauſe du Poëme de *la Pucelle d'Orleans.*

VERS 222. *J'irai creuſer la terre, & comme ce Barbier*, &c.] MIDAS, Roi de Phrygie, poſſedoit de grans tréſors: ce qui avoit donné lieu aux Poëtes de feindre que ce Prince changeoit en or, tout ce qu'il touchoit. Mais il avoit très-peu d'eſprit. Apollon & Pan s'étant défiés à chanter, prirent Midas pour juge. Celui-ci ajugea la préference à Pan:

Mais que pour un modèle on montre ſes Ecrits,
Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux Eſprits:
Comme Roi des Auteurs, qu'on l'élève à l'Empire;
Sa bile alors s'échauffe, & je brûle d'écrire:
Et s'il ne m'eſt permis de le dire au papier;
Irai creuſer la terre, & comme ce Barbier,
Faire dire aux roſeaux par un nouvel organe,
*Midas, le Roi Midas a des oreilles d'Ane.*
Quel tort lui fais-je enfin? ai-je par un écrit
Pétrifié ſa veine, & glacé ſon eſprit?
Quand un Livre au Palais ſe vend & ſe débite,
Que chacun par ſes yeux juge de ſon mérite:
Que Billaine l'étale au deuxième Pilier:

Le

## *REMARQUES.*

an; & Apollon, pour s'en venger, donna à Midas des reilles d'Ane. Ce Prince cachoit ſa disgrace avec ſoin; ais comme il ne put empêcher que ſon Barbier ne s'en perçut, il lui défendit ſur peine de la vie d'en parler. Le arbier ne pouvant ſe taire, fit dans la terre un creux, où dit tout bas: *Midas a des oreilles d'Ane.* Il crut avoir enerré ſon ſecret; mais la terre produiſit des Roſeaux qui tant agités par le vent, rediſoient tout haut: *Midas a des reilles d'Ane.*

IMIT. Ibid. *J'irai creuſer la terre*, &c.] Perſe, Satire I. . 119.

P. *Men' mutire nefas, nec clam, nec cum ſcrobe? A. Nusquam.*
P. *Hic tamen infodiam, vidi, vidi ipſe, libello:*
*Auriculas aſini Midæ Rex habet?*

VERS 229. *Que Billaine l'étale.*] LOUIS BILLAINE, ameux Libraire, dont la boutique étoit contre le deuxième Pilier de la grand' Salle du Palais. Il mourut en 1681. C'eſt lui qui vendoit le Poëme de la Pucelle.

Le dégoût d'un Censeur peut-il le décrier?
En vain contre le Cid un Ministre se ligue;
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue;
L'Académie en corps a beau le censurer:
Le Public revolté s'obstine à l'admirer.
Mais lors-que Chapelain met une œuvre en lumière,
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Linière.
En vain il a reçû l'encens de mille Auteurs:
Son Livre en paroissant dément tous ses Flateurs.
Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le jouë,
Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus désavouë,
Qu'il

## REMARQUES.

VERS 231. *En vain contre le Cid un Ministre se ligue.*] Avec l'Académie. Mr. Corneille ayant fait représenter sa fameuse Pièce du *Cid*, la gloire qu'il en reçut lui attira bien des Envieux. Leur parti se trouva même fortifié par le grand Cardinal de RICHELIEU, qui voulut bien honorer ce Poëte de sa jalousie. Il obligea l'Académie Françoise de faire la Critique du Cid: & cette Critique fut imprimée en 1637. sous le titre de *Sentimens de l'Académie Françoise sur le Cid.* Voïez *l'Histoire de l'Académie*, Part. III.

VERS 236. ——— *Lui devient un Linière.*] Auteur qui a écrit contre le Poëme de la Pucelle de Chapelain. Cette Epigramme est de lui.

*Nous attendons de Chapelain,*
*Ce rare & fameux Ecrivain,*
*Une merveilleuse Pucelle.*
*La Cabale en dit force bien:*
*Depuis vingt ans on parle d'Elle,*
*Dans fin mois on n'en dira rien.*

Nous parlerons encore de LENOX au fin. de vers 8. de l'Epître

Il s'en prenne à ſa Muſe Allemande en François.
Ils laiſſons Chapelain pour la dernière fois.
La Satire, dit-on, eſt un métier funeſte,
Qui plaît à quelques gens, & choque tout le reſte.
A ſuite en eſt à craindre. En ce hardi métier
A peur plus d'une fois fit repentir Regnier.
Quittez ces vains plaiſirs, dont l'appas vous abuſe:
A de plus doux emplois occupez votre Muſe:
Et laiſſez à Feuillet reformer l'Univers.
Et ſur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers?

Irai-

## REMARQUES.

pitre II. & ſur le vers 204. du troiſième Chant de l'Art Poëtique.

VERS 246. *La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.*] *Et moi auſſi:* diſoit quelquefois l'Auteur. MATHURIN REGNIER, natif de Chartres, Poëte ſatirique, & le premier qui ait fait des Satires en France. Il étoit Neveu de l'Abbé DES PORTES. La tradition à Chartres eſt que Regnier, dès ſa première Jeuneſſe, aïant fait paroître beaucoup de penchant pour la Satire, les vers qu'il faiſoit contre diverſes perſonnes lui attirèrent bien des Ennemis, & obligèrent ſon Père à l'en châtier plus d'une fois. Il lui recommandoit, ou d'imiter ſon Oncle, & de fuir la médiſance, ou de ne point écrire. Regnier naquit à Chartres, le 21. de Décembre 1573. & mourut à Rouen, le 22. d'Octobre, 1613.

VERS 249. *Et laiſſez à Feuillet reformer l'Univers.*] NICOLAS FEUILLET, Chanoine de St. Cloud, étoit un Prédicateur fort outré dans ſes Sermons, & d'une Morale extrêmement ſévère. Il s'étoit, pour ainſi dire, acquis le droit de parler avec une entière liberté aux premières Perſonnes de la Cour & de les reprendre de leurs déréglemens. C'eſt pourquoi on lui a fait l'application de ce Verſet du Pſeaume CXVIII. *Loquebar de teſtimoniis tuis in conſpectu Regum, & non confundebar.* Il mourut à Paris le 7. de Septembre,

Irai-je dans une Ode, en phraſes de Malherbe,
*Troubler dans ſes roſeaux le Danube ſuperbe :*
*Délivrer de Sion le Peuple gémiſſant :*
*Faire trembler Memphis, ou pâlir le Croiſſant :*
*Et paſſant du Jourdain les ondes alarmées,*
*Cueillir*, mal-à-propos, *les Palmes Idumées?*
Viendrai-je, en une Eglogue, entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
Et dans mon cabinet aſſis au pied des hêtres,
Faire dire aux Echos des ſottiſes champêtres?
Faudra-t-il de ſens froid, & ſans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;
Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,
Et toûjours bien mangeant mourir par métaphore?
Je laiſſe aux Doucereux ce langage affeté,

Où

## *REMARQUES.*

tembre, 1693. âgé de 71. ans. Son Portrait a été gravé par Edelinck.

VERS 251. *Irai-je dans une Ode, en phraſes de Malherbe,* &c.] CHARLES DU PE'RIER, Poëte qui vivoit alors, faiſoit des Odes Françoiſes, dans leſquelles il affectoit d'imiter Malherbe, & même d'en copier les expreſſions. Il avoit abandonné la Poëſie Latine dans laquelle il réuſſiſſoit fort bien.

VERS 256. ——— *Les Palmes Idumées.*] L'Idumée eſt une Province voiſine de la Judée, abondante en Palmiers.

VERS 262. *Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux.*] CHARLES PERRAULT, de l'Académie Françoiſe, & PIERRE PERRAULT ſon frere, étoient du nombre de ceux qui blâmoient notre Auteur. Les principaux Ouvrages ausquels s'occupoient alors ces deux Poëtes étoient des Stances amoureuſes, des Eglogues tendres, des Elégies à Iris, &c.

CHAN-

dort un esprit de molleſſe hébeté.
atire, en leçons, en nouveautez fertile,
le aſſaiſonner le Plaiſant & l'Utile,
vers, qu'elle épure aux raïons du Bon Sens,
ıper les Esprits des erreurs de leur tems.
ile, bravant l'Orgueil & l'Injuſtice,
ues ſous le dais faire pâlir le Vice;
ent ſans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
ıger la Raiſon des attentats d'un Sot.
nſi que Lucile, appuïé de Lélie,
ice en ſon tems des Cotins d'Italie,
Horace, jettant le ſel à pleines mains,
ıit aux dépens des Pelletiers Romains.
le, qui m'ouvrant le chemin qu'il faut ſuivre,
ira dès quinze ans la haine d'un ſot Livre,

Et

## REMARQUES.

NG. Vers 270. *Détromper les Eſprits.*] On lit, *Dé-* dans toutes les éditions qui ont été faites avant n poſtume de 1713.

s 275. *C'eſt ainſi que Lucile appuïé de Lélie* &c.] Lu- s étoit un Poëte Satirique de Rome, & le premier écrit des Satires. Il étoit fort aimé de SCIPION, E'LIUS, deux Illuſtres Romains.

r. Ibid. *C'eſt ainſi que Lucile*, &c.] Perſe, Sat. I. ſ. & ſuiv.

——— ——— *Secuit Lucilius Urbem,*
*Lupe, te Muti, & genuinum fregit in illis.*
*me vafer vitium ridenti Flaccus amico*
*ngit, & admiſſus, circùm præcordia ludit.*

Et ſur ce Mont fameux, où j'oſai la chercher,
Fortifia mes pas, & m'apprit à marcher.
C'eſt pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'éc
Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédi
Et pour calmer enfin tous ces flots d'Ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
Puiſque vous le voulez, je vais changer de ſtile.
Je le déclare donc. Quinaut eſt un Virgile.
Pradon comme un Soleil en nos ans a paru.
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.
Cotin, à ſes Sermons traînant toute la Terre,
Fend les flots d'Auditeurs pour aller à ſa chaire.

## *REMARQUES.*

IMIT. Vers 284. *Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire:* &c.] Perſe, Satire I. 110. & ſuiv.

——— *Per me equidem ſint omnia protinus alba:*
*Nil moror: Euge. Omnes, omnes bene mira eritis vos.*
*Hoc juvat?*

VERS 286. *Réparer en mes vers les maux qu'ils ont com* Dans la dernière édition que Mr. Deſpréaux fit fai 1701. il y a, *les maux que j'ai commis*; mais c'eſt une d'impreſſion, dont l'Auteur m'a fait apercevoir, & n'a point été corrigée dans l'édition poſtume de 1713.

VERS 288. ——— ——— *Quinaut eſt un Virgile.*] ſion au vers 20. de la Satire II. *La Raiſon dit Virgile, Rime Quinaut.*

VERS 289. *Pradon comme un Soleil* &c.] Il y avoit, *ſaut* dans les premières éditions; mais il l'ôta après reconciliation.

VERS 290. *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni P* *Pelletier:* voïez le vers 54. du Diſcours au Roi.

*Ablancourt:* NICOLAS PERROT D'ABLANCO

ſt le Phénix des Eſprits relevez.
... Bon, mon Eſprit, courage, pourſuivez.
: voïez-vous pas, que leur troupe en furie
ıdre encor ces vers pour une raillerie?
u ſait, auſſi-tôt, que d'Auteurs en courroux,
Rimeurs bleſſez s'en vont fondre ſur vous!
s verrez bien-tôt, féconds en impoſtures,
r contre vous des volumes d'injures,
en vos Ecrits chaque vers d'attentat,
ı mot innocent faire un crime d'Etat.
urez beau vanter le Roi dans vos Ouvrages,
e nom ſacré ſanctifier vos pages.

Qui

## REMARQUES.

par les Traductions qu'il a données. Il étoit de mie Françoiſe, & mourut en 1664.
: OLIVIER PATRU, de l'Académie Françoiſe, a les plus célèbres Avocats du Parlement de Paris. Note a joint ici ces deux Illuſtres Ecrivains, Ablancourt ı; parce qu'ils étoient unis d'une étroite amitié.
s 291. *Cotin à ſes Sermons* &c.] Voïez le vers 60. de e III
s 293. *Saufal eſt le Phénix* &c.] C'eſt SAUVALLE. e vers 40. de la Satire VII.
s 294. *Perrin.* . . . . . &c.] Voïez le vers 44. de : VII.
s 302. *Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.*] Mr. de Montauzier avoit voulu faire un crime d'Etat à atirique, de ce qu'il avoit traité ce Siècle, de *Siè*-, dans la Satire I. Mr. Peliſſon, piqué contre l'Auoulloit inſinuer que, dans le vers 224. de cette Satiième, *Midas, le Roi Midas* &c. Mr. Despréaux avoit gard du Roi, le même deſſein, que Perſe avoit eu Neron dans ce vers: *Auriculas aſini Midæ Rex habet:* extrèmement éloigné de la penſée de notre Auteur.

Qui mépriſe Cotin, n'eſtime point ſon Roi,
Et n'a, ſelon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Mais quoi? répondrez-vous: Cotin nous peut-il nuire?
Et par ſes cris enfin que ſauroit-il produire?
Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
L'entrée aux penſions, où je ne prétens pas?
Non, pour louer un Roi, que tout l'Univers louë,
Ma langue n'attend point que l'argent la dénouë;
Et ſans eſperer rien de mes foibles Ecrits,
L'honneur de le louer m'eſt un trop digne prix.
On me verra toûjours, ſage dans mes caprices,
De ce même pinceau, dont j'ai noirci les Vices,
Et peint, du nom d'Auteur tant de Sots revêtus,
Lui marquer mon reſpect, & tracer ſes vertus.
Je vous croi, mais pourtant on crie, on vous menace.
Je

## REMARQUES.

VERS 306. *Et n'a, ſelon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*] Ce ſont les mêmes injures que Cotin avoit publiées contre notre Auteur, dans ſa *Critique déſintereſſée ſur les Satires du tems*, où il l'accuſoit d'être criminel de lèze-Majeſté Divine & Humaine.

VERS 307. ——— *Cotin nous peut-il nuire?*] Voici la neuvième fois que le mot de *Cotin* ſe préſente dans cette Satire. Les Amis de notre Auteur craignirent que le fréquent retour du même nom, ne parût affecté, & ne déplût aux Lecteurs. *Il faut voir*, dit-il: *Je conſens d'ôter tout ce qui ſera de trop.* On s'aſſembla, on lut la Satire entière; mais on trouva par tout le nom de Cotin ſi bien placé, qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dût être retranché.

VERS 310. *L'entrée aux penſions où je ne prétens pas.*] Le Roi donnoit des Penſions aux Gens de Lettres; & Cotin étoit un des Penſionnaires.

VERS

Je crains peu, direz-vous, les Braves du Parnaſſe.
Hé, mon Dieu, craignez tout d'un Auteur en courroux,
Qui peut.... Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taiſez-vous.

## REMARQUES.

VERS 322. *Qui peut. . . . . Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taiſez-vous.*] Il faut diſtinguer le Dialogue dans ce dernier vers.

IMIT. Ibid. *Qui peut. . . . Quoi?* &c.] Ce Dialogue eſt ſemblable à celui que fait MERLIN COCAÏE * avec ſon Eſprit, ou avec ſoi-même, au commencement de la ſeptième Macaronique.

*Siſte labrum. Quare? Cupies tacuiſſe. Tacendum eſt*
*Quod nocet. Imo nocet Vatem nimis eſſe loquacem.*

* *Son véritable nom eſt* THEOPHILO FOLENGIO *dit* Mantouë *mort en* 1543.

# AVERTISSEMENT
## SUR
# LA X. SATIRE.

*VOICI enfin la Satire qu'on me demande depuis ſi long-tems. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'eſt que j'ai été bien aiſe qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle Edition qu'on faiſoit de mon Livre *, où je voulois qu'elle fût inſerée. Pluſieurs de mes Amis, à qui je l'ai luë, en ont parlé dans le monde avec de grans éloges, & ont publié que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaiſir. Je connois le Public. Je ſai que naturellement il ſe revolte contre les louanges outrées qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils aient paru; & que la plûpart des Lecteurs ne liſent ce qu'on leur a élevé ſi haut, qu'avec un deſſein formé de le rabaiſſer.*

*Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces diſcours avantageux: & non ſeulement je laiſſe au Public ſon jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode ſur Namur, d'exercer auſſi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'eſpère qu'ils le feront avec le même ſuccès: & je puis les aſſurer que tous leurs diſcours ne m'obligeront point à rompre l'eſpèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en at-*

* En 1694.

quera que les mots & les ſyllabes. Je ſaurai
bien ſoûtenir contre ces Cenſeurs, Homère,
ace, Virgile, & tous ces autres grans Per-
ages dont j'admire les Ecrits : mais pour mes
its que je n'admire point, c'eſt à ceux qui les
ouveront à trouver des raiſons pour les dé-
re. C'eſt tout l'avis que j'ai à donner ici au
teur.

a bienſeance néanmoins voudroit, ce me ſem-
que je fiſſe quelque excuſe au Beau-Sexe, de
berté que je me ſuis donnée de peindre ſes vi-

Mais au fond, toutes les peintures que je
dans ma Satire ſont ſi générales, que bien
d'appréhender que les Femmes s'en offenſent,
ſur leur approbation & ſur leur curioſité que
nde la plus grande eſperance du ſuccès de mon
rage. Une choſe au moins, dont je ſuis cer-
qu'elles me loueront ; c'eſt d'avoir trouvé
en, dans une matiére auſſi délicate qu'eſt celle
j'y traite, de ne pas laiſſer échaper un ſeul
qui pût le moins du monde bleſſer la pudeur.
ſpére donc que j'obtiendrai aiſément ma grace,
qu'elles ne ſeront pas plus choquées des prédi-
ons que je fais contre leurs défauts dans cette
ire, que des Satires que les Prédicateurs font
les jours en chaire contre ces mêmes défauts.

# SATIRE X.

ENFIN bornant le cours de tes galanteries,
Alcippe, il eſt donc vrai, dans peu tu te maries.
Sur l'argent, c'eſt tout dire, on eſt déja d'accord.
Ton Beaupere futur vuide ſon coffre fort:
Et déja le Notaire a, d'un ſtile énergique,
Griffonné de ton joug l'Inſtrument authentique.
C'eſt bien fait. Il eſt tems de fixer tes deſirs.
Ainſi que ſes chagrins l'Hymen a ſes plaiſirs.

Quelle

## REMARQUES.

L'Auteur avoit formé le deſſein de faire une Satire *contre les Femmes*, long-tems avant que de l'exécuter. Ses occupations Poëtiques avoient été interrompuës par le glorieux emploi d'Hiſtoriographe du Roi. Il ſe rengagea dans la Poëſie, pour venger l'honneur des Anciens, que Mr. PERRAULT avoit outragés dans un petit Poëme, intitulé, *Le Siècle de Louïs le Grand*, & dans ſes Dialogues ſur le *Parallèle des Anciens & des Modernes*.

Notre Auteur fit d'abord une Ode à la manière de Pindare, pour juſtifier ce Poëte du faux jugement que Mr. Perrault avoit porté contre lui en particulier *. Mr. Deſpréaux lui-même fut maltraité dans la ſuite des mêmes Dialogues; mais il ne voulut pas répondre à ſon Adverſaire par un Ouvrage exprès: étant convaincu, diſoit-il, que les Ecrits qui ne roulent que ſur des diſputes particulières ou perſonnelles, ne ſont pas de longue durée; & qu'autant qu'on le peut, il faut choiſir des ſujets généraux pour plaire au Public, & ſur tout pour aller à la Poſterité.

Ce fut à cette occaſion qu'il reprit ſon premier deſſein, & qu'il compoſa cette Satire dixième, dans laquelle il ſe contenta de toucher, en paſſant, les Dialogues de Mr. Perrault contre les Anciens, comme on le verra dans la ſuite.

Elle

* *Parallèle des Anciens & des Modernes.* Dial. I. *p.* 27. *& ſuiv.*

Quelle joie en effet, quelle douceur extrême !
De ſe voir careſſé d'une Epouſe qu'on aime :
De s'entendre appeler *petit Cœur*, ou *mon Bon* ;
De voir autour de ſoi croître dans ſa maiſon,
Sous les paiſibles loix d'une agréable Mere,
De petits Citoïens dont on croit être Pere !
Quel charme, au moindre mal qui nous vient menacer,
De la voir auſſi-tôt accourir, s'empreſſer,
S'effraïer d'un péril qui n'a point d'apparence,
Et ſouvent de douleur ſe pâmer par avance !
Car tu ne ſeras point de ces Jaloux affreux,
Habi-

## REMARQUES.

elle fut achevée en 1693. & publiée l'année ſuivante.

VERS 1. *Enfin, bornant le cours de tes galanteries*, &c.] Mr. RACINE n'étoit pas content de ces deux vers : la conſtruction ne lui en paroiſſoit pas aſſez nette. Il le manda à Mr. de MAUCROIX, Chanoine de Rheims, leur Ami commun, & Mr. de Maucroix les tourna de cette manière :

*Alcippe, il eſt donc vrai qu'enfin l'on te marie,*
*Et que tu prens congé de la galanterie...*

Mais Mr. Despréaux ne s'en accommoda point, les trouvez foibles & proſaïques. Alcippe eſt un Perſonnage inventé.

VERS 6. ——— *L'Inſtrument authentique.*] *Inſtrument*, en ſtile de Pratique, ſignifie un Contract, un Acte public.

VERS 11. ——— *Petit Cœur*, ou *mon Bon.*] Madame Colbert appeloit ainſi ſon Mari.

VERS 18. *Et ſouvent de douleur ſe pâmer par avance.*] Ce caractère convient à la plupart des femmes. Cependant le Poëte a eu particulièrement en vûë Madame B. . . . qui témoignoit des fraïeurs exceſſives au moindre mal dont ſon mari étoit menacé : elle ſe pâmoit : il lui faloit jetter de l'eau ſur le viſage.

Habiles à ſe rendre inquiets, malheureux,
Qui tandis qu'une Epouſe à leurs yeux ſe déſole,
Penſent toûjours qu'un Autre en ſecret la conſole.
Mais quoi, je vois déja que ce diſcours t'aigrit:
Charmé de Juvénal, & plein de ſon eſprit
Venez-vous, diras-tu, dans une pièce outrée,
Comme lui nous chanter: *Que dès le tems de Rhée,*
*La Chaſteté déja, la rougeur ſur le front,*
*Avoit chez les Humains reçû plus d'un affront:*
*Qu'on vit avec le fer naître les Injuſtices,*
*L'Impieté, l'Orgueil, & tous les autres Vices,*
*Mais que la Bonne Foi dans l'amour conjugal*
*N'alla point juſqu'au tems du troiſième Métal?*
Ces mots ont dans ſa bouche une emphaze admirable:
Mais je vous dirai, moi, ſans alléguer la fable,
Que ſi ſous Adam même, & loin avant Noé,
Le Vice audacieux, des Hommes avoué,

A

## REMARQUES.

VERS 24. *Charmé de Juvénal, &c.*] Juvénal a fait une Satire contre les femmes, qui eſt ſon plus bel Ouvrage. Cette Note eſt de l'Auteur même, qui l'avoit miſe à la marge de cette Satire dixième.

VERS 26. ——— *Que dès le tems de Rhée, &c.*] A côté de ce vers & des ſix ſuivans, l'Auteur avoit mis cette Note: *Paroles du commencement de la Satire de Juvénal.* Cependant Juvénal s'exprime d'une manière un peu différente: *Oui, je veux croire,* dit-il, *que la Pudicité, ſous le règne de Saturne, a habité ſur la terre, & qu'on l'y a vûe même aſſez long-tems:* C'eſt-à-dire, pendant l'âge d'or, qui étoit du tems de Saturne & de Rhée.

Ce

A la triste Innocence en tous lieux fit la guerre ;
Il demeura pourtant de l'honneur sur la Terre :
Qu'aux tems les plus féconds en Phrynés, en Laïs,
Plus d'une Pénélope honora son païs ;
Et que même aujourd'hui, sur ce fameux modèle,
On peut trouver encor quelque Femme fidèle.
Sans doute ; & dans Paris, si je sai bien compter,
Il en est jusqu'à Trois, que je pourrois citer.
Ton Epouse dans peu sera la quatrième.
Je le veux croire ainsi. Mais la Chasteté même,
Sous ce beau nom d'Epouse, entrât-elle chez toi,
De retour d'un voïage en arrivant, croi-moi,
Fais toûjours du logis avertir la Maîtresse.
Tel partit tout baigné des pleurs de sa Lucrèce ;
Qui, faute d'avoir pris ce soin judicieux,
Trouva. Tu sais.... Je sais que d'un conte odieux
Vous avez comme moi sali votre mémoire.

Mais

## REMARQUES.

*Credo Pudicitiam Saturno rege morantem*
*In terris, visamque diù.*

VERS 39. ——— *En Phrynés, en Laïs.*] PHRYNE' & LAÏS, étoient deux fameuses Courtisanes de la Grèce.

VERS 44. *Il en est jusqu'à Trois*, &c.] *A la rigueur on en trouveroit peut-être davantage*, disoit l'Auteur en plaisantant.

VERS 52. *Trouva. Tu sais. . . .*] Tout le monde sait l'Histoire de *Joconde* mise en vers par le célèbre La Fontaine ; mais tout le monde ne sait pas que la *Dissertation sur Joconde*, imprimée parmi les Contes de cet Auteur, est de Mr. Despréaux. BOUILLON, * méchant Poëte, avoit aussi

* *Il mourut en* 1662, *& ses Poëses furent imprimées en* 1663.

Mais laiſſons-là, dis-tu, Joconde & ſon Hiſtoire:
Du projet d'un Hymen déja fort avancé,
Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,
Et mis ſur la ſellette aux piés de la Critique,
Je voi bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.
Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,
J'ai trop bien profité, pour n'être pas inſtruit
A quels diſcours malins le Mariage expoſe.
Je ſai, que c'eſt un texte où chacun fait ſa gloſe.
Que de Maris trompez tout rit dans l'Univers,
Epigrammes, Chanſons, Rondeaux, Fables en vers,
Satire, Comédie: & ſur cette matiere,
J'ai vû tout ce qu'ont fait La Fontaine & Moliere:
J'ai lû tout ce qu'ont dit Villon & Saint Gelais,
Arioſte, Marot, Bocace, Rabelais,
Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves,
Des malices du Sexe immortelles archives.
Mais tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu,
Que

*REMARQUES.*

auſſi mis en vers François la même Avanture de Joconde, tirée de l'ARIOSTE. Il y eût une gageure conſiderable ſur la préference de ces deux Ouvrages, entre l'Abbé LE VAYER, & un nommé ST. GILLES, Homme d'un caractère fort particulier. Ils s'en raportèrent à MOLIERE, qui ne voulut pas dire ſon ſentiment de peur de faire perdre la gageure à St. Gilles; mais Mr. Deſpréaux décida le differend par cette Diſſertation. Il étoit fort jeune alors: & dans la ſuite il témoignoit à ſes Amis un grand regret d'avoir emploïé ſa plume à défendre un Ouvrage du caractère de Joconde.

VERS 59. *Jeune autrefois par vous* &c.] Ce vers & le ſuivant

Que de ces contes vains le Monde entretenu
l'en a pas de l'Hymen moins vû fleurir l'uſage;
ue ſous ce joug moqué, tout à la fin s'engage:
u'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris,
nt été très-ſouvent de commodes Maris;
que pour être heureux ſous ce joug ſalutaire,
out dépend, en un mot, du bon choix qu'on ſait faire.
Enfin, il faut ici parler de bonne foi;
vieillis, & ne puis regarder ſans effroi,
s Neveux affamez, dont l'importun viſage
mon bien à mes yeux fait déja le partage.
croi déja les voir, au moment annoncé
'à la fin, ſans retour, leur cher Oncle eſt paſſé,
quelques pleurs forcez, qu'ils auront ſoin qu'on voie,
faire conſoler du ſujet de leur joie.
me fais un plaiſir, à ne vous rien celer,

De

## *REMARQUES.*

r n'étoient pas ainſi. Mr. le Prince de Conti, à qui ueur récita cette Satire, n'aprouvoit pas que l'un des r Interlocuteurs de ce Dialogue tutoïât l'autre. Cette ction obligea notre Poëte de faire dire à celui qui ſe narier, *qu'il a été autrefois ſous la conduite de l'autre:* ce autoriſe ce dernier à le traiter plus familièrement.

ERS 69. *Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves.*] Les tes de la Reine de Navarre: &c.

ERS 75. *Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris.*] FONTAINE, après avoir plaiſanté en mille endroits de Poëſies, ſur la galanterie, & l'infidélité des femmes, iſſa pas de ſe marier.

De pouvoir, moi vivant, dans peu les déſoler;
Et trompant un eſpoir pour eux ſi plein de charmes,
Arracher de leurs yeux de veritables larmes.
Vous dirai-je encor plus? Soit foibleſſe, ou raiſon,
Je ſuis las de me voir le ſoir en ma maiſon
Seul avec des Valets, ſouvent voleurs & traîtres,
Et toûjours, à coup ſûr, ennemis de leurs Maîtres,
Je ne me couche point, qu'auſſi-tôt dans mon lit
Un ſouvenir fâcheux n'apporte à mon eſprit
Ces Hiſtoires de morts lamentables, tragiques,
Dont Paris tous les ans peut groſſir ſes Chroniques.
Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté.
Nous naiſſons, nous vivons pour la Société.
A nous-mêmes livrez dans une ſolitude,
Notre bonheur bien-tôt fait notre inquiétude;
Et ſi, durant un jour, notre premier Aïeul,
Plus riche d'une côte, avoit vêcu tout ſeul,

Je

## *REMARQUES.*

VERS 97. *Ces Hiſtoires de morts*, &c.] BLANDIN & DE ROSSET ont compoſé *les Hiſtoires tragiques de notre tems, où ſont contenuës les morts funeſtes & lamentables de pluſieurs perſonnes*, &c.

VERS 103. *Et ſi, durant un jour, notre premier Aïeul,*
*Plus riche d'une côte, avoit vêcu tout ſeul.*]

L'Auteur comparoit ces deux vers avec ceux-ci de la Satire VIII.

*Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle,*
*A tiré pour lui ſeul une femme fidelle,*

&

Je doute, en ſa demeure alors ſi fortunée,
S'il n'eût point prié Dieu d'abréger la journée.
N'allons donc point ici réformer l'Univers,
Ni par de vains diſcours, & de frivoles vers,
Etalant au Public notre miſanthropie,
Cenſurer le lien le plus doux de la vie.
Laiſſons-là, croïez-moi, le monde tel qu'il eſt.
L'Hymenée eſt un joug, & c'eſt ce qui m'en plaît.
L'Homme en ſes paſſions toûjours errant ſans guide,
A beſoin qu'on lui mette & le mords & la bride.
Son pouvoir malheureux ne ſert qu'à le gêner,
Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.
C'eſt ainſi que ſouvent la main de Dieu l'aſſiſte.
Ha bon! voilà parler en docte Janſéniſte,
Alcippe, & ſur ce point ſi ſavamment touché,
Desmâres, dans Saint Roch, n'auroit pas mieux prêché.
Mais c'eſt trop t'inſulter, quittons la raillerie,

Par-

## REMARQUES.

& il donnoit la préference à ceux de la Satire X.

IMIT. Vers 116. *Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.*] Horace I. Epiſt. II. v. 62.

——— *Animum rege, qui niſi paret,*
*Imperat, hunc frænis, hunc in compeſce catenâ.*

Sur ces deux vers Mr. Despréaux diſoit qu'Horace étoit Janſéniſte.

VERS 120. *Desmâres, dans Saint Roch.*] Le Pere TOUSSAINT DESMARES, Prêtre de l'Oratoire, fameux Prédicateur. Il fut député à Rome, en 1659. avec quelques Doc-

Parlons ſans hyperbole & ſans plaiſanterie.
Tu viens de mettre ici l'Hymen en ſon beau jour.
Enten donc : & permets que je prêche à mon tour.
L'Epouſe que tu prens, ſans tache en ſa conduite,
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Roïal inſtruite,
Aux loix de ſon devoir règle tous ſes deſirs.
Mais qui peut t'aſſûrer, qu'invincible aux plaiſirs
Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,
Elle conſervera ſa première innocence?
Par toi-même bien-tôt conduite à l'Opera,
De quel air penſes-tu que ta Sainte verra
D'un ſpectacle enchanteur la pompe harmonieuſe,
Ces danſes, ces Heros à voix luxurieuſe;
Entendra ces diſcours ſur l'Amour ſeul roulans,

Ces

## REMARQUES.

Docteurs de Sorbone, au ſujet des fameuſes diſputes ſur le Livre de Janſenius; & il prononça devant le Pape un Diſcours Latin ſur cette matiere. Voïez le *Journal de* S. AMOUR, Part. VI. ch. 15. & 22. Après la Paix de l'Egliſe Gallicane, faite en 1668. le P. Desmâres prêcha un Carême dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Roch à Paris avec ſuccès, mais il étoit effacé par le P. BOURDALOUE qui prêchoit en même tems dans une autre Egliſe. Le P. Desmâres quitta la Prédication à cauſe d'un Polype qui lui vint dans le nez, & qui l'empêchoit de prononcer avec grace. Il a été Curé de Liancour, & n'a jamais voulu quitter ce Bénéfice pour un meilleur qu'on lui offroit.

VERS 126. —— *Dans Port-Roïal inſtruite.*] *Port-Roïal*, Monaſtère de Religieuſes, avec le titre d'Abbaïe, où la plupart des Filles de Condition étoient élevées; mais ces Religieuſes aïant été accuſées de Janſénisme, on leur défendit de recevoir des Penſionnaires & des Novices.

VERS 137. *Saura d'eux qu'à l'Amour*, &c.] Maximes ſort

Ces doucereux Renauds, ces inſenſez Rolands;
Saura d'eux qu'à l'Amour, comme au ſeul Dieu ſuprême,
On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.
Qu'on ne ſauroit trop tôt ſe laiſſer enflamer:
Qu'on n'a reçû du Ciel un cœur que pour aimer;
Et tous ces Lieux communs de Morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des ſons de ſa Muſique?
Mais de quels mouvemens, dans ſon cœur excitez,
Sentira-t-elle alors tous ſes ſens agitez?
Je ne te répons pas, qu'au retour, moins timide,
Digne Ecoliere enfin d'Angélique & d'Armide,
Elle n'aille à l'inſtant, pleine de ces doux ſons,
Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.

Sup-

## REMARQUES.

ſort ordinaires dans les Opera de Quinaut. Notre Auteur citoit encore cette belle maxime de l'Opera d'Atis:

*Il faut ſouvent pour devenir heureux,*
*Qu'il en coûte un peu d'innocence.*

Il raportoit pluſieurs autres traits de la Morale des Opera, contre laquelle il ſe récrioit toûjours vivement.

IMIT. Vers 138. *On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.*] Racine, *Phèdre*, Acte III. Scene 3.

*Il faut immoler tout, & même la Vertu.*

VERS 142. *Que Lulli réchauffa* &c.] JEAN BAPTISTE DE LULLI, célebre Muſicien, qui a fait nos plus beaux Opera.

VERS 146. ——— *d'Angélique & d'Armide.*] Voïez les Opera de Quinaut, intitulez, *Roland*, & *Armide*.

VERS

Suppoſons toutefois, qu'encor fidèle & pure,
Sa vertu de ce choc revienne ſans bleſſure.
Bien-tôt dans ce grand Monde, où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils qui vont l'environner,
Crois-tu que toûjours ferme aux bords du précipice,
Elle pourra marcher ſans que le pié lui gliſſe?
Que toûjours inſenſible aux diſcours enchanteurs
D'un idolatre amas de jeunes Séducteurs,
Sa ſageſſe jamais ne deviendra folie?
D'abord tu la verras, ainſi que dans Clélie,
Recevant ſes Amans ſous le doux nom d'Amis,

S'en

## REMARQUES.

VERS 159. *Recevant ſes Amans ſous le doux nom d'Amis.*] Dans le Roman de *Clélie*, Part. I. Liv. I. page 389. Celère raconte que Clélie, „ cette admirable Fille, vivoit de ſa-„ çon qu'elle n'avoit pas un Amant qui ne fût obligé de „ ſe cacher ſous le nom d'Ami, & d'appeler ſon amour, „ amitié, car autrement, dit-il, ils euſſent été chaſſez de „ chez elle ". On fait faire enſuite à Clélie elle-même cette jolie diſtinction des divers genres d'Amis. „ Il ne faut pas „ conclure de là, dit-elle, que tous ceux que j'appèle mes „ Amis, ſoient de mes tendres Amis; car j'en ai de toutes „ les façons dont on en peut avoir. En effet, j'ai de ces „ demi-Amis, s'il eſt permis de parler ainſi, qu'on appè-„ le d'agréables connoiſſances. J'en ai qui ſont un peu „ plus avancez, que je nomme mes nouveaux Amis: J'en „ ai d'autres que je nomme ſimplement mes Amis: J'en „ ai auſſi que je puis appeler des Amis d'habitude: J'en „ ai quelques-uns que je nomme de ſolides Amis, & quel-„ ques autres que j'appèle mes Amis particuliers. Mais „ pour ceux que je mets au rang de mes tendres Amis, ils „ ſont en fort petit nombre, & ils ſont ſi avant dans mon „ cœur, qu'on ne peut jamais faire plus de progrès. Ce-„ pendant, ajoûte Clélie, je diſtingue ſi bien toutes ces „ ſortes d'amitiez que je ne les confonds point du tout.

VERS

ir avec eux aux petits ſoins permis :
ien-tôt en grande eau ſur le fleuve de Tendre
: à ſouhait, tout dire, & tout entendre.
réſume pas que Vénus, ou Satan,
qu'elle en demeure aux termes du Roman.
: crime il ſuffit qu'une fois on débute.
ûte toûjours attire une autre chûte.
neur eſt comme une Iſle escarpée & ſans bords.
r peut plus rentrer dès qu'on en eſt dehors.
tre, avant deux ans ardente à te déplaire,
d'un Cadet, ivre d'un Mouſquetaire,

Nous

## REMARQUES.

RS 167. ——— *Sur le fleuve de Tendre*, &c.] Dans ière partie du Roman de Clélie, on a figuré la lu Païs de *Tendre*, dont le deſſein eſt allégorique, arquer les divers genres de Tendreſſe. On peut le la tendreſſe par trois cauſes differentes: L'Eſti- Reconnoiſſance, & l'Inclination ; c'eſt pourquoi arte repréſente trois Rivieres qui portent ces trois & ſur leſquelles ſont ſituées trois Villes nommées ſavoir *Tendre* ſur Inclination, *Tendre* ſur Eſtime, & ur Reconnoiſſance. *Petits-ſoins* eſt un des Villages atez ſur cette Carte. C'eſt à quoi fait allusion le écédent.

S 170. *Epriſe d'un Cadet, ivre d'un Mouſquetaire.*] Ce- nifie ici un jeune Homme, un jeune Officier de guer- l'année 1682. le Roi établit en pluſieurs Places de iaume, des Compagnies de jeunes-Gens, à qui l'on le nom de *Cadets*: ils étoient inſtruits dans tous les es militaires; & quand on les trouvoit capables de nder, on les mettoit dans les Troupes.

*quetaire.* Les Mousquetaires du Roi, ſont deux gnies de gens à cheval, compoſées de jeunes Gens ité, ou de bonne Maiſon.

VERS

Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,
Donner chez la Cornu rendez-vous aux Galans;
De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine,
Suivre à front découvert Z... & Meſſaline;
Compter pour grans exploits vingt Hommes ruïnez,
Bleſſez, battus pour Elle, & quatre aſſaſſinez;
Trop heureux! ſi toujours Femme désordonnée,
Sans meſure & ſans règle au vice abandonnée,
Par cent traits d'impudence aiſés à ramaſſer,
Elle t'acquiert au moins un droit pour la chaſſer.
Mais que deviendras-tu? ſi, folle en ſon caprice,
N'aimant que le ſcandale & l'éclat dans le vice,
Bien moins pour ſon plaiſir, que pour t'inquiete
Au fond peu vicieuſe, elle aime à coqueter?
Entre nous, verras-tu d'un eſprit bien tranquille,
Chez

## REMARQUES.

VERS 172. *Donner chez la Cornu* &c.] Une infame, dont le nom étoit alors connu de tout le monde.

VERS 173. *De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.*] C'eſt cette pudeur ſi rare aujourdhui, que nos Coquettes traitent d'enfantine. Le caractère de Phèdre a été heureuſement exprimé par Mr. Racine dans ces Vers:

*—— Je ne ſuis point de ces femmes hardies,*
*Qui goûtant dans le crime une tranquile paix,*
*Ont ſû ſe faire un front qui ne rougit jamais.*

PHEDRE, Act. III. Sc. 3.

IMIT. Ibid. —— *La pudeur enfantine.*] C'eſt une traduction de l'*Infans namque pudor*, d'Horace, Liv. I. Sat. VI. v. 57.

VER

Chez ta Femme aborder & la Cour & la Ville?
Tout, hormis toi, chez toi rencontre un doux accueil.
L'un eſt païé d'un mot, & l'autre d'un coup d'œil.
Ce n'eſt que pour toi ſeul qu'elle eſt fière & chagrine,
Aux autres elle eſt douce, agréable, badine:
C'eſt pour eux qu'elle étale & l'or & le brocard;
Que chez toi ſe prodigue & le rouge & le fard,
Et qu'une main ſavante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ſes cheveux le galant édifice.
Dans ſa chambre, croi-moi, n'entre point tout le jour,
Si tu veux poſſeder ta Lucrèce à ton tour;
Attens, diſcret Mari, que la Belle en cornette
Le ſoir ait étalé ſon teint ſur la toilette;
Et dans quatre mouchoirs, de ſa beauté ſalis,
Envoie au Blanchiſſeur ſes roſes & ſes lis.

Alors

## REMARQUES.

VERS 174. *Suivre à front découvert Z. . . & Meſſaline.*] Cette lettre initiale Z. n'eſt miſe ici que pour dépaïſer les lecteurs. Cependant malgré cette précaution, on ne laiſſa pas dans les Provinces d'en faire l'application à deux ou trois femmes dont par malheur les noms commençoient par cette lettre. *Meſſaline*, Femme de l'Empereur Claude, renommée par ſes débordemens.

VERS 175. *Compter pour grans exploits* &c.] Dans le vers précédent notre Poëte a exprimé le caractère d'une femme qui n'eſt ſimplement que débauchée dans ſes plaiſirs. Ici il oppoſe à ce caractère, celui de ces femmes hardies & dangereuſes, qui n'aiment leurs débauches que par l'éclat & le bruit qu'elles font; Telle étoit une autre Femme de la Cour, que Moliere a repréſentée dans ſon *Miſanthrope*, ſous le nom de *Célimene*.

Alors tu peux entrer : mais ſage en ſa préſence,
Ne va pas murmurer de ſa folle dépenſe.
D'abord, l'argent en main, païe & vîte & comptant.
Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,
Pour la voir auſſi-tôt, de douleur oppreſſée,
Déplorer ſa vertu ſi mal récompenſée.
Un Mari ne veut pas fournir à ſes beſoins !
Jamais Femme, après tout, a-t-elle coûté moins?
A cinq cens Louïs d'or, tout au plus, chaque année,
Sa dépenſe en habits n'eſt-elle pas bornée ?
Que répondre? Je voi, qu'à de ſi juſtes cris,
Toi-même convaincu déja tu t'attendris,
Tout prêt à la laiſſer, pourvû qu'elle s'appaiſe,
Dans ton coffre à pleins ſacs puiſer tout à ſon aiſe.
A quoi bon en effet t'allarmer de ſi peu?
Hé que ſeroit-ce donc, ſi le Démon du jeu,
Verſant dans ſon eſprit ſa ruïneuſe rage,
Tous les jours mis par elle à deux doigts du naufrage,

Tu

## *REMARQUES.*

CHANG. VERS 205. *Pour la voir auſſi-tôt, de douleur oppreſſée.*] Avant l'édition poſthume de 1713. on liſoit: *Pour la voir auſſi-tôt ſur ſes deux pieds hauſſée.*

CHANG. VERS 214. *Dans ton coffre à pleins ſacs.*] Il y avoit: *En pleins ſacs*; dans les éditions qui ont été faites avant celle de 1713.

VERS 216. ——— *Si le Démon du jeu*, &c.] Le caractère de la Joüeuſe a été fait ſur Mad. . . . Sa paſſion pour le jeu étoit ſi grande, qu'elle regardoit comme perdu tout le tems qu'elle paſſoit hors du jeu. Elle donnoit à jouer chez elle; & parmi les Joüeurs qui y alloient, M. B. . . .

étoit

oyois tous tes biens au ſort abandonnez
nir le butin d'un Pique ou d'un Sonnez !
ux charme pour toi ! de voir chaque journée,
bles Champions ta Femme environnée,
ne table longue, & façonnée exprès,
Tournoi de Baſſette ordonner les apprêts:
ſi par un Arrêt la groſſière Police
jeu ſi néceſſaire interdit l'exercice,
ir ſur cette table un champ au Lansquenet,
romener trois dez chaſſez de ſon cornet:
ur une autre table, avec un air plus ſombre,
aller méditer une vole au jeu d'Hombre;
er ſur un As mal à propos jetté;
aindre d'un Gâno qu'on n'a point écouté;
querellant tout bas le Ciel qu'elle regarde,
Bête gémir d'un Roi venu ſans garde.
elle en ces emplois l'Aube du lendemain
ent la trouve encor les cartes à la main.

Alors

## *REMARQUES.*

un des plus aſſidus. Elle avoit ordonné que ceux qui inciperoient en paroles, paieroient un écu chaque ue cela leur arriveroit. M. B. . . . . ſe trouvant ɡêné par cette Loi, aima mieux, un jour qu'il étoit lère, acheter la liberté de jurer tout à ſon aiſe, par oſſe poignée d'écus qu'il jetta d'avance.

RS 220. ——— *D'un Pique ou d'un Sonnez*,] *Pi*- terme du jeu de Piquet. *Sonnez*, terme du jeu de Tric-

RS 232. *Se plaindre d'un Gâno* &c.] Terme du jeu mbre.

VERS

Alors, pour ſe coucher, les quittant, non ſans peine,
Elle plaint le malheur de la Nature humaine,
Qui veut qu'en un ſommeil, où tout s'enſevelit,
Tant d'heures, ſans joüer, ſe conſument au lit.
Toutefois en partant la Troupe la conſole,
Et d'un prochain retour chacun donne parole.
C'eſt ainſi qu'une femme en doux amuſemens
Sait du tems qui s'envole emploïer les momens;
C'eſt ainſi que ſouvent par une Forcenée
Une triſte Famille à l'hôpital traînée,
Voit ſes biens en decret ſur tous les murs écrits,
De ſa déroute illuſtre effraïer tout Paris.
Mais que plûtôt ſon jeu mille fois te ruïne;

Que

## REMARQUES.

VERS 244. *Sait du tems qui s'envole emploïer les momens.*] Une Dévote ſe confeſſoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le jeu. Son Confeſſeur lui remontra, qu'elle devoit en premier lieu conſiderer la perte du tems..... *Hélas! oui mon Pere*, dit la Pénitente, en l'interrompant: *On perd tant de tems à mêler les cartes!*

VERS 245. *C'eſt ainſi que ſouvent par une Forcenée*, &c.] Parmi le grand nombre de gens que la paſſion du jeu a précipitez dans les malheurs qui ſont ici décrits, le Poëte a regardé une Parente de l'Illuſtre & pieuſe Madame de MIRAMION, qui a fondé la Communauté des Filles de Ste. Geneviève. Cette Joüeuſe aïant diſſipé des biens conſiderables, fut obligée de ſe retirer en Angleterre. Elle portoit auſſi le nom de Miramion.

VERS 253. *Comme ce Magiſtrat de hideuſe mémoire*, &c.] JAQUES TARDIEU, Lieutenant Criminel de Paris, & MARIE FERRIER ſa femme, auſſi fameux par leur ſordide avarice, que par leur mort funeſte. Notre Auteur les connoiſſoit particulierement tous les deux, tant parce qu'ils

la famélique & honteuſe Lézine,
t mal à propos la ſaiſir au collet,
réduiſoit à vivre ſans valet,
ıe ce Magiſtrat de hideuſe mémoire,
e veux bien ici te craïonner l'hiſtoire.
s la Robe on vantoit ſon illuſtre Maiſon.
: plein d'eſprit, de ſens, & de raiſon.
ıent pour l'argent un peu trop de foibleſſe
; vertus en lui ravaloit la nobleſſe.
e toutefois, ſans ſuperfluité,
it rien que d'honnête en ſa frugalité.
lui deux bons Chevaux, de pareille encolure,
roient dans l'Ecurie une pleine pâture,

Et

## REMARQUES.

logeoient * dans ſon voiſinage, que parce que Mr.
u avoit tenu ſur les fonts Mr. JAQUES BOILEAU,
lr de Sorbone, & Chanoine de la Ste. Chapelle,
u Poëte.

ıs 255. *Dans la Robe on vantoit ſon illuſtre Maiſon.*] ardieu étoit d'une bonne Famille de la Robe, & ne- JAQUES GILLOT, Conſeiller-clerc au Parlement, anoine de la Sainte Chapelle. Mr. Gillot étoit un ncipaux Auteurs de la *Satire Ménippée*, connuë ſous n du *Catholiçon d'Eſpagne*, & c'étoit dans la maiſon Chanoine † que cette ingénieuſe Satire avoit été ɔſée. Il mourut l'an 1619.

VERS

*ans la maiſon qui fait le coin du Quai des Orfèvres, & ue de Harlai. Mr. Despréaux demeuroit dans la Cour du*

*logeoit dans la petite rue, qui vient du Quai des Orfèvres el du P. Préſident. Mr. Despréaux, & Mr. l'Abbé Boi- n frere, ſont nez dans la même Chambre où la Satire du con avoit été faite.*

Et du foin que leur bouche au ratelier laiſſoit,
De ſurcroît une mule encor ſe nourriſſoit.
Mais cette ſoif de l'or, qui le brûloit dans l'ame,
Le fit enfin ſonger à choiſir une Femme;
Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.
Vers ſon triſte penchant ſon naturel guidé,
Le fit dans une avare & ſordide famille
Chercher un monſtre affreux ſous l'habit d'une fille.
Et ſans trop s'enquerir d'où la Laide venoit,
Il fut, ce fut aſſez, l'argent qu'on lui donnoit.
Rien ne le rebuta; ni ſa vûë éraillée,
Ni ſa maſſe de chair bizarrement taillée;
Et trois cens mille francs, avec elle obtenus,
La firent à ſes yeux plus belle que Vénus.
Il l'épouſe; & bien-tôt ſon Hôteſſe nouvelle,
Le prêchant, lui fit voir qu'il étoit, au prix d'elle
Un vrai diſſipateur, un parfait débauché.
Lui-même le ſentit, reconnut ſon péché,

## *REMARQUES.*

VERS 264. *De ſurcroît une mule.*] Le Lieutenant Criminel eſt obligé de ſuivre les criminels condamnez à la mort & il eſt monté ſur une Mule, qui étoit l'ancienne ſtructure des Magiſtrats, avant l'uſage des Carroſſes.

VERS 266. *Le fit enfin ſonger à chercher une Femme.*] Elle étoit fille de JEREMIE FERRIER, qui avoit été Miniſtre à Nismes, & qui abjura enſuite le Calvinisme.

VERS 270. *Chercher un monſtre affreux ſous l'habit d'une fille.*] Elle étoit extrêmement laide & malfaite. On dit pourtant qu'elle avoit été belle dans ſa jeuneſſe, mais la verole l'avoit ainſi defigurée.

VERS 280. *Lui-même le ſentit*, &c.] Dans ce vers

ſſa prodigue, & plein de repentance,
r ſes avis de règler ſa dépenſe.
it de chez eux tout rôti disparut.
i bis renfermé d'une moitié décrut.
ux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent.
rans Laquais, à jeun, ſur le ſoir s'en allèrent.
Coquins, déja l'on ſe trouvoit laſſé,
r n'en plus revoir le reſte fut chaſſé.
ervantes déja, largement ſouflетées,
t à coups de pié descendu les montées,
ant enfin hors de ce triſte lieu,
i ruë en avoient rendu graces à Dieu.
ux Valet reſtoit, ſeul chéri de ſon Maître,
ûjours il ſervit, & qu'il avoit vû naître,
de quelque ſomme, amaſſée au bon tems,
encor chez eux, partie à ſes dépens.
embarraſſoit; il falut s'en défaire;
e la maiſon chaſſé comme un Corſaire.

Voi-

## *REMARQUES.*

ivans l'Auteur a exprimé toutes les parties de la ſon.

s 285. ——— *Au marché s'envolèrent.*] Comme ce avare n'avoit ni valets ni ſervantes, les Plaideurs oient ſolliciter, étoient obligez de panſer les che- & de les mener à l'abbreuvoir; mais cela ne dura g-tems. On vendit premièrement les Chevaux, & Mule, & quand le Lieutenant Criminel en avoit il en empruntoit une.

s 293. *Un vieux Valet reſtoit.*] Il ſe nommoit DES- s, & portoit ordinairement une méchante caſaque

Voilà nos deux Epoux ſans valets, ſans enfans,
Tous ſeuls dans leur logis libres & triomphans.
Alors on ne mit plus de borne à la lézine.
On condamna la cave, on ferma la cuiſine.
Pour ne s'en point ſervir aux plus rigoureux mois,
Dans le fond d'un grenier on ſequeſtra le bois.
L'un & l'autre dès lors vécut à l'aventure
Des préſens, qu'à l'abri de la Magiſtrature,
Le Mari quelquefois des Plaideurs extorquoit,
Ou de ce que la Femme aux voiſins excroquoit.
Mais, pour bien mettre ici leur craſſe en tout ſon luſtre,
Il faut voir du Logis ſortir ce Couple illuſtre:
Il faut voir le Mari tout poudreux, tout ſouillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de ſa robe, en vain de pièces rajeunie,

A

## REMARQUES.

VERS 308. *Ou de ce que la Femme aux Voiſins excroquoit.*] Elle n'entroit jamais dans une maiſon, qu'elle n'excroquât quelque choſe, & quand elle n'y pouvoit rien prendre, elle empruntoit ſans rendre jamais rien. C'eſt d'Elle que Mr. Racine a dit dans ſes *Plaideurs*, Acte I. Scène IV.

*Elle eût du Bûvetier emporté les ſerviettes,*
*Plûtôt que de rentrer au logis les mains nettes.*

Elle avoit effectivement pris quelques ſerviettes chez le Bûvetier du Palais.

Dans une maiſon voiſine de la leur, il y avoit un lieu de débauche où elle alloit tous les jours pour y attraper ſon dîner, & elle ne manquoit jamais d'envoïer à ſon mari une partie de ce qu'il y avoit ſur la table. En échange il

ans les ruiſſeaux traînant l'ignominie.
il pourroit compter le nombre de haillons,
es, de lambeaux, de ſales guenillons,
ſons ramaſſés dans la plus noire ordure,
Femme aux bons jours compoſoit ſa parure?
i-je ſes bas en trente endroits percez,
liers grimaſſans vingt fois rapetaſſez,
ffes, d'où pendoit au bout d'une ficelle
ux masque pelé, presqu'auſſi hideux qu'Elle?
i-je ſon juppon bigarré de Latin,
:mble compoſoient trois Thèſes de ſatin,
qu'en un procès ſur certain privilège
k ſon Mari les Régens d'un Collège;
ſur cette juppe à maint Rieur encor
e elle faiſoit dire, *Argumentabor?*
peut-être j'invente une fable frivole.

Dé-

## REMARQUES.

it ſa protection à ce lieu d'honneur; mais Mr. le Préſident le fit dénicher de ſon voiſinage. Dans e quartier il y avoit un Pâtiſſier, où la Lieutenante ille alloit ſouvent prendre des Biscuits ſans païer. ffier las de cette pratique, fit des biscuits purgatifs, ui donna.

s 309. *Mais pour bien mettre ici leur craſſe &c.*] Mr. obligea l'Auteur de retrancher ces vingt vers, par- s contiennent un détail qui ne lui plaiſoit pas tout- Ils ne parurent point en effet dans la première édi- cette Satire; mais l'Auteur voulut les rétablir dans ions ſuivantes.

s 322. *Un vieux masque pelé.*] La plûpart des fem- roient alors un masque de velours noir, quand el- oient.

Déments donc tout Paris, qui prenant la parole,
Sur ce ſujet encor de bons témoins pourvû,
Tout prêt à le prouver, te dira: Je l'ai vû.
Vingt ans j'ai vû ce Couple uni d'un même vice,
A tous mes habitans montrer que l'Avarice
Peut faire dans les biens trouver la Pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Des Voleurs qui chez eux pleins d'eſpérance entrèrent,
De cette triſte vie enfin les délivrèrent.
Digne & funeſte fruit du nœud le plus affreux,
Dont l'Hymen ait jamais uni deux Malheureux!
Ce recit paſſe un peu l'ordinaire meſure;
Mais un exemple enfin, ſi digne de cenſure,
Peut-il dans la Satire occuper moins de mots?
Chacun fait ſon métier; ſuivons notre propos.

Not.

## REMARQUES.

VERS 337. *Des Voleurs qui chez eux*, &c.] Le Lieutenant Criminel & ſa femme furent aſſaſſinez dans leur maiſon ſur le Quai des Orfèvres, le jour de St. Barthelemi, 24 d'Août 1665. ſur les dix heures du matin, par RENÉ & FRANÇOIS TOUCHET, Freres, natifs de Nieulle près de Cran en Anjou. Ces deux Voleurs n'aiant pû ouvrir la porte pour ſortir, parce qu'il y avoit un ſecret à la ſerrure, furent pris dans la maiſon même; & trois jours après, condamnez à être rompus vifs ſur un échafaut, à la pointe de l'Iſle du Palais, devant le Cheval de Bronze: ce qui fut éxécuté le 27. du même mois. Quelques jours après cet aſſaſſinat, le Roi avoit ordonné à Mr. le Premier Préſident de Lamoignon de faire informer contre le Lieutenant Criminel, à cauſe de ſes malverſations.

VERS 346. —— *Siège de Bourdaloue.*] Le Pere LOUIS BOURDALOUE, Jéſuite, a été le plus grand Prédicateur qui ait paru en France pendant le XVII. Siècle. Il a été auſſi

au Prédicateur aujourd'hui, je l'avouë,
r, ou plûtôt singe de Bourdaloüe,
plais à remplir mes Sermons de portraits.
illà déja trois, peints d'assez heureux traits,
mme sans honneur, la Coquette, & l'Avare.
t y joindre encor la revêche Bizarre,
ans cesse d'un ton par la colère aigri,
de, choque, dénent, contredit un Mari.
ft point de repos ni de paix avec elle.
nariage n'est qu'une longue querelle.
e-t-elle un moment respirer son Epoux?
alets sont d'abord l'objet de son courroux,
r le ton grondeur, lorsqu'elle les harangue,
t voir de quels mots elle enrichit la Langue.
lume ici, traçant ces mots par alphabet,

Pour-

*REMARQUES.*

e premier qui ait mis des portraits ou des caractères ses Sermons. Il étoit d'une famille considerable de , où il naquit le 20. d'Août 1632. Il mourut à Pa- ns la maison Professe des Jésuites le 13. de Mai, après avoir exercé le Ministère de la Prédication à & dans Paris, avec un succès merveilleux, pendant 35. ans.

s 350. ——— *La revêche Bizarre.*] La Belle-Sœur meur, Femme de JEROSME BOILEAU, son Frere

s 358. *Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue,*] femme avoit un talent tout particulier pour inventer oms ridicules, & des injures populaires: comme un *Fralampier*; un *Epetier*, pour un *Homme d'Epée*; une *Bacoule*; une *Pimbesche*, *une grande Orbêsche*; &c. Il remarquer que ces deux derniers noms sont les Origi- des qualitez de *la Comtesse des Plaideurs* de Racine:

Pourroit d'un nouveau Tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'eſſuïer cette étrange furie:
En trop bon lieu, dis-tu, ton Epouſe nourrie,
Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais eût-elle ſucé la Raiſon dans Saint Cyr,
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'Hymen n'ait jamais fait de Femme extravagante?
Combien n'a-t-on point vû de Belles aux doux yeux,
Avant le mariage, Anges ſi gracieux,
Tout à coup ſe changeant en Bourgeoiſes ſauvages,
Vrais Demons, apporter l'Enfer dans leurs ménages,
Et déçouvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,

Sous

## REMARQUES.

*Comteſſe de Pimbeſche, Orbeſche, & cetera.* Notre Poëte, qui entendoit tous ces termes-là vingt-fois par jour, les rediſoit à ſes Amis. Il en faiſoit auſſi rire quelquefois Mr. le Premier Préſident de Lamoignon; & ce grand Magiſtrat ne dédaignoit pas de s'en ſervir lui-même pour ſe divertir. *Il n'appartient pas à des Racoules comme vous*, &c. C'étoit le commencement d'une Lettre qu'il écrivoit à Madame la Comteſſe de Broglio ſa Fille.

VERS 360. —— *Augmenter Richelet.*] Le Dictionaire François de *Richelet*. PIERRE CESAR RICHELET, Avocat au Parlement de Paris, mourut en 1698. Il étoit petit-fils de NICOLAS RICHELET, célèbre parmi les Auteurs de ſon tems, & qui avoit commenté les Oeuvres de RONSARD.

VERS 364. —— *Dans Saint Cyr.*] En l'année 1686. le Roi fit bâtir à St. Cyr, près de Verſailles, une magnifique Maiſon, à laquelle il a attaché de très-grans revenus pour l'entretien, ou pour l'établiſſement de deux cens cinquante jeunes Demoiſelles, qui n'ont pas un bien proportionné à leur naiſſance. Elles ſont inſtruites de bonnes jusqu'à l'âge de vingt ans, aux exercices d'une véritable

ſoli-

u-fontange altière asservir leurs Maris?
, quelque douceur dont brille ton Epouse,
u, si jamais elle devient jalouse,
ı ame livrée à ses tristes soupçons,
aison encor écoute les leçons?
Alcippe, alors tu verras de ses œuvres.
oi, pauvre Epoux, à vivre de couleuvres:
ir tous les jours, dans ses fougueux accès,
este, à ton rire intenter un procès:
de ta maison gardant les avenuës,
veux hérissez, t'attendre au coin des ruës:
ver en des lieux de vingt portes fermez,

Et

## REMARQUES.

ité. On leur enseigne aussi tout ce qui peut con-
leur qualité & à leur sexe; afin qu'en sortant de
ison, ou pour s'établir dans le monde, ou pour
: la vie Religieuse, elles portent dans tout le
, des exemples de modestie & de vertu. Cet éta-
t est dû aux soins, & à la pieté de Madame de
m.

372. *Sous leur Fontange altière.*] *Fontange*, nœud de
e les Dames portent sur le devant de la tête, pour
leur coëffure. Ce nom est venu de Madame la
de FONTANGE, très-belle personne, qui porta
re un ruban ainsi noué.

374. ——— *Si jamais elle devient jalouse.*] Ce por-
ı femme jalouse, est ici un caractère général.

378. *A vivre de Couleuvres.*] *Avaler des Couleuvres*,
expression proverbiale, qui signifie, souffrir bien
s fâcheuses que l'on nous dit, ou que l'on nous
; que nous en osions témoigner notre déplaisir.
r *des Couleuvres*, c'est être exposé tous les jours à
de chagrins.

Et par tout où tu vas, dans ſes yeux enflammez,
T'offrir, non pas d'Iſis la tranquille Euménide,
Mais la vraie Alecto peinte dans l'Enéide,
Un tiſon à la main chez le Roi Latinus,
Souflant ſa rage au ſein d'Amate & de Turnus.
Mais quoi ? je chauſſe ici le cothurne Tragique.
Reprenons au plûtôt le brodequin Comique,
Et d'objets moins affreux ſongeons à te parler.
Di-moi donc, laiſſant-là cette Folle heurler,
T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,
Qui, dans leurs vains chagrins, ſans mal toûjours malades,
Se font des mois entiers ſur un lit effronté
Traiter d'une viſible & parfaite ſanté;
Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,
Aux yeux de leurs Maris tombent en défaillance?
Quel

## REMARQUES.

VERS 385. ——— *d'Iſis la tranquille Euménide.*] Furie dans l'Opera d'*Iſis*, qui demeure presque toûjours ſans action. Mr. Despréaux étant à une repréſentation de cet Opera, remarqua que l'Acteur, qui faiſoit le rôle de la Furie, s'ennuïant d'être long-tems ſans rien faire ſur le Théâtre, bâilloit de tems en tems; qu'à chaque bâillement il faiſoit de grans ſignes de croix ſur ſa bouche, comme font les bonnes gens. Mr. Despréaux dit à ceux avec qui il étoit: *Voïez, voïez la Furie, qui fait des ſignes de Croix.*

*Tranquille Euménide:* L'union de ces deux mots eſt heureuſe en cet endroit; car *Euménides* eſt un mot grec qui, dans ſon ſens primitif, ſignifie *Tranquille:* & c'eſt par Antiphraſe que l'on y a attaché un ſens contraire, en donnant ce nom-là aux Furies, à cauſe de leur cruauté.

VERS 386. *Mais la vraie Alecto* &c.] Une des Furies. Voïez le Livre VII. de l'Enéide de Virgile.

VERS

ijet, dira l'un, peut donc ſi fréquemment
ainſi cette Belle aux bords du monument?
que, raviſſant ou ſon fils ou ſa fille,
: moiſſonné l'eſpoir de ſa famille?
il eſt queſtion de réduire un Mari
ſer un Valet dans la maiſon chéri,
, parce qu'il plaît, a trop ſu lui déplaire;
rompre un voïage utile & néceſſaire;
ui la priveroit huit jours de ſes plaiſirs,
loin d'un Galant, objet de ſes deſirs....
ıe pour la punir de cette Comédie,
voi-je une vraie & triſte maladie!
ıe nous fâchons point. Peut-être ayant deux jours,
ois & Denyau, mandez à ſon ſecours,
ouvrage de l'Art dont Hippocrate traite;

Lui

## REMARQUES.

(s 393) ——— *De ces douces Ménades.*] Bacchantes: nt des Femmes qui célébroient les Orgies de Bac- en courant comme des Furies & des inſenſées.

(s 394. ——— *Sans mal toûjours malades.*] L'Auteur encore copié ce caractère d'après ſa Belle-Sœur, n'a parlé ſur le vers 350. & 351. Quand ſon mari ne t pas lui donner tout ce qu'elle avoit envie d'avoir, ntrefaiſoit la malade, & ſe mettoit au lit, juſqu'à: ſa fantaiſie fût paſſée, ou qu'elle eût obtenu ce lui refuſoit. Mr. Perrault qui étoit ſon Medecin, la nit effectivement malade. Un jour Mr. Boileau en fit t un autre: c'étoit Mr. Rainſant; mais il gâta tout, ndiques façons qu'elle fit pour paroître malade, jà- t Médecin ne pût trouver qu'elle la fût.

(s 402. *Courtois & Denyau.*] Deux Médecins de la té de Paris.

Lui ſauront bien ôter cette ſanté d'Athlète:
Pour conſumer l'humeur qui fait ſon embonpoint,
Lui donner ſagement le mal qu'elle n'a point;
Et ſuïant de Fagon les maximes énormes,
Au tombeau merité la mettre dans les formes.
Dieu veuille avoir ſon ame, & nous délivre d'eux.
Pour moi, grand ennemi de leur Art hazardeux,
Je ne puis cette fois que je ne les excuſe.
Mais à quels vains diſcours eſt-ce que je m'amuſe?
Il faut ſur des ſujets plus grans, plus curieux,

At-

## REMARQUES.

VERS 414. *Cette ſanté d'Athlète.*] Alluſion à l'Aphoriſme troiſième d'Hippocrate. Les Athlètes ſe nourriſſoient d'une manière particulière, pour acquerir beaucoup de force & de vigueur, mais cette même nourriture devenoit enfin nuiſible à leur ſanté.

VERS 417. *Et ſuïant de Fagon.*] GUI CRESCENT FAGON, Premier Médecin du Roi, nommé en 1693. dans le tems que notre Poëte compoſa cette Satire.

VERS 426. *Qu'eſtime Roberval, & que Sauveur fréquente.*] *Roberval:* GILLE PERSONNE, Sr. DE ROBERVAL, Géomètre & Profeſſeur Roïal en Mathématiques. Il étoit de l'Académie des Sciences, & mourut en 1675. JOSEPH SAUVEUR: autre Savant Mathématicien, Profeſſeur au Collège Roïal, & de l'Académie Roïale des Sciences. Il a eu l'honneur d'enſeigner les Mathématiques au Roi d'Eſpagne Philippe V. & aux deux Princes ſes Freres. [Il mourut le 9. Juillet 1716. en ſa 64. année. Voïez ſon Eloge dans *l'Hiſtoire de l'Academie Roïale des Sciences*, Ann. 1716. pag. 97. & ſuiv. de l'Ed. d'Amſt. ADD. *de l'Ed. d'Amſt.*]

VERS 428. *C'eſt que ſur le Calcul. . . . de Caſſini.*] JEAN DOMINIQUE CASSINI, célèbre Aſtronome, de l'Académie Roïale des Sciences. Il étoit né dans la ville de Gènes; & avant qu'il eût été appelé en France, il étoit premier Profeſſeur d'Aſtronomie dans l'Univerſité de Bo-

:r de ce pas ton esprit & tes yeux.
s'offrira d'abord? Bon, c'est cette Savante,
ne Roberval, & que Sauveur fréquente.
ient qu'elle a l'œil trouble, & le teint si terni?
ie sur le calcul, dit-on, de Cassini,
rolabe en main, elle a dans sa goutière
e Jupiter passé la nuit entière.
s de la troubler. Sa Science, je croi,
)ur s'occuper ce jour plus d'un emploi.
)uveau microscope on doit en sa présence
Tan-

*REMARQUES.*

l étoit encore Maître des Fortifications du Grand Florence; & Arbitre des differens entre les Prinılie, au sujet des limites de leurs Etats. [Il mourut eptembre 1712, âgé de 87. ans. Voïez son éloge *'istoire de l'Academie R. des Sciences* de l'Ann. 1712. & suiv. Ed. d'Amst. ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]

429. *Un Astrolabe en main.*] L'Astrolabe est un nt de Mathématique en forme de Planisphère, qui endre les hauteurs des Astres, & à faire quelques )servations d'Astronomie. Madame de LA SA- avoit repris notre Poëte d'avoir dit dans son . vers 28.

*l'Astrolabe en main un autre aille chercher*
*Soleil est fixe ou tourne sur son axe?*
*'aturne, à nos yeux peut faire un parallaxe.*

ıme disoit, que l'Astrolabe n'étoit pas un instrupre à faire ces sortes d'observations; & les Ennotre Auteur firent bien valoir cette critique. C'est ı vanger qu'il a dépeint ici Madame de La Sabliere ne Savante ridicule; & qu'il lui a mis *un Astrolabe* pour aller faire des observations sur la Planète de [Voïez la Remarque sur le vers cité de l'Ep. V.]

Tantôt chez Dalencé faire l'expérience;
Puis d'une femme morte avec ſon embryon
Il faut chez Du Verney voir la diſſection.
Rien n'échape aux regards de notre Curieu
Mais qui vient ſur ſes pas ? C'eſt une Pr
Reſte de ces Eſprits jadis ſi renommez,
Que d'un coup de ſon Art Moliere a diſſi
De tous leurs ſentimens cette noble héritièr
Maintient encore ici leur ſecte façonnière.
C'eſt chez elle toûjours que les fades Auteu
S'en vont ſe conſoler du mépris des Lecte
Elle y reçoit leur plainte, & ſa docte dem
Aux Perrins, aux Coras eſt ouverte à tout

*REMARQUES.*

VERS 434. *Tantôt chez Dalenté.*] Il étoit f
plus habiles Chirurgiens de Paris, qui avoi
biens conſiderables, mais ſon fils s'étoit ruiné
expériences de Phyſique; & il ſe retira en Fla

VERS 436. *Il faut chez Du Verney.*] JOSEP
NEY, Médecin du Roi, & ſavant Anatomiſte,
binet rempli de curioſitez, particuliérement
ſquelettes d'animaux, dont il a fait la diſſec
de l'Académie Roïale des Sciences, ſon Pere
deſſein de la petite ville de Feurs en Forez, qui
principalement à la connoiſſance des Plantes.

VERS 440. *Que d'un coup de ſon Art Moliere*
Voïez la Comédie des Précieuſes ridicules.

VERS 450. *Plaint Pradon opprimé des ſifflets*
PRADON mauvais Auteur de Tragédies.

VERS 452. *Dans la balance met Ariſtote &*
Dans ce vers & les huit ſuivans, il ne s'agit
dame D. L'Auteur déſigne PERRAULT dans
*des Anciens & des Modernes*, Tom. III. où il fa
les mêmes jugemens que l'on lui fait faire ici.

*Là* du faux bel esprit se tiennent les bureaux.
Là tous les Vers sont bons, pourvû qu'ils soient nouveaux.
Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre :
Plaint Pradon opprimé des sifflets du Parterre :
Rit des vains amateurs du Grec & du Latin ;
Dans la balance met Aristote & Cotin ;
Puis d'une main encor plus fine & plus habile,
Pèse sans passion Chapelain & Virgile ;
Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretez ;
Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautez,
Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la Satire,
Autre défaut, sinon, qu'on ne le sauroit lire ;

Et

## REMARQUES.

IMIT. Vers 454. *Pèse sans passion Chapelain & Virgile.*] Juvénal, Sat. VI. 435. & seqq.

*Laudat Virgilium, peritura ignoscit Elisæ,*
*Committit Vates, & comparat inde Maronem,*
*Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.*

VERS 458. *Autre défaut, sinon, qu'on ne le sauroit lire.*] Dans la première édition, après ce vers, il y avoit les quatorze suivans que l'Auteur a retranchez : ils contiennent la suite des paroles de Perrault dans ses mêmes Dialogues, au sujet de Chapelain, Tom. III. pag. 255.

*Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour,*
*Quand la Langue vieillie aura changé de tour,*
*On ne sentira plus la barbare structure*
*De ses expressions mises à la torture,*

Pour

Et pour faire goûter ſon Livre à l'Univers,
Croit qu'il faudroit en proſe y mettre tous les Vers.
A quoi bon m'étaler cette bizarre Ecole,
Du mauvais ſens, dis-tu, prêché par une Folle?
De Livres & d'Ecrits bourgeois Admirateur
Vai-je épouſer ici quelque apprentive Auteur?
Savez-vous que l'Epouſe avec qui je me lie
Compte entre ſes parens des Princes d'Italie?
Sort d'Aïeux dont les noms.... Je t'entens, & je voi
D'où vient que tu t'ès fait Secretaire du Roi.

Il

## REMARQUES.

*S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard,*
*Le Saint Paulin * écrit avec un ſi grand art,*
*Et d'une plume douce, aiſée & naturelle,*
*Pourrit, vingt-fois encor moins lû que la Pucelle.*
*Elle en accuſe alors notre ſiècle infecté*
*Du pédantesque goût qu'ont pour l'Antiquité*
*Magiſtrats, Princes, Ducs, & même Fils de France†,*
*Qui liſent ſans rougir & Virgile & Terence;*
*Et toûjours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,*
*Ne ſavent pas s'il eſt au monde un Saint Paulin.*

Mr. Perrault doit la ſuppreſſion de ces vers à ſa réconciliation avec Mr. Despréaux. Au lieu de ces quatorze vers il a mis ces deux-ci:

*Et pour faire goûter ſon Livre, &c.*

CHANG.

* *Poëme de Perrault imprimé chez Coignard.*

† Monſeigneur le Duc de Chartres, enſuite Duc d'Orléans, neveu de Louïs XIV. & Regent du Roïaume depuis la mort de ce Roi.

t de ce titre appuïer ta naiſſance.
lant, t'avoûrai-je ici mon inſolence?
ue objet pareil chez moi, deçà les Monts,
'épouſer entroit avec tous ces grans noms,
rcil rehauſſé d'orgueilleuſes chimeres,
irois bien-tôt : Je connois tous vos Peres:
u'ils ont brillé dans ce fameux combat
s l'un des Valois Enguien ſauva l'Etat.
ier n'en convient pas: mais, quoi qu'il en
uiſſe être,

Je

## REMARQUES.

NE. Vers 464. ——— *Quelque Aprentive Au-* Dans toutes les éditions qui ont précedé celle de y avoit *Aprentie*, au lieu d'*Aprentive*.

s 468. *D'où vient que tu t'es fait Secretaire du Roi.*] D. s'étant enrichi dans la Recepte Générale des e Paris, épouſa une Demoiſelle de condition; & nnoblir il acheta une Charge de Secretaire du Roi. t qu'il eſt dans les Caractères de la Bruyère, ſous de Sylvain, Chap. *des biens de fortune.*

:. Vers 473. *Le ſourcil rehauſſé d'orgueilleuſes chimè-* rénal, Satire VI. 167. & ſuiv.

*lo Vemſtrant, quàm tu Chrubia, Mater*
*ucchorum, ſi cum magnis virtutibus adfers*
*nde ſupercilium, & numeras in dote triumphos,*
*li tuum, precor, Hannibalem*, &c.

s 475. *Je ſai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat.*] ıbat de Cerizoles gagné par le Duc d'Enguien, en le 14. d'Avril, 1544. ſous le règne de François I.

s 477. *D'Hozier n'en convient pas.*] De cette Généa- ?Auteur avoit mis dans les deux éditions de 1694. *n'en dit rien*; Mais cela faiſoit une équivoque, car loit que Mr. Deſpréaux eût voulu taxer VARIL-

LAS

J'admire, pourſuis-tu, votre noble courroux
Souvenez-vous pourtant que ma famille illuſt
De l'aſſiſtance au Sceau ne tire point ſon luſtr
Et que né dans Paris de Magiſtrats connus,
Je ne ſuis point ici de ces nouveaux venus,
De ces Nobles ſans nom, que par plus d'une
La Province ſouvent en guêtres nous envoie
Mais euſſai-je comme eux des Meûniers pour
Mon Epouſe vînt-elle encor d'Aïeux plus gra
On ne la verroit point, vantant ſon origine,
A ſon triſte Mari reprocher la farine.
Son cœur toûjours nourri dans la dévotion,

## REMARQUES.

CAS de n'avoir rien dit de cette Bataille de C
quoi qu'il en ait parlé fort au long dans ſon
*François I.* Varillas lui-même y fut trompé, &
gnit; mais notre Auteur pour lever toute équivoq
*D'Hozier n'en convient pas*; parce que d'Hozier eſt
tout le monde pour un fameux Généalogiſte, q
mais écrit d'hiſtoire.

› bonne heure apprit l'humiliation :
r vous détromper de la pensée étrange,
Hymen aujourd'hui la corrompe & la change,
qu'en notre accord elle a, pour premier point,
qu'un Epoux ne la contraindroit point
ier après elle un pompeux équipage,
tout de souffrir, par un profane usage,
Eglise jamais devant le Dieu jaloux,
ueux carreau soit vû sous ses genoux.
ft l'humble vertu qui dans son ame emprainte....
oi bien, tu vas épouser une Sainte :
s tout ce grand zèle il n'est rien d'affecté.
bien cependant sous cette humilité,
eil que quelquefois nous cache une Bigote,
e, & connois-tu la nation devote?
nt de ce pas en tracer quelques traits,
ce grand portrait finir tous mes portraits.
aris, à la Cour on trouve, je l'avoue,

Des

## REMARQUES.

*Duxerit? Uxori nubere nolo mea.*

ur a eu dessein de rendre ici la même beauté de Lan-
i traduisant par ces mots : *Epouser mon maître*, ceux-
artial : *Uxori nubere nolo mea.* Car la phrase Latine
*re marito*, pour les femmes ; & *Ducere uxorem*, pour
ames : & c'est en quoi consiste toute la finesse du
t de Martial.

s 486. *De l'Assistance au Sceau* &c.] Une des princi-
nctions des Secretaires du Roi, est d'assister au
dans les Chancelleries. *Edit de Louis XI. Novemb.*

VERS.

Des Femmes dont le zèle eſt digne qu'on le loüe,
Qui s'occupent du bien en tout tems, en tout lieu.
J'en ſais Une, cherie & du Monde & de Dieu,
Humble dans les grandeurs, ſage dans la fortune;
Qui gémit, comme Eſther, de ſa gloire importune:
Que le Vice lui-même eſt contraint d'eſtimer,
Et que ſur ce tableau d'abord tu vas nommer.
Mais pour quelques vertus ſi pures, ſi ſincères,
Combien y trouve-t-on d'impudentes Fauſſaires,
Qui ſous un vain dehors d'auſtère pieté,
De leurs crimes ſecrets cherchent l'impunité,
Et couvrent de Dieu même empraint ſur leur viſage
De leurs honteux plaiſirs l'affreux libertinage?
N'atten pas qu'à tes yeux j'aille ici l'étaler.
Il vaut mieux le ſouffrir que de le dévoiler.
De leurs galans exploits les Buſſis, les Brantômes
Pourroient avec plaiſir te compiler des Tômes:
Mais pour moi dont le front trop aiſément rougit,
Ma bouche a déja peur de t'en avoir trop dit.
Rien n'égale en fureur, en monſtrueux caprices,
Une fauſſe Vertu qui s'abandonne aux vices.

De

*REMARQUES.*

VERS 520. *Et que ſur ce tableau d'abord tu vas nommer.*] Madame de MAINTENON, FRANÇOISE D'AUBIGNÉ.

VERS 529. —— *Les Buſſis, les Brantômes.*] Le Comte de BUSSI RABUTIN, Auteur de l'*Hiſtoire amoureuſe des Gaules*. BRANTÔME a fait les Vies des Dames Galantes de ſon tems. *Mémoires de Brantome*; &c.

VERS

:es Femmes pourtant l'hypocrite noirceur
)ins pour un Mari garde quelque douceur.
iime encor mieux qu'une Bigotte altière,
ins ſon fol orgueil, aveugle, & ſans lumière,
ie ſur le ſeuil de la devotion,
atteindre au ſommet de la perfection:
ı ſoin qu'elle prend de me gêner ſans ceſſe,
atre fois par mois ſe vanter à confeſſe;
yeux vers le Ciel pour ſe le faire ouvrir,
à Dieu les tourmens qu'elle me fait ſouffrir.
cent pieux devoirs aux Saints elle eſt égale.
: Rodriguez, fait l'oraiſon mentale,
ur les malheureux quêter dans les maiſons,
: les hôpitaux, viſite les priſons,
les jours à l'Egliſe entend jusqu'à ſix Meſſes.
le combattre en elle, & dompter ſes foibleſſes,
fard, ſur le jeu vaincre ſa paſſion,
e un frein à ſon luxe, à ſon ambition,
ımettre l'orgueil de ſon eſprit rebelle:
ce qu'en vain le Ciel voudroit éxiger d'elle.
ut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger?

Elle

## REMARQUES.

.s 531. *Mais pour moi, dont le front trop aiſément rou-* ı le ſurnommoit, *Le chaſte Despréaux:* La pureté de ıurs & de ſes écrits, lui a valu cet éloge.

.s 546. *Elle lit Rodriguez.*] Le P. ALPHONSE RO- ıEZ, Jéſuite, a fait un excellent *Traité de la Perfec- étienne.*

VERS

Elle a ſon Directeur, c'eſt à lui d'en juger.
Il faut, ſans differer, ſavoir ce qu'il en penſe.
Bon ! vers nous à propos je le voi qui s'avance.
Qu'il paroit bien nourri! Quel vermillon, quel teint!
Le Printems dans ſa fleur ſur ſon viſage eſt peint.
Cependant, à l'entendre, il ſe ſoûtient à peine.
Il eut encore hier la fièvre & la migraine:
Et ſans les prompts ſecours qu'on prit ſoin d'apporter,
Il ſeroit ſur ſon lit peut-être à tremblotter.
Mais de tous les Mortels, grace aux devotes Ames,
Nul n'eſt ſi bien ſoigné qu'un Directeur de Femmes.
Quelque léger dégoût vient-il le travailler?
Une froide vapeur le fait-elle bâiller?
Un Escadron coëffé d'abord court à ſon aide.
L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède.
Chez lui ſyrops exquis, ratafias vantez,
Confitures ſur tout volent de tous côtez:
Car de tous mets ſucrez, ſecs, en pâte, ou liquides,
Les eſtomachs dévots toujours furent avides:

Le

## REMARQUES.

VERS 558. ——— *Je le voi qui s'avance.*] De tous les caractères qui ſont dans cette Satire, c'eſt à celui du Directeur que notre Poëte donnoit la préference. Quoi que ce portrait ſoit aſſez général, l'Auteur n'a pas laiſſé d'avoir un objet particulier. C'étoit M. H. . . . . grand Directeur de femmes. Il étoit tel qu'on le repréſente ici; frais, vermeil, plein de ſanté: cependant il ſe plaignoit toûjours de quelque indiſpoſition. Il alloit ſouvent chez Madame B. . . . . ſa Pénitente, qui logeoit près du Palais dans le voiſinage de notre Poëte. Cette Dame devot

&

Le premier maſſe-pain pour eux, je croi, ſe fit,
Et le premier citron à Rouen fut confit.
Notre Docteur bien-tôt va lever tous ſes doutes,
Du Paradis pour elle il applanit les routes;
Et loin ſur ſes défauts de la mortifier,
Lui-même prend le ſoin de la juſtifier.
Pourquoi vous alarmer d'une vaine cenſure?
Du rouge qu'on vous voit on s'étonne, on murmure.
Mais a-t-on, dira-t-il, ſujet de s'étonner?
Eſt-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?
Aux uſages reçus il faut qu'on s'accommode.
Une femme ſur tout doit tribut à la Mode.
L'orgueil irrité, dit-on, ſur vos pompeux habits.
L'œil à peine ſoutient l'éclat de vos rubis.
Dieu veut-il qu'on étale un luxe ſi profane?
Oui, lorſqu'à l'étaler notre rang nous condâne.
Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriſer?
Le jeu fut de tout tems permis pour s'amuſer.
On ne peut pas toûjours travailler, prier, lire:
Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.

Le

## *REMARQUES.*

& ſa fille, recevoient leur cher Directeur avec un reſpect infini, & lui rendoient les ſoins les plus empreſſez.

Vers 576. *Et le premier citron* &c.] Les plus exquis citrons confits, ſe font à Rouen.

Vers 594. *Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.*] Les deux Dévotes dont on vient de parler, aimoient beaucoup le jeu. Notre Poëte y trouvoit à redire; & Mademoiſelle B. . . . lui diſoit, pour ſe vanger de ſes railleries, *qu'il valoit mieux jouer que médire.*

Vers

Le plus grand jeu joué dans cette intention,
Peut même devenir une bonne action.
Tout eſt ſanctifié par une ame pieuſe.
Vous êtes, pourſuit-on, avide, ambitieuſe,
Sans ceſſe vous brûlez de voir tous vos parens
Engloutir à la Cour Charges, Dignités, Rangs.
Votre bon naturel en cela pour eux brille.
Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille.
D'ailleurs tous vos parens ſont ſages, vertueux.
Il eſt bon d'empêcher ces Emplois faſtueux
D'être donnez peut-être à des Ames mondaines,
Epriſes du néant des vanitez humaines.
Laiſſez-là, croïez-moi, gronder les Indévots,
Et ſur votre ſalut demeurez en repos.
Sur tous ces points douteux c'eſt ainſi qu'il prono
Alors croyant d'un Ange entendre la réponſe,
Sa Dévote s'incline, & calmant ſon eſprit,
A cet ordre d'enhaut ſans replique ſouscrit.
Ainſi pleine d'erreurs, qu'elle croit légitimes,
Sa tranquille vertu conſerve tous ſes crimes:
Dans un cœur tous les jours nourri du Sacrement

M

## *REMARQUES.*

VERS 622. ——— *Au vrai Molinozisme.*] Le Qui me fut introduit à Rome, par MICHEL MOLINOS, tre Espagnol, & célèbre Directeur qui avoit aquis la putation d'un homme dévot. Il enſeignoit une méth pour élever l'ame à la contemplation par l'oraiſon de C tude, & cette Oraiſon conſiſtoit ſelon lui à ſe mettre préſence de Dieu par un acte de foi, qui nous faſſe co

:nt la vanité, l'orgueil, l'entêtement;
t que devant Dieu ſes fréquens ſacrilèges
our entrer au Ciel d'aſſurez privilèges.
: digne fruit des ſoins de ſon Docteur.
eſt-ce beaucoup, ſi ce Guide impoſteur,
chemins fleuris d'un charmant Quiétisme
coup l'amenant au vrai Molinozisme,
i fait bien-tôt, aidé de Lucifer,
en Paradis les plaiſirs de l'Enfer.
s dans ce doux état molle, délicieuſe,
s-tu plus, di-moi, que cette Bilieuſe,
llement outrée en ſa ſévérité,
it ſon chagrin du nom de piété,
à charité fauſſe, où l'amour propre abonde,
que c'eſt aimer Dieu que haïr tout le monde?
rien où d'abord ſon ſoupçon attaché
ſume du crime, & ne trouve un péché.
ne Fille honnête & pleine d'innocence,
elle en ſes valets voir quelque complaiſance?
és criminels les voilà tous chaſſez,
z elle à l'inſtant par d'autres remplacez.

Son

*REMARQUES.*

ieu préſent en nous-mêmes; après quoi il diſoit
nt bannir toutes ſortes de penſées, d'affections, &
e le reſte de Dieu. Ce faux Directeur âgé de 60.
déferé à l'Inquiſition, & fit abjuration de ſa doc-
Rome, en 1687. & l'Inquiſition le condamna à
iſon perpétuelle, dans laquelle il mourut quelques
après.

Son Mari, qu'une affaire appelle dans la Ville,
Et qui chez lui, ſortant, a tout laiſſé tranquille,
Se trouve aſſez ſurpris, rentrant dans la maiſon,
De voir que le Portier lui demande ſon nom:
Et que parmi ſes Gens changez en ſon abſence,
Il cherche vainement quelqu'un de connoiſſance.
Fort bien: Le trait eſt bon. Dans les Femmes, dis-je,
Enfin vous n'approuvez ni vice, ni vertu.
Voilà le Sexe peint d'une noble maniére!
Et Théophraſte même, aidé de la Bruyere,
Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.
C'eſt aſſez: Il eſt tems de quitter le pinceau.

Ve

REMARQUES.

VERS 637. *Son mari qu'une affaire appelle &c.*] L'Auteur déſigne encore ici ſa belle-ſœur. Elle changeoit ſouvent de Domeſtiques. Un jour ſon mari fut fort ſurpris de voir, en rentrant chez lui, des gens qui ne le connoiſſoient pas, & qui lui demandoient ſon nom. Regnier, Sat. XI. à la fin, dit:

*Je cours à mon Logis, je heurte, je tempeſte;*
*Et croyez, à frapper que je n'eſtois pertus.*
*On m'ouvre, & mes valets ne me reconnoiſſent plus.*
*Monſieur n'eſt pas ici: que Diable! à ſi bonne heure!*
*Vous frapez comme un fourd. Quelque tems je demeure,*

CHANG. VERS 641. *Et que parmi ſes Gens changez en ſon abſence.*] Dans les deux premières éditions il y avoit:

*Et que dans ſon logis fait neuf en ſon abſence.*

Mais on lui fit remarquer, que, quoi que l'on diſe, *maiſon neuve*, ou *ménage nouveau*, pour ſignifier, *changer*

Vous avez désormais épuisé la Satire.
Epuisé, cher Alcippe! Ah! tu me ferois rire!
Sur ce vaste sujet si j'allois tout tracer,
Tu verrois sous ma main des Tomes s'amasser.
Dans le Sexe j'ai peint la pieté caustique.
Et que seroit-ce donc, si Censeur plus tragique,
J'allois t'y faire voir l'Athéïsme établi,
Et non moins que l'Honneur, le Ciel mis en oubli?
Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée,
Pour souveraine Loi mettant la Destinée,
Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,
Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux?
Mais

## REMARQUES.

*les Domestiques*; on ne disoit pas, *Faire un logis neuf*, au même sens.

VERS 646. *Et Théophraste même, aidé de la Bruyere.*] LA BRUYERE a traduit du Grec les *Caractères de Théophraste*; & a donné dans le même volume, les *Caractères, ou les mœurs de ce Siècle.* JEAN DE LA BRUYERE, Gentilhomme de Mr. le Prince, étoit de l'Academie Françoise, & mourut le 20. de Mai, 1696. âgé de 57. ans.

VERS 657. *Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée.*] C'est-à-dire, une Athée: car *Capanée* étoit un Capitaine Grec, fameux par ses Impietez, qui étant allé au siége de Thebes avec Polinice, fut foudroïé par Jupiter, parce qu'il mépriſoit les Dieux.

VERS 660. —— *Du ton de Des-Barreaux.*] JAQUES DE VALLE'E, Seigneur DES BARREAUX, nâquit à Paris en 1602. & fut reçu Conseiller au Parlement en 1625. mais il se défit bien-tôt de sa Charge, parce que son penchant invincible pour les plaisirs le rendoit incapable des Devoirs de la Magistrature. Il a fait de fort jolies Chansons, & quantité de vers François & Latins qui n'ont pas été imprimez. Le fameux Sonnet de pieté qui commence par ce vers: *Grand Dieu, tes Jugemens sont remplis d'équité;*

Mais ſans aller chercher cette Femme infernale,
T'ai-je encor peint, di-moi, la Fantasque inégale,
Qui m'aimant le matin, ſouvent me hait le ſoir?
T'ai-je peint la Maligne aux yeux faux, au cœur noir?
T'ai-je encore exprimé la Brusque impertinente?
T'ai-je tracé la Vieille à morgue dominante,
Qui veut vingt ans encore après le Sacrement,
Exiger d'un Mari les reſpects d'un Amant?
T'ai-je fait voir de joie une Belle animée,
Qui ſouvent d'un repas ſortant toute enfumée,
Fait même à ſes Amans trop foibles d'eſtomac,
Redouter ſes baiſers pleins d'ail & de tabac?
T'ai-je encore décrit la Dame Brelandière,

Qui

## REMARQUES.

a toûjours paſſé pour être l'ouvrage de Des-Barreaux. Cependant il ſe fâchoit tout de bon quand on lui en parloit: il fit même d'aſſez mauvais vers François pour le deſavoüer, quoi que d'ailleurs ce Sonnet ſoit fort beau. Quelques années avant ſa mort qui arriva en 1674. il s'étoit retiré à Châlons ſur Saône, où il mourut d'une manière plus édifiante qu'il n'avoit vécu. C'eſt à Mr. de Maupeou, Evêque de Châlons, qu'il fut redevable de ſa converſion; & il diſoit ordinairement que ce Prélat *l'avoit empêché d'être vacillant.*

Vers 668. *Exiger d'un Mari les reſpects d'un Amant.*] Madame de T. . . . . Madame De la F. . . . . Madame de Freg. . . . . & tant d'autres.

Vers 672. *Redouter ſes baiſers pleins d'ail, & de tabac.*] Quelques femmes de la Cour, dans ces derniers tems, ont porté les excès de la table auſſi loin que les Hommes les plus débauchez auroient pu faire.

Vers 673. ——— *La Dame Brelandière.*] C'eſt encore Mad. . . . . Après avoir fait de ſa Maiſon une Acadé-

mie

des Joüeurs chez soi se fait Cabaretière,
ouffre des affronts que ne souffriroit pas
ôteſſe d'une Auberge à dix ſous par repas?
: offert à tes yeux ces triſtes Tiſiphones,
monſtres pleins d'un fiel, que n'ont point les
Lions,
prenant en dégoût les fruits nez de leur flanc,
itent ſans raiſon contre leur propre ſang;
ljours en des fureurs que les plaintes aigriſſent,
ent dans leurs enfans l'Epoux qu'elles haïſſent,
ont de leur maiſon digne de Phalaris,
ſéjour de douleurs, de larmes & de cris?
n t'ai-je dépeint la Superſtitieuſe,
Pédante au ton fier, la Bourgeoiſe ennuïeuſe;

Cel-

## REMARQUES.

de jeu, elle en faiſoit encore un Cabaret pour les
rs qui païoient leur écot en entrant, & qui après ce-
faiſoient ſervir avec la même liberté, & les mêmes
urs que l'on prend dans les moindres Cabarets. Il y
s femmes qui donnent à ſouper aux Joüeurs, de peur
e les plus revoir, s'ils ſortoient de leur maiſon.

ERS 677. ——— *Ces triſtes Tiſiphones* &c.] La premiè-
mme de Mr. BOILEAU, Pere de notre Poëte, avoit
en averſion une de ſes Filles, & ne ceſſoit point de la
saiter. Elle ne voulut jamais permettre qu'on la mît
enſion dans un Couvent, pour avoir le plaiſir de la
e. Elle s'en aquitta ſi bien, qu'à la fin cette jeune
en mourut, & la mere elle-même mourut de regret.

ERS 682. *Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïſ-*
] Il faut remarquer la nobleſſe avec laquelle le châti-
: le plus ordinaire des Enfans, eſt exprimé dans ce

ERS 683. ——— *Digne de Phalaris.*] Tyran de Sicile,
cruel.

Celle qui de ſon chat fait ſon ſeul entretien,
Celle qui toûjours parle, & ne dit jamais rien?
Il en eſt des milliers: mais ma bouche enfin laſſe,
Des trois-quarts, pour le moins, veut bien te faire grace.
J'entens. C'eſt pouſſer loin la moderation.
Ah! finiſſez, dis-tu, la déclamation.
Penſez-vous qu'ébloui de vos vaines paroles,
J'ignore qu'en effet tous ces diſcours frivoles
Ne ſont qu'un badinage, un ſimple jeu d'eſprit
D'un Cenſeur, dans le fond, qui folâtre & qui rit,
Plein du même projet qui vous vint dans la tête,
Quand vous plaçates l'Homme au deſſous de la Bête?
Mais enfin vous & moi c'eſt aſſez badiner.
Il eſt tems de conclurre; & pour tout terminer,
Je ne dirai qu'un mot. La Fille qui m'enchante,
Noble, ſage, modeſte, humble, honnête, touchante,
N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.

Si

## REMARQUES.

VERS 687. *Celle qui de ſon chat fait ſon ſeul entretien.*] C'eſt une ſœur de l'Auteur, laquelle ſe reconnut d'abord dans cette peinture, & s'en fâcha bien ſérieuſement.

VERS 695. *Ne ſont qu'un badinage, un ſimple jeu d'eſprit &c.*] L'Auteur a mis ecci pour faire comprendre qu'il ne faut pas expliquer à la rigueur tout ce qu'il a dit contre les Femmes dans cette Satire, ni ce qu'il a dit contre les Hommes dans la Satire huitième. Il m'écrivit ainſi dans une Lettre du 5. Juillet 1706. „ Quoi que j'aie compoſé *animi gratiâ* une Satire contre les méchantes Femmes, je ſuis „ pourtant du ſentiment d'Alcippe, & je tiens comme lui, „ *Que pour être heureux ſous ce joug ſalutaire, Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on ſait faire.* Il ne faut point pren-

„ dre

ir un ſort pourtant qu'on ne peut concevoir,
elle tout à coup rendue inſociable,
nge, ce ſont vos mots, ſe transformoit en Diable;
i me verriez bien-tôt, ſans me déſeſpérer,
dire: Hé bien, Madame, il faut nous ſéparer.
s ne ſommes pas faits, je le voi, l'un pour l'autre;
i bien ſe monte à tant: Tenez, voilà le vôtre.
z: Délivrons-nous d'un mutuel ſouci.
lcippe, tu crois donc qu'on ſe ſépare ainſi?
: ſortir de chez toi, ſur cette offre offenſante,
u donc oublié qu'il faut qu'elle y conſente?
rois-tu qu'aiſément elle puiſſe quitter
avoureux plaiſir de t'y perſécuter?
-tôt ſon Procureur, pour elle uſant ſa plume,
es prétentions va t'offrir un volume.
, grace au Droit reçu chez les Pariſiens,
s de douce nature, & Maris bons Chrétiens,

Dans

## REMARQUES.

e les Poëtes à la lettre: Aujourd'hui c'eſt chez eux la
te du Célibat; Demain c'eſt la fête du Mariage: Au-
urd'hui l'Homme eſt le plus ſot de tous les Animaux;
emain c'eſt le ſeul Animal capable de juſtice, & en-
la ſemblable à Dieu.

ERS 708. ——— *Il faut nous ſéparer* &c.] Ce vers & ſui-
ivans contiennent la formule du Libelle de Divorce,
toit en uſage anciennement. *Res tuas tibi habeto: Tuas*
*bi agito.* &c. Loi 2. §. 1. au Digeſte *de divortiis & re-*
*s.*

ERS 719. ——— *Chez les Pariſiens*, &c.] Ce n'eſt pas
emière fois que ce reproche leur a été fait: CORNEILLE
dans la *ſuite du Menteur*, Acte II. Sc. 1.

Dans ſes prétenſions une Femme eſt ſans borne.
Alcippe, à ce diſcours je te trouve un peu morne.
Des Arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.
Des Arbitres.... Tu crois l'empêcher de plaider?
Sur ton chagrin déja contente d'elle-même,
Ce n'eſt point tous ſes droits, c'eſt le procès qu'elle aime,
Pour elle un bout d'arpent, qu'il faudra diſputer,
Vaut mieux qu'un Fief entier acquis ſans conteſter.
Avec elle il n'eſt point de droit qui s'éclairciſſe,
Point de procès ſi vieux qui ne ſe rajeuniſſe;
Et ſur l'art de former un nouvel embarras,
Devant elle Rolet mettroit pavillon bas.

Croi-

## REMARQUES.

*Il eſt riche, & de plus il demeure à Paris,*
*Où des Dames, dit-on, eſt le vrai Paradis:*
*Et ce qui vaut bien mieux que toutes ces richeſſes,*
*Les Maris y ſont bons, & les Femmes maîtreſſes.*

VERS 721. *Dans ſes prétenſions une femme eſt ſans borne.*] La Coûtume de Paris eſt extrêmement favorable aux Femmes. „ Parmi nous, dit PATRU, *Plaid.* 9. les Femmes ont „ des Douaires & des préciputs; elles partagent la com„ munauté, où pourtant elles n'aportent presque rien que „ le bonheur de leur ſexe, & la faveur de nos Coûtumes. „ Enfin à bien parler, elles ſont les principales héritières „ de leurs Maris.

VERS 726. ——— *C'eſt le Procès qu'elle aime.*] Ce portrait de la Femme plaideuſe, a été formé ſur la Comteſſe de CRISSÉ, dont on a parlé ci-devant ſur le vers 105. de la Satire troiſième. L'Antiquité a auſſi produit des Monſtres de cette eſpèce-là: témoin la fameuſe *Afrania*, Femme d'un Sénateur Romain. Elle fut la plus grande

Chi-

noi, pour la fléchir trouve enfin quelque voie:
ne répons pas dans peu qu'on ne te voie
: faix des procès abbatu, consterné,
, à pié, sans Laquais, maigre, sec, ruiné,
fois dans ton malheur résolu de te pendre,
our comble de maux, réduit à la reprendre.

## REMARQUES.

ise que l'on vit jamais: on n'entendoit qu'elle
us les Tribunaux, & par son impudence elle merita
tes les Femmes plaideuses fussent appellées de son
*aler. Max. l. 8. c. 3. n. 2.*
s dernier. *Et pour comble de maux, réduit à la repren-*
Auteur s'applaudissoit beaucoup d'avoir si finir par
de plaisanterie, comme il avoit commencé.
a une remarque importante à faire sur le total de
ge: C'est la varieté & la finesse des transitions,
: ménagées avec beaucoup d'art. C'est ce que l'Au-
gardoit comme le Chef-d'œuvre de l'Art d'écrire,
ui a fait dire au sujet des *Caractères de* LA BRUYERE,
e qu'il estimoit d'ailleurs infiniment; que cet Ecri-
*oit liberé des transitions, qui étoient ce qu'il y avoit de*
*cile dans les Ouvrages d'esprit.* Au reste, on trouvera
gie de cette Satire, & de son Auteur, dans une
crite par Mr. ARNAUD, Docteur de Sorbonne,
fe dans le IV. Volume de cette Edition des Ouvra-
notre Poëte.

# SATIRE XI.

## A M. DE VALINCOUR,

### CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,

*Secretaire Général de la Marine, & des Commandemens de Monſeigneur le Comte de Toulouze.*

OUI, l'Honneur, VALINCOUR, eſt chéri dans le Monde:
Chacun pour l'éxalter en paroles abonde;
A s'en voir revétu chacun met ſon bonheur;

Et

### REMARQUES.

LE ſujet de cette Satire eſt le vrai & le faux Honneur. Elle fut compoſée à l'occaſion d'un Procès que le Commis à la recherche des Uſurpateurs du titre de Nobleſſe, avoit intenté à Mr. GILLES BOILEAU, Païeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, en éxécution de la Déclaration du Roi du 4. de Septembre 1696. Mr. l'Abbé BOILEAU Docteur de Sorbone; Chanoine de la Sainte Chapelle, & Mr. Boileau Despréaux ſon Frere, intervinrent dans ce Procès, auquel ils avoient le même interêt que Mr. Gilles Boileau leur Couſin. Ils produiſirent des titres inconteſtables, par leſquels ils prouvèrent leur Nobleſſe depuis JEAN BOILEAU Secretaire du Roi, anobli avec JEAN ſon fils, en l'année 1371. & ils furent maintenus en la qualité de Nobles & d'Ecuïers par Arrêt du 10. d'Avril 1699.

Ce Procès excita la mauvaiſe humeur de Mr. Despréaux, qui ne pouvoit ſouffrir l'injuſtice ni les vexations des Partiſans. Il en vouloit ſur-tout à B. . . . fameux Traitant, qui étoit un des principaux Intereſſez à la recherche des faux-Nobles: & ce fut presque uniquement pour ſe vanger de lui que Mr. Despréaux entreprit cette Satire. Il com-

men-

it crie ici bas, l'Honneur! vive l'Honneur!
dons discourir sur les bancs des Galères,
rçat abhorré même de ses Confrères;
nt, par un Arrêt injustement donné,
nneur en sa perſonne à ramer condamné.
i mot, parcourons & la Mer & la Terre:
ogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,
isans, Magistrats; chez Eux, si je les croi,
rêt ne peut rien, l'Honneur seul fait la loi.
pendant, lors qu'aux yeux leur portant la lanterne,
nine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
ıpperçoi par tout que folle Ambition,

Fol

## REMARQUES.

à là composer au mois de Novembre 1698. dans l
ur des poursuites de ce Procès: & il avoit dessein de
re l'Auteur de cette injuste recherche avec de terribles
urs. Mais quand il eut obtenu un Arrêt favorable,
nt de sa victoire, il oublia sa vengeance, & crût mê
e devoir pas relever la noblesse de son origine, après
roit parlé si modestement en d'autres endroits de ses
ages. *

TRS 5. *Entendons discourir sur les bancs des Galères*, &c. I
ion à une action mémorable du Duc D'OSSONE, Vi
de Sicile & de Naples. Ce Seigneur étant un jour à
es, & visitant les Galères du Port, eut la curiosité
erroger les Forçats; mais ils se trouvèrent tous inno
, à l'exception d'un seul, qui avoüa de bonne foi que
lui avoit fait justice, il auroit été pendu. *Qu'on m'ôte
ce coquin-là*, dit le Duc, en lui donnant la liberté; *il
rit tous ces honnêtes-gens.*

TRS 13. ——— *Lors qu'aux yeux leur portant la lanter*
DIOGÈNE le Cynique portoit une lanterne en plein
, & disoit qu'il cherchoit un Homme.

CHANT

*Dans l'Epitre V. v. 112. & dans la X. v. 56.*

Foibleſſe, Iniquité, Fourbe, Corruption;
Que ridicule Orgueil de ſoi-même idolâtre.
Le Monde, à mon avis, eſt comme un grand Theâtre,
Où chacun en public l'un par l'autre abuſé,
Souvent à ce qu'il eſt, jouë un rôle oppoſé.
Tous les jours on y voit, orné d'un faux viſage,
Impudemment le Fou repréſenter le Sage;
L'Ignorant s'ériger en Savant faſtueux,
Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux.
Mais, quelque fol eſpoir dont leur orgueil les berce,
Bien-tôt on les connoît, & la Verité perce.
On a beau ſe farder aux yeux de l'Univers;
A la fin ſur quelcun de nos vices couverts
Le Public malin jette un œil inévitable;
Et bien-tôt la Cenſure, au regard formidable,
Saît, le craïon en main, marquer nos endroits faux,
Et nous développer avec tous nos défauts.
Du Menſonge toûjours le Vrai demeure maître.
Pour paroître honnête Homme, en un mot, il faut l'être:
Et jamais, quoi qu'il faſſe, un Mortel ici-bas

Ne

## REMARQUES.

CHANG. Vers 30. —— *La Cenſure, au regard formidable.*] Première manière: *La Cenſure, Epagneule admirable.* Seconde manière: *Au regard admirable.*

VERS 37. *En vain ce Miſanthrope*, &c.] L'Auteur, en récitant, diſoit toûjours: *En vain ce faux Caton.*

IMIT. Vers 43. *Le Naturel toûjours ſort*, &c.] Horace, 1. Ep. X. v. 24.

*Ne-*

Ne peut aux yeux du Monde être ce qu'il n'eſt pas.
En vain ce Miſanthrope, aux yeux triſtes & ſombres,
Veut par un air riant en éclaircir ſes ombres:
Le Ris ſur ſon viſage eſt en mauvaiſe humeur;
L'agrément fuit ſes traits, ſes careſſes font peur;
Ses mots les plus flateurs paroiſſent des rudeſſes,
Et la Vanité brille en toutes ſes baſſeſſes.
Le Naturel toûjours ſort, & ſait ſe montrer.
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
Il rompt tout, perce tout, & trouve enfin paſſage.
Mais loin de mon projet je ſens que je m'engage.
Revenons de ce pas à mon texte égaré.
L'Honneur par tout, diſois-je, eſt du Monde admiré.
Mais l'Honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
Quel eſt-il, VALINCOUR? pourras-tu me le dire?
L'Ambitieux le met ſouvent à tout brûler;
L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler;
Un faux Brave à vanter ſa proüeſſe frivole;
Un vrai Fourbe à jamais ne garder ſa parole;

Ce

## REMARQUES.

*Naturam expellas furcâ; tamen usque recurret,*
*Et mala perrumpet furtim faſtidia victrix.*

Le célèbre La Fontaine a paraphraſé ces vers dans la Fable 18. Liv. 2.

VERS 52. *L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler.* Le *Pactole* eſt une Riviere fameuſe qui roule de l'or parmi ſon gravier. Elle eſt dans l'Aſie mineure.

Ce Poëte à noircir d'insipides papiers;
Ce Marquis à savoir frauder ses créanciers;
Un Libertin à rompre & Jeûnes & Carême;
Un Fou perdu d'honneur à braver l'Honneur même.
L'un d'Eux a-t-il raison? Qui pourroit le penser?
Qu'est-ce donc que l'Honneur que tout doit embrasser?
Est-ce de voir, dis-moi, vanter notre éloquence,
D'exceller en courage, en adresse, en prudence,
De voir à notre aspect tout trembler sous les Cieux;
De posseder enfin mille dons précieux?
Mais avec tous ces dons de l'esprit & de l'ame,
Un Roi même souvent peut n'être qu'un infame;
Qu'un Herode, un Tibere effroïable à nommer.

## REMARQUES.

CHANG. Vers 55. *Ce Poëte à noircir d'insipides papiers.*] Notre Auteur disoit quelquefois en recitant : *Linière, à barbouiller d'insipides papiers.*

VERS 70. *Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Petrône.*] L'Auteur oppose la Morale austère de SENEQUE à la Morale licentieuse de PETRÔNE, pour condamner un sentiment déraisonnable de ST. EVREMOND, dans son *Jugement sur Sénèque, Plutarque & Petrône*, où il débute ainsi: *Je commencerai*, dit-il, *par Sénèque, & vous dirai avec la dernière impudence, que j'estime beaucoup plus Sa Personne que ses Ouvrages. J'estime le Précepteur de Néron, l'Amant d'Agrippine, un Ambitieux qui prétendoit à l'Empire: du Philosophe & de l'Ecrivain, je n'en fais pas grand cas.* Au contraire les loüanges que St. Evremond donne aux sentimens délicats, au luxe poli, & aux voluptez étudiées de Petrône, qu'il appelle *un des plus honnêtes hommes du monde*, font bien juger que St. Evremond a regardé ce fameux Epicurien comme son Héros en fait de Morale. Voïez ses *Réf. sur la doctr. d'Epicure.* Notre Auteur regardoit Mr. de St. Evremond comme un homme qui avoit toûjours fait profession d'une Phi-

Où donc eſt cet Honneur qui ſeul doit nous charmer?
Quoi qu'en ſes beaux diſcours Saint-Evremond nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Petrône.
Dans le Monde il n'eſt rien de beau que l'Equité:
Sans elle la Valeur, la Force, la Bonté,
Et toutes les Vertus, dont s'ébloüit la Terre,
Ne ſont que faux brillans, & que morceaux de verre.
Un injuſte Guerrier, terreur de l'Univers,
Qui ſans ſujet courant chez cent Peuples divers,
S'en va tout ravager juſqu'aux rives du Gange,
N'eſt qu'un plus grand Voleur que Du Terte & Saint-Ange.

Du

## REMARQUES.

Philoſophie profane & voluptueuſe, dont les maximes ne ſeroient autoriſées qu'à peine dans la licence du Paganiſme. Sa Morale étoit une Morale de Cour, d'autant plus dangereuſe qu'il avoit l'art de la faire paſſer pour une ingénieuſe délicateſſe.

IMIT. Vers 74. *Ne ſont que faux brillans, & que morceaux de verre.*] *Fortuna vitrea eſt, tum cùm ſplendet, frangitur.* Publ. Syrus.

VERS 75. *Un injuſte Guerrier*, &c.] Alexandre le Grand, après avoir ſoumis une partie de l'Aſie, voulut aſſujettir le reſte de l'Orient, & porter ſes conquêtes au delà du Gange; mais ſes ſoldats refuſèrent de le ſuivre. Plutarque raporte ainſi le fait, ſuivant la traduction d'Amiot: *Ils deſdirent fort & ferme Alexandre, quand il les cuida à toute force faire encor paſſer la Riviere de Ganges, entendant dire aux gens du pays qu'elle avoit deux lieuës de large, & cent braſſes de profond, & que la rive de delà étoit toute couverte d'armes, de chevaux, & d'éléphans, &c.*

VERS 78. *N'eſt qu'un plus grand Voleur* &c.] Ce vers & les trois précédens contiennent le ſens de la réponſe que fit un Pirate au même Alexandre, qui lui reprochoit la con-

Du premier des Céſars on vante les exploits;
Mais dans quel Tribunal, jugé ſuivant les Loix,
Eût-il pû diſculper ſon injuſte manie?
Qu'on livre ſon pareil en France à La Reynie,
Dans trois jours nous verrons le Phénix des Guerriers
Laiſſer ſur l'échaffaut ſa tête & ſes lauriers.
C'eſt d'un Roi que l'on tient cette maxime auguſte,
*Que jamais on n'eſt grand qu'autant que l'on eſt juſte.*
Raſſemblez à la fois Mithridate & Sylla;

Joi-

## REMARQUES.

condition: *Je ſuis un Pirate*, dit-il, *parce que je n'ai qu'un vaiſſeau; ſi j'avois une armée navale je ſerois un Conquérant.* Apophth. des Anciens. Sénèque appèle ces ſortes de Conquerans injuſtes, *magnos & furioſos latrones*; & St. Auguſtin dit encore avec plus d'énergie: *quid enim ſunt regna, remotâ juſtitiâ, niſi magna latrocinia?*

Ibid. ——— *Que Du Tertre & Saint Ange.*] Deux fameux Voleurs de grand chemin. DU TERTRE étoit un Joüeur de profeſſion, qui étoit reçu dans la plûpart des maiſons diſtinguées de Paris. Il fit un vol au milieu du Cours-la-Reine: on le prit, & il fut condamné au dernier ſuplice ordonné contre les Voleurs de grand-chemin. Ce qui rendit ſon ſuplice remarquable, c'eſt que ſon corps demeura expoſé ſur la roüe pendant plus d'un mois à la porte du Cours. SAINT ANGE, autre Voleur, eut la même deſtinée. Il étoit, dit-on, fils d'un Maître-d'armes qui avoit eû l'honneur de montrer au Roi; & il avoit été Capitaine dans le Régiment de Languedoc des Troupes de Gaſton de France, Duc d'Orleans. Notre Auteur avoit connu *Saint Ange.*

CHANG. Vers 82. *Qu'on livre ſon pareil* &c.] Dans l'édition poſtume de 1713. on lit: *Qu'on trouve ſon pareil.*

Ibid. ——— *A la Reynie.*] GABRIEL NICOLAS DE LA REYNIE, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Lieutenant General de Police, étoit né à Limoges, en 1625. Il fut pourvû de la Charge de Maître des Requêtes en 1661. Mais le Roi voulant établir un bon ordre dans la Ville de Paris, ſépara la Police de la Charge de Lieutenant Civil,

de

Joignez-y Tamerlan, Genſeric, Attila;
Tous ces fiers Conquerans, Rois, Princes, Capitaines,
Sont moins grans à mes yeux que ce Bourgeois d'Athènes,
Qui fut, pour tous exploits, doux, moderé, frugal,
Toûjours vers la Juſtice aller d'un pas égal.
Oui, la Juſtice en nous eſt la Vertu qui brille.
Il faut de ſes couleurs qu'ici bas tout s'habille.
Dans un Mortel chéri, tout injuſte qu'il eſt,

C'eſt

## REMARQUES.

& créa une Charge de Lieutenant de Police, dont Mr. de la Reynie fut pourvû le premier jour de l'année 1667. Il l'a exercée avec une fermeté & une vigilance qu'on ne peut aſſez loüer. En l'année 1680. Sa Majeſté l'honora d'un Brevet de Conſeiller d'Etat. Il mourut le 14. de Juin, 1709. âgé de 84 ans. Il avoit été un des Commiſſaires de la Chambre ardente, établie à l'Arſenal pour la recherche des perſonnes accuſées de Sortilège, ou de Poiſon.

VERS 84. ——— *Sa tête & ſes lauriers.*] Jules Céſar étoit chauve, & il cachoit ce défaut autant qu'il pouvoit. C'eſt pourquoi, parmi les honneurs que le Sénat & le Peuple lui déférèrent, il reçut & conſerva plus volontiers le privilège de porter toûjours une Couronne de Lauriers. C'eſt à quoi ce vers fait alluſion.

VERS 85. *C'eſt d'un Roi* &c.] AGE'SILAS Roi de Sparte, ſelon Plutarque, traduit par Amiot, *avoit toûjours accouſtumé de dire en ſes privez devis, que Juſtice eſtoit la première de toutes les Vertus; pour autant, diſoit-il, que la Proüeſſe ne vaut rien, ſi elle n'eſt conjointe avec la Juſtice, & que ſi tous les hommes eſtoient juſtes, alors on n'auroit que faire de la Proüeſſe.* Et à ceux qui diſoient: le Grand Roi * le veut ainſi; *Et en quoi, diſoit-il, eſt-il plus grand que moi, s'il n'eſt plus juſte?* Le même Agéſilas étant preſſé de tenir une promeſſe injuſte: *ſi la choſe n'eſt pas juſte*, dit-il, *je ne l'ai pas promiſe.*

VERS 90. ——— *Ce Bourgeois d'Athènes.*] SOCRATE.

VERS

* *Le Roi de Perſe.*

C'eſt quelque air d'équité qui ſeduit & qui plaît.
A cet unique appas l'ame eſt vraiment ſenſible;
Même aux yeux de l'Injuſte, un Injuſte eſt horrible;
Et tel qui n'admet point la Probité chez lui,
Souvent à la rigueur l'éxige chez autrui.
Diſons plus: Il n'eſt point d'ame livrée au vice,
Où l'on ne trouve encor des traces de juſtice.
Chacun de l'Equité ne fait pas ſon flambeau.
Tout n'eſt pas Caumartin, Bignon, ni Dagueſſeau;
Mais jusqu'en ces Païs, où tout vit de pillage,
Chez l'Arabe & le Scythe Elle eſt de quelque uſage;
Et

## REMARQUES.

VERS 104. *Tout n'eſt pas Caumartin, Bignon, ni Dagueſſeau.*] L'Auteur loüe ici l'équité de trois Perſonnes illuſtres, dont les vertus méritent bien d'être données pour éxemple.

*Mr. De Caumartin:* URBAIN LOUÏS LE FE'VRE DE CAUMARTIN, Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances.

*Mr. l'Abbé Bignon:* JEAN PAUL BIGNON, Abbé de St. Quentin, Doïen de l'Egliſe Collégiale de St. Germain l'Auxerrois; Conſeiller d'Etat ordinaire, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, & Ancien Préſident des deux Académies Roïales des Sciences & des Inſcriptions.

*Mr. Dagueſſeau:* HENRI FRANÇOIS DAGUESSEAU, Avocat General au Parlement de Paris, & enſuite Procureur General. [Il a été fait Chancelier de France le 2. de Février 1717. ADD. *de l'Ed. d'Amſt.*]

IMIT. Ibid. *Tout n'eſt pas Caumartin, Bignon, &c.*] TEOFILO FOLENGIO, dans ſon *Orlandino*, cap. 6. fol. 57.

*Non tutti Sannazzari & Arioſti,*
*Non tutti ſon' Boiardi, & altri eletti.*

IMIT. VERS 108. *C'eſt elle entre eux qui fait le partage & le choix.*]

tin acquis en violant les loix,
: entre eux qui fait le partage & le choix.
llons voir le Vrai jusqu'en ſa ſource même,
ot aux yeux creux, & d'abſtinence blême,
oint le cœur juſte; eſt affreux devant Dieu.
ile au Chrétien ne dit en aucun lieu,
ot: Elle dit, Sois doux, ſimple, équitable.
Dévot ſouvent au Chrétien véritable
nce eſt deux fois plus longue, à mon avis,
Pôle Antarctique au Détroit de Davis.
En

## REMARQUES.

Cicéron dans ſon admirable Traité des Offices, li. III. *Juſtitiæ tanta vis eſt, ut nec illi quidem, qui & ſcelere parantur, & flagitio, ulla partienda juſtitiam qui eorum cupiam, qui una latrocinantur, furatur aut eripit; is ſibi ne in latrocinio quidem relinquit locum. autem qui Archipiratæ dicitur, niſi æquabiliter prætiat, aut decidetur à ſociis, aut relinquetur. Quinetiam num eſſe dicuntur, quibus pareant, quas obſervent*, &c. Jean Chryſoſtome, ſur le ch. 4. de l'Epître aux ıs: Πῶς ὁ πόλεμος &c. *Latroner, ſi in dividendis re- tripa Juſtitia non ſervent, neque partitionem ex æquo videbis & ipſos inter ſe bellis ac prœliis implicari.*

ascal, dans ſes *Penſées diverſes*, ch. 31. „ C'eſt laiſante choſe à conſidérer, dit-il, de ce qu'il y a ns dans le monde qui aïant renoncé à toutes les le Dieu & de la Nature, s'en ſont fait eux-mêmes, elles ils obéiſſent exactement comme par exem- es Voleurs, &c.

s 113. ——— *Elle dit*, &c.] L'Auteur fait ici le ngile, du genre féminin, quoi que ce mot ſoit or- ent de l'autre genre; il lui auroit été facile de cet endroit en mettant: *Sois dévot: Il nous dit*; le *Elle dit*.

116. *Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.*] lire, d'un Pôle à l'autre, ou d'une extrémité de la

Encor par ce Dévot ne croi pas que j'entende
Tartuffe, ou Molinos, & ſa myſtique Bande.
J'entens un faux Chrêtien mal inſtruit, mal guidé,
Et qui de l'Evangile en vain perſuadé,
N'en a jamais conçû l'esprit ni la juſtice;
Un Chrétien qui s'en ſert pour diſculper le vice;
Qui toujours près des Grans, qu'il prend ſoin d'abuſer,
Sur leurs foibles honteux ſait les autoriſer,
Et croit pouvoïr au Ciel, par ſes folles maximes,
Avec le Sacrement faire entrer tous les crimes.
Des faux Dévots pour moi voilà le vrai Heros.
Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,
Concluons qu'ici-bas le ſeul Honneur ſolide,
C'eſt de prendre toujours la Vérité pour guide;
De regarder en tout la Raiſon & la Loi;

D'être

## REMARQUES.

la Terre à l'autre; car le Détroit de Davis eſt preſque ſous le Pôle Arctique, près de la nouvelle Zemble, dans cette partie de la Groenlande qui fut découverte en 1585. par JEAN DAVIS, Anglois.

VERS 118. *Tartuffe, ou Molinos, & ſa myſtique Bande.*] Les Hypocrites, déſignez par *Tartuffe*; & les Quiétiſtes, deſignez par *Michel Molinos* leur Chef. Voïez la Remarque ſur le vers 622. de la Satire X.

VERS 134. —— *Ce mot ſeul veut tout dire.*] Dans l'édition *in douze* faite en 1701. il y a ici: *Ce ſeul mot veut tout dire.* C'eſt une faute.

VERS 145. *La Vertu n'étoit point ſujette à l'Oſtracisme.*] Loi chez les Athéniens, qui permettoit de bannir les Perſonnes dont la trop grande autorité étoit ſuſpecte au Peuple, & faiſoit craindre qu'elle ne dégenerât en tyrannie. Ce bannissement n'étoit pas infamant, parce qu'il n'étoit pas ordonné pour la punition d'un crime. *L'Oſtracisme* duroit ordinai-

l'être doux pour tout autre, & rigoureux pour ſoi:
l'accomplir tout le bien que le Ciel nous inſpire,
t d'être juſte enfin : Ce mot ſeul veut tout dire.
: doute que le flot des vulgaires Humains
, ce diſcours pourtant donne aiſément les mains,
t pour t'en dire ici la raiſon hiſtorique,
ouffre que je l'habille en Fable allégorique.
Sous le bon Roi Saturne, ami de la douceur,
'Honneur, cher VALINCOUR, & l'Equité ſa Sœur,
)e leurs ſages conſeils éclairant tout le Monde,
.egnoient, chéris du Ciel, dans une paix profonde.
'out vivoit en commun ſous ce Couple adoré.
Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ ſéparé.
.a Vertu n'étoit point ſujette à l'Oſtracisme,
Ni ne s'appeloit point alors un* * * *

L'Hon-

## REMARQUES.

linairement dix ans, & cependant le Banni jouïſſoit de ès biens.

IMIT. Ibid. *La vertu n'étoit point ſujette à l'Oſtracisme.*] énèque, dans ſes Controverſes: *Sunt quadam tempora iniqua virtutibus.*

VERS 146. *Ni ne s'apeloit point alors un* * * * *.] *Janſéniſte.* Les perſonnes peu inſtruites confondent ordinairement avec les véritables Janſéniſtes, ceux qui font profeſſion d'une vertu auſtère, & d'une régularité au deſſus du commun. On voit dans une Lettre écrite au Roi par Mr. GODEAU Evêque de Vence, pendant les grans troubles du Janſénisme, que ce Prélat ſe plaignoit à Sa Majeſté, les maux que le Janſénisme faiſoit à l'Egliſe, en ce que les Eccléſiaſtiques les plus ſavans & les plus vertueux étant expoſez à être ſoupçonnez de Janſénisme, ſe trouvoient par là éloignez des Emplois où ils auroient fait beaucoup de fruit. Un Evêque reprenant un Abbé de condition de ce

que

L'Honneur beau par ſoi-même, & ſans vains ornemens,
N'étaloit point aux yeux l'or ni les diamans,
Et jamais ne ſortant de ſes devoirs auſtères,
Maintenoit de ſa Sœur les règles ſalutaires.
Mais une fois au Ciel par les Dieux appelé,
Il demeura long-tems au Séjour étoilé.
Un Fourbe cependant, aſſez haut de corſage,
Et qui lui reſſembloit de geſte & de viſage,
Prend ſon tems, & par tout ce hardi Suborneur
S'en va chez les Humains crier, qu'il eſt l'Honneur:
Qu'il arrive du Ciel, & que voulant lui-même
Seul porter deſormais le faix du Diadême,
De lui ſeul il prétend qu'on reçoive la loi.
A ces discours trompeurs le Monde ajoûte foi.
L'innocente Equité honteuſement bannie
Trouve à peine un deſert où fuir l'ignominie.

Auſſi-

*REMARQUES.*

que ſa conduite n'étoit pas aſſez règlée: *Que voulez-vous que l'on faſſe*, répondit l'Abbé: *Si nous étions plus réglez, on nous prendroit pour des Janſéniſtes.* [Cette Remarque n'eſt qu'un tiſſu d'équivoques & de déguiſemens. M. Deſpréaux cenſure ici les Jéſuites, qui ont fait proſcrire & exiler des perſonnages d'une grande Vertu, ſous prétexte qu'ils étoient Janſéniſtes. Les Janſéniſtes ſe ſont toûjours diſtinguez par l'auſterité de leurs mœurs & par la regularité de leur conduite: de ſorte que les Jéſuites ne pouvant pas leur diſputer ce mérite, ont tâché de rendre leur Vertu odieuſe, en lui donnant le nom de *Janſénisme*, & traitant de *Janſéniſtes*, ceux qui n'étant pas devoüez à la Société ſe piquoient d'une morale rigide & ſevere. *Note de l'Ed. d'Amſt.*]

Vers

ſur un Trône éclatant de rubis,
teur monte orné de ſuperbes habits.
:eur, le Dédain, l'Audace l'environnent,
ue & l'Orgueil de leurs mains le couronnent.
:r il montre alors un front plus ſourcilleux,
ien & le Tien, deux Freres pointilleux,
ordre amenant les Procès & la Guerre,
lieux de ce pas vont partager la Terre;
lieux, ſous les noms de Bon Droit & de Tort,
ez elle établit le ſeul droit du plus Fort.
veau Roi triomphe, & ſur ce Droit inique
vaines loix un Code fantaſtique:
out aux Mortels preſcrit de ſe venger;
utre au moindre affront les force à s'égorger.
leur ame en vain de remords combattuë,
n lettres de ſang ces deux mots, *Meurs*, ou
ë.

Alors,

## REMARQUES.

147. *L'Honneur beau par ſoi-même*, &c.] Les Ro- préſentoient *l'Honneur* ſous la figure d'un jeune qui portoit d'une main la *Haſte* de la Divinité; & tre la Corne d'Abondance: Ce qui prouve qu'a- nme aujourd'hui, l'on faiſoit entrer l'Abondance ée de l'Honneur, & que les Richeſſes ont toûjours respect. On voit des Médailles ſur leſquelles ir eſt ainſi repréſenté.

178. ——— *Ces deux mots : Meurs, ou Tuë.*] Ils z de la Scène cinquième du premier Acte du *Cid*, Diègue dit à Rodrigue ſon fils, pour l'animer à la :e:

Va

Alors, ce fut alors, ſous ce vrai Jupiter,
Qu'on vit naître ici-bas le noir Siècle de Fer.
Le Frere au même inſtant s'arma contre le Frere:
Le Fils trempa ſes mains dans le ſang de ſon Pere:
La ſoif de commander enfanta les Tyrans,
Du Tanaïs au Nil porta les Conquerans:
L'Ambition paſſa pour la Vertu ſublime:
Le Crime heureux fut juſte, & ceſſa d'être Crime.
On ne vit plus que haine & que diviſion,
Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confuſion.
Le véritable Honneur ſur la voute céleſte
Eſt enfin averti de ce trouble funeſte.
Il part ſans différer, & descendu des Cieux

Va

## REMARQUES.

*Va contre un Arrogant éprouver ton courage.*
*Ce n'eſt que dans le ſang qu'on lave un tel outrage.*
*Meurs, ou Tue.*

IMIT. Vers 180. *Qu'on vit naître ici bas le noir Siècle de Fer.*] Ovide, Metamorph. Lib. I. v. 128.

*Protinus irrupit venæ pejoris in ævum*
*Omne nefas: fugêre pudor, verumque, fidesque;*
*In quorum ſubiêre locum fraudesque, doliqué,*
*Inſidiæque, & vis, & amor ſceleratus habendi.* &c.
—— *Fratrum quoque gratia rara eſt.* . . . . .
*Filius ante diem patrios inquirit in annos.*

VERS 184. *Du Tanaïs au Nil porta les Conquerans.*] Juſtin raporte que les premiers Conquerans ſortirent de la Scythie

i par tout ſe montrer dans les terreſtres lieux:
ùs il n'y fait plus voir qu'un viſage incommode.
i n'y peut plus ſoûffrir ſes Vertus hors de mode,
lui-même traité de Fourbe & d'Impoſteur
contraint de ramper aux piés du Séducteur.
fin las d'eſſuïer outrage ſur outrage,
ivre les Humains à leur triſte eſclavage,
n va trouver ſa Sœur, & dès ce même jour
ec elle s'envole au céleſte Séjour.
puis, toujours ici, riche de leur ruïne,
les triſtes Mortels le faux Honneur domine,
uverne tout, fait tout dans ce bas Univers,
peut-être eſt-ce lui qui m'a dicté ces vers.

Mais

## *REMARQUES.*

ɔſée par le Tanaïs, & chaſſèrent Vexoris, ou Séſoſtris, i d'Egypte, qui les vouloit ſoûmettre à ſa domination. *'in, L. 2. c. 3.* Cambyſe, fils de Cyrus, avoit déja con- s l'Egypte. *Id. L. 1. c. 9.*

MIT. Vers 204. *Et peut-être eſt-ce lui qui m'a dicté ces :.]* Regnier a fait une Satire contre *l'Honneur:* c'eſt la ire VI. où il dit à la fin;

*Mais, mon Dieu, que ce Traître eſt d'une étrange ſorte!*
*Tandis qu'à le blâmer la Raiſon me transporte,*
*Que de lui je médis, il me flatte, & me dit,*
*Que je veux par ces vers acquerir ſon crédit.*

:ſt tout ce que Mr. Deſpréaux a imité de cette Satire de gnier.

Mr. Pascal a dit auſſi dans ſes *Penſées*, ch. 24. *Ceux qui ivent contre la gloire, veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; ceux qui le liſent, veulent avoir la gloire de l'avoir lû: & moi*

Mais en fût-il l'Auteur, je conclus de ſa Fable,
Que ce n'eſt qu'en Dieu ſeul qu'eſt l'Honneur véritable.

## REMARQUES.

*moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, & peut-être que ceux qui le liront, l'auront auſſi.*

Ciceron le premier s'eſt moqué de ceux qui mettoient leurs noms à des Traitez, où ils condamnoient le deſir des loüanges: *Ipſi illi Philoſophi, etiam in illis libellis quos de contemnendâ gloriâ ſcribunt, nomen ſuum inſcribunt, in eo ipſo in quo prædicationem, nobilitatemque deſpiciunt, prædicari de ſe, ac nominari volunt.* Cic. *pro Archia Poëta.* Voïez les *Tuſculanes*, L. 1. & Valère Maxime L. 8. c. 14. n. 3.

*B. Picart fecit 1720.*

DISCOURS

# DISCOURS DE L'AUTEUR,

## Pour ſervir d'Apologie à la Satire ſuivante.

*QUelque heureux ſuccès qu'aient eu mes Ouvrages, j'avois réſolu* [1] *depuis leur dernière Edition de ne plus rien donner au Public; & quoi qu'à mes heures perduës,* [2] *il y a environ cinq ans, j'euſſe encore fait contre l'Equivoque une Satire que tous ceux à qui je l'ai communiquée, ne jugeoient pas inférieure à mes autres Ecrits, bien loin de la publier, je la tenois ſoigneuſement cachée, & je ne croiois pas que, moi mort, elle dût jamais voir le jour. Ainſi donc ſoigneux déſormais de me faire oublier, que été autrefois curieux de faire parler de moi, iſſois, à mes infirmitez près, d'une aſſez tranquilité, lorſque tout d'un coup j'ai qu'on débitoit dans le monde ſous mon nom antité de méchans Ecrits,* [3] *& entr'autres une Piè-*

### REMARQUES.

1 *Depuis leur dernière édition.*] En 1701.

2 *Il y a environ cinq ans.*] Ce Discours fut compoſé en 1710.

3 *Et entr'autres une Pièce en vers.*] L'Ouvrage dont il s'agit ici, étoit une Epître d'environ ſoixante vers. Mr. Deſpréaux fut très-mortifié d'apprendre qu'on l'en croïoit l'Auteur. Voici dans quels termes il en marqua ſa penſée à un Jéſuïte du Collège de Louïs le Grand. *Je déclare qu'il ne s'eſt jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus ſottement injurieux que cette groſſière bouffade de quelque Cuiſtre de Collège de*

*Pièce en vers contre les Jéſuites, également odieuſe & inſipide, & où l'on me faiſoit en mon propre nom dire à toute leur Societé les injures les plus atroces & les plus groſſières. J'avoüe que cela m'a donné un très-grand chagrin. Car bien que tous les gens ſenſez aient connu ſans peine que la Pièce n'étoit point de moi, & qu'il n'y ait eu que de très-petits eſprits qui aient préſumé que j'en pouvois être l'Auteur, la vérité eſt pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre afront, de me voir ſoupçonné, même par des ridicules, d'avoir fait un Ouvrage ſi ridicule.*

*J'ai donc cherché les moïens les plus propres pour me laver de cette infamie: & tout bien conſidéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient, que de faire imprimer ma Satire contre l'*EQUIVOQUE*; parce qu'en la liſant, les moins éclairez même de ces petits eſprits ouvriroient peut-être les yeux, & verroient manifeſtement le peu de raport qu'il y a de mon ſtile, même en l'âge où je ſuis, au ſtile bas & rampant de l'Auteur de ce pitoïable Ecrit. Ajoûtez à cela, que je pouvois mettre à la tête de ma Satire, en la donnant au Public, un Avertiſſement en manière de Préface, où je me juſtifierois pleinement, & tirerois tout le monde d'erreur. C'eſt ce que je fais aujourd'hui: & j'eſpère que le peu que je viens de dire, produira l'éfet que je me ſuis propoſé. Il ne me reſte donc plus maintenant qu'à parler de la Sa-*

## REMARQUES.

*l'Univerſité; & que ſi je l'avois faite, je me mettrois moi-même bien au deſſous des Coras, des Pelletiers, & des Cotins.* Il ajoûtoit dans une autre Lettre au même: *Je ne perdrai jamais la mémoire du ſervice conſiderable que vous m'avez rendu en cette*

*pour laquelle eſt fait ce Discours.*
*ai compoſée par le caprice du monde le plus*
*, & par une eſpèce de dépit & de colère*
*e, s'il faut ainſi dire, qui me ſaiſit à l'oc-*
*de ce que je vais raconter. Je me prome-*
*ns mon jardin à Auteuil, & révois en mar-*
*à un Poëme que je voulois faire contre les*
*is Critiques de notre ſiècle. J'en avois mê-*
*e compoſé quelques vers, dont j'étois aſſez*
*t. Mais voulant continuër je m'aperçus*
*avoit dans ces vers une équivoque de lan-*
*& m'étant ſur le champ mis en devoir de la*
*r, je n'en pus jamais venir à bout. Cela*
*a de telle manière, qu'au lieu de m'apli-*
*lavantage à réformer cette équivoque, &*
*rſuivre mon Poëme contre les faux Criti-*
*la folle penſée me vint de faire contre l'E-*
*me même, une Satire, qui pût me venger*
*s les chagrins qu'elle m'a cauſez depuis que*
*mêle d'écrire. Je vis bien que je ne rencon-*
*pas de médiocres difficultez à mettre en*
*n ſujet ſi ſec. Et même il s'en préſenta d'a-*
*ne qui m'arrêta tout court. Ce fut de ſa-*
*uquel des deux genres, maſculin ou femi-*
*e ferois le mot d'Equivoque, beaucoup d'ha-*
*Ecrivains, ainſi que le remarque Vaugelas,*
*ut maſculin. Je me déterminai pourtant*
*vîte au féminin, comme au plus uſité des*
*Et bien loin que cela empêchât l'éxecution*
*de*

## REMARQUES.

*bien à détromper les hommes de l'horrible affront que l'on*
*ait faire, en m'attribuant le plus plat, & le plus monſ-*
*belle qui ait jamais été fait.* Ces Lettres ſont entiè-
ns de l'Auteur de ces Remarques.

de mon projet, je crus que ce ne ſeroit pas une méchante plaiſanterie de commencer ma Satire par cette difficulté même. C'eſt ainſi que je m'engageai dans la compoſition de cet Ouvrage. Je croiois d'abord faire tout au plus cinquante ou ſoixante vers; mais enſuite les penſées me venant en foule, & les choſes que j'avois à reprocher à l'Équivoque, ſe multipliant à mes yeux, j'ai pouſſé ces vers juſqu'à près de trois cens cinquante.

C'eſt au Public maintenant à voir ſi j'ai bien ou mal réüſſi. Je n'emploierai point ici, non plus que dans les Préfaces de mes autres Ecrits, mon adreſſe & ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'eſt que j'ai travaillé cette Pièce avec le même ſoin que toutes mes autres Poëſies. Une choſe pourtant dont il eſt bon que les Jeſuïtes ſoient avertis, c'eſt qu'en attaquant l'Équivoque, je n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de ſa ſignification grammaticale; le mot d'Équivoque en ce ſens-là, ne voulant dire qu'une ambiguïté de paroles, mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes ſortes d'ambiguïtez de ſens, de penſées, d'expreſſions, & enfin pour tous ces abus & toutes ces mépriſes de l'eſprit humain qui font qu'il prend ſouvent une choſe pour une autre. Et c'eſt dans ce ſens que j'ai dit, que l'Idolatrie avoit pris naiſſance de l'Équivoque; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'équivoquer plus lourdement, que de prendre des pierres, de l'or & du cuivre, pour Dieu. J'ajoûterai à cela, que la Providence divine, ainſi que je l'établis clairement dans ma Satire, n'aïant permis chez eux cet horrible aveuglement, qu'en punition de ce que leur premier Pere avoit pé-

'oreille aux promeſſes du Démon, j'ai pû
re infailliblement que l'Idolatrie eſt un
ou pour mieux dire, un véritable enfant
quivoque. Je ne voi donc pas qu'on me puiſ-
e ſur cela aucune bonne critique; ſur tout
oire dans un pur jeu d'eſprit, où il ſeroit
e d'exiger une préciſion géometrique de peu
de paroles.

is il y a une autre objection plus importante
e conſidérable, qu'on me fera peut-être au
des Propoſitions de Morale relâchée, que
ne dans la dernière partie de mon Ouvrage.
es Propoſitions aient été, à ce qu'on pré-
avancées par quantité de Théologiens, mê-
lèbres, la moquerie que j'en fais peut, dira-
diffamer en quelque ſorte ces Théologiens,
uſer ainſi une eſpèce de ſcandale dans l'Egli-
cela je réponds premièrement, Qu'il n'y a
e des Propoſitions que j'attaque, qui n'ait
us d'une fois condamnée par toute l'Egliſe,
e reconnuës encore par deux des plus grans
qui aient depuis long-tems rempli le S. Siè-
e dis en ſecond lieu, qu'à l'exemple de ces
s Vicaires de JESUS-CHRIST, je n'ai
nommé les Auteurs de ces Propoſitions, ni
de ces Théologiens dont on dit que je puis
la diffamation, & contre leſquels même
e que je ne puis rien décider, puiſque je
oint lû, ni ne ſuis d'humeur à lire leurs
rs: ce qui ſeroit pourtant abſolument néceſſai-
r prononcer ſur les accuſations que l'on for-
ntr'eux, leurs accuſateurs pouvant les avoir
ntendus, & s'être trompez dans l'intelli-
des paſſages où ils prétendent que ſont ces
s dont ils les accuſent. Je ſoûtiens en troi-

*ſième lieu, qu'il eſt contre la droite Raiſon de penſer que je puiſſe exciter quelque ſcandale dans l'Egliſe, en traitant de ridicules des Propoſitions rejettées de toute l'Egliſe, & plus dignes encore, par leur abſurdité, d'être ſiflées de tous les fidèles, que refutées ſérieuſement. C'eſt ce que je me croi obligé de dire pour me juſtifier. Que ſi après cela il ſe trouve encore quelques Théologiens qui ſe figurent qu'en décriant ces Propoſitions, j'ai eu en vûe de les décrier eux-mêmes, je déclare que cette fauſſe idée qu'ils ont de moi, ne ſauroit venir que des mauvais artifices de l'Equivoque, qui, pour ſe vanger des injures que je lui dis dans ma Pièce, s'éforce d'intéreſſer dans ſa cauſe ces Théologiens, en me faiſant penſer ce que je n'ai pas penſé, & dire ce que je n'ai point dit.*

*Voilà, ce me ſemble, bien des paroles, & peut-être trop de paroles emploiées pour juſtifier un auſſi peu conſidérable Ouvrage qu'eſt la Satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir, je ne croi pas me pouvoir diſpenſer d'aprendre aux Lecteurs, qu'en attaquant, comme je fais dans ma Satire, ces erreurs, je ne me ſuis point fié à mes ſeules lumières; mais qu'ainſi que j'ai pratiqué, il y a environ dix ans, à l'égard de mon Epître* De l'Amour de Dieu, *j'ai non ſeulement conſulté ſur mon Ouvrage tout ce que je connois de plus habiles Docteurs, mais que je l'ai donné à examiner au Prélat de l'Egliſe qui, par l'étenduë de ſes connoiſſances & par l'Eminence de ſa dignité, eſt le plus capable & le plus en droit de me preſcrire ce que je dois penſer ſur ces matières. Je veux dire à M. le Cardinal de* NOAILLES, *mon Archevêque. J'ajoûterai, que ce pieux & ſavant Cardinal a eu trois ſemaines ma Satire entre les mains,*

*is, & qu'à mes inſtantes prieres, après l'a-*
*luë & reluë plus d'une fois, il me l'a enfin*
*luë, en me comblant d'éloges, & m'a aſſuré*
*n'y avoit trouvé à redire qu'un ſeul mot,*
*j'ai corrigé ſur le champ, & ſur lequel je lui*
*donné une entière ſatisfaction. Je me flate*
*qu'avec une aprobation ſi authentique, ſi*
*, & ſi glorieuſe, je puis marcher la tête le-*
*& dire hardiment des Critiques qu'on pour-*
*aire deſormais contre la doctrine de mon Ou-*
*e, que ce ne ſauroient être que de vaines ſub-*
*z d'un tas de miſérables Sophiſtes formez*
*l'Ecole du Menſonge, & auſſi afidez amis*
*Equivoque, qu'opiniâtres ennemis de Dieu,*
*on Sens & de la Vérité.*

# SATIRE XII.

## SUR

## L'EQUIVOQUE.

DU langage François bizarre Hermaphrodite,
De quel genre te faire, EQUIVOQUE maudite,
Ou maudit? car ſans peine aux Rimeurs hazardeux
E'uſage encor, je croi, laiſſe le choix des deux.
Tu ne me répons rien? Sors d'ici, Fourbe infigne, Mâ

### REMARQUES.

CEtte Satire a été compoſée en l'Année 1705. l'Auteur étant âgé de 69. ans. Il emploïa onze mois à la faire, & trois ans à la corriger. Pendant ce long intervale ſes amis l'engageoient ſouvent à en réciter des lambeaux; & ſur les raports peu fidèles qu'ils en faiſoient dans le monde, on s'imagina que ſa principale vûë étoit d'offenſer les Jéſuites par cet Ouvrage. Mais outre qu'attaquer les Jéſuites, & attaquer l'Equivoque, ſont deux choſes très-différentes, la fameuſe opinion de l'Equivoque n'étant pas enſeignée par tous les Jéſuites, & ſe trouvant en beaucoup d'Auteurs qui ne ſont pas Jéſuites; on peut dire en quelque façon que cette Satire n'attaque pas même les Caſuiſtes en général. [Quoi qu'en diſe le Commentateur, on ne ſauroit douter que la *principale vûe* de Mr. Despréaux n'ait été d'*offenſer les Jéſuites par cet Ouvrage*, c'eſt-à-dire, de ſatiriſer leur Morale, & d'*attaquer* leurs *Caſuiſtes en général*. La preuve en eſt claire. M. Despréaux n'a fait que répeter dans cette *Satire* les accuſations que M. Pascal a faites contre les Jéſuites *en général* dans ſes *Lettres Provinciales*; comme on le fera voir dans les Remarques ſur le vers 265. & ſur les ſuivans. ADD. *de l'Ed. d'Amſt.*]

L'Equivoque ſe prend ici par Mr. Despréaux, *pour tous les abus & toutes les mepriſes de l'Eſprit humain, qui nous font prendre ſouvent une choſe pour une autre.* C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans le Diſcours précédent. Au lieu que les Caſuiſ-

tes,

uſſi dangereux que femelle maligne,
ois rendre innocens les diſcours impoſteurs;
nent des Ecrivains, juſte effroi des Lecteurs;
i de mots confus ſans ceſſe embaraſſée
ume, en écrivant, cherche en vain ma penſée;
-moi, va charmer de tes vains agrémens,
eux faux & gâtez de tes louches amans;
viens point ici de ton ombre groſſière
oper mon ſtile ami de la lumière.
ais bien que jamais chez toi, dans mes diſcours,
i d'un faux brillant emprunté le ſecours.

Fuis

## REMARQUES.

ſuivant le P. Daniel, appèlent EQUIVOQUE, *toute ition qui a pluſieurs ſens, & que l'on fait un préciſément que ſonne qui nous écoute, la prendra dans un ſens différent de que nous y donnons dans notre eſprit.*

tte Satire ne regarde donc nullement l'Equivoque dont it dans les Ecoles. Mr. Deſpréaux dit lui-même que n *pur ſon Eſprit.* Ainſi ce ſeroit une erreur de croire ait prétendu dogmatiſer, ſoit dans cet Ouvrage, ſoit- ſon Epitre *de l'Amour de Dieu*. Il n'épouſoit ſérieuſe- : nul parti, à l'égard des matières qui ne ſont point e décidées. On en peut juger par ce endroit d'une e qu'il m'écrivit le 7. de Decembre 1703. & où il s'a- é la plus grande conteſtation des Théologiens de ce e. „ Pour ce qui regarde le démêlé ſur la Grace, c'eſt- oi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un ſentiment, & tantôt d'un autre: de ſorte que m'étant quelefois couché Janſéniſte tirant au Calviniſte, je ſuis ut étonné que je me réveille Moliniſte approchant du lagien. Ainſi, ſans condamner ni les uns ni les autres, je m'écrie avec S. Paul: *ô Altitudo Sapientiæ!* Mais rès avoir quelquefois en moi-même traduit ces paroles ul: *O que Dieu eſt ſage!* j'ajoûte auſſi en même tems: *que les hommes ſont fous!* Je m'imagine que vous emandez bien pourquoi cette dernière exclamation, & que us n'y comprenez pas un petit nombre de volumes.

Fui donc. Mais non, demeure; un Démon qui m'inspire
Veut qu'encore une utile & dernière Satire,
De ce pas en mon Livre, exprimant tes noirceurs,
Se vienne, en nombre pair, joindre à ſes Onze Sœurs,
Et je ſens que ta vûë échauffe mon audace.
Viens, aproche: Voyons, malgré l'âge & ſa glace,
Si ma Muſe aujourd'hui ſortant de ſa langueur,
Pourra trouver encore un reſte de vigueur.
Mais où tend, dira-t-on, ce projet fantaſtique?
Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins cauſtique,
Répandre de tes jeux le ſel divertiſſant,
Que d'aller contre toi ſûr ce ton menaçant
Pouſſer jusqu'à l'excès ma critique boutade?
Je ferois mieux, j'entens, d'imiter Benſerade.
C'eſt par lui qu'autrefois, miſe en ton plus beau jour,
Tu ſus, trompant les yeux du Peuple & de la Cour,
Leur

## REMARQUES.

VERS 20. *Se vienne, en nombre pair, joindre à ſes Onze Sœurs.*] Cette expreſſion eſt heureuſe, pour marquer le nombre de douze. La plûpart des Amis de l'Auteur lui avoient demandé une douzième Satire, pour figurer avec ſes douze Epîtres. En récitant ce vers, il mettoit l'aſpiration au mot, *onze*, ne l'uniſſant pas avec l'*s* qui eſt à la fin du mot précédent.

VERS 27. *Répandre de tes jeux le ſel divertiſſant.*] Il diſoit tantôt *le ſel divertiſſant*, & tantôt *le ſel réjouiſſant*: Il auroit même préferé ce dernier, s'il ne l'avoit pas employé dans l'Epître X. à ſes Vers.

VERS 30. *Je ferois mieux. . . . . d'imiter Benſerade.*] Furetiere dans ſon ſecond Factum contre l'Académie Françoiſe, dit que „ BENSERADE s'étoit érigé en Galand „ dans

Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles,
Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.
Mais ce n'eſt plus le tems. Le Public détrompé,
D'un pareil enjoûment ne ſe ſent plus frappé.
Tes bons mots, autrefois délices des ruelles,
Aprouvez chez les Grans, applaudis chez les Belles,
Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids badins,
Sont des collets-montez & des vertugadins.
Le Lecteur ne ſait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'inſipide figure.
C'eſt à regret qu'on voit cet Auteur ſi charmant,
Et pour mille beaux traits vanté ſi juſtement,
Chez toi toûjours cherchant quelque fineſſe aiguë,
Préſenter au Lecteur la penſée ambiguë,
Et ſouvent du faux ſens d'un proverbe affecté,
Faire de ſon diſcours la piquante beauté.
Mais laiſſons-là le tort qu'à ces brillans Ouvrages

Fit

RABELAIS, REGNIER.

dans la vieilleſſe pour des Chanſonnettes, & des vers de Ballet, qui lui avoient acquis quelque réputation pendant le régne du mauvais Goût, *des Equivoques & des Pointes* qui ſubſiſte encor chez lui. " Furetiere répète encor la même raillerie dans ſon troiſième Factum.

VERS 40. *Sont des Collets-montez, & des Vertugadins.*] Les *collets-montez* & les *Vertugadins* étoient anciennement des pièces de l'habillement des femmes.

VERS 49. *Mais laiſſons-là le tort*, &c.] Première manière:

*Mais laiſſons-là le mal qu'a de tels diſcours ſeinte,*
*Et ſi non mille endroits ſous le beau nom de Pointe.*

Fit le plat agrément de tes vains badinages.
Parlons des maux ſans fin que ton ſens de travers,
Source de toute erreur, ſema dans l'Univers:
Et pour les contempler juſques dans leur naiſſance,
Dès le tems nouveau-né, quand la Toute-Puiſſance
D'un mot forma le Ciel, l'Air, la Terre & les Flots,
N'eſt-ce pas toi, voïant le Monde à peine éclos,
Qui, par l'éclat trompeur d'une funeſte pomme,
Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme,
Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,
Comblé de tout ſavoir, à Dieu ſe rendre égal?
Il en fit ſur le champ la folle experience.
Mais tout ce qu'il aquit de nouvelle ſcience,
Fut que triſte & honteux de voir ſa nudité,
Il ſut qu'il n'étoit plus, grace à ſa vanité,
Qu'un chétif animal pétri d'un peu de terre,
A qui la faim, la ſoif, par-tout faiſoient la guerre,
Et qui courant toûjours de malheur en malheur,
A la mort arrivoit enfin par la douleur.
Oui, de tes noirs complots & de ta triſte rage
Le Genre humain perdu fut le premier ouvrage.

Et

*REMARQUES.*

VERS 64. —— *Grace à ſa Vanité.*] L'Auteur convenoit qu'il avoit été un mois à trouver ce demi-vers. [Remarquez cette cacophonie, *Gra-ça-ſa-va.* ADD. *de l'Ed. d'Angl.*]

VERS 80. *Chez les Mortels reſtans, encor tout éperdus.*] Au lieu de *Mortels*, il y avoit *Hommes*. Après *reſtans*, qui fait la Céſure, l'Auteur, en récitant ce vers, faiſoit un long repos, pour bien faire ſentir que *reſtans* ne doit pas ſe join-

dre

Et bien que l'Homme alors parût si rabaiſſé,
Par toi contre le Ciel un orgueil inſenſé,
Armant de ſes neveux la gigantesque engeance,
Dieu réſolut enfin, terrible en ſa vengeance,
D'abîmer ſous les eaux tous ces audacieux.
Mais avant qu'il lâchât les écluſes des Cieux,
Par un fils de Noé fatalement ſauvée,
Tu fus, comme ſerpent, dans l'Arche conſervée,
Et d'abord pourſuivant tes projets ſuſpendus
Chez les Mortels reſtans, encor tous éperdus,
De nouveau tu ſemas tes captieux menſonges,
Et remplis leurs eſprits de fables & de ſonges.
Tes voiles offuſquant leurs yeux de toutes parts,
Dieu diſparut lui-même à leurs troubles regards.
Alors tout ne fut plus que ſtupide ignorance,
Qu'impieté ſans borne en ſon extravagance.
Puis de cent dogmes faux la Superſtition,
Répandant l'idolâtre & folle illuſion,
Sur la terre en tout lieu diſpoſée à les ſuivre,
L'Art ſe tailla des Dieux d'or, d'argent & de cuivre,
Et l'Artiſan lui-même humblement proſterné

Aux

## REMARQUES.

ble avec ce qui ſuit: *encor tout éperdus.*

VERS 85. *Alors, tout ne fut plus.*] C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas, *Ce ne fut plus*, comme on l'a mis dans toutes les copies tant imprimées que manuſcrites.

VERS 89. *Sur la terre, en tout lieu.*] Il faut ainſi, & non pas, *en tout lieux.*

VERS

Aux pieds du vain métal par ſa main façonné,
Lui demanda les biens, la ſanté, la ſageſſe:
Le Monde fut rempli de Dieux de toute eſpèce.
On vit le Peuple fou, qui du Nil boit les eaux,
Adorer les Serpens, les Poiſſons, les Oiſeaux,
Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs, offrir des ſacrifices,
Conjurer l'Ail, l'Oignon, d'être à ſes vœux propices,
Et croire follement maîtres de ſes deſtins
Ces Dieux nez du fumier porté dans ſes jardins.
Bien-tôt te ſignalant par mille faux miracles,
Ce fut toi qui par tout fis parler les Oracles.
C'eſt par ton double ſens, dans leurs diſcours jetté,
Qu'ils furent en mentant dire la vérité.
Et ſans crainte rendant leurs réponſes Normandes:
Des Peuples & des Rois engloutir les offrandes.
Ainſi loin du vrai jour, par toi toûjours conduit,
L'Homme ne ſortit plus de ſon épaiſſe nuit.
Pour mieux tromper ſes yeux, ton adroit artifice
Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice:

Et

RAMAQUES.

VERS 97. *Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs.*] Dans la plûpart des Copies on lit: *aux Chiens, aux Chats, aux Rats.* C'eſt une faute groſſière, qui doit être ſi peu ſur le compte de l'Auteur, que toutes les fois qu'il récitoit cette Satire, il appuïoit extrêmement ſur le mot de *Boucs*, pour en faire ſentir la force & l'énergie. Dans la Satire VIII. il a encore décrit l'idolatrie groſſière des Egyptiens. Il diſoit à ce propos, *J'ai dit deux fois la même choſe & ne me ſuis point copié.*

VERS 105. —— *Leurs réponſes Normandes.*] Les Normands

toi de ſplendeur fauſſement revêtu
e Vice emprunta le nom d'une Vertu.
i l'Humilité devint une baſſeſſe;
ndeur ſe nomma Groſſiereté, Rudeſſe;
ntraire, l'aveugle & folle Ambition
la des grans cœurs la belle paſſion:
om de Fierté noble on orna l'Impudence;
ourbe paſſa pour exquiſe Prudence:
lace brilla ſeule aux yeux de l'Univers;
ir vraiment heros, chez les hommes pervers,
reconnut plus qu'Uſurpateurs iniques,
yranniques Rois cenſez grans Politiques,
ames ſcélérats à la gloire aſpirans,
leurs revêtus du nom de Conquerans.
is à quoi s'attacha ta ſavante malice?
ſur-tout à faire ignorer la Juſtice.
es plus claires Loix ton ambiguité
dant ſon adroite & fine obscurité,
eux embarraſſez des Juges les plus ſages,

Tout

*REMARQUES.*

ont accuſez de peu de ſincérité; &, *Répondre en Nor-* eſt une expreſſion qui eſt devenuë proverbiale, pour- que *l'on répond d'une manière équivoque. Parler en Nor-* Voïez le vers 120. de l'Epître IX.

ıs 110. *Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice.* ] BAUT avoit dit, en parlant de la Cour; L. I. 58.

*s Vertus paſſent pour des Vices,*
*les Vices pour des Vertus.*

Vers

Tout ſens devint douteux, tout mot eut deux viſages;
Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci;
Le texte fut ſouvent par la gloſe obſcurci:
Et pour comble de maux, à tes raiſons frivoles
L'Eloquence prêtant l'ornement des paroles,
Tous les jours accablé ſous leur commun effort,
Le Vrai paſſa pour faux, & le bon Droit eut tort.
Voilà comment déchu de ſa grandeur première,
Concluons, l'Homme enfin perdit toute lumière,
Et par ſes yeux trompeurs ſe figurant tout voir,
Ne vit, ne ſut plus rien, ne put plus rien ſavoir.
De la Raiſon pourtant, par le vrai Dieu guidée,
Il reſta quelque trace encor dans la Judée.

Chez

## REMARQUES.

VERS 135. *Tous les jours accablé.*] Il avoit mis: *Chaque jour accablez*; & ce dernier mot ſe rapportoit au *Vrai* & au *bon Droit*, qui ſont dans le vers ſuivant.

VERS 141. *De la Raiſon pourtant.*] Dans la première compoſition l'Auteur avoit mis: *De l'Equité pourtant.* Mais il changea ce mot; parce qu'il s'agit ici de la Raiſon, & non pas de l'Equité.

VERS 148. *Qu'un Mortel par lui-même au ſeul mal entraîné.*] Au lieu de ce vers l'Auteur avoit mis celui-ci: *Qu'un Mortel, comme un arbre, au mal déterminé.* Et c'eſt ce vers que Mr. le Cardinal de NOAILLES lui fit changer. [Ce changement eſt fondé ſur l'hypothèſe que ſans une Grace particulière & efficace par elle-même l'Homme ne peut pas ne point pécher. AUD.]

VERS 150. *Très-équivoque ami de jeune Alcibiade.*] Il eſt clair que Mr. Deſpréaux ſe borne ici au ſimple ſoupçon; & il faut convenir que la vertu de Socrate n'a pas été à couvert de la calomnie. Les mœurs des Grecs étoient ſi corrompues en ce tems-là, qu'ils ne purent voir l'amitié de Socrate pour Alcibiade, ſans y attacher un ſoupçon de Crime. Mais Platon ſon diſciple le juſtifie pleinement dans quel-

Chez les hommes ailleurs ſous ton joug gémiſſans,
Vainement on chercha la Vertu, le droit ſens:
Car qu'eſt-ce loin de Dieu que l'humaine Sageſſe?
Et Socrate, l'honneur de la profane Grèce,
Qu'étoit-il en effet, de près examiné,
Qu'un Mortel, par lui-même au ſeul mal entraîné;
Et malgré la vertu dont il faiſoit parade,
Très-équivoque ami du jeune Alcibiade?
Oui, j'oſe hardiment l'affirmer contre toi,
Dans le Monde idolâtre, aſſervi ſous ta Loi,
Par l'humaine Raiſon de clarté dépourvûë,
L'humble & vraie Equité fut à peine entrevuë;
Et par un Sage altier, au ſeul faſte attaché,

Le

## REMARQUES.

quelques-uns de ſes Dialogues, ſur tout dans celui qui eſt intitulé *le Banquet*, où Alcibiade lui-même prend les Dieux témoin que l'amour de Socrate pour lui n'avoit jamais rien eu de criminel. [Puis que Platon a *juſtifié pleinement* Socrate, il s'enſuit que M. Deſpréaux a rendu très-injuſtement ſa vertu ſuſpecte & douteuſe: & c'eſt ce que ſon commentateur devoit remarquer. ADD.]

VERS 155. *Et par un Sage altier, au ſeul faſte attaché*, &c.] Je vous le ſuivant,

*La Bien même accompli ſouvent fut un peché;*

evient été fait de deux autres manières, dont la première eſt:

*Et fait avec un cœur au ſeul faſte attaché,*
*La bonne action même au fond fut un péché.*

a ſeconde manière:

*Et fait avec un cœur au ſeul faſte attaché,*
*Le Bien même, le Bien au fond fut un péché.*

VERS.

Le Bien même accompli ſouvent fut un péché.
Pour tirer l'Homme enfin de ce desordre extrême,
Il falut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,
Vînt du ſein lumineux de l'éternel ſéjour,
De tes dogmes trompeurs diſſiper le faux jour.
A l'aſpect de ce Dieu les Démons disparurent,
Dans Delphe, dans Delos, les Oracles ſe tûrent:
Tout marqua, tout ſentit ſa venuë en ces lieux,
L'eſtropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.
Mais bien-tôt contre lui ton audace rebelle,
Chez la Nation même à ſon culte fidèle,
De tous côtez arma tes nombreux ſectateurs,
Prêtres, Phariſiens, Rois, Pontifes, Docteurs,
C'eſt par eux que l'on vit la Vérité ſuprême

De

## REMARQUES.

VERS 158. *Il falut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,*] Le Deſſein de l'Auteur eſt de faire voir, qu'il n'y a de véritable vertu que dans la véritable Religion. Et la principale preuve qu'il en donne, eſt l'exemple de Socrate, le plus ſage des Humains, ſuivant le témoignage de l'Oracle. Car Socrate n'a pas laiſſé d'être ſoupçonné de crime, & ce ſoupçon a terni l'éclat de ſa vertu. Mr. Despréaux diſoit à ce propos, qu'il ne pouvoit trouver dans le Paganiſme de plus grande Victime à immoler à JESUS-CHRIST, que Socrate. [On prétend ici que le ſoupçon qu'on a eu que Socrate étoit criminel *a terni l'éclat de ſa vertu*: cette prétenſion eſt injuſte. La vertu d'une perſonne ne dépend point des faux jugemens qu'on en fait, mais de ce qu'elle eſt veritablement en elle-même. Les ſoupçons & les calomnies des Juifs contre la Vierge *Marie* & contre JESUS-CHRIST même, ne diminuent rien de leur ſainteté ni de l'*éclat* de leur *vertu*. ADD.]

VERS

ıſonge & d'erreur accuſée elle-même;
bunal humain le Dieu du Ciel traîné,
teur de la Vie à mourir condamné.
:ur toutefois à ce coup fut deçûë,
r toi ton audace eut une triſte iſſuë.
ı nuit du tombeau ce Dieu précipité
va ſoudain tout brillant de clarté.
tout ſa doctrine en peu de tems portée
Gange & du Nil & du Tage écoutée,
perbes Autels, à leur gloire dreſſez,
licules Dieux tombèrent renverſez.
t en mille endroits leurs honteuſes ſtatuës
e plus bas uſage utilement fonduës,
nir vainement, Mars, Jupiter, Venus,

Ur-

## REMARQUES.

.s 164. *L'eſtropié marcha.*] Le mot d'*eſtropié*, eſt un générique qui convient également à ceux qui n'ont ſage de leurs bras, ou de leurs mains, & à ceux qui rclus des Jambes. On en fit apercevoir notre Poëte, 'efforça de corriger cet endroit: Il mit *Le foible de-r.* Il mit auſſi: *Le muët discourut:* mais ces change-ne l'aïant pas contenté, il s'en tint à la premiere ion.

ıs 168. *Prêtres, Phariſiens, Rois, Pontifes, Docteurs.*] oit d'abord *Scribes*, au lieu de *Prêtres*. On fit remar-Mr. Despréaux que *Scribes* & *Docteurs* n'étoient que ne choſe.

ıs 178. *Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée.*] ois Fleuves ſont les plus fameux des trois Parties du e, l'Aſie, l'Afrique, & l'Europe: car l'Amerique : pas encore connuë alors.

ıs 182. *Pour le plus bas uſage. . . . .*

Urnes, Vaſes, Trépiés, vils meubles devenus.
Sans ſuccomber pourtant tu ſoûtins cet orage;
Et ſur l'idolatrie enfin perdant courage,
Pour embaraſſer l'homme en des nœuds plus ſubtils,
Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.
Alors, pour ſeconder ta triſte frénéſie,
Arriva de l'Enfer ta fille l'Héréſie,
Ce Monſtre, dès l'enfance à ton école inſtruit,
De tes leçons bien-tôt te fit goûter le fruit.
Par lui l'Erreur, toujours finement apprêtée,
Sortant pleine d'attraits de ſa bouche empeſtée,
De ſon mortel poiſon tout courut s'abreuver,
Et l'Egliſe elle-même eut peine à s'en ſauver.
Elle-même deux fois presque toute Arienne,
Sentit chez ſoi trembler la Vérité Chrétienne;

Lors

## *REMARQUES.*

VERS 184. *Urnes, Vaſes, Trépiés, vils meubles devenus.*] L'Auteur avoit mis au premier vers: *Pour le plus vil uſage* &c au ſecond: *vains meubles devenus.* Mais ce mot *vains* n'avoit presque pas de ſens, & il empruntoit de l'autre vers le mot de *vils*, auquel il ſubſtitua celui de *bas*.

VERS 188. ——— *Brouiller de nouveaux fils.*] Expreſſion proverbiale, pour dire: *Cauſer de nouveaux troubles.*

VERS 199. *Lors qu'attaquant le Verbe & ſa Divinité, D'une ſyllabe impie* &c. & les deux ſuivans.] Le ſecond vers étoit ainſi:

*D'une adroite ſyllabe un ſaint mot augmenté.*

Mais l'Auteur avoit premièrement fait ces quatre vers de cette manière:

Lors

attaquant le Verbe & ſa Divinité,
yllabe impie un ſaint mot augmenté
tous les eſprits d'aigreurs ſi meurtrières,
ſang Chrétien couler tant de rivières.
e au milieu de ces troubles confus,
e tems égaré, ne ſe reconnut plus;
plus d'un aveugle & ténébreux Concile
ſonge parut vainqueur de l'Evangile.
à quoi bon ici du profond des Enfers,
Hiſtorien de tant de maux ſouffers,
er Arius, Valentin & Pélage,
ces fiers Démons que toujours d'âge en âge,
pour faire éclaircir à fond ſes veritez,
iis qu'aux Chrétiens l'Enfer ait ſuscitez?
s heurler là-bas tous ces damnez antiques,

Et

## REMARQUES.

*ique chez ſes Sujets l'un contre l'autre armez,*
*ur un Dieu fait homme au combat animez,*
*ſis dans une guerre & ſi triſte & ſi longue,*
*ir tant de Chrétiens, Martyrs d'une diphthongue.*

ens nioient la Conſubſtantialité du Verbe, & rejet-
: mot ὁμοούσιος qui ſignifie *conſubſtantiel.* Ils diſoient
'ils étoit ὁμοιούσιος τῷ πατρὶ; c'eſt-à-dire, *de ſubſ-*
*iblable à celle du Pere;* mais non pas ὁμοούσιος, ou
ὁμοούσιος, c'eſt-à-dire *de même ſubſtance* que le Pere.
héréſie des Ariens conſiſtoit en une diphthongue,
au mot ὁμοούσιος, auquel ils ſubſtituoient le mot
οι. Cette Diphthongue eſt la Diphthongue οι, que
odoxes rejettoient, aimant mieux ſouffrir le mar-
d'admettre cette addition, qui, toute légere qu'elle
ruit la Divinité du Verbe.

VERS

Et bornons nos regards aux troubles fanatiques,
Que ton horrible fille ici fut émouvoir,
Quand Luther & Calvin remplis de ton ſavoir,
Et ſoi diſans choiſis pour réformer l'Egliſe,
Vinrent du célibat affranchir la Prêtriſe;
Et des vœux les plus ſaints blâmant l'auſterité,
Aux Moines las du joug, rendre la liberté.
Alors, n'admettant plus d'autorité viſible,
Chacun fut de la Foi cenſé Juge infaillible,
Et ſans être aprouvé par le Clergé Romain,
Tout Proteſtant fut Pape une Bible à la main.
De cette erreur dans peu nâquirent plus de Sectes
Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans inſectes
Fondre ſur les raiſins nouvellement meuris;
Ou qu'en toutes ſaiſons ſur les murs à Paris,
On ne voit affichez de Recueils d'amourettes,
De Vers, de Contes-bleus, de frivoles ſornettes,
Souvent peu recherchez du Public nonchalant,
Mais vantez à coup ſûr du Mercure Galant.
Ce ne fut plus par-tout que fous Anabaptiſtes,
Qu'orgueilleux Puritains, qu'éxécrables Déiſtes,
Le plus vil Artiſan eut ſes dogmes à ſoi,

Et

*REMARQUES.*

VERS 228. *Sur les murs à Paris.*] Quelqu'un propoſa à l'Auteur de mettre *ſur les murs de Paris.* Si je mettois *ſur les murs de Paris*, dit-il, cela ſignifieroit *les murailles de la Ville.*

VERS 249. *Au ſignal tout à coup donné pour le carnage.*] Le maſſacre des Huguenots fait en France, en 1572, le jour de ſaint Barthelemi.

Vain

que Chrétien fut de differente loi.
ıcorde, au milieu de ces Sectes altières,
ıs lieux cependant déploïa ſes bannières;
ille, au ſecours des vains raiſonnemens
ınt le ravage & les embraſemens,
plus d'un païs, aux Villes déſolées,
herbe en vain chercher leurs Egliſes brûlées.
ope fut un champ de maſſacre & d'horreur:
rthodoxe même, aveugle en ſa fureur,
ſ dogmes trompeurs nourriſſant ſon idée,
a la douceur aux Chrétiens commandée;
ıt, pour vanger Dieu de ſes fiers ennemis,
ce que Dieu défend, légitime & permis.
ɡnal tout à coup donné pour le carnage,
les Villes, par-tout, théatres de leur rage,
mille faux zélez, le fer en main courans,
ınt attaquer leurs amis, leurs parens,
ıns diſtinction. dans tout ſein hérétique,
de joie, enfoncer un poignard Catholique.
uel Lion, quel Tigre, égale en cruauté
njuſte fureur qu'arme la Pieté?
ſ fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées,
Etoient

## REMARQUES.

RS 256. *Une injuſte fureur qu'arme la Piété.*] On a enquelquefois réciter à l'Auteur: *Une injuſte fureur qui piété.* Cette expreſſion étoit plus hardie.

RS 257. *Ces fureurs jusqu'ici du vain peuple admirées.*] ɔit eu deſſein de mettre *adorées*, mais il a préferé le u'il a mis, quoi que l'autre rimât plus richement.

Etoient pourtant toujours de l'Egliſe abhorrées;
Et dans ton grand crédit pour te bien conſerver,
Il falloit que le Ciel parût les approuver.
Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adreſſe.
Pour y parvenir donc, ton active ſoupleſſe,
Dans l'Ecole abuſant tes groſſiers Ecrivains,
Fit croire à leurs eſprits ridiculement vains,
Qu'un ſentiment impie, injuſte, abominable,
Par deux ou trois d'entr'eux réputé ſoûtenable,
Prenoit chez eux un ſceau de probabilité,
Qui même contre Dieu lui donnoit ſûreté;
Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance,

M

## REMARQUES.

[VERS 265. *Qu'un ſentiment impie* &c.] M. Despréa cenſure dans ce vers & dans les ſuivans le Dogme de PROBABILITE' ſoûtenu par les Jeſuites, & qui eſt co me le fondement de toute leur Morale. Voïez M. PASC *Lettres Provinciales*, Lett. V. p. m. 59. & ſuiv. ADD.]

[VERS 266. 267. *Par deux ou trois d'entr'eux réputé ſoû nable, Prenoit chez eux un ſceau de probabilité,*] Il n'eſt beſoin de *deux ou trois* Docteurs pour rendre une Opin probable. *Un ſeul ſuffit* pour lui donner cette qualité. *demanderez peut-être*, dit SANCHEZ, *ſi l'autorité d'un ſeul D teur bon & ſavant rend une Opinion probable. A quoi je répon qu'oui. Et c'eſt ce qu'aſſurent* Angelus, Sylv. Navarre, E manuel Sà, &c. *Et voici comme on le prouve. Une opinion p bable eſt celle qui a un fondement conſiderable. Or l'autorité d homme ſavant & pieux n'eſt pas de petite conſideration. Car, ſ témoignage d'un tel homme eſt de grand poids pour nous a que une choſe ſe ſoit paſſée, par exemple, à Rome: pourquoi ne ſe va-t-il pas de même dans un doute de Morale? Et la reſſem ajoute-t-il, qu'y apportent certains Auteurs ne me plaît pas, l'autorité d'un tel Docteur eſt ſuffiſante dans les choſes de D humain, mais non pas dans celles de Droit divin. Car elle gr*

lême en le condamnant, le ſuivre en conſcience.
C'eſt ſur ce beau principe, admis ſi follement,
u'auſſi-tôt tu poſas l'énorme fondement
e la plus dangereuſe & terrible Morale,
ue Lucifer, aſſis dans la Chaire infernale,
omiſſant contre Dieu ſes monſtrueux Sermons,
it jamais enſeignée aux Novices Démons.
udain, au grand honneur de l'Ecole Païenne,
n entendit prêcher dans l'Egliſe Chrétienne,
ie ſous le joug du Vice un pécheur abbatu
uvoit, ſans aimer Dieu, ni même la Vertu,
r la ſeule fraïeur au Sacrement unie,

Ad-

## REMARQUES.

*id poids dans les unes & dans les autres.* Pascal, *Lett. V.* p. 59, ſuiv. ADD.]

VERS 269. 270. *Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance, Même en le condamnant, le ſuivre en conſcience.*] ESCOBAR dit qu'*il eſt permis de ſuivre l'opinion la moins probable, quoi que la moins ſûre.* Le P. BAUNI ſoutient que *quand le Penitent ſuit une Opinion probable, le Confeſſeur le doit abſoudre, quoi que ſon Opinion ſoit contraire à celle du Penitent: que refuſer l'abſolution à un Penitent qui agit ſelon une Opinion probable eſt un péché qui de ſa nature eſt mortel.* Et il cite, pour confirmer ce ſentiment, trois des plus fameux Jéſuites, *Suarez, Vasquez,* & *Sanchez.* Pascal, *Lett. V.* p. 61. APP.]

VERS 273. *De la plus dangereuſe & terrible Morale que Lucifer,* &c.] La *Morale* qu'on a tant reprochée aux Jéſuites, dont M. Deſpréaux va rapporter les principaux traits. D.]

VERS 280. *Pouvoit, ſans aimer Dieu* &c.] Dans ce Vers & dans les cinq qui ſuivent M. Deſpréaux en veut aux Jéſuites, qui ont dit qu'on *n'étoit pas obligé d'aimer Dieu* pour être ſauvé, & que l'*attrition* conçue par la ſeule crainte

Admis au Ciel jouïr de la gloire infinie;
Et que les Clefs en main, ſur ce ſeul paſſeport,
Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.
Ainſi pour éviter l'éternelle misère,
Le vrai zèle au Chrétien n'étant plus néceſſaire,
Tu ſus, dirigeant bien en eux l'intention,
De tout crime laver la coupable action.

Bien-

## *REMARQUES.*

des peines de l'Enfer ſuffiſoit avec le Sacrement. Voyez les preuves qu'en donne M. Paſcal dans ſes *Provinciales*, Lettre *X. p.* 143. *& ſuiv.* C'eſt pour combattre ce Dogme horrible que M. Despréaux a compoſé ſa XII. Satire. ADD.]

[VERS 287. *Dirigeant bien en eux l'intention.*] Filiutius dit que c'eſt l'*intention* qui *règle la qualité de l'action.* Pascal, *Lett. IX.* p. 127. Voyez auſſi la *Lettre VII.* où cette matiere eſt traitée à fond. ADD.]

[VERS 289. *Se parjurer ceſſa d'être un parjure.*] *On peut jurer*, dit SANCHEZ, *qu'on n'a pas fait une choſe, quoi qu'on l'ait faite effectivement, en entendant en ſoi-même, qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en ſous-entendant quelque autre circonſtance pareille, ſans que les paroles dont on ſe ſert, ayent aucun ſens qui le puiſſe faire connoître. Et cela*, ajoute ce fameux Caſuïſte, *eſt fort commode en beaucoup de rencontres, & eſt toûjours juſte, quand cela eſt néceſſaire ou utile pour la ſanté, l'honneur, ou le bien.* Pasc. *Lett. IX.* p. 126. 127. ADD.]

[VERS 290. *L'argent à tout denier ſe prêta ſans uſure.*] Les Peres Bauni & Sanchez ont donné des expediens pour rendre l'Uſure permiſe. Voyez Mr. Pascal, *Lettre VIII.* p. 102. *& ſuiv.* ADD.]

[VERS 291. 292. *Sans ſimonie, on put contre un bien temporel Hardiment échanger un bien ſpirituel.*] Le Pere VALENTIA dit que *ſi l'on donne un bien temporel pour un bien ſpirituel*: c'eſt-a-dire de l'argent pour un Benefice : *& qu'on donne l'argent comme le prix du Benefice, c'eſt une ſimonie viſible. Mais* que *ſi on le donne comme le motif qui porte la volonté du Collateur à le conferer, ce n'eſt point ſimonie, encore que celui qui le confere, conſidere, & attende l'argent comme la fin principale.* Le Pere TANNERUS auſſi Jéſuite dit la même choſe.

Pa-

Et ſe parjurer ceſſa d'être un parjure.
ent à tout denier ſe prêta ſans uſure.
ſimonie, on put contre un bien temporel
ment échanger un bien ſpirituel.
oin d'aider le pauvre on diſpenſa l'avare ;
ême chez les Rois le ſuperflu fut rare.
alors qu'on trouva, pour ſortir d'embarras,
L'Art

## REMARQUES.

l *Lettre VI.* p. 73. 74. *& ſuiv.* & *Lettre XII.* p. 179. *& ſuiv.* Voyez auſſi la *Défenſe* de la XII. Lettre. ADD.]

ERS 293. *Du ſoin d'aider le pauvre on diſpenſa l'avare.*] *que les riches*, dit ESCOBAR, *ne péchent point mortellement, quand ils ne donnent point l'aumône de leur ſuperflu à de grandes néceſſitez des pauvres.* Pascal, *Lettre IX.* p. 123. *XII.* p. 173. *& ſuiv.* & la *Défenſe* de la XII. Lettre. .]

ERS 294. *Et même chez les Rois le ſuperflu fut rare.*] QUEZ dit que *ce que les perſonnes du monde gardent pour r leur condition & celle de leurs parens, n'eſt pas apellé u. Et c'eſt pourquoi*, ajoute-t-il, *à peine trouvera-t-on y ait jamais de ſuperflu dans les gens du monde, & non ême dans les Rois.* DIANA, intime ami des Jéſuites ind Partiſan de leurs Opinions, après avoir rapporté aroles de Vasquez, en conclut, *Que dans la queſtion : riches ſont obligez de donner l'aumône de leur ſuperflu ; en- ue l'affirmative fût véritable, il n'arrivera jamais, ou e jamais, qu'elle oblige dans la pratique.* Pascal, *Lettre . 67. Lettre XII.* p. 171. *& ſuiv.* & la *Défenſe* de la Lettre. ADD.]

ERS 295. 296. *C'eſt alors qu'on trouva . . . L'Art de tout haut en diſant vrai tout bas.*] Filiutius donne ce n d'éviter le menſonge. „ C'eſt qu'après avoir dit it haut, *Je jure que je n'ai point fait cela*, on ajoute tout , *aujourd'hui* : ou qu'après avoir dit tout haut, *je jure*, diſe tout bas, *que je dis*, & que l'on continue enſuite it haut, *que je n'ai point fait cela.*" Pascal, *Lettre IX.* 7. Voyez auſſi la Remarque ſur le vers 289. de cette . ADD.]

L'Art de mentir tout haut en diſant vrai tout bas.
C'eſt alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adreſſe,
Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois ſa Meſſe;
Pourvû que, laiſſant-là ſon ſalut à l'écart,
Lui-même en la diſant n'y prenne aucune part.
C'eſt alors que l'on ſut qu'on peut pour une pomme,
Sans bleſſer la Juſtice, aſſaſſiner un homme:

Aſſaſ-

## REMARQUES.

[VERS 298. *Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois ſa Meſſe.*] *Un Prêtre qui a reçu de l'argent pour dire une Meſſe, peut-il recevoir de nouvel argent ſur la même Meſſe?* C'eſt une queſtion propoſée par les Jeſuïtes, & voici la réponſe qu'ils y font. *Oui*, dit Eiliutius, *en apliquant la partie du ſacrifice qui lui apartient comme Prêtre, à celui qui le paye de nouveau, pourvû qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Meſſe entiere; mais ſeulement pour une partie, comme pour un tiers de Meſſe.* Voyez Mr. Pascal, *Lettre V.* p. 74. ADD.]

[VERS 301. & ſuiv. *C'eſt alors que l'on ſut qu'on peut pour une pomme, Sans bleſſer la Juſtice, aſſaſſiner un homme* &c.] *L'Exode*, dit LESSIUS, *défend de tuer les voleurs de jour qui ne ſe défendent pas avec des Armes; & on punit en juſtice ceux qui tueroient de cette ſorte. Mais néanmoins*, pourſuit-il, *on n'en ſeroit pas coupable en conſcience, lors qu'on n'eſt pas certain de pouvoir recouvrer ce qu'on nous dérobe, & qu'on eſt en doute, comme dit Sotus; parce qu'on n'eſt pas obligé de s'expoſer au peril de perdre quelque choſe pour ſauver un voleur. Et tout cela eſt encore permis aux Eccleſiaſtiques mêmes. Il n'eſt pas permis*, dit encore Leſſius, *de tuer pour conſerver une choſe de petite valeur, comme pour un Ecu, ou pour une Pomme, ſi ce n'eſt qu'il nous fût honteux, de la perdre. Car alors on peut la reprendre, & même tuer, s'il eſt néceſſaire, pour la ravoir; parce que ce n'eſt pas tant défendre ſon bien que ſon honneur.* Pascal, *Let. XIV.* p. 227. & 232. ADD.]

VERS 309. *Veux-je d'un Pape illuſtre*, &c.] Ceci regarde les Propoſitions condamnées par le Pape INNOCENT XI. En ce que je vais ajoûter fera voir qu'il n'en veut point aux Jeſuïtes en particulier. Voici dans quels termes il m'écrivit le 2. Août 1707. „ J'ai mis ma Satire contre l'Equivoque,

„ adreſ-

ſſaſſiner ! Ah non, je parle impropement ;
ais que prêt à la perdre, on peut innocemment,
ur-tout ne la pouvant ſauver d'une autre ſorte,
aſſacrer le voleur, qui fuit & qui l'emporte.
nfin ce fut alors que, ſans ſe corriger,
out pécheur.... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager ?
eux-je d'un Pape illuſtre, armé contre tes crimes,



## REMARQUES.

adreſſée à l'Equivoque même, en état de paroître aux yeux même des Jeſuites, ſans qu'ils s'en puiſſent le moins du monde offenſer. Et pour vous en donner pas avance une preuve ; Je vous dirai, qu'après y avoir attaqué aſſez fortement les plus affreuſes propoſitions des mauvais Caſuiſtes, & celles ſur tout qui ſont condamnées par le Pape Innocent XI. Voici comme je me reprens.

*Enfin, ce fut alors que, ſans ſe corriger,*
*Tout Pécheur..... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager ?*
*Veux-je ici, raſſemblant un corps de tes maximes,*
*Donner Soto, Bannez, Diana mis en rimes ;*
*Exprimer tes détours burleſquement pieux,*
*Pour diſculper l'Impur, le Gourmand, l'Envieux,*
*Tes ſubtils faux-fuians pour ſauver la Molleſſe,*
*Le Larcin, le Duel, le Luxe, la Pareſſe :*
*En un mot, faire voir à fond développez,*
*Tous ces Dogmes affreux d'Anathème frappez,*
*Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,*
*Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace &c.*

Voici une partie de ce que je lui répondis ſur cet article-là. En repaſſant ſur vos derniers vers, j'ai remarqué ceux-ci.

A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes;
Exprimer tes détours burlesquement pieux,

## REMARQUES.

*Veux-je ici réſſemblant un corps de tes maximes,*
*Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes?*

„ Permettez-moi de vous demander ſi l'on peut dire:
„ mer un *Auteur mis en rimes*; ou bien, par exemple
„ *veux donner ici la Bible miſe en rimes?* Ce n'eſt qu
„ une extrême timidité que je vous propoſe ce ſcru
„ mais ſuppoſé qu'il ne vous paroiſſe pas déraiſon
„ voïez, Monſieur, ſi l'expreſſion ſuivante convien
„ votre penſée,

*Veux-je donc, reſſemblant un corps de tes maximes,*
*Mettre ici Diana, Soto, Bannez, en rimes?*

Mr. Despréaux n'eut point d'égard à ces deux vers, il changea les ſiens, en mettant ceux-ci à la place.

*Veux-je d'un Pape illuſtre, armé contre tes crimes,*
*A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes?*

Il changea auſſi les deux derniers,

*Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,*
*Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace.*

en ceux-ci, où il ne loue point les Jéſuites, mais déſigne clairement qu'il ne s'adreſſe point à eux.

*Que tous les jours, rempli de tes viſions folles,*
*Plus d'un Moine à long froc prêche dans tes Ecoles.*

Mais il les changea encore de cette manière:

*Que ſans peur débitant tes diſtinctions folles,*
*L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles.*

[Ces changemens font voir que Mr. Despréaux en effectivement aux *Jéſuites*, & qu'il ſe faiſoit de la pe

Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;
Tes subtils faux-fuïans, pour sauver la molleſſe,

Le

## REMARQUES.

prévariquer dans une choſe auſſi claire que celle-là. ADD.]

[VERS 312. *Pour disculper l'impur.*] Le Pere Bauni déclare que les filles ont le droit de diſpoſer de leur virginité ſans leurs parens. *Quand cela ſe fait*, dit-il, *du conſentement de la fille, quoi que le Pere ait ſujet de s'en plaindre, ce n'eſt pas néanmoins que ladite fille, ou celui à qui elle s'eſt proſtituée, lui ayent fait aucun tort, ou violé pour ſon égard la juſtice: car la fille eſt en poſſeſſion de ſa virginité, auſſi bien que de ſon corps; elle en peut faire ce que bon lui ſemble, à l'excluſion de la mort ou des retranchement de ſes membres.* Escobar aſſure qu'*une méchante intention, comme de regarder des femmes avec un deſir impur, jointe à celle d'ouïr la Meſſe comme il faut, n'empêche pas qu'on n'y ſatisfaſſe.* Pascal, *Lettre IX.* p. 129. & 131. Le Pere Bauni demande *ce qu'on doit faire entre les Maitres & les Servantes, Couſines & Couſins qui demeurent enſemble, & qui ſe portent mutuellement à pécher par cette occaſion?* Il répond qu'il faut les ſeparer *ſi les rechutes ſont fréquentes: mais que s'ils s'offenſent que rarement par enſemble, comme ſeroit une ou deux fois le mois, & qu'ils ne puiſſent ſe ſeparer ſans grande incommodité & dommage on pourra les abſoudre* &c. Le même Jéſuite aſſure qu'*il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes d'entrer dans les lieux de débauche pour y convertir des femmes perduës, quoi qu'il ſoit bien vraiſemblable qu'on y péchera: comme ſi on a déja prouvé ſouvent qu'on s'eſt laiſſé aller au péché par la vûë & les ajolleries de ces femmes* &c. Pascal, *Lettre X.* p. 142. 143. ADD.]

[*Le gourmand.*] *Eſt-il permis*, demandent les Jéſuites, *de boire & manger tout ſon ſaoul ſans néceſſité & pour la ſeule volupté? Oui certainement, ſelon Sanchez*, répondent-ils, *pourvû que cela ne nuiſe point à la ſanté, parce qu'il eſt permis à l'appetit naturel de jouïr des actions qui lui ſont propres.* Pascal, *Lett. X.* p. 125. ADD.]

[*L'envieux.*] Le Pere Bauni dit que *l'envie du bien ſpirituel du prochain eſt mortelle, mais que l'envie du bien temporel n'eſt que veniellé: car*, ajoute-t-il, *le bien qui ſe trouve és choſes temporelles eſt ſi mince, & de ſi peu de conſequence pour le Ciel, qu'il eſt de nulle conſideration devant Dieu & ſes Saints.* Pascal, *Lettre IX.* p. 124. ADD.]

[VERS 313. *Tes ſubtils faux-fuïans, pour ſauver la molleſſe.*]

Le larcin, le duel, le luxe, la paresse ;
En un mot, faire voir à fond développer
Tous ces dogmes affreux d'anathème frapper,
Que ſans peur débitant tes diſtinctions folles,
L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles ?
Mais ſur ce ſeul projet ſoudain puis-je ignorer

A

## REMARQUES.

*Celui qui fait banqueroute*, demande Escobar, *peut-il en ſûreté de conſcience retenir de ſes biens autant qu'il eſt néceſſaire pour faire ſubſiſter ſa famille avec honneur ? Je ſoutiens qu'oui, avec Leſſius*, repond-il, *& même encore qu'il les ait gagnez par des injuſtices, & des crimes connus de tout le monde : quoi qu'en ce cas il n'en puiſſe pas retenir une auſſi grande quantité qu'autrement.* Pascal, *Lettre VIII.* p. 106. Voyez auſſi la Remarque ſur le vers 294. ADD.]

[VERS 314. *Le larcin.*] Leſſius aſſure qu'*il eſt permis de dérober non ſeulement dans une extrême néceſſité, mais encore dans une néceſſité grave, quoi que non pas extrême.* Pascal, *Lettre VIII.* p. 108. Vasquez dit que *quand on voit un voleur reſolu & prêt à voler une perſonne pauvre, on peut pour l'en détourner lui aſſigner quelque perſonne riche en particulier, pour le voler au lieu de l'autre.* Ibid. p. 106. *Les Valets, qui ſe plaignent de leurs gages*, demande le Pere Banni, *peuvent-ils d'eux-mêmes ſe dédommager en ſe garniſſant les mains d'autant de bien appartenant à leurs Maîtres, comme ils s'imaginent en être néceſſairement pour égaler leſdits gages à leur peine ? Ils le peuvent en quelques rencontres*, repond-il, *comme lorſqu'ils ſont ſi pauvres en charchant condition, qu'ils ont été obligez d'accepter l'offre qu'on leur a faite, & que les autres Valets de leur ſorte gagnent davantage ailleurs.* Lettre VI. p. 78. ADD.]

[*Le duel.*] *Si un Soldat à l'armée*, dit le Pere LAYMAN, *ou un Gentilhomme à la Cour, ſe trouve en état de perdre ſon honneur, ou ſa fortune, s'il n'accepte un duel, je ne vois pas que l'on puiſſe condamner celui qui le reçoit pour ſe défendre.* Hurtado déclare qu'*on peut ſe battre en duel pour défendre même ſon bien, s'il n'y a que ce moyen de le conſerver ; parce que chacun a droit de défendre ſon bien, & même par la mort de ſes ennemis.* Pascal, *Lettre VII.* p. 88. ADD.]

[*Le luxe.*] *Si on ſe pare*, dit Escobar, *ſans mauvaiſe intention*

A quels nombreux combats il faut me préparer !
J'entens déja d'ici ces Docteurs frénétiques
Hautement me compter au rang des hérétiques ;
M'appeler scélérat, traître, fourbe, imposteur,
Froid plaisant, faux bouffon, vrai calomniateur ;
De Pascal, de Wendrock, copiste misérable,
Et,

## REMARQUES.

*tion ; mais seulement pour satisfaire l'inclination naturelle, qu'on a à la vanité : ou ce n'est qu'un péché veniel, ou ce n'est point péché du tout.* Le Pere Bauni déclare que *bien que la femme eût connoissance du mauvais effet que sa diligence à se parer opereroit & au corps & en l'ame de ceux qui la contempleroient ornée de riches & precieux habits, qu'elle ne pécheroit néanmoins en s'en servant.* Escobar assure qu'*une femme peut jouïr, & prendre pour cela de l'argent à son mari.* Pascal, *Lettre IX.* p. 129. 130. ADD.]

[*La paresse.*] *La paresse*, dit Escobar, *est une tristesse de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, comme seroit de s'affliger de ce que les Sacremens sont la source de la grace. Et c'est*, continue-t-il, *un péché mortel.* Mais comme personne ne s'est apparemment jamais avisé d'être paresseux de cette maniere : ce Pere *avoue qu'il est bien rare que personne tombe jamais dans le péché de paresse.* Pascal, *Lettre IX.* p. 125. ADD.]

[VERS 323, 324. *M'appeler scélérat, traître, fourbe, imposteur, froid plaisant, faux bouffon, vrai calomniateur.*] Mr. Pascal dans la *douziéme Lettre, aux Reverends Peres Jésuites*, se plaint à ces Peres de ce qu'ils l'avoient *appellé impie, Bouffon, ignorant, Farceur, Imposteur, Calomniateur, Fourbe, Hérétique, Calviniste déguisé, Disciple de Du Moulin, Possédé d'une Legion de Diables.* Lettre XII. p. 170. ADD.]

[VERS 325. *De Pascal, de Wendrock, copiste misérable.*] Mr. Desprèaux a en effet *copié* ici les accusations que Mr. Pascal a faites contre les Jésuites dans ses *Lettres Provinciales*, comme on vient de le voir. Mr. NICOLE, sous le nom supposé de WENDROCK, a traduit ces Lettres en Latin, & les a accompagnées d'un Commentaire qui en justifie les citations. On a traité la même matiere d'une maniere plus étenduë & plus methodique dans l'Ouvrage intitulé, *Le Moyen des Jésuites entrer fidélement en leurs Li-*

Et, pour tout dire enfin, Janſéniſte exécrable,
J'aurai beau condamner, en tous ſens expliquez,
Les cinq dogmes fameux par ta main fabriquez;
Blâmer de tes Docteurs la Morale riſible:
C'eſt, ſelon eux, prêcher un Calvinisme horrible;
C'eſt

## REMARQUES.

*vres imprimez avec la permiſſion & l'aprobation des Superieurs de leur Compagnie: par un Docteur de Sorbonne.* Cet Ouvrage parut en 1667. in 4. On l'a depuis réimprimé plus d'une fois en 3. Volumes in 12. Il a été traduit & publié en Anglois *in folio.* ADD.]

VERS 328. *Les cinq dogmes fameux par ta main fabriquez.*] On s'eſt imaginé, en liſant ce vers, que Mr. Despréaux regardoit les cinq Propoſitions de Janſénius comme des Propoſitions équivoques, qui peuvent ſe prendre dans un bon, ou dans un mauvais ſens. Mais il eſt clair que ce n'eſt point là ſa penſée. Il veut dire que les cinq dogmes fameux ont été fabriquez par l'Equivoque, comme il dit plus haut que l'Arianisme, le Luthéranisme, & les autres Héréſies viennent de l'Equivoque. Ainſi, bien loin que ce vers rende ſa religion ſuſpecte à l'égard du Janſénisme, c'eſt une preuve évidente qu'il croïoit le Janſénisme une Héréſie auſſi véritable que l'Arianisme, & toutes les autres, puis qu'il en parle dans les mêmes termes. [Le Commentateur ne repréſente pas fidélement la penſée de Mr. Despréaux. Pour s'en former une juſte idée, il faut ſe ſouvenir qu'environ l'an 1652. quelques Docteurs de Sorbonne pouſſez & ſoutenus par les Jéſuites dreſſerent cinq Propoſitions qu'ils prétendirent être hérétiques & tirées d'un Ouvrage de JANSE'NIUS Evêque d'Ipres, intitulé *Auguſtinus*, parce que cet Evêque y expliquoit la Doctrine de St. Auguſtin ſur la Grace. Les Partiſans de Janſénius, que l'on nomma *Janſéniſtes*, ſe plaignirent que ces Propoſitions avoient été *fabriquées à plaiſir, & compoſées de termes ambigus & équivoques*, qui les rendoient en même tems ſusceptibles du ſens de Calvin, condamné par le Concile de Trente comme hérétique, & du ſens de la Grace efficace par elle-même, enſeigné par St. Auguſtin, par St. Thomas & par Janſenius. Et le but des Jéſuites étant, en effet, d'établir la Grace ſuffiſante de Molina ſur les ruines de la Grace efficace de St. Auguſtin, ils ne firent choix

nier qu'ici bas, par l'amour appelé,
pour tous les humains voulut être immolé.
évenons tout ce bruit, trop tard dans le naufrage;
us on se repent d'avoir bravé l'orage.
là donc, ma Plume: Et toi, sors de ces lieux,
Mons-

## REMARQUES.

nt qu'à enveloper dans la condamnation du sens de
n, la Doctrine de St. Augustin expliquée par Janſé-
Ces Propositions ont été condamnées par les Papes;
Jansénistes après plusieurs contestations sur la ques-
i-elles étoient ou n'étoient pas heretiques & par-con-
nt condamnées dans *le sens de Janſenius*, ont enfin de-
qu'ils les condamnoient dans *tous les sens* que les Pa-
s avoient condamnées, & qu'ils n'avoient sur la Gra-
cace d'autre sentiment que celui de St. Augustin & de
homas. Cette déclaration n'a pas empêché que les
es n'ayent continué à les traiter d'*hérétiques*, & de
*ſtes*; & à soutenir que le *Janſénisme* est une *Secte* op-
à l'Egliſe, une *nouvelle Héréſie*, un *Calvinisme horrible*.
)espréaux, qui regardoit ces accusations comme fauſ-
calomnieuſes, les censure ici, & craint qu'on ne le
avec la même injustice que l'on a traité les Janſé-
. Comment le Commentateur a-t-il donc osé lui fai-
e qu'*il croyoit le Janſénisme une Héréſie auſſi veritable que*
*nisme* &c.? N'a-t-il pas redouté le Public & les Amis
t. Despréaux? ADD.]
RS 330. *C'eſt, ſelon eux, prêcher un Calvinisme horrible.*]
ues copies portent *un Janſenisme:* & c'est ainsi que
ur avoit mis d'abord.
RS 332. *Dieu pour tous les humains voulut être immolé.*]
é de ce vers il y avoit écrit: *Propoſition de St. Paul.*
ſt dans la seconde Epître aux Corinthiens, chap. V.
4. 15. *Pro omnibus mortuus eſt Chriſtus.* [Mr. Despréaux
'il *aura beau condamner les cinq* Propositions dans tous
ns hérétiques qu'on y pourra découvrir, *& blâmer la*
relâchée des Jésuites dont il vient de parler; qu'on
ſſera pas de le traiter d'heretique, & de prétendre
croit avec Calvin que JESUS-CHRIST n'est pas
our tous les Hommes &c. ADD.]

Monſtre, à qui, par un trait des plus capricieux,
Aujourd'hui terminant ma courſe ſatirique,
J'ai prêté dans mes vers une ame allégorique.
Fui, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimez,
Dans ce païs par toi rendus ſi renommez,
Où l'Orne épand ſes eaux, & que la Sarthe arroſe:
Ou, ſi plus ſûrement tu veux gagner ta cauſe,
Porte-la dans Trevoux, à ce beau Tribunal,
Où

## REMARQUES.

VERS 341. *Où l'Orne épand ſes eaux, & que la Sarthe arroſe.*] L'*Orne* eſt une Rivière de la baſſe Normandie. La *Sarthe* eſt une Rivière du Mans. Les Bas-Normans ſont grans amis de l'Equivoque; mais on dit en Proverbe, qu'*un Manceau vaut un Normand & demi*. LA FONTAINE ſemble avoir encheri ſur cela dans un de ſes Contes.

*Auprès du Mans, païs de Sapience,*
*Gens peſant l'air, fine fleur de Normand* &c.

VERS 343. *Porte-la dans Trevoux* &c.] Perſonne n'ignore que ce qui aigrit Mr. Deſpréaux contre les Journaliſtes de Trevoux, ce fut un Extrait peu favorable qu'ils firent dans leurs Mémoires du mois de Septembre 1703. de l'Edition de ſes Ouvrages qui avoit paru à Amſterdam en 1701. Ce démêlé ſe termina par quelques reprimandes de part & d'autre. Nous en parlerons ailleurs. Mais c'eſt ici l'endroit de rapporter ce qu'il m'écrivit à ce ſujet le 12. de Mars, 1706. Après m'avoir dit que dans cette dernière Satire il n'en veut point aux Jeſuites en général: „ La vérité eſt, ajoûte-t-il, qu'à la fin de mes Satires, je „ taque directement les Journaliſtes de Trevoux, depuis „ notre accommodement, m'ont encore inſulté dans „ trois ou quatre endroits de leur Journal. Mais ce que je „ leur dis, ne regarde ni les Propoſitions ni la Religion; „ & d'ailleurs je preſens, au lieu de leur nom, ne mettre „ dans l'impreſſion que des étoiles, quoi qu'ils n'aient „ pas eu la même circonſpection à mon égard.

[VERS 343. &c. *Porte-la dans Trevoux.* Où ſont Trevoux

Où de nouveaux Midas un Sénat monachal,
Tous les mois, apuïé de ta ſœur l'Ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, ſa ſéance.

## REMARQUES.

veaux *Midas un Sénat Monachal, Tous les mois, appuyé de ta ſœur l'Ignorance, Pour juger Apollon* &c.] Les Jéſuites de Paris publient tous les Mois à Trevoux, petite ville de la Souveraineté de Dombes, un Journal intitulé *Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.* Mr. Despréaux marque que ces Journaliſtes s'érigent en Dictateurs de la République des Lettres, & condamnent ou maltraitent tous les Auteurs qui ſe diſtinguent par leur ſavoir & par leur mérite. ADD.]

CHANG. Vers 345. *Tous les mois appuïé de ta ſœur l'Ignorance.*] Il y avoit:

*Tous les mois ſous l'appui* &c.

# EPITRES.

# EPITRE I.

## AU ROI.

GRAND ROI, c'eſt vainement qu'abjurant la Satire,
Pour Toi ſeul deſormais j'avois fait vœu d'écrire.
Dès que je prens la plume, Apollon éperdu
me dire: Arrête, inſenſé, que fais-tu?
tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?
Cet-

### *REMARQUES.*

rès le Traité d'Aix-la-Chapelle, conclu au mois de Mai, 1668. la France jouiſſoit d'une heureuſe paix. la précedente guerre n'aïant duré qu'un peu plus : année, la valeur de la Nation n'étoit point ſatisfai- c la plûpart des François ne reſpiroient que la guerre. Colbert ſeul en détournoit le Roi: diſant que la Paix l'unique moïen de faire fleurir les Arts & les Scien- &. de maintenir l'abondance dans le Roïaume. Ce our ſeconder les intentions de ce grand Miniſtre, que Auteur compoſa cette Pièce, dans laquelle il entre- le louër le Roi comme un Heros paiſible, en faiſant qu'un Roi n'eſt ni moins grand, ni moins glorieux la paix, que dans la guerre.

tte Epître fut faite en 1669. & ce fut Madame de ANGE qui la préſenta au Roi.

IT. Vers 3. *Dès que je prens la plume, Apollon éperdu.* Virgil. Eclog. VI. 3.

*Cum canerem reges & prælia, Cynthius aurem*
*Vellit, & admonuit.*

LANG. Vers 5. *Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'en-*

Cette mer où tu cours eſt célèbre en naufrages.
Ce n'eſt pas qu'aiſément, comme un autre, *à Ton char*
Je ne pûſſe attacher *Alexandre* & *Céſar*;
Qu'aiſément je ne pûſſe, en quelque Ode inſipide,
T'exalter aux dépens & *de Mars* & *d'Alcide*:
Te livrer *le Bosphore*, & d'un vers incivil
Propoſer au *Sultan* de Te ceder le *Nil*.
Mais pour Te bien louer, une raiſon ſévère
Me dit qu'il faut ſortir de la route vulgaire:
Qu'après avoir joué tant d'Auteurs différens,
Phébus même auroit peur, s'il entroit ſur les rangs:
Que par des vers tout neufs, avouez du Parnaſſe,

Il

## REMARQUES.

*s'engages?*] Dans toutes les éditions qui ont précedé celle de 1701. il y avoit:

*Où vas-tu t'embarquer? regagne les rivages.*

L'Auteur avoit même mis dans la premiere compoſition:

——— ——— *Regagne le rivage:*
*Cette mer où tu cours eſt célèbre en naufrage.*

Mais ſes Amis lui conſeillèrent de mettre au pluriel, *célèbre en naufrages*, & *regagne les rivages*. Cependant, comme cette derniere expreſſion n'eſt pas tout-à-fait juſte, il l'a corrigée en changeant le vers entier.

CHANG. Vers 7. *Ce n'eſt pas qu'aiſément*, &c.] C'eſt dans l'édition de 1701. qu'il a mis ainſi. Dans toutes les éditions précédentes il y avoit:

*Ce n'eſt pas que ma main, comme un autre, à Ton char,*
*Grand Roi, ne pût lier Alexandre & Céſar;*
*Ne pût, ſans ſe peiner, dans quelque Ode inſipide, &c.*

VERS 16. *Phébus même auroit peur, s'il entroit ſur les rangs.*] DESMARETS, dans ſa *Défenſe du Poëme héroïque*, Dial. 4.

ut de mes dégoûts juſtifier l'audace;
ſi ma Muſe enfin n'eſt égale à mon Roi,
e je prête aux Cotins des armes contre moi.
ce-là cet Auteur, l'effroi de la Pucelle,
i devoit des bons vers nous tracer le modelle,
Cenſeur, diront-ils, qui nous réformoit tous?
oi? ce Critique affreux n'en ſait pas plus que nous?
vons-nous pas cent fois, en faveur de la France,
mme lui, dans nos vers, pris *Memphis* & *Byzance*;
les bords de *l'Euphrate* abbatu *le Turban*,
coupé, pour rimer, *les Cèdres du Liban*;
quel front aujourd'hui vient-il ſur nos briſées,

Se

*REMARQUES.*

ſecté de donner un faux ſens à ce vers & au précedent, ſupoſe que l'Auteur a voulu dire, qu'*il fait trembler Apollo Dieu des Poëtes.* Sur quoi il a accuſé Mr. Deſpréaux rgueil & de préſomption. Mais bien loin qu'il y ait ici la vanité, on ne peut donner une plus grande marque modeſtie, que le fait notre Poëte, en diſant, *qu'il doit ir de la route vulgaire pour bien louer le Roi*; & que *ſi Apollui-même entroit ſur les rangs* pour louer ce Prince, *il ſeroit ité* d'une ſi grande entrepriſe. Voilà le véritable ſens de uteur.

ERS 21. ——— *L'effroi de la Pucelle.*] Poëme de Chaain, dont il eſt parlé en divers endroits des Satires.

ERS 28. *Et coupé, pour rimer, les Cèdres du Liban.*] Dans ers & les deux précedens, l'Auteur ſe mocque des mauIimitateurs de MALHERBE, il fait allusion à cette ace d'une Ode de ce fameux Poëte:

*O combien lors aura de veuves*
*La Gent qui porte le Turban!*
*Que de ſang rougira les fleuves*
*Qui lavent les pieds du Liban!*

Que

Se revêtir encor de nos phraſes uſées?
Que répondrois-je alors? Honteux & rebuté
J'aurois beau me complaire en ma propre beauté,
Et de mes triſtes vers admirateur unique,
Plaindre, en les reliſant, l'ignorance publique.
Quelque orgueil en ſecret dont s'aveugle un Auteur,

Il

## REMARQUES.

*Que le Bosphore en ſes deux rives,*
*Aura de Sultanes captives!*
*Et que de morts à Memphis,*
*En pleurant, diront la vaillance*
*De ſon courage & de ſa lance,*
*Aux funerailles de leurs fils!*

THE'OPHILE s'eſt auſſi moqué de certains Poëtes de ſon tems, qui croioient avoir bien imité Malherbe, quand ils avoient emploïé ces ſortes de rimes extraordinaires.

*Ils travaillent un mois à chercher comme à* Fis
*Pourra s'apparier la rime de* Memphis;
*Ce* Liban, *ce* Turban, *& ces* rivieres mornes,
*Ont ſouvent de la peine à retrouver leurs bornes.*

VERS 28. *Habillèr chez Francœur le ſucre & la canelle.*] CLAUDE JULIENNE, dit FRANCOEUR, fameux Epicier, qui demeuroit dans la Ruë St. Honoré, devant la Croix du Tiroir, à l'enſeigne du Franc-cœur. L'Auteur a préferé le nom de cet Epicier, parce qu'il fourniſſoit la Maiſon du Roi, & qu'il étoit connu de Sa Majeſté. On dit que le ſurnom de *Francœur* lui eſt venu de ce que l'un de ſes Ancêtres étant *Fruitier* d'Henri III. ce Roi fut ſi content de l'affection & de la franchiſe avec laquelle cet Officier le ſervoit, qu'un jour il dit obligeamment, que *Julienne étoit un franc cœur.* Ce ſurnom demeura à Julienne, & ſes Deſcendans en ont hérité. Mr. Deſpréaux ignoroit cette

lt fâcheux, GRAND ROI, de ſe voir ſans
Lecteur,
d'aller du récit de Ta gloire immortelle,
biller chez Francœur le ſucre & la canelle.
nſi, craignant toûjours un funeſte accident,
nite de Conrart le ſilence prudent.

Je

## REMARQUES.

te particularité touchant le nom de *Francœur*. C'eſt à
ppos de ce fait & de quelques autres ſemblables, qu'il
dit un jour: *A l'air dont vous y allez, vous ſaurez mieux*
*re Boileau que moi-même.*

VERS 40. *J'imite de Conrart le ſilence prudent.*] VALEN-
N CONRART, Académicien célèbre, qui n'a jamais
n écrit. Il étoit né à Paris en 1603. & il fut nommé *Va-*
*in*, parce que ſon Pere & ſes Aïeuls étoient de Valen-
nne en Flandres: Ses Parens, en lui donnant ce nom,
ulurent conſerver le ſouvenir du lieu de leur origine.
*rart* étoit Secretaire du Roi; & c'eſt chez lui que com-
ncèrent les Aſſemblées qui donnèrent naiſſance à l'Aca-
nie Françoiſe. Quoi qu'il ne ſût pas la Langue Latine,
ne laiſſoit pas d'avoir acquis toutes les connoiſſances
un Homme de Lettres peut avoir. Il étoit même con-
é ſur les Ouvrages d'eſprit, comme un Homme qui
oit acquis le droit de juger & de décider. Il mourut le
de Septembre 1675. & ce ne fut qu'après ſa mort que
re Auteur le nomma dans ce vers; car dans toutes les
tions précedentes il avoit mis: *J'obſerve ſur Ton nom un*
*ce prudent.* Ce dernier mot eſt une loüange équivoque,
ait alluſion à cette Epigramme de LINIERE;

*Conrart, comment as-tu pû faire*
*Pour acquerir tant de renom?*
*Toi qui n'as, pauvre Secretaire* *,
*Jamais imprimé que ton nom.*

ès ſa mort on a publié un Recueil de ſes Lettres, & il
it fait des Satires qui n'ont pas vû le jour.

VERS

* *Il étoit auſſi Secretaire de l'Academie Françoiſe.*

Je laiſſe aux plus hardis l'honneur de la carrière,
Et regarde le champ, aſſis ſur la barrière.
Malgré moi toutefois, un mouvement ſecret
Vient flatter mon eſprit qui ſe tait à regret.
Quoi, dis-je tout chagrin, dans ma verve inſertile,
Des vertus de mon Roi ſpectateur inutile,
Faudra-t-il ſur ſa gloire attendre à m'éxercer,
Que ma tremblante voix commence à ſe glacer?
Dans un ſi beau projet, ſi ma Muſe rebelle
N'oſe le ſuivre aux champs de Lille & de Bruxelle,
Sans le chercher aux bords de l'Eſcaut & du Rhein,
La Paix l'offre à mes yeux plus calme & plus ſerein.
Oui, GRAND ROI, laiſſons-là les ſièges, les batailles.
Qu'un autre aille en rimant renverſer des murailles;
Et ſouvent ſur Tes pas marchant ſans Ton aveu,
S'aille couvrir de ſang, de pouſſière & de feu.

A

## REMARQUES.

VERS 50. —— *De Lille & de Bruxelle.*] La campagne de Flandres, faite par le Roi, en l'année 1667.

VERS 61. *Pourquoi ces Elephans*, &c.] Ce Dialogue entre Pyrrhus & Cynéas, eſt tiré de PLUTARQUE, dans la *Vie de Pyrrhus*, & il a été imité par RABELAIS, L. I. ch. 33.

VERS 64. *Conſeiller très-ſenſé* &c.] Pyrrhus convenoit, qu'il avoit conquis moins de villes par ſes armes, que par l'éloquence de Cynéas.

Même vers. —— *D'un Roi très-imprudent.*] Pyrrhus l'étoit en effet: c'eſt pourquoi Antigonus le comparoit à un Joüeur de dez.

VERS 67. *Es digne ſeulement d'Alexandre ou de vous.*] Le Poëte compare Pyrrhus à Alexandre, parce que Plutarque

i bon d'une Muſe au carnage animée,
ffer Ta valeur déja trop allumée?
ns à loiſir du fruit de Tes bienfaits,
nous laiſſons point des douceurs de la Paix.
rquoi ces Elephans, ces armes, ce bagage,
vaiſſeaux tout prêts à quitter le rivage?
au Roi Pyrrhus un ſage Confident,
iller très-ſenſé d'un Roi très-imprudent.
s, lui dit ce Prince, à Rome où l'on m'appèle.
faire? L'aſſiéger. L'entrepriſe eſt fort belle,
ne ſeulement d'Alexandre ou de vous:
Rome priſe enfin, Seigneur, où courons-nous?
ſte des Latins la conquête eſt facile.
loute on les peut vaincre: Eſt-ce tout? La Sicile
nous tend les bras, & bien-tôt ſans effort
uſe reçoit nos vaiſſeaux dans ſon port.

Bor-

## *REMARQUES.*

e que ceux qui voïoient l'ardeur de Pyrrhus dans les
ts, diſoient qu'il faiſoit revivre Alexandre; & qu'au
ie les autres Rois n'imitoient ce Conquerant que par
oits de pourpre, par les gardes, par le panchement
, & par un haut ton de voix; Pyrrhus le repréſen-
r ſa valeur & par ſes belles actions. *Vie de Pyrrhus.*

ANC. Vers 68. *Mais Rome priſe enfin, Seigneur, où*
*-nous?*] Dans les premières éditions, il y avoit:

*Mais quand nous l'aurons priſe, hé bien que ferons-nous?*

ANC. Vers 70. *Sans doute on les peut vaincre:*] Il y a
i: *Fort bien, ils ſont à nous.* Dans la ſeconde édition
*Sans doute ils ſont à vous.* Et enfin il le changea com-
ſt ici.

CHANG.

Bornez-vous là vos pas? Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, & Carthage est conquise.
Les chemins sont ouverts: qui peut nous arrêter?
Je vous entens, Seigneur, nous allons tout dompter.
Nous allons traverser les sables de Libye,
Asservir en passant l'Egypte, l'Arabie,
Courir delà le Gange en de nouveaux païs,
Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs:
Et ranger sous nos Loix tout ce vaste Hémisphère.
Mais de retour enfin, que prétendez-vous faire?
Alors, cher Cyneas, victorieux, contens,
Nous pourrons rire à l'aise, & prendre du bon tems.
Hé, Seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Epire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire?
Le conseil étoit sage, & facile à goûter.
Pyrrhus vivoit heureux, s'il eût pû l'écouter:
Mais à l'Ambition d'opposer la Prudence,
C'est aux Prélats de Cour prêcher la résidence.
Ce n'est pas que mon cœur du travail ennemi,

Ap-

## *REMARQUES.*

CHANG. Vers 73. *Bornez-vous là vos pas?* ] Il avoit mis dans la première édition: *Nous y voilà, suivons.* Dans la seconde: *Vous arrêtez-vous là?* & dans celle de 1674. il met: *En demeurez-vous là?*

CHANG. Vers 84. *Nous pourrons rire à l'aise,* ] Première édition: *Nous pourrons chanter, rire.*

VERS 101. *On a vû mille fois des sanges Méotides &c.* ] *Le Palus* ou Marais *Méotide*, nommé maintenant la *Mer de Zabache*, est situé entre l'Europe & l'Asie, dans la petite Tar-

Approuve un Faineant ſur le Trône endormi.
Mais quelques vains lauriers que promette la Guerre,
On peut être Heros ſans ravager la Terre.
Il eſt plus d'une gloire. En vain aux Conquerans
L'Erreur parmi les Rois donne les premiers rangs.
Entre les grans Heros ce ſont les plus vulgaires.
Chaque ſiècle eſt fécond en heureux Téméraires.
Chaque climat produit des Favoris de Mars.
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Céſars.
On a vû mille fois des fanges Méotides
Sortir des Conquerans, Goths, Vandales, Gépides.
Mais un Roi vraiment Roi, qui, ſage en ſes projets,
Sache en un calme heureux maintenir ſes Sujets,
Qui du bonheur public ait cimenté ſa gloire,
Il faut, pour le trouver, courir toute l'Hiſtoire.
La Terre compte peu de ces Rois bien-faiſans.
Le Ciel à les former ſe prépare long-tems.
Tel fut cet Empereur, ſous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée:

Qui

## REMARQUES.

tanie, au Nord de la Mer-Noire, avec laquelle il communique. C'eſt des environs de cette contrée que ſont ſortis autrefois les *Goths* & les *Gépides*. A l'égard des *Vandales*, c'étoient des Peuples plus Septentrionaux, venus du côté de la Mer Baltique, vers l'embouchure de l'Oder. CLUVER. *Germ. ant. L.* 3.

VERS 109. *Tel fut cet Empereur*, &c.] TITUS, ſurnommé, *l'amour & les délices du Genre humain.*

Qui rendit de ſon joug l'Univers amoureux:
Qu'on n'alla jamais voir ſans revenir heureux:
Qui ſoupiroit le ſoir, ſi ſa main fortunée
N'avoit par ſes bienfaits ſignalé la journée.
Le cours ne fut pas long d'un empire ſi doux.
Mais où cherchai-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous?

GRAND ROI, ſans recourir aux Hiſtoires antiques,
Ne t'avons-nous pas vû dans les Plaines Belgiques,
Quand l'Ennemi vaincu, deſertant ſes remparts,
Au devant de ton joug couroit de toutes parts,
Toi-même Te borner au ſort de Ta victoire,

Et

## REMARQUES.

VERS 114. *N'avoit par ſes bienfaits ſignalé la journée.*] Perſonne n'ignore la parole mémorable de cet Empereur: *Mes Amis*, dit-il, *j'ai perdu cette journée: Amici, diem perdidi*; ſe reſſouvenant un ſoir, qu'il n'avoit fait du bien à perſonne ce jour-là. A la premiére lecture que l'on fit au Roi, de cette Epitre, quand il fut arrivé à ces ſix vers, qui expriment le caractére de Titus, il en fut frapé d'admiration, & ſe les fit relire juſqu'à trois fois. Alfonſe Roi d'Arragon, entendant parler du regret que ſentoit Titus, quand il avoit paſſé un jour ſans faire du bien à quelcun, témoigna que, graces au Ciel, il n'avoit jamais eu lieu de ſe faire un pareil reproche.

VERS 115. *Le cours ne fut pas long &c.*] Il ne dura que deux ans, deux mois, & vingt jours. AUSONE a dit de cet Empereur:

*Felix imperio, felix brevitate regendi,*
*Expers civilis ſanguinis, Orbis amor.*

VERS 118. *Ne t'avons-nous pas vû dans les Plaines Belgiques.*] La campagne de 1667. en Flandres, où le Roi ſe ren-

ıercher dans la Paix une plus juſte gloire?
ɔnt là les exploits que Tu dois avouër.
ɛſt par là, GRAND ROI, que je Te veux louër.
ɛ d'autres ſans moi, d'un ſtile moins timide,
ront aux champs de Mars Ton courage rapide:
ɛ de Ta valeur effraïer l'Univers,
amper devant Dole au milieu des hivers.
: moi, loin des combats, ſur un ton moins terrible,
irai les exploits de Ton Règne paiſible.
ɛindrai les Plaiſirs en foule renaiſſans:
Oppreſſeurs du peuple à leur tour gémiſſans.

On

## REMARQUES.

lit maître de pluſieurs villes. Cette guerre fut bien-tôt ıinée par le Traité fait à Aix-la-Chapelle, l'année ſui-ɪe.

ERS 128. *Et camper devant Dole au milieu des hivers.*] ɛ la premiére campagne de la Franche-Comté. En 1668. .oi partit de St. Germain en Laie, le 2. de Fevrier, & ıt le 28. après avoir, en moins de huit jours, conquis ɛ cette Province.

ERS 130. *Je dirai les exploits de Ton Règne paiſible.*] Les ou 30. vers ſuivans rappèlent les principales actions du , depuis qu'il commença à regner par lui-même en ɪ.

ERS 131. *Je peindrai les Plaiſirs en foule renaiſſans.*] Les es Galantes, le Carrouſel de Pan 1662., les Ballets, Courſes de bague, & les Fêtes données par le Roi à ſailles, ſous le nom des *Plaiſirs de l'Ile enchantée*, au mois Mai 1664.

ERS 132. *Les Oppreſſeurs du peuple à leur tour gémiſſans.*] Chambre de Juſtice établie au mois de Decembre, 1661. ır reconnoître les malverſations commiſes par les Trai-ɪs, dans le recouvrement & dans l'adminiſtration des ıens publics.

On verra par quels ſoins ta ſage prévoïance
Au fort de la famine entretint l'abondance.
On verra les abus par Ta main réformez;
La licence & l'orgueil en tous lieux réprimez;
Du débris des Traitans Ton Epargne groſſie;
Des ſubſides affreux la rigueur adoucie;

Le

## REMARQUES.

VERS 134. *Au fort de la famine entretint l'abondance.*] En 1662. le Roïaume, & particulièrement la ville de Paris, étoient menacez d'une grande famine, cauſée par une ſtérilité de deux années. Le Roi fit venir de Pruſſe & de Pologne, une grande quantité de Blé. On fit conſtruire des fours dans le Louvre, & le pain fut diſtribué au Peuple à un prix modique, de ſorte qu'on ne s'aperçut presque point de la néceſſité publique.

VERS 135. *On verra les abus par Ta main réformez.*] Les duels abolis. Les Edits contre le luxe. L'établiſſement de la Police en 1667. La ſûreté publique rétablie dans Paris, par un Règlement ſur le port des armes, & contre les Gens ſans aveu, par le redoublement du Guet & de la Garde; par l'établiſſement des Lanternes, &c.

VERS 136. *La licence & l'orgueil en tous lieux réprimez.*] L'établiſſement des Grans jours, fait à Clermont en Auvergne, par une Déclaration du Roi en 1665. Elle commence par ces mots: *La licence des guerres étrangères & civiles*, &c.

*Et l'orgueil.*] Ce mot déſigne les Edits contre le luxe.

VERS 138. *Des ſubſides affreux la rigueur adoucie.*] Le Roi diminua la Taille, de ſix millions. On dreſſa, en 1664. & 1667. des Tarifs pour les marchandiſes; par ces Tarifs le Roi diminua ſes droits; & il ſupprima la plûpart de ceux qu'on éxigeoit ſur les Rivières du Roïaume.

VERS 139. *Le Soldat dans la Paix ſage & laborieux.*] La discipline militaire établie & maintenuë parmi les Troupes. Le Roi faiſoit des revûës fréquentes, & obligeoit les Officiers de tenir les Soldats dans l'ordre & dans la discipline. Les Soldats furent auſſi emploïez aux Travaux publics.

VERS 140. *Nos Artiſans groſſiers rendus induſtrieux.*] L'établiſ-

Le Soldat dans la Paix ſage & laborieux;
Nos Artiſans groſſiers rendus induſtrieux:
Et nos Voiſins fruſtrez de ces tributs ſerviles
Que païoit à leur art le luxe de nos Villes.
Tantôt je tracerai Tes pompeux Bâtimens,
Du loiſir d'un Heros nobles amuſemens.

J'en

## REMARQUES.

bliſſement de pluſieurs Manufactures, particulièrement des Tapiſſeries aux Gobelins, des Points de France, en 1665. & des Glaces de miroirs en 1666. Le prix des Points de Gènes & de Veniſe étoit ſi exceſſif, qu'on en a vu vendre une garniture ſept mille livres. C'eſt à quoi le vers ſuivant fait alluſion.

VERS 141. *Et nos Voiſins fruſtrez de ces tributs ſerviles* &c.] On verra ci-après *, dans une Lettre de l'Auteur à Mr. de MAUCROIX, que LA FONTAINE faiſoit un cas ſingulier de ce vers & du ſuivant, dans leſquels l'Auteur loue le Roi d'avoir établi la Manufacture des Points de France, à la place des Points de Veniſe. Mr. de Maucroix prétendoit avoir porté ce jugement ſur ces deux vers, avant La Fontaine: comme on le verra dans la Réponſe de Mr. de Maucroix à Mr. Deſpréaux. Après ces deux vers il y en avoit quatre autres, que l'Auteur a retranchez dans les dernières éditions:

*O que j'aime à les voir, de Ta gloire troublez!*
*Se priver follement du ſecours de nos blez!*
*Tandis que nos vaiſſeaux par tout maîtres des ondes,*
*Vont enlever pour nous les tréſors des deux Mondes.*

VERS 143. ——— *Tes pompeux Bâtimens.*] Le Roi faiſoit alors bâtir le Louvre, avec cette belle Façade que l'on admire, comme un des plus beaux morceaux d'Architecture qu'il y ait au Monde. Mais le Roi abandonna cette entrepriſe, pour faire bâtir à Verſailles, & en pluſieurs autres endroits.



* *Tom. IV.*

J'entens déja fremir les deux Mers étonnées,
Déja de tous côtez la Chicane aux abois
De voir leurs flots unis au pié des Pirenées.

S'en-

## REMARQUES.

VERS 145. ——— *Les deux Mers étonnées*, &c.] C'eſt la communication de la Mer Méditerranée avec l'Océan, par le Canal de Languedoc. Cette entrepriſe eſt d'autant plus merveilleuſe, qu'on en avoit toûjours regardé le ſuccès comme impoſſible. Le deſſein de ce Canal fut propoſé en 1664., par le Sr. PAUL RIQUET, de Beziers, & l'on commença à y travailler en 1665.

VERS 148. *S'enfuit au ſeul aſpect de tes nouvelles Loix.*] De toutes les Ordonnances du Roi, il n'y en a point de plus utiles à l'Etat, que celles qu'il a faites pour réformer la Juſtice, & pour abréger les procédures. Sa Majeſté fit aſſembler les principaux Magiſtrats de ſon Conſeil & du Parlement, qui tinrent pluſieurs conférences chez Mr. le Chancelier Seguier, au commencement de l'année 1667. pour examiner & arrêter les Articles de l'Ordonnance civile, qui fut publiée au Mois d'Avril de la même année. L'Ordonnance ſur les matières criminelles, fut dreſſée & examinée de la même maniére, & enſuite publiée au mois d'Août 1670.

VERS 150. *Que de ſavans Plaideurs déſormais inutiles!* ] Après ce vers il y en avoit trente-deux qui faiſoient la concluſion de cette Epître, mais que l'Auteur retrancha dans la ſeconde édition, y ſubſtituant ceux que l'on voit ici. On peut aſſurer que cette Epître n'a rien perdu dans ce changement. Voici les vers qui ont été ſupprimez:

*Muſe, abaiſſe ta voix: je veux les conſoler,*
*Et d'un conte, en paſſant, il faut les regaler.*
*Un jour, dit un Auteur, &c.*

Les douze vers qui contiennent la Fable de l'Huître, ſont à la fin de l'Epître II. L'Auteur continuë ainſi:

*Mais quoi, j'entens déja quelque auſtére Critique,*
*Qui trouve en cet endroit la Fable un peu comique.*

Que

Fenfuit au ſeul aſpect de Tes nouvelles Loix.
O que ta main par là va ſauver de Pupilles!
Que de ſavans Plaideurs deſormais inutiles!

Qui

## REMARQUES.

*Que veut-il? C'eſt ainſi qu'Horace dans ſes vers*
*Souvent delaſſe Auguſte en cent ſtiles divers;*
*Et, ſelon qu'en leur cœur ſon caprice l'entraine,*
*Tantôt perce les Cieux, tantôt raſe la plaine.*
*Revenons toutefois. Mais par où revenir?*
*Grand Roi, je m'aperçois qu'il eſt tems de finir.*
*C'eſt aſſez: il ſuffit, que ma plume fidèle*
*T'ait fait voir en ces vers quelque eſſai de mon zèle.*
*En vain je prétendrois contenter un Lecteur,*
*Qui redoute ſur tout le nom d'admirateur;*
*Et ſouvent pour raiſon, oppoſe à la Science,*
*D'invincible dégoût d'une injuſte ignorance:*
*Prêt à juger de tout, comme un jeune Marquis;*
*Qui plein d'un grand ſavoir chez les Dames acquis,*
*Dedaignant le Public, que lui ſeul il attaque,*
*Va pleurer au Tartuffe, & rire à l'Andromaque.*

L'Auteur expliqua les raiſons de ce changement, dans un *Avertiſſement* qu'il mit à la ſeconde édition de ſon Epître. „ Je m'étois perſuadé, dit-il, que la Fable de l'Huître „ que j'avois miſe à la fin de cette Epître au Roi, pour- „ roit y délaſſer agréablement l'eſprit des Lecteurs, qu'un „ ſublime trop ſérieux peut enfin fatiguer: joint que la „ correction que j'y avois miſe, ſembloit me mettre à cou- „ vert d'une faute dont je faiſois voir que je m'apercevois „ le premier. Mais j'avouë qu'il y a eu des perſonnes de „ bon ſens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néanmoins „ balancé long-tems ſi je l'ôterois, parce qu'il y en avoit „ pluſieurs qui la loüoient avec autant d'excès que les au-

Qui ne ſent point l'effet de Tes ſoins généreux?
L'Univers ſous Ton Règne a-t-il des Malheureux?
Eſt-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourſe,
Ni dans ces lieux brûlez où le jour prend ſa ſource,
Dont la triſte Indigence oſe encore approcher,
Et qu'en foule Tes dons d'abord n'aillent chercher?
C'eſt par Toi qu'on va voir les Muſes enrichies,
De leur longue diſette à jamais affranchies.
GRAND ROI, pourſui toujours, aſſûre leur repos.
Sans Elles un Heros n'eſt pas long-tems Heros.
Bien-tôt, quoi qu'il ait fait, la Mort d'une ombre noire
Enveloppe avec lui ſon nom & ſon hiſtoire.
En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil.
En vain, malgré les vents, aux bords de l'Heſperie
Enée enfin porta ſes Dieux & ſa Patrie.
Sans le ſecours des Vers, leurs noms tant publiez
Seroient depuis mille ans avec eux oubliez.

Non

## REMARQUES.

„ tres la blâmoient. Mais enfin, je me ſuis rendu à l'au-
„ torité d'un Prince, non moins conſidérable par les lu-
„ mières de ſon eſprit, que par le nombre de ſes victoires.
„ (*C'étoit le Grand Prince de* CONDE'.) Comme il m'a dé-
„ claré franchement que cette Fable, quoi que très-bien
„ contée, ne lui ſembloit pas digne du reſte de l'Ouvrage;
„ je n'ai point réſiſté, j'ai mis une autre fin à ma Pièce,
„ & je n'ai pas crû, pour une vingtaine de vers, devoir
„ me brouiller avec le premier Capitaine de notre Siècle, &c.

VERS

Non, à quelques hauts faits que Ton deſtin t'appèle,
Sans le ſecours ſoigneux d'une Muſe fidèle,
Pour t'immortaliſer Tu fais de vains efforts.
Apollon Te la doit: ouvre-lui Tes tréſors.
En Poëtes fameux rens nos climats fertiles.
Un Auguſte aiſément peut faire des Virgiles.
Que d'illuſtres témoins de Ta vaſte bonté
Vont pour Toi dépoſer à la Poſterité!
Pour moi, qui fur Ton nom déja brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la Satire,
Je n'oſe de mes Vers vanter ici le prix.
Toutefois, ſi quelcun de mes foibles Ecrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour Ta gloire aura-t-il ſon uſage.
Et comme Tes exploits, étonnant les Lecteurs,
Seront à peine crûs ſur la foi des Auteurs;
Si quelque Eſprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour pour les rendre croïables;

Bor.

## *REMARQUES.*

VERS 156. *Et qu'en foule tes dons* &c.] En 1663. le Roi donna des penſions aux Gens de Lettres, dans toute l'Europe.

IMIT. VERS 174. *Un Auguſte aiſément peut faire des Virgiles.*] Martial donne à un Mécenas le même pouvoir que l'on donne ici à un Auguſte.

*Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones.* Liv. VIII. Epig. 56.

BOILEAU, qui, dans ſes Vers pleins de ſincérité,
Jadis à tout ſon ſiècle a dit la vérité;

Qui

## REMARQUES.

VERS 187. *Boileau, qui dans ſes vers &c.*] Cet endroit a été comparé avec un autre de l'Epitre huitième. Voïez la Remarque ſur le Vers 80. de cette dernière Epitre.

VERS. dernier. *A pourtant de ce Roi parlé comme l'Hiſtoire.*] Dans le tems que notre Auteur compoſa cette Epître, il travailloit au Poëme du *Lutrin*. Pour louër le Roi d'une manière nouvelle il fit l'admirable Récit de la Moleſſe, qui eſt à la fin du ſecond Chant de ce Poëme. Cette ingénieuſe fiction eut un ſuccès extrêmement heureux. Le Roi, qui ne connoiſſoit Boileau que par ſes Satires, voulut voir le Poëte qui le ſavoit ſi bien louër; & ordonna à Mr. Colbert de le faire venir à la Cour. Quelques jours après, Mr. Despréaux parut devant le Roi, étant preſenté par Mr. de Vivonne. Il récita à Sa Majeſté une partie du *Lutrin*, qui n'avoit pas encore paru, & quelques autres Pieces, dont le Roi fut très-ſatisfait. A la fin, Sa Majeſté lui demanda, quel étoit l'endroit de ſes Poëſies qu'il trouvoit le plus beau? Il pria le Roi de le dispenſer de faire un pareil jugement: ajoûtant qu'un Auteur étoit peu capable de donner le juſte prix à ſes propres Ouvrages: & que pour lui, il n'eſtimoit pas aſſez les ſiens, pour les mettre ainſi dans la Balance. *N'importe*, dit le Roi, *je veux que vous me diſiez votre ſentiment.* Mr. Despréaux obéit, en diſant que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une Epître qu'il avoit pris la liberté d'adreſſer à Sa Majeſté; & récita les quarante vers par leſquels finit cette Epître. Le Roi n'avoit pas vû cette fin, parce que l'Auteur l'avoit faite depuis peu, pour être miſe à la place de la Fable de l'Huître & des Plaideurs. Ces derniers vers touchèrent ſenſiblement le Roi, ſon émotion parut dans ſes yeux, & ſur ſon viſage. Il ſe leva de ſon fauteuil avec un air vif & ſatisfait. Cependant, comme il eſt toûjours maître de ſes mouvemens, & qu'il parle ſur le champ avec tant de juſteſſe qu'on ne pourroit mieux dire après y avoir penſé long-tems: *Voilà qui eſt très-beau*, dit-il, *cela eſt admirable. Je vous louërois davantage, ſi vous ne m'aviez pas tant loüé. Le Public donnera à vos Ouvrages les éloges qu'ils méritent: mais ce n'eſt pas aſſez pour moi de vous louër: Je vous donne une penſion*

de

Qui mit à tout blâmer ſon étude & ſa gloire,
A pourtant de ce Roi parlé comme l'Hiſtoire.

## REMARQUES.

*de deux mille livres: j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance; & je vous accorde le privilège pour l'impreſſion de tous vos Ouvrages.* Ce ſont les propres paroles du Roi; & l'on peut voir que l'Auteur ne les a pas oubliées.

Avant que le Roi eût ainſi parlé, Mr. de Vivonne, frappé de la beauté des vers qu'il venoit d'entendre, prit brusquement l'Auteur à la gorge, & lui dit, par une ſaillie que la préſence du Roi ne put retenir: *Ah! Traître, vous ne m'aviez pas dit cela.*

Notre Poëte revint de la Cour, comblé d'honneurs & de biens. Cependant il a dit pluſieurs fois, que la première réflexion que lui inſpira ſa nouvelle fortune, fut un ſentiment de triſteſſe: enviſageant la perte de ſa liberté, comme une ſuite inévitable des bienfaits dont il venoit d'être honoré.

# EPITRE II.

## A M. L'ABBE' DES ROCHES.

A Quoi bon réveiller mes Muſes endormies,
Pour tracer aux Auteurs des Règles ennemies?
Penſes-tu qu'aucun d'eux veuille ſubir mes loix,
Ni ſuivre une Raiſon qui parle par ma voix?
O le plaiſant Docteur, qui, ſur les pas d'Horace,
Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnaſſe!
Nos Ecrits ſont mauvais, les ſiens valent-ils mieux?
J'entens déja d'ici Liniere furieux,
Qui m'appèle au combat, ſans prendre un plus long terme.

De

### *REMARQUES.*

La principale raiſon, pour laquelle l'Auteur compoſa cette Epître, fut pour conſerver la fable de l'Huître & des Plaideurs, qu'il avoit retranchée de l'Epître précédente. L'Abbé des Roches à qui l'Epître II. eſt adreſſée, ſe nommoit Jean-François Armand Fumée, fils de François Fumée, Seigneur Des Roches. Il deſcendoit d'Adam Fumée, Premier Medecin de Charles VII. L'Abbé Des Roches mourut en 1712. âgé d'environ 75. ans, & c'eſt à ce même Abbé qu'eſt dédié le *Parnaſſe Réformé* de Gabriel Guéret.

Vers 1. *A quoi bon réveiller* &c.] Les ſix premiers vers ſont connoître que l'Auteur travailloit alors à ſon Art Poëtique.

Vers 8. *J'entens déja d'ici Liniere furieux.*] Le Poëte Liniere avoit beaucoup de facilité à faire de méchans vers. Notre Auteur l'avoit pourtant nommé honorablement dans la Satire IX. vers 236. Mais Liniere s'aviſa de faire une Critique très-offenſante de l'Epître IV. qui avoit été faite avant celle-ci. Pour toute vengeance, notre Auteur le pla-

ça

De l'encre, du papier, dit-il; qu'on nous enferme.
Voyons qui de nous deux plus aiſé dans ſes Vers,
Aura plûtôt rempli la page & le revers?
Moi donc qui ſuis peu fait à ce genre d'eſcrime,
Je le laiſſe tout ſeul verſer rime ſur rime,
Et ſouvent de dépit contre moi s'éxerçant,
Punir de mes défauts le papier innocent.
Mais toi qui ne crains point qu'un Rimeur te noirciſſe,
Que fais-tu cependant ſeul en ton Bénéfice?
Attens-tu qu'un Fermier payant, quoiqu'un peu tard,
De ton bien pour le moins daigne te faire part?
Vas-tu, grand défenſeur des droits de ton Egliſe,
De tes Moines mutins réprimer l'entrepriſe?
Croi-moi, dût Auzanet t'aſſurer du ſuccès,
Abbé,

## REMARQUES.

ça ici, & en quelques autres endroits de ſes Ouvrages. Voïez l'Epître VII. vers 89. & l'Art poëtique, Chant II. vers 194.

IMIT. Ibid. *J'entens déja d'ici Linière ſurieux* &c.] Horace, L. I. Sat. IV. v. 14.

*Criſpinus minimo me provocat: accipe, ſi vis,*
*Accipe jam tabulas, detur nobis locus, hora,*
*Cuſtodes: videamus uter plus ſcribere poſſit.*

VERS 23. —— *Dût Auzanet t'aſſurer du ſuccès.*] BARTHELEMI AUZANET, célèbre Avocat au Parlement de Paris. Il étoit extrêmement verſé dans la connoiſſance du Droit François; & les principales affaires ſe règloient ordinairement par ſes conſeils, ou par ſon arbitrage. Il mourut le 17. d'Avril, 1693. âgé de 82. ans, aïant été honoré par le Roi d'un brevet de Conſeiller d'Etat, quelques années avant ſa mort.

Abbé, n'entrepren point même un juſte procès
N'imite point ces Bous, dont la ſotte avarice
Va de ſes revenus engraiſſer la Juſtice;
Qui toujours aſſignans, & toujours aſſignez,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnez.
Soûtenons bien nos droits: Sot eſt celui qui donne
C'eſt ainſi devers Caen que tout Normand raiſonne.
Ce ſont là les leçons, dont un pere Manceau
Inſtruit ſon fils novice au ſortir du berceau.
Mais pour toi, qui nourri bien en deça de l'Oiſe,
As ſucé la vertu Picarde & Champenoiſe,
Non, non, tu n'iras point, ardent Bénéficier,

## REMARQUES.

VERS 30. *C'eſt ainſi devers Caen que tout Normand rai* L'Auteur auroit pû dire: *vers Caen. C'eſt ainſi que ver tout bas Normand raiſonne*; mais il a préféré *Devers-Cae* eſt une eſpèce de *Normanisme*. D'ailleurs, un Nor qui ſera de Caen même, dira toûjours: *Je ſuis devers* & ne dira pas, *Je ſuis de Caen.*

VERS 33. ——— *Bien en deça de l'Oiſe.*] Rivière, ſa ſource dans la Picardie, vers les limites du Hain de la Champagne.

VERS 34. *As ſucé la vertu Picarde & Champenoiſe.*] vertu eſt la franchiſe.

VERS 36. *Faire enrouler pour toi Corbin ni le Maçier.*] Avocats criards, qui ſe chargeoient ſouvent de mau cauſes. JAQUES CORBIN plaida ſa première c quatorze ans, & ne plaida pas mal pour ſon âge: I SIMER célèbre Avocat, fit alors cette Epigramme.

*Vidimus attonitæ puerum garrire ſenatu.*
*Bis pueri; puerum qui ſtupuere Patres.*

Son Pere étoit auſſi Avocat, & ſe mêloit de Poëſie. I

Faire enrôler pour toi Corbin, ni le Mazier.
Toutefois, si jamais quelque ardeur bilieuse
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse,
Consulte-moi d'abord, & pour la réprimer,
Retien bien la leçon que je te vais rimer.
Un jour, dit un Auteur, n'importe en quel chapitre,
Deux Voïageurs à jeun rencontrèrent une huître.
Tous deux la contestoient, lorsque dans leur chemin,
La Justice passa la balance à la main.
Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose.
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.
La Justice, pesant ce droit litigieux,

De-

## REMARQUES.

au tableau votif à Notre-Dame, pour obtenir à son fils un heureux succès dans sa plaidoirie; & mit ces deux vers au bas du tableau:

*Vierge au Visage benin,*
*Faites grace au petit Corbin.*

Voïez la Remarque sur le vers 36. du quatrième Chant de l'Art poëtique. LE MAZIER: voïez le vers 123. de la Satire I.

VERS 41. *Un jour, dit un Auteur,* &c.] Mr. Despréaux avoit appris cette Fable de son pere, auquel il l'avoit ouï conter dans sa jeunesse. Elle est tirée d'une ancienne Comédie Italienne. Cette même Fable a été mise en vers par LA FONTAINE; mais au lieu de *la Justice*, il a mis un Juge, sous le nom de *Perrin Dandin*, qui avale l'huître: en quoi notre Auteur disoit que La Fontaine a manqué de justesse; car ce ne sont pas les Juges seuls qui causent des frais aux Plaideurs: ce sont tous les Officiers de la Justice.

CHANG. Vers 45. *Devant elle à grand bruit.*] Dans les premières éditions il y avoit: *Devant elle aussi-tôt.*

LMIT.

Demande l'huître, l'ouvre, & l'avale à leurs yeux;
Et par ce bel Arrêt terminant la bataille:
Tenez; voilà, dit-elle, à chacun une écaille.
Des ſottiſes d'autrui nous vivons au Palais:
Meſſieurs, l'huître étoit bonne. Adieu. Vivez en paix.

## REMARQUES.

IMIT. Vers 51. *Des ſottiſes d'autrui nous vivons au Palais.*] Jean Owen L. I. Epigram. 15.

*Stultitiâ noſtrâ, Juſtiniane, ſapis.*

VERS dernier. —— *Adieu, vivez en paix.*] Le Peuple Romain rendit un ſemblable jugement ſur une conteſtation, entre les Ariciens & les Ardéates. Ces deux Peuples étant en guerre pour la poſſeſſion de certain Païs, en remirent la déciſion au Peuple Romain. La Cauſe ſe plaida ſolemnellement devant le Peuple; & quand on fut ſur le point de recueillir les ſuffrages, un certain homme nommé SCAPTIUS, âgé de quatre-vingt trois ans, remontra que les terres dont il s'agiſſoit, étoient de la dépendance de Corioles, Ville qui apartenoit au Peuple Romain. Sans examiner autrement la vérité de cette propoſition, le Peuple s'adjugea ces terres par droit de bienſéance, & renvoïa les Ardéates, & les Ariciens. *Tite-Live, Livre 3. à la fin, l'an 307. de Rome.*

# EPITRE III.

## A M. ARNAULD,

### DOCTEUR DE SORBONNE.

OUI, ſans peine, au travers des ſophismes de Claude,
ARNAULD, des Novateurs tu découvres la fraude,
Et

*REMARQUES.*

CEtte Epître eſt adreſſée à Mr. ARNAULD, Docteur de Sorbone, célèbre par ſa Doctrine & par ſes Ecrits. Les troubles de l'Egliſe Gallicane aïant été pacifiez en 1668. par le Pape Clement IX. & par le Roi; Mr. Arnauld eut non ſeulement la liberté de paroître, mais il fut reçu par le Nonce du Pape, & par le Roi même avec toutes les marques poſſibles d'eſtime. Mr. le Premier Préſident de Lamoignon fut un de ceux qui lui témoignérent le plus d'empreſſement. Ce Magiſtrat avoit un apartement dans la maiſon que les Chanoines Réguliers de Sainte Genevieve ont à Auteuil, où il alloit quelquefois ſe délaſſer des fatigues de la Magiſtrature, & donner à la retraite les momens qu'il pouvoit dérober à ſes pénibles fonctions. Un jour il aſſembla dans cette maiſon, Mr. ARNAULD, Mr. NICOLE, Mr. DESPRE'AUX, & quelques autres perſonnes choiſies à qui il donna à dîner. Il arriva entre Mr. Arnauld & Mr. Despréaux, ce qui arrive ordinairement entre deux hommes d'un mérite diſtingué, & d'une réputation éclatante, lors qu'ils ſe voient pour la première fois: Ils furent d'abord liez d'une étroite amitié, cette amitié dont ils firent gloire pendant leur vie, a duré juſqu'à leur mort, nonobſtant une ſéparation de pluſieurs années.

Le ſujet de cette Epître eſt *la mauvaiſe Honte*. PLUTARQUE a fait un Traité ſur le même ſujet; mais notre Auteur ne l'a point imité. Elle fut compoſée en 1673. après l'Epître IV. au Roi. Ainſi elle eſt la cinquième ſelon l'ordre du tems.

VERS 1. ——— *Au travers des ſophismes de Claude*, &c.] Mr.

Et romps de leurs erreurs les filets captieux.
Mais que ſert que ta main leur déſille les yeux,
Si toujours dans leur ame une pudeur rebelle,
Prêts d'embraſſer l'Egliſe, au Prêche les rappelle?
Non, ne croi pas que Claude habile à ſe tromper,
Soit inſenſible aux traits dont tu le ſais frapper:
Mais un Démon l'arrête, & quand ta voix l'attire,
Lui dit: Si tu te rends, ſais-tu ce qu'on va dire?
Dans ſon heureux retour lui montre un faux malheur,
Lui peint de Charenton l'hérétique douleur;
Et balançant Dieu même en ſon ame flottante,
Fait mourir dans ſon cœur la Vérité naiſſante.
Des ſuperbes Mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, ARNAULD, c'eſt la Honte du bien.
Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
Peint

## REMARQUES.

Mr. Arnauld étoit alors occupé à écrire contre M. CLAUDE, Miniſtre de Charenton; ſur la foi de l'Egliſe touchant l'Euchariſtie.

VERS 12. *Lui peint de Charenton.*] Village à deux lieuës auprès de Paris, où les Reformés avoient un Temple pour l'exercice de leur Religion, avant la révocation de l'Edit de Nantes. Mr. Claude étoit Miniſtre de cette Egliſe.

VERS 16. ——— *C'eſt la Honte du bien.*] Ce demi-vers exprime le ſujet de cette Epître.

IMIT. Ibid. ——— *c'eſt la Honte du bien.*] Horace, L. I Ep. XVI. v. 24.

*Stultorum incurata pudor malus ulcera celat.*

VERS 27. *C'eſt-là de tous nos maux le fatal fondement.*] Homère, *Iliade* Liv. XXIV. v. 44. & 45. dit, que la honte eſt un

Peint l'Honneur à nos yeux des traits de l'Infamie;
Aſſervit nos eſprits ſous un joug rigoureux,
Et nous rend l'un de l'autre eſclaves malheureux.
Par elle la Vertu devient lâche & timide.
Vois-tu ce Libertin en public intrépide,
Qui prêche contre un Dieu que dans ſon ame il croit?
Il iroit embraſſer la Vérité qu'il voit;
Mais de ſes faux amis il craint la raillerie,
Et ne brave ainſi Dieu que par poltronnerie.
C'eſt-là de tous nos maux le fatal fondement.
Des jugemens d'autrui nous tremblons follement;
Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.
Miſerables jouets de notre vanité,
Faiſons au moins l'aveu de notre infirmité.

A

## REMARQUES.

un des plus grans maux, & un des plus grans biens. En effet, elle eſt un grand mal aux hommes lors qu'elle les empêche d'oſer faire le bien; & elle eſt un grand bien lors qu'elle les empêche de faire le mal.

IMIT. Vers 30. *Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.*] Ce vers exprime le véritable ſens de celui-ci de Perſe, Satire I. *Nec te quæſiveris extra.* Cette expreſſion de Perſe eſt fort ſerrée, & c'eſt une de celles que notre Auteur avoit en vûë, quand il a dit dans l'Art poëtique:

*Perſe en ſes vers obſcurs, mais ſerrez & preſſans,*
*Affecta d'enfermer moins de mots que de ſens.*

Voïez le vers 26. de l'Epître V.

IMIT.

A quoi bon, quand la fièvre en nos artêres brûle,
Faire de notre mal un ſecret ridicule?
Le feu ſort de vos yeux petillans & troublez;
Votre pouls inégal marche à pas redoublez;
Quelle fauſſe pudeur à feindre vous oblige?
Qu'avez-vous? Je n'ai rien. Mais.... Je n'ai rien, vous dis-je,
Répondra ce Malade à ſe taire obſtiné.
Mais cependant voilà tout ſon corps gangrené;
Et la fièvre demain ſe rendant la plus forte,
Un Bénitier aux piés, va l'étendre à la porte.

Pré-

## REMARQUES.

IMIT. Vers 33. *A quoi bon, quand la fièvre en nos artêres brûle*, &c.] Horace, Liv. I. Ep. XVI. 21.

*Neu ſi te populus ſanum recteque valentem*
*Dixerit, occultam febrem, ſub tempus edendi,*
*Diſſimules, donec manibus tremor incidat unctis.*
*Stultorum incurata pudor malus ulcera celat.*

IMIT. Vers 38. *Qu'avez-vous? Je n'ai*, &c.] Perſe, Satire III. 94.

*Heus, bone, tu palles. Nihil eſt. Videas tamen iſtud,*
*Quidquid id eſt.*

IMIT. Vers 42. ——— *Va l'étendre à la porte.*] Perſe, Sat. III. 105.

*In portam rigidos calces extendit.*

IMIT. Vers 44. *Le jour fatal eſt proche & vient comme un voleur.*] Cette comparaiſon de la Mort avec un voleur, eſt tirée des Livres Saints. *Vigilate ergo*, dit JESUS-CHRIST, qui

Prévenons ſagement un ſi juſte malheur.
Le jour fatal eſt proche, & vient comme un voleur;
Avant qu'à nos erreurs le Ciel nous abandonne,
Profitons de l'inſtant que de grace il nous donne.
Hâtons-nous; le Tems fuit, & nous traine avec ſoi.
Le moment où je parle eſt déja loin de moi.
Mais quoi? toujours la Honte en eſclaves nous lie.
Oui, c'eſt toi qui nous perds, ridicule Folie:
C'eſt toi qui fis tomber le premier Malheureux;
Le jour que d'un faux bien ſottement amoureux,
Et n'oſant ſoupçonner ſa femme d'impoſture,

Au

## REMARQUES.

*quia nescitis quâ horâ Dominus vester venturus sit. . . . Si sciret paterfamilias quâ horâ Fur venturus esset, vigilaret utique.* Matth. XXIV. 42. Luc XII. 39. *Scitis quia dies Domini sicut Fur in nocte, ita veniet*, I. ad Theſſal. V. 2. *Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam Fur, & nescies quâ horâ veniam ad te.* Apocal. III. 3.

VERS 48. *Le moment où je parle eſt déja loin de moi.*] L'Auteur qui ſe levoit ordinairement fort tard, étoit encore au lit la première fois qu'il récita cette Epître à Mr. Arnauld, qui l'étoit venu voir dès le matin. Quand il en fut à ce vers, il le récita d'un ton léger & rapide, comme il doit être récité, pour exprimer la rapidité du tems qui s'enfuit. Mr. Arnauld, frappé de la légèreté de ce vers, ſe leva brusquement de ſon ſiège; & marchant fort vite par la Chambre, comme un homme qui fuit, il redit pluſieurs fois: *Le moment où je parle eſt déja loin de moi.* Celui de Perſe qui ſera cité tout à l'heure, n'eſt pas moins léger non plus que celui-ci de Malherbe: *La nuit eſt déja proche à qui paſſe midi.*

IMIT. Ibid. *Le moment où je parle* &c.] Perſe, Satire V. v. 153.

——— *Fugit hora; hoc quod loquor, inde eſt.*

IMIT.

Au Démon par pudeur il vendit la Nature.
Hélas! avant ce jour qui perdit ſes Neveux,
Tous les Plaiſirs couroient au devant de ſes vœux.
La Faim aux Animaux ne faiſoit point la guerre:
Le Blé pour ſe donner, ſans peine ouvrant la terre,
N'attendoit point qu'un bœuf, preſſé de l'éguillon,
Traçât à pas tardifs un pénible ſillon.
La Vigne offroit par tout des grappes toujours pleines,
Et des ruiſſeaux de lait ſerpentoient dans les plaines.
Mais dès ce jour Adam déchû de ſon état,

D'un

## REMARQUES.

IMIT. Vers 56. *Tous les Plaiſirs couroient au devant de ſes vœux*, &c.] Virgile, *Eglogue* IV. *v.* 18.

*Molli paulatim flavescet campus arista,*
*Incultisque rubens pendebit sentibus uva;*
*Et duræ quercus sudabunt roscida mella....*
*Non rastros patietur humus, non vinea falcem,*
*Robustus quoque jam tauris juga solvet arator.*

Le même Poëte, *Georg.* I. *v.* 127.

——— ——— ——— *Ipsaque tellus*
*Omnia liberiùs, nullo poscente, ferebat.*
*Ille malum virus serpentibus addidit atris,*
*Prædarique lupos jussit, pontumque moveri.*
*Mellaque decussit foliis, ignemque removit,*
*Et passim rivis currentia vina repressit.* . . . .

vers 150.

*Mox & frumentis labor additus, ut mala culmos*
*Esset rubigo, segnisque horreret in arvis*
*Carduus:*

Ovide

D'un tribut de douleurs païa ſon attentat.
Il fallut qu'au travail ſon corps rendu docile,
Forçât la Terre avare à devenir fertile.
Le chardon importun hériſſa les guérets:
Le ſerpent venimeux rampa dans les forêts:
La Canicule en feu défola les campagnes:
L'Aquilon en fureur gronda ſur les montagnes.
Alors, pour ſe couvrir durant l'âpre ſaiſon,
Il fallut aux brebis dérober leur toiſon.
La Peſte en même tems, la Guerre & la Famine,

Des

## REMARQUES.

Ovide, *Metamorph.* I. v. 100.

*Mollia ſecura peragebant otia mentes.*
*Ipſa quoque immunis, raſtroque intacta, nec ullis*
*Saucia vomeribus, per ſe dabat omnia Tellus....,*
*Mox etiam fruges tellus inarata ferebat:*
*Nec renovatus ager gravidis canebat ariſtis.*
*Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant,*
*Flavaque de viridi ſtillabant ilice mella.*
*Poſtquam Saturno &c.*

Et Horace, *Epod.* XVI. 43.

*Reddit ubi Cererem tellus inarata quotannis,*
*Et imputata floret uſque vinea.* &c.

VERS 60. *Traçât à pas tardifs un pénible ſillon.*] Ce vers marque bien la démarche peſante d'un bœuf. *Un pénible ſillon:* Cette figure eſt ſemblable à *l'héroïque douleur*, du douzième vers; & au *lit effrayé* de la Satire X. vers 345.

VERS

Des malheureux Humains jurèrent la ruïne;
Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs
Que la mauvaiſe Honte exerça dans les cœurs.
De ce nid à l'inſtant ſortirent tous les Vices.
L'Avare des premiers en proie à ſes caprices,
Dans un infame gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté.
L'Honneur & la Vertu n'oſèrent plus paroître.
La Piété chercha les Deſerts & le Cloître.
Depuis on n'a point vû de cœur ſi détaché,
Qui par quelque lien ne tînt à ce péché.
Triſte & funeſte effet du premier de nos crimes!
Moi-même, ARNAULD, ici, qui te prêche en ces rimes,
Plus qu'aucun des Mortels par la Honte abattu,
En vain j'arme contre elle une foible vertu.
Ainſi toujours douteux, chancelant & volage,
A peine du limon, où le Vice m'engage,
J'ar-

## REMARQUES.

VERS 80. *Pour toute honte alors compta la pauvreté.*] Un Prélat, qui d'ailleurs avoit du mérite, avoit pris le caractère exprimé dans ce vers. Il ne faiſoit cas d'un homme qu'à proportion du bien qu'il avoit: faiſant conſiſter tout le mérite & tout l'honneur dans les richeſſes.

IMIT. VERS 90. *A peine du limon* &c.] Horace, Livre II. Satire VII. vers 27.

*Nequicquam cano cupiens evellere plantam.*

VERS 92. *Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'inſtant.*] L'Auteur avoit ainſi exprimé ſa penſée:

A

J'arrache un pié timide, & ſors en m'agitant,
Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'inſtant.
Car ſi, comme aujourd'hui, quelque raïon de zèle
Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
Soudain aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
D'un geſte, d'un regard je me ſens alarmer;
Et même ſur ces Vers que je te viens d'écrire,
Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

## REMARQUES.

*A peine du limon où le Vice m'engage,*
*J'arrache un pié timide, . . . . . .*
*Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'inſtant.*

La difficulté étoit d'achever le ſecond vers. Il conſulta Mr. RACINE, qui trouva la choſe très-difficile. Cependant Mr. Deſpréaux lui dit le lendemain la fin du vers: *& ſors en m'agitant.* Cette fin eſt d'autant plus belle, qu'elle fait une image qui n'eſt pas dans le vers d'Horace:

*Nequicquam cunæ cupiens evellere plantam.*

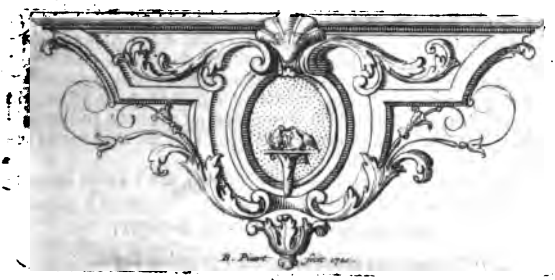

# EPITRE IV.

## AU ROI.

EN vain, pour Te louer, ma Muſe toujours prête,
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête:
Ce païs, où cent murs n'ont pû Te réſiſter,
GRAND ROI, n'eſt pas en Vers ſi facile à dompter.
Des

### *REMARQUES.*

LEs marques de bonté & de diſtinction que le Roi donna à Mr. Deſpréaux, la première fois qu'il eut l'honneur de paroître devant Sa Majeſté, * lui avoient inſpiré une vive reconnoiſſance. Les conquêtes de ce Grand Roi fournirent bien-tôt au Poëte une occaſion de ſignaler ſon zèle. En 1672. Sa Majeſté fit en Perſonne la Campagne de Hollande, l'une des plus glorieuſes de ſon règne. Dans cette Campagne, qui ne dura qu'environ deux mois, le Roi conquit trois Provinces, & prit plus de quarante Villes: ſon Armée paſſa le Rhin à la vûë des Ennemis qui gardoient le rivage oppoſé; Amſterdam, cette riche & ſuperbe ville, fut ſur le point de ſe ſoumettre à la domination du Roi; & peu s'en fallut qu'il ne ſe rendît le maître de tout le reſte de la Hollande. Parmi de ſi grans évenemens, notre Poëte choiſit le paſſage du Rhin, comme le ſujet le plus brillant, & par conſéquent le plus ſuſceptible des ornemens de la Poëſie. Cette action ſe paſſa le 12. de Juin 1672. L'Epître fut compoſée au mois de Juillet ſuivant, & imprimée au mois d'Août. Elle eſt la ſeconde ſelon l'ordre du tems.

CHANG. Vers 7. *Et l'oreille effraïée*, &c.] Dans les premières éditions il y avoit:

*Pour trouver un beau mot, des rives de l'Iſſel,*
*Il faut toûjours bronchant, courir juſqu'au Teſſel.*

Dans l'édition de 1683.

Pour

* *Voïez la note ſur le dernier vers de l'Epître I.*

Des Villes, que Tu prens, les noms durs & barbares
S'offrent de toutes parts que ſyllabes bizares;
Et, l'oreille effraïée, il faut depuis l'Iſſel,
Pour trouver un beau mot, courir jusqu'au Teſſel.
Oui, par tout de ſon nom chaque Place munie,
Vient bon contre le Vers, en détruit l'harmonie.
Et qui peut, ſans frémir, aborder Woërden?
Quel Vers ne tomberoit au ſeul nom de Heusden?
Quel-

## REMARQUES.

*Pour trouver un beau mot, il faut depuis l'Iſſel,*
*Sans pouvoir s'arrêter, courir jusqu'au Teſſel.*

Dans celle de 1694.

*On a beau s'exciter: il faut depuis l'Iſſel,*
*Pour trouver un beau mot*, &c.

Enfin dans la dernière de 1701.

*Et, l'oreille effraïée, il faut* &c.

Ibid. ——— *Il faut depuis l'Iſſel*, &c.] Rivière des Païs-Bas, qui ſe jette dans le Zuider-zée, ou la Mer de Sud. Cette Rivière reçoit les eaux du Rhin par un canal qui fut tiré depuis Arnhem jusqu'à Doesbourg, par Druſus, Pere de l'Empereur Claude, & de Germanicus. Le Prince d'Orange, qui commandoit les Troupes des Hollandois, abandonna l'*Iſſel*, le 13. de Juin, 1672.

Vers 9. ——— *Courir jusqu'au Teſſel.*] Iſle de la Hollande, dans l'Ocean Germanique, à l'entrée du Golphe nommé le Zuider-zée.

Vers 11. ——— *Aborder Woërden?*] Ville du côté de Hollande, ſituée ſur le Rhin.

Chang. Vers 12. ——— *Au ſeul nom de Heusden?*] Dans les premières éditions on liſoit *Norden.*

Ibid. ——— *Au ſeul nom de Heusden?*] Autre ville de la même Province près de la Meuſe.

Quelle Muſe à rimer en tous lieux diſpoſée,
Oſeroit approcher des bords du Zuiderzée?
Comment en Vers heureux aſſiéger Doësbourg,
Zutphen, Wageningen, Harderwic, Knotzembourg?
Il n'eſt Fort entre ceux que Tu prens par centaines,
Qui ne puiſſe arrêter un Rimeur ſix ſemaines:
Et par tout ſur le Whal, ainſi que ſur le Leck,
Le Vers eſt en déroute, & le Poëte à ſec.
Encor ſi Tes exploits, moins grans & moins rapides,
Laiſſoient prendre courage à nos Muſes timides,
Peut-

## REMARQUES.

VERS 14. ——— *Des bords du Zuider-zée.*] Le *Zuider-zée* eſt un grand Golphe entre les Provinces de Friſe, d'Over-Iſſel, de Gueldre, & de Hollande. Anciennement c'étoit un Lac, & des Marais, formez par la branche Septentrionale du Rhin jointe à l'Iſſel; & les anciens Géographes le nommoient *Flevus*, ou *Flevilacus*. Les eaux de la Mer ont dans la ſuite couvert & inondé tous ces marais, & il s'en eſt formé le Zuider-zée: *Mare Auſtrinum, Sinus Auſtrinus.* En Flamand, *Zuid*, ſignifie le Sud; & *Zee*, la Mer.

VERS 15. ——— *Aſſiéger Doësbourg.*] Les Hollandois prononcent *Dousbourg:* Ville du Comté de Zutphen, ſituée à l'endroit où les eaux du Rhin ſe joignent à l'Iſſel, par le canal de Druſus: *Druſiburgum.* Cette Ville fut priſe le 22. de Juin, 1672. par MONSIEUR, Frere du Roi.

VERS 16. *Zutphen, Wageningen, Harderwic, Knotzembourg.*] *Zutphen:* Ville Capitale du Comté de Zutphen, priſe par MONSIEUR, le 26. de Juin. *Wageningen, Harderwic:* Villes du Duché de Gueldre, qui ſe rendirent au Roi, le 22. & 23. de Juin. *Knotzembourg*, eſt un Fort, ſitué ſur le Wahal, vis-à-vis de Nimègue: il eſt auſſi nommé *le Fort de Nimègue.* Il fut aſſiégé le 15. de Juin, & pris le 17. par Mr. de Turenne.

VERS 19. *Et par tout ſur le Whal, ainſi que ſur le Leck.*] Le Wahal & le Leck, ſont deux branches du Rhin qui ſe mêlent avec la Meuſe.

VERS 24. *Par quelque coup de l'Art nous pourrions nous ſauver.*] L'Auteur donne ici l'exemple avec le précepte; car cet-

: avec le tems, à force d'y rêver,
que coup de l'Art nous pourrions nous ſauver.
; qu'on veut tenter cette vaſte carrière,
'effarouche & recule en arrière.
›ollon s'étonne; & Nimègue eſt à Toi,
Muſe eſt encore au camp devant Orſoi.
'hui toutefois mon zèle m'encourage;
u moins du Rhin tenter l'heureux paſſage:
juſte devoir veut que nous l'effaïons.
pour le tracer, cherchez tous vos craïons.
Car,

## REMARQUES.

tre eſt un jeu d'eſprit, par lequel il ſe ſauve de la
en la montrant.

27. ——— *Et Nimègue eſt à Toi.*] Ville conſidéra-
Provinces-Unies, Capitale du Duché de Gueldre,
priſe le 9. de Juillet, 1672. par Mr. de Turenne,
jours de ſiège. Cette Ville eſt fameuſe par la Paix
qui y fut concluë en 1678. entre la France, l'Eſ-
& les Provinces-Unies; & en 1679. entre la Fran-
mpire.

28. *Au Camp devant Orſoi.*] Ville & Place forte
e gauche du Rhin, dans le Duché de Clèves. Au
cement de la Campagne, le Roi fit aſſiéger *Orſoi*,
Juin, & le prit en deux jours. Sa Majeſté tint
s ſon Camp devant cette Place après qu'elle eut
, de ſorte que les Gazettes & les Lettres particu-
atoient toûjours, *du Camp devant Orſoi.* C'eſt à
ueur fait alluſion.

29. Vers 31. *Un trop juſte devoir* &c.] Premières

*alheur ſera grand, ſi nous nous y noïons.*
le 1694.
*it beau s'y noïer, ſi nous nous y noïons.*
le 1701.
*rop juſte devoir* &c.

Car, puisqu'en cet exploit tout paroît incroïable,
Que la Vérité pure y ressemble à la Fable,
De tous vos ornemens vous pouvez l'égaïer.
Venez donc, & sur tout gardez bien d'ennuïer.
Vous savez des grans Vers les disgraces tragiques,
Et souvent on ennuye en termes magnifiques.
Au pié du mont Adulle, entre mille roseaux,
Le Rhin tranquille, & fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante;
Lors qu'un cri tout à coup suivi de mille cris,
Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.

## REMARQUES.

VERS 39. *Au pié du mont Adulle.*] Montagne, d'où le Rhin prend sa source: *Adula* selon Ptolomée, & Strabon. On l'appèle maintenant le *Mont de St. Godart.* Le Poëte a emploïé le nom ancien, soit parce qu'il est plus beau & plus poëtique, soit aussi parce que voulant parler du Dieu du Rhin & des Naïades, il auroit fait un anachronisme poëtique s'il en avoit usé autrement. Le lieu particulier où est la principale Source du Rhin (car il y en a deux) est une montagne qui fait partie du Mont St. Godart, & qui est appelée *Vogel-berg*, ou *Monte d'Uccello*: le mont de l'Oiseau: *Avicula.* Ce dernier mot a été peut-être formé d'*Adula.*

VERS 50. *A de ses bords fameux flétri l'antique gloire.*] MOLIERE n'aprouva pas ce vers, parce qu'il signifie que la présence du Roi a deshonoré le Fleuve du Rhin. L'Auteur lui représenta que ce sont les Naïades de ce Fleuve qui parlent du Héros de la France comme d'un Ennemi qui veut soumettre à son joug leur Empire: qu'ainsi il est naturel qu'elles disent que Louïs a flétri l'ancienne gloire du Rhin. Mais Moliere ne se rendit pas.

VERS 51. *Que Rhimberg & Wesel terrassez en deux jours.*] Ces

Il ſe trouble, il regarde, & par tout ſur ſes rives
Il voit fuir à grans pas ſes Naïades craintives,
Qui toutes accourant vers leur humide Roi,
Par un récit affreux redoublent ſon effroi.
Il apprend qu'un Héros conduit par la Victoire,
A de ſes bords fameux flétri l'antique gloire;
Que Rhimberg & Weſel, terraſſez en deux jours
D'un joug déja prochain menacent tout ſon cours
Nous l'avons vû, dit l'Une, affronter la tempête
De cent foudres d'airain tournez contre ſa tête.
Il marche vers Tholus, & tes flots en courroux
Au prix de ſa fureur ſont tranquilles & doux.
Il a de Jupiter la taille & le viſage;

Et

## REMARQUES.

Ces deux Villes ſont ſituées ſur le Rhin: l'une ſur la rive gauche du Fleuve, & l'autre ſur la rive droite. *Weſel* eſt une Ville du Duché de Cleves, qui appartenoit aux Hollandois depuis l'an 1629. & le Prince de Condé la prit le 4. de Juin 1672. après deux jours de Siège. *Rhimberg* étoit auſſi ſous la domination des Hollandois, & fut pris le 6. du même mois.

VERS 55. *Il marche vers Tholus.*] Village ſur la rive gauche du Rhin au-deſſus du Fort de Skink, à la pointe du Bétauw. *Tolhuis*, en Langage Flamand, ſignifie *un Bureau où l'on reçoit les péages.* C'eſt en cet endroit que les François paſſerent le Rhin à la nage.

VERS 57. *Il a de Jupiter la taille & le viſage.*] Louis XIV. eſt ici comparé à Jupiter, mais c'eſt à Jupiter foudroiant & exterminateur. Ainſi cette comparaiſon eſt bien plus glorieuſe que ſi le Poëte avoit dit que le Roi reſſembloit au Dieu Mars comme quelques Critiques le vouloient: car Mars n'eſt qu'un Dieu ſubalterne. Homère donne au Roi Agamemnon, la tête & les yeux de Jupiter quand il lance la foudre. *Iliade II. v.* 478.

Et depuis ce Romain, dont l'inſolent paſſage
Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,
Jamais rien de ſi grand n'a paru ſur tes bords.
Le Rhin tremble & frémit à ces triſtes nouvelles;
Le feu ſort à travers ſes humides prunelles.
C'eſt donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois
Ait appris à couler ſous de nouvelles loix;

Et

## REMARQUES.

VERS 58. *Et depuis ce Romain, dont l'inſolent paſſage, Sur un pont en deux jours* &c.] JULES CE'SAR faiſant la guerre dans les Gaules, paſſa deux fois le Rhin pour aller châtier les Peuples d'Allemagne, qui avoient envoïé du ſecours aux Gaulois. La première fois ſon armée paſſa ſur un pont, pour la conſtruction duquel il emploïa dix jours de tems, * & non pas deux jours comme le dit ici notre Poëte. Je lui fis faire cette obſervation, dans une Lettre que je lui écrivis le 4. d'Avril, 1703. „ Au fonds cette „ circonſtance eſt aſſez indifferente, lui diſois-je, mais il „ ſemble que vous auriez dû marquer un peu plus d'exacti„ tude dans le fait hiſtorique. Elle tourne même à la gloi„ re du Roi, qui a fait en un moment, ce que le plus „ grand Capitaine de l'Empire Romain n'a pu faire qu'en „ dix jours, & avec le ſecours d'un pont.

Mr. Deſpréaux me fit cette réponſe le 8. du même mois. „ Je n'ai jamais voulu dire que Jules Céſar n'ait mis que „ deux jours à ramaſſer & à lier enſemble les matériaux „ dont il fit conſtruire le pont ſur lequel il paſſa le Rhin. „ Il n'eſt queſtion dans mes vers que du tems qu'il mit à „ faire paſſer ſes troupes ſur ce pont, & je ne ſai même „ s'il y emploïa deux jours. Le Roi, quand il paſſa le „ Rhin, fit amener un très-grand nombre de Bateaux de „ cuivre, qu'on avoit été plus de deux mois à conſtruire, „ & ſur un desquels même Mr. le Prince & Mr. le Duc „ paſſerent. Mais qu'eſt-ce que cela fait à la rapidité avec „ laquelle toutes ſes troupes traverſèrent le Fleuve; puis „ qu'il eſt certain que toute ſon armée paſſa comme celle „ de Jules Céſar, avec tout ſon bagage, en moins de deux „ jours?

* *Comment. de Céſar, L. 4. ch. 2. & L. 6. Plutarq. Vie de Jules Céſar, ch. 7.*

Et de mille remparts mon onde environnée
De ces Fleuves ſans nom ſuivra la deſtinée?
Ah! périſſent mes eaux, ou par d'illuſtres coups
Montrons qui doit céder des Mortels ou de Nous.
A ces mots effuyant ſa barbe limoneuſe,
Il prend d'un vieux Guerrier la figure poudreuſe.
Son front cicatricé rend ſon air furieux,

Et

## REMARQUES.

„ jours? Voila ce que veut dire le vers: *Sur un pont en deux* „ *jours trompa tous tes efforts.* En effet, quel ſens autrement „ pourroit-on donner à ces mots: *Trompa tous tes efforts?* „ Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à détruire le pont que fai- „ ſoit conſtruire Jules Céſar, lors que les bateaux étoient „ encore ſur le chantier? Il faudroit pour cela qu'il ſe fût dé- „ bordé: encore auroit-il été pris pour dupe, ſi Céſar avoit „ mis ſes atteliers ſur une hauteur. Vous voïez donc bien, „ Monſieur, qu'il faut laiſſer, *deux jours*; parce que ſi je „ mettois *dix jours*, cela ſeroit fort ridicule; & je donne- „ rois aux Lecteurs une idée fort abſurde de Céſar, en di- „ ſant comme une grande choſe, qu'il avoit emploïé dix „ jours à faire paſſer une armée de trente mille hommes: „ donnant par là aux Allemans tout le tems qu'il leur fal- „ loit pour s'oppoſer à ſon paſſage. Ajoûtez, que ces fa- „ çons de parler, *en deux jours*, *en trois jours*, ne veulent „ dire que *très-promptement*, *en moins de rien*. Voila, je „ croi, Monſieur, dequoi contenter votre critique. Vous „ me ferez plaiſir de m'en faire beaucoup de pareilles; „ parce que cela donne occaſion, comme vous voïez, à „ écrire des Diſſertations aſſez curieuſes.

VERS 64. *Ait appris à couler ſous de nouvelles loix.*] En l'année 1667. le Roi avoit conquis une partie de la Flandre qui eſt arroſée par l'Escaut.

IMIT. Vers 69. ——— *Effuſant ſa barbe limoneuſe.*] C'eſt le *Rheni luteum caput*, d'Horace, Livre I. Satire X. 37.

VERS 71. *Son front cicatricé.*] Quelques-uns ont prétendu qu'il auroit fallu dire, *cicatriſé*. Mais ils n'ont pas pris garde que *cicatriſé* ſe dit d'une plaie qui commence à ſe fermer: au lieu que *cicatricé* ſignifie, *couvert de cicatrices*, *creuſé en divers endroits*.

Et l'ardeur du combat étincelle en ſes yeux.
En ce moment il part, & couvert d'une nuë,
Du fameux Fort de Skink prend la route connuë.
Là contemplant ſon cours, il voit de toutes parts
Ses pâles Défenſeurs par la frayeur épars.
Il voit cent bataillons, qui loin de ſe défendre,
Attendent ſur des murs l'Ennemi pour ſe rendre.
Confus, il les aborde, & renforçant ſa voix:
Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois,
Eſt-ce ainſi que votre ame aux périls aguerrie,
Soûtient ſur ces remparts l'honneur & la patrie?
Votre Ennemi ſuperbe, en cet inſtant fameux,

Du

## REMARQUES.

VERS 74. *Du fameux Fort de Skink.*] Le Fort de *Skink*, ou de *Schenk* (*Schenken-Schantſe*) eſt conſiderable, tant par ſes fortifications que par ſa ſituation avantageuſe. Il eſt ſitué à la pointe de l'Iſle de Bétau, ou Béteuve, qui eſt l'endroit où le Rhin ſe diviſe: Les Etats de Hollande firent bâtir ce Fort par le Colonel MARTIN SCHENK, l'an 1586. *Voïez la note ſur le vers* 148. *de cette Epitre.*

CHANG. Vers 80. *Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois.*] Dans la première édition, il y avoit, *du deſſin de deux Rois.*

Ibid. *Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois,*] Ce vers contient une ironie très-amère. Les Hollandois s'étoient vantez d'avoir obligé le Roi de France à faire la Paix avec l'Eſpagne, par le Traité d'Aix la Chapelle. Ils avoient même fait frapper une Medaille en 1668. dans laquelle ils prenoient les titres faſtueux d'*Arbitres des Rois*, de *Réformateurs de la Religion*, de *Protecteurs des Loix*, & pluſieurs autres. Cette Medaille repréſente d'un côté la Liberté Batavique avec ſes Symboles, & au revers on lit cette Inſcription qui contient tous ces titres ambitieux. ASSERTIS LEGIBUS. EMENDATIS SACRIS. ADJUTIS, DERENSIS, CONCILIATIS REGIBUS. VINDICATA

Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux.
noins en vous montrant ſur la rive oppoſée,
eriez-vous ſaiſir une victoire aiſée?
z, vils combattans, inutiles Soldats,
ſez-là ces mousquets trop peſans pour vos bras;
a faux à la main parmi vos marécages,
z couper vos joncs, & preſſer vos laitages;
gardant les ſeuls bords qui vous peuvent couvrir,
c moi de ce pas, venez vaincre ou mourir.
e discours d'un Guerrier que la colère enflamme,
ſuscite l'Honneur déja mort en leur ame;
eurs cœurs s'allumant d'un reſte de chaleur,

Le

## REMARQUES.

A MARIUM LIBERTATE. PACE EGREGIA TUTE ARMORUM PARTA. STABILITA ORBIS ROPÆI QUIETE. —— NUMISMA HOC. S. P. C. F. CIↃ. IↃC. LXVIII. Le Roi fut fort indigné de erté de ces Républicains, qui par ces éloges faſtueux oient ſe donner la gloire des événemens de ce tems-là. Commentateur n'auroit pas maltraité les Hollandois à caſion de cette Médaille, s'il avoit pris garde que ces eſſions veulent ſeulement dire que les Etats des Pro-es-Unies avoient *aſſuré leurs Loix; reformé les Abus de Religion; aſſiſté, défendu & reconcilié des Rois*, &c. ADD. *Ed. d'Amſt.*]

ERS 92. *L'honneur & la Patrie.*] Il y avoit ſur les Dra-x des Hollandois, *Pro honore & patriâ.*

ERS 89. *Et la faux à la main*, &c.] Ces deux vers di-bien noblement une choſe bien petite, & bien baſſe: la le fort de la Poëſie. Cependant la phraſe n'eſt pas-t-à-fait régulière, car *la faux à la main* ſert bien à cou-les joncs, mais non pas à *preſſer les laitages.* L'Auteur voit bien pris garde, & avoit eſſaïé pluſieurs fois de le nger. Il diſoit à ce propos: *Non ſeulement je n'ai pu venir on de la dire mieux, mais je n'ai pu le dire autrement.*

La Honte fait en eux l'effet de la Valeur.
Ils marchent droit au Fleuve, où Louïs en perſonne
Déja prêt à paſſer, inſtruit, diſpoſe, ordonne.
Par ſon ordre Grammont le premier dans les flots
S'avance ſoûtenu des regards du Héros.
Son courſier écumant ſous ſon Maître intrépide,
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.
Revel le ſuit de près: ſous ce Chef redouté
Mar-

## REMARQUES.

Vers 99. *Par ſon ordre Grammont*, &c.] Mr. le Comte de Guiche, fils aîné du Maréchal de Grammont, fut le premier qui tenta le paſſage. Il étoit Lieutenant Général de l'Armée de Mr. le Prince; & le Roi lui commanda de voir s'il trouveroit un gué dans le Rhin, pour aller aux Ennemis qui paroiſſoient de l'autre côté. Il vint rapporter au Roi qu'il avoit trouvé un gué facile vers Tolhuis, & promit de paſſer à la tête de la Cavalerie. La vérité étoit pourtant qu'il n'y avoit point de gué: de ſorte que l'armée fut obligée de traverſer une bonne partie du Rhin à la nage, mais le Comte de Guiche qui avoit ſervi en Pologne, s'y étoit accoutumé à paſſer ainſi les plus profondes Rivières, à l'exemple des Polonois.

Vers 103, *Revel le ſuit de près.*] Le Marquis de Revel, Colonel des Cuiraſſiers, frere de Mr. le Comte de Broglio. Il fut bleſſé de trois coups d'épée, dans l'action qui ſuivit le paſſage du Rhin.

Vers 106. —— *Le bouillant Lesdiguière.*] Mr. le Comte de Saux. François Emanuel de Blanchefort de Bonne de Crequi, Duc de Lesdiguières, Pair de France, Comte de Saux, Gouverneur de Dauphiné, mort en 1681. Pendant le paſſage du Rhin, il fut bleſſé, mais il ne laiſſa pas d'avancer toûjours & ne perdit point ſon rang; de maniére qu'il ſortit de l'eau le premier, & donna le premier coup. Sa valeur ſe fit beaucoup remarquer dans cette action: Il montoit un cheval blanc, qui fut tué ſous lui.

Vers 107. *Vivonne, Mantouillet, & Coiſlin, & Salart.*] *Vivonne:* Louïs-Victor de Rochechouart, Duc de

Marche des Cuiraſſiers l'eſcadron indomté.
Mais déja devant eux une chaleur guerrière
Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière,
Vivonne, Nantouillet, & Coiſlin, & Salart:
Chacun d'eux au peril veut la première part.
Vendôme, que ſoûtient l'orgueil de ſa naiſſance,
Au même inſtant dans l'onde impatient s'élance.
La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fen-

## REMARQUES.

de MORTEMAR & de VIVONNE, &c. alors Général des Galères de France, depuis l'an 1669. & enſuite Maréchal de France, en 1675. Il mourut au mois de Septembre 1688. *Nantouillet:* le Chevalier de NANTOUILLET, ami particulier de notre Auteur, auſſi bien que Mr. de Vivonne. *Coiſlin*, ARMAND DU CAMBOUT, Duc de Coiſlin. Il reçut pluſieurs coups après avoir paſſé le Rhin. Il eſt mort le 16. de Septembre, 1702. âgé de 67. ans. Il étoit Pair de France, & Chevalier de l'Ordre du St. Esprit.

VERS 109. *Vendôme, que ſoûtient l'orgueil de ſa naiſſance.*] Mr. le Chevalier de VENDÔME. Quoi qu'il n'eût pas encore dix-ſept ans, il ne laiſſa pas de traverſer le Rhin à cheval; il gagna même un Drapeau & un Etendart, qu'il apporta au Roi.

VERS 111. *La Salle, Beringhen, Nogent, Cavois.*] *La Salle:* Le Marquis de LA SALLE fut des premiers à paſſer le Rhin. Mais les Cuiraſſiers aiant eu ordre de ſe jetter à l'eau, & de paſſer, ils le firent ſi brusquement qu'aiant rencontré Mr. de la Salle devant eux, ils le bleſsèrent de cinq coups, croïant qu'il étoit Hollandois, quoi qu'il fût habillé à la Françoiſe, & qu'il eût l'écharpe blanche. *Beringhen:* Le Marquis de BERINGHEN, Premier Ecuïer du Roi, & Colonel du Régiment Dauphin. Son cheval ne voulant point paſſer, il ſe jetta dans le Bateau de Mr. le Prince. Après le paſſage il ſe battit vigoureuſement, & reçut un coup de mousquet dans la mamelle droite, & pluſieurs coups dans ſes habits. *Nogent:* ARNAULD DE BAUTRU, Comte de NOGENT, Capitaine des Gardes de la Porte, Lieutenant Général au Gouvernement d'Auvergne,

Le Rhin à leur aspect d'épouvante frissonne.
Quand pour nouvelle alarme à ses esprits glacez,
Un bruit s'épand qu'Enguien & Condé sont passez:
Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,
Force les escadrons, & gagne les batailles:
Enguien de son hymen le seul & digne fruit,
Par lui dès son enfance à la victoire instruit.
L'Ennemi renversé fuit & gagne la plaine.

Le

## REMARQUES.

Rhin combat à la tête des Hollandois, contre les Troupes Françoises. Dans cette supposition, ce seroit pécher contre la vrai-semblance, que de faire vaincre un Dieu par de simples mortels. Le Poëte feint donc que Mars & Bellone, qui sont des Divinités superieures au Dieu du Rhin, se joignent au Comte de Guiche, pour combatre ce Dieu. Avec un tel secours, il est de la règle que les François aient l'avantage. C'est ainsi qu'Homère relève la valeur de ses Heros, en interessant presque toûjours quelque Divinité dans leurs combats. Dans celui de Diomède contre Mars & Vénus, Diomède est soutenu par Minerve. *Iliade liv. V.* Ailleurs ce Poëte donne à Hector, Neptune pour antagoniste; & à Ajax, il oppose Hector soûtenu par Apollon, & ensuite par Jupiter: *Mais Ajax avec toute sa valeur*, dit Homère, *ne pouvoit repousser Hector qui étoit secondé par un Dieu.* Iliade, L. XV. Dans tous ces combats Homère garde une exacte subordination entre ces mêmes Dieux, quoi qu'opposés les uns aux autres: mettant toûjours la victoire du côté des Dieux supérieurs en puissance.

VERS 132. *Qu'Enguien & Condé sont passez.*] *Condé:* Mr. le Prince de CONDE', LOUÏS II. DE BOURBON, l'un des plus grans Capitaines de l'Europe. Il mourut le 11. de Décembre, 1686. *Enguien:* Mr. le Duc d'ENGUIEN son fils, HENRI JULE DE BOURBON. Il mourut le 1. d'Avril, 1709.

VERS 133. *Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles.*] Notre Auteur, en attribuant au seul nom du Prince de Condé, le pouvoir de renverser les murailles, donne une idée sublime de la réputation que ce Grand Prince s'étoit aquise par sa valeur. Il fait allusion à la manière mi-

ieu lui-même cède au torrent qui l'entraîne,
l, déſeſpéré, pleurant ſes vains efforts,
donne à Louïs la victoire & ſes bords.
leuve ainſi domté la déroute éclatante
urts jusqu'en ſon camp va porter l'épouvante:
s, l'espoir du païs, & l'appui de ſes murs,
s.... ah quel nom, GRAND ROI! quel Hector
que ce Wurts!

Sans

## REMARQUES.

ıleuſe dont Dieu voulut que la ville de Jérico fût
ɔar Joſué; car les murailles de cette Ville tombèrent
-mêmes, au ſeul bruit des trompettes. *Joſué VI.*
IT. Ibid. *Condé, dont le ſeul nom fait tomber les murailles.*
'Auteur a eu en vuë ces deux vers du TASSONI:

*l magnanimo cor di Salinguerra,*
*be fa del nome ſuo tremar la terra.*

La *Secchia rapita*, Cant. V. 38.

ıs le tems auquel il fit cette Epître, il travailloit à
ɔëme du Lutrin: ainſi il étoit rempli de la lecture de
es meilleurs Poëmes Epiques, tant Grecs, Latins,
liens. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle cette Epître
ent beaucoup de la nature du Poëme Epique.
RS 142. *A Wurts jusqu'en ſon camp* &c.] WURTS,
hal de Camp des Hollandois, commandoit le camp
é à s'oppoſer au paſſage du Rhin, mais le Régiment
ıraſſiers aïant paſſé, les troupes de Wurts lâchèrent
, ſi tôt qu'elles eurent fait la première décharge: &
ès aïant donné courage à ceux qui étoient encore
'eau, ils ſe hâtèrent de joindre les Cuiraſſiers, qui
avoir ainſi chaſſé les Ennemis, s'étoient arrêtez ſur
d pour les attendre. *Wurts* étoit du Holſtein, d'une
ıce médiocre. Il avoit aquis beaucoup de réputation
endant Cracovie pour les Suédois contre les Impé-
Il eſt mort à Hambourg.

VERS.

Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,
Que j'allois à tes yeux étaler de merveilles!
Bien-tôt on eût vû Skink dans mes Vers emporté,
De ſes fameux remparts démentir la fierté.
Bien-tôt.... mais Wutts s'oppoſe à l'ardeur qui m'anime.
Finiſſons, il eſt tems: auſſi-bien ſi la rime
Alloit mal à propos m'engager dans Arnheim,
Je ne ſai pour ſortir de porte qu'Hildesheim.
O! que le Ciel ſoigneux de notre Poëſie,
GRAND ROI, ne nous fit-il plus voiſins de l'Aſie!
Bien-tôt victorieux de cent Peuples altiers,
Tu nous aurois fourni des rimes à milliers.
Il n'eſt plaine en ces lieux ſi ſèche & ſi ſtérile,
Qui ne ſoit en beaux mots par tout riche & fertile.

Là

## REMARQUES.

VERS 148. *De ſes fameux remparts démentir la fierté.*] Le Fort de Skink fut aſſiegé par nos Troupes le 12. de Juin, & pris le 21. Les habitans du Païs diſoient que ce Fort étoit imprenable. Il avoit été ſurpris en 1636. par les Eſpagnols qui s'en rendirent maîtres; & les Hollandois ne purent le reprendre qu'après un ſiège fameux qui dura huit mois. Il n'y reſtoit plus que douze hommes qui ſe défendoient encore.

VERS 151. ——— *M'engager dans Arnheim.*] Ville conſidérable des Provinces-Unies, dans le Duché de Gueldre. Elle fut priſe par nos troupes ſous le commandement de Mr. de Turenne le 14. de Juin, 1672.

VERS 152. ——— *De porte qu'Hildesheim.*] Petite ville de l'Electorat de Trèves.

VERS 154. ——— *Plus voiſins de l'Aſie.*] De la Grèce Aſiatique dans laquelle étoit ſituée la fameuſe Ville de Troie, ou d'Ilion.

VERS

d'un Bourg fameux par ſon antique nom
offrir à l'oreille un agréable ſon.
laiſir de Te ſuivre aux rives du Scamandre!
uver d'Ilion la poëtique cendre:
er ſi les Grecs, qui briſerent ſes Tours,
plus en dix ans que LOUÏS en dix jours!
ourquoi ſans raiſon déſeſpérer ma veine?
ans l'Univers de plage ſi lointaine,
valeur, GRAND ROI, ne Te puiſſe porter,
m'offre bien-tôt des exploits à chanter?
non, ne faiſons plus de plaintes inutiles;
ainſi dans deux mois tu prens quarante Villes,
des bons Vers dont Ton bras me répond,
tends dans deux ans aux bords de l'Helleſpont.

## REMARQUES.

16 158. *Qui ne ſoit en beaux mots par tout riche & fertile.*] Selon QUINTILIEN, la Langue Grecque étoit ent au deſſus de la Latine, pour la douceur de la nciation, que les Poëtes Latins emploïoient plus vo- s les noms Grecs, quand ils vouloient rendre leurs oux & faciles. *Tantò eſt Sermo Græcus Latino jucundior, i Poëtæ quoties dulce carmen eſſe voluerunt, illorum id no- s exornent.* Quintilien, *Inſtit.* L. XII. c. 10.

RS 161. ——— *Aux rives du Scamandre.*] Dans l'E- de 1701. en petit volume, il y a: *de Scamandre*, 'eſt une faute d'impreſſion, & il faut lire *du Scaman-* omme il y a dans toutes les autres éditions. Voïez narque ſur le vers 285. du Chant III. de l'Art poë-

RS dernier. *Je t'attens dans deux ans aux bords de l'Hel-* ] Après la publication de cette Epitre, il revint à ur que le Comte de BUSSI-RABUTIN en avoit fait itique ſanglante. Mr. Deſpréaux réſolut de s'en van-

ger,

ger, & il dit ſon deſſein à quelques perſonnes, par le moïen desquelles Mr. de Buſſi en fut informé dans une de ſes terres où il étoit relégué. Ce Comte prit adroitement les devans pour prévenir la Satire. Dans cette vuë, le 20. d'Avril, 1673. il écrivit ſéparément au P. Rapin, & au Comte de Limoges, tous deux amis de Mr. Despréaux, pour les prier de voir ce Poëte, & de le détourner de ſon entrepriſe. Les Lettres ſuivantes diront ce qu'il en arriva.

* *Réponſe du Comte de* LIMOGES *au Comte de* BUSSI.
A Paris le 26. Avril, 1673.

„ Auſſi-tôt que j'ai eu reçu votre Lettre, Monſieur; j'ai „ été trouver Despréaux, qui m'a dit qu'il m'étoit obligé „ de l'avis que je lui donnois; Qu'il étoit votre ſerviteur, „ qu'il l'avoit toûjours été, & qu'il le ſeroit toute ſa vie; „ Qu'il étoit vrai que pendant ces vacations il étoit à Bâ„ ville avec le P. Rapin; Qu'il le pria de vous envoïer ſon „ Epître de ſa part avec un compliment. Que le P. Rapin „ lui avoit dit que vous lui aviez fait une réponſe fort hon„ nête à ce compliment; qu'à ſon retour à Paris mille gens „ lui étoient venus dire que vous aviez écrit une Lettre „ ſanglante contre lui, pleine de plaiſanteries contre ſon „ Epître, & que cette Lettre couroit le monde. Qu'il ré„ pondit à cela qu'on la lui montrât, & que ſi elle étoit „ telle, il y répondroit, non ſeulement pour juſtifier ſon „ Ouvrage, mais encore pour avoir l'honneur d'entrer en„ lice avec un tel combattant. Que perſonne ne la lui „ aïant montrée, il n'y avoit pas ſongé depuis: ſon ſeul „ deſſein étant de répondre par un Ouvrage d'eſprit juſtifi„ catif, à un autre Ouvrage qui avoit critiqué le ſien, mais „ ſans y mêler les perſonnes. Que quand vous auriez dit „ pis que pendre de lui, il étoit trop juſte, & trop hon„ nête homme, pour ne vous pas toûjours eſtimer, & par „ conſéquent, pour en dire quelque choſe qui pût vous dé„ plaire. Que les choſes d'eſprit que vous aviez faites, „ ſans compter vos autres faits, étoient dignes de l'eſtime „ de tout le monde & dureroit même à la poſterité. . . . . „ Là-deſſus il me montra une pièce manuſcrite que Lini„ re avoit faite contre ſon Epître, dans laquelle, après „ avoir dit cent choſes offenſantes, il ajoûte que Mr. de „ Buſſi en dit bien d'autres plus fortes, dans une Lettre „ qu'il a écrite à un de ſes amis. . . . . Despréaux me dit „ enſuite, qu'on lui avoit dit encore, que dans votre Let„ tre

* *Cette Lettre n'a point été imprimée.*

il y avoit des choſes un peu contre le Roi, comme
t exemple, ſur ce qu'il diſoit que le Roi prendroit
it de Villes qu'il ne le pourroit ſuivre, & qu'il l'alloit
endre *aux bords de l'Hellespont*; vous mettiez au bout,
*rare pon pon*. . . . . Il ajoûta, en ſortant, qu'il vous
oit un compliment, s'il croïoit que ſa Lettre fut bien
uë, parce qu'il ſavoit bien qu'il n'y avoit point d'a-
nces qu'il ne dût faire pour mériter l'honneur de vos
nnes graces.

*Lettre de Mr.* DESPRE'AUX *à Mr. de* BUSSI, du 25. Mai 1673.

Monſieur, J'avouë que j'ai été inquiet du bruit qui a
uru, que vous aviez écrit une Lettre par laquelle vous
e déchiriez moi & l'Epître que j'ai écrite au Roi ſur
Campagne de Hollande; car outre le juſte chagrin
e j'avois de me voir maltraiter par l'homme du mon-
que j'eſtime & que j'admire le plus, j'avois de la
ine à digérer le plaiſir que cela alloit faire à mes en-
mis. Je n'en ai pourtant jamais été bien perſuadé. Et
moïen de penſer que l'homme de la Cour qui a le
us d'esprit, pût entrer dans les interêts de l'Abbé Co-
, & ſe réſoudre à avoir raiſon même avec lui? La Let-
: que vous avez écrite à Mr. le Comte de Limoges, a
hevé de me desabuſer, & je voi bien que tout ce bruit
a été qu'un artifice très-ridicule de mes très-ridicules
nemis. Mais quelque mauvais deſſein qu'ils aient eu
ntre moi, je leur en ai de l'obligation, puisque c'eſt
qui m'a attiré les paroles obligeantes que vous avez
ites ſur mon ſujet. Je vous ſuplie de croire que je ſens
t honneur comme je dois, & que je ſuis, &c.

* Ré-

*Cette Lettre a été imprimée dans la premiére partie des Nou-
Lettres du Comte de Buſſi*, in 12. *l'an* 1709. *pag.* 288.
*quelques changemens que l'on a faits dans le tour & dans les
s.* [*Ces Nouvelles Lettres ont été inſerées dans l'Edition des
ts du Comte de Buſſi faite à Amſterdam en* 1715. *où toutes
ttres ſont rangées ſelon l'ordre Chronologique. La Lettre citée
trouve à la page* 383. *du Tom. II. de cette Edition.* ADD.
Ed. d'Amſt.]

* *Réponſe du Comte de* BUSSI.
A Chazeu, 30. Mai, 1673.

„ Je ne ſaurois aſſez dignement répondre à votre Lettre, „ Monſieur. Elle eſt ſi pleine d'honnêtetés & de loüanges, „ que j'en ſuis confus. Je vous dirai ſeulement, que je „ n'ai rien vû de votre façon, que je n'aie trouvé très- „ beau & très-naturel; & que j'ai remarqué dans vos Ou- „ vrages un air d'honnête homme que j'ai encore eſtimé „ plus que tout le reſte. C'eſt ce qui m'a fait ſouhaiter „ d'avoir commerce avec vous: & puiſque l'occaſion s'en „ préſente aujourd'hui, je vous en demande la continua- „ tion, & votre amitié, vous aſſûrant de la mienne. Pour „ mon eſtime, vous n'en devez pas douter, puiſque vos „ ennemis mêmes vous l'accordent dans leur cœur s'ils ne „ ſont pas les plus ſottes gens du monde.

* *Cette Lettre n'a pas été imprimée.* [*On ſe trompe. On trouvera cette Lettre à la page* 385. *du Tom. II. de l'Edition d'Amſt. que nous venons de citer.* ADD. de l'Ed. d'Amſt.]

EPITRE

# EPITRE V.

## AM. DE GUILLERAGUES,

### SECRETAIRE DU CABINET.

ESprit né pour la Cour, & Maître en l'art de plaire,
Guilleragues, qui ſais & parler & te taire,
Ap-

### *REMARQUES.*

LE ſujet de cette Epître eſt *la Connoiſſance de ſoi-même.* L'Auteur fait voir que cette connoiſſance eſt la ſource de notre félicité: ce n'eſt ni l'ambition, ni les richeſſes, ni les Sciences, ni enfin les biens extérieurs, qui peuvent nous rendre heureux dans le monde: notre bonheur dépend uniquement de nous; & c'eſt dans nous-mêmes que nous devons le chercher. Cette réfléxion a été faite par un Ecrivain célèbre. * *Nous cherchons*, dit-il, *notre bonheur hors de nous-mêmes, & dans l'opinion des hommes que nous connoiſſons flatteurs, peu ſinceres, ſans équité, pleins d'envie, de caprices, & de préventions: quelle bizarrerie!* Cette Epître fut compoſée en 1674. & publiée l'année ſuivante. Mr. de Guilleragues, à qui elle eſt adreſſée, étoit de Bourdeaux, où il avoit été Premier Préſident de la Cour des Aides. En ce tems-là il ſe fit connoître à Mr. le Prince de Conti, Gouverneur de Languedoc, qui le fit Secretaire de ſes commandemens, & l'obligea de quitter la Province. Il eut enſuite du Roi, pour la charge de Secretaire de la Chambre & du Cabinet de Sa Majeſté; & pendant quelque tems il eut la direction de la Gazette. Il n'y avoit perſonne à la Cour qui eût plus de Politeſſe, qui parlât plus agréablement, qui entendit mieux la fine raillerie, ni qui fût plus généralement aimé, que Mr. de Guilleragues. Au mois de Décembre 1677. le Roi le nomma Ambaſſadeur à Conſtantinople, où il alla en 1679. & il mourut d'Apoplexie quelques années après.

Imit. Vers 2. ——— *Qui ſais & parler & te taire.*] Perſe, Satire IV. v. 5.

——— *Dicenda tacendaque calles.*

Imit.

* *Caractères de* La Bruyère, chap. *de l'Homme* pag. 395.

Appren-moi, ſi je dois ou me taire, ou parler.
Faut-il dans la Satire encor me ſignaler,
Et dans ce champ fécond en plaiſantes malices,
Faire encore aux Auteurs redouter mes caprices?
Jadis, non ſans tumulte, on m'y vit éclater:
Quand mon eſprit plus jeune, & prompt à s'irriter,
Aſpiroit moins au nom de diſcret & de ſage:
Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon viſage.
Maintenant que le tems a meuri mes deſirs,
Que mon âge, amoureux de plus ſages plaiſirs,
Bien-tôt s'en va frapper à ſon neuvième luſtre;
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illuſtre.
Que d'une égale ardeur mille Auteurs rhimez



## REMARQUES.

IMIT. Vers 3. *Appren-moi, ſi je dois ou me taire ou parler.*] Scaliger le pere commence ainſi une Satire:

*At melius fuerat non ſcribere; namque tacere*
*Tutum ſemper erit.*

VERS 10. *Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon viſage.*] L'Auteur portoit alors ſes cheveux qui commençoient à blanchir.

VERS 13. *Bien-tôt s'en va frapper à ſon neuvième luſtre.*] Un luſtre eſt l'eſpace de cinq ans: ainſi le huitième luſtre comprend les années qui ſont depuis trente-cinq juſqu'à quarante. L'Auteur compoſa cette Epitre à 38. ans: il en avoit environ quarante quand il la donna au public; & par conſéquent il approchoit de ſon neuvième luſtre; c'eſt à dire de ſa 41. année.

VERS 17. *Que tout juſqu'à Pinchêne*, &c.] Voïez la Remarque ſur le vers 163. du cinquième Chant du Lutrin, où il eſt parlé de PINCHENE. Il avoit écrit quelque choſe con-

t contre moi leurs traits envenimez:
t, jusqu'à Pinchêne, & m'insulte & m'accable,
'hui vieux Lion je suis doux & traitable:
e point contre eux mes ongles émoussez.
e mes beaux jours, mes chagrins sont passez.
is plus l'aigreur de ma bile première,
aux froids Rimeurs une libre carrière.
donc Philosophe à la Raison soûmis,
auts desormais sont mes seuls ennemis.
rreur que je fuis; c'est la Vertu que j'aime.
à me connoître, & me cherche en moi-même.
l'unique étude où je veux m'attacher.
Astrolabe en main, un autre aille chercher
Si

## REMARQUES.

otre Auteur, mais il ne sentit point la force de
ire: aïant crû au contraire que Mr. Despréaux lui
it grace en cet endroit, & il en tiroit vanité.

Vers 26. *Je songe à me connoître, & me cherche en*
.] Voilà le sujet de cette Epître. Le texte s'en
ns ces deux mots du sententieux Perse: *Tecum ha-*
IV. à la fin. Et dans celui-ci: *Ne te quæsiveris ex-*
I. v. 7. Et enfin dans ce vers, qui est le 23. de la

*emo in se se tentat descendere, nemo.*

28. *Que, l'Astrolabe en main*, &c.] Voïez ce qu'on
le vers 429. de la Satire X. [Mr. Despréaux a fait
rers & dans les suivans deux ou trois fautes très-
ibles. 1. L'Astrolabe n'est pas un Instrument pro-
ſerver si le Soleil *est fixe*, ou s'il *tourne sur son axe*.
de LA SABLIERE avoit raison d'en reprendre
préaux, qui eût beaucoup mieux fait de profiter de
ue de cette Dame, que de *s'en venger* en la *dépei-*

Si le Soleil eſt fixe, ou tourne ſur ſon axe;
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe:
Que Rohaut vainement ſèche pour concevoir
Comment, tout étant plein, tout a pû ſe mouvoir:
Ou que Bernier compoſe & le ſec & l'humide
Des

## REMARQUES.

*gnant* comme une *ſavante ridicule* dans ſa X. Satire. 2. Etre *fixe* par rapport au Soleil, & *tourner ſur ſon axe*, ne ſont pas deux choſes oppoſées; car le Soleil eſt *fixe*, & il *tourne* en même tems *ſur ſon axe*: il n'y a donc point là d'alternative. 3. Le mot de *Parallaxe* eſt feminin, & non pas maſculin; comme l'a fait Mr. Despréaux, qui n'en ſavoit apparemment pas le genre. Cela eſt bien plus vraiſemblable, que de dire, comme fait le Commentateur dans la Remarque ſuivante, que Mr. Despréaux *a préferé* le maſculin *comme plus poëtique*. Les Poëtes ne ſe ſont jamais donné la liberté de changer les genres à leur fantaiſie; & Mr. Despréaux étoit trop judicieux & trop exact pour donner dans ce defaut. Voyez la Remarque ſur le 91. vers du IV. Chant de l'*Art Poëtique*, où l'on raporte l'extrait d'une de ſes Lettres. ADD. *de l'Edit. d'Amſt.*]

VERS 30. *Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.*] Les Aſtronomes appèlent *Parallaxe*, la différence qui eſt entre le *lieu véritable* d'un Aſtre, & *ſon lieu apparent*; c'eſt-à-dire entre le lieu du Firmament auquel l'Aſtre répondroit s'il étoit vû du centre de la Terre, & le lieu auquel cet Aſtre répond étant vû de la ſurface de la Terre. Cette différence ou *Parallaxe* eſt d'autant plus grande, que l'Aſtre eſt plus près de l'Horizon, & qu'il eſt moins éloigné de la Terre. Ainſi, il n'y a point de *Parallaxe* quand l'Aſtre eſt ſur notre tête; & la grande diſtance qu'il y a entre Saturne & la Terre, fait que la Parallaxe de cette Planète n'eſt preſque pas ſenſible à notre égard. Tous les Aſtronomes font le mot de *Parallaxe*, du genre féminin. Notre Auteur auroit pu dire: *Si Saturne à nos yeux fait une Parallaxe.* Mais il a préferé l'autre maniére comme plus poëtique.

VERS 31. *Que Rohaut vainement &c.*]

VERS 32. *Ou que Bernier compoſe &c.*] S'il y a quelque vuide dans la nature, ou ſi tout eſt abſolument plein. C'eſt une

orps ronds & crochus errans parmi le vuide.
moi ſur cette mer, qu'ici-bas nous courons,
ige à me pourvoir d'eſquif & d'avirons;
ler mes deſirs, à prévenir l'orage,
ver, s'il ſe peut, ma Raiſon du naufrage.

C'eſt

## REMARQUES.

queſtion qui a partagé les Philoſophes anciens & mo-
s, & particuliérement les deux plus célébres Philoſo-
du dernier ſiécle, DESCARTES, & GASSENDI.
e Auteur les déſigne en citant leurs plus déclarés Par-
s. *Rohaut* dit avec *Descartes*, que tout eſpace étant
s, ce qu'on appèle *vuide* ſeroit eſpace, & corps par
équent; & qu'ainſi non ſeulement il n'y a point de
e, mais qu'il n'y en peut même point avoir. *Bernier*
ontraire veut, après Gaſſendi, que tout ſoit compoſé
mes indiviſibles, qui errent dans un eſpace vuide infi-
& que ces atomes ne peuvent ſe mouvoir ſans laiſſer
ſſairement entr'eux de petits eſpaces vuides. Car, di-
les Gaſſendiſtes, comment les corps peuvent-ils ſe de-
er, & occuper la place de divers autres corps, ſi le
e ne leur donne la liberté néceſſaire à ce mouvement?
oi les Carteſiens répondent, qu'il ſuffit pour cela, que
le même tems qu'un corps ſe meut, les corps conti-
ſe déplacent l'un l'autre, de telle manière que, par un
vement qui revient en circulaire, le dernier occupe la
e du premier, à meſure qu'il la cède. Et comme la
ſtante configuration des corps ſemble s'oppoſer à ce
vement, ces Philoſophes ajoûtent, que la matière étant
ſible à l'infini, elle ſe briſe en des parties ſi petites, &
ifférentes dans leurs figures, lors que la néceſſité du
vement le demande, qu'il s'en trouve toûjours qui peu-
s'ajuſter de manière qu'il ne reſte aucun vuide. Voilà,
eux, *Comment, tout étant plein, tout a pû ſe mouvoir.*
AQUES ROHAUT, d'Amiens en Picardie, mourut à
s en 1675. Il eſt enterré à Sainte Geneviève, où l'on
ſon Epitaphe à côté de celle du fameux Deſcartes.
ANÇOIS BERNIER, Docteur en Médecine de la Fa-
é de Montpellier, après avoir fait de longs voïages,
éjourné long-tems dans le Mogol, revint à Paris où il
mort. Il a fait l'Abregé de Gaſſendi.

C'eſt au repos d'eſprit que nous aſpirons tous:
Mais ce repos heureux ſe doit chercher en nous.
Un Fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville, ainſi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval pour tromper ſon ennui,
Le Chagrin monte en croupe, & galoppe avec lui.
Que crois-tu qu'Aléxandre, en ravageant la Terre,
Cherche parmi l'horreur, le tumulte & la guerre?
Poſſedé d'un ennui, qu'il ne ſauroit domter,
Il craint d'être à ſoi-même, & ſonge à s'éviter.
C'eſt là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'Aurore,
Où le Perſe eſt brûlé de l'Aſtre qu'il adore.
De nos propres malheurs Auteurs infortunez,
Nous ſommes loin de nous à toute heure entraînez.

A

## REMARQUES.

IMIT. Vers 44. *Le Chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.*] Horace, Ode I. du Livre III. 37.

——— ——— *Sed timor & minæ*
*Scandunt eidem quò dominus, neque*
*Decedit æratæ triremi, &*
*Poſt equitem ſedet atra cura.*

Notre Poëte a rencheri ſur la penſée d'Horace, en ajoûtant: *& galoppe avec lui.*

IMIT. Vers 54. *Le bonheur tant cherché* &c.] Horace, Epitre XI. du Liv. I. 28.

——— ——— ——— *Navibus atque*
*Quadrigis petimus bene vivere. Quod petis, hic eſt:*
*Eſt Ulubris: animus ſi te non deficit æquus.*

VERS

A quoi bon ravir l'or au ſein du Nouveau Monde?
Le bonheur tant cherché ſur la Terre & ſur l'Onde,
Eſt ici, comme aux lieux où meurit le Coco,
Et ſe trouve à Paris, de même qu'à Cusco.
On ne le tire point des veines du Potoſe.
Qui vit content de rien, poſſède toute choſe.
Mais ſans ceſſe ignorant de nos propres beſoins,
Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut le moins.
O! que ſi cet Hiver un rhume ſalutaire,
Guériſſant de tous maux mon avare Beau-pere,
Pouvoit, bien confeſſé, l'étendre en un cercueil,
Et remplir ſa maiſon d'un agréable deuil!
Que mon ame, en ce jour de joie & d'opulence,
D'un ſuperbe convoi plaindroit peu la dépenſe!

Di-

## REMARQUES.

VERS 55. —— *Comme aux lieux où meurit le Coco.*] Dans les Indes Orientales, & dans l'Afrique.

VERS 56. —— *De même qu'à Cusco.*] Ville Capitale du Perou dans l'Amérique.

VERS 57. —— *Des veines du Potoſe.*] Le *Potoſe*, ou *Potoſi*, Montagne où ſont les mines d'Argent, dans le Perou. Il y avoit, *de Potoſe*, dans la première édition.

IMIT. Vers 61. *O! que ſi cet Hiver un rhume ſalutaire* &c.] Perſe, Sat. II. v. 9.

—— —— —— —— *O ſi*
*Ebullit patrui præclarum funus! & , ô ſi*
*Sub raſtro crepet argenti mihi ſerta, dextro*
*Hercule! pupillumve utinam, quem proximus hæres*
*Impello, expungam!*

Disoit le mois passé, doux, honnête & soûmis,
L'héritier affamé de ce riche Commis,
Qui, pour lui préparer cette douce journée,
Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.
La Mort vient de saisir le Vieillard cacheneux.
Voilà son Gendre riche. En est-il plus heureux?
Tout fier du faux éclat de sa vaine richesse,
Déja nouveau Seigneur il vante sa noblesse.
Quoique fils de Meûnier encor blanc du Moulin,
Il est prêt à fournir ses titres en vélin.
En mille vains projets à toute heure il s'égare.
Le voilà fou, superbe, impertinent, bizare,
Rêveur, sombre, inquiet, à soi-même ennuyeux.
Il vivroit plus content, si, comme ses aieux,
Dans un habit conforme à sa vraie origine,
Sur le Mulet encore il chargeoit la farine.
Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant,
Que

## REMARQUES.

IMIT. Vers 86. *La Vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile.*] Horace, Epître I. Liv. I. 35.

*O Cives, Cives, quærenda pecunia primùm est;*
*Virtus post nummos.*

Et dans la Satire première du Livre I. 61.

*At bona pars hominum decepta cupidine falso,*
*Nil satis est, inquit, quia tanti, quantum habeas, sis.*

CHANG. Vers 97. *J'estime autant Patru* &c.] Au lieu des deux

Que le faſte éblouït d'un bonheur apparent.
L'Argent, l'Argent, dit-on; ſans lui tout eſt ſtérile.
La Vertu ſans l'Argent n'eſt qu'un meuble inutile.
L'Argent en honnête homme érige un ſcélérat.
L'Argent ſeul au Palais peut faire un Magiſtrat.
Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infame,
Dit ce Fourbe ſans foi, ſans honneur, & ſans ame;
Dans mon coffre, tout plein de rares qualitez,
J'ai cent mille vertus en Louïs bien comptez.
Eſt-il quelque talent que l'Argent ne me donne?
C'eſt ainſi qu'en ſon cœur ce Financier raiſonne.
Mais pour moi, que l'éclat ne ſauroit décevoir,
Qui mets au rang des biens l'Eſprit & le Savoir,
J'eſtime autant Patru, même dans l'indigence,
Qu'un Commis engraiſſé des malheurs de la France.
Non que je ſois du goût de ce Sage inſenſé,
Qui d'un argent commode eſclave embarraſſé,

Jet-

## REMARQUES.

deux vers qui ſont ici, il y avoit dans les premières éditions

*Je ſai que, dans une ame où manque la Sageſſe,*
*Le bonheur n'eſt jamais un fruit de la Richeſſe.*

Mais après la mort de Mr. Patru, qui arriva au mois de Janvier 1681. l'Auteur ſupprima ces derniers vers, & mit les deux autres à la place.

Ibid. *J'eſtime autant Patru* &c.] OLIVIER PATRU, fameux Avocat, & le meilleur Grammairien de notre Siècle. Voïez la Remarque ſur le vers 123. de la Satire I.

VERS 99. —— *De ce Sage inſenſé.*] CRATE'S, Philoſophe

Jetta tout dans la mer, pour crier, Je ſuis libre.
De la droite Raiſon je ſens mieux l'équilibre:
Mais je tiens qu'ici-bas, ſans faire tant d'apprêts,
Là Vertu ſe contente, & vit à peu de frais.
Pourquoi donc s'égarer en des projets ſi vagues?
Ce que j'avance ici, croi-moi, cher GUILLEBAGUES,
Ton Ami dès l'enfance ainſi l'a pratiqué.
Mon Pere, ſoixante ans au travail appliqué,
En mourant me laiſſa, pour rouler & pour vivre,
Un revenu léger, & ſon exemple à ſuivre.
Mais bien-tôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, frere, oncle, couſin, beau-frere de Greffier,
Pouvant charger mon bras d'une utile liaſſe;
J'allai loin du Palais errer ſur le Parnaſſe.
La Famille en pâlit, & vit en fremiſſant,

Dans

## *REMARQUES.*

ſophe Cynique. Horace dit à peu près la même choſe du Philoſophe Ariſtippe, qui voïageant dans la Libye, ordonna à ſes Eſclaves de jetter ſon Argent qu'ils portoient; afin d'aller plus vîte. Voïez la Note ſuivante.

IMIT. Ibid. *De ce Sage inſenſé* &c.] Horace, L. II. Sat. III. 100:

*Græcus Ariſtippus, quæ ſervos projicere aurum*
*In mediâ juſſit Libyâ; quia tardius irent*
*Propter onus ſegnes.*

VERS 108. *Mon Pere.*] GILLES BOILEAU, Greffier du Conſeil de la Grand' Chambre: également recommandable par ſa probité, & par ſon expérience dans les affaires. Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 109. *En mourant me laiſſa* &c.] Environ douze mille Ecus de Patrimoine, dont notre Auteur mit environ le tiers

Dans la poudre du Greffe un Poëte naiſſant.
On vit avec horreur une Muſe effrénée
Dormir chez un Greffier la graſſe matinée.
Dès-lors à la richeſſe il fallut renoncer.
Ne pouvant l'acquerir, j'appris à m'en paſſer ;
Et ſur tout redoutant la baſſe ſervitude,
La libre Vérité fut toute mon étude.
Dans ce métier funeſte à qui veut s'enrichir,
Qui l'eût crû, que pour moi le Sort dût ſe fléchir?
Mais du plus grand des Rois la bonté ſans limite,
Toujours prête à courir au devant du Mérite,
Crut voir dans ma franchiſe un mérite inconnu,
Et d'abord de ſes dons enfla mon revenu.
La brigue, ni l'envie à mon bonheur contraires,
Ni les cris douloureux de mes vains Adverſaires,

Ne

*REMARQUES.*

riers à fond-perdu ſur l'Hôtel de Ville de Lyon, qui lui fit une rente de quinze cens livres pendant ſa vie. Mais ſon bien s'augmenta conſiderablement dans la ſuite, par des ſucceſſions, & par des penſions que le Roi lui donna.

VERS 112. —— *Frere, Oncle, Couſin, Beau-frere de Greffier.*] *Frere:* de JEROME BOILEAU ſon aîné, qui a poſſedé la Charge du Pere. Il mourut au mois de Juillet, 1679.

*Oncle:* de Mr. DONGOIS, Greffier de l'Audience à la Grand' Chambre; fils d'une Sœur de l'Auteur.

*Couſin:* du même Mr. DONGOIS, qui a épouſé une couſine germaine de notre Poëte.

*Beau-frere:* de Mr. SIRMOND qui a eû la même Charge de Greffier du Conſeil de la Grand' Chambre.

VERS 118. *La graſſe matinée*] Il étoit un grand dormeur, particulièrement dans ſa jeuneſſe: car il ſe levoit ordinairement fort tard, & dormoit encor l'après-dinée.

VERS 130. *Ni les cris douloureux de mes vains adverſaires.*]

Ne purent dans leur course arrêter ses bienfaits.
C'en est trop: mon bonheur a passé mes souhaits.
Qu'à son gré désormais la Fortune me joue;
On me verra dormir au branle de sa roue.
Si quelque soin encore agite mon repos,
C'est l'ardeur de louer un si fameux Heros.
Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille,
La nuit, lorsque je dors, en sursaut me réveille;
Me dit que ces bienfaits, dont j'ose me vanter,
Par des Vers immortels ont dû se mériter.
C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon ame.
Mais si dans le beau feu du zèle qui m'enflamme,
Par un Ouvrage enfin des Critiques vainqueur,
Je puis sur ce sujet satisfaire mon cœur;
GUILLERAGUES, plain-toi de mon humeur légère,
Si jamais entraîné d'une ardeur étrangère,
Ou d'un vil interêt reconnoissant la loi,
Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.

*REMARQUES.*

Le Roi ayant donné une pension de deux mille livres à l'Auteur, un Seigneur de la Cour, qui n'aimoit pas Mr. Despréaux, s'avisa de dire, que bien-tôt le Roi donneroit des pensions aux voleurs de grand Chemin. Le Roi fit cette réponse, & en fut fort irrité. Celui qui l'avoit faite fut obligé de la desavoüer.

IMIT. Vers 135. *Qu'à son gré désormais la Fortune me joüe:*] CORNEILLE, *Illusion Comique*, Acte V. Scene V.

*Ainsi de notre espoir la Fortune se joüe:*
*Tout s'élève ou s'abaisse au branle de sa roue.*

EPITRE

# EPITRE VI.

## A M. DE LAMOIGNON,

### AVOCAT GENERAL.

OUI, LAMOIGNON, je fuis les chagrins de la Ville,
Et contre eux la Campagne eſt mon unique azile.
Du Lieu qui m'y retient veux-tu voir le Tableau?
C'eſt un petit Village, ou plûtôt un Hameau,
Bâti ſur le penchant d'un long rang de collines,
D'où

### REMARQUES.

CEtte Epître a été compoſée en l'année 1677. après l'Epître VII. l'Auteur étant allé paſſer quelque tems à Hamile, petite Seigneurie près de la Roche-Guion, qui apartenoit à Mr. Dongois ſon Neveu. Mr. de LAMOIGNON le Fils, Avocat Général, lui écrivit une Lettre par laquelle il lui reprochoit ſon long ſéjour à la Campagne & l'exhortoit de revenir à Paris. Mr. Deſpréaux lui envoïa cette Epître, dans laquelle il décrit les douceurs dont il jouït à la Campagne, & les chagrins qui l'attendent à la Ville. On peut lire la Satire ſixième d'Horace, Livre ſecond, qui eſt ſur le même ſujet. Mr. CHRESTIEN FRANÇOIS DE LAMOIGNON, à qui cette Epître eſt adreſſée, étoit né le 26. de Juin, 1644. & il mourut le 7. d'Août, 1709. après s'être fait admirer ſucceſſivement dans les Charges d'Avocat Général, & de Preſident à Mortier.

VERS 4. *C'eſt un petit Village*, &c.] Hamile, près de la Roche-Guion, du côté de Mante à treize lieuës de Paris. Dans toutes les éditions il y avoit à la marge: *Hamile, proche la Roche-Guion.* Je fis remarquer à l'Auteur cette conſonance vicieuſe, *proche la Roche*, & il la corrigea dans ſa dernière édition de 1701. La deſcription qu'il a faite de ce Village & des environs, eſt très-éxacte & d'après nature.

D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voiſines.
La Seine au pié des monts, qûe ſon flot vient laver,
Voit du ſein de ſes eaux vingt Iles s'élever,
Qui partageant ſon cours en diverſes manières,
D'une Rivière ſeule y forme vingt Rivières.
Tous ſes bords ſont couverts de Saules non plantez,
Et de Noïers ſouvent du Paſſant inſultez.
Le Village au deſſus forme un amphithéatre,
L'Habitant ne connoît ni la chaux ni le plâtre.
Et dans le roc, qui cède & ſe coupe aiſément,
Chacun fait de ſa main creuſer ſon logement.
La Maiſon du Seigneur, ſeule un peu plus ornée,
Se préſente au dehors de murs environnée.
Le Soleil en naiſſant la regarde d'abord;
Et le mont la défend des outrages du Nord.

C'eſt-

## REMARQUES.

VERS 25. *Tantôt, un Livre en main* &c.] Il liſoit alors les *Eſſais de* MONTAGNE, dont il marque le caractère par ce vers:

*J'occupe ma Raiſon d'utiles rêveries.*

En effet, Montagne donne lui-même à ſes Ecrits le nom de Rêveries: *Auſſi moi*, dit-il, *je vois mieux que tout autre que ce ſont ici des* resveries *d'homme qui n'a gouſté des Sciences que la crouſte premiere.* L. I. ch. XXV.

VERS 29. *Quelquefois aux appas.*] On croit que l'Auteur auroit dû mettre *à l'appât*: ce dernier mot ne ſe mettant au pluriel, que dans le ſens figuré: *les appas d'une Belle.*

IMIT. Ibid. *Quelquefois aux appas* &c.] Martial, I. Epig. 56.

*Et piſcem tremulâ ſalientem ducere ſetâ.*

VERS

C'eſt-là, cher LAMOIGNON, que mon eſprit tranquile
Met à profit les jours que la Parque me file.
Ici dans un vallon bornant tous mes deſirs,
J'achète à peu de frais de ſolides plaiſirs.
Tantôt, un Livre en main errant dans les prairies,
J'occupe ma Raiſon d'utiles rêveries.
Tantôt cherchant la fin d'un Vers que je conſtrui,
Je trouve au coin d'un Bois le mot qui m'avoit fui.
Quelquefois aux appas d'un hameçon perfide,
J'amorce, en badinant, le poiſſon trop avide;
Ou d'un plomb qui ſuit l'œil, & part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitans de l'air.
Une table, au retour, propre & non magnifique
Nous préſente un repas agréable & ruſtique.
Là, tant s'aſſujettir aux dogmes du Brouſſain,
Tout

## REMARQUES.

VERS 31. *Ou d'un plomb qui ſuit l'œil, & part avec l'éclair.*] Il faut lire, *ſuit l'œil*, & non pas, *fuit*, comme quelques-uns l'ont crû. La légéreté & le ſon de ce vers, expriment bien l'éclat & le prompt effet d'un coup de fuſil.

IMIT. Vers 33. *Une table au retour &c.*] Martial, I. Epigr. LVI.

*Pinguis inæquales ornat cui Villica menſas,*
*Et ſuâ non emptus præparat ova cinis.*

VERS 35. —— *Aux dogmes du Brouſſain.*] RENÉ BRULART, Comte du BROUSSIN, fils de LOUÏS BRULART, Seigneur du BROUSSIN & du RANCHER; & de MADELAINE COLBERT. Voïez la Remarque qui eſt au commencement de la Satire troiſième.

Tout ce qu'on boit eſt bon, tout ce qu'on mange eſt ſain.
La maiſon le fournit, la Fermière l'ordonne,
Et mieux que Bergerat l'appétit l'aſſaiſonne.
O fortuné Séjour! ô Champs aimez des Cieux!
Que pour jamais foulant vos prez délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma courſe vagabonde,
Et comme de vous ſeuls oublier tout le monde!
Mais à peine du ſein de vos vallons chéris
Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,
Qu'en tous lieux les Chagrins m'attendent au paſſage.

Un

## REMARQUES.

VERS 38. *Et mieux que Bergerat.*] Fameux Traiteur qui demeuroit à la Ruë des Bons-Enfans, à l'Enſeigne des bons enfans.

IMIT. Vers 39. *O fortuné ſéjour! ô champs &c.*] Horace, Livre II. Satire VI. v. 222.

*O rus, quando ego te aſpiciam? quandoque licebit*
*Nunc Veterum libris, nunc ſomno & inertibus horis*
*Ducere ſollicitæ jucunda oblivia vitæ?*

VERS 46 *Un Couſin abſent &c.*] Ce Couſin ſe nommoit BALTAZAR BOILEAU. Il avoit eu des biens conſidérables, & entre autres, trois charges de Baïeux des Rentes; mais ces Charges aïant été ſupprimées, il étoit obligé de ſolliciter le rembourſement de ſa finance: & il avoit engagé notre Auteur dans ſes ſollicitations, ſur tout auprès de Mr. Colbert.

IMIT. Vers 50. *L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.*] Horace, Epitre II. du Livre II. 68.

——— ——— *Cubat hic in Colle Quirini,*
*Hic extremo in Aventino: viſendus uterque,*
*Intervalla vides humana commoda.*

VERS

Un Cousin, abusant d'un fâcheux parentage,
Veut qu'encor tout poudreux, & sans me débotter,
Chez vingt Juges pour lui j'aille solliciter.
Il faut voir de ce pas les plus considérables.
L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.
Je reçoi vingt avis qui me glacent d'effroi.
Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roi,
Et l'attentat horrible on traita la Satire.
Et le Roi, que dit-il? Le Roi se prit à rire.
Contre vos derniers Vers on est fort en courroux:
Pradon a mis au jour un Livre contre vous,

Et

## REMARQUES.

VERS 54. ——— *Le Roi se prit à rire,*] M. le Duc de MONTAUSIER ne se lassoit point de blâmer les Satires de notre Poëte. Un jour le Roi, peu touché des censures que ce Seigneur en faisoit, se prit à rire, & lui tourna le dos. Quand l'Auteur récita au Roi cette Pièce, Sa Majesté remarqua cet endroit sur tous les autres, & se mit encore à rire de mémoire. Horace (II. Sat. II. 82.) comptoit aussi sur le suffrage d'Auguste, en pareil cas.

*Si mala condiderit in quem quis carmina, jus est*
*Judiciumque. Esto, si quis mala: sed bona si quis*
*Judice condiderit laudatur Cæsare? Si quis*
*Opprobriis dignum latraverit, integer ipse?*
*Solventur risu tabulæ, tu missus abibis.*

VERS 55. *Contre vos derniers Vers* &c.] C'est l'Epître VII. à Mr. Racine, qui avoit été composée depuis peu. Comme elle contient plusieurs traits satiriques, elle avoit excité de nouvelles rumeurs sur le Parnasse. Pradon sur tout, qui y étoit nommé en mal, publia une Critique des Poësies de Mr. Despréaux, intitulée *le Triomphe de Pradon*. C'est

à

Et chez le Chapelier du coin de notre Place,
Autour d'un Caudebec j'en ai lû la Préface.
L'autre jour ſur un mot la Cour vous condamna.
Le bruit court qu'avant-hier on vous aſſaſſina.
Un Ecrit ſcandaleux ſous votre nom ſe donne.
D'un Pasquin, qu'on a fait, au Louvre on vous ſoupçonne.

Moi?

## *REMARQUES.*

à quoi fait alluſion le vers ſuivant: *Pradon a mis au jour un Livre contre vous.*

CHANG. Vers 58. *Autour d'un Caudebec.*] Notre Auteur avoit mis dans toutes les éditions; *A l'entour d'un caſtor*; mais ce mot, *à l'entour*, n'a aucun régime, & ſe dit abſolument. Il eſt Adverbe, & non pas Prépoſition. C'eſt pourquoi l'Auteur a fait mettre dans la dernière édition de 1701. *Autour d'un Caudebec.* C'eſt une ſorte de Chapeau fabriqué dans la Ville de *Caudebec* en Normandie.

Ibid. ——— *J'en ai lû la Préface.*] C'eſt celle que PRADON avoit fait imprimer à la tête de ſa Tragédie de Phèdre, au mois de Mars, 1677. car cette Préface eſt toute contre Mr. Deſpréaux & Mr. Racine.

VERS 60. *Le bruit court qu'avant-hier on vous aſſaſſina.*] L'Abbé TALLEMANT l'aîné avoit fait courir ce faux bruit. Voïez le vers 90. de l'Epître qui ſuit. Pradon étant à la table de Mr. Pellot, Premier Préſident à Roüen, avoit dit que Mr. Deſpréaux avoit reçu des coups de bâton. *Avant-hier*: dans ce mot compoſé, notre Poëte ne donne qu'une ſyllabe à *Hier*; quoi qu'il l'ait fait de deux ſyllabes dans le vers 52. *Hier, de vous, dit-on*, &c. C'eſt, diſoit-il, parce que le mot *Hier*, ne ſeroit pas aſſez ſoutenu, ſi on ne le faiſoit que d'une ſyllabe quand il eſt ſeul: au lieu qu'il eſt aſſez ſoutenu quand il eſt joint à un autre mot comme *Avant-hier.*

VERS 61. *Un Ecrit ſcandaleux ſous votre nom ſe donne.*] On attribuoit fauſſement à notre Auteur, un Sonnet ſatirique contre Mr. le Duc de Nevers. Voïez les Remarques ſur le dernier vers de l'Epître ſuivante.

VERS 63. ——— *On nous l'a dit dans le Palais Royal.*]

La

Moi? Vous. On nous l'a dit dans le Palais Roïal.
Douze ans ſont écoulez depuis le jour fatal,
Qu'un Libraire imprimant les eſſais de ma plume,
Donna pour mon malheur, un trop heureux volume.
Toujours, depuis ce tems, en proie aux ſots diſcours,
Contre eux la Vérité m'eſt un foible ſecours.
Vient-il de la Province une Satire fade,

D'un

## REMARQUES.

La plupart des Nouvelliſtes s'aſſemblent dans le jardin du Palais Roïal; & l'on appèle ordinairement les nouvelles fauſſes ou ſuſpectes, *des nouvelles du Palais Roïal.*

IMIT. Vers 64. *Douze ans ſont écoulez* &c.] Horace, L. II. Sat. VI. 40.

*Septimus octavo propior jam fugerit annus.*
*Ex quo Mœcenas me cœpit habere ſuorum*
*In numero. . . . . .*
*Per totum hoc tempus ſubjectior in diem & horam*
*Invidiæ.*

Ibid. *Douze ans ſont écoulez* &c] La première édition des Satires fut faite au mois de Mars, 1666. Ainſi, la douzième année couroit en 1677. quand l'Auteur compoſoit cette Pièce. Horace ſe plaignoit auſſi de ce que l'amitié dont Mécene l'honoroit depuis près de huit ans, l'avoit expoſé aux traits des Envieux. Voïez la Note précedente.

VERS 69. *Vient-il de la Province une Satire fade*, &c.] Dans les éditions contrefaites des Oeuvres de Mr. Deſpréaux, les Libraires ont inſeré quantité de mechantes Satires dont il n'eſt point l'Auteur, & qui ſont indignes de lui. Telles ſont les Satires *contre le Mariage*; contre les *maltôtes Eccléſiaſtiques*; contre les *Directeurs*; contre les *Abbez*: & pluſieurs autres Pièces de la même force. Quelque remarquable que ſoit la différence qu'il y a entre ces Satires & celles de notre Auteur, bien des gens qui n'ont pas le diſcernement aſſez juſte, ou qui n'en ont point du tout,

ne

D'un Plaiſant du païs inſipide boutade;
Pour la faire courir, on dit qu'elle eſt de moi;
Et le ſot Campagnard le croit de bonne foi.
J'ai beau prendre à témoin & la Cour & la Ville,
Non; à d'autres, dit-il, on connoît votre ſtile.
Combien de tems ces Vers vous ont-ils bien coûté?
Ils ne ſont point de moi, Monſieur, en vérité.
Peut-on m'attribuër ces ſottiſes étranges?
Ah! Monſieur, vos mépris vous ſervent de loüanges.
Ainſi de cent chagrins dans Paris accablé,

Ju-

## *REMARQUES.*

ne laiſſent pas de lui attribuër ces miſerables Pièces. Il a même été plus d'une fois expoſé au déplaiſir, très-ſenſible à un Auteur, de s'entendre loüer principalement ſur ces Ouvrages ſuppoſez, & par des gens qui ne lui diſoient pas un mot de ſes véritables Ouvrages. Un Capucin entre autres, étant à Bourbon dans le tems que notre Poëte y prenoit les eaux, voulut lui faire voir qu'il avoit bien lû ſes Poëſies, & crut lui faire beaucoup d'honneur en le félicitant ſur la Satire *contre le Mariage*, dont il ſe mit à réciter les premiers vers. En vain Mr. Deſpréaux s'efforça de lui perſuader qu'il n'étoit point l'Auteur de cette pitoiable Pièce: le bon Capucin n'en voulut rien croire; & trouva même un nouveau ſujet de le loüer ſur ſa modeſtie, parce qu'il refuſoit l'honneur qui lui revenoit ſi juſtement de ce bel Ouvrage. Une autre fois la même choſe lui arriva en ma préſence. Un Provincial qui ſe diſoit Neveu de feu Mr. Fourcroi, célèbre Avocat, vint voir Mr. Deſpréaux ſous prétexte de le conſulter ſur une petite difficulté de Grammaire. Cet homme s'aviſa enſuite de parler *des beaux Ouvrages* de Mr. Deſpréaux, ſur tout de la Satire qu'il avoit faite, diſoit-il, contre les *Gens d'Egliſe*. Il ſe récria beaucoup *ſur ces Gens de Mitres & de Croſſes*, qui font *voitûrer de ſuperbes Caroſſes*; & il alloit continuër, quand Mr. Deſpréaux indigné d'un jugement ſi faux: *Je vois bien*, lui dit-il, en ſa-

Juge, ſi toujours triſte, interrompu, troublé,
LAMOIGNON, j'ai le tems de courtiſer les Muſes.
Le monde cependant ſe rit de mes excuſes,
Croit que pour m'inſpirer ſur chaque évenement,
Apollon doit venir au premier mandement.
Un bruit court que le Roi va tout réduire en poudre,
Et dans Valencienne eſt entré comme un foudre;
Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil,
A vû tomber enfin ſes murs & ſon orgueil:
Que devant Saint-Omer, Naſſau, par ſa défaite,

De

## REMARQUES.

ſoûriant malignement, *que vous ne connoiſſez pas encore mes Ouvrages; mais je veux vous apprendre à les connoître, par ces vers que j'ai faits contre ceux qui en jugent auſſi mal que vous:*

*Vient-il de la Province une Satire fade,*
*D'un Plaiſant du pays inſipide boutade;*
*Pour la faire courir on dit qu'elle eſt de moi:*
*Et le ſot Campagnard le croit de bonne foi.*

Et diſant ce dernier vers Mr. Despréaux jetta un regard fier & mépriſant ſur ſon homme, & le congédia.

VERS 86. *Et dans Valencienne.*] Le Roi aïant fait inveſtir la ville de Valencienne au commencement de Mars, 1677. cette Ville, après quelques jours de ſiège, fut emportée d'aſſaut en moins d'une demi-heure. Les François entrèrent pêle-mêle avec les Aſſiégez, & ſe rendirent maîtres de la Place. Le Roi ſauva cette Ville du pillage.

VERS 87. *Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil.*] Sous les règnes précedens, Cambrai avoit été aſſiégé inutilement par les François; mais après vingt jours de ſiège, le Roi ſe rendit maître de la Ville & de la Citadelle, le 17. d'Avril, 1677.

VERS

De Philippe vainqueur rend la gloire complète.
Dieu ſait comme les Vers chez vous s'en vont couler,
Dit d'abord un ami qui veut me cageoler,
Et dans ce tems guerrier, & fécond en Achilles,
Croit que l'on fait les Vers comme l'on prend les Villes.
Mais moi, dont le génie eſt mort en ce moment,
Je ne ſai que répondre à ce vain compliment:
Et juſtement confus de mon peu d'abondance,
Je me fais un chagrin du bonheur de la France.
Qu'heureux eſt le Mortel, qui du monde ignoré,
Vit content de ſoi-même en un coin retiré!
Que l'amour de ce rien, qu'on nomme Renommée,
N'a jamais enivré d'une vaine fumée;

Qui

## REMARQUES.

VERS 90. *De Philippe vainqueur* &c.] PHILIPPE de France, Duc d'ORLEANS, fit le ſiège de St. Omer, pendant que le Roi aſſiégeoit Cambrai. GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'ORANGE, déſeſpérant de ſauver Cambrai, marcha avec trente mille hommes pour ſecourir Saint-Omer, & vint ſe poſter ſur les hauteurs de Caſſel. Au bruit de ſa marche, le Duc d'Orléans laiſſa des Troupes devant la Place; & quoi qu'inferieur en nombre, il alla au devant de lui pour le combattre. Malgré le déſavantage du nombre & du lieu, ce Prince remporta une victoire complette, * & mit en fuite le Prince d'Orange avec ſes troupes. Après la victoire de Caſſel, le Duc d'Orléans rentra dans les Lignes pour continuër le ſiège de Saint-Omer qui capitula le 20. d'Avril, 1677. L'Auteur m'a fait remarquer que dans les quatre vers précedens, où il parle des conquêtes du Roi, il avoit emploïé tout ce que la Poëſie a de plus grand & de plus magnifique. Mais que voulant enſui-

te

* *Le Dimanche des Rameaux*, 11. *d'Avril*, 1677.

Qui de ſa liberté forme tout ſon plaiſir,
Et ne rend qu'à lui ſeul compte de ſon loiſir!
Il n'a point à ſouffrir d'affronts ni d'injuſtices;
Et du peuple inconſtant il brave les caprices.
Mais nous autres faiſeurs de Livres & d'Ecrits,
Sur les bords du Permeſſe aux loüanges nourris,
Nous ne ſaurions briſer nos fers & nos entraves;
Du Lecteur dédaigneux honorables eſclaves.
Du rang où notre eſprit une fois s'eſt fait voir,
Sans un fâcheux éclat nous ne ſaurions déchoir.
Le Public, enrichi du tribut de nos veilles,
Croit qu'on doit ajoûter merveilles ſur merveilles.
Au comble parvenus il veut que nous croiſſions.
Il veut en vieilliſſant que nous rajeuniſſions.

Ce-

## REMARQUES.

:e parler, dans ces deux derniers vers, de la double victoi-re remportée par Monſieur, il avoit pris un ton moins haut, & avoit choiſi des termes moins élevez : ne voulant pas mettre ce Prince en parallèle avec le Roi.

IMIT. Vers 99. *Qu'heureux eſt le Mortel.* ] Un autre Poëte a fait le même ſouhait:

*Felix ille animi, Divisque ſimillimus ipſis,*
*Quem non mendaci reſplendens gloria fuco*
*Sollicitat, non faſtoſi mala gaudia luxus:*
*Sed tacitos ſinit ire dies, & paupere cultu*
*Exigit innocua tranquilla ſilentia vita.*

Angel. Politianus, *in Ruſtico v.* 17.

VERS 116. *Il veut en vieilliſſant, que nous rajeuniſſions.* ]

C'eſt

Cependant tout décroît, & moi-même à qui l'âge
D'aucune ride encor n'a flétri le visage,
Déja moins plein de feu, pour animer ma voix
J'ai besoin du silence & de l'ombre des Bois.
Ma Muse qui se plaît dans leurs routes perduës,
Ne sauroit plus marcher sur le pavé des ruës.
Ce n'est que dans ces bois propres à m'exciter,
Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.
Ne demande donc plus par quelle humeur sauvage,
Tout l'Eté loin de toi demeurant au village,
J'y passe obstinément les ardeurs du Lion,
Et montre pour Paris si peu de passion.
C'est à toi, LAMOIGNON, que le rang, la naissance,
Le mérite éclatant, & la haute éloquence
Appèlent dans Paris aux sublimes emplois,
Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des Loix.
Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie.
Tu ne t'en peux bannir que l'Orphelin ne crie;

Que

## REMARQUES.

C'est pour se plaindre de cette injustice, qu'il a composé l'Epître X. à ses Vers.

VERS 117. —— *Et moi-même à qui l'âge* &c.] Il étoit dans sa quarante-unième année.

VERS 127. *J'y passe obstinément les ardeurs du Lion.*] Le mois de Juillet pendant lequel le Soleil est dans le Signe du Lion.

IMIT. Ibid. —— *Les ardeurs du Lion.*] Horace Livre I. Epître X. 15.

—— —— *ubi gratior aura*

Le

ue l'Oppreſſeur ne montre un front audacieux;
t Thémis pour voir clair a beſoin de tes yeux.
lais pour moi, de Paris Citoïen inhabile,
uí ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,
me faut du repos, des prez & des forêts.
aiſſe-moi donc ici, ſous leurs ombrages frais,
ttendre que Septembre ait ramené l'Automne,
t que Cerès contente ait fait place à Pomone.
uand Bacchus comblera de ſes nouveaux bienfaits
e Vendangeur ravi de ploïer ſous le faix,
uſſi-tôt ton Ami, redoutant moins la Ville,
'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville.
à, dans le ſeul loiſir que Thémis t'a laiſſé,
u me verras ſouvent à te ſuivre empreſſé,
our monter à cheval rappelant mon audace,
pprentif Cavalier galopper ſur ta trace.
antôt ſur l'herbe aſſis au pié de ces côteaux,
ù Polycrène épand ſes liberales eaux,

LA-

## REMARQUES.

*Leniat & rabiem Canis, & momenta Leonis,*
*Cum ſemel occepit ſolem furibundus aeſtuare.*

VERS 132. *Qu'il ſied bien d'y veiller pour le maintien des Loix.* &c.] Ce vers & les quatre ſuivans expriment les principales fonctions de la Charge d'Avocat Général.

VERS 146. —— *Pour s'enfuir à Bâville.*] Seigneurie conſidérable qui apartient à Mr. de Lamoignon. Elle eſt à neuf lieuës de Paris, du côté d'Etampes & de Châtres.

VERS 152. *Où Polycrène épand ſes liberales eaux.*] Fontaine à une demi-lieuë de Bâville, ainſi nommée par Mr. le Pre-

LAMOIGNON, nous irons, libres d'inquiétude,
Discourir des Vertus dont tu fais ton étude:
Chercher quels ſont les biens véritables ou faux:
Si l'honnête homme en ſoi doit ſouffrir des défaux:
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaſte Science, ou la Vertu ſolide.
C'eſt ainſi que chez toi tu ſauras m'attacher.
Heureux! ſi les Fâcheux, promts à nous y chercher,
N'y viennent point ſemer l'ennuïeuſe triſteſſe.
Car dans ce grand concours d'Hommes de toute eſpèce,
Que ſans ceſſe à Bâville attire le devoir;
Au lieu de quatre Amis qu'on attendoit le ſoir,
Quelquefois de Fâcheux arrivent trois volées,
Qui du pare à l'inſtant aſſiègent les allées.
Alors ſauve qui peut, & quatre fois heureux,
Qui ſait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux.

## *REMARQUES.*

Premier Préſident de LAMOIGNON. Ce nom deſigne l'abondance de ſes eaux. Cette Fontaine a été chantée par nos plus grands Poëtes *, & elle eſt devenuë presque auſſi célèbre que l'Hippocrène.

IMIT. Vers 155. *Chercher quels ſont les biens* &c.] Horace, Livre II. Satire VI. 72.

——— ——— ——— *Quod magis ad nos*
*Pertinet, & nescire malum eſt, agitamus: utrumne*
*Divitiis homines, an ſint virtute beati:*
*Quidve ad amicitias, uſus, rectumne, trahat nos:*
*Et quæ ſit natura boni, ſummumque quid ejus.*

EPITRE

* *Le P. Rapin, Le P. Commire, Mr. Deſpréaux*, &c.

# EPITRE VII.

## A M. RACINE.

QUE tu ſais bien, RACINE, à l'aide d'un Acteur,
Emouvoir, étonner, ravir un Spectateur!
Ja-

### *REMARQUES.*

CEtte Epître fut compoſée à l'occaſion de la Tragédie de *Phèdre & Hippolyte*, que Mr. RACINE fit repréſenter pour la première fois le premier Jour de l'année 1677. ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques perſonnes de la première diſtinction, unies de goût & de ſentimens, aiant appris que Mr. Racine travailloit à ſa *Phèdre*, pouſſèrent PRADON à faire une Tragédie ſur le même ſujet, pour mortifier Mr. Racine, & pour faire tomber ſa Pièce quand elle paroîtroit. Pradon, fier d'un certain ſuccès que la Cabale avoit attiré à ſes premières Tragédies *, fut aſſez vain pour oſer joûter contre cet illuſtre Poëte: il compoſa donc ſa *Phedre* par émulation, & la fit joüer deux jours après celle de Mr. Racine, par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaiſe que fut la Pièce de Pradon, elle ne laiſſa pas de paroitre d'abord avec éclat, & même de ſe ſoûtenir pendant quelque tems. Deux choſes principalement contribuèrent à ce ſuccès: la concurrence des deux Tragédies, & les applaudiſſemens exceſſifs que les protecteurs de Pradon donnèrent à ſa Pièce. D'ailleurs, tous ceux qui ne pouvoient pas entrer à la *Phèdre* de Racine, (& c'étoit le plus grand nombre) alloient à celle de Pradon. Mais le Public fut bien tôt fixé: la Tragédie de Pradon fut entièrement oubliée; & celle de Racine eſt regardée encore aujourd'hui comme la plus parfaite de ſes Pièces, & le chef-d'œuvre du Théatre. Le ſujet de cette Epître VII. eſt l'utilité qu'on peut retirer de la jalouſie de ſes ennemis, & en particulier des bonnes & des mauvaiſes Critiques. Plutarque a fait un Traité ſur le même ſujet. Cette Epître a été faite avant la ſixième, au commencement de l'année 1677. Au mois d'Octobre ſuivant, Mr. Despréaux & Mr. Racine furent choiſis pour écrire l'hiſtoire du Roi.

VERS 1. *Que tu ſais bien, Racine, à l'aide d'un Acteur, &c.*]

* *Pirame & Thisbé: Tamerlan.*

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce aſſemblée,
Que dans l'heureux ſpectacle à nos yeux étalé,
En a fait ſous ſon nom verſer la Chanmeslé.
Ne croi pas toutefois, par tes ſavans Ouvrages,
Entraînant tous les cœurs, gagner tous les ſuffrages.
Si-tôt que d'Apollon un Génie inſpiré,
Trouve loin du Vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amaſſent.

Ses

## REMARQUES.

&c.] Les Ennemis mêmes de Mr. Racine ont été obligez de convenir du grand ſuccès de ſes Tragédies; mais ils ont crû diminuer la réputation de cet illuſtre Poëte, en diſant qu'une partie de ſa gloire étoit duë aux Acteurs qui les joüoient. Les Acteurs d'aujourd'hui ont bien fait évanoüir ce reproche. Il eſt vrai que Mr. Racine en avoit trouvé d'excellens. MONTFLEURI fit de ſi grans efforts pour repréſenter le perſonnage d'Oreſte dans l'*Andromaque*, qu'il en mourut. La *Marianne* de TRISTAN avoit cauſé le même ſort à MONDORI Comédien.

CHANG. Vers 6. *En a fait.*] Première édition; *N'en a fait.*

Ibid. *En a fait ſous ſon nom verſer la Chanmeslé.*] Célèbre Actrice, Mr. Racine qui recitoit admirablement bien, avoit pris ſoin de la former. Elle mourut au mois de Juillet 1698. à Auteuil, près de Paris, où elle étoit allé prendre l'air. Pendant ſa dernière maladie elle renonça au Théâtre en préſence du Curé de St. Sulpice, & avant ſa mort elle renouvella cette abjuration entre les mains du Curé d'Auteuil. Elle a été enterrée à St. Sulpice, qui étoit ſa paroiſſe. CHANMESLE' ſon mari, qui étoit auſſi Comédien, mourut ſubitement en 1701. ſortant du Cabaret.

IMIT. Vers 15. *La Mort ſonde ici bas*, &c.] Horace l'a dit en plus d'un endroit.

*Virtutem incolumem odimus:*
*Sublatam ex oculis quærimus invidi.* L. III. Ode XXIV. 31.

Le

Ses Rivaux obscurcis autour de lui croassent;
Et son trop de lumière importunant les yeux,
De ses propres Amis lui fait des Envieux.
La Mort seule ici-bas, en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'Injustice & l'Envie;
Faire au poids du Bon Sens peser tous ses Ecrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix.
Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Moliere,
Mil-

## REMARQUES.

Le même dans l'Epitre premiere du Livre second, vers 12.

*Comperit invidiam supremo fine domari.*
*Urit enim fulgore suo qui prægravat artes*
*Infra se positas. Extinctus amabitur idem.*

Properce, Livre III. Elegie I. 21.

*At mihi quod vivo detraxerit invida turba,*
*Post obitum duplici fenore reddat honos.*

Et Martial, dans plusieurs Epigrammes; &c.

CHANG. Vers 17. *Faire au poids du Bon Sens.*] Premieres éditions: *Du droit sens.*

Ibid. *Faire au poids du bon sens* &c.] Premiere maniere:

*Et réprimer. . . . . .*
*Des Sots de qualité l'ignorante hauteur.*

Mais l'Auteur supprima ces deux vers pour ne pas déplaire aux Personnes qui protégeoient la Piece de Pradon.

VERS 19. *Avant qu'un peu de terre obtenu par priere* &c.] MOLIERE étant mort, les Comédiens se disposoient à lui faire un Convoi magnifique; mais Mr. de HARLAI, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'in-

Mille de ces beaux traits, aujourd'hui ſi vantez,
Furent des ſots Eſprits à nos yeux rebutez.
L'Ignorance & l'Erreur à ſes naiſſantes Pièces,
En habits de Marquis, en robes de Comteſſes,
Venoient pour diffamer ſon chef-d'œuvre nouveau,
Et ſecoüoient la tête à l'endroit le plus beau.
Le Commandeur voüloit la Scène plus éxacte.
Le Vicomte indigné ſortoit au ſecond Acte.
L'un défenſeur zélé des Bigots mis en jeu,
Pour prix de ſes bons mots, le condamnoit au feu.

L'au-

## REMARQUES.

humât. La femme de Moliere alla ſur le champ à Verſailles ſe jetter aux piés du Roi pour ſe plaindre de l'injure que l'on faiſoit à la mémoire de ſon mari, en lui refuſant la ſépulture. Mais le Roi la renvoïa en lui diſant, que cette affaire dépendoit du Miniſtère de Mr. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adreſſer. Cependant Sa Majeſté fit dire à ce Prélat, qu'il fit en ſorte d'éviter l'éclat & le ſcandale. Mr. l'Archevêque révoqua donc ſa défenſe, à condition que l'enterrement ſeroit fait ſans pompe & ſans bruit. Il fut fait par deux Prêtres qui accompagnèrent le Corps, ſans chanter; & on l'enterra dans le Cimetière qui eſt derrière la Chapelle de St. Joſeph, dans la Ruë Montmartre. Tous ſes amis y aſſiſtèrent aiant chacun un flambeau à la main. La Moliere s'écrioit par tout: *Quoi, l'on refuſera la ſepulture à un homme qui mérite des Autels!*

VERS 23. *A ſes naiſſantes Pièces.*] *L'Ecole des Femmes*, qui eſt une des premières Comédies de Moliere, fut fort ſuivie, & encore plus critiquée; mais l'Apologie qu'il fit de la Pièce, ſous le nom de *Critique*, fit taire les Envieux.

IMIT. Vers 26. *Et ſecouoient la tête à l'endroit le plus beau.*] L'Auteur avoit en vûë ce verſet du Pſeaume XXVIII. *Omnes videntes me, deriſerunt me: locuti ſunt labiis, & moverunt caput.* v. 8.

VERS 27. *Le Commandeur voulait la Scène plus éxacte.*] Le Commandeur de SOUVRE n'approuvoit pas la Comédie

de

L'autre, fougueux Marquis, lui déclarant la guerre,
Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre.
Mais ſi-tôt que d'un trait de ſes fatales mains
La Parque l'eut raïé du nombre des Humains,
On reconnut le prix de ſa Muſe éclipſée.
L'aimable Comédie avec lui terraſſée,
En vain d'un coup ſi rude espera revenir,
Et ſur ſes brodequins ne put plus ſe tenir.
Tel fut chez nous le ſort du Théatre Comique.
Toi donc, qui t'élevant ſur la Scène Tragique,

Suis

## REMARQUES.

de l'*Ecole des Femmes.*

VERS 28. *Le Vicomte indigné ſortoit au ſecond Acte.*] Le Comte DU BROUSSIN, pour faire ſa Cour au Commandeur, ſortit un jour au ſecond Acte de la Comédie, diſant tout haut qu'il ne ſavoit pas comment on avoit la patience d'écouter une Pièce où l'on violoit ainſi les règles.

VERS 29. ——— *Des Bigots mis en jeu.*] Dans la Comédie du *Tartuffe.*

VERS 31. *L'autre, fougueux Marquis.*] Les *Marquis* ridicules de la Cour, auſquels ont ſuccedé les *Petits-Maîtres*, étoient extrêmement irritez contre Moliere, parce qu'il les joüoit, & qu'il mettoit leurs propres mots auſſi-bien que leurs manières, dans ſes Comédies.

VERS 32. *Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre.*] Alluſion à un endroit de la *Critique de l'Ecole des Femmes*, ſcène cinquième, où Moliere ſe moque de ce Spectateur ridicule, qui étoit ſur le Théatre pendant la repréſentation de cette Comédie, & qui à tous ſes éclats de riſée que le Parterre faiſoit, hauſſoit les épaules, & regardoit le Parterre en pitié; & quelquefois auſſi le regardant avec dépit, lui diſoit tout haut: *Ri donc, Parterre, Ri donc.* Il ſe nommoit PLAPISSON, & paſſoit pour un grand Philoſophe.

IMIT. Vers 32. *Et ſur ſes brodequins ne put plus ſe tenir.*] Quintilien, L. X. c. I.

*In Comœdiâ maximè claudicamus.*

Suis les pas de Sophocle, & ſeul de tant d'Eſprits,
De Corneille vieilli ſais conſoler Paris;
Ceſſe de t'étonner, ſi l'Envie animée,
Attachant à ton nom ſa rouille envenimée,
La Calomnie en main, quelquefois te pourſuit.
En cela, comme en tout, le Ciel qui nous conduit,
Racine, fait briller ſa profonde ſageſſe:
Le Mérite en repos s'endort dans la pareſſe:
Mais par les Envieux un Génie excité
Au comble de ſon Art eſt mille fois monté.
Plus on veut l'affoiblir, plus il croît & s'élance.
Au Cid perſécuté Cinna doit ſa naiſſance;
Et peut-être ta plume aux Cenſeurs de Pyrrhus
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

Moi-

## REMARQUES.

Vers 45. *La Calomnie en main, quelquefois te pourſuit.*] Madame Des Houlieres avoit fait un Sonnet Satirique contre la *Phèdre* de Mr. Racine. Ce Sonnet fut rempli les mêmes rimes contre M. le Duc de Nevers que l'on ſoupçonnoit d'être l'Auteur du premier Sonnet; & l'on accuſa fauſſement Mr. Racine d'avoir fait le ſecond. Voïez la remarque ſur le dernier vers de cette Epître.

Vers 52. *Au Cid perſécuté.*] Voïez la Remarque ſur le vers 231. de la Satire IX.

Vers 53. *Et peut-être ta plume aux Cenſeurs de Pyrrhus Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus,*] Ces deux vers déſignent *l'Andromaque*, & *Britannicus*, Tragédies de Racine. Il avoit fait repréſenter l'*Andromaque*, en 1668. Sur cette Pièce l'on jugea que ſon Auteur, qui étoit encore fort jeune *, égaleroit un jour, & peut-être ſurpaſſeroit le grand Corneille. Néanmoins l'Andromaque trouva des Cenſeurs. On condamna ſur tout le caractère de Pyrrhus, qu'on trouvoit

* *Il n'avoit que 27. ans.*

Moi-même, dont la gloire ici moins répanduë
Des pâles Envieux ne bleſſe point la vûë;
Mais qu'une humeur trop libre, un eſprit peu ſoumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles Ennemis:
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avouë,
Qu'au foible & vain talent dont la France me loüe.
Leur venin, qui ſur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
Je ſonge à chaque trait que ma plume hazarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je ſai ſur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Si-tôt que ſur un vice ils penſent me confondre,
C'eſt en me guériſſant que je ſai leur répondre;

Et

## REMARQUES.

voit trop violent, trop emporté, trop farouche. Ce fut le jugement qu'en portèrent quelques perſonnes judicieuſes, particulièrement le grand Prince de CONDE'. On fit alors une Critique de l'*Andromaque* en forme de Comédie †, dans laquelle on accuſoit encore Pyrrhus de brutalité, & même d'être un mal-honnête-homme, parce qu'il manquoit de parole à Hermione. Mr. Racine compoſa enſuite *Britannicus*; & dans cette Pièce il s'attacha à donner dans le perſonnage de Burrhus, le Caractère d'un parfaitement honnête-homme.

VERS 65. *Je ſai ſur leurs avis corriger mes erreurs.* ] L'Auteur a rendu le mot de PHILIPPE de Macédoine, qui diſoit, qu'il avoit obligation aux Orateurs d'Athènes de l'avoir corrigé de ſes défauts, à force de les publier. *Apophth. des Anciens.*

VERS

† *Intitulée*, la folle querelle, ou la Critique d'Andromaque: *par le Sr. de* SUBLIGNY.

Et plus en criminel ils penſent m'ériger,
Plus croiſſant en vertu je ſonge à me vanger.
Imite mon exemple; & lors qu'une Cabale,
Un flot de vains Auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine, & de leur mauvais ſens:
Ris du bruit paſſager de leurs cris impuiſſans.
Que peut contre tes Vers une ignorance vaine?
Le Parnaſſe François, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots ſaura te maintenir,
Et ſoûlever pour toi l'équitable Avenir.

Et

## REMARQUES.

VERS 70. *Plus croiſſant en vertu je ſonge à me vanger.*] Les amis de notre Auteur voulant un jour le détourner de la Satire, lui repréſentoient qu'il s'attireroit beaucoup d'ennemis, qui ne manqueroient pas de le décrier, & de noircir ſa réputation: *Je ſai un bon moïen de m'en vanger*, répondit-il froidement; *c'eſt que je ſerai honnête homme.* Il diſoit encore cette maxime de PLUTARQUE: *Il faut avoir des amis, & des ennemis: des amis, pour nous apprendre notre devoir; & des ennemis pour nous obliger à le faire.* Plut. Comment on pourra recevoir utilité de ſes ennemis.

CHANG. Vers 72. *Un flot de vains Auteurs.*] Premiére édition: *Un tas de vains Auteurs.*

VERS 80. *De Phèdre malgré ſoi perfide, inceſtueuſe.*] *Malgré ſoi:* un Héros tragique ne peut exciter la Pitié & la Terreur, à moins qu'il ne ſoit un peu criminel, & beaucoup malheureux. C'eſt le Caractère d'Oedipe dans SOPHOCLE, & de Phèdre dans Racine.

VERS 87. *Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire?*] PIERRE PERRIN, mauvais Poëte dont il a été parlé ſur le vers 44. de la Satire VII.

IMIT. Ibid. *Et qu'importe à nos vers* &c.] Horace, Liv. I. Sat. X. 78.

*Men' moveat cimex Pantilius? aut crucier quòd*
*Vellicet abſentem Demetrius? aut quòd ineptus*

Fau-

Et qui, voyant un jour la douleur vertueuſe
De Phèdre malgré ſoi perfide, inceſtueuſe,
D'un ſi noble travail juſtement étonné,
Ne benira d'abord le ſiècle fortuné,
Qui rendu plus fameux par tes illuſtres veilles,
Vit naître ſous ta main ces pompeuſes merveilles?
Cependant laiſſe ici gronder quelques Cenſeurs,
Qu'aigriſſent de tes Vers les charmantes douceurs.
Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire?
Que l'Auteur du Jonas s'empreſſe pour les lire?

Qu'ils

## REMARQUES.

*Fannius, Hermogenis ladat convivia Tigelli? &c.*

VERS 88. *Que l'Auteur du Jonas.*] Voïez la Remarque ſur le vers 91. de la Satire IX. M. D..... Conſeiller au Parlement, ſoûtint un jour à table, que quelque beaux que ſoient les vers de Mr. Despréaux, on connoiſſoit néanmoins qu'il ne les faiſoit pas aiſément. Quelqu'un répondit, que, ſans éxaminer ſi l'Auteur avoit, ou n'avoit pas beaucoup de peine à compoſer, ſes productions étoient aiſées & naturelles; & que cela ſuffiſoit. Comme il n'y avoit rien d'injurieux pour Mr. Despréaux dans cette diſpute, on la lui redit; mais il ne laiſſa pas d'y être ſenſible dans le moment: & pour ſe vanger du jugement qu'avoit porté M..... il réſolut de mettre le nom de ce Magiſtrat à la place que tient ici l'*Auteur du Jonas.* Pour cet effet, il changea ainſi le vers: *Que..... au Palais s'empreſſe pour les lire.* Et pour ne laiſſer aucun doute, il mit cette Note à côté: *Conſeiller au Parlement, qui fait peu de cas de mes Ouvrages.* Cela fut imprimé ainſi dans l'édition de 1701. que l'Auteur préparoit alors; mais en revoïant les épreuves, il changea d'avis, & remit l'ancien vers: aiant penſé qu'il ne devoit pas faire un crime à ce Magiſtrat, d'une choſe qu'il avoit dite en paſſant, dans une converſation à table, & ſans aucun deſſein formé de l'attaquer.

Qu'ils charment de Senlis le Poëte idiot,
Ou le ſec Traducteur du François d'Amyot:
Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées
Soient du Peuple, des Grands, des Provinces goûtées;
Pourvû qu'ils puiſſent plaire au plus puiſſant des Rois;
Qu'à

## REMARQUES.

VERS 89. —— *De Senlis le Poëte idiot.*] LINIERE avoit la phyſionomie d'un Idiot. Il ne réuſſiſſoit qu'à faire des chanſons impies; c'eſt pourquoi notre Auteur lui reprocha un jour, qu'il n'avoit de l'eſprit que contre Dieu. On l'appeloit *l'Athée de Senlis.* Voïez la Note ſur le vers 194. du Chant II. de l'*Art poëtique.* Mr. Despréaux citoit quelquefois les rimes d'*Idiot* & d'*Amyot*, dans ces deux vers, comme des rimes riches & extraordinaires. Ce vers 89. & les trois ſuivans n'ont été imprimés qu'en 1701. quoi qu'ils euſſent été faits avec le reſte de l'Epître.

VERS 90. *Ou le ſec Traducteur du François d'Amyot.*] JAQUES AMYOT, Auteur célèbre, qui a traduit en François toutes les Oeuvres de Plutarque. L'Abbé TALLEMANT l'aîné entreprit en 1665. d'en faire une nouvelle Traduction, dans laquelle on prétend qu'il n'a fait que regrater celle d'Amyot, & la mettre en meilleur langage, ſans conſulter l'original Grec. L'Abbé Tallemant s'attira cette fâcheuſe critique par une fauſſe avanture qu'il débita en pleine Académie contre l'honneur de Mr. Despréaux. Il y lut une Lettre, par laquelle on lui mandoit que le jour précedent Mr. Despréaux étant dans un lieu de débauche, derrière l'Hôtel de Condé, y avoit été fort maltraité. Ceux qui ont connu ce Poëte d'une manière plus intime, ſavent que jamais calomnie ne fut plus mal-fondée que celle-là.

CHANG. VERS 91. *Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées &c.*] Premières éditions:

*Pourvû qu'avec honneur leurs rimes débitées*
*Du Public dédaigneux ne ſoient point rebutées.*

CHANG. VERS 93. *Pourvû qu'ils puiſſent plaire.* On liſoit: *Pour-*

Qu'à Chantilli Condé les ſouffre quelquefois:
Qu'Enguien en ſoit touché, que Colbert & Vivone,
Que la Rochefoucaut, Marſillac & Pompone,
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats ſe laiſſent pénétrer.
Et plût au Ciel encor, pour couronner l'Ouvrage,
Que

## *REMARQUES.*

*Pourvû qu'ils ſachent*, dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713. qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur.

IMIT. Ibid. *Pourvû qu'ils puiſſent plaire au plus puiſſant des Rois*, &c.] Horace, L. I. Sat. X. 81.

*Plotius & Varius, Maecenas, Virgiliusque,*
*Valgius, & probet haec Octavius optimus, atque*
*Fuscus, &c.* . . . . .

VERS 94. *Qu'à Chantilli Condé.*] Le grand Prince de Condé a paſſé les dernières années de ſa vie dans ſa belle Maiſon de Chantilli. Mr. le Duc d'Enguien ſon fils eſt nommé dans le vers ſuivant.

VERS 96. *Que La Rochefoucaut, Marſillac, & Pompone.*] Mr. le Duc de LA ROCHEFOUCAUT, auſſi célebre par la beauté de ſon eſprit, que par la nobleſſe de ſa naiſſance. C'eſt l'Auteur du Livre des Maximes morales. Après ſa mort, Mr. le Prince de *Marſillac* ſon fils, Grand-Maître de la Garde-robe, prit le nom de la *Rochefoucaut*. Il mourut à Verſailles le 11. Janvier, 1714. âgé de 80. ans. *Pompone*: SIMON ARNAUD, Marquis de POMPONE, Miniſtre d'Etat.

VERS 99. *Et plût au Ciel encor*, &c.] Horace, à l'endroit cité ci-deſſus: *Et hac utinam Viscorum laudet uterque.* Dans ce paſſage d'Horace, notre Auteur ſuppoſoit une beauté & une fineſſe dont perſonne ne s'eſt aperçû. „ Il y a apparence, diſoit-il, que les deux *Viſcus* étoient ordinairement oppoſez dans leurs ſentimens; C'eſt-à-dire, que „ l'un étoit d'un goût raiſonnable, & l'autre d'un goût „ bizarre & particulier; ainſi Horace en ſouhaitant de plaire à ces deux hommes, donne une marque de ſon eſprit,

Que Montauzier voulût lui donner ſon ſuffrage !
C'eſt à de tels Lecteurs que j'offre mes Ecrits.
Mais pour un tas groſſier de frivoles Eſprits,

Ad-

## REMARQUES.

„ puiſqu'il n'y a jamais que les choſes qui ſoient d'une bon-
„ té ſolide, & immuable, qui ſoient approuvées par tou-
„ tes ſortes de gens.

VERS 100. *Que Montauzier voulût lui donner ſon ſuffrage.*] Le ſouhait obligeant & flateur qui eſt exprimé dans ce vers, produiſit ſur le cœur de Mr. le Duc de MONTAUZIER tout l'effet que l'Auteur s'en étoit promis. Ce Duc commença dès-lors à s'adoucir en ſa faveur. Quelque tems après il aborda Mr. Deſpréaux dans la grande Gallerie de Verſailles, & lui fit un compliment ſur la mort de Mr. Boileau de Puimorin ſon frere, arrivée depuis peu, lui diſant qu'il aimoit beaucoup feu Mr. de Puimorin. *Je ſai qu'il faiſoit grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré*, reprit Mr. Deſpréaux, *mais il en faiſoit encore plus de votre vertu; & il m'a dit pluſieurs fois, qu'il étoit très-fâché que je n'euſſe pas pour ami le plus honnête homme de la Cour.* Mr. de Montauzier fut extrêmement touché de cette loüange: ce fut le moment de ſa réconciliation. Il changea dès lors l'eſtime qu'il avoit pour notre Auteur, en une véritable amitié, qui a duré toute ſa vie, & ſur le champ il l'emmena dîner avec lui.

IMIT. Vers 101. *C'eſt à de tels Lecteurs que j'offre mes Ecrits.*] Horace, dans la même Satire, v. 87.

*Complures alios, doctos ego quos & amicos*
*Prudens præterео; quibus hæc, ſint qualiacumque,*
*Arridere velim: doliturus, ſi placeant ſpe*
*Deteriùs noſtrâ.*

VERS 104. *Que non loin de la Place où Brioché préſide.*] BRIOCHE', fameux Joüeur de Marionettes, logé près des Comédiens. Pradon fit repréſenter ſa Pièce par les Comédiens du Roi, dont le Théatre étoit alors dans la Ruë Mazarine, au bout de la Ruë Guénégaud. Le lieu où l'on faiſoit joüer les Marionettes étoit vers l'autre extrémité de cet-

Admirateurs zelez de toute Oeuvre insipide,
Que non loin de la Place où Briochè préside,
Sans chercher dans les Vers ni cadence ni son,
Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.

## REMARQUES.

cette dernière Ruë, * du côté du Pont-neuf. C'est par la circonstance de ce Voisinage, que notre Auteur designe finement, mais malicieusement, les Comédiens qui joüoient la *Phèdre* de Pradon: voulant insinuer que cette Tragédie est d'un caractère à ne mériter d'être joüée que par les Marionettes. FANCHON, ou FRANÇOIS BRIOCHE', étoit fils de JEAN BRIOCHE', Arracheur de dents, qui est regardé comme l'Inventeur des Marionettes, quoi qu'il n'ait fait que les perfectionner. De son tems un Anglois avoit trouvé le secret de les faire mouvoir par des ressorts, & sans cordes; mais l'on préferoit celles de *Brioché*, à cause des plaisanteries qu'il leur faisoit dire. FANCHON BRIOCHE' son fils l'a encore surpassé dans ce noble éxercice.

IMIT. Vers 105. *Sans chercher dans les vers ni cadence ni son.*] C'est ce qu'Horace appeloit: *Immodulata poëmata.* De Arte poët. v. 263.

VERS 106. *Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.*] Pradon étoit fort ignorant. Un jour au sortir d'une de ses Tragédies, Mr. le Prince de Conti l'aîné lui aiant dit, qu'il avoit transporté en Europe une Ville qui est dans l'Asie: *Je prie votre Alteſſe de m'excuſer*, repondit Pradon; *car je ne ſai pas trop bien la Chronologie.*

Nous avons dit que la *Phèdre* de Mr. Racine aiant été représentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, ceux de la Troupe du Roi lui opposèrent deux jours après, celle de Pradon. Ce Poëte consultoit ordinairement sur ses Oeuvres Madame DES HOULIERES: ainsi, l'interêt qu'elle prenoit à la Tragédie de Pradon, fit qu'elle voulut voir la première représentation de celle de Racine. Elle revint souper chez elle avec cinq ou six personnes, du nombre desquelles étoit Pradon. Pendant tout le repas on ne parla que de la Tragédie nouvelle: chacun en dit son sentiment avec beaucoup de liberté, & l'on se trouva plus disposé à la

* *Dans un endroit nommé Château-gaillard, proche l'Abreuvoir du Pont-neuf.*

la critique qu'à la loüange. Ce fut pendant ce même ſoupé que Madame Des Houlieres fit ce fameux Sonnet.

*Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante & blême*
*Dit des vers où d'abord perſonne n'entend rien.*
*Sa Nourrice lui fait un Sermon fort chrétien,*
*Contre l'affreux deſſein d'attenter ſur ſoi-même.*

*Hippolyte la hait preſque autant qu'elle l'aime:*
*Rien ne change ſon cœur, ni ſon chaſte maintien.*
*La Nourrice l'accuſe; elle s'en punit bien.*
*Thèſée a pour ſon fils une rigueur extrême.*

*Une groſſe Aricie, * au teint rouge, aux crins blonds,*
*N'eſt là que pour montrer deux énormes tetons,*
*Que, malgré ſa froideur, Hippolyte idolatre.*

*Il meurt enfin, traîné par ſes courſiers ingrats;*
*Et Phèdre, après avoir pris de la Mort-aux-rats,*
*Vient, en ſe confeſſant, mourir ſur le théatre.*

Ce Sonnet ſe répandit bien-tôt dans Paris. Dès le lendemain matin l'Abbé TALLEMANT l'aîné en apporta une copie à Madame des Houlieres, qui la reçut ſans rien témoigner de la part qu'elle avoit au Sonnet; & elle fut enſuite la première à le montrer, comme le tenant de l'Abbé Tallemant. Les amis de Mr. Racine crurent que ce Sonnet étoit l'Ouvrage de M. le Duc de NEVERS, l'un des Protecteurs de Pradon; car pour Pradon lui-même ils ne lui firent pas l'honneur de le ſoupçonner d'en être l'Auteur. Dans cette penſée ils tournèrent ainſi ce Sonnet contre M. le Duc de Nevers ſur les mêmes Rimes.

*Dans un Palais doré, Damon jaloux & blême*
*Fait des Vers où jamais perſonne n'entend rien.*
*Il n'eſt ni Courtiſan, ni Guerrier, ni Chrétien:*
*Et ſouvent pour rimer il s'enferme lui-même.*

La

* C'étoit la Des-œillets, peu jolie, mais extrêmement divertiſſ.

*La Muſe, par malheur le hait autant qu'il l'aime.*
*Il a d'un franc Roüet & l'air & le maintien.*
*Il veut juger de tout & n'en juge pas bien.*
*Il a pour le Phébus une tendreſſe extrême.*

*Une Sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,*
*Va par tout l'Univers promener deux tetons,*
*Dont, malgré ſon païs, Damon eſt idolatre.*

*Il ſe tuë à rimer pour des Ladreux ingrats.*
*L'Enéïde, à ſon goût, eſt de la Mort-aux-rats.*
*Et, ſelon lui, Pradon eſt le Roi du Théatre.*

On attribua cette reponſe à Racine & à Deſpréaux; mais ils la déſavoüoient. Ils ont aſſûré depuis qu'elle avoit été faite par le Chevalier de Nantouillet, avec le Comte de Fiesque, le Marquis d'Effiat, Mr. de Guilleragues, & Mr. de Manicamp. C'étoit en effet l'Ouvrage d'eux tous enſemble. Celui contre qui le ſecond Sonnet avoit été fait, repliqua par un autre, toûjours ſur les mêmes Rimes.

*Racine & Deſpréaux, l'Hiver triſte & le teint bléme,*
*Viennent demander grace, & ne confeſſent rien.*
*Il faut leur pardonner, parce qu'on eſt Chrétien;*
*Mais on ſait ce qu'on doit au Public, à ſoi-même.*

*Damon, pour l'interêt de cette ſœur qu'il aime,*
*Doit de ces ſcélerats châtier le maintien:*
*Car il ſeroit blâmé par tous les gens de bien,*
*S'il ne punniſſoit pas leur inſolence extrême.*

*Ce fut une Furie, aux crins plus noirs que blonds,*
*Qui leur preſſa du pus de ſes affreux tetons,*
*Ce Sonnet qu'en ſecret leur Cabale idolâtre.*

*Vous en ſerez punis, Satiriques ingrats,*
*Non pas en trahiſon d'un ſou de Mort-aux-rats;*
*Mais de coups de bâton donnez en plein théatre.*

Cette querelle fut terminée par des perſonnes du premier rang.

EPI-

# EPITRE VIII.

## AU ROI.

GRAND ROI, ceſſe de vaincre, ou je ceſſe d'écrire.
Tu ſais bien que mon ſtile eſt né pour la Satire,
Mais mon Eſprit, contraint de la déſavouer,
Sous Ton Regne étonnant ne veut plus que louer.
Tantôt dans les ardeurs de ce zèle incommode,
Je ſonge à meſurer les ſyllabes d'une Ode :
Tantôt d'une Eneïde Auteur ambitieux,

Je

### REMARQUES.

QUoi que l'Epître quatrième, ſur la Campagne de Hollande, eût été faite peu de tems après que le Roi eut gratifié l'Auteur d'une Penſion, & qu'il l'eût compoſée pour marquer ſa reconnoiſſance envers Sa Majeſté; il ne laiſſa pas de lui adreſſer cette Epître VIII. pour le remercier plus particulièrement de ſes bienfaits: c'eſt pourquoi l'Auteur appeloit cette Epître, *ſon Remerciment*. Il la récita au Roi. Elle fut compoſée en 1675. mais il ne la fit paroître que l'année ſuivante, pour les raiſons qu'on va raporter.

VERS 1. *Grand Roi, ceſſe de vaincre, ou je ceſſe d'écrire.*] En 1675. la fin de la Campagne ne fut pas heureuſe pour la France. Mr. de Turenne fut tué d'un coup de Canon, le 27. de Juillet; après quoi nos Troupes furent obligées de repaſſer le Rhin, & de revenir en Alſace. Le Maréchal de Créqui perdit enſuite la bataille de Saverne; & s'étant ſauvé dans la Ville de Trèves qui étoit aſſiégée, la ville fut renduë malgré lui par capitulation, & il fut fait priſonnier de guerre. Tous ces revers obligèrent notre Auteur à ne point faire paroître alors ſon Epître, de peur que ſes Ennemis ne fiſſent paſſer ce premier vers pour une raillerie.

Il

Je m'en forme déja le plan audacieux.
Ainſi toujours flaté d'une douce manie,
Je ſens de jour en jour dépérir mon génie:
Et mes Vers, en ce ſtile ennuïeux, ſans appas,
Deshonorent ma plume; & ne T'honorent pas.
Encor ſi Ta valeur, à tout vaincre obſtinée,
Nous laiſſoit, pour le moins, respirer une année,
Peut-être mon Esprit, prompt à reſſusciter,
Du tems qu'il a perdu ſauroit ſe r'acquiter.
Sur ces nombreux défauts, merveilleux à décrire,
Le Siècle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.
Mais à peine Dinan & Limbourg ſont forcez,
Qu'il faut chanter Bouchain & Condé terraſſez.

Ton

## REMARQUES.

Il l'avoit bien changé ainſi: *Grand Roi, ſois moins loüable, ou je ceſſe d'écrire.* Mais ce dernier vers n'avoit pas la beauté du premier; & l'Auteur aima mieux attendre l'heureux ſuccès de la Campagne ſuivante, que de ſupprimer un des plus beaux vers qu'il eut faits.

CHANG. Vers 17. *Sur ces nombreux défauts* &c ] Au lieu de ce vers & du ſuivant, il y avoit ceux-ci dans toutes les éditions qui ont paru avant celle de 1713.

*Le Parnaſſe François non éxemt de tous crimes*
*Offre encore à mes vers des ſujets & des rimes.*

CHANG. Vers 19. *Mais à peine Dinan & Limbourg ſont forcez,* ] Dans la première compoſition il y avoit:

*Mais à peine Salins, & Dole ſont forcez,*
*Qu'il faut chanter Dinan, & Limbourg terraſſez.*

*Salins* & *Dole*, avoient été conquis en 1674. avec le reſte de

Ton courage affamé de péril & de gloire,
Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire,
Souvent ce qu'un ſeul jour Te voit éxécuter,
Nous laiſſe pour un an d'actions à conter.
Que ſi quelquefois las de forcer des murailles,
Le ſoin de tes Sujets Te rappèle à Verſailles,
Tu viens m'embarraſſer de mille autres Vertus;
Te voyant de plus près, je T'admire encor plus.
Dans les nobles douceurs d'un ſéjour plein de charmes,
Tu n'ès pas moins Heros qu'au milieu des alarmes.
De ton Thrône agrandi portant ſeul tout le faix,
Tu cultives les Arts: Tu répans les bienfaits;
Tu ſais récompenſer jusqu'aux Muſes critiques.
Ah! croi-moi, c'en eſt trop. Nous autres Satiriques,
Propres à relever les ſottiſes du tems,
Nous ſommes un peu nez pour être mécontens.
Notre Muſe ſouvent pareſſeuſe & ſtérile,
A beſoin, pour marcher, de colère & de bile.
Notre ſtile languit dans un remercîment:
Mais, GRAND ROI, nous ſavons nous plaindre élégamment.

O!

## REMARQUES.

de la Franche-Comté. *Dinan* & *Limbourg* furent pris l'année ſuivante, au commencement de la Campagne. Ces quatre villes étant les dernières conquêtes du Roi en 1675. L'Auteur les avoit nommées dans ſon Epître; mais quand il la publia en 1676. il ôta les deux premières, & leur ſubſtitua *Bouchain* & *Condé*, qui avoient été pris en Avril & en Mai, de la même année.

VERS 42. *De ces Rois nez valets de leurs propres Miniſtres.*] Les

!! que ſi je vivois ſous les règnes ſiniſtres
ces Rois nez valets de leurs propres Miniſtres,
ui jamais en main ne prenant le timon,
t explojts de leurs tems ne prêtoient que leur nom;
, ſans les fatiguer d'une louange vaine,
ment les bons mots couleroient de ma veine:
is toujours ſous Ton Regne il faut ſe récrier.
ujours, les yeux au Ciel, il faut remercier.
is ceſſe à T'admirer ma Critique forcée
plus, en écrivant, de maligne penſée;
mes chagrins ſans fiel, & presque évanouïs,
nt grace à tout le ſiècle en faveur de LOUIS.
tous lieux cependant la Pharſale approuvée,
is crainte de mes Vers, va la tête levée.
Licence par tout règne dans les Ecrits.
ja le mauvais Sens reprenant ſes eſprits,
ge à nous redonner des Poëmes Epiques,
mpare des Diſcours, mêmes Académiques.
rin a de ſes Vers obtenu le pardon;

Et

*REMARQUES.*

derniers Rois de la première race laiſſoient toute l'adiſtration des affaires aux Maires du Palais. Henri III. auſſi dévoüé entierement à ſes *Mignons:* c'eſt pourquoi zerai a dit, qu'on pourroit appeler ſon règne le *règne des oris.*

ERS 53. —— *La Pharſale approuvée.*] La Pharſale de EBOEUF.

ERS 59. *Perrin a de ſes Vers* &c.] Voïez le vers 44. de atire VIII.

VERS

Et la Scène Françoiſe eſt en proie à Pradon.
Et moi, ſur ce ſujet, loin d'exercer ma plume,
J'amaſſe de Tes Faits le pénible volume;
Et ma Muſe occupée à cet unique emploi,
Ne regarde, n'entend, ne connoît plus que Toi?
Tu le ſais bien pourtant, cette ardeur empreſſée
N'eſt point en moi l'effet d'une ame intéreſſée.
Avant que Tes bienfaits couruſſent me chercher,
Mon zèle impatient ne ſe pouvoit cacher.
Je n'admirois que Toi. Le plaiſir de le dire
Vint m'apprendre à louer au ſein de la Satire.
Et depuis que Tes dons ſont venus m'accabler,
Loin de ſentir mes Vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je, un remords légitime,
Au fort de mon ardeur, vient refroidir ma rime.

Il

## REMARQUES.

VERS 60. *Et la Scène Françoiſe eſt en proie à Pradon.*] Mauvais Auteur de Tragédies. Voïez le dernier vers de l'Epître précédente.

VERS 62. *J'amaſſe de tes faits le pénible volume.*] Ce vers & les deux ſuivans pourroient faire croire que Mr. Deſpréaux étoit déja nommé pour écrire l'Hiſtoire du Roi; mais il ne le fut qu'en 1677.

VERS 80. *N'ait moins de poids pour Toi dans la Poſtérité.*] Notre Auteur étant un jour en converſation avec Mr. le Marquis de Dangeau & Mr. du Charmel, ces deux Meſſieurs firent le parallèle de l'Eloge du Roi, exprimé à la fin de l'Epître I. & de l'Eloge qui eſt contenu dans ce dernier vers, & les cinq précédens de l'Epître VIII. On conteſta long-tems ſur la préférence de ces deux endroits. Mr. du Charmel étoit pour le premier; & Mr. de Dangeau ſe déclara pour le ſecond: dans l'un, on trouvoit plus de force; & dans l'autre plus de délicateſſe. Enfin, Mr. de Dangeau termina

Il me ſemble, GRAND ROI, dans mes nouveaux Ecrits,
Que mon encens païé n'eſt plus du même prix.
J'ai peur que l'Univers, qui ſait ma récompenſe,
N'impute mes transports à ma reconnoiſſance;
Et que par Tes préſens mon Vers décredité
N'ait moins de poids pour Toi dans la Poſtérité.
Toutefois je ſai vaincre un remords qui Te bleſſe.
Si tout ce qui reçoit des fruits de Ta largeſſe,
A peindre Tes exploits ne doit point s'engager,
Qui d'un ſi juſte ſoin ſe pourra donc charger?
Ah! plûtôt de nos ſons redoublons l'harmonie.
Le zèle à mon Esprit tiendra lieu de génie.
Horace tant de fois dans mes Vers imité,
De vapeurs en ſon tems, comme moi, tourmenté,
Pour amortir le feu de ſa rate indocile,

Dans

## *REMARQUES.*

termina la difficulté en diſant que la penſée de l'Epître première faiſoit plus d'honneur au Roi, & que celle de l'Epître VIII. en faiſoit plus au Poëte. „ En effet, diſoit „ Mr. Deſpréaux, la penſée de ma première Epître fait „ plus d'honneur au Roi; parce que je dis que ſes actions „ ſont ſi extraordinaires, que pour les rendre croïables à „ la Poſtérité, il faudra confirmer le récit de l'Hiſtoire „ par le témoignage irréprochable d'un Satirique. Mais „ la penſée de l'Epître VIII. me fait plus d'honneur, a-t-„ il ajoûté, parce que j'y fais l'éloge de ma généroſité, „ & du déſintéreſſement avec lequel je voudrois louer le „ Roi, de peur que mes louanges ne ſoient ſuſpectes de „ flaterie.

VERS 38. *De vapeurs.*] Ce mot ſe doit prendre au ſens figuré & ſignifie *l'humeur chagrine & ſatirique.* Dans le tems auquel notre Auteur compoſa cette Epître, on ne connoiſſoit de *Vapeurs* qu'aux femmes; & les hommes ne s'étoient

Dans l'encre quelquefois ſût égaïer ſa bile.
Mais de la même main qui peignit Tullius,
Qui d'affronts immortels couvrit Tigellius,
Il ſût fléchir Glycère, il ſût vanter Auguſte,
Et marquer ſur la Lyre une cadence juſte.
Suivons les pas fameux d'un ſi noble Ecrivain.
A ces mots quelquefois prenant la Lyre en main,
Au récit que pour Toi je ſuis prêt d'entreprendre,
Je croi voir les Rochers accourir pour m'entendre,
Et déja mon Vers coule à flots précipitez;
Quand j'entends le Lecteur qui me crie, Arrêtez.
Horace eut cent talens: mais la Nature avare
Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizare.
Vous paſſez en audace & Perſe & Juvénal:
Mais ſur le ton flatteur Pinchêne eſt votre égal.
A ce diſcours, GRAND ROI, que pourrois-je répondre?

Je

## REMARQUES.

toient pas encore aviſez d'être attaqués de cette indiſpoſition.

VERS 91, —— *Qui peignit Tullius.*] Sénateur Romain. Céſar l'exclut du Sénat; mais il y rentra après la mort de cet Empereur. Voïez Horace, Livre I. Satire VI.

VERS 92. —— *Couvrit Tigellius.*] Fameux Muſicien, le plus eſtimé de ſon tems, fort chéri d'Auguſte. Voïez le commencement de la Satire III. Livre I. d'Horace.

VERS 93. *Il ſût fléchir Glycère.*] Sa Maîtreſſe. Ode XIX. du Livre I.

VERS 104. *Mais ſur le ton flateur Pinchêne eſt votre égal.*] ETIENNE MARTIN, Sr. de PINCHENE, Neveu de Voiture.

Je me ſens ſur ce point trop facile à confondre,
Et ſans trop relever des reproches ſi vrais,
Je m'arrête à l'inſtant, j'admire, & je me tais.

## *REMARQUES.*

ture. Il avoit fait imprimer un gros Recueil de mauvaiſes Poëſies, contenant *les éloges du Roi, des Princes & Princeſſes de ſon ſang, & de toute ſa Cour:* C'eſt à quoi ce vers fait alluſion. Voïez la Note ſur le vers 163. du cinquième Chant du Lutrin.

EPITRE

# EPITRE IX.

## A M. LE MARQUIS DE SEIGNELAI, SECRETAIRE D'ETAT.

DANGEREUX Ennemi de tout mauvais Flatteur,
SEIGNELAI, c'eſt en vain qu'un ridicule Auteur,
Prêt à porter ton nom de l'Ebre jusqu'au Gange,
Croit te prendre aux filets d'une ſotte louange.
Auſſi-tôt ton Esprit, prompt à ſe revolter,
S'échappe, & rompt le piège où l'on veut l'arrêter.
Il n'en eſt pas ainſi de ces Esprits frivoles,
Que

### REMARQUES.

L'Auteur aiant attaqué fortement l'Erreur & le Menſonge dans ſes précédens Ouvrages, il ne lui reſtoit plus que d'inſpirer l'Amour de la Vérité, en la repréſentant avec tous ſes avantages. C'eſt ce qu'il a fait dans cette Epître qui contient *l'Eloge du Vrai*, & dans laquelle il fait voir que *Rien n'eſt beau que le Vrai*, & que *le Vrai ſeul eſt aimable* *. Ce Poëte a fait briller ici tout ſon génie, en traitant une matière ſi conforme à ſes ſentimens ; & il a ſû réünir en cette Pièce, tout le ſublime de la Morale avec toute la douceur de la Poëſie. Elle a été compoſée au commencement de l'année 1673. avant l'Epître précédente. Elle eſt adreſſée à Mr. JEAN BAPTISTE COLBERT, Marquis de SEIGNELAY, Secretaire d'Etat, fils aîné de Mr. Colbert.

VERS 3. —— *De l'Ebre juſqu'au Gange.*] Expreſſion commune & uſitée parmi les Poëtes médiocres. *L'Ebre*, Rivière d'Eſpagne. *Le Gange*, Rivière des Indes.

VERS 11. *Et fiers du haut étage où La Serre les loge.*] LA SER-

* *Vers* 43.

Que tout Flatteur endort au ſon de ſes paroles;
Qui dans un vain Sonnet placez au rang des Dieux,
Se plaiſent à fouler l'Olympe radieux;
Et fiers du haut étage où La Serre les loge,
Avalent ſans dégoût le plus groſſier éloge.
Tu ne te repais point d'encens à ſi bas prix.
Non que tu ſois pourtant de ces rudes Eſprits
Qui regimbent toujours, quelque main qui les flate.
Tu ſouffres la louange adroite & délicate,
Dont la trop forte odeur n'ébranle point les ſens.
Mais un Auteur, novice à répandre l'encens,
Souvent à ſon Heros, dans un bizarre Ouvrage,
Donne de l'encenſoir au travers du viſage:

Va

## *REMARQUES.*

SERRE, fade Panégyriſte, qui ſe flatoit d'être fort capable de compoſer des Eloges, ſuivant l'uſage où l'on étoit en ce tems-là de faire des Portraits en Vers ou en Proſe. *Mr. de la Serre*, dit un Auteur * peu célèbre, *s'eſt trouvé très-propre à ces ſortes d'Ouvrages, & il a un génie particulier pour cela, ſoit qu'il leur laiſſe la forme d'Eloges, ou qu'il les inſère dans les Epitres dédicatoires de ſes Livres.* Le même Auteur reconnoît néanmoins qu'il en faut retrancher *les penſées trop hardies, ou trop irrégulières, & les paroles peu convenables*; c'eſt-à-dire, que *La Serre* auroit été un Ecrivain paſſable, s'il n'avoit pas péché contre la juſteſſe de la *Penſée*, & contre la régularité de l'*Expreſſion*.

IMIT. Vers 15. *Qui regimbent toujours, quelque main qui les flate.*] Horace, L. II. Sat. I. 20.

*Cui male ſi palpere, recalcitrat undique tutus.*

VERS 20. *Donne de l'encenſoir au travers du viſage.*] Ce vers eſt devenu Proverbe.

VERS

* SOREL, *Bibliothèque Françoiſe, pag.* 157.

Va louer Monterey d'Oudenarde forcé,
On vante aux Electeurs Turenne repouſſé.
Tout éloge impoſteur bleſſe une Ame ſincère.
Si, pour faire ſa cour à ton illuſtre Pere,
SEIGNELAI, quelque Auteur d'un faux zèle emporté,
Au lieu de peindre en lui la noble activité,
La ſolide vertu, la vaſte intelligence,
Le zèle pour ſon Roi, l'ardeur, la vigilance,
La conſtante équité, l'amour pour les beaux Arts;
Lui donnoit les vertus d'Alexandre ou de Mars;
Et, pouvant juſtement l'égaler à Mecène,
Le comparoit au fils de Pélée ou d'Alcmène,
Ses yeux d'un tel diſcours foiblement éblouïs,
Bien-tôt dans ce Tableau reconnoîtroient LOUIS;

Et,

## *REMARQUES.*

VERS 21. *Va louer Monterey d'Oudenarde forcé*] Après la Bataille de Senef gagnée par le Prince de Condé, les Alliés voulurent effacer la honte de leur défaite par la priſe de quelqu'une de nos villes. Le Comte de Monterey, Gouverneur des Païs-Bas pour l'Eſpagne, & Général de l'Armée Eſpagnole, aſſiégea Oudenarde. Mais le Prince de Condé marcha contre lui, & l'obligea de lever le Siège avec beaucoup de précipitation, le 12. de Septembre, 1674. JEAN DOMINIQUE DE MONTEREY étoit fils de Dom LOUIS MENDEZ DE HARO, premier Miniſtre du Roi d'Eſpagne, & ſon Plénipotentiaire aux Conférences de la Paix des Pyrénées.

VERS 22. *On vante aux Electeurs Turenne repouſſé.*] Ce vers, auſſi bien que le précédent, eſt une contre-vérité. Celui-ci déſigne la bataille de Turkeim en Alſace, gagnée par Mr. de TURENNE contre les Allemans, le 5. de Janvier, 1675.

IMIT. Vers 24. *Si, pour faire ſa cour à ton illuſtre Pere,*] Ce

Et, glaçant d'un regard la Muſe & le Poëte,
Impoſeroient ſilence à ſa verve indiſcrete.
Un cœur noble eſt content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit point des qualitez d'autrui.
Que me ſert en effet, qu'un Admirateur fade
Vante mon embonpoint, ſi je me ſens malade;
Si dans cet inſtant même un feu ſéditieux
Fait bouillonner mon ſang, & petiller mes yeux?
Rien n'eſt beau que le Vrai. Le Vrai ſeul eſt aimable.
Il doit regner par tout & même dans la Fable:
De toute fiction l'adroite fauſſeté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la Vérité.
Sais-tu pourquoi mes Vers ſont lûs dans les Provinces,
Sont

REMARQUES.

Ce vers, & les dix ſuivans ſont imitez d'Horace, Epître XVI. du Livre I. 25.

*Si quis bella tibi terrâ pugnata, marique*
*Dicat, & his verbis vacuas permulceat aures, &c.*
——— *Auguſti laudes agnoſcere poſſis.*
*Quam pateris ſapiens emendatusque vocari.*

Vers 39. *Que me ſert en effet &c.*] Horace dans la même Epître XVI. 19.

*Nec, ſi te populus ſanum, rectéque valentem*
*Dixerit, occultam febrem, ſub tempus edendi,*
*Diſſimules: donec manibus tremor incidat unctis.*

Vers 43. *Rien n'eſt beau que le Vrai. Le Vrai ſeul eſt aimable.*] C'eſt le ſujet de cette Epître.

Sont recherchez du Peuple, & reçûs chez les Princes?
Ce n'eſt pas que leurs ſons agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux:
Qu'en plus d'un lieu le ſens n'y gêne la meſure,
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la céſure.
Mais c'eſt qu'en eux le Vrai, du Menſonge vainqueur,
Par tout ſe montre aux yeux, & va ſaiſir le cœur:
Que le Bien & le Mal y ſont priſez au juſte;
Que jamais un Faquin n'y tint un rang auguſte;

Et

## REMARQUES.

VERS 62. *C'eſt là ce que n'ont point Jonas, ni Childebrand.*] Poëmes héroïques. Voïez le vers 91. de la Satire IX. & le vers 242. du Chant troiſième de l'Art poëtique.

VERS 64. *Montre.*] *La Montre*, petit Ouvrage mêlé de Vers & de Proſe, par le Sr. de BONECORSE, de Marſeille, qui a éxercé la Charge de Conſul de la Nation Françoiſe au Grand-Caire. Il envoïa cet Ouvrage à Mr. de Scuderi qui le fit imprimer à Paris en 1666. Quelques années après, Mr. Deſpréaux plaça *la Montre* parmi les Livres qui ſervent au combat des Chanoines dans le cinquième Chant du Lutrin:

*L'un tient l'Edit d'amour, l'autre en ſaiſit la Montre.*

Bonecorſe étant à Paris, lui en fit parler par BERNIER *, mais Mr. Deſpréaux ne lui aiant pas fait une réponſe ſatisfaiſante, Bonecorſe pour s'en vanger compoſa le *Lutrigot*, qui eſt un Poëme ſatirique contre notre Auteur. Il fut imprimé à Marſeille; & Bonecorſe en envoïa le premier Exemplaire à Mr. de Vivonne. C'eſt l'extrait d'une Lettre que Mr. Bonecorſe m'écrivit de Marſeille le 19. de Février, 1700. Je la communiquai à Mr. Deſpréaux qui me fit la réponſe ſuivante. „ Je n'ai aucun mal talent contre Mr. „ de Bonecorſe du beau Poëme qu'il a imaginé contre moi. „ Il ſemble qu'il ait pris à tâche dans ce Poëme d'attaquer tous les traits les plus vifs de mes Ouvrages; & le „ plai-

* *Dont il eſt fait mention ſur le Vers 33. de l'Epitre V.*

Et que mon cœur toujours conduiſant mon eſprit,
Ne dit rien aux Lecteurs, qu'à ſoi-même il n'ait dit.
Ma penſée au grand jour par tout s'offre & s'expoſe;
Et mon Vers, bien ou mal, dit toujours quelque choſe.
C'eſt par là quelquefois que ma Rime ſurprend.
C'eſt-là ce que n'ont point Jonas ni Childebrand;
Ni tous ces vains amas de frivoles ſornettes,
Montre, Miroir d'Amours, Amitiez, Amourettes,
Dont

## REMARQUES.

„ plaiſant de l'affaire eſt, que ſans montrer en quoi ces „ traits pèchent, il ſe figure qu'il ſuffit de les raporter, „ pour en dégoûter les hommes. Il m'accuſe ſur tout d'a- „ voir, dans le Lutrin, éxageré en grans mots de petites „ choſes pour les rendre ridicules; & il fait lui-même, „ pour me rendre ridicule, la choſe dont il m'accuſe. Il „ ne voit pas que, par une conſéquence infaillible, ſi le „ Lutrin eſt une impertinente imagination, le *Lutrigot* eſt „ encore plus impertinent; puiſque ce n'eſt que la même „ choſe plus mal éxecutée. Du reſte, on ne ſauroit m'éle- „ ver plus haut qu'il fait, puiſqu'il me donne pour ſuivans „ & pour admirateurs paſſionnez, les deux plus beaux eſ- „ prits de notre ſiècle: je veux dire Mr. Racine & Mr. „ Chapelle. Il n'a pas trop bien profité de la lecture de „ ma première Préface, & de l'avis que j'y donne aux „ Auteurs attaquez dans mon Livre, d'attendre pour écri- „ re contre moi, que leur colère ſoit paſſée. S'il avoit „ laiſſé paſſer la ſienne, il auroit vû que, traiter de haut „ en bas un Auteur approuvé du Public, c'eſt traiter de „ haut en bas le Public même; & que me mettre à cal- „ fourchon ſur un Lutrin, c'eſt y mettre tout ce qu'il y a „ de gens ſenſez, & Mr. Broſſette lui-même, qui me fait „ l'honneur *meas eſſe aliquid putare nugas.* Je ne me ſou- „ viens point d'avoir jamais parlé de Mr. de Bonecorſe à „ Mr. Bernier, & je ne connoiſſois point le nom de Bone- „ corſe quand j'ai parlé de *la Montre*, dans l'Epitre à Mr. „ de Seignelai. Je puis dire même que je ne connoiſſois

Dont le titre ſouvent eſt l'unique ſoûtien.
Et qui parlant beaucoup ne diſent jamais rien.
Mais peut-être enivré des vapeurs de ma Muſe,
—, SEIGNELAI, je m'abuſe.
Moi-même en me flatter. Il n'eſt Eſprit ſi droit
Qui ne ſoit impoſteur, & faux par quelque endroit.
Sans ceſſe on prend le maſque, & quittant la Nature,
On craint de ſe montrer ſous ſa propre figure.
Par là le plus ſincère aſſez ſouvent déplaît.
Rarement un Eſprit oſe être ce qu'il eſt.
Vois-tu cet Importun, que tout le monde évite;
Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte?
Il n'eſt pas ſans eſprit: mais né triſte & peſant,
Il veut être folâtre, évaporé, plaiſant:
Il s'eſt fait de ſa joie une loi néceſſaire,

Et

REMARQUES.

„ point *le Miroir d'Amour*, que j'avois ſeulement entre-
„ vû chez Barbin, & dont le titre m'avoit paru très-fri-
„ vole, auſſi bien que ceux de tant d'autres Ouvrages de
„ galanterie moderne, dont je ne lis jamais que le pre-
„ mier feuillet. Mais voilà aſſez parlé de Mr. de Bone-
„ corſe: venons à Mr. Boiſſinot, qui eſt, à mon ſens, de
„ tous les Auteurs que j'ai critiquez, celui qui a le plus
„ de mérite, &c.

Ibid. —— *Miroir d'Amours, Amitiez, Amourettes.*] *Miroir d'Amours*: Ouvrage de PERRAULT, intitulé: *Le Miroir, ou l'Amour Amitiez, Amourettes.* Les Oeuvres de RENÉ LE PAIS ſont intitulées: *Amitiez, Amours, & Amourettes.* Voïez la note ſur le vers 180. de la Satire III.

VERS 75. *Vois-tu cet Importun* &c.] Ce pourrait avoir été fait ſur un homme fort obſcur, dont l'Auteur a oublié le nom.

IMIT. Vers 84. *Sait d'un air innocent begaïer ſa penſée.*]

Per-

Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.
La Simplicité plaît sans étude & sans art.
Tout charme en un Enfant, dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée,
Sait d'un air innocent bégaier sa pensée.
Le Faux est toujours fade, ennuyeux, languissant:
Mais la Nature est vraie, & d'abord on la sent,
C'est Elle seule en tout qu'on admire, & qu'on aime.
Un Esprit né chagrin plaît par son chagrin même.
Chacun pris dans son air est agréable en soi.
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.
Ce Marquis étoit né doux, commode, agréable,
On vantoit en tous lieux son ignorance aimable.
Mais depuis quelques mois devenu grand Docteur,
Il a pris un faux air, une sotte hauteur.

## REMARQUES.

Perse, Satire I. 35.

——— —— *Tenero supplantat verba palato.*

VERS 88 *Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même.*] De M. le Duc de MONTAUSIER. Il ne laissoit pas d'avoir beaucoup d'amis, & d'être fort estimé, à cause de sa probité & de sa vertu. Le Personnage du Misanthrope de Moliere, tout Misanthrope qu'il est, ne laisse pas de plaire aussi, & de se faire aimer, parce qu'il est honnête homme. Cela fait même que l'on s'intéresse dans sa fortune, dans ses sentimens, & dans la malheureuse tendresse qu'il a pour une coquette.

VERS 91. *Ce Marquis &c.*] M. L. C. D. E. Il avoit autrefois une ignorance fort aimable, & disoit agréablement des incongruités; mais il perdit la moitié de son mérite, dès qu'il voulut être savant, & se piquer d'avoir de l'esprit.

Il ne veut plus parler que de rime & de proſe.
Des Auteurs décriez il prend en main la cauſe.
Il rit du mauvais goût de tant d'Hommes divers,
Et va voir l'Opera ſeulement pour les Vers.
Voulant ſe redreſſer, ſoi-même on s'eſtropie,
Et d'un original on fait une copie.
L'Ignorance vaut mieux qu'un Savoir affecté.
Rien n'eſt beau, je reviens, que par la Vérité.
C'eſt par elle qu'on plaît, & qu'on peut long-tems plaire.
L'eſprit laſſe aiſément, ſi le cœur n'eſt ſincere.
En vain, par ſa grimace, un Bouffon odieux
A table nous fait rire, & divertit nos yeux.
Ses bons mots ont beſoin de farine & de plâtre.
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui ſon Théâtre,
Ce n'eſt plus qu'un cœur bas, un Coquin ténébreux.
Son viſage effuyé n'a plus rien que d'affreux.
J'aime un Eſprit aiſé qui ſe montre, qui s'ouvre,
Et qui plaît d'autant plus, que plus il ſe découvre.
Mais la ſeule Vertu peut ſouffrir la clarté.

Le

## REMARQUES.

VERS 120. *Le Normand même alors ignoroit le parjure.*] *Je doute de loin*, diſoit l'Auteur: *c'étoit deux cens ans avant le Déluge.* Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que l'on reproche aux Normands leur peu de ſincérité: témoin le *Roman de la Rose*, fol. 25. de l'édition de 1531.

*Male bouche que Dieu maudie,*
*Eut ſondoyers de Normandie.*

Les

Le Vice toujours ſombre aime l'obſcurité.
Pour paroître au grand jour, il faut qu'il ſe déguiſe:
C'eſt lui qui de nos mœurs a banni la franchiſe.
Jadis l'Homme vivoit au travail occupé;
Et ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé.
On ne connoiſſoit point la Ruſe & l'Impoſture.
Le Normand même alors ignoroit le parjure.
Aucun Rhéteur encore, arrangeant le diſcours,
N'avoit d'un Art menteur enſeigné les détours.
Mais ſi-tôt qu'aux Humains, faciles à ſéduire,
L'Abondance eut donné le loiſir de ſe nuire,
La Molleſſe amena la fauſſe Vanité.
Chacun chercha, pour plaire, un viſage emprunté.
Pour éblouïr les yeux, la Fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe inſolente.
L'Or éclata par tout ſur les riches habits.
On polit l'Emeraude, on tailla le Rubis;
Et la Laine & la Soie en cent façons nouvelles
Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles.

L 2

## REMARQUES.

Les Romains faiſoient un pareil reproche aux Grecs:

——— *Græcis nondum juraret paratis*
*Per caput alterius.* Juvénal Sat. VI. 166.

IMPR. Vers 131. *Et la Laine & la Soie* &c.] Imitation de Virgile, Eclogue IV. 42.

*Nec varios discet mentiri lana colores,*

La trop courte Beauté monta sur des patins.
La Coquette tendit ses lacs tous les matins;
Et mettant la céruse & le plâtre en usage,
Composa de sa main les fleurs de son visage.
L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi.
Le Courtisan n'eut plus de sentimens à soi.
Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie.
On vit par tout régner la fade Flatterie.
Le Parnasse fut tout fécond en Imposteurs,
Diffama le papier par ses propos menteurs.
De là vint cet amas d'Ouvrages mercenaires,
Stances, Odes, Sonnets, Epîtres liminaires,
Où toujours le Heros passe pour sans pareil,
Et, fût-il louche & borgne, est réputé Soleil.
Ne crois pas toutefois, sur ce discours bizare,
Que d'un frivole encens malignement avare,
J'en veuille sans raison frustrer tout l'Univers.
La louange agréable est l'ame des beaux Vers.
Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie;
Et

## REMARQUES.

VERS 146. *Et, fût-il louche & borgne, est réputé Soleil.*] M. de SERVIEN Sur-Intendant des Finances, n'avoit qu'un œil; & on ne laissoit pas de le traiter de *Soleil* dans les Epitres dédicatoires, & les autres éloges qu'on lui adressoit. Notre Poëte a eu particulièrement en vuë cet endroit de l'Eglogue intitulée *Christine*, que l'Abbé Ménage fit pour la Reine de Suéde, en 1656. vers 171.

Et que ſon tour adroit n'ait rien qui nous effraie.
Alors, comme j'ai dit, tu la ſais écouter,
Et ſans crainte à tes yeux on pourroit t'exalter.
Mais ſans t'aller chercher des vertus dans les nuës,
Il faudroit peindre en toi des vérités connuës:
Décrire ton Eſprit ami de la Raiſon,
Ton ardeur pour ton Roi puiſée en ta Maiſon,
A ſervir ſes deſſeins ta vigilance heureuſe;
Ta probité ſincère, utile, officieuſe.
Tel, qui hait à ſe voir peint en de faux portraits,
Sans chagrin voit tracer ſes véritables traits.
Condé même, Condé, ce Heros formidable,
Et non moins qu'aux Flamans aux Flatteurs redoutable,
Ne s'offenſeroit pas ſi quelque adroit Pinceau
Traçoit de ſes Exploits le fidelle Tableau:
Et dans Seneff en feu contemplant ſa peinture,
Ne déſavoüroit pas Malherbe ni Voiture.
Mais, malheur au Poëte inſipide, odieux,
Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuïeux.

## REMARQUES.

*Le Grand, l'illuſtre Abel, cet Eſprit ſans pareil,*
*Plus clair, plus pénétrant que les traits du Soleil.*

VERS 167. *Et dans Seneff en feu.*] La Bataille de Seneff en Flandre gagnée par le Prince de Condé, le 11. d'Août, 1674. contre les Allemans, les Espagnols, & les Hollandois, au nombre de plus de ſoixante mille hommes commandez par le Prince d'Orange.

Il auroit beau crier: *Premier Prince du Monde,*
*Courage ſans pareil, Lumière ſans ſeconde:*
Ses Vers jettez d'abord, ſans tourner le feuillet,
Iroient dans l'antichambre amuſer Pacolet.

## REMARQUES.

VERS 171. ——— *Premier Prince du monde,* &c.] Commencement du Poëme de Charlemagne adreſſé au Prince de Condé.

*Premier Prince du ſang du plus grand Roi du Monde;*
*Courage ſans pareil, Lumière ſans ſeconde;*
*Et dont l'Eſprit égal en diverſe Saiſon,*
*Sait triompher de tout, & cède à la Raiſon.* &c.

LOUÏS LE LABOUREUR, Tréſorier de France, & Bailli du Duché de Montmorenci, Auteur de ce Poëme, le publia en 1664. Dans l'édition de 1666. il changea ainſi le ſecond vers:

*Prince d'une valeur en victoire féconde.*

La même année 1665. il parut un autre Poëme de *Charlemagne*, par Mr. COURTIN, Profeſſeur en Rhétorique.

VERS dernier. ——— *Amuſer Pacolet.*] Fameux Valet de pié du Grand Prince de Condé. Quand Mr. le Laboureur eut preſenté à ce Prince ſon Poëme de Charlemagne, il en lût quelque choſe; après-quoi il donna le Livre à Pacolet, à qui il renvoïoit ordinairement tous les Livres qui l'ennuïoient.

PRE-

# PRÉFACE,

## Sur les trois Epîtres ſuivantes.

*JE ne ſai ſi les trois nouvelles Epîtres que je donne ici au Public, auront beaucoup d'Approbateurs : mais je ſai bien que mes Cenſeurs y trouveront abondamment dequoi exercer leur critique. Car tout y eſt extrêmement hazardé. Dans le premier de ces trois Ouvrages, ſous prétexte de faire le procès à mes derniers Vers, je fais moi-même mon éloge, & n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage. Dans le ſecond je m'entretiens avec mon Jardinier de choſes très-baſſes, & très-petites; & dans le troiſième je décide hautement du plus grand & du plus important point de la Religion, je veux dire de l'Amour de Dieu. J'ouvre donc un beau champ à ces Cenſeurs, pour attaquer en moi, & le Poëte orgueilleux, & le Villageois groſſier, & le Théologien témeraire. Quelque fortes pourtant que ſoient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme réſolution que j'ai priſe il y a long-tems, de ne rien répondre, au moins ſur le ton ſérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.*

*A quoi bon en effet perdre inutilement du papier? Si mes Epîtres ſont mauvaiſes, tout ce que je di-*

### REMARQUES.

1. *Si mes Epitres ſont mauvaiſes.*] JOAN. OWEN, Epigr. ad Lectorem, pag. m. 122.

*Noſtra patrocinium non poſcunt carmina : quare ?*
*Si bona ſunt, bona ſunt : ſi mala ſunt, mala ſunt.*

*dirai ne les ſera pas trouver bonnes: & ſi elles ſont bonnes, tout ce qu'ils feront ne les fera pas trouver mauvaiſes. Le Public n'eſt pas un Juge qu'on puiſſe corrompre, ni qui ſe règle par les paſſions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces Ecrits qui ſe font ordinairement contre des Ouvrages où l'on court, ne ſervent qu'à y faire encore plus courir, & à en mieux marquer le mérite. Il eſt de l'eſſence d'un bon Livre d'avoir des Cenſeurs; & la plus grande diſgrace qui puiſſe arriver à un Ecrit qu'on met au jour, ce n'eſt pas que beaucoup de gens en diſent du mal, c'eſt que perſonne n'en diſe rien.*

*Je ne garderai donc bien de trouver mauvais qu'on attaque mes trois Epîtres. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que je les ai fort travaillées, & principalement celle de l'Amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, & où j'avouë que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'eſprit & de lumières. J'avois deſſein d'abord de la donner toute ſeule, les deux autres me paroiſſant trop frivoles, pour être préſentées au grand jour de l'impreſſion avec un Ouvrage ſi ſérieux. Mais des amis très-ſenſez m'ont fait comprendre que ces deux Epîtres, quoique dans le ſtile enjoué, étoient pourtant des Epîtres morales, où il n'étoit rien enſeigné que de vertueux: qu'ainſi étant liées avec l'autre, bien loin de lui nuire, elles pourroient même faire une diverſité agréable; & que d'ailleurs beaucoup d'honnêtes gens ſouhaitant de les avoir toutes trois enſemble, je ne pouvois pas avec bien-*

REMARQUE.

Il ajoûte dans une autre Epigramme:

*Nemo poteſt verſus (nec tanta potentia Regum)*
*Vel ſervare malos, vel jugulare bonos.*

2 Il-

*bienſéance me dispenſer de leur donner une ſi légère ſatisfaction. Je me ſuis rendu à ce ſentiment, & on les trouvera raſſemblées ici dans un même cahier. Cependant comme il y a des Gens de pieté, qui peut-être ne ſe ſoucieront gueres de lire les entretiens, que je puis avoir avec mon Jardinier & avec mes Vers, il eſt bon de les avertir qu'il y a ordre de leur diſtribuer à part la derniere, ſavoir celle qui traite de l'Amour de Dieu; & que non ſeulement je ne trouverai pas étrange qu'ils ne liſent que celle-là; mais que je me ſens quelquefois moi-même en des diſpoſitions d'eſprit, où je voudrois de bon cœur n'avoir de ma vie compoſé que ce ſeul Ouvrage, qui vraiſemblablement ſera la derniere Piéce de Poëſie qu'on aura de moi: mon génie pour les Vers commençant à s'épuiſer, & mes Emplois hiſtoriques ne me laiſſant guéres le tems de m'appliquer à chercher & à ramaſſer des rimes.*

*Voilà ce que j'avois à dire aux Lecteurs. Néanmoins, avant que de finir cette Préface, il ne ſera pas hors de propos, ce me ſemble, de raſſûrer des perſonnes timides, qui n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matière de Théologie, douteront peut-être que tout ce que j'avance en mon Epître ſoit fort infaillible; & apprehenderont, qu'en voulant les conduire, je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent ſûrement, je leur dirai, vanité à part, que j'ai lû pluſieurs fois cette Epître à un fort grand nombre de Docteurs de Sorbone, de Peres de l'Oratoire & de [2] Jéſuites très-*

REMARQUES.

[2] *Jéſuites très-célébres.*] Le R. P. DE LA CHAIZE, Confeſſeur du Roi; le P. GAILLARD, fameux Prédicateur, & quelques autres. Voïez ci-après (t. III.) une Lettre écrite par l'Auteur à Mr. Racine ſur ce ſujet.

[1] *Mr.*

*très-célèbres, qui tous y ont applaudi, & en ont trouvé la doctrine très-saine & très-pure. Que beaucoup de Prélats illustres, à qui je l'ai récitée, en ont jugé comme eux. Que* [3] *Monseigneur l'Evêque de Meaux, c'est-à-dire une des plus grandes Lumieres, qui ayent éclairé l'Eglise dans les derniers Siècles, a eu long-tems mon Ouvrage entre les mains; & qu'après l'avoir lû & relû plusieurs fois, il m'a non seulement donné son approbation, mais a trouvé bon que je publiasse à tout le monde qu'il me la donnoit. Enfin, que pour mettre le comble à ma gloire,* [4] *ce saint Archevêque, dans le Diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand Prélat, dis-je, aussi éminent en doctrine & en vertus, qu'en dignité & en naissance, que le plus grand Roi de l'Univers, par un choix visiblement inspiré du Ciel, a donné à la Ville Capitale de son Roiaume, pour assûrer l'Innocence, & pour détruire l'Erreur; Monseigneur l'Archevêque de Paris, en un mot, a bien daigné aussi examiner soigneusement mon Epître, & a eû même la bonté de me donner sur plus*

## REMARQUES.

3 *Mr. l'Evêque de Meaux.*] JAQUES BENIGNE BOSSUET.

4 *Ce saint Archevêque.*] LOUIS ANTOINE DE NOAILLES, Archevêque de Paris, ensuite Cardinal.

5 *Dont je suis également ravi & confus.*] Dans la premiere édition de cette Préface, qui parut en 1696. l'Auteur la finissoit par ce petit Article, qu'il supprima dans l'édition suivante, & que je aporte ici pour ne rien dérober à la Postérité de ce que nous avons de lui.

„ Je croïois n'avoir plus rien à dire au Lecteur. Mais „ dans le tems même que cette Préface étoit sous la presse, „ on m'a aporté une misérable Epître en Vers, que quel-

„ que

*plus d'un endroit des conſeils que j'ai ſuivis; & m'a enfin accordé auſſi ſon approbation avec des éloges* [5] *dont je ſuis également ravi & confus.*

[6] *Au reſte, comme il y a des Gens qui ont publié, que mon Epître n'étoit qu'une vaine déclamation, qui n'attaquoit rien de réel, ni qu'aucun Homme eut jamais avancé, je veux bien pour l'interêt de la Vérité, mettre ici la Propoſition que j'y combats, dans la Langue, & dans les termes qu'on la ſoûtient en plus d'une Ecole. La voici:* Attritio ex gehennæ metu ſufficit, etiam ſine ulla Dei dilectione, & ſine ullo ad Deum offenſum reſpectu; quia talis honeſta & ſupernaturalis eſt. *C'eſt cette Propoſition que j'attaque, & que je ſoûtiens fauſſe, abominable, & plus contraire à la vraie Religion, que le Lutheranisme ni le Calvinisme. Cependant je ne croi pas qu'on puiſſe nier qu'on ne l'ait encore ſoûtenuë, depuis peu, & qu'on ne l'ait même inſerée* [7] *dans quelques Catéchismes en des mots fort approchans des termes Latins, que je viens de rapporter.*

## REMARQUES.

„ que Impertinent a fait imprimer, & qu'on veut faire „ paſſer pour mon Ouvrage ſur l'Amour de Dieu. Je ſuis „ donc obligé d'ajoûter cet article, afin d'avertir le Pu„ blic, que je n'ai fait d'Epître ſur l'Amour de Dieu, que „ celle qu'on trouvera ici: l'autre étant une Pièce fauſſe, „ & incomplète, compoſée de quelques vers qu'on m'a „ dérobez, & de pluſieurs qu'on m'a ridiculement prêtez, „ auſſi bien que les notes temeraires qui y ſont.

6 *Au reſte*, &c.] L'Auteur ajoûta cet article dans l'édition de 1701.

7 *Dans quelques Catéchismes.*] Voïez le Catéchisme de Mr. Jolli, & quelques autres.

# EPITRE X.

## A MES VERS.

J'Ai beau vous arrêter, ma remontrance eſt vaine,
Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine;
C'eſt trop languir chez moi dans un obſcur ſéjour.
La priſon vous déplaît, vous cherchez le grand jour;
Et déja chez Barbin, ambitieux Libelles,
Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.

Vains

### REMARQUES.

L'Auteur aiant été nommé par le Roi en 1677. pour écrire ſon Hiſtoire, ſembloit avoir entièrement renoncé à la Poëſie. Néanmoins, ſeize années après, il compoſa ſon Ode ſur la priſe de Namur, en 1693. & l'année ſuivante il publia la Satire X. contre les Femmes. A la vûë de ce dernier Ouvrage l'audace des Critiques ſe réveilla: il fut expoſé à la cenſure d'une infinité de Poëtes médiocres; & ce fut pour leur répondre qu'il compoſa cette Epitre. Elle eſt écrite avec beaucoup d'art; & c'eſt une choſe aſſez ſingulière d'y voir un Poëte Satirique couvrir ſes Cenſeurs de confuſion, rejetter ſur eux toute l'indignation du Public, & s'attirer noblement la tendreſſe & la compaſſion des Lecteurs. Notre Auteur avoit une grande prédilection pour cette Pièce, & il l'appeloit ordinairement *ſes Inclinations*. Elle fut faite au commencement de l'année 1695. & l'idée en eſt priſe d'une Epître d'Horace, qui eſt la vingtiéme du premier Livre.

IMIT. VERS 1. *J'ai beau vous arrêter*, &c.] Horace commence ainſi l'Epître qu'on vient de citer.

*Vertumnum, Janumque, Liber, ſpectare videris:*
*Scilicet ut poſſes Sociorum pumice mundus.*

O-

Vains & foibles Enfans dans ma vieilleſſe nez,
Vous croïez ſur les pas de vos heureux Aînez,
Voir bien-tôt vos bons mots, paſſant du Peuple aux Princes,
Charmer également la Ville & les Provinces;
Et par le prompt effet d'un ſel réjouïſſant,
Devenir quelquefois Proverbes en naiſſant.
Mais perdez cette erreur, dont l'appas vous amorce.
Le tems n'eſt plus, mes Vers, où ma Muſe en ſa force,
Du Parnaſſe François formant les Nourriſſons,
De ſi riches couleurs habilloit ſes leçons.

Quand

## REMARQUES.

*Odiſſi claves, & gemina ſigilla pudico:*
*Paucis oſtendi gemis, & communia laudas.* &c.

VERS 5. *Et déja chez Barbin* &c.] Libraire de Paris.

VERS 12. *Devenir quelquefois Proverbes en naiſſant.*] Il y a des expreſſions heureuſes qui renferment un grand ſens en peu de paroles: elles ſont ordinairement adoptées par le Public, & deviennent bien-tôt Proverbes. Tels ſont la plûpart des vers de notre Auteur.

*J'appelle un Chat un Chat, &c.* Sat. I. 52.
*La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.* Sat. II. 20.
*Des ſottiſes d'autrui nous vivons au Palais.* Ep. II. 52.
*Un Sot trouve toûjours un plus Sot qui l'admire.* Art Poët. Chant I. vers dernier.
*Un Fat quelquefois ouvre un avis important.* Art Poët. Chant IV. 50.

VERS 16. *De ſi riches couleurs habilloit ſes leçons.*] L'Art Poëtique.

VERS

Quand mon Esprit pouſſé d'un courroux légitime,
Vint devant la Raiſon plaider contre la Rime;
A tout le Genre Humain fut faire le procès,
Et s'attaqua ſoi-même avec tant de ſuccès.
Alors il n'étoit point de Lecteur ſi ſauvage,
Qui ne ſe déridât en liſant mon Ouvrage;
Et qui, pour s'égaïer, ſouvent dans ſes Discours,
D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le ſecours.
Mais aujourd'hui, qu'enfin la Vieilleſſe venuë,
Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenuë,
A jetté ſur ma tête, avec ſes doigts peſans,
Onze luſtres complets, ſurchargez de trois ans;
Ceſſez de préſumer dans vos folles penſées,
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées

Cou-

## REMARQUES.

VERS 18. *Vint devant la Raiſon plaider contre la Rime,*] Satire deuxième.

VERS 19. *A tout le Genre Humain fut faire le procès.*] Satire huitième.

VERS 20. *Et s'attaqua ſoi-même* &c.] Satire neuvième.

VERS 25. *Mais aujourd'hui qu'enfin* &c.] Le jugement de l'Auteur ſur ce vers & les trois ſuivans, eſt contenu dans une Lettre qu'il écrivit à Mr. de MAUCROIX, au mois d'Août 1695. Elle eſt inſerée ci-après, Tom. III.

VERS 28. *Onze luſtres complets ſurchargez de trois ans.*] Cinquante-huit ans.

IMIT. Vers 32. *Nos beaux jours ſont finis, nos honneurs ſont paſſez.*] Ce vers reſſemble un peu à celui-ci de l'Epître cinquième:

*Ainſi que mes beaux jours, mes chagrins ſont paſſez.*

Et à cet autre de RACINE, dans *Mithridate*, Acte III. Sc. V.

*Mes*

Courir, l'argent en main, les Lecteurs empreſſez.
Nos beaux jours ſont finis, nos honneurs ſont paſſez.
Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
Exciter du Public les juſtes moqueries;
Et leur Auteur, jadis à Regnier préferé,
A Pinchêne, à Liniere, à Perrin comparé.
Vous aurez beau crier : *O Vieilleſſe ennemie!*
*N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie?*
Vous n'entendrez par tout qu'injurieux brocards
Et ſur vous & ſur lui fondre de toutes parts.
Que veut-il, dira-t-on? Quelle fougue indiscrette
Ramene ſur les rangs encor ce vain Athlète?
Quels pitoïables Vers! Quel ſtile languiſſant!
Malheureux, laiſſe en paix ton cheval vieilliſſant,

De

## REMARQUES.

*Mes ans ſe ſont accrus : mes honneurs ſont détruits.*

CHANG. Vers 34. *Exciter du Public les juſtes moqueries.*] L'Auteur avoit mis dans toutes les éditions : *Du Public exciter*, &c. mais je lui propoſai ce Changement, & il l'a approuvé.

CHANG. Vers 36. *A Pinchêne, à Liniere, à Perrin comparé.*] Dans la première compoſition il y avoit : *A Sanlecque, à Renard, à Bellocq comparé.* Ces trois Poëtes ont compoſé des Satires, & ils avoient écrit contre la Satire X. de notre Auteur; mais il ne voulut pas faire imprimer leurs noms, & il mit ces trois autres Poëtes qui n'étoient plus vivans. RENARD s'étoit réconcilié avec lui, & BELLOCQ lui avoit fait faire des excuſes.

IMIT. Vers 37. ——— *O Vieilleſſe ennemie!* &c.] Vers du *Cid*, Acte I. Sc. IV.

VERS 41. *Que veut-il, dira-t-on?* &c.] Ce ſont les propres termes des Cenſeurs de notre Poëte.

VERS 44. *Malheureux, laiſſe en paix* &c.] C'eſt la tradu-

De peur que tout à coup eſſanqué, ſans haleine,
Il ne laiſſe, en tombant, ſon Maître ſur l'arene.
Ainſi s'expliqueront nos Cenſeurs ſourcilleux :
Et bien-tôt vous verrez mille Auteurs pointilleux
Pièce à pièce épluchant vos ſons & vos paroles,
Interdire chez vous l'entrée aux Hyperboles ;
Traiter tout noble mot de terme hazardeux,
Et dans tous vos Diſcours, comme monſtres hideux,
Huer la Métaphore, & la Métonymie ;

(Grans

## REMARQUES.

duction de ces deux vers d'Horace L. I. Ep. I. 8.

*Solve ſenescentem maturè ſanus equum, ne*
*Peccet ad extremum ridendus, & ilia ducat.*

Pradon avoit fait l'application de ces deux vers à Mr. Despreaux, & les avoit mis à la fin d'une Critique intitulée *Reponſe à la Satire X. du Sieur D.....* Mais notre Auteur montre ici à Pradon comment il faut traduire Horace.

VERS 54. *Grans mots que Pradon croit des termes de Chymie.*] Alluſion à un fameux trait d'ignorance de Pradon qui ne ſavoit pas faire la différence de la Chronologie & de la Géographie. Ce trait eſt raporté ci-devant ſur le dernier vers de l'Epitre VII.

VERS 55. ——— *Qu'un lit ne peut être effronté.*] Perrin, Pradon, & quelques autres, s'étoient acharnez ſur cette expreſſion, qui eſt tirée du vers 345. de la Satire X.

*Se font des mois entiers ſur un lit effronté*
*Traiter d'une viſible & parfaite ſanté.*

Rien n'eſt plus commun que cette Figure dans la Poëſie. Horace, Ode XXXVII. du Livre I. 6.

——— ——— *Dum Capitolio*

Re-

(Grans mots que Pradon croit des termes de Chymie:)
Vous ſoûtenir qu'un Lit ne peut être effronté;
Que nommer la Luxure eſt une impureté.
En vain contre ce flot d'averſion publique
Vous tiendrez quelque tems ferme ſur la Boutique;
Vous irez à la fin, honteuſement exclus,
Trouver au Magazin Pyrame, & Régulus,
Ou couvrir chez Thierri, d'une feuille encor neuve,
Les Méditations de Buzée & d'Hayneuve;

Puis,

## REMARQUES.

*Regina dementes ruinas---- parabat.*

*La Reine Cléopatre préparoit de folles ruines au Capitole*; pour dire, *La folle Reine préparoit* &c. Mr. le Prince de Conti ne blâmoit pas l'Epithète d'*effronté*, mais il trouvoit qu'elle préſentoit un autre ſens, & qu'elle diſoit plus que l'Auteur n'avoit voulu dire. Mr. Despréaux convenoit que c'étoit la ſeule bonne critique qui lui eût été faite ſur cet endroit.

VERS 56. *Que nommer la Luxure eſt une impureté.*] Mr. Perrault fit la Critique de la Satire X. dans la Préface qu'il mit à ſon *Apologie des Femmes*. Cet Ecrivain blâmoit Mr. Despréaux d'avoir parlé des *Heros à voix luxurieuſe*, & de la *Morale lubrique* des Opera; & condamnoit ces expreſſions, comme contraires à la pudeur. Mais notre Auteur fut pleinement juſtifié de cette accuſation par Mr. Arnauld, dans une Lettre que ce célèbre Docteur écrivit à Mr. Perrault lui-même, & qui eſt inſérée ci-après au Tom. III.

VERS 60. ——— *Pyrame & Régulus.*] Pièces de Théatre de Pradon.

VERS 62. *Les Méditations de Buzée & d'Hayneuve.*] Notre Auteur étant un jour dans la Boutique de Thierri ſon Libraire, s'apperçût qu'on avoit emploïé les Tragédies de Pradon à envelopper les Méditations du P. JULIEN HAYNEUVE, Jéſuite. Le P. BUZE'E, autre Jéſuite, a fait auſſi des Méditations autrefois eſtimées.

VERS

Puis, en triſtes lambeaux ſemez dans les Marchez,
Souffrir tous les affronts au Jonas reprochez.
Mais quoi, de ces diſcours bravant la vaine attaque,
Déja comme les Vers de Cinna, d'Andromaque,
Vous croyez à grans pas chez la Poſterité
Courir, marquez au coin de l'Immortalité.
Hé bien, contentez donc l'orgueil qui vous enivre.
Montrez-vous, j'y conſens: mais, du moins, dans mon Livre
Commencez par vous joindre à mes premiers Ecrits.
C'eſt là qu'à la faveur de vos Freres chéris,
Peut-être enfin ſoufferts, comme Enfans de ma plume,
Vous pourrez vous ſauver, épars dans le Volume.
Que ſi mêmes un jour le Lecteur gracieux,
Amorcé par mon nom, ſur vous tourne les yeux;
Pour m'en récompenſer, mes Vers, avec uſure,
De votre Auteur alors faites-lui la peinture:

Et,

## REMARQUES.

VERS 64. ——— *Tous les affronts au Jonas reprochez.*] *Jonas*, Poëme héroïque, non vendu. Voïez le vers 91. de la Satire IX.

VERS 66. ——— *De Cinna, d'Andromaque.*] *Cinna*, Tragédie de Corneille: *Andromaque*, Tragédie de Racine.

VERS 74. *Vous pourrez vous ſauver, épars dans le Volume.*] L'Auteur ſe repentoit d'avoir publié la Satire X. en un volume ſéparé, ſes Critiques la voïant ainſi ſeule, l'avoient attaquée avec plus de hardieſſe, & cela lui fit prendre la réſolution de ne plus donner aucun Ouvrage qu'il ne l'inſerât en même tems dans le Volume de ſes Oeuvres.

VERS 81. *Dépoſez hardiment*, &c.] L'Auteur a fait mettre ces vers au bas de ſon Portrait, en les diſpoſant ainſi:

Tu

Et, ſur tout, prenez ſoin d'effacer bien les traits
Dont tant de Peintres faux ont flétri mes portraits.
Dépoſez hardiment: qu'au fond cet Homme horrible,
Ce Cenſeur qu'ils ont peint ſi noir & ſi terrible,
Fut un Eſprit doux, ſimple, ami de l'Equité,
Qui cherchant dans ſes Vers la ſeule Vérité,
Fit, ſans être malin, ſes plus grandes malices,
Et qu'enfin ſa candeur ſeule a fait tous ſes vices.
Dites, que harcelé par les plus vils Rimeurs,
Jamais, bleſſant leurs Vers, il n'effleura leurs mœurs:
Libre dans ſes diſcours, mais pourtant toujours ſage,
Aſſez foible de corps, aſſez doux de viſage,
Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,
Ami de la Vertu plûtôt que vertueux.
Que ſi quelcun, mes Vers, alors vous importune,
Pour ſavoir mes parens, ma vie & ma fortune,
Con-

## REMARQUES.

*Tu peux voir dans ces traits, qu'au fond cet Homme horrible,*
*Ce Cenſeur qu'on a crû ſi noir & ſi terrible,*
*Fut un Eſprit doux, ſimple, ami de l'Equité,*
*Qui cherchant dans ſes vers la ſeule Vérité,*
*Fit, ſans être malin, ſes plus grandes malices:*
*Et ſa candeur fit tous ſes vices.*

VERS 92. *Ami de la Vertu plûtôt que vertueux.*] Ce vers, au jugement de l'Auteur même, eſt un des plus beaux, & des plus ſenſez qu'il ait faits.

Contez-lui, qu'allié d'aſſez hauts Magiſtrats,
Fils d'un Pere Greffier, né d'Aïeux Avocats;
Dès le berceau perdant une fort jeune Mere,
Réduit, ſeize ans après, à pleurer mon vieux Pere:
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon ſeul Genie en marchant ſecondé,
Studieux amateur & de Perſe, & d'Horace,
Aſſez près de Regnier m'aſſeoir ſur le Parnaſſe.
Que par un coup du Sort au grand jour amené,

Et

## REMARQUES.

VERS 95. —— *Allié d'aſſez hauts Magiſtrats.*] Mrs. de BRAGELONNE; AMELOT Préſident à la Cour des Aides; GILBERT Préſident aux Enquêtes, Gendre de Mr. DONGOIS; DE LIONNE, Grand-Audientier de France; & pluſieurs autres Maiſons illuſtres dans la Robe.

VERS 96. *Fils d'un Pere Greffier*, &c.] GILLES BOILEAU, Greffier du Conſeil de la Grand-Chambre, né le 28. de Juin, 1584.

Ibid. —— *Né d'Aïeux Avocats.*] Il tire ſon origine de JEAN BOILEAU, Notaire & Secretaire du Roi, qui obtint des Lettres de Nobleſſe pour lui & pour ſa poſtérité, au mois de Septembre 1372. *Jean Boileau* fut un des quatre nommez pour exercer ſa charge près du Parlement; & HENRI BOILEAU ſon Petit-fils, fut reçû en 1408. Avocat du Roi en la même Cour. Quelques-uns de leurs Deſcendans ont été de célebres Avocats.

VERS 97. *Dès le berceau perdant une fort jeune Mere.*] Il n'avoit qu'onze mois quand ANNE DENIELLE ſa Mere mourut âgée de 23. ans, en 1637.

VERS 98. *Réduit, ſeize ans après, à pleurer mon vieux Pere.*] Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 102. *Aſſez près de Regnier m'aſſeoir ſur le Parnaſſe.*] Cela eſt bien modeſte. Il a parlé plus hardiment quand il n'a fait que rapporter les ſentimens du Public: *Et leur Auteur jadis à Regnier préféré.* vers 35.

VERS 108. —— *Craïonnât ſes exploits.*] Il fut nommé pour écrire l'Hiſtoire du Roi avec Mr. Racine, au mois d'Octo-

Et des bords du Permeſſe à la Cour entraîné,
Je fûs, prenant l'eſſor par des routes nouvelles,
Elever aſſez haut mes Poëtiques aîles;
Que ce Roi, dont le nom fait trembler tant de Rois,
Voulut bien que ma main craïonnât ſes exploits:
Que plus d'un Grand m'aima jusques à la tendreſſe,
Que ma vûë à Colbert inſpiroit l'allégreſſe:
Qu'aujourd'hui même encor de deux ſens affoibli,
Retiré de la Cour, & non mis en oubli:

Plus

## REMARQUES.

d'Octobre 1677.

VERS 109. *Que plus d'un Grand* &c.] Madame la Ducheſſe d'Orléans, première Femme de Monſieur. Le Grand Prince de Condé, & Mr. le Prince ſon Fils. Mr. le Prince de Conti. Mr. le Premier Préſident de Lamoignon; Mr. le Maréchal de Vivonne; & Mesdames de Monteſpan, & de Thiange, ſes Sœurs: enfin toute la Cour, excepté Mr. le Duc de Montauzier: *Præter atrocem animum Catonis.* Ce Duc lui donna même ſon amitié dans la ſuite.

VERS 110. *Que ma vûë à Colbert* &c.] Mr. Colbert mena un jour dans ſa belle maiſon de Seaux, Mr. Despréaux, & Mr. Racine. Il étoit ſeul avec eux, prenant un extrême plaiſir à les entendre; quand on vint lui dire que Mr. l'Evêque de..... demandoit à le voir: *Qu'on lui faſſe voir tout, hormis moi*, dit Mr. Colbert.

VERS 111. ——— *De deux ſens affoibli.*] De la vûë, & de l'ouïe.

VERS 112. *Retiré de la Cour*, &c.] Il n'y alloit plus depuis l'année 1690. & il s'en étoit retiré pour jouïr de la liberté & du repos. Après la mort de Mr. Racine, il alla voir le Roi pour lui apprendre cette mort, & recevoir ſes ordres par raport à ſon Hiſtoire dont il ſe trouvoit ſeul chargé. Sa Majeſté le reçut avec bonté, & quand il voulut ſe retirer; le Roi en faiſant voir ſa montre qu'il tenoit par hazard à la main, lui dit obligeamment: *Souvenez-vous que j'ai toûjours à vous donner une heure par ſemaine, quand vous voudrez venir.*

Plus d'un Heros épris des fruits de mon étude,
Vient quelquefois chez moi goûter la ſolitude.
Mais des heureux regards de mon Aſtre étonnant
Marquez bien cet effet encor plus ſurprenant,
Qui dans mon ſouvenir aura toujours ſa place;
Que de tant d'Ecrivains de l'Ecole d'Ignace,
Etant, comme je ſuis, ami ſi déclaré,
Ce Docteur toutefois ſi craint, ſi réveré,
Qui contre Eux de ſa plume épuiſa l'énergie,
Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.
Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,
Courez en lettres d'or de ce pas vous placer.
Allez juſqu'où l'Aurore en naiſſant voit l'Hydaſpe,
Chercher, pour l'y graver, le plus précieux Jaſpe.
Sur tout, à mes Rivaux ſachez bien l'étaler.
Mais je vous retiens trop. C'eſt aſſez vous parler.
Déja, plein du beau feu qui pour vous le tranſporte,
Barbin impatient chez moi frape à la porte.

## REMARQUES.

VERS 113. *Plus d'un Heros &c.*] Mr. le Marquis de Termes, Mr. de Cavois, Mr. de Pontchartrain, Mr. Dagueſſeau, & pluſieurs autres; mais particulierement Mr. le Duc, & Mr. le Prince de Conti qui l'honoroient ſouvent de leurs viſites à Auteuil.

VERS 118. *Que de tant d'Ecrivains de l'Ecole d'Ignace.*] Les Peres, RAPIN, BOURDALOUE, BOUHOURS, GAILLARD, THOULIER, &c.

VERS 122. —— *Le grand Arnauld fit mon apologie.*] Mr. Arnauld a fait une Diſſertation où il le juſtifie contre ſes

Il vient pour vous chercher. C'eſt lui : j'entens ſa voix.

Adieu, mes Vers, adieu pour la derniere fois.

## *REMARQUES.*

ſes Cenſeurs ; & c'eſt ſon dernier Ouvrage. On le trouvera dans le Tom. III. de cette Edition.

VERS 125. ——— *En naiſſant voit l'Hydaſpe,* ] Fleuve des Indes.

# EPITRE XI.

## A MON JARDINIER.

LAborieux Valet du plus commode Maître,
Qui, pour te rendre heureux ici-bas, pouvoit naître;
Antoine, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil,
Qui diriges chez moi l'If & le Chevre-feuil,
Et ſur mes Eſpaliers, induſtrieux Génie,
Sais ſi bien exercer l'Art de la Quintinie;
O! que de mon eſprit triſte & mal ordonné,
Ainſi

### *REMARQUES.*

NOtre Poëte travaillant à ſon Ode ſur la priſe de Namur, ſe promenoit dans les Allées de ſon Jardin d'Auteuil. Là il tâchoit d'exciter ſon feu, & s'abandonnoit à l'Enthouſiasme. Un jour il s'aperçut que ſon Jardinier l'écoutoit, & l'obſervoit au travers des feuillages. Le Jardinier ſurpris ne ſavoit à quoi attribuer les transports de ſon Maître, & peu s'en falut qu'il ne le ſoupçonnât d'avoir perdu l'eſprit. Les poſtures que le Jardinier faiſoit de ſon côté, & qui marquoient ſon étonnement, parurent fort plaiſantes au Maître: de ſorte qu'ils ſe donnèrent quelque tems la Comédie l'un à l'autre, ſans s'en appercevoir. Cela lui fit naître l'envie de compoſer cette Epître, dans laquelle il s'entretient avec ſon Jardinier, & par des diſcours proportionnez aux connoiſſances d'un Villageois, il lui explique les difficultez de la Poëſie, & la peine qu'il y a ſur tout d'exprimer noblement & avec élégance, les choſes les plus communes & les plus ſèches. De là il prend occaſion de lui démontrer que le Travail eſt néceſſaire à l'Homme pour être heureux.

Cette Epître fut compoſée en 1695. Horace a auſſi adreſſé une Epître à ſon Fermier; c'eſt la quatorzième du premier Livre. Mais ces deux Poëtes ont ſuivi des routes differentes.

Ainſi que de ce champ par toi ſi bien orné,
Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et des défauts ſans nombre arracher les racines!
Mais parle: Raiſonnons. Quand du matin au ſoir,
Chez moi pouſſant la bêche, ou portant l'arroſoir,
Tu fais d'un ſable aride une terre fertile,
Et rends tout mon Jardin à tes loix ſi docile;
Que dis-tu, de m'y voir rêveur, capricieux,
Tantôt baiſſant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées,
Effrayer les Oiſeaux perchez dans mes allées?
Ne ſoupçonnes-tu point, qu'agité du Démon,

Ainſi

## REMARQUE.

VERS 3. *Antoine, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil.*] ANTOINE RIQUIE', né à Paris. Mr. Deſpréaux l'avoit trouvé dans cette Maiſon lors qu'il l'acheta en 1685., & l'a toûjours gardé à ſon ſervice. Après la compoſition de cette Epître, la plûpart des perſonnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient *Maître Antoine* de l'honneur que ſon Maître lui avoit fait; & tous lui envioient une diſtinction ſi glorieuſe. Le P. Bouhours Jéſuïte lui en fit compliment comme les autres: *N'eſt-il pas vrai, Maître Antoine*, lui dit-il d'un air railleur, *que l'Epître que votre Maître vous a adreſſée, eſt la plus belle de toutes ſes Pièces? Nenni-da, mon Pere*, répondit Maître Antoine; *C'eſt celle de l'Amour de Dieu.*

VERS 6. —— *L'Art de la Quintinie.*] JEAN DE LA QUINTINIE, Directeur des Jardins fruitiers & potagers du Roi. Il a réduit en Art la culture des Arbres fruitiers.

IMIT. Vers 7. *O! que de mon eſprit &c.*] Horace dans l'Epître que l'on vient de citer, vers 4.

*Certemus, ſpinas animone ego fortiùs, an tu*
*Evellas agro; & melior ſit Horatius, an res.*

Ainſi que ce Couſin des quatre Fils Aimon,
Dont tu lis quelquefois la merveilleuſe hiſtoire,
Je rumine, en marchant, quelque endroit du Grimoire:
Mais non: Tu te ſouviens qu'au Village on t'a dit,
Que ton Maître eſt nommé, pour coucher par écrit
Les faits d'un Roi plus grand en ſageſſe, en vaillance,
Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.
Tu crois qu'il y travaille, & qu'au long de ce mur
Peut-être en ce moment il prend Mons & Namur.
Que penſerois-tu donc, ſi l'on t'alloit apprendre,
Que ce grand Chroniqueur des geſtes d'Alexandre,

Au-

## REMARQUES.

VERS 20. *Ainſi que ce Couſin des quatre Fils Aimon.*] MAUGIS, ſurnommé *l'Enchanteur, vaillant & preux Chevalier, lequel au monde n'avoit ſon pareil en l'art de Négromancie.* L'Hiſtoire que nous avons des quatre Fils Aimon, eſt fort ancienne. Elle avoit été inventée dans ces tems où la barbarie & l'ignorance avoient introduit le goût de la Chevalerie. Ces ſortes de Romans ſont fort aimez du peuple groſſier; parce qu'ils contiennent des avantures merveilleuſes, & des prodiges inouïs.

CHANG. VERS 24. *Que ton Maître eſt nommé*, &c.] Ce vers & les deux ſuivans étoient ainſi dans la première compoſition:

*Que ton Maître eſt gagé pour mettre par écrit*
*Les faits de ce grand Roi vanté pour ſa vaillance*
*Plus qu'Ogier le Danois, ni Pierre de Provence.*

VERS 26. *Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.*] Notre Auteur s'accommode au goût & aux lumières de ſon Jardinier, grand Lecteur d'anciens Romans. Ici il fait alluſion à un Ouvrage de cette eſpèce, intitulé: *La Conquête de Charlemagne, grand Roi de France & des Eſpagnes; avec les faits*

Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
S'agite, ſe démène, & s'uſe le cerveau,
Pour te faire à toi-même en rimes inſenſées
Un bizarre portrait de ſes folles penſées?
Mon Maître, dirois-tu, paſſe pour un Docteur,
Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.
Sous ces arbres pourtant, de ſi vaines ſornettes
Il n'iroit point troubler la paix de ces Fauvettes;
S'il lui falloit toujours, comme moi, s'exercer,
Labourer, couper, tondre, applanir, paliſſer,
Et dans l'eau de ces puits ſans relâche tirée,

De

## REMARQUES.

*faits & les geſtes des douze Pairs de France*, &c. Voïez les Recherches de Paſquier, L. II. c. 9. & 10.

CHANG. Vers 30. *Que ce grand Chroniqueur des geſtes d'Alexandre.*] Première manière:

*Que ce grand Ecrivain des exploits d'Alexandre.*

VERS 36. *Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.*] Voici l'original de cette penſée. Un jour Mr. Deſpréaux & Mr. Racine venant de faire leur Cour à Verſailles, ſe mirent dans un Caroſſe public, avec deux bons Bourgeois qui s'en retournoient à Paris. Ces deux Meſſieurs étoient contens de leur Cour: ils furent extrêmement enjoüez pendant tout le chemin, & leur converſation fut la plus vive, la plus brillante, & la plus ſpirituelle du monde. Les deux Bourgeois étoient enchantez, & ne pouvoient ſe laſſer de marquer leur admiration. Enfin, à la deſcente du Caroſſe, tandis que l'un d'eux faiſoit ſon compliment à Mr. Racine, l'autre s'arrêta avec Mr. Deſpréaux, & l'aïant embraſſé bien tendrement: *J'ai été en voïage*, lui dit-il, *avec des Docteurs de Sorbone, & même avec des Religieux, mais je n'ai jamais ouï dire de ſi belles choſes. En vérité, vous parlez cent fois mieux qu'un Prédicateur.*

De ce sable étancher la soif démesurée.
ANTOINE, de nous deux tu crois donc, je le voi,
Que le plus occupé dans ce Jardin, c'est toi.
O! que tu changerois d'avis, & de langage,
Si deux jours seulement libre du Jardinage,
Tout à coup devenu Poëte & bel Esprit,
Tu t'allois engager à polir un Ecrit,
Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses,
Fît, des plus secs Chardons, des Oeillets & des Roses;
Et sût même au discours de la Rusticité
Donner de l'élégance & de la dignité;
Un Ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,
Sût plaire à Daguesseau, sût satisfaire Termes;
Sût, dis-je, contenter, en paroissant au jour,
Ce qu'ont d'Esprits plus fins & la Ville & la Cour.
Bien-tôt de ce travail revenu sec & pâle,
Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle:
Tu dirois, reprenant ta pelle & ton râteau,

J'ai-

## REMARQUES.

CHANG. Vers 46. *Si deux jours seulement libre du Jardinage*, &c.] Il y avoit dans la première composition:

*Si deux jours seulement chargé de mon Ouvrage,*
*Il te fallois songer*, &c.

CHANG. Vers 51. *Et sût même au discours*, &c.] Au lieu de ce vers & des cinq suivans, l'Auteur n'avoit d'abord fait que ceux-ci:

*Et qui pût contenter, en paroissant au jour,*
*Daguesseau dans la Ville, & Termes à la Cour,*

Mais

J'aime mieux mettre encor cent arpens au niveau,
Que d'aller follement, égaré dans les nuës,
Me laſſer à chercher des viſions cornuës;
Et pour lier des mots ſi mal s'entr'accordans,
Prendre dans ce Jardin la Lune avec les dens.
Approche donc, & vien; qu'un Pareſſeux t'apprenne,
ANTOINE, ce que c'eſt que fatigue, & que peine:
L'Homme ici-bas toujours inquiet, & gêné,
Eſt, dans le repos même, au travail condamné.
La fatigue l'y ſuit. C'eſt en vain qu'aux Poëtes
Les neuf trompeuſes Sœurs, dans leurs douces retraites,
Promettent du repos ſous leurs ombrages frais:
Dans ces tranquilles Bois pour Eux plantez exprès,
La Cadence auſſi-tôt, la Rime, la Céſure,
La riche Expreſſion, la nombreuſe Meſure,
Sorcieres, dont l'amour ſait d'abord les charmer,
De fatigues ſans fin viennent les conſumer.
Sans ceſſe pourſuivant ces fugitives Fées,

Oo

## REMARQUES.

Mais dans la ſuite il ajoûta les quatre précédens, & changea ces deux derniers.

VERS 54. *Sût plaire à Daguesſeau, &c.*] HENRI-FRANÇOIS DAGUESSEAU, alors Avocat Général au Parlement de Paris, enſuite Procureur Général, & aujourd'hui (en 1717.) Chancelier de France.

Ibid. *Sût ſatisfaire Termes.*] ROGER DE PARDAILLAN DE GONDRIN, Marquis de TERMES, il mourut au mois de Mars 1704.

VERS 77. ——— *Ces fugitives Fées.*] Les Muſes.

On voit ſous les Lauriers haleter les Orphées.
Leur Eſprit toutefois ſe plaît dans ſon tourment,
Et ſe fait de ſa peine un noble amuſement.
Mais je ne trouve point de fatigue ſi rude,
Que l'ennuyeux loiſir d'un Mortel ſans étude,
Qui jamais ne ſortant de ſa ſtupidité,
Soûtient, dans les langueurs de ſon oiſiveté,
D'une lâche Indolence eſclave volontaire,
Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.
Vainement offuſqué de ſes penſers épais,
Loin du trouble & du bruit il croit trouver la paix.
Dans le calme odieux de ſa ſombre pareſſe,
Tous les honteux Plaiſirs, Enfans de la Molleſſe,
Uſurpant ſur ſon Ame un abſolu pouvoir,
De monſtrueux deſirs le viennent émouvoir,

Irri-

## REMARQUES.

IMIT. Vers 82. *Que l'ennuyeux loiſir d'un Mortel ſans Etude.*] *Otium ſine litteris, mors eſt, & hominis vivi ſepultura.* Seneca. Ep. LXXXII.

VERS 90. *Tous les honteux Plaiſirs, Enfans de la Molleſſe.*] On ne ſauroit parler avec plus de circonſpection, ni plus de ſageſſe.

IMIT. Vers 91. *Uſurpant ſur ſon Ame un abſolu pouvoir.*] Perſe, Satire cinquième, vers 129.

——— *Si intùs, & in jecore agro*
*Nascantur Domini,*

CHANG. Vers 97. *La Pierre, la Colique, & les Gentilleſſes,* &c.] Première compoſition:

La

Irritent de ſes Sens la fureur endormie,
Et le font le joüet de leur triſte infamie.
Puis ſur leurs pas ſoudain arrivent les Remords:
Et bien-tôt avec Eux tous les Fléaux du corps,
La Pierre, la Colique, & les Goutes cruelles,
Guenaud, Rainſſant, Brayer, presqu'auſſi triſtes qu'Elles,
Chez l'indigne Mortel courent tous s'aſſembler,
De travaux douloureux le viennent accabler;
Sur le duvet d'un Lit, théatre de ſes gènes,
Lui font ſcier des Rocs, lui font fendre des Chênes,
Et le mettent au point d'envier ton emploi.
Reconnois donc, ANTOINE, & conclus avec moi,
Que la Pauvreté mâle, active & vigilante,
Eſt, parmi les travaux, moins laſſe, & plus contente,
Que la Richeſſe oiſive au ſein des Voluptez.

Je

## REMARQUES.

*La Goute aux doigts noüez, la Pierre, la Gravelle,*
*D'ignorans Médecins encor plus fâcheuſe qu'elle.*

VERS 98. *Guenaud, Rainſſant, Brayer*, &c.] Trois fameux Médecins de Paris; mais ils étoient morts pluſieurs années avant la compoſition de cette Epître.

IMIT. Vers 101. *Sur le duvet d'un Lit, théatre de ſes gênes.*] Pſeaume XL. v. 3. *Super lectum doloris ejus.*

VERS 102. *Lui font ſcier des Rocs, lui font fendre des Chênes.*] L'Auteur aiant récité ſa Pièce à Mr. Dagueſſeau, Avocat Général, qui l'étoit allé voir à Auteuil, ce Magiſtrat condamna ce vers: Il trouvoit la Métaphore qu'il contient, trop hardie & trop violente. Mr. Despréaux lui répondit, que ſi ce vers n'étoit pas bon, il faloit brûler toute la Pièce.

Je te vai ſur cela prouver deux vérités.
L'une, que le travail aux Hommes néceſſaire,
Fait leur félicité, plûtôt que leur miſère;
Et l'autre, qu'il n'eſt point de Coupable en repos.
C'eſt ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
Sui-moi donc. Mais je voi, ſur ce début de prône,
Que ta bouche déja s'ouvre large d'une aune;
Et que les yeux fermez tu baiſſes le menton.
Ma foi, le plus ſûr eſt de finir ce ſermon.
Auſſi-bien j'apperçoi ces Melons qui t'attendent,
Et ces Fleurs, qui là-bas entre elles ſe demandent;
S'il eſt fête au Village; & pour quel Saint nouveau
On les laiſſe aujourd'hui ſi long-tems manquer d'eau.

REMARQUES.

CHANG. VERS III. —— *Qu'il n'eſt point de Coupable en repos.*] Première manière avant l'impreſſion:

—— *Qu'en Dieu ſeul on trouve ſon repos.*

VERS 114. *Que ta bouche déja s'ouvre large d'une aune;* &c.] L'Auteur faiſoit remarquer cette peinture naïve d'un Homme qui s'endort.

# EPITRE XII.

## SUR L'AMOUR DE DIEU,

## A M. L'ABBE' RENAUDOT.

DOcte Abbé, tu dis vrai, l'Homme au crime attaché,

En

### REMARQUES.

VOici à quelle occasion cette Epître a été faite. L'Auteur lui-même s'en explique dans une Lettre qu'il m'écrivit au mois de Novembre, 1709. „ Long tems avant la „ composition de cette Pièce, *dit-il*, j'étois fameux par „ les fréquentes disputes que j'avois soûtenuës en plusieurs „ endroits, pour la défense du vrai Amour de Dieu, con„ tre beaucoup de mauvais Théologiens. De sorte que me „ trouvant de loisir un Carême, je ne crûs pas pouvoir „ mieux emploïer ce loisir, qu'à exprimer par écrit les „ bonnes pensées que j'avois là-dessus. " C'étoit le Carême de l'année 1695.

Mr. BAYLE, dans son Dictionaire, à l'article *Antoine* ARNAULD, raporte un fait que l'on a ouï reciter à Mr. Despréaux. Il dit, que Mr. Arnauld aiant fait l'Apologie de la Satire X. contre les Femmes, quelques-uns de ses Amis trouvèrent mauvais que ce grave Docteur, âgé de 84. ans, eût entrepris la défense d'un Ouvrage où il n'étoit question, disoient-ils, que de Femmes, de Vers, & de Romans. Ils regardoient la Poësie comme un amusement frivole qui n'avoit pas dû arrêter un moment ce profond Génie. Mr. Despréaux composa l'Epître *sur l'Amour de Dieu*, pour montrer à ces Censeurs faussement délicats, que la Poësie, dont ils avoient si mauvaise opinion, peut traiter les sujets les plus relevez.

La fonction que je fais ici de Commentateur, ne demande pas que je m'érige en Théologien, pour appuïer ou pour combattre les propositions de mon Auteur. Laissant donc tout ce qui concerne le Dogme, je me bornerai au peu de Remarques historiques qu'il y a occasion de faire par raport à cette Epître.

VERS 1. *Docte Abbé.*] On ne doutera pas que cette épî-

thète

En vain, ſans aimer Dieu, croit ſortir du péché.
Toutefois, n'en déplaiſe aux transports frénétiques
Du fougueux Moine auteur des troubles Germaniques,
Des tourmens de l'Enfer la ſalutaire Peur
N'eſt pas toujours l'effet d'une noire vapeur,
Qui de remords ſans fruit agitant le Coupable,
Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïſſable.
Cette utile frayeur, propre à nous pénétrer,
Vient ſouvent de la Grace en nous prête d'entrer,
Qui veut dans notre cœur ſe rendre la plus forte,
Et, pour ſe faire ouvrir, déja frappe à la porte.
Si le Pécheur, pouſſé de ce ſaint mouvement,
Reconnoiſſant ſon crime, aſpire au Sacrement,
Souvent Dieu tout à coup d'un vrai zèle l'enflame.
Le Saint Eſprit revient habiter dans ſon ame,
Y convertit enfin les ténèbres en jour,
Et la crainte ſervile en filial Amour.

C'eſt

## REMARQUES.

thère ne ſoit dûe à Mr. l'Abbé RENAUDOT, de l'Académie Françoiſe. Les preuves de ſa profonde érudition ſe voient dans les deux Volumes qu'il a publiez ſur *la Perpétuité de la Foi*, en forme d'Addition à l'Ouvrage de Mr. Arnauld. Le Privilège du quatrième Volume imprimé en 1711. aprend que ce *docte Abbé* eſt prêt à mettre ſous la preſſe beaucoup d'autres Livres ſur des matières également ſavantes.

VERS 4. *Du fougueux Moine* &c.] LUTHER étoit d'Allemagne. Il condamnoit toute Pénitence faite par un motif de crainte, parce que la crainte, ſelon lui, ne pouvoit faire que des hypocrites. Il diſoit encore, que la peur des peines de l'Enfer eſt criminelle, & qu'elle offenſe la bonté

de

C'eſt ainſi que ſouvent la Sageſſe ſuprême,
Pour chaſſer le Démon, ſe ſert du Démon même.
Mais lorſqu'en ſa malice un Pécheur obſtiné,
Des horreurs de l'Enfer vainement étonné,
Loin d'aimer, humble Fils, ſon véritable Pere,
Craint & regarde Dieu comme un Tyran ſévère;
Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun appas,
Et ſouhaite en ſon cœur, que ce Dieu ne ſoit pas.
En vain la Peur ſur lui remportant la victoire,
Aux piez d'un Prêtre il court décharger ſa mémoire.
Vil Eſclave toujours ſous le joug du péché,
Au Démon qu'il redoute il demeure attaché.
L'Amour eſſentiel à notre pénitence
Doit être l'heureux fruit de notre repentance.
Non, quoi que l'Ignorance enſeigne ſur ce point,
Dieu ne fait jamais grace à qui ne l'aime point.
A le chercher la Peur nous diſpoſe & nous aide:
Mais

## REMARQUES.

de Dieu. Voïez ſon ſecond Sermon ſur la Pénitence, & ſa Diſpute de Leipſik contre Eckius.

VERS 10. *Vient ſouvent de la Grace en nous prêter l'entrée.*] Concile de Trente, Seſſion XIV. c. 4. *Verùm etiam donum Dei eſſe, & Spiritûs Sancti impulſum, non adhuc quidem inhabitantis, ſed tantùm moventis, quo pœnitens adjutus, viam ſibi ad juſtitiam parat.*

VERS 26. *Et ſouhaite en ſon cœur, que ce Dieu ne ſoit pas.*] Pſeaume XIII. v. 1. *Dixit Inſipiens in corde ſuo, non eſt Deus.*

VERS 35. *A le chercher la Peur nous diſpoſe & nous aide.*] Concile de Trente, Seſſ. IV. c. 4. *Eum (Peccatorem) ad Dei gratiam in Sacramento Pœnitentiæ impetrandam diſponit.*

VERS

Mais il ne vient jamais, que l'Amour ne ſuccède.
Ceſſez de m'oppoſer vos diſcours impoſteurs,
Confeſſeurs inſenſez, ignorans Seducteurs,
Qui pleins des vains propos, que l'Erreur vous débite,
Vous figurez qu'en vous, un pouvoir ſans limite
Juſtifie à coup ſûr tout Pécheur alarmé,
Et que ſans aimer Dieu, l'on peut en être aimé.
Quoi donc, cher Renaudot, un Chrétien effroïable,
Qui jamais, ſervant Dieu, n'eut d'objet que le Diable;
Pourra, marchant toujours dans des ſentiers maudits,
Par des formalitez gagner le Paradis;
Et parmi les Elûs, dans la Gloire éternèle,
Pour quelques Sacremens reçûs ſans aucun zèle,
Dieu fera voir aux yeux des Saints épouvantez
Son ennemi mortel aſſis à ſes côtez?
Peut-on ſe figurer de ſi folles chimères?
On voit pourtant, on voit des Docteurs même auſtères,
Qui les ſemant par tout, s'en vont pieuſement
De toute piété ſapper le fondement;
Qui, le cœur infecté d'erreurs ſi criminèles,
Se diſent hautement les purs, les vrais Fidèles;
Traitant d'abord d'Impie, & d'Hérétique affreux,
Qui

## REMARQUES.

VERS 72. *Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme.*] L'Auteur diſoit encore, que cette doctrine étoit non ſeulement fauſſe, mais abominable, & plus contraire à la vraie Religion que le Lutheranisme, & le Calvinisme.

VERS 78. *Ces transports pleins de joie & de raviſſement.*]

Con-

Quiconque oſe pour Dieu ſe déclarer contre Eux.
De leur audace en vain les vrais Chrétiens gémiſſent:
Prêts à la repouſſer les plus hardis molliſſent;
Et voyant contre Dieu le Diable accrédité,
N'oſent qu'en bégaïant prêcher la Vérité.
Mollirons-nous auſſi? Non, ſans peur, ſur ta trace,
Docte Abbé, de ce pas j'irai leur dire en face:
Ouvrez les yeux enfin, Aveugles dangereux.
Oui, je vous le ſoûtiens; il ſeroit moins affreux,
De ne point reconnoître un Dieu Maître du Monde,
Et qui règle à ſon gré le Ciel, la Terre & l'Onde;
Qu'en avoüant qu'il eſt, & qu'il ſut tout former,
D'oſer dire qu'on peut lui plaire ſans l'aimer.
Un ſi bas, ſi honteux, ſi faux Chriſtianisme
Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme;
Et chérir les vrais biens, ſans en ſavoir l'Auteur,
Vaut mieux, que ſans l'aimer, connoître un Créateur.
Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur ſi ſainte,
Que je veux qu'en un cœur amène enfin la Crainte,
Je n'entens pas ici ce doux ſaiſiſſement,
Ces transports pleins de joie & de raviſſement,
Qui ſont des Bienheureux la juſte récompenſe,

Et

## REMARQUES.

Concile de Trente, Seſſion IV. c. 3. *Reconciliatio eſt cum Deo, quam interdum in viris piis; & cum devotione hoc Sacramentum percipientibus, conſcientiæ pax ac ſerenitas, cum vehementi Spiritûs conſolatione conſequi ſolet.*

Et qu'un cœur rarement goûte ici par avance.
Dans nous l'Amour de Dieu fécond en ſaints deſirs,
N'y produit pas toujours de ſenſibles plaiſirs.
Souvent le cœur qui l'a, ne le ſait pas lui-même,
Tel craint de n'aimer pas, qui ſincèrement aime,
Et tel croit au contraire être brûlant d'ardeur,
Qui n'eut jamais pour Dieu que glace & que froideur.
C'eſt-ainſi quelquefois qu'un indolent Myſtique,
Au milieu des péchez tranquille Fanatique,
Du plus parfait Amour penſe avoir l'heureux don;
Et croit poſſeder Dieu dans les bras du Démon.
Voulez-vous donc ſavoir, ſi la Foi dans votre ame
Allume les ardeurs d'une ſincère flame?
Conſultez-vous vous-même. A ſes règles ſoûmis,
Pardonnez-vous ſans peine à tous vos Ennemis?
Combatez-vous vos ſens? Domptez-vous vos foi-bleſſes?
Dieu dans le Pauvre eſt-il l'objet de vos largeſſes?
Enfin dans tous ſes points pratiquez-vous ſa Loi?
Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.

Qui

## REMARQUES.

VERS 87. ——— *Un indolent Myſtique.*] Les Quiétiſtes, dont les erreurs ont été condamnées par les Papes INNOCENT XI. & INNOCENT XII. Voïez la Remarque ſur le vers 622. de la Satire X.

VERS 99. *Qui fait éxactement* &c.] *Si diligitis me, mandata mea ſervate:* dit Jeſus-Chriſt. *Qui habet mandata mea,* &

*Qui fait exactement ce que ma Loi commande,*
*A pour moi*, dit ce Dieu, *l'Amour que je demande.*
Faites-le donc; & sûr, qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous allarmez point pour quelques vains dégoûts,
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve:
*Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve;*
Et plus de votre cœur il paroit s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.
Mais ne soûtenez point cet horrible blasphême,
Qu'un Sacrement reçû, qu'un Prêtre, que Dieu même,
Quoique vos faux Docteurs osent vous avancer,
De l'Amour qu'on lui doit puissent vous dispenser.
Mais s'il faut, qu'avant tout, dans une ame Chrétienne,
Diront ces grans Docteurs, l'Amour de Dieu survienne;
Puisque ce seul Amour suffit pour nous sauver,
De quoi le Sacrement viendra-t-il nous laver?
Sa vertu n'est donc plus qu'une vertu frivole?
O le bel argument digne de leur Ecole!
Quoi, dans l'Amour divin, en nos cœurs allumé,

Le

## REMARQUES.

*& servat ea, ille est qui diligit me.* Joan. XIV. 15. & 21.

VERS 104. *Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve.*] *Petite & dabitur vobis: quarite, & invenietis: pulsate, & aperietur vobis. Omnis enim qui petit, accipit; & qui quarit, invenit: & pulsanti aperitur.* Matth. VII. 7. Luc, XI. 9.

VERS

Le vœu du Sacrement n'eſt-il pas renfermé?
Un Païen converti, qui croit un Dieu ſuprême,
Peut-il être Chrétien qu'il n'aſpire au Baptême;
Ni le Chrétien en pleurs être vraiment touché,
Qu'il ne veuille à l'Egliſe avouër ſon péché?
Du funeſte eſclavage, où le Démon nous traîne,
C'eſt le Sacrement ſeul, qui peut rompre la chaîne.
Auſſi l'Amour d'abord y court avidement:
Mais lui-même il en eſt l'ame, & le fondement.
Lors qu'un Pécheur émû d'une humble repentance,
Par les degrez prescrits court à la Pénitence,
S'il n'y peut parvenir, Dieu ſait les ſuppoſer.
Le ſeul Amour manquant ne peut point s'excuſer.
C'eſt par lui que dans nous la Grace fructifie.
C'eſt lui qui nous ranime, & qui nous vivifie.
Pour nous rejoindre à Dieu, lui ſeul eſt le lien;
Et ſans lui, Foi, Vertus, Sacremens, tout n'eſt rien.
A ces Diſcours preſſans que ſauroit-on répondre?
Mais aprochez; Je veux encor mieux vous confondre,
Docteurs. Dites-moi donc: Quand nous ſommes abſous,
Le Saint Eſprit eſt-il, ou n'eſt-il pas en nous?

S'il

## REMARQUES.

VERS 118. *Le vœu du Sacrement n'eſt-il pas renfermé?*] Le Concile de Trente, Seſſ. XIV. c. 4. *Docet præterea, etſi Contritionem hanc aliquando charitate perfectam eſſe contingat, Homi-*

nem-

S'il eſt en nous; peut-il, n'étant qu'Amour lui-même,
Ne nous échauffer point de ſon amour ſuprême?
Et s'il n'eſt pas en nous, Satan toujours vainqueur
Ne demeure-t-il pas maître de notre cœur?
Avoüez donc qu'il faut qu'en nous l'Amour renaiſſe,
Et n'allez point, pour fuir la Raiſon qui vous preſſe,
Donner le nom d'Amour au trouble inanimé,
Qu'au cœur d'un Criminel la Peur ſeule a formé.
L'ardeur qui juſtifie, & que Dieu nous envoie,
Quoi qu'ici bas ſouvent inquiète, & ſans joie,
Eſt pourtant cette ardeur, ce même feu d'amour,
Dont brûle un Bienheureux en l'éternel Séjour.
Dans le fatal inſtant qui borne notre vie,
Il faut que de ce feu notre ame ſoit remplie;
Et Dieu ſourd à nos cris, s'il ne l'y trouve pas,
Ne l'y rallume plus après notre trépas.
Rendez-vous donc enfin à ces clairs ſyllogismes;
Et ne prétendez plus par vos confus ſophismes,
Pouvoir encore aux yeux du Fidèle éclairé
Cacher l'Amour de Dieu dans l'Ecole égaré.
Apprenez que la Gloire, où le Ciel nous appèle,
Un jour des vrais Enfans doit couronner le zèle,
Et non les froids remords d'un Eſclave craintif,

Où

## REMARQUES.

*nemque Deo reconciliare, priusquam hoc Sacramentum actu ſuſcipiatur; ipſam nihilominus reconciliationem ipſi Contritioni, ſine Sacramenti voto, quod in illa includitur, non eſſe adſcribendam.*

VERS

Où crut voir Abelli quelque Amour négatif.
Mais quoi? J'entens déja plus d'un fier Scholaſtique,
Qui me voyant ici ſur ce ton dogmatique,
En vers audacieux traiter ces points ſacrez,
Curieux, me demande, où j'ai pris mes dégrez:
Et ſi, pour m'éclairer ſur ces ſombres matières,
Deux cens Auteurs extraits m'ont prêté leurs lumières.
Non. Mais pour décider, que l'Homme, qu'un Chrétien
Eſt obligé d'aimer l'unique Auteur du bien,
Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,
Qui nous vint par ſa mort donner un ſecond être,
Faut-il avoir reçû le bonnet Doctoral;
Avoir extrait Gamache, Iſambert, & Du Val?
Dieu dans ſon Livre Saint, ſans chercher d'autre Ouvrage,
Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à chaque page?

De

## REMARQUES.

VERS 162. *Où crut voir Abelli quelque Amour négatif.* LOUIS ABELLI, Auteur de la *Medulla Theologica*, qui ſoûtint la fauſſe Attrition par les raiſons réfutées dans cette Epître *. *L'Attrition, dit-il, qui n'a pour motif que la Crainte ſervile, eſt bonne & honnête.* Il convient qu'elle naît de l'amour propre bien réglé: *Oritur quidem ex amore ſui ſed bene ordinato.* Et quoi qu'elle n'enferme pas en ſoi un parfait Amour de Dieu, néanmoins elle ne l'exclud pas, & ne lui eſt pas contraire. *Medulla Theol. de Sacram. pœnit. c. 5. Sect. 10. n. 5.* Mr. l'Abbé BOILEAU, Docteur de Sorbonne, Frere de notre Auteur, a réfuté Abelli, dans un Livre intitulé; *De la Contrition néceſſaire pour obtenir la remiſſion des péchez dans le Sacrement de Pénitence.*

VERS 174. ——— *Gamache, Iſambert, & Du Val.*

* *Ce commencement de Remarque eſt de Mr. Deſpréaux.*

De vains Docteurs encore, ô prodige honteux!
Oseront nous en faire un Problème douteux!
Viendront traiter d'erreur, digne de l'anathème,
L'indispensable Loi d'aimer Dieu pour lui-même;
Et par un Dogme faux dans nos jours enfanté,
Des devoirs du Chrétien raïer la Charité!
Si j'allois consulter chez Eux le moins sévère,
Et lui disois: Un fils doit-il aimer son Pere?
Ah! peut-on en douter, diroit-il brusquement?
Et quand je leur demande en ce même moment:
L'Homme ouvrage d'un Dieu seul bon, & seul aimable,
Doit-il aimer ce Dieu son Pere véritable?
Leur plus rigide Auteur n'ose le décider,
Et craint en l'affirmant de se trop hazarder.
Je ne m'en puis défendre; il faut que je t'écrive:

La

## REMARQUES.

LIPPE GAMACHE, NICOLAS ISAMBERT, & ANDRE' DU VAL, trois célèbres Docteurs de Sorbone, & Professeurs en Théologie, dont les Ouvrages sont imprimez. Ils vivoient dans le XVII. Siècle.

Vers 189. *Leur plus rigide Auteur* &c.] Mr. BURLUGUAY, Docteur de Sorbone, & Curé des Troux près de Port-Roïal des Champs, n'osa un jour répondre précisément à Mr. Despréaux qui lui demandoit, si l'on étoit obligé d'aimer Dieu: & n'hésita point quand on lui demanda ensuite, si un fils devoit aimer son Pere. La peine que ce Docteur eut à répondre ne venoit point de son ignorance; mais de la crainte de s'embarrasser. Il a fait le Bréviaire de Sens, qui passe pour le plus beau du Roïaume.

Vers 191. *Je ne m'en puis défendre*; &c.] Notre Auteur avoit eu effectivement avec un Théologien, la conversa-

La Figure bizarre, & pourtant aſſez vive,
Que je fûs l'autre jour employer dans ſon lieu,
Et qui déconcerta ces Ennemis de Dieu.
Au ſujet d'un Ecrit, qu'on nous venoit de lire,
Un d'entr'eux m'inſulta, ſur ce que j'oſai dire,
Qu'il faut, pour être abſous d'un crime confeſſé,
Avoir pour Dieu du moins un Amour commencé.
Ce Dogme, me dit-il, eſt un pur Calviniſme.
O Ciel! me voilà donc dans l'Erreur, dans le Schiſme,
Et partant réprouvé. Mais, pourſuivis-je alors,
Quand Dieu viendra juger les Vivans, & les Morts,
Et des humbles Agneaux, objet de ſa tendreſſe,
Séparera des Boucs la troupe péchereſſe,
A tous il nous dira ſévère, ou gracieux,
Ce qui nous fit impurs ou juſtes à ſes yeux.
Selon vous donc, à moi réprouvé, bouc infame,
Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flâme,
Malheureux, qui ſoûtins, que l'Homme dut m'aimer;
Et qui ſur ce ſujet, trop promt à déclamer,
Prétendis, qu'il falloit, pour fléchir ma Juſtice,
Que le Pécheur, touché de l'horreur de ſon vice,
De quelque ardeur pour moi ſentît les mouvemens,
Et gardât le premier de mes Commandemens.

Dieu,

## REMARQUES.

tion qui eſt décrite dans les vers ſuivans.

Vers 220. —— *D'un des plus ſaints Conciles.* ] Le Concile de Trente.

Vers

Dieu, ſi je vous en croi, me tiendra ce langage.
Mais à vous, tendre Agneau, ſon plus cher héritage,
Orthodoxe Ennemi d'un Dogme ſi blâmé,
Venez; vous dira-t-il, Venez, mon Bien-aimé:
Vous, qui dans les détours de vos raiſons ſubtiles
Embarraſſant les mots d'un des plus ſaints Conciles,
Avez délivré l'Homme, O l'utile Docteur!
De l'importun fardeau d'aimer ſon Créateur.
Entrez au Ciel, Venez, comblé de mes loüanges,
Du beſoin d'aimer Dieu deſabuſer les Anges.
A de tels mots, ſi Dieu pouvoit les prononcer,
Pour moi je répondrois, je croi, ſans l'offenſer:
O! que, pour vous mon cœur moins dur, & moins farouche,
Seigneur, n'a-t-il, helas! parlé comme ma bouche?
Ce ſeroit ma réponſe à ce Dieu fulminant.
Mais vous, de ſes foudres objet ſi ſurprenant,
Je ne ſai pas comment, ferme en votre Doctrine,
Des ironiques mots de ſa bouche divine
Vous pourriez ſans rougeur, & ſans confuſion,
Soûtenir l'amertume, & la dériſion.
L'audace du Docteur, par ce diſcours frapée,
Demeura ſans replique à ma Proſopopée.

II

## REMARQUES.

Vers 227. *O! que, pour vous mon cœur* &c.] Pourquoi ne vous ai-je pas aimé de cœur, ô mon Dieu, comme j'ai dit de bouche qu'il falloit vous aimer!

Il ſortit tout à coup, & murmurant tout bas
Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas,
S'en alla chez Binsfeld, ou chez Baſile Ponce,
Sur l'heure à mes raiſons chercher une réponſe.

## REMARQUES.

Vers 239. *S'en alla chez Binsfeld, ou chez Baſile Ponce.*] Deux Défenſeurs de la fauſſe Attrition. PIERRE BINSFELD étoit Suffragant de Trèves, & Docteur en Théologié. BASILE PONCE étoit de l'Ordre de Saint Auguſtin.
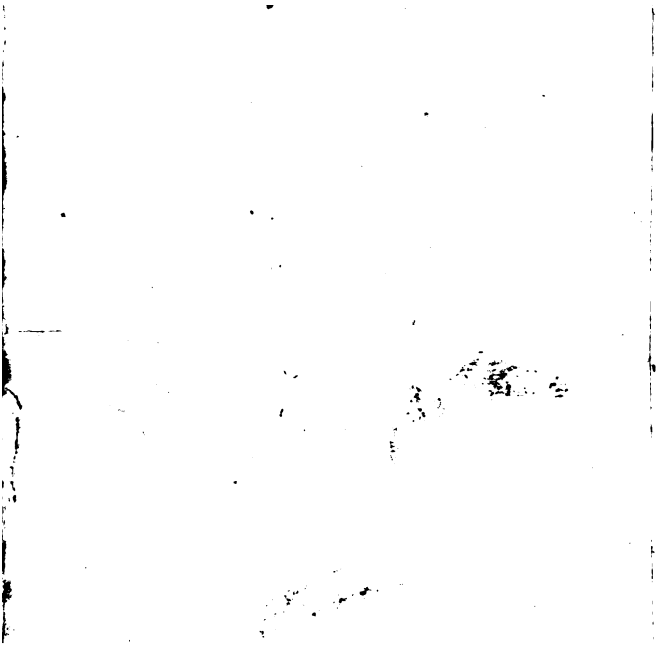
*Fin des Epitres & du Tome I.*